

ERREURS
DE
VOLTAIRE,

PAR M. L'ABBÉ NONNOTTE.

NOUVELLE ÉDITION,
AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME VOLUME, INTITULÉ :
L'ESPRIT DE VOLTAIRE DANS SES ÉCRITS.



TOME PREMIER.

BESANÇON,
GAUTHIER FRÈRES, LIBRAIRES,
GRANDE - RUE , N.º 87.

M. DCCC. XVIII.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE ,

*Où l'on explique l'ordre et le dessein de
cet Ouvrage.*

L sera peut - être difficile de trouver jamais en aucun siècle, un homme qui réunisse autant de talents, et une aussi grande variété de connoissances, qu'en réunit M. de Voltaire. On peut le regarder comme un homme, en quelque manière, unique. Il n'est presque aucun genre de littérature, où il ne se soit exercé. Il ne l'a presque jamais fait sans succès ; et s'il n'a pas toujours atteint la perfection, dans chacun de ces différents genres, il a toujours montré au moins, par cette variété et cette multitude de connoissances, une supériorité dont bien peu d'autres écrivains ont approché.

Il étoit encore dans l'âge où les autres hommes sont obligés de s'instruire et d'écouter des maîtres, lorsque ses premières poésies parurent, et firent l'admiration de

toute la France. Les pièces qu'il donna alors sur le théâtre, firent penser qu'on n'auroit pas à regretter sous Louis XV, les Corneille et les Racine, qui avoient illustré le siècle de Louis XIV. On trouva dans toutes ces pièces, de ces brillantes saillies, de ces traits de feu, de ces caractères de force ou de graces, qui ne peuvent jamais être le fruit du travail et de l'application, parce qu'ils ne peuvent naître que du véritable génie. L'esprit se fortifiant ensuite avec l'âge, il est entré hardiment dans les routes de la philosophie; il y a marché, comme s'il n'eût plus voulu être que philosophe, et il a continué à s'exercer à la poésie, comme s'il n'eût été que poète. Pendant ce temps-là même, l'histoire, la critique, les observations et les recherches curieuses sur les mœurs et les usages des peuples, l'occupoient encore. Il a voulu essayer de tout : son génie a su se plier à tout; et malgré bien des erreurs et des défauts, on a encore retrouvé par-tout le génie de Voltaire.

Une ardeur infatigable, une lecture très-variée, mais trop peu réfléchie, une ~~m~~

moire prodigieuse, l'ont enhardi, et lui ont donné la confiance d'écrire sur presque toute sorte de sujets. Une imagination très-vive, plus propre cependant à peindre qu'à créer, lui donne toujours une force et une fermeté de style, qui suppléent bien à ce qui lui manque quelquefois de graces. L'énergie de l'expression, la liberté hardie des réflexions, des jugements, des décisions; les contrastes frappants, la variété des objets qu'il présente, qu'il compare, qu'il rapproche, qu'il relève les uns par les autres : tout cela surprend, attache et entraîne les lecteurs, lors même qu'ils seroient tentés de se défier de ce qu'ils lisent. Voilà ce qu'on peut donner comme la manière d'écrire propre et particulière de M. de Voltaire. Tant de talents réunis, l'ont fait regarder comme le prodige de son siècle. Il en auroit pu également être comme l'idole; mais les fréquents abus qu'il a faits de ces talents, les écarts où il a donné, le ton de supériorité et l'air d'empire qu'il a toujours affecté de prendre sur tous ceux qui cultivent les sciences et les belles-lettres, lui ont fait presque autant d'ennemis, de censeurs et de jaloux, que d'admirateurs.

Du style
de M. de
Voltaire.

L'esprit humain a des forces avec lesquelles il peut s'élever jusqu'aux plus sublimes connoissances. Mais il a aussi des règles qu'il doit suivre, et des bornes qu'il doit respecter. Il est des esprits hardis, et qui sont en même temps très-heureux. Il en est aussi qui ne sont que téméraires. Le mal de M. de Voltaire est d'avoir voulu s'élever au-dessus de tout, et d'avoir trop souvent méconnu ces règles sages et ces bornes respectables. Aussi un lecteur judicieux s'apperçoit bientôt que cet auteur est presque toujours sans principes fixes, sans logique sûre, sans érudition véritable, et toujours sans discrétion et sans respect pour ce qui mérite le plus d'être respecté. Il comprend bientôt que tous ces vifs éclairs d'imagination, ces réflexions hardies, ce coloris brillant qui est répandu sur tous ses ouvrages, peuvent éblouir et surprendre les esprits légers, superficiels, peu capables de réfléchir; et qu'ils ne doivent faire, et ne feront nulle impression sur l'homme qui est en état d'examiner et de juger.

C'est en ce qui concerne la Religion, que M. de Voltaire a donné dans les plus

grands écarts ; et c'est à ce grand objet que nous nous attacherons principalement. La Religion n'est autre chose que l'alliance et la société qu'il y a entre Dieu et l'homme ; alliance et société qui renferment pour nous les plus grands avantages , les plus grandes obligations et le plus grand intérêt. L'homme vraiment raisonnable ne connoît rien de plus sacré , il ne voit rien qui soit plus digne de sa vénération et de son respect. Les erreurs en cette matière , les faux principes , les maximes trop hardies , sont toujours infiniment dangereuses. Elles le deviennent plus encore , lorsqu'elles sont présentées d'une manière qui flatte plus la hardiesse de l'esprit humain , et qui semble naître de la raison même , de la sagesse et de la vérité. Il est donc infiniment intéressant de reconnoître le faux de ces principes malheureux , de faire remarquer les conséquences quelquefois affreuses , et toujours ridicules , qui suivent naturellement de ces principes ; enfin d'apprendre à distinguer , dans des matières si importantes et si graves , la vérité , d'avec ce qui n'en a que l'apparence.

Il n'est presque aucun ouvrage de M. de Voltaire, où il ne soit parlé de la Religion ; et il n'en est aucun, où elle soit traitée avec le respect qui lui est dû. Il en a parlé en poète, en historien, en philosophe, et jamais en chrétien. Plusieurs de ses pièces de poésie, ne présentent qu'un impie libertinage ; son Histoire générale n'est qu'une satire, où le fiel et la calomnie sont presque toujours à la place de la vérité ; et dans ses Mélanges philosophiques, plus sceptique que Bayle, il combat toujours tous les principes, et plaide pour toutes les erreurs.

A la vérité, il n'entreprend jamais de combattre ouvertement le christianisme ; mais il fait jouer tous les ressorts de son imagination, pour soutenir et pour défendre les erreurs que le christianisme combat. Il vous présente un matérialiste, comme un philosophe dépouillé de préjugés, et qui ne veut se conduire que par la lumière naturelle. Il rapporte ses arguments ; il examine et pèse ses raisons ; il en admire la solidité et la force : il les présente presque comme des convictions et des démonstrations ; il fait une grande

Des mélanges de philosophie et de littérature.

liste des philosophes fameux qui ont été matérialistes : il leur associe même quelques-uns des Pères de l'Eglise , et il laisse là son lecteur.

L'homme d'une raison droite mettra toujours au rang des rêveries philosophiques l'opinion de la fatalité. Un destin aveugle qui entraîne tous les événements humains , qui ne laisse rien à la sagesse et à la prudence de l'homme , avec lequel les êtres créés ne sont que des instruments semblables aux ressorts d'une grande machine ; ce destin n'est qu'une absurdité méprisable , et aussi condamnable au tribunal de la raison qu'à celui de la Religion.

Il n'est pas possible que M. de Voltaire croie et adopte une absurdité pareille. Elle ne peut guère entrer que dans l'esprit d'un Hottentot stupide , ou d'un aveugle Musulman. C'est cependant la matière de plusieurs pièces allégoriques qu'on trouve dans ses mélanges , et de plusieurs réflexions philosophiques qui reviennent assez souvent dans son Histoire générale. L'homme raisonnable les méprise , l'homme foible s'y laisse prendre , et le libertin s'en autorise dans ses égarements.

Mais la manière dont il parle de la plupart des exercices de la Religion, de ses usages, de son gouvernement, de ses ministres, est beaucoup plus séduisante et beaucoup plus dangereuse.

Il emploie tour-à-tour la plaisanterie et la satire, les raisonnements graves et les déclamations véhémentes, pour en inspirer de l'aversion ou du mépris. Tout ce que les libertins, tout ce que ces écrivains modernes, qui se décorent du beau nom de philosophes, ont écrit, dit ou imaginé contre la Religion chrétienne ou catholique : il le rapporte, il l'exagère, il y répand un fiel encore plus piquant, ou un ridicule encore plus outrageant. Tout ce qui est dévoué et engagé au service de la Religion, ne lui paroît qu'un amas d'hommes inutiles, méprisables ou vicieux. Ce qu'il y a parmi eux de mérite, de talents, de vertus ; ce qu'ils ont rendu, et ce qu'ils rendent encore de services aux peuples, on le dérobe, on le cache dans les divers tableaux qu'on offre aux yeux des lecteurs. Les passions, les vices, les dérèglements par lesquels quelques-uns se sont déshonorés, sont les seules choses

qu'on ait soin de représenter , et les seules sur lesquelles on se décide pour tous.

Presque tout ce qui se pratique dans la Religion, est superstition aux yeux de M. de Voltaire. Il ne respecte rien, il ne ménage rien. Tantôt il s'amuse à représenter les mortifications ridicules d'un faquir ou d'un dervis. Mais l'allégorie est assez claire. On voit d'abord qu'il n'y a que le nom à changer, et que c'est des observances respectables des religieux chrétiens, qu'il veut railler. Tantôt, dans une autre^a allégorie fort intelligible, il prétend faire voir que c'est une superstition fort sotte de faire à Dieu des offrandes, des vœux et des prières, pour obtenir de lui ce qu'on désire. Parce que l'Eglise ne dresse pas des autels aux filles de l'opéra, et à ces vertueuses héroïnes qui montent sur le théâtre, et qui se prêtent souvent de plus d'une manière aux amusements du public; M. de Voltaire traite toute la nation de sotte, de foible, de superstitieuse. Enfin, il ne conçoit rien de plus mal imaginé que les conciles de l'Eglise,

^a Socrate.

et rien de plus déraisonnable que l'obligation de se soumettre à ce qui y est une fois décidé. Il trouve que les payens étoient bien plus sages, en laissant à chacun la liberté de penser, comme il voudroit, sur les matières de Religion.

Cependant on peut dire que dans ses *De l'histoire générale.* Mélanges de littérature et de philosophie, il n'a fait encore que s'essayer contre la Religion. C'est dans son Histoire générale qu'il l'attaque d'une manière plus vive, plus réfléchie et plus odieuse. Là, ce n'est que par quelques saillies de libertinage, ou par la vaine ostentation d'un certain goût philosophique, qu'il lance ses traits contre elle. Ici, c'est un enchaînement continuel de calomnies, d'imputations fausses, d'exagérations outrées, de déguisements artificieux, employés pour l'outrager. Les auteurs les plus méprisables et les plus suspects, dès qu'ils sont ennemis de la Religion, deviennent des oracles pour M. de Voltaire. Les Payens et les Musulmans sont toujours sûrs de faire foi contre les Chrétiens, de même que les Protestants contre les Catholiques. Tout ce que l'idolâtrie, l'hérésie, l'imposture

ont autrefois imaginé et débité contre les adorateurs de Jésus-Christ ; tout ce qu'elles ont inventé pour la défense des ennemis , des persécuteurs et des tyrans du Christianisme , Voltaire le recherche , le ressuscite , le rapporte , et il le donne comme autant de points incontestables. Mais ce qu'on trouve à l'avantage des Chrétiens dans les auteurs les plus sûrs et les plus éclairés ; ou il le supprime , ou , s'il le rapporte , c'est pour y répandre des nuages par la critique la plus artificieuse et la plus capable de surprendre quiconque n'est pas parfaitement instruit et éclairé.

Entraîné par cette malignité anti-chrétienne , il vous présente une longue suite de tableaux historiques ; et ces tableaux sont toujours infidèles. Tout ce qu'on peut concevoir de désordres plus horribles et plus odieux , est attribué aux Chrétiens ; leurs vertus sont travesties en vices , leurs pratiques de Religion en imbécillité , et leurs plus légers défauts , outrés et exagérés à l'excès.

Mais ce n'est pas ainsi que l'on traite ; ce n'est pas avec de semblables couleurs que l'on peint les Mahométans et les

Payens. S'il y a jamais eu de véritables vertus parmi les hommes ; s'il y a eu de la sagesse , de la raison , de l'équité , ce n'est que chez des Idolâtres et des Infidèles , que M. de Voltaire en reconnoît. Ce n'est que parmi eux qu'il trouve de grands hommes , de grands génies , de vrais héros. Si les Protestants ont quelquefois part à ses éloges , ce n'est que quand il les met en opposition avec les Catholiques. Et s'il est forcé de rendre quelques témoignages avantageux aux grands hommes qui ont été parmi nous , il y joint aussi-tôt l'ombre des défauts qu'ils ont eus , et qu'il exagère encore , afin d'affoiblir l'idée du bien qu'il en aura dit.

Lorsqu'on entreprend de faire connoître les hommes , la loi de l'histoire veut qu'on les peigne tout entiers ; qu'on les montre par leurs bonnes qualités et par leurs défauts , par leurs vices et par leurs vertus. Ne les montrer que par l'un de ces deux endroits , c'est être historien infidèle. M. de Voltaire tombe presque toujours dans cette infidélité. Il ne montre les Chrétiens que par leurs défauts et leurs vices ; et les Payens , les Mahométans et les Héré-

tiques par leurs bonnes qualités et par leurs talents.

Il faut avouer cependant, que cette application infatigable de M. de Voltaire à déchirer la Religion catholique, et à rabaisser ceux qui la respectent et qui la professent, ne prouve point qu'il fasse plus de cas d'aucune autre religion. Son goût décidé est pour l'indifférence et la tolérance universelle. Vanter beaucoup l'honnête homme, avoir toujours à la bouche de grandes maximes de probité, d'honneur et d'équité; du reste, s'élever au-dessus de tout ce qu'on appelle dogmes, opinions, articles de créance; croire ce que l'on veut, ou ne rien croire: c'est là la vraie philosophie selon lui.

Aussi, il n'est point d'hommes dont il nous fasse un portrait si avantageux, que des philosophes tolérants. Il n'en est point qu'il nous présente sous un caractère aussi aimable et aussi respectable. Il nous les peint toujours comme des hommes pleins de douceur, et qui ne respirent que la paix; comme des hommes qui ne blâment, ne condamnent, ne désapprouvent personne; comme des hommes qui laissent volon-

tiers à chacun la liberté de penser comme il voudra , et qui souhaiteroient seulement qu'on eût pour eux cette indulgence raisonnable , qu'ils ont eux-mêmes pour les autres. Ces Messieurs ne demandent pour eux que la liberté de penser ; c'est-à-dire , ils ne demandent que la liberté d'outrager impunément la société et la Religion ; de débiter tous les blasphêmes les plus scandaleux et les plus injurieux à la créance chrétienne ; de proposer hardiment toutes les extravagances les plus absurdes en matière de dogmes et de mœurs. Et M. de Voltaire trouve toutes ces demandes très-justes et très-raisonnables ; c'est ce qu'il s'efforce de prouver en mille endroits de ses Ouvrages , et sur-tout dans son Poëme sur la Loi naturelle , dans son Discours sur l'âme , et dans son sublime Panégyrique de Locke.

De l'au-
torité
des sou-
verains. Cette hardiesse qui ne respecte rien dans la Religion , ne ménage pas plus la puissance et l'autorité des Rois. Ce grand Philosophe n'instruit pas mieux l'homme des devoirs de Sujet , que des devoirs de Chrétien. Dans ses Ouvrages , il est parlé

de peu de rébellions qu'il n'approuve, ou qu'il n'excuse.

Ces maximes si équivoques et si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes, ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue et les bornes, l'usage et l'abus. Elles sont quelquefois le langage de la nature et de la raison, et quelquefois des cris de sédition et de fureur. M. de Voltaire en parle sans précaution et sans ménagement. Il y a bien plus d'affectation et de séduction, que de vérité et de sagesse, dans ce qu'il représente si souvent des terreurs du despotisme, et des avantages de la liberté. Si ceux qui commandent aux peuples manquoient quelquefois à la justice et à l'humanité; ceux qui les soulèvent et qui répandent des maximes séditieuses, ne servent qu'à les rendre encore plus malheureux. La Religion nous donne sur cela des leçons beaucoup plus sages que la philosophie moderne. Elle s'accorde bien mieux avec la raison.

Lorsqu'on prend un ton aussi hardi que le prend M. de Voltaire; et que n'écoutant que ses propres pensées, on

entreprend de réformer les idées de tout le genre humain, de combattre les principes les plus clairs, les notions les plus autorisées, les faits les plus avérés et les mieux constatés : quand on ose s'ériger en juge souverain de tous les génies, de tous les talents, de tous les ouvrages, de tous les différents genres de sciences, d'arts et de littérature ; alors il est bien difficile de ne pas tomber dans des contradictions fréquentes, et dans les erreurs les plus sensibles. Une entreprise si hardie est toute remplie d'écueils. M. de Voltaire n'a pas su les tous éviter.

Contra-
dictions
dans les
ouvrages
de M. de
Volt.

Il est véritablement étonnant, qu'avec l'étendue de son génie et sa mémoire prodigieuse, il ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Histoire générale¹, il nous dit que ce ne fut jamais l'esprit du sénat Romain, ni des empereurs, de persécuter personne pour cause de religion ; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencements, qu'elle eut la facilité de s'étendre, et qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.

¹ Histoire générale, ch. 5.

Et dans son siècle de Louis XIV, il dit que cette même Eglise, dès les commencements, bravoit l'autorité des empereurs; tenant, malgré les défenses, des assemblées secrettes dans des grottes et dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône.¹

Il dit dans un endroit, que la nature humaine², dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. Et il dit dans un autre, qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière, et qui ne paroissent rien tenir de leurs voisins³; qu'il est probable qu'il y a des espèces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux.

Il assure que Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, nioit la divinité éternelle de Jésus-Christ; et dans la page suivante, il assure aussi que Servet ne nioit point ce dogme⁴.

Cromwel, selon M. de Voltaire, se baigna dans le sang, depuis qu'il eut usurpé

¹ Concile du Calvinisme. — ² Hist. générale tom. 3, p. 194. — ³ Ibid. p. 6. — ⁴ Ibid. tom. 3.

l'autorité royale; il passa sa vie dans le trouble¹; il ne couchoit pas deux nuits de suite dans une même chambre, parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné : il mourut, avant le temps, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.

Et le même Cromwel, selon M. de Voltaire encore, respecta les lois, ménagea le peuple et mourut avec la fermeté d'âme qu'il avoit montrée toute sa vie : il laissa la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur.

On pourroit faire un volume entier des contradictions où tombe M. de Voltaire, en prononçant sur-tout d'un ton si ferme et si assuré.

On ne doit pas plus se fier aux jugements qu'il porte sur plusieurs écrivains, qu'aux récits contradictoires qu'il fait assez souvent. Les plus heureux talents ne rendent pas un homme infallible; mais un esprit de jalousie et une affectation orgueilleuse à se donner pour l'unique oracle qu'il faut écouter, peuvent faire porter des décisions fausses, malgré les plus heu-

¹ Mélanges tome 1. — ² Siècle de Louis XIV. ch. 5.

reux talents: l'autorité d'un seul critique, comme M. de Voltaire, ne réglera pas les jugements du public et de la postérité.

On peut encore observer qu'il ne fait ^{De sa manière} guère plus de cas de la nation, que de ^{de penser sur} la Religion. On trouve dans ses écrits une ^{les fran-} affectation continuelle à rabaisser les Fran-^{çois.}

çois, et à les mettre au-dessous des étrangers; il ne nous représente la plupart de nos plus grands hommes et de nos plus beaux génies, que comme il nous a représenté les héros chrétiens et les Pères de l'église. Est-ce par un mépris véritable qu'il a pour sa nation? Est-ce pour se mettre lui seul dans un rang particulier, et au-dessus de tous les autres auteurs François?

Quel qu'ait été le but de M. de Voltaire, l'homme équitable sera toujours offensé de la manière dont sont ordinairement traités les François: il verra avec peine, qu'ils ne sont presque jamais que dans le fond des tableaux, et comme des ombres qui ne servent qu'à relever les traits brillants, sous lesquels il fait paroître les étrangers: il se fera un devoir de rendre justice au génie de Newton; mais il ne traitera pas de Philosophe ro-

mancier Descartes, l'homme à qui, malgré ses erreurs, la Philosophie raisonnable a le plus d'obligation, et qui a mis tous ceux qui sont venus après lui, dans la route des véritables connoissances et des découvertes les plus intéressantes : il estimera Locke, sans mépriser Mallebranche ; il ne comparera pas Prior à la Fontaine ; il admirera les talents militaires de Marleborough, sans affecter d'obscurcir ceux du grand Turenne ; il se croira obligé d'être, pour le moins, aussi équitable envers sa nation, que le font les Anglois eux-mêmes, malgré leur rivalité.

Du danger qu'il y a à lire ses ouvrages.

Parmi les personnes qui lisent les Ouvrages de M. de Voltaire, les unes n'ont pas assez de lumières et de connoissances, pour sentir le défaut des raisonnements que fait si souvent cet Ecrivain, le danger des principes qu'il établit, la fausseté de la plupart des faits qu'il donne comme incontestables, et d'où il tire les conséquences les plus pernicieuses ; les autres sont trop inappliquées pour se donner la peine d'examiner, de méditer, de réfléchir. On se laisse séduire par le plaisir, on prend du goût pour ces maximes et

ces principes, qui s'impriment facilement dans l'âme. On se fait peu-à-peu une manière de penser toute semblable à celle de l'auteur. On cite, on rapporte avec complaisance ses pensées, ses maximes, ses décisions. On n'envisage plus les choses que du même œil dont il les envisage lui-même ; et ses jugements et ses pensées, deviennent bientôt la règle des jugements et des pensées du lecteur séduit.

C'est là ce qui m'a engagé à faire cet examen critique des Ouvrages de Voltaire ; mais nous ne parlerons que de ceux qu'il avoue lui-même publiquement. C'est pour cela, que nous nous servons de la collection complète qu'il en a donnée à Genève en 1756. Il est bien d'autres Ouvrages encore, dont on sait qu'il est véritablement l'auteur, quoiqu'il n'en convienne pas devant tout le monde. Ce sont des fruits malheureux d'un esprit libertin, assez hardi pour attaquer ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré : et ensuite trop timide, ou pour mieux dire encore, assez prudent, pour ne pas soutenir ouvertement ce qui a été enfanté dans un délire impie. Ils portent

avec eux leur honte et leur condamnation. Le désaveu public qu'on est forcé d'en faire, apprend assez comment on doit les regarder.

Nous éviterons aussi toute accusation personnelle à l'égard d'un auteur dont nous déplorons les égarements, en même temps que nous en admirons les talents. Nous éviterons toute accusation personnelle, parce que ce n'est pas ici une satire; ce n'est qu'une défense de la Religion.

La satire est presque toujours l'ouvrage de la passion. C'est un outrage à l'humanité; c'est une preuve infallible d'un caractère méchant: elle rend encore plus haïssable auprès des honnêtes gens, celui qui ose la répandre, qu'elle ne rend méprisable celui qu'elle déchire. Enfin, la raison et la Religion la condamnent également. Nous nous efforcerons d'en éviter le ton dans un Ouvrage, où nous ne nous proposons que de venger la Religion, et d'arrêter la séduction. S'il se trouve quelquefois des expressions un peu fortes, qu'on fasse attention aux circonstances qui les ont fait naître, et l'on

n'y verra plus que le ton de l'équité, de la raison et de la vérité. Quand on voit les Oracles sacrés de l'Évangile, profanés; les plus grands hommes du Christianisme, outragés; les plus saines maximes de la Morale, devenues des matières de railleries et de dérision; peut-on être insensible? Les expressions ne suivent-elles pas alors les sentiments? Et en ménageant, autant qu'il est possible, la personne de l'auteur, peut-on s'empêcher de s'exprimer un peu fortement sur ses écrits?

J'espère que je n'aurai point de reproches à me faire, ni à essuyer sur cet article. J'aurois plutôt à craindre qu'on ne me reprochât d'avoir porté trop loin les égards et les ménagements. Si c'est un défaut, je le regarde comme un défaut que la Religion et la raison autorisent, et je ne suis pas disposé à l'éviter.

M. de Voltaire a écrit en Philosophe Le plan et l'ordre de cette réfutation. et en Historien. Ses Ecrits philosophiques, et les Histoires qu'il nous a données, sont également remplis d'erreurs: la Religion est également attaquée dans les uns et dans les autres. Pour repousser ces deux sortes d'attaques, je divise cet Our-

vrage en deux Parties. La première, sera la réfutation des Erreurs historiques, c'est-à-dire des Erreurs dans les faits qui sont entassés dans l'Histoire Générale avec beaucoup de malignité, sans critique et sans aucun respect pour la décence et la vérité. La seconde, sera la réfutation des Erreurs Dogmatiques, c'est-à-dire des Erreurs dans la manière de penser et de raisonner sur les principes, les dogmes, les usages, les exercices et le culte de la Religion.

Première
partie
de cette
réfuta-
tion.

La première Partie nous présente le tableau le plus grand, le plus intéressant, le plus varié : la suite de la Religion pendant dix-sept siècles, ses révolutions, son gouvernement, ses conquêtes, ses pertes, les hommes fameux qui l'ont protégée ou combattue, qui en ont été la gloire ou l'opprobre, l'appui ou le fléau : voilà ce que devient la matière de nos observations historiques. Nous suivrons l'ordre des temps, comme M. de Voltaire ; mais nous ne releverons pas toutes ses erreurs : il faudroit pour cela, presque autant de volumes qu'il en a donnés lui-même. Nous nous arrêterons aux principales. Nous ferons voir, avec la der-

nière évidence , la fausseté de la plupart des choses qu'il affirme avec le plus d'assurance.

Pour peu qu'on soit attentif en lisant les ouvrages de M. de Voltaire , on s'aperçoit bientôt qu'il ne témoigne ordinairement que du mépris pour les auteurs Chrétiens et Catholiques, et qu'il écoute les payens et les ennemis de la catholicité comme des oracles. Pour le combattre plus efficacement , nous n'emploierons le plus souvent que le témoignage de ceux-mêmes dont il s'appuie. Ce qu'il dit contre les Chrétiens des premiers siècles , nous le réfuterons , autant qu'il sera possible , par le témoignage des payens mêmes. Et quand nous en serons à l'histoire des derniers siècles , nous aurons recours aux protestants eux-mêmes , pour réfuter les calomnies dont il charge les Catholiques. Dans toutes ces différentes occasions , nous emploierons les témoignages des auteurs contemporains , l'autorité des pièces les plus authentiques , et les secours d'une critique sage et éclairée.

En raisonnant sur les dogmes et contre les dogmes les plus essentiels du chris-

Seconde
partie de
cet. réf.

tianisme, M. de Voltaire prend quelquefois le ton le plus respectueux ; mais cette affectation de respect ne rend que plus dangereux le ton séducteur : il avertit qu'il faut toujours distinguer ce qui est du ressort de la philosophie, et ce qui est du ressort de la foi ; mais ensuite il trouve que tout est du ressort de la philosophie, et ainsi l'objet de la foi est anéanti et disparoît entièrement : il dit que nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations, qu'ils n'en sont pas moins respectés par les philosophes ; mais ce qui est contraire à une démonstration, est faux et absurde. On voit la conséquence qu'il faut tirer d'une pareille proposition.

Nous ne prétendons pas suivre M. de Voltaire pas à pas, et donner une réfutation légère et superficielle de toutes les erreurs répandues dans ses divers Ouvrages. Nous nous formerons un plan, dans lequel nous faisons entrer les principaux dogmes de la religion, ce qui y a rapport, ce qui en dépend, et ce qui y est nécessairement lié. Ce que nous trouverons dans les Ouvrages de M. de Voltaire qui y

est opposé, nous le rapporterons et nous le combattrons. Nous travaillerons en même temps à établir la vérité et à détruire l'erreur. Nous donnerons des principes pour éclairer, diriger et affermir l'homme qui veut étudier la religion, et pour prévenir l'impression que les écrits impies de tant de philosophes modernes pourroient faire. Ainsi cette partie dogmatique servira, non-seulement à la réfutation des écrits de M. de Voltaire, mais encore à la réfutation de tant d'ouvrages dangereux que l'impiété enfante tous les jours.

Nous commencerons par l'examen des Pensées sur l'administration publique, afin qu'on soit d'abord au fait de la manière dont M. de Voltaire pense, raisonne, et envisage les choses. Nous finirons par l'examen du Poëme sur la loi naturelle, qui sera comme un tableau en raccourci de tous ses principes.

Il s'est fait beaucoup d'écrits satyriques contre M. de Voltaire. Je puis dire que je n'en ai point lu, ou que je n'en ai presque rien lu. Ces sortes d'écrits ne sont nullement de mon goût.

On m'a pressé d'ajouter une troisième partie à cet Ouvrage, et de joindre les égarements de sa vie aux erreurs de ses écrits. On m'a fourni des mémoires pour cela. On a voulu me persuader qu'un recueil d'anecdotes choisies sur la vie de M. de Voltaire, en piquant la curiosité du public, donneroit plus de cours à mon livre. Mais j'ai trop d'horreur pour le caractère de médisant.

Ce que j'ai toujours désiré, et toujours regardé comme nécessaire dans notre siècle, c'est une sage réfutation des *Erreurs* répandues dans les *Œuvres* de Voltaire. Il ne s'en est point fait encore, qui soit venue à ma connoissance, que celle qui a pour titre : *l'Oracle des nouveaux Philosophes*. Mais cet Ouvrage, qui a été si bien reçu et si justement estimé, n'a point encore paru suffisant à bien des personnes toujours avides de s'instruire, et vivement zélées pour les droits de la Religion et de la raison. Plusieurs, en voyant dans *l'Essai sur l'Histoire générale*, cette affreuse collection de mensonges horribles, ou, pour mieux dire, cette sanglante et perpétuelle satire contre les Chrétiens; plu-

seurs auroient voulu des réponses plus détaillées, des réponses claires, précises, convaincantes, capables de porter la lumière dans l'âme, et de confondre la calomnie et le calomniateur. D'autres, voyant combien M. de Voltaire a varié et multiplié les attaques contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus saint, et que plusieurs de ces attaques n'ont point été repoussées par l'auteur de l'*Oracle*, souhaitoient de voir achever cette défense de la Religion. Or, tous les points qui n'ont pas été examinés, retrouvent ici leur place; ils font une partie essentielle de cet Ouvrage. Ainsi l'on pourra se flatter maintenant, d'avoir sur les Œuvres de Voltaire tous les éclaircissements que pouvoient desirer les amateurs de la Religion et de la vérité.

C'est le même ennemi, qui est attaqué dans l'ouvrage de l'*Oracle* et dans celui-ci. Mais les attaques sont toujours différentes, et dirigées vers des objets tout différents. Dans l'*Oracle*, on voit d'excellentes dissertations sur les principaux points de la Religion chrétienne; dissertations vives, lumineuses, triomphantes, et qui

Caract.
distinct.
des deux
Ouv.

attaquent avec succès tout le corps des Erreurs de Voltaire : ici, on prend les erreurs en détail. A chacun des traits calomnieux ou satyriques, des raisonnements faux, des mensonges avancés contre la Religion, on trouve la réponse ; et la réponse est présentée avec précision, dans sa plus grande clarté, sans aucun détour, et porte toujours la conviction. Dans l'Oracle, on prouve efficacement les vérités que M. de Voltaire combat : ici, on montre avec la plus grande clarté les erreurs où il tombe. L'un le force par le raisonnement ; l'autre fait apercevoir toutes ses contradictions, ses bévues, sa mauvaise foi. L'un, comme nous venons de le dire, attaque presque toujours le corps des erreurs ; l'autre n'en laisse presque aucune, qu'il ne détruise en détail. En un mot, rien n'est plus différent que ces deux Ouvrages le sont entr'eux ; et l'on ose bien assurer qu'il ne se trouvera pas dans celui-ci un seul fait qui ait été déjà discuté dans l'autre ; ni une réflexion, une remarque, un raisonnement qui en paroissent empruntés ou imités. La chose ne seroit guère possible, puisque cet Ou-

vrage a été fini avant que l'autre fût imprimé.

On reproche à l'auteur de l'Oracle, de s'être trop appesanti sur Voltaire ; de lui avoir imputé une noirceur et une impiété de sentiments qui révoltent : d'avoir malicieusement rassemblé , rapproché des traits épars , et qui n'étoient point faits les uns pour les autres , afin de charger le tableau de plus d'horreurs ; enfin d'en avoir fait un portrait plus affreux , que la vérité et la bienséance d'usage entre les personnes de lettres et de goût ne le permettent.

Mais l'auteur de l'Oracle, vous répond qu'il a fidèlement cité les endroits d'où il a emprunté tous ses traits ; que toutes les horreurs qu'il a mises dans la bouche de Voltaire , avoient auparavant coulé de sa plume ; et qu'il n'a fait que montrer un peu plus à découvert , ou rendre plus sensible ce que l'autre n'avoit osé qu'indiquer , et qu'il avoit artificieusement enveloppé. Quant au portrait , tout le monde convient , que dans l'art infernal de faire des portraits affreux , personne n'a jamais égalé M. de Voltaire ; que jamais on n'employa des couleurs plus noires que celles

dont il peint ceux qui ont excité sa jalousie , ou animé sa bile. Qu'on en juge par la manière dont il traite le plus parfait de nos poètes , le célèbre Rousseau , l'abbé Desfontaines , et tant d'autres Ecrivains que je pourrois nommer.

Pour moi, je ne puis ni ne dois blâmer la manière dont s'y est pris l'auteur de l'Oracle ; et je n'ai point jugé à propos de l'imiter. Il est différentes façons d'attaquer un ennemi. Toutes les troupes ne combattent pas de même ; et avec leurs différentes manières de combattre , elles peuvent toujours remporter des victoires. Je rends sans peine justice aux talents de M. de Voltaire. Mais je dois dire en même temps , que l'abus des talents a été dans lui aussi grand que les talents mêmes. Ses Œuvres attestent également l'un et l'autre. Si j'en entreprends l'examen critique , ce n'est point pour me déclarer son rival. Ce n'est que le respect pour la Religion , et le zèle pour des hommes chrétiens , qui me détermine. Ce n'est que sur la bonté de la cause , et sur la force de la raison , que je m'appuie. David , enfant et sans armes , terrassa le redoutable Goliath

armé de toutes pièces. Tu viens à moi, lui dit David ¹, avec l'épée, la lance et le bouclier ; et moi je ne veux point d'autres armes, que ma confiance au nom du Seigneur.

C'est avec les mêmes sentiments, que j'ai tenté cet ouvrage. Et ce n'est que du Seigneur, que j'en attends le succès.



¹ 5^e. Livre des rois. ch. 17.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS,

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

AUX deux volumes des *Erreurs de Voltaire*, nous en ajoutons un troisième qui, nous l'espérons, ne sera pas reçu de nos *Souscripteurs*, avec moins d'empressement que les premiers. Ce livre est aussi de M. l'abbé Nonnotte; et quoique peut-être moins répandu que ses autres ouvrages, il ne leur cède point en intérêt.

Le titre en annonce assez l'objet. C'est un coup d'œil général sur tous les écrits de Voltaire. L'auteur s'y est proposé de mettre, en quelque sorte, l'âme du sophiste à découvert; il démasque ses projets anti-religieux; il suit sa marche hostile et ténébreuse; il réfute ses paradoxes, mais avec l'énergie, la solidité de raisonnement qu'on lui connoît.

Ce petit ouvrage est loin d'être une apologie complète du Christianisme; mais,

outre les aperçus nouveaux qu'il renferme, c'est un résumé de tout ce que son plus dangereux ennemi, et un redoutable antagoniste de celui-ci, ont dit de plus saillant et de plus fort en faveur de leur cause. Les principales objections du premier, y sont présentées et brièvement résolues; et l'Auteur renvoie à ses autres écrits, pour le développement des preuves et une plus ample réfutation.

A ces titres suffisants pour mériter à cet opuscule l'accueil du public, s'en joint un autre. Les difficultés qu'en éprouva la publication, le recommandent et en garantissent le mérite. Achievé près d'un an avant la mort du philosophe de Ferney, il ne put paroître qu'après; et l'Auteur rebuté des obstacles qu'il rencontroit, eut besoin, pour en poursuivre l'impression, d'être ranimé par des amis sincères et éclairés de la Religion. Ils pensèrent que ce livre seroit utile, et nous avons cru aller au-devant des vœux du public, en le reproduisant à la suite d'un autre ouvrage dont il est naturellement le complément. Toutefois nous le vendrons séparément, pour satisfaire ceux qui, ayant déjà les

Erreurs de Voltaire, ne voudroient plus acheter que son *Esprit*; ou qui, des ouvrages de M. l'abbé Nonnotte, ne desireroient se procurer que ce dernier.

TABLE.

LES ERREURS HISTORIQUES.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.	page	v
AVERTISSEMENT des Éditeurs sur cette nouvelle Édition.		XXXIX
CHAPITRE I. — Des commencements de l'Église chrétienne.		1
CHAP. II. — De Dioclétien.		12
CHAP. III. — De la persécution de l'Église chré- tienne sous Dioclétien.		15
CHAP. IV. — De Constantin le Grand.		26
CHAP. V. — De l'apparition de la Croix à Cons- tantin.		38
CHAP. VI. De la fin des Persécuteurs.		41
CHAP. VII. — De l'Empereur Julien.		43
CHAP. VIII. — De l'Apostasie et de Julien.		49
CHAP. IX. — De Mahomet.		55
CHAP. X. — De Charlemagne.		60
CHAP. XI. — De la Religion du temps de Char- lemagne.		73
CHAP. XII. — De l'Origine et de la Puissance des Papes.		83
CHAP. XIII. — De Photius et du Schisme des Grecs.		91
CHAP. XIV. — De l'Espagne au huitième siècle.		99
CHAP. XV. — De quelques faits remarquables rapportés par Voltaire sous le neuvième siècle.		108
CHAP. XVI. — De la Papauté au dixième siècle.		113
CHAP. XVII. — De la Religion et de la supers- tition aux dixième et onzième siècles.		115

CHAP. XVIII. — Des Croisades.	126
CHAP. XIX. — Des Croisades du Nord.	157
CHAP. XX. — De la Croisade contre les Albigeois.	140
CHAP. XXI. — Du Concile de Constance.	148
CHAP. XXII. — De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.	158
CHAP. XXIII. — Des Héros Turcs.	165
CHAP. XXIV. — De l'Eglise, sous le pontificat de Léon X.	178
CHAP. XXV. — De Luther et du Luthéranisme.	197
CHAP. XXVI. De Calvin et du Calvinisme.	197
CHAP. XXVII. — D'Henri VIII, et de la révolu- tion de la religion en Angleterre.	202
CHAP. XXVIII. — D'Anne de Boulen.	205
CHAP. XXIX. — De Marie, Reine d'Angleterre.	209
CHAP. XXX. — De Cranmer, archevêque de Cantorbéry.	212
CHAP. XXXI. — De la Reine Elizabeth.	214
CHAP. XXXII. — De Marie Stuart.	220
CHAP. XXXIII. — De la religion sous François I.	226
CHAP. XXXIV. — De l'Inquisition.	256
CHAP. XXXV. — De Philippe II, Roi d'Espagne.	241
CHAP. XXXVI. — De la fondation de la républi- que de Hollande.	247
CHAP. XXXVII. — De la Conspiration d'Am- boise.	257
CHAP. XXXVIII. — Des mœurs des protestants sous les derniers Valois.	262
CHAP. XXXIX. — De la France sous Charles IX et sous Henri III.	266
CHAP. XL. — De la Conversion de Henri IV.	273
CHAP. XLI. — Du règne de Henri IV.	280
CHAP. XLII. — De Jacques I, Roi d'Angleterre.	284
CHAP. XLIII. — Révolution de la Religion Chré- tienne au Japon,	289

CHAP. XLIV. — De la Suède au seizième siècle.	296
CHAP. XLV. — De la Hollande au dix-septième siècle.	302
CHAP. XLVI. — Remarques sur l'introduction à l'histoire du siècle de Louis XIV.	308
CHAP. XLVII. — Minorité et règne de Louis XIV, jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin.	315
CHAP. XLVIII. — Du Cardinal Mazarin.	316
CHAP. XLIX. — De Cromwel.	320
CHAP. L. — Du grand Condé.	326
CHAP. LI. — Du vicomte de Turenne.	328
CHAP. LII. — De Jacques II, Roi d'Angleterre.	330
CHAP. LIII. — Parallèle de Louis XIV avec le Prince d'Orange.	333
CHAP. LIV. — De la Philosophie et des beaux arts sous Louis XIV.	335
CHAP. LV. — Des Finances.	341
CHAP. LVI. — De la Cour de Rome et des affaires ecclésiastiques.	343
CHAP. LVII. — Du Calvinisme.	351
CHAP. LVIII. — De la révocation de l'édit de Nantes.	357
CHAP. LIX. Du Jansénisme.	363
CHAP. LX. — Du Quiétisme.	367

LES ERREURS

HISTORIQUES.



Erit enim tempus , cùm sanam doctrinam non sustinebunt , sed ad sua desideria coaccervabunt sibi magistros , prurientes auribus , et à veritate quidem auditum avertent , ad fabulas autem convertentur.

2. ad TIMOTH. c. 4.

CHAPITRE PREMIER.

Des commencements de l'Église chrétienne.

LE début de M.^r de Voltaire , dans son Histoire Générale , est bien digne d'un Chrétien qui respecte sa religion , et d'un historien philosophe qui ne cherche que la vérité. La première chose qu'il se propose , c'est de réformer les idées trop avantageuses que les Chrétiens se sont faites de la manière dont leur religion s'établit sur la terre , il y a dix-sept siècles. Ensuite il veut détruire les pré-

jagés où nous sommes, que pendant trois siècles entiers, cette Religion fut toujours combattue et persécutée, et toujours victorieuse et triomphante. Enfin, il entreprend de venger les anciens maîtres du monde, du reproche de ces cruautés barbares, que l'ignorance chrétienne, dit-il, leur attribue, et dont elle regarde les règnes comme une Saint-Barthelemi continuelle¹.

« Ce qui est certain, dit-il gravement, c'est que le génie du Sénat ne fut jamais de persécuter personne pour sa créance. Aucun des Césars n'inquiéta les Chrétiens, jusqu'à Domilien. »

Ce qui est certain, c'est que Voltaire affirme, avec la plus grande hardiesse, ce dont il ne pourroit pas former la moindre apparence de preuve. Le ton décisif qu'il prend, peut en imposer à ceux qui ne sont pas instruits; mais il fait pitié à ceux qui sont un peu éclairés; et il est très-aisé de démontrer que rien n'est plus faux, que ce qu'il nous donne pour certain. Les auteurs payens attestent qu'il y eut des Chrétiens condamnés à la mort sous Néron. Les Pères de l'Église grecque et ceux de l'Église latine reconnoissent de concert, dès les premiers siècles, que les fameux apôtres Saint Pierre et Saint Paul, furent martyrisés à Rome sous l'empire de Néron. Le grand Constantin, le premier des Empereurs qui renouça à l'idolâtrie pour embrasser le Christianisme, rend le même

¹ Histoire générale, chap. V.

témoignage. Malgré cela, Voltaire nous assure qu'aucun des Césars n'inquiéta les Chrétiens, jusqu'à Domitien. Faut-il se rendre à son autorité?

« Voici maintenant comment il raisonne, pour prouver ce qu'il a avancé. « Les Juifs, » dit-il, accusèrent les Chrétiens de l'incendie qui consuma alors une partie de » Rome. Il étoit aussi injuste d'imputer cet » accident aux Chrétiens qu'à l'Empereur. » Mais il falloit appaiser le peuple, qui se » soulevoit contre des étrangers également » haïs des Juifs et des Romains. On abandonna quelques infortunés à la vengeance » publique. Il semble qu'on n'auroit pas dû » compter parmi les persécutions faites à leur » foi, cette violence passagère. Elle n'eut rien » de commun avec leur religion qu'on ne » connoissoit pas, et que les Romains confondoient avec le Judaïsme, protégé par les » lois.

Examinons un moment la force et la justesse de ce raisonnement de Voltaire. 1.^o Il dit que les Juifs accusèrent les Chrétiens, et il suppose que les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs. Mais dans cette supposition, est-il croyable que les Juifs eussent formé une accusation dans laquelle ils auroient été eux-mêmes infailliblement compris et nécessairement enveloppés? Mais pourroit-il citer quelque auteur de ce temps-là, qui ait parlé de cette accusation des Juifs contre les Chrétiens? Malgré toute son érudition, j'ose lui donner le défi d'en citer aucun. Il

met donc ce qu'il imagine, à la place des faits historiques.

2.^o Il dit que pour appaiser le peuple, on abandonna quelques infortunés à la vengeance publique, mais que ce ne fut qu'une violence passagère.

Les détails que fait Tacite des tourmens horribles qu'on fit souffrir aux Chrétiens, s'accordent parfaitement avec ce que nous disent les fastes du Christianisme; mais ils ne s'accordent nullement avec ce que nous dit M. de Voltaire.

5.^o Il remarque qu'il étoit aussi injuste d'imputer cet accident aux Chrétiens, qu'à l'Empereur.

Et moi, je remarque que M. de Voltaire est le premier et le seul défenseur qu'ait encore trouvé Néron parmi les écrivains. Le client est bien digne d'un pareil défenseur, et la cause d'un pareil avocat. Les payens ne jugèrent pas si favorablement de Néron. Suétone dit expressément, que ce fut cet empereur qui fit mettre le feu à la ville de Rome¹. Tacite, sans l'assurer positivement, dit qu'il est très-vraisemblable qu'il fut l'auteur de l'incendie, et qu'il ne persécuta les Chrétiens, que pour faire retomber sur eux tout l'odieux de cet affreux désastre, dont on l'accusoit d'être l'auteur².

Voilà comment M. de Voltaire justifie Néron; voici maintenant comment il s'y prend pour justifier encore Domitien.

¹ Suet. Nero. — ² Tacit., an. 1. 15.

« Dion-Cassius dit qu'il y eut sous cet em-
 » pereur quelques personnes condamnées
 » comme athées, et comme imitant les mœurs
 » des Juifs. Il paroît que cette vexation ne fut
 » ni longue, ni générale. On ne sait précisé-
 » ment ni pourquoi il y eut quelques Chré-
 » tiens bannis, ni pourquoi ils furent rap-
 » pelés. »

Il y a deux remarques intéressantes à faire sur ces paroles citées, mais falsifiées par Voltaire. 1.^o Ce que Dion-Cassius dit en cet endroit, est tout différent de ce que Voltaire lui fait dire : 2.^o Nous trouvons dans ce même historien la preuve la plus convaincante de la persécution qu'excita Domitien.

Cet empereur, dit-il, fit mourir le consul Clémens, qu'on accusa d'impiété. On condamna aussi un grand nombre de personnes qui avaient embrassé la religion des Juifs. Les uns furent mis à mort, les autres perdirent leurs biens, et Domitilla fut reléguée dans une isle¹. Il faut remarquer que cette Domitilla étoit chrétienne, et fut ensuite condamnée à mort pour sa religion, aussi bien que Nérée et Achillée qui étoient des officiers de sa maison. Théodora et Euphrosine, qui servoient cette princesse, eurent aussi le même sort. Toutes les annales chrétiennes et les martyrologes en font mention. Le consul Flavius Clémens est aussi reconnu pour chrétien et pour martyr, par le plus grand nombre des écrivains ecclésiastiques. Voilà

¹ Dion. Cassius. Domitien.

donc les auteurs chrétiens et payens d'accord entr'eux; et M. de Voltaire n'est d'accord ni avec les uns, ni avec les autres, ni avec la vérité.

Le même Dion-Cassius, en parlant de Nerva qui avoit succédé à Domitien, s'exprime encore ainsi : au reste, Nerva fit délivrer tous ceux qui avoient été accusés d'impiété envers les Dieux. Il les fit absoudre. Il rappela les exilés. Il défendit d'accuser dans la suite personne d'impiété et de judaïsme ¹.

Pour bien sentir la force des paroles que nous venons de rapporter, il faut remarquer : 1^o. Que le crime d'impiété envers les Dieux étoit le crime dont on accusoit les Chrétiens, parce qu'ils n'adoroient point les idoles. 2^o. Nerva les fit absoudre et délivrer. Il y avoit donc encore des Chrétiens dans les prisons, et accusés, lorsque ce Prince monta sur le trône. 3^o. Il rappela les exilés. Cela s'accorde avec ce que nous dit l'Histoire ecclésiastique du martyre et de l'exil de Saint Jean et de plusieurs autres Chrétiens. 4^o. Il défendit d'accuser dans la suite personne d'impiété ou de judaïsme. Ces accusations avoient donc lieu auparavant. Il y avoit donc auparavant une persécution contre les Chrétiens. Car, comme on les confondoit avec les Juifs, c'étoient eux que ces accusations et ces persécutions regardoient.

Si M. de Voltaire ne se pique pas autrement d'être bon Chrétien, il se pique au moins

¹ Dion Cassius, Nerva.

d'être bon critique. Mais, dans cette occasion, il n'a l'avantage ni d'un côté ni de l'autre. Il ne réussit pas mieux dans une autre, lorsque, rapportant un fait cité par Tertullien, Égésippe et Eusèbe, et ne trouvant pas ce fait à son gré, il s'écrie : voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés. Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise de l'Essai sur l'Histoire générale : voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par un homme qui n'étoit ni pieux, ni éclairé ?

' Après avoir fait ses efforts pour rayer du catalogue des Martyrs, les Chrétiens qui souffrirent pour leur religion dans le premier siècle, il veut encore en ôter ceux qui souffrirent dans le second ; et voici comme il s'y prend pour cela.

« Nerva, dit-il, Trajan, Adrien, les Antonins ne furent point persécuteurs ; Marc-
 » Aurèle ordonna qu'on ne poursuivit point
 » les Chrétiens pour cause de religion. Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe,
 » Gallicien les protégèrent ouvertement. Ils
 » eurent donc tout le temps d'étendre et de
 » fortifier leur Eglise naissante. Ils jouirent
 » d'une si grande liberté, qu'ils avoient pu-
 » bliquement, dans plusieurs provinces, des
 » églises élevées sur les débris des temples
 » abattus. »

Il y a quelques lieux de vérité et beaucoup d'altération, d'exagération et de fausseté dans ce qui avance là M. de Voltaire. Il est bien vrai que Nerva, qui régna si peu, ne

fut point persécuteur. Mais notre historien philosophe est bien en défaut, quand il assure que Trajan ne le fut point. Pour le convaincre de sa méprise, je ne citerai pas les actes du fameux martyr Saint Ignace, évêque d'Antioche, ni quantité d'autres pièces semblables dont l'authenticité est évidente. Je ne citerai que des auteurs payens, pour lesquels il a beaucoup plus d'égard et de respect que pour les Chrétiens.

Pline, étant gouverneur de Bithinie, consulte Trajan sur la manière dont on doit en user envers les Chrétiens, et il lui rend compte en même-temps de ce qu'il a déjà fait¹. Après avoir donné les plus grands éloges à leurs vertus, il fait remarquer leur multitude immense qui remplissoit les villes et les campagnes. Il dit qu'il a fait éprouver les plus vives tortures à leurs domestiques, et qu'il n'a pu découvrir aucun crime dans eux. Il ajoute qu'ayant fait venir à son tribunal les Chrétiens qu'on lui avoit déférés, il avoit renvoyé absous ceux qui avoient renoncé au Christianisme, et condamné à la mort ceux qui avoient voulu y persister.

L'empereur lui répond en approuvant sa conduite. Il lui dit qu'il ne faut point faire de recherche des Chrétiens, mais qu'il faut cependant les punir, lorsqu'ils sont dénoncés, à moins qu'ils ne renoncent à leur religion en sacrifiant aux Dieux².

¹ Pline, livre 10, épître 102. — ² Pline, livre 10, épître 105.

Voilà l'empereur de qui on assure hardiment, qu'il n'a jamais été persécuteur des Chrétiens. De-là on peut conclure trois choses : 1.^o Que quoiqu'il n'y ait pas toujours eu des édits généraux pour persécuter les Chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, la persécution n'en avoit pas moins lieu, et n'en étoit pas moins autorisée par le prince ; 2.^o Que si Pline, un philosophe des plus aimables et des plus humains de l'antiquité, faisoit cependant couler le sang des Chrétiens ; que doit-on penser de ceux dont les mœurs n'étoient pas si douces, et dont la manière de penser n'étoit pas si raisonnable ? 3.^o Que ce qui s'est passé sous Trajan a bien pu avoir lieu sous d'autres empereurs ; et nous avons plusieurs actes authentiques qui démontrent que cela est en effet arrivé. Enfin, la lettre qu'écrivit Adrien en faveur des Chrétiens, fait bien voir qu'on ne laissoit pas de les persécuter, quoiqu'il n'y eût point de nouvel édit contre eux. Cette lettre se trouve dans l'histoire d'Eusèbe de Césarée.

Venons maintenant à Marc-Aurèle. Il est vrai que cet empereur ordonna qu'on ne poursuivît point les Chrétiens pour cause de religion. Mais il faut remarquer aussi, que cette ordonnance ne se fit qu'après la victoire remportée sur les Marcomans, la treizième année de son empire. Il faut remarquer encore, que cet empereur qui fut surnommé le philosophe, étoit, malgré sa philosophie, extrêmement attaché au culte des idoles. Il étoit toujours environné de victimes et d'égorgeurs,

ainsi que s'expriment les historiens. C'est ce qui donna lieu à la fiction badine d'une respectueuse remontrance des bêtes à cornes à l'empereur, lorsqu'il partit de Rome pour aller commander ses armées. La conclusion de cette remontrance, étoit la triste doléance de ces pauvres bêtes, qui s'écrioient :

Prince, c'est fait de nous, si vous êtes vainqueur.

An sù nikèsès oumeis apalómcta.

Enfin, ce que tous les historiens nous disent du caractère de ce prince, doit nous faire juger qu'il étoit assez superstitieux pour persécuter les Chrétiens, et assez équitable pour suspendre quelquefois la persécution. Aussi l'Asie, les Gaules et l'Italie furent-elles inondées du sang des fidèles sous son empire. La seule ville de Lyon en fournit alors un grand nombre, dont Eusèbe nous a conservé les actes, écrits par ceux mêmes qui avoient été les témoins de leurs combats. Marc-Aurèle, auquel M. de Voltaire a tant de dévotion, doit donc être mis aussi au nombre des persécuteurs de l'église.

J'avoue bien que les Chrétiens furent en paix sous les empereurs Caracalla, Alexandre, Héliogabale, Philippe, Gallien, et que quelques-uns de ces princes les protégèrent; mais il faut dire qu'ils furent en paix, relativement à l'état où ils avoient été sous les autres princes : car, cela n'empêcha pas qu'il n'y eût encore un bon nombre de martyrs sous leurs règnes.

M. de Voltaire vient enfin aux persécutions sanglantes de Décius et de Maximin. Il ne peut pas s'empêcher de les avouer, mais il ne veut pas que la Religion en ait été la cause, ni par conséquent qu'elles aient donné de véritables martyrs. « Si Décius et Maximin, dit-il, persécutèrent les Chrétiens, ce fut pour des raisons d'Etat : Décius, parce qu'ils soutenoient le parti de la maison de Philippe ; Maximin, parce qu'ils soutenaient Gordien. » Mais, quelle preuve pourroit-il donner de ce qu'il avance avec tant de hardiesse ? de quel auteur pourroit-il s'appuyer ? Quel fait pourroit-il citer ? Quelle ligue, quelle conjuration pourroit-il nommer, où les Chrétiens aient eu part ? Tertullien défioit les Romains de son temps de citer une seule conjuration où les Chrétiens fussent entrés. Nous donnons le même défi à Voltaire.

Les Dèce et les Maximin firent mourir dans les tourmens un grand nombre de Chrétiens. L'Eglise les regarda comme des victimes immolées à leur foi ; elle recueillit et conserva avec soin leurs précieux restes : elle respecta leur mémoire. Si ces martyrs n'étoient que des factieux et des révoltés, l'Eglise n'étoit donc aussi qu'une assemblée de fanatiques, de brouillons et de superstitieux. Mais qui oseroit le penser ? Et ne faudra-t-il pas une autorité plus respectable que les satyres et le fiel de Voltaire, pour nous le persuader ?

CHAPITRE II.

De Dioclétien.

C'ÉTOIT l'usage chez les Romains de faire de temps en temps des panégyriques à la gloire de leurs empereurs. Il arrivoit souvent, que dans ces sortes de discours on louoit sans pudeur les princes les plus méchants, et qu'on représentoit comme des hommes admirables ceux qui méritoient le plus d'être détestés. C'est principalement de ces sortes de discours que M. de Voltaire emprunte les traits par lesquels il nous peint un des plus fameux ennemis du Christianisme ¹. Il nous représente Dioclétien comme un des plus grands princes qui ait jamais été, qui fit la guerre en héros, qui gouverna en sage, et mourut en philosophe ².

« Il parcourut plusieurs fois, dit-il, les provinces de l'empire, pour y porter l'abondance et la joie ; il embellit les villes, fit fleurir les arts, et devint l'objet du respect et de l'amour de l'orient et de l'occident. Il fut même un protecteur continuel des Chrétiens jusqu'aux dernières années de son empire, qu'il fut forcé d'en punir quelques-uns, qui étoient des hommes brouillons, emportés et factieux ».

¹ Histoire générale, ch. V. — ² Mélanges, ch. LXI.

C'est ainsi que Voltaire nous apprend à juger de Dioclétien et des martyrs. Je crois bien qu'il ne seroit pas panégyriste si enthousiaste, si ce prince n'eût pas été idolâtre et persécuteur. Mais, quoi qu'il en soit, examinons, avec le secours des auteurs payens, si l'on peut retrouver dans Dioclétien cet héroïsme brillant, cette haute sagesse et cette rare philosophie, dont M. de Voltaire lui fait honneur.

On trouve d'abord que, pour les talens militaires, Dioclétien ressembloit assez à Auguste, qui faisoit bien plus heureusement la guerre par ses généraux que par lui-même¹. Il étoit plutôt adroit et heureux politique, que grand capitaine². Dès qu'il eut été déclaré empereur, il marcha contre Carin qui tenoit encore tout l'occident, et lui livra bataille; mais il fut entièrement défait³. Cependant son bonheur répara la honte de sa défaite. Les soldats de Carin, mécontents de lui après sa victoire, le tuèrent, et vinrent se rendre à Dioclétien qui fuyait. La guerre d'Egypte fut plutôt une exécution militaire contre cette province, qu'une guerre véritable. Les guerres des Gaules, de Perse et d'Angleterre ne furent conduites et terminées que par Maximien Hercule, Maximien Galère et Constance Chlore, père du grand Constantin. Dioclétien n'y eut aucune part. On cherche encore où étoit ce brillant héroïsme.

¹ Eutrope. — ² Aurelius Victor. — ³ Eutrope.

Quelques lois qu'on a de cet empereur, et qu'on trouve encore dans le Code Théodosien, prouvent bien qu'il avoit quelquefois de bonnes vues. Mais les changements qu'il fit dans le gouvernement de l'empire, prouvent également qu'il manquoit souvent de prudence, de sagesse et de génie. Les payens ont été les premiers à blâmer ce grand nombre d'empereurs qu'il fit, et qui, ayant chacun une cour somptueuse, épuisoient l'empire par sa dépense. La multitude des officiers qu'il créa, accabloit les peuples. Il chargea d'impôts l'Italie, qui en avoit été presque entièrement exempte jusqu'alors. Il se fit mépriser des Romains par son avarice. Tout cela ne prouve guère cette haute sagesse que Voltaire lui attribue.

Enfin, il nous donne Dioclétien comme un philosophe supérieur aux autres hommes; et les payens nous le représentent comme le plus fastueux et le plus foible des princes ¹. Aurélius Victor et Eutrope disent qu'il fut le premier qui renouvela l'extravagance des Caligula et des Domitien, en se faisant rendre les honneurs divins; et que, bien loin d'imiter la modestie des autres princes, qui n'avoient rien de particulier dans leur habillement que le manteau de pourpre, Dioclétien étoit toujours couvert de perles et de pierreries, comme une reine de Perse ². Ils nous le représentent comme un prince naturellement porté à la sévérité et à la cruauté, mais qui cherchoit à

¹ Aurélius Victor, 2.^e partie. — ² Eutrope livre 9.^e

en rejeter tout l'odieux sur ses collègues et sur ses ministres. Enfin , ils ne nous le montrent dans ses dernières années , que comme un homme toujours tremblant , inquiet , irrésolu , terminant sa vie par le poison , comme l'ont écrit quelques-uns , ou selon d'autres , d'une manière qui ne ne fait pas plus d'honneur à cette philosophie que Voltaire admire tant dans lui ¹.

Cette idée que nous donnons de Dioclétien est toute appuyée sur les témoignages des auteurs payens. Je n'ai point voulu emprunter ceux des auteurs chrétiens , que Voltaire accuse d'avoir écrit par un zèle qui est très-louable , mais qui n'est pas adroit. Il paroît que les payens méritent également sa censure ².

CHAPITRE III.

*De la persécution de l'Église chrétienne ,
sous Dioclétien.*

« L'IGNORANCE chrétienne , dit M. de Vol-
» taire , se représente d'ordinaire Dioclé-
» tien comme un ennemi armé sans cesse
» contre les fidèles , et son règne comme
» une Saint-Barthelemi continuelle³. C'est ce
» qui est entièrement contraire à la vérité. »

Toute l'idée qu'il veut que nous nous faisons de la persécution de Dioclétien , c'est

¹ Eutr., l. 9. — ² Mèl, ch. LXI. ³ Hist. gén. ch. V.

que, si les Chrétiens furent maltraités sous son empire, ce ne fut que malgré lui, et par leur faute : c'est que cette persécution ne dura qu'un petit nombre d'années, et ne donna qu'un très-petit nombre de martyrs : c'est qu'on n'y exerça point ces cruautés inouïes dont parlent les auteurs chrétiens : c'est que la plupart de nos actes des martyrs ne sont pas à l'épreuve d'une critique éclairée. Donnons quelques moments à examiner si la critique de M. de Voltaire lui-même est aussi éclairée qu'elle est hardie.

Il assure d'abord que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous ce prince¹. Cependant nous avons un très-grand nombre de monuments authentiques, qui contredisent ce que Voltaire donne ici pour très-certain. Les actes proconsulaires des martyrs en montrent une très-grande multitude, qui ont été mis à mort dès les premières années du règne de Dioclétien². On en voit dans la Palestine, en Egypte, à Rome, dans les Gaules, en Asie et dans plusieurs autres provinces de l'empire, avec le nom des consuls qui étoient alors³. La légion thébaine fut massacrée dans les Gaules en 286. Saint Sébastien, qui étoit officier dans les gardes prétoriennes, fut martyrisé sous les yeux et par les ordres de Dioclétien lui-même, l'an 287. Les actes des saints Taraque, Andronique et Probe font voir que la persécution étoit très-allumée

¹ Histoire générale, chap. V. — ² Eusebius chrono.
— ³ Voyez les actes dans Baron, et D. Ruinart.

en 290. Comment M. de Voltaire ose-t-il assurer que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années du règne de Dioclétien ? Il continue selon la même idée , et il dit :

« On afficha un édit par lequel les Chrétiens seroient privés de tout honneur et de toute dignité , leurs temples et leurs livres brûlés. Un Chrétien arracha et mit en pièces publiquement l'édit impérial. Ce n'étoit pas là un acte de religion , c'étoit un emportement de révolte. Il est donc très vraisemblable qu'un zèle indiscret , et qui n'étoit pas selon la science , attira cette persécution funeste. Mais il n'y eut point de peine de mort décernée contre les fidèles. »

Ne diroit-on pas , à entendre M. de Voltaire , que les Chrétiens , après avoir irrité les empereurs , par leur emportements de révolte , auroient eu encore à se louer de leur douceur et de leur modération ? Mais il faut bien se garder de se fier à ses récits , si l'on veut savoir la vérité. Il est vrai qu'il parut en 302 un édit , par lequel il étoit ordonné de brûler les temples et les livres des Chrétiens , de priver leurs personnes des dignités dont ils étoient revêtus , et de vendre comme des esclaves ceux qui n'auroient aucune dignité¹. Mais bientôt après il en parut un autre , par lequel ils étoient condamnés aux supplices , s'ils refusoient de sacrifier aux Dieux. C'est Eusèbe , auteur contemporain , qui rapporte

¹ Eusèbe , hist. livre 8.^o

ce second édit , et qui nous apprend qu'un Chrétien de Nicomédie , et qui étoit de la plus haute qualité , l'ayant lu , en fut indigné , et l'arracha publiquement. Il est certain que l'action de ce Chrétien fut répréhensible dans un Chrétien , parce qu'il n'est jamais permis aux sujets de manquer de respect aux puissances , quand même les puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux sujets.

Mais je demande ici à M. de Voltaire : 1°. Si un semblable édit n'étoit pas évidemment injuste , et s'il ne violoit pas les droits les plus sacrés ? 2°. Si c'étoit-là une raison suffisante pour inonder tout l'empire de sang chrétien ? 3°. S'il y avoit de quoi échauffer si vivement sa bile contre un Chrétien , imprudent à la vérité , mais après tout , généreux et zélé pour sa religion ? Il semble que Dieu désapprouva moins que M. de Voltaire l'action de ce Chrétien , puisqu'il lui procura l'honneur du martyre. Après diverses tortures , il fut condamné à être brûlé à petit feu , dit Eusèbe ; et il soutint ces tourments avec un courage et une joie qui étonna les payens même.

Nos martyrs les plus généreux ne sont jamais aux yeux de Voltaire que des fanatiques et des rebelles. Il altère sans pudeur la vérité , pour obscurcir et flétrir leur vertu. Qu'on en juge par ce qu'il dit du martyr saint Marcel , qui étoit capitaine dans la légion Trajane. Voici comment il s'exprime :

» Un centurion , nommé Marcel , assistant
 » à une fête qu'on donnoit pour la victoire
 » de Galère , jeta par terre sa ceinture et ses

» armes, disant tout haut qu'il étoit Chrétien, et qu'il ne vouloit plus servir des payens. Le zèle de Marcel étoit pieux, mais il n'étoit pas raisonnable. Si dans la fête qu'on donnoit, on mangeoit des viandes offertes aux dieux, la loi n'ordonnoit point à Marcel d'en manger. Le christianisme ne lui ordonnait point de donner l'exemple de la sédition, et il n'est point de pays au monde où l'on ne punit une action si téméraire. »

Il ne faut qu'un mot de réponse, pour faire connoître la sagesse de cet officier chrétien, et l'odieuse iniquité des jugemens et des déclamations de Voltaire. Marcel ne renonça aux armes, que parce qu'on vouloit le faire renoncer au christianisme. Les actes de son procès qu'on a encore, en sont une preuve démonstrative.

Comme il vit qu'on le vouloit faire sacrifier aux dieux et aux empereurs, il jeta par terre sa baguette et son ceinturon, et dit¹ : Si la condition des militaires est telle, qu'ils soient obligés de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je jette ma baguette et mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, et je renonce aux armes. Ce n'est que sur cela qu'il fut jugé et condamné. Qu'y a-t-il donc dans ces paroles qui montre un zèle déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable? Telles sont cependant les qualifications que M. de Voltaire donne à la conduite du saint martyr Marcel.

¹ Acta Marcelli, apud D. Ruinart.

Voici maintenant la manière dont il s'y prend pour faire évanouir l'idée des tourments horribles que nos martyrs ont soufferts. « Il » est certain, dit-il, qu'il y eut beaucoup de » chrétiens tourmentés dans l'empire. Mais » il est difficile de concilier avec les lois ro- » maines tous ces tourments recherchés, ces » mutilations, ces langues arrachées, ces » membres coupés et grillés, ces attentats à » la pudeur faits publiquement contre l'hon- » nêteté publique. »

Cela n'est point difficile à concilier, quand on est un peu versé dans l'histoire, et qu'on connoît quel fut le caractère et le génie du peuple romain. Ne sait-on pas que jamais peuple ne fut plus inhumain dans les supplices qu'il ordonnoit, et que les empereurs se conformèrent à ce génie féroce et sanguinaire ? Ne sait-on pas que les chevalets, les peignes de fer dont on déchiroit les côtés des suppliciés, et dont il est si souvent parlé dans les actes des martyrs, étoient les tortures usitées chez les Romains ? Ne sait-on pas que les condamnations à être brûlé, ou à être dévoré par les bêtes féroces, étoient très-communes parmi eux ? Tacite, Suétone, Jules Capitolin ne nous font-ils pas des détails affreux de ces différents genres de supplices ? Ce que disent Lactance, Eusèbe et les autres auteurs chrétiens, n'est donc point contre la vraisemblance ; et c'est donc à pure perte que M. de Voltaire les veut faire passer pour des exagérateurs et pour des critiques peu éclairés.

Il sent bien que c'est inutilement qu'il s'efforce d'ôter à l'Eglise la gloire de ses martyrs. Les monuments les plus authentiques parlent trop haut contre lui. C'est pour cela qu'il se retranche ensuite à diminuer autant qu'il peut le nombre de ceux qui ont donné leur sang pour attester la vérité de la religion. « Il est fait mention , dit-il , d'environ » deux cents martyrs , vers ces derniers temps » de Dioclétien , dans toute l'étendue de l'em- » pire romain. »

Remarquez que c'est après quatorze cents ans , malgré l'autorité des auteurs les plus respectables , et sans en apporter aucune preuve , que Voltaire l'assure. Le livre des pontifes romains , dans lequel on tenoit un compte exact de tous ceux qui avoient sacrifié leur vie à leur foi , en compte plusieurs milliers immolés en un mois dans la persécution de Dioclétien¹ Baronius rapporte que Maximin fit mettre le feu à une église toute remplie de Chrétiens , et les y laissa tous consumer. Plusieurs actes des martyrs nous en présentent quelquefois des cinquante et soixante massacrés en même temps. Eusèbe écrit qu'une ville de Phrygie étant toute chrétienne , on en fit mourir tous les habitans jusqu'au dernier². Et Voltaire nous assure , qu'il n'y a pas eu plus de deux cents martyrs dans toute l'étendue de l'empire romain vers ces derniers temps de Dioclétien.

¹ Voyez Baron , sous Dioclétien. — ² Eusèbe , hist. livre 8.^e , chapitre 9.^e

Voici enfin le dernier coup qu'il s'efforce de porter à la gloire de nos martyrs. Il prétend que ces pièces, qui sont connues sous le nom des actes des martyrs, ne sont que des pièces méprisables, sans critique, sans autorité, sans vraisemblance. Il dit que le zèle de Lactance contre les empereurs payens est très-louable, mais qu'il n'est pas adroit. On est bien sûr que son zèle contre les martyrs n'est pas aussi louable. Mais est-il plus adroit ?

Pour nous faire voir combien peu on doit se fier aux actes des martyrs, il choisit ceux de saint Romain, pour exercer sa critique¹. Il croit y trouver des impossibilités et des absurdités; il trouve étrange que Fleury ait rapporté de semblables faits, bien plus propres, dit-il, au scandale qu'à l'édification. Voici comment il parle sur ce martyr.

» Les actes sincères nous rapportent que
 » l'empereur étant dans Antioche, le préteur
 » condamna un petit enfant à être brûlé.
 » Une grande pluie éteignit le bûcher, et le
 » petit garçon en sortit sain et sauf, en deman-
 » dant : où est donc le feu ? Les actes ajoutent
 » que l'empereur le fit délivrer, mais que le
 » juge ordonna qu'on lui coupât la langue.
 » Il n'est guère possible de croire qu'un juge
 » ait fait couper la langue à un petit garçon
 » à qui l'empereur avait pardonné. »

M. de Voltaire raconte ensuite comment cet enfant, après avoir eu la langue coupée,

¹ Mélanges, chapitre 5.^e

parla avec une volubilité plus grande qu'auparavant, et il plaisante sur ce prétendu miracle. Après cela, il ajoute : « Vous remarquerez que dans cette année 303, où l'on prétend que Dioclétien étoit présent à toute cette belle aventure dans Antioche, il étoit à Rome, et qu'il passa toute l'année en Italie. »

Mais vous remarquerez aussi que M. de Voltaire, en voulant contredire les actes des martyrs, se contredit lui-même. Il affirme ici que Dioclétien passa toute cette année 303 en Italie ; et deux pages plus haut il dit, que cette même année 303 Dioclétien étoit à Nicomédie, où il fit publier son édit contre les chrétiens. M. de Voltaire ne manque ni de mémoire, ni de discernement. D'où peut donc venir la contradiction ? Elle vient apparemment du même principe que les fréquentes falsifications. Les actes de S. Romain ne sont point tels qu'il les présente. Ils portent que le martyre de ce jeune chrétien arriva la dix-neuvième année de l'empire de Dioclétien, et que ce Saint, après avoir été condamné au feu et avoir eu la langue coupée, fut remis en prison, où il demeura encore fort longtemps. Enfin, comme la solennité des fêtes qu'on célébroit dans tout l'empire, pour la vingtième année du règne de l'empereur, approchoit, et qu'on avoit coutume de délivrer alors les prisonniers, le saint martyr fut étranglé dans sa prison trois jours avant le commencement des réjouissances. Les actes nous apprennent que Dioclétien étoit en Asie au

commencement de la persécution, et Lactance dit qu'il arriva à Rome vers la mi-novembre. Par-là les faits se développent, la vérité paroît, les erreurs et les calomnies de Voltaire sont démontrées. Sa critique sur le martyre de Saint Maurice et de toute sa légion, n'est pas plus heureuse que celle qu'il fait sur les actes de Saint Romain. Il ne présente le martyre de ces généreux soldats, que comme une fable mal conçue et mal imaginée.

« Cette histoire, dit-il, ne fut écrite que
 » près de deux cents ans après par l'abbé
 » Eucher, qui la rapporte sur des ouï-dire.
 » Mais comment Maximien Hercule auroit-il
 » appelé d'orient cette légion, pour aller ap-
 » paiser une sédition dans les Gaules? Pour-
 » quoi se seroit-il défait de six mille six cents
 » bons soldats? Comment tous étoient-ils chré-
 » tiens sans exception? Qui les auroit massa-
 » crés? Si ce fait incroyable pouvoit être
 » vrai, comment Eusèbe l'eût-il passé sous si-
 » lence? etc. »

Voilà bien des pourquoi et des comment, qui ne signifient pas grand chose; et ce n'étoit pas la peine d'employer tant de paroles, pour ne donner que de si foibles raisons.

L'auteur de l'histoire de ces martyrs est Saint Eucher, qui étoit un riche sénateur, et qui fut ensuite archevêque de Lyon. Il recueillit les monuments qu'on avoit conservés à Agaune, du martyre de ces soldats. Il en apprit plusieurs circonstances par Isaac, évêque de Genève, qui les avait apprises du vieux évêque Théodore, lequel vivoit encore en

381. Ainsi cette histoire est bien plus ancienne et bien plus authentique, que ne le prétend M. de Voltaire.

La marche de plusieurs légions dans les Gaules, sur la fin du troisième siècle, s'accorde avec tous les monuments de l'histoire. Les Bagaudes s'étant révoltés, Dioclétien envoya contre eux Maximien Hercule, qui les fit entrer dans le devoir. C'est à cette occasion que la légion thébaine passa de l'Orient dans les Gaules. Au reste, il n'est point étonnant que Maximien eut fait massacrer tous les soldats d'une légion. Cela n'est point contraire aux mœurs des Romains. Sylla fit égorger de sang froid, et presque sous ses yeux, sept mille hommes dont il n'étoit pas assez content¹. Caligula étant sur le Rhin, se divertissoit à envoyer des légions massacrer d'autres légions. Don Cassius écrit que Galba fit tuer inhumainement sept mille soldats prétoriens. Maximien, pour l'humeur cruelle et sanguinaire, n'en devoit guère aux Sylla, aux Caligula, aux Galba. Eutrope et Aurelius Victor en conviennent. Les pourquoi et les comment de M. de Voltaire sont donc bien mal fondés. On ne peut rien conclure du silence d'Eusèbe. Cet historien qui étoit d'Asie, ne parle que de la persécution qui fut en orient, et qu'il avoit vue lui-même; il ne touche aucunement en cette occasion les affaires d'occident. Jugez de la créance que méritent les autres choses

* Dion Cassius.

qu'avance M. de Voltaire sur les persécutions de l'Eglise chrétienne.

Comme tout ce qui a été dit dans ce chapitre a violemment soulevé la bile de Voltaire; on peut voir dans la réponse aux éclaircissements, comment il se débat pour répondre, et avec quel succès il le fait.

CHAPITRE IV.

De Constantin le Grand.

ON ne sera pas étonné que celui qui a donné de si magnifiques louanges à Dioclétien, peigne le grand Constantin avec des couleurs si noires. Tout ce qui se pourroit dire de plus affreux des Tibère et des Néron, on l'emploie pour faire le caractère du premier des empereurs chrétiens. On répand un fiel amer sur toutes ses actions et sur toute sa conduite; on s'efforce de faire naître dans toutes les âmes des sentiments d'horreur au seul nom de Constantin. On nous le représente comme un injuste usurpateur de l'empire, un despote fastueux et capricieux dans les conciles, un perfide et sanguinaire rival de ses collègues, un monstre dans sa famille. Dissipons les nuages de la calomnie et de la satire, et mettons à leur place l'équité et la vérité.

« Constance Chlore étoit au fond de l'Angleterre, où il avoit pris pour quelques

«¹ mois le titre d'empereur¹. Constantin étoit
 » à Nicomédie auprès de l'empereur Galère.
 » Il lui demanda la permission d'aller trou-
 » ver son père. Galère n'en fit aucune diffi-
 » culté. Constantin partit. Il trouva son père
 » mourant, et se fit reconnoître empereur
 » par le petit nombre de troupes romaines
 » qui étoient alors en Angleterre. »

« Une élection d'un empereur romain faite
 » à York par cinq ou six mille hommes, ne
 » devoit guère paroître légitime à Rome. Il
 » y manquoit au moins la formule du *Senatus
 » Populusque romanus*. Le sénat, le
 » peuple et les gardes prétoriennes élurent,
 » d'un consentement unanime, Maxence,
 » frère de cette Fausta que Constantin avoit
 » épousée. Ce Maxence est appelé tyran et
 » usurpateur par nos historiens, qui sont tou-
 » jours pour les gens heureux. Payen et
 » vaincu, il falloit bien qu'il fût abominable. »

M. de Voltaire fournit ici matière à trois remarques intéressantes : l'une, sur son peu d'équité dans la manière dont il parle de l'élection de Constantin à l'empire : l'autre, sur la sagesse et la grandeur d'âme de ce prince : et la dernière, sur l'idée qu'il nous donne de la personne et du règne de Maxence.

A entendre M. de Voltaire, Constance Chlore, père de Constantin, avoit pris, on ne sait comment, pour quelques mois, le titre d'empereur au fond de l'Angleterre. Quand il faut diminuer le nombre des martyrs, M.

* Mélanges, chapitre LXI.

de Voltaire prétend qu'il n'y en eut point pendant long-temps dans l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre et une partie de l'Allemagne, qui obéissoient à Constance Chlore, protecteur des Chrétiens. Et alors il en fait le troisième des quatre princes qui gouvernoient l'univers. Et quand il s'agit de le représenter comme le père du grand Constantin, il n'en parle que comme d'un homme relégué avec cinq ou six mille hommes au fond de l'Angleterre. Cependant l'histoire romaine nous apprend qu'il avoit été créé César depuis treize ans, et qu'il y avoit près d'un an et demi qu'il avoit été déclaré Empereur et Auguste par Dioclétien et Maximien. Il est donc faux qu'il eût pris le titre d'empereur pour quelques mois. Jugez des lumières, de la droiture et de la fidélité du critique.

Constantin se fit reconnoître empereur, continue Voltaire, par le petit nombre de troupes qui étoient alors en Angleterre. Cette élection ne devoit guère paroître légitime à Rome. On se tromperoit beaucoup, si l'on s'en fioit aux affirmations hardies de Voltaire. Constantin fut salué Auguste par les troupes le même jour de la mort de son père. Cependant il ne voulut pas prendre la pourpre sans l'agrément de Maximien Galère, à qui il l'envoya demander. Maximien ne voulut lui donner que le titre de César, et Constantin s'en contenta. On n'avoit pas encore vu un exemple d'une pareille modération. Elle ne fut pas imitée cinquante ans après par Julien, le héros de Voltaire. Constantin, dès l'année suivante

307 ; fut déclaré Auguste par Maximien Hercule , qui lui donna sa fille Fausta en mariage. On n'attendoit guère alors le consentement du sénat et du peuple , pour prendre le gouvernement de l'empire¹. Le défaut de la formule du *Senatus Populusque romanus* , n'est donc qu'une misérable chicane faite mal-à-propos à Constantin.

Le consentement du sénat , du peuple et des prétoriens pour l'élection de Maxence , n'est qu'une fable mal conçue par Voltaire , et détruite par tous les historiens payens. Aurélius Victor nous apprend que Maxence fut élu empereur par la plus vile populace , et par quelques soldats prétoriens , malgré les oppositions de Maximien Hercule , son propre père². Et Eutrope n'attribue cette élection qu'à un tumulte séditieux des prétoriens.

Il est vrai que les historiens chrétiens ne parlent pas d'une manière fort avantageuse de Maxence. Mais les payens en chérissent encore beaucoup sur les chrétiens. Voici le portrait qu'en fait Aurélius Victor. Maxence étoit un prince féroce et inhumain , et que la fureur de la débauche rendoit encore plus redoutable. Toujours lâche , tremblant et paresseux , il ne paroissoit touché de rien. L'Italie étoit en feu , ses armées fuyoient devant Constantin , il étoit battu de toute part , sans pouvoir sortir de son stupide assoupissement. Enfin , étant sorti de Rome malgré lui , il fut vaincu et périt dans le Tibre. C'est une chose in-

¹ Eutrop. 1. 9. — ² Aurel. Vict. , page 2.

croyable, que les transports d'alégresse que causa sa mort au sénat et au peuple romain, qu'il avoit accablé et écrasé par sa tyrannie. Aurélius Victor, avant de faire ce caractère, avoit déjà représenté les désastres affreux dont Maxence avoit désolé l'Afrique. Eutrope y ajoute les cruautés dont il avoit usé envers la noblesse romaine ; et les historiens chrétiens, la brutalité de ses débauches. Tel étoit le monstre dont Voltaire prend la défense, pour rabaisser Constantin. « L'argent des Chrétiens et » leurs armes, continue-t-il, contribuèrent » à mettre Constantin sur le trône¹. C'est ce » qui le rendit odieux au sénat, au peuple » romain, aux prétoriens, qui tous avoient » pris le parti de Maxence. Devenu empereur malgré eux, il ne pouvoit être aimé » d'eux. »

Je voudrois bien savoir en quel endroit M. de Voltaire a déterré cette anecdote, dont aucun auteur n'avoit encore fait mention. Aucun n'avoit encore parlé ni des sommes fournies, ni des légions levées par les Chrétiens. On sait bien que le sénat n'avoit eu aucune part à l'élection de Maxence. On sait que le peuple assemblé au cirque avoit donné le titre d'invincible à Constantin, en présence de Maxence lui-même². On sait que Constantin, qui s'étoit fait estimer par les trois batailles gagnées dans la même année à Turin, à Bresce, à Véronne, et par une quatrième, sous les murs de Rome, se fit aimer aussi par la clémence

¹ Histoire générale. c. V. — ² Lact.

et la bonté qu'il montra après la victoire. On sait qu'il tira de prison plusieurs sénateurs, et en rappela d'autres qui étoient exilés¹ ; mais on ne savoit pas qu'il se fût rendu universellement odieux au sénat, au peuple et aux prétoriens. M. de Voltaire a deviné tout cela.

On fait ensuite un crime à Constantin de la manière dont il parut au concile de Nicée. » On le vit, dit-on, convoquer et ouvrir le » concile, entrer au milieu des Pères tout couvert de pierreries, le diadème sur la tête, » prendre la première place, exiler indifféremment tantôt Arius, tantôt Saint Athanase. Il se mettoit à la tête du christianisme, sans être Chrétien lui-même ; car » c'étoit ne pas l'être dans ce temps-là, que » de n'être pas baptisé. »

On ne voit pas en vérité pourquoi M. de Voltaire trouve mauvais que Constantin ait paru au concile de Nicée avec toute la majesté d'un maître du monde. N'est-ce pas l'usage des princes de paroître avec le plus grand éclat dans les assemblées les plus augustes ? Et y en avoit-il une plus auguste que celle où se trouvoient plus de trois cents évêques, dont plusieurs portoient les marques des supplices qu'ils avoient endurés en confessant Jésus-Christ durant la persécution ? Mais il avoit des pierreries sur ses habits. Et Dioclétien en avoit bien jusques sur ses souliers, et Voltaire ne lui en fait pas un crime. On ajoute qu'il

¹ Paneg. Const.

ouvrit le concile, et qu'il se mit à la tête du christianisme, sans être Chrétien. Mais Eusèbe et Théodoret, qui sont un peu plus dignes de foi que notre historien, nous disent que Constantin parut au concile avec un profond respect pour les Pères, et qu'il ne parla que pour leur témoigner la joie qu'il avoit de voir les chefs de tant d'églises rassemblés, et d'être à même de les protéger. Quant au bannissement d'Arius, ce fut la suite de l'anathème prononcé contre lui par les Pères. L'exil de Saint Athanase fut l'effet des intrigues d'Eusèbe de Nicomédie, qui étoit un Arien caché.

Voici maintenant la réunion de toutes les noirceurs dont Voltaire charge Constantin, et voici comment il s'exprime : « Vous voudriez savoir quel étoit le caractère de Constantin. Demandez-le à Julien et Zozime, et ils vous diront qu'il agit d'abord en grand prince, ensuite en voleur public, et que la dernière partie de sa vie fut d'un prodigue, d'un efféminé, d'un voluptueux. Ils le peindront toujours ambitieux, cruel et sanguinaire. Demandez-le à Eusèbe, à Grégoire de Nazianze, à Lactance ; ils vous diront que c'étoit un homme parfait. Entre ces deux extrêmes, il n'y a que les faits avérés qui puissent vous faire trouver la vérité. Il avoit un beau-père, il l'obligea de se pendre ; il avoit un beau-frère, il le fit étrangler ; il avoit un neveu de douze à treize ans, il le fit égorger ; il avoit un fils

» aîné, il lui fit couper la tête ; il avoit une
» femme , il la fit étouffer dans un bain. »

Voilà le plus horrible tableau qu'on ait jamais présenté. Examinons-en tous les traits, et nous verrons de quoi sont capables la plus noire méchanceté et la plus odieuse infidélité.

Il avoit un beau-père, il l'obligea de se pendre. Ce beau-père étoit Maximien Hercule. Tous les historiens payens conviennent qu'on n'avoit pas encore vu un homme plus féroce et plus ambitieux. Après avoir abdiqué l'empire malgré lui, avec Dioclétien, il le sollicita vivement de remonter avec lui sur le trône. Il tâcha de soulever les soldats contre son propre fils Maxence, qui avoit été déclaré Auguste, et voulut lui arracher de force la pourpre, dans une assemblée publique. N'ayant pu y réussir, et craignant pour sa vie, il se sauva dans les Gaules auprès de Constantin, son gendre. Il chercha plusieurs occasions de le poignarder. Il voulut engager sa fille Fausta à favoriser cet assassinat, en l'introduisant pendant la nuit dans l'appartement de Constantin. Fausta en avertit son époux, qui fit coucher un esclave dans son propre lit, et se mit en état de tout observer sans danger. Maximien fut saisi avec le poignard encore fumant du sang de l'esclave couché dans le lit de Constantin. Ce prince, qui avoit déjà pardonné d'autres attentats à son beau-père, lui laissa en cette occasion le choix de sa mort, et Maximien se pendit. Jamais

supplice ne fut mieux mérité, dit Eutrope.¹ Maximien étoit un prince perfide, brutal, insupportable, extrêmement enclin à la barbarie et à la cruauté. La juste punition de ce monstre est le premier crime dont Voltaire charge Constantin.

Il avoit un beau-frère, il le fit étrangler; il avoit un neveu, il le fit égorger. Ce beau-frère est Licinius, et ce neveu est Licinien. Le jeune Victor nous fait un portrait de Licinius, encore plus affreux que celui qu'Eutrope nous a laissé de Maximien. Ce Licinius ayant déclaré la guerre à Constantin, fut vaincu, demanda la paix, et il l'obtint. Peu de mois après il refit une nouvelle armée de plus de cent mille hommes, et fut vaincu de rechef. Quelques historiens prétendent qu'il fut déclaré par le sénat, ennemi de la république²; d'autres prétendent que les soldats demandèrent sa mort, parce qu'ils craignoient qu'il ne reprît encore la pourpre, comme l'avoit fait Maximien Hercule. Quoi qu'il en soit, Constantin consentit à sa mort: on ne sait pas comment mourut son fils Licinius le jeune. La mort d'un collègue perfide, et perturbateur de l'empire, est le second crime dont Voltaire charge Constantin.

Il avoit un fils, il lui fit couper la tête; il avoit une femme, il la fit étouffer dans un bain. On ne peut pas entièrement justifier Constantin sur l'article de ces désastres domestiques; mais si on les examine attentive-

¹ Eutrop. l. 10. — ² Zozime.

ment, on trouvera qu'il fut bien plus à plaindre encore qu'à blâmer. Crispus, fils aîné de Constantin, et de sa première femme Minervine, faisoit l'amour et les délices des gens de guerre, l'espérance et l'admiration de tous les peuples de l'empire. Il s'étoit déjà fait connoître par ses talents militaires, et par quantité de victoires qu'il avoit remportées sur terre et sur mer. Fausta ne regardoit qu'avec jalousie le mérite brillant de Crispus, qui surpassoit de beaucoup celui de ses propres enfants. Digne fille de Maximien Hercule, elle accusa Crispus du même crime dont Phèdre avoit accusé Hippolyte. Constantin, nouveau Thésée, reconnut sa précipitation dans la condamnation de son fils, en condamnant à la mort l'impudique calomniatrice.

On auroit également tort de regarder Constantin comme un homme parfait, et de le regarder comme un homme qui n'ent d'autre règle que l'ambition, d'autre sentiment que la cruauté, d'autre vue que le despotisme. C'est-là cependant l'idée que s'efforce d'en donner M. de Voltaire. Qu'on lise avec attention et sans préjugé l'histoire de son empire ; malgré tous ses défauts, on le reconnoitra toujours pour un des plus grands hommes qui ait jamais gouverné l'univers.

Sa jeunesse annonça d'abord un héros ; toutes ses guerres montrèrent une activité inconcevable, et assuroit toujours les succès ; sa manière de gouverner, une sagesse qui prouvoit un grand génie, mais qui demandoit un aussi grand génie que le sien, pour

suivre heureusement ses vues ; ses sentiments pour la religion , un prince intimément persuadé et convaincu, mais qui avoit encore les vices et les foiblesses de l'humanité ; sa vie privée , un homme d'un commerce aisé , que la droiture naturelle rendoit facile à surprendre , mais qui punissoit ensuite celui qui l'avoit surpris. Toujours grand , toujours magnifique dans ses libéralités, ses dons, ses édifices, ses palais, et tout ce qui concernoit l'ordre de la maison impériale ; assidu à entrer dans le détail des représentations et des remontrances qui lui étoient adressées par les villes ; amateur de la paix, malgré le bonheur qui l'avoit accompagné dans ses guerres ; amateur des lettres et des arts, éclairé lui-même, instruit et cultivé : tel fut le véritable Constantin. Les payens eux-mêmes nous fournissent les principaux traits de ce caractère. Le Constantin de Voltaire n'est que le fruit d'une imagination remplie de fiel et d'horreurs.

C'est pour mieux convaincre le lecteur de l'injustice du jugement qu'on en porte dans l'histoire générale, que nous allons montrer le portrait que fait un payen de ce destructeur de l'idolâtrie. Il ne cache aucun de ses défauts, mais il a aussi le courage de rendre justice à ses grandes qualités.

Constantin, dit Eutrope¹, réunit tout ce qu'on peut connoître de plus brillantes qualités du corps et de l'esprit. Jaloux de la gloire militaire, toutes les guerres qu'il entreprit

¹ Eutrop. l. 10.

furent accompagnées d'un bonheur inconcevable ; mais on peut dire que son habileté fut plus grande encore que son bonheur. Après les guerres civiles, il dompta les nations barbares qui environnoient l'empire, et mérita leur attachement et leur amour par la paix qu'il leur accorda après les avoir domptées : on trouva dans lui un prince attentif à procurer les douceurs de la tranquillité à l'empire, amateur des lettres, zélé pour la justice, empressé à se faire aimer par sa facilité et sa générosité. Parmi ceux qui l'approchoient, il y en eut quelques-uns pour qui son amitié fut plus douteuse ; mais il n'oublia rien pour élever et enrichir les autres : il fit plusieurs lois, parmi lesquelles on en trouve qui sont très-utiles et très-justes, et quelques-unes qui sont bien sévères, et d'autres qu'on peut regarder comme superflues ; il mérita d'être mis, après sa mort, au rang des dieux.

Aurélius Victor dit que le peuple romain fut extrêmement fâché que le corps de ce grand prince fût resté à Constantinople, parce qu'il le regardoit comme le restaurateur de l'empire, par le succès de ses armes, la sagesse de ses lois, la douceur de son gouvernement. Il n'y a que le furieux Zozime et l'apostat Julien, qui aient osé se déchaîner contre Constantin : on peut maintenant leur joindre encore Voltaire.

CHAPITRE V.

De l'apparition de la Croix à Constantin.

M. de Voltaire met la fameuse apparition de la Croix à Constantin au rang de ces fables, que de savans antiquaires ont réfutées, que la philosophie désapprouve, et que la critique détruit¹ ; il la compare à ces contes que faisoient autrefois les payens d'un bouclier tombé du Ciel, et du palladium de Troye.

« Quelques-uns, dit-il, prétendent que ce » signe apparut à Constantin à Besançon, » d'autres disent à Cologne, quelques-uns à » Trèves, d'autres à Troye². Il est étrange » que le Ciel se soit expliqué en grec dans » tous ces pays-là ; il eût paru plus naturel » aux foibles lumières des hommes, que ce » signe eût paru en Italie le jour de la ba- » taille ; mais alors il eût fallu que l'inscrip- » tion eût été en latin. Un savant antiquaire, » nommé Loisel, a réfuté cette antiquité ; » mais on l'a traité de scélérat. »

Il faut avouer qu'on ne retrouve point l'esprit de M. de Voltaire dans une critique aussi foible que celle-ci : il ose, après plus de quatorze cents ans, traiter de fable ce qui est rapporté par trois ou quatre auteurs contemporains ; ce que Constantin lui-même a attesté

¹ Histoire gén. c. V. — ² Mélange, ch. 62.

avec serment ; ce qui est constaté par des médailles frappées par son ordre ; ce qu'on retrouve dans celles de son fils l'empereur Constantius , et qui existent encore maintenant : on y voit la Victoire présentant à Constantin le labarum où est le nom de Jésus-Christ , avec cette légende : *Hoc signo victor eris*. On la trouve dans Banduri et dans le livre intitulé : *Numismata imperatorum romanorum*. Il paroît que le critique M. de Voltaire ignoroit tout cela ; mais il est étrange , dit-il , que le Ciel se soit expliqué en grec dans les Gaules. Mais où a-t-il appris que le Ciel se soit expliqué en grec ? Les médailles de Constantius sont latines , quoique le siège de l'empire fût à Constantinople. Pour Eusèbe , qui a écrit cet événement ; comme il étoit grec , il écrivoit dans sa langue naturelle ; il seroit étrange qu'il se fût exprimé autrement. Les différentes opinions sur le lieu ou la ville où cette apparition a eu lieu , n'infirment point la certitude du fait : Eusèbe dit qu'elle arriva dans les Gaules ; et les commentateurs ont fait des conjectures sur la ville près de laquelle ils pensent que cela a pu arriver.

Il eût été plus naturel , ajoute-t-on , que ce signe eût paru en Italie le jour de la bataille ; mais M. de Voltaire ne dit pas pourquoi cela eût été plus naturel : et quel mal y auroit-il que Dieu eût donné long-temps auparavant à Constantin des assurances de sa protection ?

On dit enfin qu'un savant antiquaire , nommé Loisel , a réfuté cette antiquité , mais qu'on

l'a traité de scélérat. Si Loisel a ignoré les preuves que nous avons de ce prodige , il ne doit pas être mis au rang des savants ; s'il ne les a pas ignorées , et que néanmoins il ait combattu ce point , il peut être traité de scélérat ; mais je ne répondrai à Loisel et à M. de Voltaire , que par les paroles d'un savant bien plus célèbre ; c'est M. Baluze. Voici comment il parle dans ses remarques sur Lactance. C'est une audace insupportable de mettre au rang des pieuses erreurs de l'antiquité l'apparition de la Croix à Constantin. A quoi pourra-t-on s'en tenir désormais , si un fait constaté par les médailles de Constantin même , rapporté par Lactance , par Optatien , par Eusèbe , doit être mis au rang des pieuses erreurs de l'antiquité ? Ce n'est pas seulement une témérité , c'est une impiété de penser ainsi. M. Baluze ne conclut de la sorte , qu'après avoir fourni ses preuves. M. de Voltaire donne le nom de savant à Loisel , qui a tenté vainement de répandre des nuages sur cette vérité ; mais un célèbre anglois en a porté les preuves jusqu'à la démonstration , dans un ouvrage qui a été traduit en françois , et imprimé à Paris , il y a six ou sept ans. Comment M. de Voltaire n'est-il pas du sentiment de cet anglois ? Est-ce parce qu'il est avantageux à la Religion chrétienne ?

CHAPITRE VI.

De la fin des Persécuteurs.

* CE qu'il y a de déplorable , dit M. de
 » Voltaire en gémissant tendrement , c'est
 » qu'à peine la Religion chrétienne fut sur
 » le trône , que la sainteté en fut profanée
 » par des Chrétiens indignes de ce nom ,
 » qui se livrèrent à la soif de la vengeance ,
 » lors même que leur triomphe devoit leur
 » inspirer l'esprit de paix : ils massacrè-
 » rent dans la Syrie et dans la Palestine
 » tous les magistrats qui avoient sévi contre
 » eux ; ils noyèrent la femme et la fille de
 » Maximien ; ils firent périr dans les tour-
 » ments ses fils et ses parents ; les querelles ,
 » au sujet de la consubstantialité du Verbe ,
 » troublèrent le monde et l'ensanglantèrent :
 » enfin Ammien Marcellin dit que les Chré-
 » tiens , de son temps , se déchiroient entre
 » eux comme des bêtes féroces. »

Voilà des sentiments bien tendres , et un
 fiel bien amer , des calomnies bien noires , et
 les expressions d'une charité bien touchante.
 Voltaire auroit poussé moins de gémissements ,
 il auroit dit moins d'injures aux Chrétiens ,
 et il seroit tombé dans moins d'erreurs de
 faits , s'il eût eu encore quelque respect pour
 la vérité. Examinons ces faits , qu'il rapporte
 comme des horreurs qui déshonorèrent alors
 le nom chrétien.

Il est vrai que Candidien , neveu de Maximin , et Sévérien , fils de Sévère , furent massacrés : il est vrai que les impératrices Prisque et Valérie , l'une épouse , et l'autre fille de Dioclétien , furent précipitées dans la mer à Thessalonique ; mais tout cela se fit par les ordres de Licinius¹ : or , l'empereur Licinius n'étoit pas chrétien.

Il est vrai que plusieurs officiers des provinces d'Asie , et qui avoient été des plus violents persécuteurs , furent condamnés à périr ; mais toutes ces provinces obéissoient à Licinius : Constantin n'y avoit aucune autorité. Pourquoi donc M. de Voltaire fait-il un crime de ces exécutions aux Chrétiens , qui n'y eurent point de part ? Où est la probité de l'homme ? Où est la fidélité de l'historien ? Ce qu'il dit encore d'Ammien Marcellin est une nouvelle preuve ou d'ignorance ou de malignité. Cet historien , tout payen qu'il étoit , n'a jamais autant maltraité les Chrétiens , que le font aujourd'hui nos écrivains philosophes. Ammien Marcellin n'a point dit ce que Voltaire lui fait dire. Cet écrivain judicieux et équitable , après avoir rapporté avec quelle adresse Julien avoit caché son inclination pour l'idolâtrie , et le zèle avec lequel il la rétablit , ajoute ces paroles² : Pour réussir plus heureusement dans son dessein , il faisoit venir dans son palais les évêques qui avoient des opinions différentes sur la religion ; il les avertissoit les uns et les autres de vivre en paix ;

¹ Aurelius Lact. — ² Ammien Marcellin , livre 22.

mais d'être fermes et intrépides, chacun dans leurs sentiments : il n'agissoit ainsi que pour augmenter leurs divisions par la licence, ayant éprouvé, disoit-il, que les bêtes féroces ne sont pas plus redoutables aux hommes, que les Chrétiens le sont les uns aux autres, quand ils sont divisés de créance et de sentiments. Ammien Marcellin nous apprend par-là quelles étoient les vues et la malice de Julien : il rapporte ce que pensoit et disoit cet empereur ; mais nulle part il ne dit qu'il ait vu lui-même les Chrétiens se déchirer entr'eux comme des bêtes féroces. Voltaire calomnie donc en même temps Ammien Marcellin et les Chrétiens.

CHAPITRE VII.

De l'Empereur Julien.

AMMIEN Marcellin, payen zélé, et officier de marque dans les armées romaines, fait un héros de Julien ; mais il n'ose pas dissimuler tous ses défauts. M. de Voltaire est plus hardi ; il en fait un homme presque divin. « Qu'on examine en lui, dit-il, l'homme, le philosophe, l'empereur, et qu'on cherche le prince qu'on osera lui préférer. » Tel est comme le plan et le fond du discours qu'il consacre à la gloire de ce fameux apostat.

Il est certain que l'empereur Julien avoit plusieurs de ces qualités qui font les héros et les grands princes, la science militaire, la

valeur, l'éloquence, la sobriété, la tempérance, les talents pour le gouvernement ; mais il est également certain que les grandes qualités ont été égalées dans lui par les vices ; il seroit également injuste de ne le juger que par les unes, ou de ne le juger que par les autres : c'est pour cela qu'en démasquant le faux Julien que nous présente Voltaire, nous ferons mieux connoître le véritable. Qu'on ne craigne point ici la prévention des chrétiens contre ce prince ; ce sont les témoignages des payens même que nous allons employer.

« Cet homme, dit M. de Voltaire, qu'on » a peint comme abominable, est peut-être » le premier des hommes, ou du moins le » second. Toujours sobre, toujours tempé- » rant, n'ayant jamais eu de maîtresse, don- » nant à regret peu d'heures au sommeil, » partageant son temps entre l'étude et les af- » faires, généreux, capable d'amitié, ennemi » du faste ; on l'eût admiré, s'il n'eût été que » particulier. »

Examinons le fond de cet éloge. Voltaire se plaint qu'on ait peint Julien comme abominable, quoiqu'il soit peut-être le premier, ou du moins le second des hommes ; mais un prince qui étoit né dans le christianisme, et qui l'avoit abjuré, qui donnoit dans une foiblesse de superstition que les auteurs payens ont eux-mêmes blâmée, qui étoit toujours environné de devins, de magiciens, de femmes de peu de vertu, a bien pu être regardé comme abominable. On ne voit guère comme Voltaire en ose faire le premier des hommes.

Il y a bien quelque chose à rabattre des bonnes qualités qu'il attribue à Julien. 1.^o Il est bien difficile de concevoir que ce prince n'ait jamais eu de maîtresse : on sait qu'il n'eut point d'enfants de sa femme Héléne ; et l'on a cependant une lettre qu'il écrivit en 363, c'est-à-dire, l'année de sa mort, à celui qui avoit soin de ses enfants. 2.^o La générosité dont on lui fait ici honneur, ne s'accorde guère avec la duplicité dont il usa envers son oncle Constance, et avec l'ambition qu'il montra, en retenant le titre d'Auguste, que Constance ne vouloit pas lui confirmer. Constantin, que M. de Voltaire a tant maltraité, eut bien plus de modération ; son armée victorieuse lui avoit déferé le titre d'Auguste : l'empereur Maximien Galère ne lui voulut laisser que celui de César ; Constantin aimeroit mieux s'en contenter, que d'exciter une guerre civile ; mais le généreux Julien aimeroit mieux faire la guerre à son oncle que de se désister.

M. de Voltaire ne cesse de nous représenter Julien comme un philosophe, comme un vrai sage ; et c'est ce philosophe de qui Ammien Marcellin lui-même¹ assure qu'il étoit bien plus superstitieux que religieux ; qu'à tout propos il immoloit des victimes sans nombre, et qu'on disoit publiquement que s'il revenoit victorieux de la guerre des Perses, il n'y auroit pas assez de bétail dans tout l'empire pour contenter sa superstition. C'est

• Ammien Marcellin, livre 25.

ce même empereur philosophe qui faisoit des processions par les rues, environné de femmelettes, portant dévotement les petites idoles et les instruments des sacrifices ¹ : c'est ce même philosophe qui, au rapport de Théodoret, sacrifia une femme dans le temple de la lune à Carrès.

Mais, dit M. de Voltaire avec indignation, Théodoret est le seul qui rapporte ce conte infâme : c'est que Théodoret étant plus près de Carrès, fut plus à portée d'en être instruit. Marcellin n'en dit rien, il est vrai : c'est qu'il supprimoit certains faits trop déshonorants pour son héros, comme il l'avoue lui-même : ainsi crut-il devoir supprimer la lettre menaçante que Julien écrivit à Constance au commencement de la guerre². Tout ce qu'on trouve dans Marcellin par rapport au fait que nous examinons, c'est que Julien fit lui-même un sacrifice fort secret à Carrès, et qu'il n'eut point d'autre témoin que Procope son parent, à qui il ordonna de prendre la pourpre s'il apprenoit sa mort : il n'y a pas beaucoup à ajouter au récit de Marcellin, pour confirmer celui de Théodoret.

« Si on le considère comme empereur,
 » continue le panégyriste, on le voit refuser
 » le titre de Dominus qu'affectoit Constantin,
 » soulager le peuple, diminuer les impôts,
 » contenir ses officiers et ses ministres, pré-
 » venir toute corruption. »

¹ Ammien Marcellin, livre 22. — ² Ammien Marc. ; livre 20.

Ammien Marcellin¹ nous apprend que Julien étoit dans la joie de son cœur, quand il se voyoit applaudi par le petit peuple; que pour se faire la réputation de prince populaire, il affectoit de parler familièrement avec les gens les moins dignes de considération; et voilà pourquoi il ne prenoit pas ordinairement le titre de Dominus, que les empereurs avoient pris depuis long-temps. Représenter Constantin comme un prince qui affectoit ce titre, c'est un trait de malignité et non pas une vérité. La louange qu'on donne à Julien sur les soins à contenir ses officiers et ses ministres, n'est fondée que sur le culte idolâtre que Voltaire lui rend et voudroit lui faire rendre; car Libanius, Eutrope et Ammien Marcellin le blâment de sa négligence en ce point; cependant, ces trois auteurs étoient payens et admirateurs de Julien.

« C'est un conte ridicule, dit-on encore, » que quand Julien voulut faire rebâtir le » temple de Jérusalem, il sortit de terre des » globes de feu qui consumèrent les ouvrages » et les ouvriers. »

Il est sûr que tous les historiens chrétiens et payens s'accordent sur ce point; cependant M. de Voltaire n'en croit ni aux uns ni aux autres. Quatorze cents ans après l'événement, il déclare que tous se sont trompés, qu'il sait mieux les choses que les auteurs contemporains, et qui étoient sur les lieux, et que ce n'est là qu'un conte ridicule.

¹ Ammien Marcellin, livre 25.

Malgré sa décision, nous ne laisserons pas de rapporter le témoignage des auteurs contemporains : on sait que Jésus-Christ et les prophètes avaient prédit la ruine éternelle du temple de Jérusalem. Julien s'imagina pouvoir venir à bout de rendre fausse cette prédiction, et d'affoiblir par-là l'idée de la vérité et de l'infaillibilité des livres divins ; il rassembla les Juifs, il les flatta, il fournit des sommes immenses pour l'entreprise, et voici quel en fut le succès ; c'est Ammien Marcellin qui le raconte. Alipius pressoit les ouvrages avec une extrême diligence : il étoit encore secondé par le gouverneur de la province ; mais toute la diligence et les soins furent inutiles : des globes épouvantables de feu sortirent tout-à-coup d'auprès des fondements, consumèrent plusieurs ouvriers, rendirent les approches de ces lieux impossibles ; et ce redoutable élément éloignant toujours tout ce qui s'avançoit, on fut forcé de renoncer à l'entreprise. C'est un payen qui parle ainsi, et cependant M. de Voltaire ne veut pas le croire ; il conclut ensuite son panégyrique de Julien, par cette observation.

« Les chrétiens et les payens déhitoient
 » également des fables ; mais les fables des
 » chrétiens, ses ennemis, étoient toutes ca-
 » lomnieuses. »

Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise la même chose de son histoire, et que son Essai n'est qu'un tissu de calomnies contre l'Eglise chrétienne ?

CHAPITRE VIII.

De l'Apostasie de Julien.

Voici un plaidoyer des plus singuliers qui ait jamais été fait; il faut avoir toute l'habileté et toute la hardiesse de M. de Voltaire pour entreprendre et pour soutenir une pareille cause. Il prétend excuser, et en quelque manière justifier l'empereur Julien d'avoir apostasié du christianisme, et d'avoir renoncé à l'évangile pour embrasser le culte des idoles. Celui qui excuse Néron, qui fait un si beau panégyrique de Dioclétien, qui déchire si cruellement Constantin, peut bien encore être l'avocat de l'apostat Julien.

« Peut-être, dit-il, en suivant le cours de sa vie, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion pour le Christianisme. » Ces causes d'aversion que l'avocat rapporte, sont les crimes du premier empereur chrétien Constantin, grand-oncle de Julien, la confusion et les carnages dont la religion chrétienne remplissoit l'empire; l'orgueil et les intrigues des évêques; une éducation philosophique; enfin, l'esprit pacifique de la religion payenne. Il conclut, en disant que les politiques ne furent pas plus surpris de voir Julien quitter le christianisme

* M'langé. ch. 62.

pour les faux dieux, que de voir Constantin, quitter les faux dieux pour le christianisme, et qu'il est fort vraisemblable que tous deux changèrent par des raisons d'État. Voyons brièvement la valeur et la force de ces raisons.

La première que donne M. de Voltaire, c'est l'horreur que Julien devoit avoir des crimes de Constantin, qui avoit mis cette nouvelle religion sur le trône : cette première raison n'est point concluante ; car Julien devoit avoir encore bien plus d'horreur de la religion payenne, qui avoit fourni tant d'empereurs qu'on devoit moins regarder comme des hommes, que comme des monstres dignes de l'exécration de tout l'univers. Constantin a eu des défauts ; il y a eu des taches dans sa vie, il est vrai. Mais quelle comparaison de ces défauts et de ces taches, avec les cruautés d'Auguste durant le triumvirat, avec la férocité des Caligula, des Domitien, des Maximin, des Décius, avec les honteuses débauches des Néron, des Héliogabale, des Caracalla, etc. Ces payens devoient donc être plus détestables aux yeux de Julien, que le chrétien Constantin. Ce n'étoit donc pas là un motif suffisant pour passer du christianisme à l'idolâtrie.

La seconde raison, c'est la confusion et les carnages dont la religion chrétienne remplissoit l'empire. Mais il semble au contraire que la paix de l'église avoit fait naître la paix dans tout l'univers. L'empire romain n'avoit jamais joui d'une si longue et si heureuse tranquillité, que sous le grand Constantin. Il y

ont sous son règne, et sous celui de son fils, quelques évêques exilés pour les affaires de l'arianisme; il y eut des conciles, des disputes, des intrigues d'évêques; mais cela n'altéra point la paix civile des provinces. Pour ces carnages qui remplissoient tout l'empire, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de M. de Voltaire. Aucun auteur n'en a parlé. Il y eut des carnages épouvantables dans l'empire sous les Dioclétien, les Maximien, les Maximin, les Dèce. Les chrétiens en étoient les victimes. Voilà tout ce que les monuments historiques nous apprennent, et l'on n'y voit rien encore qui puisse excuser ou justifier l'apostasie de Julien.

On donne pour troisième cause de cette apostasie, l'orgueil et le faste des évêques: et l'on cite en preuve, le trait suivant. « Un » nommé Leontius, évêque de Tripoli, fit » dire à l'Impératrice, qu'il n'iroit point la » voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une ma- » nière conforme à son caractère épiscopal, » qu'elle ne vînt au-devant de lui jusqu'à la » porte, qu'elle ne reçût sa bénédiction en » se courbant, et qu'elle ne se tint debout » jusqu'à ce qu'il lui permit de s'asseoir. Les » Pontifes payens n'en usoient point ainsi » avec les impératrices. Cet orgueil dut faire » de profondes impressions dans l'esprit de » Julien, qui en fut témoin. »

Si ce trait eût été rapporté fidèlement, il eût prouvé tout le contraire de ce que prétend M. de Voltaire. Car il y a deux défauts dans ce récit qu'il fait : défaut de fidélité, et

défaut d'équité. Il défigure totalement le fait, pour rendre odieux les ministres de la religion, et pour en tirer des conséquences désavantageuses. Suidas le rapporte bien différemment. Il dit qu'un grand nombre d'évêques, étant assemblés pour un concile, allèrent tous, les uns après les autres, rendre leurs devoirs à l'impératrice Eusébie, qui les reçut avec beaucoup de hauteur et de fierté. Léontius, évêque Arien, d'une assez mauvaise réputation, étant informé de l'accueil qu'on avoit fait aux autres évêques, ne voulut point y paroître à son tour. Eusébie s'en tint offensée, et fit demander à l'évêque pourquoi il ne venoit pas comme les autres la saluer. Leontius fit alors une partie de cette réponse que Voltaire a si bien amplifiée. Eusébie s'en plaignit à l'empereur, qui lui répondit, qu'elle feroit bien mieux de se tenir dans son palais à filer avec ses filles. Voilà le récit de l'auteur grec, qui est bien différent du récit de l'auteur français.

Il faut conclure de-là . 1.^o Que ce faste n'étoit point répandu dans tout le corps épiscopal, puisqu'il n'y eut qu'un seul évêque qui fit cette faute, si malignement remarquée. 2.^o Que la déférence des autres évêques devoit faire dans l'esprit de Julien une impression plus profonde que la faute d'un seul, et lui devoit mieux faire connoître l'esprit de la religion chrétienne.

La quatrième raison qu'on donne de l'apostasie de Julien, c'est qu'il avoit été élevé par des philosophes, qui fortifièrent dans son

pour l'aversion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle.

Cela prouve combien l'éducation philosophique est funeste. Je crois qu'elle l'est encore autant aujourd'hui qu'elle l'étoit alors. On apprend bien aux jeunes gens à remarquer les abus réels ou prétendus de la religion ; on ne leur apprend pas à en remarquer la sainteté, la force, les avantages et les suites. Cependant il est faux que Julien n'ait été élevé que par des philosophes. Eusèbe, évêque de Nicomédie et son parent, fut un de ses premiers éducateurs ; et il avoue lui-même qu'il a été chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. S'il eût été un vrai philosophe, il auroit bien su distinguer la sainteté de la religion d'avec les abus qu'on en faisoit ; il auroit senti toute l'absurdité et l'extravagance de l'idolâtrie qu'il embrassa.

Enfin la dernière raison qu'apporte l'avocat de Julien, c'est l'esprit pacifique de la religion payenne, qui n'avoit ni dogmes, ni sacrifices commandés, et qui par conséquent devoit être bien plus du goût d'un philosophe.

Il paroît par cette dernière raison, que les payens étoient comme nos philosophes modernes, et nos philosophes modernes comme les payens. La religion qu'ils voudroient, c'est une religion sans dogme de créance et sans exercice de culte ; c'est-à-dire, qu'ils conservent encore par nécessité le nom de religion, et qu'ils trompent par-là le monde, puisqu'au fond ils n'en ont point.

Après avoir si bien réussi à excuser l'apostasie de Julien, M. de Voltaire le justifie entièrement sur les persécutions que nous croyons qu'il a faites aux chrétiens. « Il ne » fit jamais mourir aucun chrétien, dit-il, » il ne les persécutoit point. Il les laissoit » jouir de leurs biens comme empereur juste, » et il écrivoit contre eux comme philo- » sophe. »

Eutrope¹ avoue que Julien persécutoit trop vivement la religion chrétienne; Ammien Marcellin blâme l'injustice de ses loix contre les chrétiens, et ses artifices pour fomenter la division entre eux.² Les actes publics nous font connoître un grand nombre de martyrs qui souffrirent par l'ordre de ses gouverneurs. Et M. de Voltaire assure que Julien ne persécuta jamais les chrétiens. Il ne peut ensuite s'empêcher de témoigner son indignation, sur ce qu'on désigne ce grand homme par le surnom injurieux d'Apostat; mais il faut qu'il s'en console. Le monde parlera toujours de même. On dira toujours Louis le Bègue, Charles le Chauve et Julien l'Apostat.

¹ Eutrope. l. 10. — ² Amm. Marcel. l. 25.

CHAPITRE IX.

De Mahomet.

LES Chrétiens n'avoient regardé jusqu'à présent le fameux Mahomet que comme un heureux brigand, un imposteur habile, un législateur presque toujours extravagant. Quelques savants de ce siècle, sur la foi des rapsodies arabesques, ont entrepris de le venger de l'injustice que lui font nos écrivains. Ils nous le donnent comme un génie sublime, et comme un homme des plus admirables, par la grandeur de ses entreprises, de ses vues et de ses succès.

M. de Voltaire nous assure qu'il avoit une éloquence vive et forte, des yeux perçants, une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, la libéralité et la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin pour être un grand homme en tout.¹ A la beauté de ce portrait, ne prendroit-on pas Voltaire pour un petit Maimbourg? Il nous représente Mahomet comme un homme qui a eu la gloire de tirer presque toute l'Asie des ténèbres de l'idolâtrie. Il extrait quelques paroles de divers endroits de l'Alcoran, dont il admire le sublime. Il trouve que sa loi est extrêmement sage, que ses loix civiles sont bonnes, et que

¹ Histoire gén. ch. V.

son dogme est admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre. Enfin pour prémunir les lecteurs contre tout ce que les chrétiens ont dit méchamment de Mahomet, il avertit que ce ne sont guère que des sottises débitées par des moines ignorants et insensés. Faisons quelques remarques sur ce sublime panégyrique.

Et d'abord la comparaison de Mahomet avec Alexandre est heureusement trouvée. Le valet d'un marchand de chameaux comparé au fils d'un grand roi ; un chef de voleurs et de brigands, au vainqueur de la Grèce et de l'Asie ; le législateur le plus extravagant et l'homme le plus ignorant, avec le mieux instruit et le plus éclairé de tous les princes. On donne à Mahomet l'intrépidité et la libéralité d'Alexandre ; mais on ne lui donne pas sa continence. Alexandre traita avec le plus grand respect toutes les princesses de la maison de Darius qui étoient devenues ses prisonnières. Et Mahomet disoit qu'il avoit permission du Ciel de prendre en même-temps autant de femmes qu'il voudroit. L'auteur arabe qui a écrit sa vie, dit qu'il en eut dix-huit. Examinons maintenant les prodiges qu'il lui attribue.

Dire, comme M. de Voltaire, que Mahomet retira presque toute l'Asie de l'idolâtrie, c'est faire trop d'honneur à cet imposteur. C'est se déshonorer soi-même en avançant une chose dont tout homme médiocrement instruit peut démontrer la fausseté. Car 1.^o cette belle partie de l'Asie qui s'étend depuis le détroit de Constantinople jusqu'à l'Eu-

prate, et même jusqu'au Tibre, étoit chrétienne avant Mahomet. 2.^o Les régions immenses de la Tartarie et tout le nord de l'Asie sont encore presque toutes idolâtres. 3.^o Les Indes ont incomparablement encore plus de payens que de mahométans, comme M. de Voltaire en convient lui-même. 4.^o La Chine n'a presque jamais entendu parler de Mahomet. 5.^o La Syrie et une grande partie de l'Arabie étoit chrétienne avant que cet imposteur parût au monde. Comment a-t-il donc tiré presque toute l'Asie des ténèbres de l'idolâtrie ? Cette première partie de son éloge est donc déjà sujette à caution.

« Il étoit bien difficile, dit-on, qu'une religion si simple et si sage, enseignée par un homme toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre¹. »

Il est vrai que la religion de Mahomet est bien simple. Car, excepté le dogme de l'unité de Dieu, qu'il prit des Juifs ou des Chrétiens, il ne changea rien aux usages des Arabes. Il leur laissa leurs brigandages, et les y autorisa encore par son exemple. Il leur recommanda de se laver souvent les mains, les pieds et la tête, parce qu'ils étoient naturellement fort mal-propres, comme le sont encore les Turcs. Il leur laissa la circoncision, parce qu'elle étoit en usage parmi eux depuis bien des siècles, et qu'ils croyoient la tenir d'Abraham. Il leur donna un petit rituel de prières, qu'on peut faire dans un instant. Il est vrai qu'il n'y a

¹ Mélanges, chapitre 69.

pas là de quoi rebuter ; mais y a-t-il beaucoup à louer et à admirer ?

Quant à la sagesse de cette religion , le trait le plus sage qu'on y trouve , c'est la défense de l'examiner et d'en raisonner. La précaution étoit nécessaire. Il n'y avoit qu'une ignorance grossière qui pût mettre en sûreté toutes les sottises dont l'alcoran est rempli.

Venons maintenant à ces sublimes pensées que M. de Voltaire admire dans l'alcoran ; nous trouverons qu'elles ne sont guère que des imitations ou des extraits de nos divines écritures. Mahomet n'y entendoit pas grand-chose ; mas il se servoit , dit-on , d'un moine apostat , nommé Sergius , qui étoit en état d'en fournir divers endroits , que Mahomet travestissoit ensuite dans son alcoran. Un trait que nous allons rapporter , suffira pour convaincre de ces imitations et de ces travestissemens.

« Sa définition de Dieu est d'un genre vé-
 » ritablement sublime , dit M. de Voltaire.
 » On lui demandoit qui étoit cet Alla qu'il
 » annonçoit. C'est celui , répondit-il , qui tient
 » l'être de soi-même , et de qui les autres le
 » tiennent ; qui n'engendre point et qui n'est
 » point engendré , et à qui rien n'est sem-
 » blable dans toute l'étendue des êtres. »

Je suis celui qui est , dit le Seigneur dans l'exode. Le ciel et la terre vous appartiennent , dit à Dieu le prophète royal , c'est vous qui en avez posé les fondemens , votre règne est un règne qui dure dans tous les siècles. Que trouvera-t-on de semblable à vous , Seigneur ,

Dieu des vertus? Que l'on compare ces textes avec ce qu'on cite de Mahomet, on trouvera que ce qu'il dit de grand est tiré de l'Écriture, et que ce qu'il ajoute est un dogme qui sent le Sabellien, l'Arien ou le Juif, et qui peut encore être admis par les Sociniens.

Mais qui le croiroit, que le même Voltaire qui, dans son histoire générale, fait de Mahomet un génie sublime, un législateur sage, un Alexandre, et quelque chose de plus encore qu'Alexandre, en fasse dans ses mélanges de philosophie et de littérature, le plus méprisable et le plus détestable de tous les hommes? Il tombe dans les contradictions les plus grossières, et il a toujours le ton également hardi et assuré. Jugez de la créance que mérite ce fameux écrivain.

Il parle sur le même ton dans son épître au roi de Prusse, sur la tragédie de Mahomet.

Il y avoue que ce grand prophète « n'étoit
 « qu'un marchand de chameaux, qui, associé à
 « quelques brigands, leur persuada qu'il s'en-
 « tretenoit avec l'ange Gabriel, qu'il se vanta
 « d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu
 « une partie de ce livre inintelligible, qui fait
 « frémir le sens commun à chaque page; que
 « pour faire respecter ce livre, il porta dans
 « sa patrie le fer et la flamme, qu'il égorgea
 « les pères, qu'il ravit les filles, qu'il donna
 « aux vaincus le choix de sa religion ou de
 « la mort, qu'il enlevait les femmes de ses
 « disciples. »

Voilà le commentaire le plus sûr que nous puissions donner au panégyrique de Mahomet. C'est Voltaire qui explique le sens de Voltaire.

CHAPITRE X.

De Charlemagne.

CHARLEMAGNE, qui étendit les bornes de l'empire françois depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, et depuis les portes de Rome jusqu'au nord de la Germanie, qui fut comme le nouveau fondateur de l'empire d'occident, qui subjugua cette fière Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance romaine, qui étendit la religion aussi loin que ses conquêtes, et que quelques églises honorent comme un Saint; Charlemagne, si nous en croyons Voltaire, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant inhumain, et peut-être même un père incestueux.

Celui qui maltraite ainsi ce grand prince, c'est celui qui vient de nous représenter l'impositeur Mahomet comme un homme d'un génie extraordinaire, presque en tout égal, et par quelques endroits supérieur à Alexandre même. C'est ainsi qu'il distribue et partage les louanges et les satyres.

C'est pour mieux dégrader Charlemagne, qu'il fait d'abord une peinture touchante de l'innocence et des malheurs des nations saxonnes. et des cruautés que ce prince exerça contr'elles. « Les mœurs des Saxons et leurs » lois, dit-il, étoient les mêmes que du temps » des Romains. Chaque canton se gouvernoit

en république ; mais ils éli-soient un chef
 » pour la guerre. Leurs lois étoient simples
 » comme leurs mœurs, leur religion grossière ;
 » mais d'ailleurs ils cultivoient la justice ; ils
 » mettoient leur gloire et leur bonheur dans
 » la liberté.

» Charlemagne fit la guerre aux Saxons,
 » trente années avant de les assujettir plei-
 » nement. Leur pays n'avoit point encore ce
 » qui tente aujourd'hui la cupidité des conqué-
 » rants. Il ne s'agissoit que d'avoir pour esclaves
 » des millions d'hommes qui nourrissoient
 » leurs troupeaux, et qui ne vouloient point
 » de maîtres. Le général de la plupart de ces
 » peuples étoit le fameux Vitikind, homme
 » tel qu'Arminius, mais qui eut enfin plus
 » de foiblesse. » Nous verrons bientôt quelle
 est la foiblesse que M. de Voltaire reproche
 à ce général. Voilà en abrégé le portrait qu'il
 fait des Saxons. Voici comme il peint les cruau-
 tés de Charlemagne.

» Charles prend d'abord la fameuse bour-
 » gade d'Eresbourg. Il fait égorger les habi-
 » tants, il pille, il rase le principal temple
 » du pays. On massacre les prêtres sur les
 » débris de l'idole renversée. On pénètre jus-
 » qu'au Vésér. Tous ces cantons se soumirent.
 » Il voulut les lier à son joug par le Chris-
 » tianisme. Il leur laisse des missionnaires
 » pour les persuader, et des soldats pour
 » les forcer. Presque tous ceux qui habitoient
 » vers le Vésér, se trouvèrent en un an chré-
 » tiens, mais esclaves.

» Vitikind, retiré chez les Danois, revient

„ au bout de quelques années. Il ranime ses
 „ compatriotes , il les rassemble , il détruit
 „ le christianisme qu'on n'avoit embrassé que
 „ par la force. Il vient jusqu'au Rhin , suivi
 „ d'une multitude de Germains , il bat les
 „ lieutenans de Charlemagne. Ce prince ac-
 „ court. Il défait à son tour Vitikind , mais il
 „ traite de révolte cet effort courageux de
 „ liberté. Il demande aux Saxons tremblants
 „ qu'on lui livre leur général , et sur la nou-
 „ velle qu'ils l'ont laissé retourner en Dane-
 „ marck , il fait massacrer quatre mille cinq
 „ cents prisonniers. Traiter ainsi des hommes
 „ qui combattoient pour leur liberté , c'est
 „ l'action d'un brigand.

„ Il fallut encore trois victoires avant
 „ d'accabler ces peuples sous le joug. En-
 „ fin , le sang cimenta le christianisme et
 „ la servitude. Vitikind lui-même , lassé de
 „ ses malheurs , fut obligé de recevoir le bap-
 „ tême. Le roi , pour mieux s'assurer du pays ,
 „ transporta des colonies saxonnes jusqu'en
 „ Italie , et établit des colonies de francs
 „ dans les terres des vaincus. Mais il joignit
 „ à cette politique sage , la cruauté de faire
 „ poignarder par des espions les Saxons qui
 „ vouloient retourner à leur culte. Souvent
 „ les conquérans ne sont cruels que dans
 „ la guerre : la paix amène des mœurs et des
 „ lois plus douces. Charlemagne au contraire
 „ fit des lois qui tenoient de l'inhumanité de
 „ ses conquêtes. „

Il faut avouer que M. de Voltaire fait là de
 Charlemagne un prince bien détestable. On

n'auroit pas d'aussi horribles idées des Sylla, des Marius, des Attila. Mais ne nous en tenons pas à la parole d'un écrivain toujours furieux contre les princes qui auront rendu de grands services à la Religion. Dissipons les mensonges, et à leur place mettons la vérité.

Les mœurs des Saxons étoient du temps de Charlemagne, les mêmes que du temps des Romains, c'est-à-dire, extrêmement féroces et barbares¹. Ils cultivoient la justice, mais c'étoit entr'eux seulement. Et ils étoient toujours prêts à faire des irruptions chez leurs voisins; pillant, brûlant, ravageant dès qu'ils étoient les plus forts, et ne s'en retournant jamais dans leurs forêts, qu'après la dévastation des pays qu'ils avoient parcourus. Les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Honorius, furent toujours obligés d'entretenir de nombreuses armées sur ces frontières; les succès furent toujours balancés, ces peuples ne furent jamais véritablement soumis.

Du temps de Charlemagne ils faisoient des courses et des ravages continuels sur les terres des François². Ils portoient par-tout le fer et le feu. Tout ce qu'ils pouvoient enlever d'hommes, de femmes et d'enfants, ils les emmenoient en esclavage. Charles marcha contr'eux, les défit, prit leur meilleure place qui étoit Eresbourg, en fit passer la garnison au fil de l'épée, pardonna au reste de la nation, et partit pour l'Italie. A peine le vainqueur fut-il éloigné, que les Saxons

¹ Voyez Tacite. -- ² Egiuhart.

reprirent les armes et recommencèrent les ravages. Charles fut obligé de retourner à eux ; il les battit et il leur pardonna encore. Ce ne fut qu'après la cinquième perfidie et la cinquième expédition, que Charlemagne résolut de sévir contre ces brigands. Pour les punir des massacres qu'ils avoient faits en tant de villes, et pour les épouvanter par la terreur du châtement, il fit couper la tête à quatre mille cinq cents de ceux qui, malgré leur serment, avoient encore pris les armes. Ce châtement étoit bien rigoureux, il est vrai ; mais Charles le crut nécessaire pour contenir ces brigands, et pour assurer le salut de ses peuples.

Cependant voyant ensuite que tant de sévérité étoit inutile, il témoigna aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur sang, qu'il ne vouloit pas détruire leur nation ; qu'il leur accorderoit volontiers la paix, si leurs chefs qui s'étoient retirés vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna des ôtages pour la sûreté de leurs personnes, il les recut avec bonté, il les gagna au Christianisme, il eut la meilleure part à la conversion du fameux Vitikind ; (et c'est-là apparemment la foiblesse que Voltaire reproche à ce général.) Il établit onze évêques dans le pays des Saxons¹, il y fit fleurir la Religion, il les laissa vivre selon leurs lois, et leur fit goûter les douceurs de la paix. Voilà ce que les historiens contemporains de Charlemagne nous

¹ Eginhart.

apprennent de ses expéditions et de l'établissement de sa religion en Saxe. Ils étoient mieux instruits que Voltaire. Ils sont plus dignes de foi que lui. Ce christianisme prêché le sabre à la main, cimenté par le sang, suivi de la servitude, et ces autres expressions odieuses si souvent employées dans l'histoire générale, sont aussi contraires à la vérité, qu'elles sont indécentes dans la bouche d'un homme qui se dit encore chrétien.

On ne trouve dans aucun de ces historiens contemporains cet horrible trait que Voltaire raconte, savoir : qu'en transportant des colonies de Saxons en Italie, Charlemagne faisoit égorger par des espions ceux qui vouloient retourner à leur ancien culté. Un peu de cette critique qu'on emploie avec tant de zèle quand il s'agit de la défense des hérétiques, eût été ici mieux placée ; mais Charlemagne étoit catholique.

La plus grande rigueur que ce prince ait montrée contre les idolâtres, parut dans une loi qui se trouve dans ses capitulaires¹. Elle porte que si un Saxon veut demeurer en Saxe, et qu'il dissimule et cache sa religion, ou refuse de se faire chrétien, il sera mis à mort. Cette loi étoit donc une espèce d'arrêt de bannissement contre les Saxons, s'ils refusoient de se faire chrétiens ; ou un cas de mort, si ne voulant pas se faire chrétiens, ils vouloient néanmoins demeurer dans l'empire. On

¹ Capitul. Reg. Carolus magnus de præsentibus Saxon, cap. 8.

ne voit pas que cette loi ait occasionné aucune exécution. Les reines Jeanne de Navarre et Élisabeth d'Angleterre ont porté des lois bien autrement rigoureuses contre les catholiques qui refuseroient d'abjurer leur religion. Les prisons remplies de malheureux et les échafauds inondés de sang, furent d'affreux témoignages de l'esprit sanguinaire qui dicta ces lois, et de la cruauté des exécutions qui les suivirent. Nous verrons Voltaire taire, pallier, justifier ces lois faites pour la destruction de la Religion catholique. Ici il emploie la satire, le fiel, le mensonge, la calomnie, pour faire envisager avec horreur ce qu'a fait Charlemagne pour la destruction de l'idolâtrie.

Après avoir représenté d'une manière si odieuse toutes ces expéditions de Charlemagne, si glorieuses à ce prince et si avantageuses pour la Religion, Voltaire veut encore répandre les soupçons les plus injurieux sur ses mœurs. « On a écrit, dit-il, qu'il avoit poussé l'amour » des femmes jusqu'à jouir de ses propres » filles. »

Mais quand on a écrit quelque chose de désavantageux sur les Mahomet, les Julien, les Dioclétien, sa critique inquiète, sévère et outrée défie hardiment et souvent imprudemment de donner des preuves de ce qu'on avance. On lui fait ici le même défi. Qu'il cite un historien contemporain qui ait rapporté ces faits honteux; qu'il dise où les autres les ont puisés; qu'il en apporte les preuves, et qu'il les justifie. Il y réussira apparemment comme il a réussi en citant dans ce même

chapitre Grégoire de Tours , sur lequel sûrement il n'a pas jeté les yeux.

« Charles , dit-il , avoit épousé la fille du roi des Lombards, dans le temps qu'il avoit déjà une autre femme : il n'étoit pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. Grégoire de Tours rapporte que les rois Gontran, Caribert , Sigebert , Chilpéric , avoient plus d'une épouse »

Si Voltaire avoit lu Grégoire de Tours , il auroit parlé tout différemment ; il auroit appris que Sigebert , roi d'Austrasie , le prince plus accompli de son siècle , fut indigné de la conduite scandaleuse de ses frères , et qu'il demanda en mariage et obtint la fille du roi d'Espagne Brunehaut , la plus belle princesse qui fût alors en Europe , et que ses mœurs furent toujours dignes d'un prince très-chrétien : il y auroit appris que Gontran eut bien une maîtresse pendant quelque temps , mais que ce désordre ne fut pas long : il y auroit appris que Saint Germain , évêque de Paris , excommunia le roi Caribert à cause de son commerce avec une seconde maîtresse qu'il vouloit encore épouser. Cela prouve bien que , s'il y avoit des désordres , ils n'étoient ni approuvés , ni tolérés , ni même si communs que M. de Voltaire veut le donner à entendre. Pour ce qui est du roi Chilpéric , le pieux roi Gontran en pleura la mort avec les larmes les plus amères , à cause des désordres dont sa vie avoit été remplie.

² V. Grégoire de Tours , l. 4 , c. 24. 25. 26. 27. 28.

Si M. de Voltaire est convaincu de faux, lors même qu'il veut s'autoriser par des citations, quelle créance mérite-t-il lorsqu'il débite les choses sans pouvoir les appuyer d'aucune autorité? Il ne peut pardonner à Charlemagne le zèle qu'a eu ce prince pour la conversion des barbares, et les soins qu'il prenoit de les faire instruire de la Religion: il semble, à l'entendre, que le plus grand malheur qui pût arriver à ces peuples, étoit qu'ils devinssent chrétiens. Il plaint les pauvres Saxons d'avoir été éclairés des lumières et instruits des vérités de l'Évangile; il regarde comme bien plus heureux les Polonois et les Russes, qui restèrent dans leur barbarie et leur ignorance. « Ces peuples vivoient en paix dans leur » ignorance, dit-il; heureux d'être inconnus » à Charlemagne, qui vendoit si cher la » connoissance du Christianisme. » Que cette exclamation est digne d'un philosophe chrétien! Qu'elle doit être bien reçue dans une assemblée de libertins et de débauchés! Aussi ce philosophe ne représente-t-il Charlemagne que comme un prince sanguinaire, et qui ne faisoit prêcher l'Évangile que l'épée à la main. « Le sang cimentait le Christianisme et » la servitude chez les Saxons, dit-il; on leur » laissoit des missionnaires pour les persuader, » et des soldats pour les forcer. » Si M. de Voltaire eut eu un peu de pudeur et de bonne foi, il auroit avoué que, quand Charlemagne prit les armes contre les Saxons, il ne le fit qu'à l'occasion de leurs révoltes, de leurs

courses et de leurs brigandages sur les terres de l'empire¹.

Ce grand prince étoit persuadé que rien ne serviroit plus à adoucir la férocité de leurs mœurs que la loi chrétienne. Après ses victoires, il laissoit des missionnaires parmi eux ; il vouloit qu'on les traitât avec bonté, douceur et humanité ; car ce prince étoit du caractère le plus humain et le plus doux : il le fit voir en bien des occasions, entr'autres, quand il pardonna, ou du moins qu'il ne punit que bien légèrement une conspiration faite contre sa personne même.

Mais quand il seroit vrai que Charlemagne eût quelquefois mêlé un peu trop de sévérité à son zèle pour la conversion des barbares, Voltaire auroit bien pu le ménager, comme il a ménagé les persécuteurs du Christianisme. Il fait jouer tous les ressorts de son imagination et de son esprit, pour excuser et pour justifier les Décins, les Maximin, les Dioclétien, qui ont fait ruisseler de toute part le sang des Chrétiens, et qui n'ont rien oublié pour détruire le Christianisme : il auroit bien pu justifier un prince qui a si heureusement travaillé à l'étendre ; il auroit parlé alors en juge plus équitable ; il auroit été historien plus fidèle, et auroit paru un peu plus chrétien.

Enfin, pour empêcher qu'on ne se fasse une trop grande idée de Charlemagne, il dit, « qu'il mourut avec la réputation d'un em-

¹ Eginhart.

» pereur aussi heureux qu'Auguste, aussi
 » guerrier qu'Adrien, mais non tel que les
 » Trajan et les Antonin, auxquels nul sou-
 » verain n'a été comparable; qu'entîn le cé-
 » lèbre calife Aaron Raschild l'égalait en
 » gloire et en puissance, et le surpassa beau-
 » coup en justice, en science et en humanité.»

On ne peut pas disconvenir que Charle-
 magne n'ait été un des plus grands hommes
 qui soit jamais monté sur le trône, qu'il n'ait
 eu les brillantes qualités qui font les héros,
 la sagesse qui fait les grands législateurs, les
 qualités aimables et estimables qui montrent
 l'homme né pour le bonheur des hommes; ce-
 pendant Voltaire ne dit rien, ou presque
 rien de tout cela.

Dans la comparaison qu'il fait ici de Char-
 lemagne avec Auguste, Adrien, Trajan, nous
 pouvons observer qu'Auguste fut véritable-
 ment heureux, parce qu'il se servit de l'élo-
 quence de Cicéron, des victoires de Marc-
 Antoine, du génie d'Agrippa, pour parvenir
 à l'empire, sans presque avoir été à la tête
 des armées que pour se faire battre à Philippe.
 Charlemagne conquit lui-même une grande
 partie des pays qui formèrent le nouvel em-
 pire d'occident. Les expéditions et les con-
 quêtes d'Adrien ne furent ni si glorieuses, ni
 si étendues que les siennes: les Trajan et les
 Antonin furent de grands princes, mais qui,
 par bien des endroits, furent surpassés par
 ce grand empereur. Quant à ce musulman
 que Voltaire oppose à Charlemagne, et qui
 le surpassa beaucoup, dit-il, en science, en

justice et en humanité ; Voltaire est encore plus hyperbolique que les panégyristes arabes ; ils n'en ont jamais tant dit d'Aaron Raschild que nous en savons sûrement de Charlemagne, pour ce qui regarde la culture de l'esprit ; et pour la justice et l'humanité, on en peut juger par ces deux traits :

Charlemagne, comme nous l'avons vu, pardonna des conjurations faites contre sa personne¹. Aaron Raschild sachant qu'un seigneur étoit d'une famille qui avoit quelque espérance de parvenir un jour au califat, envoya demander sa tête ; elle lui fut bientôt apportée. Aaron ne fut pas plutôt assuré de ce premier assassinat, qu'il en commande un second, et fit mourir sur le champ celui qui avoit exécuté l'ordre qu'il avoit donné lui-même. Voltaire trouve plus de justice et d'humanité dans un prince qui se jouoit ainsi de la vie des hommes, que dans celui qui savoit pardonner les attentats contre sa propre personne.

Pour achever de rectifier l'idée qu'il donne de ce grand prince, nous opposerons ici le jugement qu'en a fait un écrivain² anglois et protestant. Ce sont-là deux titres respectables pour M. de Voltaire.

Ce prince, dit cet écrivain, digne d'un meilleur siècle et d'une plus longue vie, fut encore plus grand par son génie que par son nom. Il seroit difficile de décider lequel doit être le plus admiré et le plus respecté dans lui, ou la gloire de son empire, ou l'éclat de

¹ Herbelot, Biblioth. orient. ² Cave, Bibliot. ecclé.

sa piété : il étoit un des plus savants hommes, et un des plus beaux esprits et des plus cultivés de son temps ; il savoit fort bien les langues grecque et latine ; il étoit naturellement si éloquent , qu'on l'auroit pris pour un des premiers maîtres dans l'art oratoire ; il avoit beaucoup de goût pour les beaux arts , et il répandoit avec profusion les graces et les faveurs sur ceux qui les cultivoient avec succès : tout ce qu'il pouvoit dérober de son temps aux affaires de l'empire et de l'état, il le donnoit aux belles-lettres ; le temps même du repas étoit rempli par des lectures, des disputes, des dissertations savantes. L'histoire et les traits remarquables des anciens princes étoit ce qu'il écoutoit alors le plus volontiers ; mais il n'y avoit guère de lecture à laquelle il prit plus de plaisir qu'à celle du savant ouvrage de Saint Augustin sur la cité de Dieu.

Voilà le portrait que nous fait de Charlemagne cet écrivain : c'est ainsi qu'il en parle, après avoir rapporté tout ce que ce prince avoit fait pour le bien de ses peuples, l'avancement des lettres et la gloire de la Religion. Le Charlemagne de Voltaire est bien différent.

 CHAPITRE XI.
De la religion du temps de Charlemagne.

LE chapitre qui traite de la Religion du temps de Charlemagne , est aussi curieux que celui qui traite des guerres , des conquêtes et des mœurs de ce prince. Qu'il échappe des erreurs à M. de Voltaire quand il parle de la Religion , cela n'est pas suprenant ; il ne l'a pas pas assez bien étudiée , il ne la connoît pas assez : ce qu'il y a de suprenant , c'est qu'il les débite avec tant d'assurance ! Nous en allons observer quelques-unes des plus remarquables.

« La messe , nous dit-il¹ , étoit différente » de ce qu'elle est aujourd'hui , et plus encore » de ce qu'elle étoit dans les premiers temps : » elle fut d'abord une cène : la majesté du » culte augmentant avec le nombre des fidè- » les , elle fut à-peu-près ce qu'est la grand' » messe aujourd'hui. »

Puisqu'il vouloit parler de religion , de dogmes , d'usages ecclésiastiques , il devoit consulter l'antiquité ; et s'il l'eût consultée , il n'auroit pas fait tant de bévues , il ne se seroit pas si fort écarté de la vérité.

Il auroit appris que le canon de la messe , tel que nous l'avons aujourd'hui , étoit abso-

¹ Histoire générale. ch. 11.

lument le même avant Charlemagne, puisque Alcuin, son précepteur, qui l'a commenté, nous le rapporte tel que nous l'avons maintenant¹; il auroit appris que l'usage de lire à la messe les épîtres et les évangiles, est de la plus haute antiquité, puisque le philosophe et martyr S. Justin, qui vivoit dans le deuxième siècle, en rend déjà témoignage²; il auroit appris que les autres prières qui sont avant ou après le canon, si l'on en excepte quelques paroles dont l'usage n'étoit pas universel, faisoient dès les premiers siècles, comme aujourd'hui, une partie du rit qu'on observoit en disant la messe; il auroit appris que dès le premier siècle de la paix de l'Église, la messe étoit, à quelques prières près, telle qu'elle est encore aujourd'hui. Venons maintenant à un autre point.

« La communion sous les deux espèces étoit » un usage universel sous Charlemagne: il se » conserva toujours chez les Grecs, et dura » chez les Latins jusqu'au douzième siècle. »

Après avoir parlé en faveur des Calvinistes dans l'article précédent, il parle dans celui-ci pour les Hussites, et il parle toujours avec la même certitude et la même connoissance de la vérité. L'usage de la communion sous les deux espèces n'étoit pas si universel qu'il le dit, puisqu'Alcuin témoigne que dans l'Église romaine, la mère et le modèle des autres Églises, on ne communioit que sous une seule espèce³: dans les églises des Gaules

¹ Alcuin, de Offic. Eccles. ² Justin. apol. 2. ³ Alcuin, de ordine celebr. miss.

on ne consacroit qu'un calice , comme on fait aujourd'hui ; mais on versoit quelques gouttes de ce vin consacré , dans un calice plus grand et rempli de vin ordinaire , qu'on présentoit à ceux qui avoient communie : cet usage même ne subsista pas long-temps¹. Continuons à suivre les décisions , ou plutôt les erreurs de notre historien dogmatique.

« La confession auriculaire s'étoit introduite , dit-il , dès le sixième siècle : les évêques exigèrent d'abord que les chanoines se confessassent à eux deux fois l'année , par les canons du concile d'Attigny en 763 ; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément ; les abbés soumirent leurs moines à ce joug , et les séculiers peu à peu le portèrent ; il étoit permis de se confesser à un laïque , et même à une femme : cette permission dura très-long-temps. »

Voilà que M. de Voltaire nous apprend que la confession est une invention ou institution purement humaine : pour le prouver , il nous cite les canons du concile d'Attigny. Or , il faut remarquer que ces canons n'existent point ; il ne nous reste de ce concile que le nom des évêques qui y assistèrent , et un règlement pour quelques messes qu'on devoit dire en de certaines occasions². C'est là , dit-il , que les évêques exigèrent d'abord que les chanoines se confessassent à eux ; les abbés exigèrent la même chose de leurs moines , et ensuite on imposa aux laïques le même joug ;

¹ V. Bellarmin. — ² V. Collect. Concil.

et tout cela , il nous le donne sur la foi des canons d'Attigny.

Il assure qu'il y a eu un temps où l'on pouvoit se confesser aux laïques , et même aux femmes ; c'est bien dommage qu'il n'ait pas marqué plus précisément le temps où l'on croyoit le sexe propre à ce respectable , mais critique ministère , et qu'il n'ait pas cité les conciles qui lui confèrent le pouvoir d'entendre les confessions , et ceux qui le lui ont ôté. L'anecdote étoit assez curieuse et assez intéressante pour être bien développée et bien prouvée. Mais laissons ces assertions pitoyables , et prouvons la vérité.

Le dogme de la confession est aussi ancien que la Religion ; il est assez clairement établi par ces paroles de Jésus-Christ aux Apôtres¹ : Ceux à qui vous aurez remis les péchés , ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les aurez retenus , c'est-à-dire , que vous n'aurez pas absous , ils leur seront retenus. Si ce n'est qu'au jugement des Apôtres et des ministres de la religion que les péchés peuvent être remis ou retenus , il faut donc qu'ils les connoissent ; mais ils ne peuvent les connoître que par la déclaration qu'on leur en fait. Cette déclaration , c'est ce qu'on appelle dans l'Eglise la confession. Comme il a été établi qu'elle se feroit secrettement et à l'oreille , on l'appelle la confession auriculaire.

Il est par-là évident qu'elle est d'institution divine ; que Jésus-Christ lui-même en est l'au-

* S. Jean. ch. 20.

teur, et qu'elle est aussi ancienne que la Religion. Si M. de Voltaire eût été un peu plus prudent, il n'eût pas prononcé si hardiment sur des choses qu'il ignoroit; s'il eût été canoniste et théologien, il eût trouvé des preuves démonstratives de la confession, dans les conciles tenus dès le quatrième siècle.

Le second canon du concile de Laodicée, tenu en 372, porte: qu'il faut imposer une pénitence proportionnée à la qualité du péché, à ceux qui prient, se confessent, et donnent des preuves d'un véritable amendement.

Le canon trente-unième du troisième concile de Carthage, tenu en 397, ordonne d'imposer différentes pénitences selon la différence des péchés; enfin, le canon cent deuxième du sixième concile général, tenu en 681, commence par ces paroles: Il faut que ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier, considèrent bien la grièveté du péché, la disposition du pécheur à la conversion, et lui donnent un remède convenable à sa maladie.

Tout ce que nous citons est authentique; chacun peut aisément le vérifier: on voit l'ancienneté et la pratique de la confession; cela vaut bien les prétendus canons du concile d'Attigny. Quantité d'autres conciles très-anciens en ont parlé de même. Les Saints Pères, dès le second siècle, traitent souvent de ce dogme dans leurs ouvrages; on peut en voir les preuves très-détaillées dans les savantes controverses du cardinal Bellarmin.

« Les Eglises chrétiennes, continue M. de Voltaire, s'étoient gouvernées en répu-

» bliques ; ceux qui présidoient à ces assem-
 » blées avoient pris insensiblement le titre
 » d'évêques, d'un mot grec, dont les Grecs
 » appelloient les gouverneurs de leurs colo-
 » nies. Les anciens de ces assemblées se nom-
 » moient prêtres, qui signifie en grec vieil-
 » lards.»

Voilà encore l'érudition de M. de Voltaire en défaut, ou une nouvelle preuve de mauvaise foi. Il est faux que ceux qui présidoient aux assemblées chrétiennes aient pris insensiblement le titre d'évêques¹ : ce titre est aussi ancien que l'église, puisqu'il est expressément marqué en plusieurs endroits du nouveau testament. Il est également faux que le nom de prêtre ne servit qu'à désigner les anciens de l'assemblée, puisqu'il y avoit des prêtres qui étoient encore jeunes. C'est apparemment le séjour de Berlin, ou le voisinage de Genève, qui ont fait faire ces observations curieuses à M. de Voltaire. Ce qu'il dit ensuite de l'hérésie des Iconoclastes, fait également honneur à sa critique et à son érudition.

« Irène, dit-il, étoit attachée au culte des
 » images, parce que son mari les avoit en hor-
 » reur : on avoit persuadé à cette princesse que
 » pour gouverner son mari, il falloit mettre
 » sous le chevet de son lit les images de
 » certaines saintes.»

M. de Voltaire est persuadé qu'on décréditera plus aisément ceux qu'on attaque, en répandant du ridicule sur eux, qu'en disant

¹ V. Les épîtres de St. Paul.

de bonnes raisons , et en fournissant de bonnes preuves : c'est aussi le moyen qu'il emploie le plus souvent , et c'est le seul qui puisse convenir au but qu'il paroît se proposer. Il représente ici l'impératrice Irène comme une femme d'un esprit petit et tout rempli de superstitions pour ses images ; mais il seroit bien en peine de produire aucune preuve de ce qu'il avance : aucun des écrivains ne l'a accusée de cette dissimulation ; il s'en est fié sur cela à Calvin , qui écrivoit huit cents ans après , ou à quelques calvinistes. Donne-t-il beaucoup de poids à ses sentiments avec de semblables garants ?

« Cette Impératrice fit élire pour patriarche un laïque , secrétaire d'état , nommé Taraise. Et le pape Adrien n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche.

Et qu'y a-t-il de surprenant qu'un secrétaire d'état soit fait évêque ? N'a-t-on pas vu un des plus grands prélats de France , le célèbre M. de Marca , devenir archevêque de Toulouse , après avoir été premier président au parlement de Pau ? Ce qu'il y a de bien plus surprenant , c'est que M. de Voltaire , qui déclame si vivement contre l'élection de Taraise , ne dit pas un mot contre celle de Photius , qui fut aussi précipitée , et qui avoit des irrégularités bien autrement condamnables ; mais l'un étoit le destructeur , l'autre fauteur de l'hérésie.

L'élection de Taraise fut comme celle d'Ambroise , évêque de Milan ; et l'un et

l'autre ont été mis au nombre des Saints. Pourquoi le pape Adrien auroit-il excommunié ce patriarche ? Il avoit été élu par le Prince et par le Peuple. Si sa consécration parut précipitée, c'est la nécessité qui fit user de cette précipitation : la dispense étoit la plus légitime, et le succès en fut des plus heureux.

« C'est une chose avouée de tous les sages critiques, que les Pères du second concile de Nicée (où l'on rétablit le culte des images) y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fausses, beaucoup de miracles dont le récit scandaliseroit de nos jours ; mais ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida. »

C'est une chose non-seulement avouée, mais démontrée par les sages critiques, que la fausseté évidente de ces pièces ne consiste point en ce que Voltaire veut insinuer ; elle ne consiste qu'en ce qu'on les attribuoit à un auteur plutôt qu'à un autre¹ : ainsi, le livre où est rapporté le miracle de cette image de Jesus-Christ qui fut percée à coups de couteau par les juifs, et qui répandit du sang : ce livre étoit alors attribué à Saint Athanase, quoiqu'il fût d'un autre écrivain du même siècle : ainsi, le livre du pré spirituel est attribué à Sophrone, évêque de Jérusalem, quoiqu'il fût de Jean Moschus. Il y eut encore quelques autres erreurs semblables. Pour les

¹ Du Pin. Bibliothèque ecclésiastique. Histoire du Concile VIII, tome 7.

miracles scandaleux dont parle Voltaire, il n'y en eut point de rapportés dans ce concile, à moins qu'il ne prenne pour un miracle la promesse que fit le diable à un moine de ne le plus tenter, s'il renonçoit au culte des images. Un évêque cita ce trait aux Pères du concile, qui n'y eurent point d'égard; ainsi, il ne manque à l'exposé de Voltaire que la vérité.

« Mais, ajoute-t-il, quand il fallut faire recevoir ce concile par les Eglises de France, quel fut l'embarras du pape ! Charlemagne s'étoit déclaré hautement contre les images; il venoit de faire écrire les livres qu'on nomme Carolins, dans lesquels ce culte est anathématisé : il assembla un concile à Francfort auquel il présida, selon l'usage de tous les empereurs. »

A mesure que les faussetés sont plus grossières, le ton de Voltaire devient plus hardi. Voilà les erreurs, voici la vérité. Le grand Constantin assista au premier concile de Nicée, pour honorer cette assemblée, lui marquer son respect, lui assurer sa protection; mais il n'y assista point comme juge. Charlemagne ne fit qu'imiter Constantin. M. de Voltaire est le premier qui ait fait des empereurs présidents des conciles. Il loue ensuite la prudence du pape Adrien, qui, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptoit, et l'empereur qui s'étoit déclaré contre le culte des images, prit, dit-il, un tempérament politique, par lequel il laissa au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux.

Il n'y a rien de plus artificieux et de plus infidèle que cet exposé de la conduite du pape et de celle de l'empereur¹. Les évêques furent trompés par des exemplaires falsifiés du concile de Nicée; ils y trouvèrent des décisions contraires à la foi; ils anathématisèrent ce concile. Le pape Adrien leur fit fournir des exemplaires plus sûrs, les fit changer de sentiments, et la bonne harmonie fut rétablie. Ce même pontife répondit fort au long aux livres Carolins, par un ouvrage qu'on trouve à la suite du second concile de Nicée, et l'empereur fut satisfait². Ce même ouvrage démontre qu'il est très-faux qu'Adrien ait regardé ce culte comme douteux, et qu'il ait laissé au temps à l'abolir ou à le confirmer. Cette manière de penser de M. de Voltaire pourroit bien être adoptée à Genève; mais elle sera toujours rejetée par les critiques éclairés, et par les vrais catholiques.

Il y a encore dans ce même chapitre plusieurs autres points qui regardent la religion. Nous n'en parlerons pas maintenant, pour ne pas lasser les lecteurs par tant de discussions sur les mêmes matières. On peut juger, par les points que nous avons examinés, de la créance que méritent les autres.

¹ Voyez le détail dans Maimbourg, avec les preuves, Histoire des Iconoclastes. — ² Epist. Adriani ad Carol.

CHAPITRE XII.

Origine de la puissance des Papes.

C'EST vers le siècle de Charlemagne qu'a commencé la puissance temporelle des Papes; c'est pourquoi nous traiterons maintenant ce point de l'histoire ecclésiastique. M. de Voltaire, dans le chapitre sixième et dans le vingtième, parle fort au long de l'origine de cette puissance; et tout ce qu'il nous en apprend, c'est que cette puissance n'a point eu d'autre origine que la politique adroite des pontifes romains, et une usurpation qui n'est colorée d'aucun titre.

Qu'il traite la donation de Constantin de donation imaginaire, il ne fait que suivre en cela tous les critiques modernes; mais qu'il ne fasse pas plus de cas de celle que Pepin et Charlemagne firent à l'Eglise romaine, c'est une autre chose: il nous permettra d'être d'un autre avis que lui, et de démontrer la fausseté de son sentiment.

« Est-il probable, dit-il, que Pepin ait
» passé deux fois les monts, uniquement pour
» donner des villes au pape? Le bibliothé-
» caire Anastase, qui vivoit cent quarante
» ans après l'expédition de Pepin, est le pre-
» mier qui parle de cette donation, et les
» meilleurs publicistes d'Allemagne la réfu-
» tent aujourd'hui. On nous dit que le lom-

» bard Astolphe , intimidé par la seule pré-
 » sence du franc , céda aussitôt au pape
 » tout l'exarchat de Ravenne ; mais si les
 » papes avoient eu l'exarchat , ils auroient
 » été souverains de Ravenne et de Rome ;
 » cependant dans le testament de Charlema-
 » gne , qu'Eginhart nous a conservé , ce mo-
 » narque nomme à la tête des villes qui lui
 » appartiennent , Rome et Ravenne , aux-
 » quelles il fait des présents. Pour Béné-
 » vent , le saint Siège ne l'eut que longtemps
 » après , par la donation de l'empereur
 » Henri le Noir , vers l'an 1047. »

Tous ces faits , si graves et si importants , il les confirme par le détail des preuves qu'il rapporte , de la dépendance où étoient encore les papes , long-temps après Pepin et Charlemagne. Voici comment il parle au chapitre vingtième :

« Les Papes avoient plutôt à Rome un
 » grand crédit qu'une puissance législative ;
 » ils avoient à ménager à la fois le sénat ro-
 » main , le peuple et l'empereur. Lothaire ,
 » en 844 , passe les Alpes , fait couronner
 » son fils Louis , qui vient juger dans Rome
 » le pape Sergius II. Le pontife paroît , ré-
 » pond juridiquement aux accusations d'un
 » évêque de Metz , se justifie , et prête en-
 » suite serment de fidélité à ce même Lothaire
 » déposé par les évêques. Lothaire même fit
 » cette célèbre et inutile ordonnance , que le
 » pape ne sera plus élu par le peuple ; que
 » l'on avertira l'empereur de la vacance du
 » saint Siège. » C'est ainsi que M. de Vol-

taire démontre la fausseté de ce que tous les historiens rapportent des donations faites par nos rois à l'Eglise de Rome. Examinons maintenant la force de cette démonstration.

On ne peut pas nier que la politique des pontifes romains n'ait toujours été extrêmement éclairée, et qu'elle n'ait beaucoup contribué à établir et à affermir l'autorité souveraine dont ils jouissent aujourd'hui ; mais il faut être bien peu instruit, pour la regarder comme une usurpation ; ou il faut être bien infidèle, pour dissimuler les preuves qu'on a des donations faites à l'église romaine par les conquérants français, et du haut degré d'autorité, de puissance et de souveraineté où ils l'élevèrent.

Est-il possible, dit-on, que Pepin ait passé deux fois les monts, uniquement pour donner des villes au Pape ? Non-seulement cela est possible ; mais il est très-probable qu'un prince ambitieux et généreux comme Pepin, qui aspirait à la royauté, et qui se servit si bien de l'autorité pontificale pour monter sur le trône ; il est très-probable qu'il aura voulu user de retour. Il faisoit de très-beaux dons au pape, il est vrai ; mais, après tout, il ne donnoit que des villes qui ne lui appartenoient point, et qui ne lui coûtoient que la peine d'aller se faire craindre et respecter. D'ailleurs ce nouveau roi, qui sentoit combien les François de ce temps-là respectoient le S. Siège, suivoit en cela les vues d'une politique très-juste. Il lui importoit beaucoup de s'attacher le Pape en cas de ré-

volution , et il se l'attachoit efficacement par des dons magnifiques qui ne lui coûtoient rien.

Mais , poursuit M. de Voltaire , Anastase , qui écrivoit cent quarante ans après l'expédition de Pepin , est le premier qui en parle. Si M. de Voltaire avoit puisé dans les sources de la vérité , il n'auroit pas fait tous ces raisonnemens si foibles , et toutes ces pitoyables réflexions ; il auroit su qu'Eginhart ¹ , historiographe , secrétaire et gendre de l'empereur Charlemagne , parle de cette donation dans ses annales de la maison impériale. Pepin , dit-il , fit remettre Ravenne , la Pentapole et tout l'exarchat qui dépendoit de Ravenne , et en fit un don à saint Pierre ² : il auroit su que les annales de Fulde annoncent la même chose sous l'an 756 ^{*} ; il auroit su que Paul Diacre , secrétaire de Didier , dernier Roi des Lombards , rend aussi à-peu-près le même témoignage , et suppose les mêmes donations³. Voltaire est donc dans l'erreur , et il induit en erreur les autres , quand il affirme que le premier écrivain qui ait parlé de ces donations , vivoit cent quarante ans après qu'elles furent faites. Voilà des historiens françois et contemporains de Charlemagne qui en ont parlé longtemps avant Anastase.

¹ Egin. , ann. ad annum 756. — ² Ann. Fuld. —
³ Ann. franc.

* Les annales de Fulde vont jusqu'à l'an 900 ; mais elles sont de différents auteurs , qui ont écrit chacune ce qui s'étoit passé de leur temps.

Ce qu'il dit ensuite du testament de Charlemagne ne prouve absolument rien. Ce prince, faisant par son testament des libéralités à toutes les métropoles de l'empire, ne vouloit pas en exclure les deux qui étoient entre les mains des papes, pour lesquels il avoit tant d'attachement, de respect et de reconnoissance : d'ailleurs, il s'y étoit réservé les droits de seigneur suzerain ; ainsi, ces legs pieux ne prouvent nullement que Rome et Ravenne n'aient pas été données à l'Église romaine.

On ne prouve rien non plus par les ménagements que les papes étoient obligés d'avoir pour les empereurs. Lorsque ces princes paroissent près de Rome avec de grandes armées, les papes faisoient alors ce que font encore aujourd'hui les petits princes d'Italie. Quand de grosses armées de François ou d'Allemands paroissent dans leurs provinces, le plus foible ménage celui qui est le plus fort.

Enfin, M. de Voltaire n'est pas plus heureux pour les faits qu'il avance, que pour les raisonnements qu'il fait : il se trompe en disant que Bénévent ne fut aux papes que par la donation d'Henri le Noir¹. Ce ne fut pas une donation, mais un échange. L'empereur céda au pape tous ses droits sur le duché de Bénévent, et le pape céda à l'empereur les terres que l'Église romaine possédoit en Allemagne, et son droit sur Fulde et sur Bamberg. Il se trompe en disant que le pape fut

¹ Histoire d'Allemagne, Henri le Noir.

obligé de répondre juridiquement à un évêque de Metz. Cet évêque, fils de Charlemagne, et oncle de l'empereur régnant, crut pouvoir parler en maître à la cour de Rome; mais ses tentatives furent sans effet : le pape dédaigna les accusations de l'évêque; il refusa de faire prêter, par les Romains, le serment de fidélité que l'évêque vouloit exiger pour le roi Louis; il déclara que les Romains ne le devoient qu'à l'empereur; cette fermeté arrêta l'évêque, et le pape couronna ensuite le jeune Louis, roi d'Italie. Quant à cette ordonnance que Voltaire appelle l'ordonnance célèbre, que le pape ne seroit plus élu par le peuple, et qu'on avertiroit l'empereur de la vacance du saint Siège; ce fut une demande de l'évêque faite de la part de Lothaire, et l'on n'y eut point d'égard. Qu'on juge de-là si l'on peut se fier à ce que M. de Voltaire affirme le plus positivement.

Après avoir fait voir tous ces écarts en traitant de l'origine de la puissance pontificale, nous allons maintenant en donner une idée historique, sûre, et capable de contenter ceux qui cherchent, dans un exposé, les caractères de la vérité.

Ce fut le grand Constantin qui jeta les premiers fondemens de cette puissance; ce furent les empereurs françois qui l'élevèrent au point où elle parvint ensuite; et c'est le temps qui lui a donné cette consistance que nous lui voyons aujourd'hui. M. de Voltaire lui-même avoue que Constantin donna à l'Eglise romaine *m* le marcs d'or, trente mille marcs

d'argent, et quatorze mille fols de rente et des terres dans la Calabre.¹ Tout cela fait environ deux millions quatre ou cinq cents mille livres, selon la valeur de l'argent d'aujourd'hui : chaque empereur augmenta ce patrimoine. L'Italie ayant été ensuite souvent envahie par les barbares, l'Eglise romaine perdit plusieurs des villes et des terres qui lui appartenoient; mais jamais elle ne fut en plus grand danger que sous Astolphe, un des derniers rois Lombards. Ce prince en vouloit à Rome même : les papes envoyèrent aussitôt à Constantinople pour en obtenir quelque secours; mais l'empire d'Orient étoit trop affoibli et trop mal gouverné, pour pouvoir sauver l'Italie : on donna de belles paroles aux députés, et rien de plus. Rome abandonnée par ses souverains, ne le fut pas par ses pontifes; ils s'adressèrent aux princes françois. Pepin, que les papes avoient si bien servi pour le faire monter sur le trône, les servit à son tour; il passa en Italie à la tête d'une armée, battit les Lombards, et obligea Astolphe à céder à l'Eglise romaine l'exarchat de Ravenne et quelques autres provinces. Le roi Lombard promit tout ce qu'on voulut; mais ensuite ne pouvant se résoudre à faire de si grandes cessions aux papes, il reprit les armes dès que les François eurent repassé les monts. L'activité de Pepin le fit bientôt repentir de son infidélité à tenir sa parole. Les Lombards ayant encore été battus de toute

¹ Chapitre V. Histoire générale.

part, et chassés de leurs meilleurs places ; Astolphe fut forcé à exécuter fidèlement les conditions que le roi françois lui avoit imposées.

Cependant, les Grecs voyant les Lombards chassés de l'exarchat, crurent que l'occasion étoit favorable pour y rentrer : ils envoyèrent une solennelle ambassade à Pepin, pour le redemander comme une province de leur empire. Pepin ayant entendu leurs longues harangues, leur répondit sommairement qu'il n'avoit rien pris pour les Grecs ; qu'il n'avoit fait de conquêtes que sur les Lombards, et qu'étant en droit d'en disposer, il les avoit données comme il les donnoit encore à Saint Pierre. Ce fut avec cette réponse que les Grecs furent obligés de se retirer ; et Pepin ayant fait mettre à exécution tous les articles de la paix, reprit le chemin de son royaume.

Après la mort de Pepin, Didier, dernier roi des Lombards, fit de nouveaux efforts pour se remettre en possession de ce que ses prédécesseurs avoient été forcés de céder : mais il fut encore plus malheureux ; il trouva dans Charlemagne un héros encore plus redoutable qu'Astolphe ne l'avoit trouvé dans Pepin. Après une guerre qui fut de peu de durée, mais qui fut très-vive, Didier fut dépouillé de tous ses états, et il fut envoyé en France, dans une abbaye où il finit ses jours. Charles s'empara de son royaume, prit le titre de Roi des François et des Lombards, et laissa jouir paisiblement les papes de ce que son père leur avoit cédé.

Quelques années après, c'est-à-dire, en 801, le pape Léon III le fit proclamer empereur par les Romains, et le couronna en cette qualité. Le peuple prêta serment de fidélité au nouvel empereur, qui se contenta des droits de seigneur suzerain. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne : celui-ci céda tous les droits des empereurs dans Rome au Pape Jean VIII, comme le marquent les historiens contemporains. Voilà ce que les monuments les plus incontestables et les plus sûrs nous apprennent sur l'origine de la puissance des papes.

CHAPITRE XIII.

De Photius et du Schisme des Grecs.

M. de Voltaire se propose, dans son chapitre vingt-unième, de nous instruire des variations des chrétiens dans leurs dogmes, et de la supériorité de l'Eglise de Constantinople sur celle de Rome. M. Bossuet avoit bien démontré aux protestants qu'ils avoient beaucoup varié dans leurs professions de foi, et que ces variations étoient une preuve qu'ils n'avoient pas la vérité pour eux. M. de Voltaire entreprend de les consoler, en leur faisant voir qu'il y a eu des variations dans l'Eglise catholique, aussi bien que dans les Eglises protestantes. Toute la différence qu'il y a entre ces deux auteurs, c'est que l'un démontre la

vérité de ce qu'il représente aux protestants , et que l'autre semble ne pas s'appercevoir de la fausseté des pièces qu'il emploie contre les Catholiques. Avant d'entrer en matière , nous allons faire quelques observations sur l'éloge qu'il fait de Photius , premier auteur du funeste schisme des Grecs.

« Photius , dit-il . étoit un homme d'une
 » grande qualité , d'un vaste génie et d'une
 » science universelle. Quiconque est juste
 » avouera qu'il étoit non-seulement le plus
 » savant homme de l'Eglise , mais un grand
 » évêque. Il se conduisit comme Saint Am-
 » broise , quand Basile , assassin de l'empereur
 » Michel , se présenta dans l'église de Sainte
 » Sophie : vous êtes indigne d'approcher des
 » saints mystères , lui dit-il à haute voix , vous
 » qui avez les mains encore souillées du sang
 » de votre bienfaiteur. Photius ne trouva pas
 » un Théodose dans Basile. Ce tyran fit une
 » chose juste par vengeance ; il rétablit Ignace
 » dans le siège patriarcal , et chassa Photius.
 » Ce patriarche , qui eut dans sa vie plus de
 » revers que de gloire , fut déposé par des
 » intrigues de Cour , et mourut malheureux. »

Il n'est personne qui n'avoue que le fameux Photius a été un des plus savants hommes , des plus beaux esprits et des plus excellents écrivains que nous connoissions ; ses ouvrages en sont une preuve incontestable : mais l'histoire nous apprend aussi que ce fut un des plus méchants hommes qui ait jamais été. On ne vit jamais ni un fourbe plus hardi , ni un imposteur plus habile et plus artificieux. Les

crimes de faussaire et les calomnies les plus atroces ne lui coûtoient rien : il ne parut avoir de la religion que pour faire réussir ses projets ambitieux ; et quoiqu'au dehors il affectât de la respecter, il s'en jouoit dans le fond de l'âme : aussi l'empereur Michel III ayant un jour à sa table Photius et le scélérat Bardas, qui étoit César, jeta les yeux sur un bouffon, nommé Théophile, qui étoit présent, et dit en riant : Théophile est mon patriarche, Photius est le patriarche de Bardas, et Ignace l'est des Chrétiens. C'est ainsi que Michel pensoit de Photius¹.

M. de Voltaire veut nous faire regarder Photius, non-seulement comme le plus savant homme de l'église, mais encore comme un grand évêque. Il le compare à saint Ambroise ; mais le trait qu'il rapporte pour autoriser sa comparaison, on peut, sans témérité, le regarder comme faux. Premièrement, parce qu'aucun des écrivains contemporains n'en parle. 2^o. Parce que Zonare est le seul qui le rapporte ; et ce Zonare, qui vivoit quatre cents ans après, étoit un des schismatiques les plus emportés². 3^o. Parce que Photius a toujours été un des courtisans qui flatta le plus l'empereur Basile : il composa même une fausse généalogie de ce prince, pour le faire descendre des anciens Arsacides³. 4^o. Parce qu'il avoit toujours toléré et en quelque manière autorisé les crimes et les débau-

¹ Histoire bizan. — ² Nicetas Vie de S. Ignace. —

³ Nicetas, *ibid.*

ches de l'empereur Michel , prédécesseur de Basile.

Nous remarquerons encore que Voltaire en nous représentant Photius arrêtant Basile à la porte de l'église , il lui met à la bouche des expressions fortes et énergiques , et il les met en italique , comme s'il les avoit copiées d'après un historien authentique. Ces paroles sont de Voltaire lui-même. Zonare ¹ ne dit que ces mots , que Photius empêcha Basile d'entrer dans Sainte Sophie , en lui disant qu'il étoit coupable d'homicide. Mais M. de Voltaire embellit toujours les traits quand ils sont en faveur des schismatiques , des payens , des protestants ; il ne tombe jamais dans ce défaut pour les catholiques.

Il finit ce qui regarde Photius , en disant qu'il fut déposé par des intrigues de cour , et qu'il mourut malheureux. L'histoire nous apprend ² que l'empereur Léon , surnommé le philosophe , ne fut pas plutôt parvenu à l'empire , qu'il voulut éteindre le schisme qui commençoit à séparer l'Eglise grecque de l'Eglise romaine. Il regarda Photius comme un des plus grands obstacles à la réunion des deux Eglises ; il étoit instruit de la plupart de ses crimes : peu s'en étoit fallu qu'il n'en fût lui-même la victime. Il écrivit au pape , il régla avec lui tout ce qui concernoit l'Eglise grecque ; il relégua Photius dans un monastère où il finit ses jours : voilà pourquoi l'on dit qu'il mourut malheureux. La

¹ Zonar. an. l. XVI. — ² Curopalata C. , p. 2.

peine étoit bien légère après de si grands crimes. Voyons maintenant quelles ont été les variations qu'on reproche à l'Eglise en ce qui concerne le dogme.

Voltaire, après avoir cité une prétendue lettre du pape Jean VIII au patriarche Photin, où ce pape décide que le S. Esprit ne procède pas du Père et du Fils, s'exprime ainsi : « Il est donc clair que l'Eglise ro-
 » maine et la grecque pensoient alors diffé-
 » remment de ce qu'on pense aujourd'hui.
 » Il arriva depuis que Rome adopta la pro-
 » cession du Père et du Fils. Les Grecs, au
 » second concile de Lyon, chantèrent avec
 » le concile, en latin : *Qui ex Patre Filio-*
 » *que procedit* ; mais l'Eglise grecque re-
 » tourna encore à son opinion, et sembla
 » encore la quitter dans sa réunion passagère
 » sous Eugène IV. Voilà donc des variations
 » sur un point fondamental !

Voilà une grande exclamation, mais qui est bien à pure perte, puisque tous les critiques démontrent que cette lettre dont s'appuie M. de Voltaire, est une lettre supposée ¹. Voici les raisons par lesquelles ils le démontrent. 1^o. La procession du S. Esprit par le Père et par le Fils, étoit la créance de tout l'Occident. Dans toutes les églises d'Espagne, des Gaules et de Germanie, on chantoit à la messe ces paroles : *Qui ex Patre Filioque procedit* : toutes ces Eglises étoient en communion avec l'Eglise romaine ; l'E-

1 Collect. Concil. notæ ad Epist. Joan. VIII.

glise romaine les regardoit comme Catholiques. Il est donc faux que le chef de cette Eglise ait alors écrit : Nous regardons comme un blasphème de dire que le S. Esprit procède du Père et du Fils; et ceux qui tiennent ce dogme , nous les regardons comme hérétiques; car c'est-là le sens de ce qu'on fait dire à Jean VIII.

2.^o Jean, diacre de Rome, fit en ce temps-là même une collection des œuvres de Saint Grégoire le grand, où ce dogme est très-clairement enseigné et expliqué¹ : il la présenta au pape Jean VIII; il l'avertit de la mauvaise foi des Grecs, qui, en traduisant en leur langue les ouvrages de ce Saint, y avoient supprimé tout ce qui regarde le dogme de la procession du Saint Esprit. Cet auteur leur en auroit-il fait un crime, si l'on eût cru à Rome que le Saint-Esprit ne procédoit pas du Père et du Fils?

3.^o Photius fut convaincu d'avoir falsifié plusieurs lettres de ce pape, soit en retranchant, soit en ajoutant certaines choses. Il fut convaincu d'avoir supposé de fausses lettres du patriarche Saint Ignace au pape Nicolas I, et de ce pape à l'empereur Michel.² Il avoit avec lui un fameux scélérat, nommé Théodore Santabareus, qu'il fit ensuite archevêque d'Euchaite, qui le servoit fidèlement dans toutes ses fourberies, et qui fut ensuite déposé comme lui. Des hommes at-

¹ Notæ ad Epist. Joan. VIII. — ² Vie de saint Ignace par Nicet.

téints de tant de crimes de faux, n'auroient-ils pas bien pu falsifier ou supposer la lettre dont il s'agit ?

Voilà ce que des critiques judicieux observent sur cette prétendue lettre : voilà le moyen de ne pas s'exposer à décider témérairement, et de trouver la vérité. M. de Voltaire auroit été bien plus prudent, s'il en eût usé de même; alors il n'eût point vu ces prétendues variations qu'il reproche à l'Eglise catholique.

L'Eglise grecque, dit-il ensuite, méprisoit l'Eglise romaine : « les sciences fleuris-
 » soient à Constantinople, mais à Rome tout
 » tomboit. Les Grecs se vengeoient bien de
 » la supériorité que les Romains avoient eue
 » sur eux; ils n'appelloient Saint Grégoire
 » le grand que Grégoire le dialogue, parce
 » qu'en effet ses dialogues sont d'un homme
 » trop simple : ils prétendoient que l'Eglise
 » romaine devoit tout à la Grecque; ils re-
 » gardoient les latins comme des disciples
 » ignorants révoltés contre leurs maîtres. »

Jamais les Grecs, avec toute leur éloquence, n'ont autant maltraité l'Eglise romaine que le fait M. de Voltaire. Distinguons deux états de l'Eglise grecque. Cette Eglise, du temps des Chrysostômes, et lorsque tout l'orient étoit soumis à l'empire, ne méprisoit point celle de Rome; on le voit par le respect que les patriarches et les empereurs avoient pour elle, par la qualité de présidents qu'ont toujours eu les légats romains dans les conciles généraux tenus dans l'orient même, par le

recours que les orientaux avoient au pontife de Rome dans les affaires les plus importantes. L'Eglise grecque, dans sa décadence même, ne méprisa jamais l'Eglise romaine ; mais elle devint alors jalouse de cette autorité que tout le monde chrétien respectoit, et ennemie implacable de cette fermeté avec laquelle l'Eglise romaine condamnoit toutes les erreurs des Grecs.

Dans ce neuvième siècle où Voltaire dit qu'à Rome tout tomboit, l'Italie avoit des universités florissantes, Rome avoit des papes qui pouvoient passer pour les meilleurs génies de ce siècle : un Léon IV, un Nicolas I, un Adrien II. Léon, par son habileté, sauva Rome et une partie de l'Italie de l'invasion des Musulmans.¹ Nicolas, surnommé le Grand, chassa l'intrus Photius, du trône patriarcal, y rétablit Saint Ignace, fit respecter les lois de l'Eglise par les princes et par les évêques les plus puissants. Sous Adrien II, son successeur, on ne s'appercevoit pas qu'on eût changé de pontife. Tels étoient alors les chefs de l'Eglise romaine.

Quant à ce qu'on dit de Saint Grégoire ; si quelques Grecs schismatiques en ont fait peu de cas, tout l'empire, dans le temps qu'il étoit le plus florissant, le regardoit avec vénération et admiration. Le jugement de ces Grecs, maîtres de tout l'orient, est un peu plus respectable que celui de ces Grecs déjà devenus à moitié barbares sous les Sarrasins.

¹ Histoire des papes, par Duchêne.

CHAPITRE XIV.

De l'Espagne au huitième siècle.

LE huitième siècle est peut-être celui qui a été le plus funeste à l'Espagne, par l'invasion des Sarrasins, qui la subjuguèrent dans l'espace de trois années; mais il fut aussi le plus glorieux, par les heureux efforts qu'elle fit pour se relever. M. de Voltaire semble ne parler de cette fameuse révolution que pour prodiguer les plus grands éloges à ses héros mahométans, et pour faire les satyres les plus mordantes contre les chrétiens; il est vrai qu'il est obligé pour cela de contredire les historiens les plus sûrs, les mieux instruits et les plus estimés. Pour nous, nous allons d'abord présenter un tableau en raccourci de cette révolution, et nous observerons après comment M. de Voltaire la défigure.

Le comte Julien, gouverneur de l'Afrique espagnole, outré de l'affront fait à sa fille déshonorée par le roi Rodrigue, voulut en tirer une vengeance éclatante. Il entreprit de faire passer les Arabes en Espagne et de renverser du trône ce prince brutal et impudique. Il n'y réussit que trop bien. Rodrigue perdit bientôt la couronne et la vie; l'Espagne, sa liberté; et le comte Julien périt ensuite lui-même misérablement avec toute sa famille.

Cependant quelques Seigneurs espagnols , échappés au fer des Musulmans , se retirèrent sous la conduite de Pélage , parent du dernier roi , dans les montagnes des Asturies. Ils s'y retranchèrent avec soin , et devinrent ensuite l'espérance et la ressource de la nation. Pélage , à la tête des Asturiens et de ses braves réfugiés , arrêta longtemps les Arabes , qui ne purent jamais le forcer dans ses montagnes. Il en sortit même assez souvent , les battit , s'en fit redouter , et jeta les fondements de la nouvelle monarchie espagnole. Plusieurs de ses successeurs imitèrent sa bravoure , et eurent encore de plus grands succès. Dans l'espace d'un siècle , la Biscaye , la Galice , la vieille Castille , une partie du Portugal furent ajoutées aux Asturies. La nouvelle monarchie devint toujours plus redoutable et plus puissante ; enfin elle vint à bout peu-à-peu de détruire entièrement la puissance mahométane dans toute l'Espagne. Voilà ce qui est rapporté unanimement par tous les historiens espagnols , et qui est horriblement travesti dans les récits de M. de Voltaire.

Il veut d'abord qu'on regarde comme une fiction de roman le dépit du comte Julien , qui pour venger l'honneur de sa fille Florinde , introduit les Arabes en Espagne. Le prétendu affront de l'infortunée Florinde , il veut le faire passer pour une aventure aussi incertaine que celle de la Lucrece romaine. « Il » paroît , dit-il , que pour appeler les Afri- » cains , on n'avoit pas besoin du prétexte

» d'un viol , qui est d'ordinaire aussi difficile
 » à prouver qu'à faire. Opas , archevêque de
 » Séville , qui fut le principal instrument de
 » la grande révolution , avoit des intérêts
 » plus chers à soutenir que ceux de la pu-
 » deur d'une fille. Le comte Julien , gendre
 » de Vitiza , qui avoit été détrôné et assas-
 » siné par Rodrigue , trouva dans cette seule
 » alliance assez de raisons pour se soulever
 » contre le tyran. »

Il faut être aussi hardi que M. de Voltaire , pour oser donner ainsi le démenti à tous les anciens historiens , et pour oser traiter de fable un fait qu'ils rapportent tous également. Ferréras lui-même , ce foible rival de Mariana , le rapporte comme tous les autres.¹ Bien plus , il fait voir qu'il est également attesté par les auteurs arabes , comme par les chrétiens. M. de Voltaire lui-même , deux pages plus bas , suppose la vérité du même fait qu'il tâche maintenant de détruire.

C'est en vain qu'il s'efforce de prouver qu'il devoit y avoir des prétextes plus forts pour faire passer les Musulmans en Espagne , que celui de venger l'honneur d'une fille. Car combien n'y a-t-il pas eu de révolutions aussi grandes que celle-ci , et qui ont eu des causes plus légères encore ? Le fameux Narsez n'abandonna-t-il pas l'Italie aux barbares pour se venger d'un mot piquant que lui avoit écrit l'impératrice ? Le comte Boniface n'appella-t-il pas les Vandales en Afrique à cause de

¹ Ferréras , Histoire d'Espagne , IV. part. p. 423.

quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de Placidie , fille d'Honorius ? Les petits-fils de Clovis ne portèrent-ils pas le fer et le feu en Espagne pour venger leur sœur Clotilde de quelques mauvais traitements qu'elle avoit essayés de la part du roi son époux ? Un père n'auroit-il pas pu se porter à de pareils excès pour venger l'honneur d'une fille unique , tendrement aimée et brutalement déshonorée ? Quant à l'archevêque Opas , aucun des anciens écrivains espagnols ne l'a fait auteur de cette révolution. Mais Voltaire et les nouveaux philosophes croient qu'on ne sauroit trop s'appliquer à rendre les ministres de l'Eglise , odieux.

Il traite ensuite également de fable la prétendue royauté de Pélage. « Je ne sais , » dit-il , comment on a pu donner le nom » de roi à ce Goth , dont toute la royauté se » borna à n'être point captif. Comment ces » Mahométans , qui en 754 subjuguèrent la » moitié de la France , auroient-ils laissé » subsister derrière les Pyrénées ce royaume » des Asturies ? Comment Charles n'eût-il pas » protégé ce royaume par ses armes , plutôt » que de se joindre à des Mahométans ? »

M. de Voltaire veut qu'on s'en fie plutôt à sa parole qu'au témoignage des anciens historiens. Sa prétention est trop forte , et les raisons dont il s'appuie trop foibles , pour céder à son autorité. Les Asturiens habitoient un pays fermé par des chaînes de montagnes très-faciles à descendre , et très-difficiles à forcer. C'est le même pays qu'habitoient ces

anciens Cantabres, qui ne purent être entièrement subjugués par les Romains qu'environ deux cents ans après que le reste de l'Espagne fut soumis. Est-il donc surprenant que les Mahométans aient couru à la conquête facile de la Gaule gothique, et qu'ils aient laissé les rochers et les montagnes des Asturies? Est-il surprenant qu'ils n'aient pas continué des efforts toujours très-sanglants et très-inutiles, pour soumettre un pays dont la conquête ne les auroit pas dédommagés de ce qu'il leur en auroit coûté pour la faire.

Le raisonnement qu'on fait encore sur la conduite de Charlemagne, ne vaut pas mieux que le précédent. Un gouverneur sarrasin se révolte contre son prince et veut se faire vassal du roi de France. Charlemagne accepte cet hommage. « S'il y avoit eu alors un » royaume chrétien en Espagne, demande » Voltaire, Charles n'eût-il pas protégé ce » royaume par ses armes, plutôt que de se » joindre aux Mahométans? »

Mais Charles ne servoit-il pas bien les Chrétiens en affoiblissant et en divisant les Mahométans? Et les Chrétiens ne surent-ils pas bien en profiter, puisqu'ils firent encore alors de nouvelles conquêtes? A quoi aboutit donc le raisonnement de Voltaire?

Une chose mérite d'être observée ici. Il dit que dès le temps de Charles Martel, les Chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs. Vingt lignes après, il prétend qu'il n'y avoit point d'État chrétien en Espagne sous Charlemagne, petit-fils de Charles Martel.

Voilà une espèce de contradiction : mais il ne faut pas en être surpris ; la contradiction est un écueil presque inévitable à ceux qui n'ont pas la vérité pour eux.

Tout le soin de M. de Voltaire est ensuite d'obscurcir la gloire des premiers successeurs de Pélage. Parmi ces premiers successeurs on trouve un Alphonse II, surnommé le Chaste. On lui donna ce nom, parce qu'il vécut dans la continence, et qu'il affranchit les Chrétiens de l'infame tribut de cent filles choisies, qu'ils étoient obligés de fournir chaque année pour le serrail de Cordoue. C'étoit le bâtard Mauregat, qui s'étant appuyé du secours des Arabes, pour envahir le trône des Asturies, avoit soumis les Chrétiens à ce tribut. Tout ce que Voltaire dit de cet Alphonse, c'est que c'étoit un prince artificieux et cruel. Il est vrai qu'il ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. Les anciens historiens espagnols ne lui en ont point fourni.

Parmi les successeurs de Pélage, on trouve aussi un Alphonse III, surnommé le Grand. Ce prince pendant près de quarante ans eut presque toujours les armes à la main.¹ Il ne donna aucune bataille qu'il ne gagnât. Il étendit son royaume depuis la partie des Pyrénées, qui est sur l'océan, jusqu'en Portugal. Il bâtit ou releva les murs d'un très-grand nombre de villes. Il fit construire plusieurs magnifiques églises. Il s'attira le respect, l'estime et l'admiration de ses ennemis même. Quelles

¹ Ferréas, V part. siècle IX.

louanges M. de Voltaire n'eût-il pas données à ce prince, s'il eût été musulman !

Les frères d'Alphonse se révoltèrent contre lui dès le commencement de son règne, et attentèrent à sa vie : dans sa vieillesse, son fils impatient de régner, prit les armes pour lui enlever la couronne. Alphonse vainquit ses frères : il leur laissa la vie, mais il leur fit crever les yeux. Il battit toujours les troupes de son fils. Mais étant déjà âgé de quatre-vingts ans, il aima mieux céder sa couronne que de la conserver en répandant le sang de ses sujets ; et il mourut peu de temps après avec les plus beaux sentiments de piété et de religion.

Voici comment Voltaire parle de ce prince. « Je ne cesse d'être étonné, quand je vois » quels titres les historiens prodiguent aux » rois. Cet Alphonse qu'ils appellent le » Grand, fit crever les yeux à ses quatre frè- » res ; sa vie n'est qu'un tissu de cruautés et de » perfidies. Ce roi finit par faire révolter ses » sujets contre lui, et fut obligé de céder son » petit royaume à son fils vers l'an 910. »

Vous remarquerez que les états d'Alphonse III, comprenoient les Asturies, la Biscaye, la Galice, la vieille Castille, une partie du Portugal. Voltaire, par mépris, appelle cela un petit royaume. Il est étonné qu'on ait donné le nom de Grand à Alphonse ; mais ne doit-on pas être encore plus étonné qu'il le lui refuse, tandis qu'il prodigue ce même titre à un certain nombre de barbares qui ne sont connus que parce qu'ils ont dévasté une grande

partie de l'univers , ou fait beaucoup de mal aux Chrétiens , comme un Cosroës , un Mahomet II ?

La qualité de persécuteur du Christianisme ou de payen , donne-t-elle droit à ce titre ? ou la qualité de Chrétien suffit-elle pour en exclure ? Après avoir ainsi traité et outragé les Chrétiens , il finit son chapitre par les plus grands éloges des Mahométans. Il est vrai qu'on y trouve presque autant d'erreurs que de paroles.

« Si j'envisage leur Religion , dit-il , je la
 » vois embrassée par toutes les Indes et par
 » les côtes orientales de l'Afrique. Si je regarde leurs conquêtes , d'abord le Calife Aaron
 » Raschild impose un tribut de soixante et dix mille écus d'or par an à l'Impératrice
 » Irène. Je vois au neuvième siècle les Musulmans redoutables à la fois à Rome , à
 » Constantinople , maîtres de la Perse , de la
 » Syrie , de l'Arabie , de toutes les côtes
 » d'Afrique et des trois quarts de l'Espagne.
 » Mais ces conquérants ne forment pas une
 » nation , comme les Romains , qui étendus
 » presque autant qu'eux , n'avoient fait qu'un
 » seul peuple. »

J'ai dit qu'il y avoit dans ce tableau de la grandeur musulmane presque autant d'erreurs que de paroles. Ainsi remarquez que c'est une erreur de dire que le mahométisme fut embrassé par toutes les Indes. Toutes les compagnies de commerçants européens aux Indes , toutes les relations des voyageurs et des missionnaires disent le contraire. Voltaire lui-

même dit le contraire dans le chapitre cent vingtième de cette même histoire. Il avoit apparemment oublié alors qu'il en avoit fait ici un trait de l'éloge du mahométisme.

C'est une erreur de dire qu'Aaron Raschild imposa un tribut de soixante et dix mille écus d'or à Irène. Ce tribut ne fut imposé aux Grecs qu'en 804, et Irène étoit morte en 802. Il a voulu apparemment mettre ce trait déshonorant sur le compte de cette impératrice, parce qu'elle avoit éteint l'hérésie des iconoclastes¹.

C'est une erreur de dire que les Romains avoient été presque aussi étendus que les Musulmans le furent au neuvième siècle. Jamais les conquêtes musulmanes n'égalèrent l'étendue de celles des Romains. Il est vrai que les Musulmans eurent la Perse, une très-petite partie de l'Inde, et quelques côtes à l'orient de l'Afrique, que les Romains n'avoient pas possédées. Mais les Romains avoient eu toute la Grèce, l'Italie, les Gaules, le nord de l'Espagne, l'Angleterre, une partie de la Germanie et la Pannonie, où les Musulmans n'eurent rien au neuvième siècle. M. de Voltaire n'avoit pas examiné les cartes géographiques, en faisant son admirable portrait de la grandeur des Mahométans.

C'est une erreur de dire qu'Aaron Raschild², contemporain de Charlemagne, sut se faire obéir jusqu'en Espagne et aux Indes. Aaron Raschild ne monta sur le trône qu'en 734,

¹ Théophanes Chronographia. — ² C. 4.

et l'Espagne avoit des califes indépendans depuis 758. Voltaire en convient dans le chapitre dix-huitième ; mais par-là même il se contredit : c'est ce qui lui arrive souvent.

C'est une erreur de dire que « la domination des califes dura 655 ans; qu'ils étoient despotiques dans la religion comme dans le gouvernement; qu'ils avoient le droit du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthousiasme. » La puissance des califes ne commença que vers le milieu du septième siècle, et elle fut comme anéantie par les Turcs, environ deux cent cinquante ans après, selon M. de Voltaire lui-même. Dès-lors le calife ne fut pas plus puissant que n'est aujourd'hui le Mouphti à Constantinople.

CHAPITRE XV.

De quelques Faits remarquables rapportés sous le neuvième siècle.

Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il raconte de la décadence de la Maison impériale de France, des troubles de la Germanie, des déprédations des Normands sur les côtes d'Angleterre, de France et d'Espagne. La manière dont il présente ces objets est semblable à l'éclair, qui surprend,

qui éblouit, et qui ne laisse ensuite qu'horreur, ténèbres et confusion. On ne peut pas se flatter de savoir les choses, si on ne les connoît que par les tableaux qu'en présente M. de Voltaire. En vain, nous dit-il, par la bouche de son Imprimeur¹, qu'il traite l'histoire en philosophe, et qu'il l'embellit en peintre. Le pinceau du peintre montre beaucoup de hardiesse, mais peu de vérité; et l'on est toujours à chercher où sont les lumières et la sagesse du philosophe. Ainsi nous nous contenterons de faire quelques observations sur quelques faits où le philosophe et le peintre nous paroissent être le plus en défaut.

Théodose a toujours été regardé comme un des plus grands princes qui ait gouverné l'empire, comme le prince dont les vertus, le zèle, les héroïques qualités ont fait le plus d'honneur à la religion, et l'ont servie plus utilement et plus efficacement. Ce prince commit une horrible faute en permettant le massacre de Thessalonique. Il la répara ensuite d'une manière si édifiante, qu'on peut regarder cette réparation comme un des plus beaux traits de sa vie. Nous allons rapporter succinctement le fait, afin qu'on juge ensuite des altérations qu'y fait M. de Voltaire pour rendre odieux le nom de Théodose.

Un des plus fameux conducteurs de chars dans les jeux publics s'étant rendu coupable d'un crime énorme, le commandant des troupes de la Macédoine le fit mettre en prison.

¹ Avis des Edit.

Quelques jours après il devoit y avoir des courses, selon l'usage des Grecs.¹ Le peuple de Thessalonique demanda avec instance le prisonnier, parce qu'il passoit pour le plus habile dans la conduite des chars, et dans les courses de chevaux; le gouverneur refusa absolument de relâcher le criminel. Le peuple s'ameuta, courut aux armes; quantité de soldats furent massacrés, et le gouverneur, qui avoit voulu arrêter le désordre, fut tué lui-même sur la place. Théodose ne fut pas plutôt instruit de cette sédition, qu'il résolut de punir les séditeux; mais les évêques qui étoient à la cour, lui firent des remontrances si touchantes, qu'il leur promit d'accorder le pardon aux coupables. Théodose étoit d'un caractère vif et bouillant; mais après que les premiers moments étoient passés, la vivacité et le feu de ce caractère cédoit bientôt à la bonté naturelle de son cœur. Il avoit pardonné généreusement aux Ariens, qui, dans une émeute, avoient brûlé le palais épiscopal de Constantinople; il avoit pardonné aux chrétiens, qui avoient pillé une synagogue de juifs; il avoit pardonné aux habitants d'Antioche, qui avoient eu l'audace de renverser et de briser ses statues, et celles de l'Impératrice. Cependant à l'occasion de la sédition de Thessalonique, les ministres lui représentèrent que sa clémence ne servoit qu'à enhardir au crime, et ils lui firent sentir les conséquences de sa facilité à pardonner. Théodose, sur leurs

¹ Sozom. livre 7.

représentations, consentit à la punition des Thessaloniens. Les ministres alors envoyèrent des troupes qui investirent le peuple de Thessalonique, et massacrèrent environ sept mille personnes en moins de trois heures.

Dès que Saint Ambroise eut appris ce massacre, il écrivit à l'empereur pour lui représenter l'énormité de son crime. Il lui déclara qu'il ne pouvoit plus l'admettre à la participation des mystères, qu'il n'eût fait une pénitence publique de sa faute. Il l'arrêta publiquement à la porte de l'église, et lui en interdit l'entrée. L'empereur ne répondit que par son humilité et par ses larmes, et il se soumit à tout ce que Saint Ambroise crut devoir lui prescrire et lui imposer. C'est ainsi que Saint Paulin et Théodoret racontent ce fameux trait de la vie de Théodose. Voici ce qu'en dit M. de Voltaire.

« Théodose avoit fait massacrer quinze
 » mille citoyens à Thessalonique, non pas
 » dans un mouvement de colère, mais après
 » une longue délibération. Ce crime réfléchi
 » pouvoit attirer sur lui la vengeance des
 » peuples, qui ne l'avoient pas élu pour en
 » être égorgés. S. Ambroise fit une très-belle
 » action en lui refusant l'entrée de l'Eglise,
 » et Théodose en fit une très-sage d'apaiser
 » un peu la haine de l'empire, en s'abstenant
 » d'entrer dans l'Eglise pendant huit mois :
 » foible et misérable satisfaction pour le plus
 » horrible forfait dont jamais un souverain
 » se soit souillé. »

L'édifiante pénitence de Théodose, Vol-

taire l'attribue à une espèce de politique. Il n'y voit point de sentiment de religion. Le nombre des personnes qui périrent, il l'exagère, en en mettant quinze mille, au lieu de sept; il représente ce crime comme le plus horrible forfait dont jamais un souverain se soit souillé; ceux des Néron, des Tibère, des Domitien, incomparablement plus horribles et plus odieux, il les excuse. Mais Théodose étoit chrétien.

M. de Voltaire, dans le dix-septième chapitre, fait un grand éloge du roi Alfred, qui régnoit en Angleterre sur la fin du neuvième siècle; et cet éloge est bien juste et bien mérité. Alfred a été en effet un des plus grands princes qui ait régné en Angleterre; mais voici une anecdote que M. de Voltaire fait entrer dans son éloge. « C'est que ce Prince » ne bâtit aucun monastère. Il pensoit sans » doute qu'il eût mal servi sa patrie en fa- » vorisant trop ces familles immenses sans » pères et sans enfants qui se perpétuent aux » dépens de la nation. Aussi ne fut-il pas au » nombre des Saints. »

Ce qui est certain, c'est que le grand Alfred n'a pas aussi bien pensé que le dit M. de Voltaire; car Asser, évêque de Salisbury, qui vivoit à la cour de ce prince, et qui a écrit son histoire, nous parle de deux magnifiques monastères que ce prince fit bâtir et qu'il enrichit extrêmement: il parle également du zèle qu'avoit ce prince pour que la discipline monastique fût bien observée dans ces sortes de maisons. Ainsi ce n'est pas faute d'avoir

bâti des monastères, qu'il n'a pas été mis au nombre des Saints. Voltaire a bien parlé comme il pensoit, mais il n'a pas parlé selon la vérité.

CHAPITRE XVI.

De la Papauté au dixième siècle.

TANDIS QUE les descendants de Charlemagne conservoient à peine encore quelques villes en France ; qu'il ne restoit plus en Allemagne qu'une ombre de l'empire que ce prince avoit fondé ; que la plupart des villes d'Italie , jalouses de la liberté , tâchoient de s'ériger en républiques ; que l'Espagne étoit partagée en plusieurs petits états entre les Chrétiens et les Musulmans ; Rome se sentoit aussi des malheurs du siècle.

Deux femmes puissantes par leur naissance et par leurs richesses , et redoutables par leur esprit et par leurs intrigues , y eurent successivement toute l'autorité. Ces femmes étoient Théodore , et Marozie , marquise de Toscane. elles faisoient et défaisoient les Papes à leur volonté ; plaçoient sur le trône de Saint Pierre leurs enfants , leurs parents , leurs amis , quelquefois même leurs amants , et firent ce grand nombre de Papes scandaleux qu'on vit dans ce dixième siècle jusqu'au règne des Ottons.

Ce morceau d'histoire est bien du goût de

M. de Voltaire. Il ne manque pas de rappeler tous ces papes. Et pour rendre le tableau plus frappant encore , ou il ne dit mot des bons Papes qui parurent par intervalles , ou il maltraite également ceux qui méritoient d'être respectés.

Ainsi il ne dit mot de Benoît IV, qui fit les délices et l'édification de Rome au commencement de ce dixième siècle , ni d'Agapet II, qui se fit également respecter par sa sainteté et sa sagesse¹. Ce fut cet Agapet qui força l'opiniâtreté des seigneurs françois qui ne vouloient pas reconnoître Louis IV. dit d'Outremer , pour leur souverain. Grégoire VI. qui travailla si généreusement et si efficacement à la paix de l'Eglise , est traité de simoniaque. Un autre écrivain que Voltaire , auroit loué son courage et sa modération. Léon IX, qui a été mis au nombre des Saints , est traité d'homme sanguinaire. Les Normands faisoient des courses et des ravages sur les terres de l'Eglise. Léon demanda du secours à l'empereur pour les arrêter. Voltaire demande s'il a fait pénitence d'avoir fait répandre tant de sang. Il y avoit déjà assez de mal à dire de quelques papes du dixième siècle : il ne falloit pas répandre le fiel jusques sur ceux qui sont honorés comme des Saints.

¹ Duchêne , vie des papes.

CHAPITRE XVII.

De la Religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles.

QUELQUES hérétiques qui parurent alors en France, et qui furent punis ; Béranger, archidiacre de Tours, qui enseigna ses erreurs sur l'Eucharistie, et qui fut condamné par plusieurs conciles ; un Empereur allemand qui fit, dit-on, brûler toute vive sa femme, qui n'étoit pas aussi sage que doit l'être une Impératrice : voilà presque tout ce qui fait le sujet, et ce qui remplit le chapitre intitulé : de la Religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles. Tout ce qu'on en doit conclure, selon M. de Voltaire, c'est qu'il y avoit alors des évêques cruels et sanguinaires, des chrétiens imbécilles, des hommes éclairés et innocents, qu'on traitoit d'hérétiques ; et qu'on ne savoit presque que croire sur l'eucharistie.

« Du temps du roi Robert, dit-il, il y eut
» en France quelques prêtres accusés d'héré-
» sic. On ne les appella manichéens que pour
» leur donner un nom plus odieux. On leur
» imputa des crimes horribles et des senti-
» ments dénaturés, dont on charge toujours
» ceux dont on ne connoît pas les dogmes. »
Il rapporte ensuite les accusations faites contre ces hérétiques, et il ajoute : « La seule
» chose qui soit certaine, c'est que le roi Ro-

» bert et sa femme Constance se transportè-
 » rent à Orléans, où se tenoient quelques as-
 » semblées de ceux qu'on appelloit mani-
 » chéens. Les évêques firent brûler treize de
 » ces malheureux. »

Voltaire trouve mauvais qu'on ait donné à ces hérétiques le nom de manichéens, et il dit que ce ne fut que pour les rendre plus odieux; mais il n'est pas plus autorisé à les excuser, qu'il l'est à condamner les catholiques. Ces fanatiques furent convaincus de donner dans les mêmes débauches que les anciens manichéens, et d'avoir les mêmes principes sur plusieurs points de leur créance; faut-il être surpris qu'on leur ait donné le même nom? Que l'on consulte Glaber Rodolphe, historien contemporain, on y trouvera le détail de tous ces dogmes et leur réfutation.

Pour faire retomber sur le Clergé l'odieux de la punition de ces hérétiques, Voltaire dit hardiment que les évêques firent brûler treize de ces malheureux. C'est bien dommage que l'historien contemporain, qui étoit lui-même sur les lieux, dise tout le contraire¹. Le Roi, dit-il, fit tout ce qu'il put pour faire ouvrir les yeux à ces misérables, et pour les ramener par la douceur : il fit allumer un grand feu, pour les intimider par cette vue; il les fit encore presser de se dérober au supplice; enfin ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, il fit exécuter treize des

¹ Glaber. lib. 3. c. 8.

plus obstinés. On voit que Glaber ne fait ici aucune mention des évêques.

L'article de Béranger est très curieux : il paroît par cet article, que M. de Voltaire ne sait point le catéchisme des Catholiques, mais qu'il est bien instruit de ce qu'enseigne celui des Calvinistes. « Il s'élevoit, dit-il, » alors quelques nuages sur l'Eucharistie. La » question si du pain et du vin sont chan- » gés en la seconde Personne de la Trinité, » et par conséquent en Dieu : si on mange » et si on boit cette seconde Personne par » la foi seulement : Cette question avoit » échappé à l'imagination ardente des Chré- » tiens grecs : aussi se contenta-t-on de faire » la Cène le soir dans les premiers âges du » Christianisme, et de communier sous les » deux espèces au temps dont je parle, sans » avoir une idée fixe et déterminée sur ce » mystère. Enfin Béranger, archidiacre de » Tours, enseigna, vers 1050, par écrit et » dans la chaire, que le véritable Corps de » Jésus-Christ n'est et ne peut être sous les » apparences du pain et du vin. »

M. de Voltaire ne représente ici les Catholiques que comme des imbécilles, qui croient que le pain et le vin dans l'Eucharistie sont changés en la seconde Personne de la Trinité. Une telle imputation est trop grossière pour faire tort aux Catholiques, elle n'en fait qu'à son auteur. Les Catholiques n'ont jamais dit que le pain et le vin fussent changés en la seconde Personne de la Trinité ; ils n'ont jamais dit que le pain et le

vin devinssent Dieu. Voici quelle est leur créance :

Ils croient que le pain et le vin sont changés au Corps et au Sang de Jésus-Christ. Ce Corps et ce Sang sont les mêmes qu'ils étoient , lorsque Jésus-Christ étoit sur la terre. Ce Corps et ce Sang étoient alors unis à l'Âme de Jésus-Christ et à sa Divinité. Ils y sont donc encore unis dans l'Eucharistie ; le changement ne regarde donc que le Corps de Jésus-Christ, et non pas l'Âme et la Personne divine de Jésus-Christ. Voilà la créance des Catholiques. Tout cet exposé de Voltaire feroit dire à quelqu'un qu'il ignore quelle est cette créance ; cependant , il est sûr qu'il a su le catéchisme catholique , et qu'il ne manque pas de mémoire.

Il ne paroît pas plus instruit sur les faits que sur les dogmes , lorsqu'il dit qu'on se contenta de faire la Cène le soir dans les premiers âges du Christianisme , et de communier sous les deux espèces jusqu'au onzième siècle. Il auroit pu apprendre de Tertulien¹ que la communion se faisoit à jeûn , et par conséquent qu'elle se faisoit le matin , à moins qu'il n'y eût quelque raison d'une nécessité extraordinaire. Quant à la communion sous les deux espèces , l'usage n'en a jamais été universel dans l'Eglise : et il a toujours été beaucoup plus rare que l'usage de la communion sous une espèce seulement².

¹ Tertul. de orat. — ² Voyez M. de Meaux , avertissement aux protestants.

C'est calomnier de gaité de cœur toute l'Eglise, d'avancer que, jusqu'au onzième siècle, on n'avoit point une idée fixe et déterminée sur ce mystère. Une telle hardiesse ne mérite que le dédain et le mépris. La doctrine des Pères est si claire sur ce point, que les Sacramentaires ne pouvant l'accorder avec leurs dogmes, se déterminèrent à la rejeter absolument. Cette renonciation des Sacramentaires est la plus forte preuve que la doctrine des Pères leur est contraire, et par conséquent qu'il est très-faux qu'on n'eût aucune idée fixe et déterminée sur ce mystère jusqu'au onzième siècle. « Le sentiment le plus commun, ajoute » Voltaire, étoit sans doute qu'on mangeoit le véritable Corps de Jésus-Christ. » On disputoit même pour savoir si on le digéroit et si on le rendoit. »

M. de Voltaire auroit bien pu se dispenser de mêler des idées indécentes à des choses si respectables et si saintes. Le Catholique n'a nulle peine sur ce point. Il sait que le Corps de Jésus-Christ est sous les espèces du pain ; que ces espèces sont sujettes à se dissoudre, comme la nourriture se dissout, et que, dès qu'elles sont dissoutes, le Corps de Jésus-Christ cesse d'y être. Si, dans des siècles grossiers et barbares, quelques Théologiens dignes de ces siècles ont agité cette question, leur exemple ne doit pas servir de règle à un homme de goût.

Il y a dans l'exposé que l'on fait ensuite de la doctrine des Sacramentaires, un ar-

tifice et un air d'érudition, qui sont des preuves convaincantes d'ignorance et de mauvaise foi.

« Il paroît , dit-on , que dans beaucoup » d'Églises , et sur-tout en Angleterre , on » croyoit qu'on ne mangeoit et qu'on ne » buvoit Jésus-Christ que spirituellement . » On prétend prouver , par quelques extraits de différens auteurs qui écrivoient alors , que ce qui se dit du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , doit s'entendre spirituellement. Le passage le plus remarquable est celui qu'on rapporte de Ratrau , moine de Corbie. C'est le Corps de Jésus-Christ , dit cet écrivain , qui est reçu et mangé , non par les sens corporels , mais par les yeux de l'esprit fidèle.

Mais M. de Voltaire ne prouve rien par là contre les Catholiques , parce que 1.^o cet auteur ne dit rien en cela que tout Catholique ne puisse avouer encore aujourd'hui. Les impressions qui se font sur les sens corporels , en voyant et en mangeant l'Eucharistie , ne se font que par les espèces , et non point par le Corps même de Jésus-Christ ; et c'est la foi qui y voit et qui y reconnoit ce que les sens n'y voient et n'y reconnoissent pas.

2.^o Ce même Ratrau explique dans cet ouvrage même , la transsubstantiation ; ce qui prouve que la créance de l'auteur étoit la même que la créance de l'Église d'aujourd'hui. Il n'y a qu'à consulter l'extrait de cet ouvrage dans l'histoire ecclésiastique de Fleury. On peut expliquer de même les autres ex-

traits que Voltaire a cités. Ainsi la dépense d'érudition qu'il fait ici est bien à pure perte.

Il se montre ensuite tendrement affligé de l'infortune de l'impératrice Marie d'Aragon, que l'empereur son époux condamna à être brûlée vive. Cette princesse avoit fait à un jeune seigneur italien les mêmes propositions que l'épouse de l'égyptien Putiphar avoit faites autrefois au chaste Joseph : elle trouva la même résistance et la même vertu : elle en tira la même vengeance. L'impudique accusa d'un attentat énorme celui à la pudeur duquel elle avoit elle-même attenté. L'empereur en fut transporté de colère ; et sur l'accusation, les plaintes et les larmes de son épouse, il condamna aussitôt le comte à avoir la tête tranchée. La veuve éplorée vint demander justice à l'empereur, prouva l'innocence de son époux, et le crime de l'impératrice. Othon, pour venger l'affront qu'il avoit reçu, et réparer l'injustice qu'il avoit commise, condamna aux flammes l'impudique calomnia-
trice.

Cet acte rigoureux de justice met Voltaire de mauvaise humeur contre ce prince ; mais après tout, dit-il, il ne faut pas être surpris de cela, parce qu'Othon III étoit un prince dévot, cruel, et encore plus débauché que sa femme.

Il est bon cependant qu'on apprenne que cet Othon ¹ étoit un prince extrêmement aimé et respecté de tout l'empire, et qu'on le

¹ Disémar, livre 4.

comparoit presque en tout à son aïeul Othon le Grand. Voltaire l'accuse de cruauté et de débauche ; et les historiens contemporains lui donnent de grands éloges à cause de sa piété, de sa douceur et de son humanité. A qui faut-il en croire ?

Géofroy de Viterbe ¹, qui vivoit peu de temps après le règne d'Othon, et plusieurs autres auteurs rapportent que la Dame italienne prouva l'innocence de son époux par l'épreuve du feu, c'est-à-dire, en portant entre les mains une lame de fer ardent sans se brûler. M de Voltaire se moque de ceux qui rapportent une pareille aventure, et de ceux qui la croient. Ce que je remarquerai là-dessus, c'est que Grégoire de Tours², le premier et le plus ancien de nos historiens, rapporte plusieurs événements où Dieu a voulu faire découvrir les crimes, ou protéger l'innocence par des voies extraordinaires ; il en cite même un qui est arrivé de son temps et sous ses yeux : il pouvoit y avoir beaucoup d'abus dans ces sortes d'épreuves. Agobart, archevêque de Lyon³ dans le neuvième siècle, écrivit fortement pour engager les princes et les évêques à les interdire. Cela prouve évidemment qu'elles étoient en usage ; ainsi, l'on peut croire, lorsque les plus graves historiens l'attestent, qu'elles servirent quelquefois à sauver des innocents. Il y a de l'imbécillité à tout croire, et de la témérité à tout rejeter.

¹ Gotifred in chron. — ² Grégor Tur. Hist. Franc. l. 8. c. 16. — ³ Agobard, opera, t. 1. p. 101,

M. de Voltaire semble vouloir ensuite égayer le lecteur par le tableau qu'il lui présente de certains usages qu'il attribue aux Eglises d'occident. « Tout y étoit défiguré, dit-il, par les » coutumes les plus ridicules. La fête des fous » et celle des ânes étoient établies dans la » plupart des Eglises. On créoit, aux jours » solennels, un évêque de fous; on faisoit » entrer dans la nef un âne en ehappe et en » bonnet quarré : les farces obscènes étoient » les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage » extravagant dura environ sept siècles dans » plusieurs diocèses. »

Si un habitant d'Aix en Provence, transporté dès sa jeunesse aux Indes, racontoit toutes les folies qu'il a vu faire à la procession le jour de la Fête-Dieu, et soutenoit que c'est ainsi que tous les Chrétiens d'Europe célèbrent cette fête, mériteroit-il d'être cru? Il en est ici de même. Il est bien vrai qu'il y a eu quelques-uns de ces abus dans quelques Eglises et pendant quelque temps; mais 1^o. il est également vrai que l'Eglise travailla toujours à les déraciner; on peut en juger par les lettres du Pape Innocent III, et par les ordonnances de Pierre de Capoue, légat en France sur la fin du dernier siècle. 2^o. Il est faux qu'ils aient duré sept siècles, puisque vers le milieu du quinzième siècle ils furent entièrement abolis, et qu'ils n'avoient pas commencé en occident avant l'onzième ou douzième siècle ¹.

¹ Voyez Glosse. de Du Cange.

Quant à l'âne chappé et coëffé en docteur, et qui entroit gravement dans la nef avec cet accoutrement, c'est une production de la belle imagination de M. de Voltaire. On sait qu'il ne fait pas grand cas ni des docteurs, ni des bonnets quarrés. Il est vrai qu'il y a eu autrefois une fête des ânes parmi nos bons vieux Gaulois, à l'occasion de la fuite de la sainte Famille en Egypte, ou du retour d'Egypte. Une fille tenant un enfant entre ses bras et assise sur un âne, entroit dans l'église comme pour représenter grossièrement à des hommes grossiers ce mystère de la vie de Notre-Seigneur.

Autun et Beauvais sont les deux villes qui se distinguèrent le plus par ces ridicules cérémonies. A Autun, l'âne étoit couvert d'une housse de drap d'or. Quatre chanoines des plus apparents (c'étoit apparemment les dignités du chapitre) tenoient les quatre coins de la housse, et accompagnoient gravement l'âne jusqu'à la place qui lui étoit destinée. A Beauvais, on choisissoit une des plus jolies demoiselles de la ville : on la paroît superbement, et on lui mettoit entre les bras un enfant qui étoit aussi magnifiquement habillé. Dès que l'âne entroit dans l'église, les choristes entonnoient une hymne latine à son honneur, et après chaque strophe, le peuple répondoit par ce couplet en françois :

Hez sire asne chantez,
Belles bouches rechingnez,

Vous aurez du foin assez ,
Et de l'avoine à planter.

Mais ces extravagances ne furent pas de longue durée ; elles ne furent pas répandues dans presque tout l'occident, comme l'affirme M. de Voltaire ; mais on sait qu'il ne fut jamais l'ami de la décence ni de la vérité.

Nous ne parlerons pas des fameux différends entre le Sacerdoce et l'Empire, qui furent le fruit de l'ignorance et de l'ambition, qui séduisirent quelquefois les personnages les plus respectables par leur génie et par leur vertu, et qui coûtèrent tant de sang à l'Allemagne et à l'Italie. Cette fureur est éteinte, l'aveuglement guéri, les peuples éclairés et tranquilles. Les deux puissances se respectent et se tiennent dans de sages bornes : il ne nous reste que le souvenir de ces divisions funestes. Quantité d'auteurs en ont écrit avec tant de sagesse et de prudence, qu'il n'est pas nécessaire que nous prévenions le lecteur contre ce que Voltaire en a représenté.

CHAPITRE XVIII.

Des Croisades.

DANS l'onzième et douzième siècles, on vit de nouvelles expéditions, aussi singulières par la manière dont elles furent entreprises et dont elles furent conduites, que par les succès et les suites qu'elles eurent. Ce sont les Croisades.

Un pèlerin de retour de la Terre Sainte ; fit en Italie , et ensuite en France , une peinture touchante de l'état où étoient les Chrétiens de la Palestine : il représenta vivement l'opprobre qu'il y avoit pour les Chrétiens , que des lieux qui avoient été comme le berceau de leur religion, et qui avoient été consacrés par la présence de Jésus-Christ, fussent au pouvoir des infidèles. On tint un grand concile à Clermont , le pèlerin s'y rendit, et parla avec plus de véhémence et de force que jamais. Tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes, et saisis de zèle pour l'honneur des saints lieux. La plupart des princes, des seigneurs, et un grand nombre de gens du peuple, s'engagèrent par serment à prendre les armes pour la délivrance de la Terre Sainte.

La première expédition ne fut pas sans succès ; on conquist Jérusalem , une grande partie des villes maritimes, la principauté

d'Antioche et celle d'Edesse ; après quoi une partie des Croisés retournèrent dans leur patrie. Les infidèles profitèrent de leur absence, pour presser peu-à-peu les Chrétiens nouvellement établis en Orient. De nouveaux dangers pour la Palestine occasionnèrent de nouvelles croisades ; mais le défaut d'ordre et de conduite les rendit toujours moins heureuses que la première : enfin, en moins de deux siècles, tout fut perdu sans ressource, et le goût des voyages d'outre-mer passa entièrement.

La distance des lieux, l'indépendance de ces caravanes de soldats voyageurs, les périls des voyages, et sur-tout le peu de connoissance qu'on avoit alors de la manière de pourvoir à la conservation d'une conquête éloignée, furent les causes du peu de succès des croisades. Mais si elles procurèrent peu d'avantage à l'orient, elles furent au moins très-utiles à l'occident ; elles délivrèrent les royaumes d'une grande quantité de noblesse inquiète, qui avoit toujours les armes à la main, et qui étoit souvent l'occasion de beaucoup de mouvements, de troubles et de petites guerres qui ruinoient les peuples et l'état : elles firent naître les établissemens des communes des villes, ce qui rendoit l'état du peuple plus commode et plus utile au bien général ; elles fournirent aux rois le moyen de reprendre une partie de leur autorité, qui avoit été extrêmement affoiblie par la multitude et la variété des fiefs et par la puissance des vassaux ; enfin, elles apprirent aux occi-

dentaux à connoître mieux la mer , et leur fit prendre le goût du commerce.

Ce que M. de Voltaire fait le plus remarquer dans ces guerres , c'est l'injustice de l'entreprise des Croisés ; leurs fréquentes perfidies , qu'il s'efforce de rendre encore plus sensibles , en faisant à tout propos l'éloge des Schismatiques grecs et des Infidèles mahométans ; enfin , les dommages immenses que ces mêmes guerres causèrent à la Chrétienté d'occident.

On sait assez qu'au jugement de M. de Voltaire , les Catholiques doivent toujours avoir tort vis-à-vis des hérétiques et les Chrétiens vis-à-vis des infidèles. Voyons donc la sagesse et l'équité des jugements qu'il porte sur les Chrétiens en cette occasion.

« De quel droit , demande-t-il d'abord ,
 » de quel droit ces princes d'occident ve-
 » noient-ils prendre pour eux des provinces
 » que les Turcs avoient arrachées aux Em-
 » pereurs grecs ?

Mais M. de Voltaire y pense-t-il de faire une pareille question ? Fut-ce jamais moins le lieu de faire parler la justice naturelle ? On ne faisoit la guerre qu'à des brigands , qui étoient en même temps les usurpateurs les plus injustes. Il y avoit quatre cents ans que ces belles provinces avoient été enlevées aux Grecs par les Arabes. Les premiers Califes Omniades , c'est-à-dire , les premiers usurpateurs , furent dépouillés par d'autres usurpateurs , qui furent les Califes Abassides. Sous les Abassides , presque tous les gouverneurs

se révoltèrent et s'érigèrent en souverains. Les Turcs, nouveaux brigands et nouveaux usurpateurs, chassèrent presque tous ces nouveaux rois, et il n'y avoit pas long-temps qu'ils s'étoient emparés de la Palestine et de Jérusalem, lorsque les croisés y parurent; ainsi, on ne voit qu'une succession de brigands et de voleurs parmi ceux pour qui l'équitable Voltaire s'intéresse si vivement. Les princes d'occident, qui ne faisoient pas tant de raisonnemens que lui, ne croyoient pas ces droits aussi respectables qu'il veut nous les représenter.

Il est bon d'observer que celui qui prétend faire voir l'injustice qu'il y avoit dans l'entreprise des croisés, pardonne tout et approuve tout dans les Grecs et dans les infidèles. Il fait les plus beaux éloges d'Alexis Comnène qui avoit usurpé l'empire après avoir pillé et désolé Constantinople, et chassé son bienfaiteur du trône impérial¹. Il comble de louanges Saladin, qui, de petit officier dans les troupes arabes, se révolta contre son prince, et se rendit maître de presque tout l'orient; mais Alexis Comnène étoit schismatique; Saladin, étoit musulman, les princes d'occident étoient des chrétiens catholiques: voilà d'où vient la différence des jugemens.

Après cela, on ne doit pas être surpris de la manière dont il parle de l'entreprise de Saint Louis. « Si la fureur des croisades, dit-il, eut permis à la vertu de Louis d'écouter

¹ Cedren.

» la raison , il eût vu l'injustice extrême de
 » cet armement qui lui paroissoit si juste. On
 » marchoit contre le vieux et sage Melec Sala ,
 » soudan d'Égypte , qui certainement n'avoit
 » rien à démêler avec le roi de France.

Ce sage Melec Sala étoit petit-fils de l'usurpateur Saladin : il n'avoit pas d'autres droits que ceux de son aïeul , c'est-à-dire , les droits d'un heureux brigand , qui avoit d'ailleurs de bonnes qualités.

Il ne cesse ensuite de parler de la mauvaise foi des croisés , et de leurs perfidies ; et c'est la foi des grecs qu'il loue , foi qui a été suspecte dans tous les siècles : *Græca fides*. « De
 » tous ces princes , dit-il , qui avoient promis
 » de faire hommage de leurs acquisitions à
 » l'empereur grec , aucun ne tint sa promesse.

L'équité demandoit qu'on avouât qu'aucun n'étoit obligé de la tenir : les engagements furent réciproques entre l'empereur et les croisés. L'empereur manqua aux siens ; les croisés ne furent plus tenus aux leurs : ils avoient déclaré à ce prince qu'ils ne s'engageoient à rien , s'il n'accomplissoit pas lui-même fidèlement ses promesses. Non-seulement il n'alla pas joindre les croisés comme il en étoit convenu avec eux ; mais il s'allia même avec les Mahométans pour faire périr les occidentaux. On en fut évidemment convaincu par ses propres lettres , qu'on trouva dans la cassette du soudan de Babylone après la bataille d'Ascalon.

¹ Guillaume de Tyr.

Il accuse également Renaud de Chatillon d'avoir été un perfide , et d'avoir violé souvent sa parole ; et c'est pour cela , dit-il , que Saladin abattit d'un coup de fabre la tête de ce perfide prisonnier¹. L'histoire nous apprend de ce seigneur que c'étoit un de ceux qui avoit le plus contribué par sa valeur à arrêter les conquêtes de Saladin. Dans l'histoire ecclésiastique de Fleury , Renaud de Chatillon est regardé comme un martyr ; et dans celle de M. de Voltaire , comme un perfide justement puni.

Il calcule ensuite en philosophie profond les pertes immenses d'hommes et d'argent que causèrent les Croisades à l'occident. Après tous ces calculs mille fois répétés , il trouve que la perte des hommes alla à près de deux millions : il est vrai que c'est là à peu près le nombre des personnes qui firent le voyage de la Palestine ; mais il faut observer ,

1°. Que M. de Voltaire ne dit mot de ceux qui revinrent , et qu'il suppose mal-à-propos que tous y périrent. Il ne faut donc pas estimer la perte des hommes par le nombre de ceux qui firent le voyage.

2°. Cette perte qui paroît si frappante , cessera de l'être , si l'on fait attention au temps que durèrent les croisades , et à la multitude des nations qui prirent part à ces expéditions. La mode des croisades dura près de deux cents ans. Tout l'Occident y contribuoit , l'Italie , la France , l'Allemagne ,

¹ Maumbang. livre 4.

l'Angleterre , la Hongrie. La perte d'hommes , pour cette étendue de pays , n'alloit pas à dix mille par an ; ce qui peut être compté pour rien.

3.^o Daus la guerre qui se fit au commencement de ce siècle pour la succession d'Espagne, et qui ne dura que douze ans, il périt bien autant de monde, et néanmoins on ne s'en apercevoit pas vingt ans après. On devoit donc s'apercevoir encore bien moins des pertes que causoient les croisades. Les exagérations, les lamentations, les réflexions de M. de Voltaire sont donc bien mal fondées.

Il ajoute que plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris, et que le sire de Joinville dit expressément qu'il n'avoit pas voulu accompagner Saint Louis à la seconde croisade, parce que la première avoit ruiné toute sa seigneurie. Le sire de Joinville ne dit point cela ; il ne parle point de la croisade, mais des malversations des officiers royaux dans ses terres. Le Roi le pressant pour la seconde croisade, il lui répondit que¹ tandis qu'il avoit été outre mer, les gens et officiers du roi avoient trop grevé et foulé ses sujets, tant qu'ils en étoient appauvris, et qu'un second voyage seroit la totale destruction de ses pauvres sujets ; voilà les paroles de Joinville. Ce ne sont pas celles que lui fait dire Voltaire.

M. de Voltaire est si occupé à exhaler sa bile contre les Croisés, et à les rendre odieux,

* Histoire de Saint Louis.

qu'il ne s'apperçoit pas seulement des erreurs grossières où il tombe. En parlant de la prise de Constantinople par les Latins, il fait cette observation critique, et dit sententieusement :
 « Ce fut la première fois que Constantinople
 fut prise et saccagée ; et elle le fut par des
 Chrétiens qui avoient fait vœu de ne com-
 battre que les infidèles¹. »

Il n'a pas fait attention que ce même Alexis Comnène, qu'il loue si fort en parlant de la première croisade, l'avoit prise et saccagée il n'y avoit pas plus d'un siècle², et que Constantin Copronime, trois siècles auparavant, l'avoit déjà assiégée et prise, et y avoit tout mis à feu et à sang. Comme M. de Voltaire profite des avertissements qu'on lui donne sur ses erreurs, il faut croire qu'il se corrigera dans une nouvelle édition.

Le sire de Joinville et les autres historiens nous rapportent deux traits qui font beaucoup d'honneur aux Chrétiens, mais que Voltaire combat de toute sa force. Ils nous racontent d'une part que les Sarrasins firent mourir beaucoup de Chrétiens, qui ne vouloient pas renoncer Jésus-Christ ; et de l'autre, qu'un vieil Emir demanda à quelques chevaliers, s'ils croyoient en Jésus-Christ mort et ressuscité. Les prisonniers ayant répondu qu'oui, le sarrasin leur dit qu'ils pouvoient se consoler, que Jésus-Christ les délivreroit bientôt. La manière dont Joinville raconte cela est si naïve, qu'elle fera plus d'impression que

¹ Zonatas ann. livre XVIII. — ² Cedren.

tout ce que le négatif Voltaire pourroit y opposer.

„ Ainsi que nous étions tous ensemble ,
 „ espérans en l'aide de Dieu ; nous ne de-
 „ meurâmes guères, que ung grand richomme
 „ sarrassin nous mena tous plus avant ; et fai-
 „ sions chière piteuse. Moult d'autres cheva-
 „ liers étoient aussi prisonniers, ¹ encloux
 „ en un grant cour qui étoit clouze de mu-
 „ railles de terre. Et ceulx-là faisoient tirer
 „ hors les prisonniers l'un après l'autre et
 „ leur demandoient si se vouloient ² regnoier.
 „ Et ceulx qui disoient oy, et qui se regnoi-
 „ oyent, étoient mis à part ; ceulx-là qui ne
 „ le vouloient faire, tout incontinent on leur
 „ coupoit la teste. »

Le même Seigneur raconte ainsi l'aventure de l'Emir. « ³ Veczei à presvenir à nous un
 „ grand viel Sarrasin de grant apparence, le-
 „ quel avoit avec lui de jeunes gens sarrasins,
 „ qui tous avoient chacun une épée ceinte au
 „ cousté, dont fumes tous effroyez. Et nous
 „ fit demander celui ancien sarrasin par ung
 „ Trucheman, s'il étoit vrai que nous crus-
 „ sions en ung seul Dieu qui avoit été né,
 „ crucifié et mort pour nous, et au tiers jour
 „ après sa mort ressuscité pour nous. Et nous
 „ répondismes que oy vraiment. Et lors nous
 „ répondit que puisque ainsi étoit, nous ne
 „ devions nous desconforter... et que s'il avoit
 „ eu pouvoir de se ressusciter, que certai-
 „ nement il nous délivreroit de brief. Et adonc

¹ Enfermés. ² Renier. ³ Voici.

» s'en alla ce Sarrasin sans autre chose nous
 » faire. Donc je fus moult joyeux et haitié ;
 » car ¹ mentencion estoit qu'ils nous fussent
 » venus couper les testes à tous. » Voltaire
 ne veut pas que ces récits soient vrais. Il ne
 peut les concilier. Il y trouve de la con-
 » tradiction et de l'improbabilité. C'est au
 lecteur sensé à juger lequel des deux mé-
 rite plus de créance, d'un grand Seigneur
 plein d'honneur et de probité, témoin ocu-
 laire et acteur dans ces tristes scènes, ou de
 Voltaire.

Le même seigneur rapporte que les Mam-
 melucs, milice altiére, et qui ne connoissoit
 d'autre droit que celui du sabre et de l'épée ;
 il rapporte que les Mammelucs, après avoir
 assassiné leur maître, délibérèrent d'élever
 Saint Louis sur le trône d'Égypte. Il ne donne
 pas la chose pour sûre ; mais comme le bruit
 en étoit fort grand dans l'armée, il dit qu'il
 en parla lui-même à Saint Louis. Il lui de-
 manda s'il auroit accepté cette couronne, au
 cas que les Mammelucs la lui eussent offerte.
 Saint Louis lui répondit qu'il n'auroit pas hé-
 sité de l'accepter, dans l'espérance de les faire
 chrétiens.

Voltaire se moque de ce récit de Joinville.
 Il n'y trouve pas le moindre air de vraisem-
 blance. « Ces Musulmans, dit-il, ne devoient
 » regarder Saint Louis que comme un chef
 » de brigands étrangers, et comme un en-
 » nemi qui détestoit leur religion, et qui ne

¹ Ma pensée.

» connoissoit ni leur langue ni leurs mœurs. Mais le judicieux Voltaire n'a pas fait attention à la considération extraordinaire que les Sarrasins avoient pour Saint Louis. Le Soudan avoit t'moigné lui-même combien il faisoit de cas de la franchise, de la générosité et de la droiture de ce prince. C'est pour cela même qu'il avoit diminué d'un cinquième la rançon que Saint Louis avoit promis de payer pour son armée. Il ne le regardoit donc pas comme un chef de brigands. Les capitaines du Soudan avouèrent plusieurs fois que Louis étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais vu. Quoique victorieux, ils furent obligés de lui céder, et de se contenter des serments qu'il choisit lui-même de faire, pour l'assurance de sa parole.

Est-il donc hors de vraisemblance, qu'ayant une si haute idée de ce prince, ils aient eu la pensée de lui déferer la couronne? Les grands raisonnemens de Voltaire ne doivent-ils pas faire une forte impression sur les esprits éclairés?

CHAPITRE XIX.

Croisades du Nord.

A l'occasion des croisades d'outre mer, Voltaire parle aussi de celles qui se firent au nord de l'Europe, et qui y procurèrent l'établissement de la Religion chrétienne, et il en parle encore en Voltaire.

« La fureur d'annoncer la Religion les
 » armes à la main s'étoit répandue dans le
 » fond du nord. Nous avons vu Charlema-
 » gne convertir l'Allemagne septentrionale
 » avec le fer et le feu. Nous avons vu les
 » Danois idolâtres faire trembler l'Europe,
 » sans tenter jamais de faire recevoir l'i-
 » dolâtrie chez les vaincus. Mais à peine le
 » Christianisme fut affermi dans le Danne-
 » marck, dans la Saxe et dans la Scandina-
 » vie, qu'on y prêcha une croisade contre
 » les payens du nord. Les Chrétiens s'armè-
 » rent contre eux depuis Brême jusqu'au fond
 » de la Scandinavie. Plus de cent mille
 » Croisés portèrent la destruction chez ces
 » idolâtres. On tua beaucoup de monde, on
 » ne convertit personne. On peut ajouter
 » cette perte à celle que le fanatisme de ce
 » temps-là coûtoit à l'Europe.

La force et l'énergie de l'expression ne manquent jamais à Voltaire quand il s'agit de maltraiter les Chrétiens, ou de louer les

idolâtres et les infidèles ; mais il faut avouer aussi que la vérité lui manque bien souvent, et même presque toujours. Il reproche d'abord les expéditions sanguinaires de Charlemagne pour l'établissement de la Religion chrétienne chez les Saxons.

On a vu, dans le chapitre où il est parlé de ce héros, la fausseté des faits rapportés, et des raisonnements employés par cet aigre et perpétuel censeur. Il sera plus facile encore de venger ici le Christianisme. Les erreurs sont encore plus fortes et plus hardies ; et elles sont combattues par des faits et par des monuments encore plus authentiques.

Ce fut en l'an 1187.¹ que Saint Meynhart, chanoine ou moine allemand, alla prêcher l'Évangile aux peuples du nord². Il convertit un grand nombre de payens, et fonda le siège épiscopal de Riga en Livonie. La Courlande embrassa bientôt le Christianisme. Il se répandoit peu-à-peu dans les provinces voisines, lorsque les payens de Prusse portèrent le ravage dans cette nouvelle Chrétienté³. Ils brûlèrent un grand nombre de villages des Chrétiens, en firent passer plus de vingt mille au fil de l'épée, et en emmenèrent un grand nombre en esclavage.

Les Lithuaniciens se joignirent souvent aux Prussiens idolâtres. Conrad, duc de Mazovie, demanda du secours contre ces barbares : ce qu'il en obtint fut bien peu de chose. Ce ne

¹ Krants. — ² Annold. Lnh. — ³ Epître d'Innocent III, voyez Fleury. — ⁴ Fleury.

Fut que plus de soixante ans après la prédication de l'Évangile, qu'on fit marcher une armée de Croisés à la défense des Chrétiens. Cette armée étoit commandée par Ottocar, roi de Bohême, et par Othon, marquis de Brandebourg. Les Prussiens furent poussés et battus par-tout. Les deux chefs de ces barbares se renfermèrent dans une ville qui fut bientôt investie par les vainqueurs. Alors ces deux chefs se rendirent, et promirent de se faire Chrétiens. Ils furent baptisés. Le Roi de Bohême et le marquis de Brandebourg leur servirent de parrains, et leur firent de magnifiques présents. Le reste de la Prusse suivit leur exemple. Le Roi de Bohême fit bâtir la ville de Königsberg ou Montroyal; Henri de Brunn, évêque d'Olmütz et ensuite de Sambie, bâtit la ville de Brunsberg; on fonda plusieurs églises dans ces provinces, et le Christianisme y fut parfaitement établi vers le milieu du treizième siècle.

Voilà ce que Voltaire appelle le fanatisme de l'Europe, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main. Parce que des Chrétiens ont été obligés de prendre les armes pour se mettre à couvert des plus horribles vexations, il ne les traite que de fanatiques sanguinaires. Il leur oppose la modération de ces barbares, qui étant sortis du Danemarck conquirent la Normandie, et qui n'entreprirent point de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. Le contraste est tout-à-fait heureux, et il fait beaucoup d'honneur au discernement et à la religion de Voltaire.

Il finit en disant « que cent mille croisés
 » portèrent la destruction chez ces idolâtres,
 » qu'on tua beaucoup de monde, et qu'on ne
 » convertit personne; » M. de Voltaire dit
 qu'on ne convertit personne, et M. Fleury
 dans son histoire rapporte un nombre prodi-
 gieux de conversions. Il témoigne même sa
 surprise sur la facilité avec laquelle on admet-
 toit ces barbares à la grace du baptême.
 Fleury, en parlant de ces conversions, cite
 les auteurs contemporains, du témoignage des-
 quels il s'appuie. M. de Voltaire est à lui-
 même toute son autorité.

CHAPITRE XX.

De la Croisade contre les Albigeois.

VOICI encore une croisade d'une troi-
 sième espèce, que nous joignons aux deux
 premières. Ce ne sont plus des Chrétiens con-
 tre les infidèles de l'orient, ou contre les
 barbares du nord encore payen; mais des
 François contre des François, et des frères
 contre des frères. Tout ce que M. de Vol-
 taire fait remarquer dans le chapitre où il
 parle de cette croisade, c'est l'innocence et
 la pureté de la doctrine des Albigeois, les
 cruautés des Catholiques, et l'ambition avide
 des chefs ecclésiastiques et laïques de la
 croisade.

« Vers la fin du douzième siècle, dit-il,

» il se trouva des hommes qui ne voulurent
 » de loi que l'Évangile , et qui prêchèrent
 » à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent
 » aujourd'hui les protestants. On les nom-
 » moit Vaudois , parce qu'il y en avoit beau-
 » coup dans les vallées de Piémont ; Albi-
 » geois , à cause de la ville d'Albi ; Bons-
 » hommes , par la régularité dont ils se pi-
 » quoient ; enfin Manichéens, du nom qu'on
 » donnoit alors en général aux hérétiques.
 » On fut étonné que le Languedoc en parût
 » tout rempli.»

« La secte étoit en grande partie compo-
 » sée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence.
 » L'abbé de Cîteaux (légat du pape) pa-
 » roissoit avec l'équipage d'un prince. Il vou-
 » lut en vain parler en apôtre. Le peuple lui
 » crioit : *Quittez le luxe ou le sermon.* Un
 » espagnol, évêque d'Osma, très-homme de
 » bien, conseilla aux inquisiteurs de renon-
 » cer à leurs équipages somptueux, de vivre
 » austèrement, et d'imiter les Albigeois,
 » pour les convertir. »

M. de Voltaire assure que les protestants aujourd'hui tiennent à-peu-près les mêmes dogmes que prêchoient les Albigeois. Je ne sais pas s'ils seront bien contents de se voir mis côte-à-côte de ces anciens hérétiques. Ils ont bien quelques-uns de leurs dogmes ; mais ils n'ont jamais admis ceux qui caractérisent ces seconds manichéens. Les Albigeois rejetoient l'ancien testament, ils condamnoient le mariage, ils ne reconnoissoient pas la validité du baptême de l'Église, ils admettoient les

deux principes, ils nioient que Jesus-Christ fût véritablement homme comme nous, ils ne se défendoient pas bien sur le reproche des débauches qui outragent la nature. ¹ Les protestants n'ont jamais admis aucun de ces dogmes monstrueux. Pourquoi, dit-il donc, qu'ils tiennent à-peu-près les mêmes dogmes que les Albigeois? Tels étoient les hommes dont Voltaire représente l'édifiante régularité, et qui ne vouloient point d'autre loi que l'évangile.

Il se méprend beaucoup en confondant les Vaudois avec les Albigeois. Ces deux sectes n'avoient presque rien de commun. Les Vaudois prirent leur nom de Pierre Valdo, ou du Van, et non pas des vallées de Piémont, Il se trompe également lorsqu'il répète en plusieurs endroits de son histoire, que le nom de manichéens étoit celui qu'on donnoit en général aux hérétiques. On ne l'a donné qu'à ceux qui ont imité les impiétés de ces anciens sectaires. Voyez le chapitre XXXIII de la religion sous François premier, où l'on explique le caractère et la différence de toutes ces hérésies.

Voltaire a bien plus de talent pour faire une satire mordante, que pour écrire fidèlement une histoire. Il préfère toujours les bons mots et le piquant, à la vérité. Nul historien contemporain n'a dit que l'abbé de Cîteaux, qui étoit le premier légat, et qui fut

¹ Voyez histoire des Albigeois, de l'Abbé de Vaucernai Fleury, histoire ecclésiastique. 13 siècle.

bientôt après archevêque de Narbonne, parût avec l'équipage d'un prince. Nul n'a dit, que tandis qu'il prêchoit, on lui ait fait la réponse mordante que Voltaire rapporte. Nul n'a dit que l'évêque d'Osma ait conseillé au légat d'imiter les Albigeois pour les convertir. Tout cela est cependant affirmé aussi hardiment que si c'étoit des vérités.

Il est bien vrai que l'évêque d'Osma passant par le Languedoc, le légat et les missionnaires lui témoignèrent combien ils souffroient, en voyant le peu de fruit de leur mission. L'évêque voyant que les prédicants séduisoient les simples par un extérieur d'austérité, dit aux légats qu'il seroit impossible de ramener les Albigeois par les seules paroles, et qu'il falloit combattre leur vertu apparente par une véritable piété. Les légats suivirent ce conseil et s'en trouvèrent bien. Trente religieux de Citeaux vinrent ensuite grossir la troupe des missionnaires. Ils alloient à pied, ne subsistoient que de ce qu'ils recevoient des fidèles par aumône, partageoient tout leur temps entre la prédication et la prière. C'est ce qui donna occasion à un Albigeois de dire un jour aux missionnaires, qu'il vaudroit mieux abandonner la prédication pour travailler à la réformation des ecclésiastiques. Voilà ce que les monuments historiques nous apprennent. Qu'on juge par-là combien M. de Voltaire défigure la vérité.

A l'entendre, ce ne fut que la fureur et le fanatisme qui engagea cette guerre; et il étoit fort inutile de recourir aux armes,

puisque *la secte n'étoit en grande partie composée que d'une bourgeoisie indigente*. Voilà ce qu'il affirme ici ; et deux pages après il dit, que dans tous les sièges, dans tous les combats, il y avoit beaucoup de noblesse et quantité de chevaliers Albigeois. Il oublie que les comtes de Foix, de Comminges, de Béziers, de Béarn, et presque tous les seigneurs qui habitoient vers les Pyrénées étoient de la même secte, ou que du moins ils la favorisoient et la protégeoient ouvertement ; que le comte de Toulouse, sans s'être déclaré manichéen, avoit pour la secte et pour les prédicants un respect qui tenoit de la folie et de l'extravagance, et que tous les malheurs de ce prince ne vinrent que de l'attachement insensé qu'il avoit pour eux.

On ne peut pas lire sans horreur la sévérité ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'esprit de Jésus-Christ. Plusieurs missionnaires s'y opposèrent quelquefois ; cependant on peut dire qu'elle étoit bien méritée. Voltaire la représente avec les expressions les plus énergiques. Le massacre de Béziers, le pillage de Carcassonne, la prise de Lavaur font horreur ; mais cette horreur semble diminuer quand on pense aux ravages affreux et aux massacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables.¹ Le vicomte de Tincarvel égorgé

¹ Histoire des Albigeois, de Vaneernai.

aux pieds des autels; Baudouin, frère du comte de Toulouse, pendu à un arbre, lorsqu'il demandoit avec instance le temps pour se confesser et pour communier : la plupart des églises du Languedoc brulées et renversées; les Catholiques égorgés : voilà des faits que tous les historiens contemporains rapportent, et dont M. de Voltaire ne dit pas le mot. On en devine d'abord la raison.

Le comte de Toulouse fait dans toute cette révolution le personnage le plus inconcevable. Il proteste de sa foi, et il protège opiniâtrément les hérétiques. Il fait des promesses, il ne peut se déterminer à les remplir. Le pape Innocent III s'intéresse pour lui, et arrête pendant quelque temps les procédures des légats; il ne sait pas profiter de ces dispositions. Sans sagesse, sans prudence, sans fermeté, il ne put ni vaincre l'inclination secrète qu'il avoit pour l'hérésie, ni prévoir qu'elle alloit commencer les malheurs de sa maison, et que l'ambition des puissances voisines y mettroit bientôt le comble.

Je ne dois pas finir ce chapitre, sans dire un mot de la fameuse bataille de Muret. Voltaire regarde le récit qu'on en fait, comme une absurdité. « Une foule d'écrivains, dit-il, répète que Simon de Montfort, avec huit cents hommes seulement et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Arragon et du comte de Toulouse, qui étoit de cent mille hommes, et que jamais il n'y eut une déroute plus complète. C'est un miracle, di-

» sent quelques écrivains; mais les gens de
 » guerre qui lisent de telles aventures les
 » appellent des absurdités. »

Examinons un peu en critique ce que M. de Voltaire appelle une absurdité. Je pourrois dire d'abord que le combat des Thermopiles, où Léonidas à la tête de trois cents Lacédémoniens soutint les efforts des principales forces de Xerxès; que la victoire qu'Alexandre remporta à Arbèles sur Darius, et celle de Marius sur les Cimbres et les Teutons, n'ont rien de moins surprenant que la bataille et la victoire de Muret. Cependant M. de Voltaire se garde bien d'appeler ces faits, des absurdités.

Mais supposons qu'il y eût en effet quelque chose de miraculeux dans cette victoire; alors je dis que les Croisés n'avoient rien oublié pour mériter une protection particulière du Seigneur. Car toute cette armée, généraux, chevaliers, soldats, tous s'étoient préparés au combat par la confession et la communion, ou par les actes de religion les plus édifiants. Et sur cela, je fais ces deux questions au critique Voltaire :

Premièrement. Le miracle, est-il possible? Dieu auroit-il pu faire une fois en faveur de Simon de Montfort, ce que les livres sacrés nous apprennent qu'il fit si souvent pour Judas Machabée, lequel avec une poignée de gens, et sans perdre un seul homme, battit tant de fois les armées Syriennes?

Secondement. Le miracle étant possible, est-il véritablement arrivé? En a-t-on des

preuves capables de convaincre un critique ? Je trouve dans les monuments les plus authentiques¹, que les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges, et quantité de personnages respectables qui étoient dans le camp de Montfort, et qui étoient témoins oculaires, certifient le fait. Ils l'écrivent eux-mêmes à tous les fidèles. Tous les historiens contemporains disent la même chose. Pas un n'a osé avancer le contraire. En est-ce assez pour rassurer et pour contenter un sage critique ?

Cependant, cinq cents ans après, il paroît un homme à qui il plaît, sans pouvoir en apporter aucune raison, de traiter ce récit d'absurdité ! Comment doit-on regarder sa décision ?

Le fameux différend de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, l'établissement de la chaire pontificale en France, l'extinction de l'ordre des Templiers, enfin le grand schisme d'occident, sont les principaux événements qui remplissent le siècle quatorzième, qui suivit celui des Croisades. Quiconque a lu l'histoire de France, ne peut ni ignorer ces événements, ni manquer d'apercevoir les erreurs de Voltaire en se les représentant. Ainsi nous allons passer d'abord au fameux Concile qui signala le commencement du quinzième siècle.

¹ Matth. Paris, an. 121.

CHAPITRE XXI.

Du Concile de Constance.

L'ASSEMBLÉE la plus solennelle du monde par le nombre des princes et des prélats qui y assistèrent ; une assemblée qui devoit réformer une multitude d'abus et de vices dont l'Eglise étoit inondée , et qui n'aboutit cependant qu'à priver de quelques honneurs un pape accusé de tous les crimes , et à condamner aux flammes des prêtres d'une vie pure et d'un courage admirable , mais accusés d'avoir fait de mauvais arguments ; une assemblée où l'on ne disutoit que de magnificence et de luxe , et pendant laquelle on toléroit tous les désordres de l'incontinence : voilà l'idée que M. de Voltaire nous donne du célèbre concile de Constance.

Le ministre réfugié ¹ qui en a fait l'histoire à Berlin , n'en donne pas une idée si odieuse et si méprisabile. Les ennemis nés de l'Eglise romaine ont donc quelquefois moins de malignité , plus de sagesse et de modération que certains Catholiques. En parlant de ce concile , on cite souvent et toujours avec éloge , le Poggio. Pour faire connoître cet écrivain si cher à Voltaire , nous allons rappeler le jugement qu'Erasmus en a porté. Le

¹ M. l'Enfant.

Pogge , ¹ dit-il , est un écrivain si peu instruit , que quand même il ne seroit pas tout rempli d'obscénités , il ne mériteroit pas qu'on se donnât la peine de le lire. Mais il est en même temps si obscène , que quand même il seroit le plus savant des hommes , les gens de bien devroient toujours le regarder avec horreur.

Il ne faut pas être surpris si Voltaire loue tant le Pogge ; il ne fait en cela que louer son semblable. Si cet auteur , comme le Pogge , avoit écrit en faveur du Concile , avec quelle sagacité ne feroit-on pas remarquer l'impiété de ses sentiments , la licence de ses contes , la malignité de ses satyres , et par conséquent le peu de cas qu'on doit faire de son témoignage ? Mais le Pogge a dit du bien d'un hérétique , et beaucoup de mal des papes et du clergé ; dès-lors son témoignage doit être regardé comme incontestable.

A entendre M. de Voltaire , tout ce qui se passa au concile se réduit à la condamnation injuste et cruelle de Jean Hus et de Jérôme de Prague , à la déposition de Jean XXIII , à quelques réglemens inutiles ; et Gerson eut bien de la peine à obtenir la condamnation de cette proposition : Il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse. Nous parlerons de ces deux hérétiques , après que nous aurons fait quelques remarques sur les autres objets proposés.

Les historiens nous ont toujours représenté

¹ Erasme , Epist. livre 4. Ep. 7.

Balthasar Cozza, pape sous le nom de Jean XXIII. comme un homme hardi, avide, ambitieux, et qui déshonora le siège pontifical par sa conduite et par ses mœurs. Voltaire ajoute encore à leur récit, et il ne respecte ni la décence ni la fidélité historique. « La » vente des bénéfices et des reliques, les empoi- » sonnements, les massacres, la débauche la » plus outrée, l'impiété la plus licencieuse, la » sodomie, le blasphème, lui furent imputés. » Mais on supprima cinquante articles du » procès-verbal, trop injurieux au pontificat. »

Mais je demande à M. de Voltaire : Comment supprima-t-on cinquante articles du procès-verbal, puisque ce procès n'en contenoit que cinquante-quatre, et que ces cinquante-quatre furent lus dans le concile, et notifiés à Jean XXIII, pour qu'il eût à y répondre ? Il y eut à la vérité quatorze autres articles supprimés, et non pas cinquante, comme l'assure M. de Voltaire. Mais

1^o. Ces quatorze articles sont des accusations dont les preuves ne sont pas énoncées. 2^o. Ces articles ne se trouvent point dans la plupart des anciens manuscrits. 3^o. C'est principalement dans ces quatorze articles que se lisent la plupart des horreurs qu'il rapporte avec tant de soin, et qui, par conséquent, sont tout au moins fort incertaines. La sagacité et la critique de M. de Voltaire n'eût pas daigné les recueillir, il les eût sûrement supprimés, si elles ne fussent pas tombées sur un Pontife romain, qui, sans être coupable de toutes ces horreurs, ne

laissa pas d'être déposé par le concile sur les autres accusations.

Gerson , dit-il , eut beaucoup de peine à obtenir la condamnation des propositions qui autorisent les meurtres et les assassinats. » Le concile éluda long-temps la requête de » Gerson¹. Enfin il fallut condamner cette » doctrine du meurtre. »

C'est par une imputation fautive et une misérable chicane que Voltaire dit que le concile éluda long-temps la requête par laquelle on demandoit la condamnation de la doctrine qui autorise les assassinats. Cette doctrine fut condamnée peu de temps après qu'elle fut dénoncée. Mais ce concile ne voulut point se mêler de faire aucune application de cette condamnation , pour juger l'affaire du duc de Bourgogne , sur laquelle on le pressoit de prononcer. Il se contenta de décider sur la doctrine. Il laissa aux princes respectifs à juger les procès.

Après la déposition de Jean XXIII et la condamnation de la doctrine qui favorise les assassinats , l'affaire la plus importante qui se passa au concile fut la condamnation de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Voltaire ne connoît rien de plus respectable que leur personne , de plus sage que leur doctrine , de plus injuste et de plus illégal que leur condamnation.

Il est vrai que l'amour des femmes est une foiblesse de laquelle on n'a pas accusé Jean

¹ Concile de Constance.

Hus et Jérôme de Prague. Cette foiblesse est toujours condamnable. Mais quelquefois elle ne fait tort qu'à celui qui y donne, sans en faire beaucoup à la société. Aussi Voltaire est-il assez bon pour l'excuser dans tous ces prêtres et moines défroqués qui furent les principaux auteurs et les premiers ministres de la réforme. Mais l'esprit de sédition et de rébellion doit toujours être abhorré et détesté. Or tel fut l'esprit de Jean Hus et de son disciple, dont Voltaire trouve la doctrine si sage. Vingt ans de dévastations, de massacres, et de carnage en Bohême, furent les tristes fruits de cette doctrine.

« Quel docteur, dit-il, quel écrivain est
 » en sûreté de sa vie, si on condamne au
 » bûcher quiconque dit¹ : Qu'il n'y a qu'une
 » seule Eglise catholique qui renferme dans
 » son sein tous les prédestinés : Qu'un ré-
 » prouvé n'est pas de cette Eglise : Que
 » les seigneurs doivent obliger les prêtres à
 » observer la loi : Qu'un mauvais pape n'est
 » pas le vicaire de Jésus-Christ ? Voilà quelles
 » étoient les propositions de Jean Hus. Il les
 » expliqua toutes, d'une manière qui pouvoit
 » obtenir sa grace. »

Faut-il accuser ici M. de Voltaire de n'avoir pas eu l'esprit assez subtil, et de n'avoir pas vu les conséquences de ces propositions ? Cependant elles sont assez naturelles et assez sensibles. Elles ne tendent qu'à renverser tout l'ordre ecclésiastique et civil. Car si un mau-

¹ Concile de Constance.

Vais pape , par exemple , n'est pas le vicaire de Jésus-Christ , dès-lors les évêques qu'il auroit ordonnés ne seroient pas de véritables évêques , les prêtres faits par ces évêques ne seroient pas de véritables prêtres. Il n'y auroit donc plus d'administration de Sacrements , ni de légitime gouvernement ecclésiastique. Dès qu'on croiroit qu'un pape est un mauvais pape , on ne seroit plus tenu ni de l'écouter , ni de lui obéir , ni d'écouter ceux qui tiennent de lui leur autorité. Comment pourroit alors se soutenir le gouvernement de la religion ? Les autres propositions que nous avons rapportées , sont aussi aisées à détruire que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés. Et comme elles ont été souvent discutées dans ce dernier siècle , nous ne nous y arrêterons point.

Mais ces propositions que Voltaire rapporte ne sont pas les seules qui furent condamnées dans l'hérétique Jean Hus. Il falloit avoir l'équité de rapporter tous les chefs de la condamnation , ou ne pas les blâmer. Il falloit y ajouter encore celles-ci , qui ne sentent que le fanatisme , et qui montrent la plus grande extravagance.¹ Par exemple , que la dignité papale doit son origine aux Empereurs romains.² Qu'un prêtre qui a envie de prêcher , doit le faire malgré les papes , les évêques , les puissances , pourvu qu'il entende l'Écriture , et qu'il vive selon l'Évangile³. Que l'obéissance ecclésiastique a été inventée par les prêtres , mais qu'elle n'est point commandée par l'Écri-

¹ Prop. 12. — ² Ep. 23. — ³ 20.

ture¹. Qu'il n'y a aucune étincelle d'apparence que l'Eglise ait besoin d'un chef qui la gouverne, et que Jésus-Christ gouverneroit mieux son Eglise par ses vrais disciples, que par de telles têtes monstrueuses.

Il n'y a personne qui n'aperçoive l'esprit de rébellion et de fanatisme qui est inspiré par ces propositions de Jean Hus. Cependant M. de Voltaire n'y trouve rien de répréhensible.

On n'oublia rien pour l'engager à reconnoître ses erreurs. On lui dressa et on lui présenta des formules de rétractation les plus modérées et les plus propres à ménager son honneur. Il fut inébranlable. Il soutint constamment qu'il n'avoit enseigné que la vérité. Alors le Concile le fit dégrader, le livra au bras séculier, qui le condamna à être brûlé. Jérôme de Prague peu de temps après eut le même sort.

M. de Voltaire fait ensuite l'éloge funèbre de ces deux illustres morts, qu'il appelle des hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, et qui ne furent condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres. Quelle différence entre la manière dont il parle de ces hérétiques justement condamnés, et celle dont il parle au commencement de cette histoire des martyrs de l'Eglise.

« Ni l'Empereur, ni les Pères du concile, continue-t-il, n'avoient prévu les

¹ Prop. 36. 37.

• suites du supplice de Jean Hus et d'Hié-
 • ronime. Il sortit de leurs cendres une
 » guerre civile. Leurs vengeurs étoient au
 » nombre de quarante mille. C'étoient des
 » animaux sauvages, que la sévérité du con-
 • cile avoit effarouchés et déchaînés. »

Voilà presque la seule vérité qu'il y ait dans ce chapitre soixante-unième de l'histoire générale. Jamais rébellion ne fut accompagnée de tant de fureur et de cruautés. M. l'Enfant n'en peut parler qu'avec horreur, et encore supprime-t-il beaucoup de détails. Je ne cite point les historiens catholiques ; ils seroient suspects à M. de Voltaire. Mais il ne peut pas rejeter le témoignage des protestants. Voilà l'esprit qu'inspirèrent ces hommes qu'il nous représente comme des hommes admirables, comme des héros du christianisme.

J'avoue qu'il est assez difficile de justifier la conduite qu'on tint à Constance envers Jean Hus. Il s'y étoit rendu sur un sauf-conduit de l'empereur. Mais le concile ne lui en avoit point donné, et le concile ne se crut pas obligé d'avoir égard à celui de ce prince. Si on veut regarder comme une foiblesse dans Sigismond de n'avoir pas fait respecter un sauf-conduit impérial dans une ville de l'empire ; au moins on ne pourra jamais reprocher aux Pères de Constance d'avoir manqué à la foi donnée. Le Concile examina la doctrine de Jean Hus ; il la con-

* Histoire du Concile de Basle, liv. 3. §. et suiv.

damna; il le dégrada selon le droit, et l'abandonna ensuite à la justice séculière. C'est tout ce qu'il y a à répondre aux déclamations, plaintes et satyres de Voltaire.

Il finit son histoire travestie du concile, par une réflexion singulière. Il blâme le pape Martin V, qui étoit de la maison des princes de Cologne, d'avoir changé son beau nom pour celui de Martin. Pour lui, il a été bien plus adroit, en changeant son nom bourgeois d'Arouet, pour l'ennoblir à l'aide d'un anagramme, et de l'addition de deux lettres, et en faire le nom de *Voltaire*.

Le Concile de Basle, qui s'ouvrit dix ans après celui de Constance, n'en étoit en quelque manière qu'une suite. Le commencement en étoit assez légitime; mais il ne fut plus bientôt qu'une assemblée sans autorité et sans droit. Il ne fut plus guère composé que de personnages du second ordre du Clergé, qui faisoient de beaux réglemens, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de faire observer. Les plus sages d'entre ceux qui étoient restés à Basle, s'en retirèrent les premiers. Les autres furent aussi obligés de se séparer, parce qu'on ne songeoit plus à eux. Je n'examine pas les vagues raisonnemens que Voltaire fait sur ce Concile. Je veux faire remarquer seulement ce qu'il dit d'Amédée de Savoie, que ces respectables Pères élevèrent à la papauté, après qu'ils eurent déposé Eugène IV.

« Le Concile de Basle ayant déposé un
» Pape très-sage, lui opposa un fantôme,

„ un duc de Savoie , qui s'étoit fait hermite
 „ à Ripaille , par une dévotion que le Poggio
 „ est bien loin de croire réelle. Sa dévo-
 „ tion ne tint pas contre l'ambition d'être
 „ Pape. Mais cet hermite , duc et pape , se
 „ contenta ensuite d'être cardinal. „

Ce duc dont parle ici Voltaire , est Amédée VII , qui fut appelé le Salomon de son siècle. Après avoir gouverné ses états pendant quarante ans avec beaucoup de sagesse , il les laissa à ses eufans. Il se retira à Ripaille , petite ville sur le lac de Genève , où il partageoit son temps entre les amusements innocents de la campagne et les exercices de piété. Un pareil goût prouve que l'idée qu'on avoit eue de sa sagesse étoit bien fondée. Il résista longtemps aux sollicitations des pères du Concile de Basle , qui lui déféroient la papauté. Enfin il l'accepta¹ ; mais il l'abdiqua bientôt pour rendre la paix à l'Eglise , et mourut en odeur de sainteté à Genève. Sa mémoire est toujours en vénération dans les Etats du roi de Sardaigne.

Le Poggio est le seul qui en ait osé dire du mal. Mais on sait que le Poggio a toujours mal parlé des gens de bien. M. l'Enfant qui écrivoit à Berlin , a mieux su respecter la piété et la vérité.

* AEneas. Sylv.

CHAPITRE XXII.

De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.

PERSONNE n'ignore les extrémités où se trouva réduit le Roi Charles VII, au commencement de son règne. Déshérité par un père imbécille et par une mère dénaturée; abandonné de la plupart de ses sujets; attaqué par toutes les forces de son beau-frère le roi d'Angleterre, et de son grand oncle le duc de Bourgogne, souverain des deux Bourgognes et de presque tous les Pays-bas, il ne lui restoit plus que quelques provinces vers le centre et vers le midi de la France. On ne l'appelloit même plus, et par mépris, que le roi de Bourges; les Anglois assiégeoient et pressoient Orléans pour avoir un passage sur la Loire, et pour achever la conquête du royaume, lorsque la fameuse Pucelle parut.

Cette fille extraordinaire, étoit une jeune bergère de mœurs très-innocentes. Elle s'appeloit Jeanne d'Arc, et étoit née près de Vaucouleurs sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine. Elle n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il lui vint une forte pensée d'aller se présenter au roi, et de lui annoncer qu'elle étoit envoyée de Dieu pour délivrer Orléans. Elle s'adressa pour cela à Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui la renvoya plusieurs fois comme une vi-

tionnaire. Mais ensuite étonné de son assurance et de ses pressantes sollicitations, il crut devoir s'y rendre, et il l'envoya à Charles VII, accompagnée de deux Gentilshommes, et de deux frères de cette même fille.

Dès qu'elle fut devant le roi, elle lui déclara qu'elle étoit envoyée de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans, et pour le conduire ensuite lui-même à Rheims, pour y être sacré. Le roi ne crut pas devoir se fier aux paroles de cette jeune Bergère. Cependant il la fit examiner par des prélats, des docteurs, des magistrats. On fit les perquisitions les plus exactes sur toute sa vie, et l'on fut toujours surpris de la sagesse de ses réponses, de l'innocence de ses mœurs, de l'intrépidité de son courage, et des lumières extraordinaires qui paroisoient dans toutes ses vues et dans tous ses conseils.

Cependant on ne savoit encore à quoi se déterminer. On envoya un grand secours à Orléans ; on permit à la Pucelle de l'accompagner ; et ce fut avec ce secours qu'elle se jeta dans la ville. Elle força bientôt les Anglois à en lever le siège. Peu de temps après elle les battit à Patay. Elle leur prit quantité de villes fortes ; et contre toutes les apparences elle conduisit le roi à Rheims, comme elle l'avoit promis.

Elle avoit toujours dit qu'elle étoit envoyée de Dieu pour sauver Orléans, et pour conduire le roi à son sacre à Rheims. Ainsi elle lui demanda après son sacre, la permission de retourner dans son village. Mais les François

se croyoient invincibles avec elle; ils n'oublièrent rien pour la retenir à l'armée. Elle se laissa persuader. Elle se jeta dans Compiègne, qui étoit assiégée; elle fut prise dans une sortie, et conduite à Rouen, où on lui fit son procès. Ce ne fut qu'une politique grossière et une vengeance indigne, qui réglèrent toutes les procédures. Et comme on ne put jamais la convaincre d'aucun crime, ni d'aucune faute, on se détermina à la faire brûler toute vive comme sorcière et magicienne.

Voilà ce que l'histoire la plus sûre nous apprend, et ce que la critique la plus sévère ne peut pas nous empêcher de croire de cette fille extraordinaire. La profonde critique de M. de Voltaire non-seulement n'y voit rien de merveilleux, mais elle n'y aperçoit qu'un heureux artifice, et un expédient tenté par les François pour tirer Charles VII de l'état déplorable où il étoit réduit. Voici comme il s'exprime sur cela :

« Un gentilhomme des frontières de Lor-
 » raine, nommé Baudricourt, crut trouver dans
 » une jeune servante d'un cabaret de Vau-
 » couleurs un personnage propre à jouer le
 » rôle de guerrière et d'inspirée. Cette Jeanne
 » d'Arc, que le vulgaire croit une bergère,
 » étoit en effet une jeune servante d'hôtellerie,
 » robuste, montant cheveux à poil, comme
 » dit Monstrelet, et faisant autres appertises
 » que jeunes filles n'ont point accoutumé de
 » faire. On la fit passer pour une bergère de
 » dix-huit ans; il est certain par sa propre

» confession, qu'elle avoit alors vingt-sept
» années. »

M. de Voltaire cherche des moyens de faire évanouir le merveilleux de l'histoire de la Pucelle. Le meilleur qu'il trouve pour cela, est de supposer que Baudricourt a été assez hardi pour en imposer au roi, et pour lui envoyer une servante de cabaret comme une fille inspirée du Ciel, et qui doit opérer les choses les plus surprenantes. C'est à un homme sage à juger si ce moyen est heureux, et si la supposition a quelque air de probabilité. Mais cette supposition est entièrement détruite par les actes du procès de la Pucelle¹, où l'on voit que quatre gentilshommes déposent que Baudricourt avoit refusé plusieurs fois d'écouter cette fille, et ne tenoit aucun compte de tout ce qu'elle proposoit.

Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergère, étoit en effet une jeune servante d'hôtellerie, dit M. de Voltaire. Mais le vulgaire, sur le témoignage de tous les historiens contemporains², et sur les actes authentiques du procès, croira toujours, malgré les lumières de M. de Voltaire, que Jeanne d'Arc avant de prendre les armes, n'avoit jamais connu que sa houlette et son troupeau. C'est ce qu'elle témoigna encore elle-même après le sacre du roi³. J'ai accompli ce que Dieu m'a commandé, dit-elle à l'archevêque de Rheims, et au comte de Dunois qui étoit de

¹ Procès manuscrit, V. Daniel H. de F. — ² Art. 8 de l'interrog. — ³ Berri Heral. de Charles VII.

lever le siège d'Orléans , et faire sacrer le gentil roi. Je voudrois bien qu'il me fît ramener auprès de mes père et mère et garder leurs brebis et bétail , et faire ce que je voulois faire. Quant à son âge , il est certain que M. Rapin de Thoiras , que M. de Voltaire copie , a fait une bévue en mettant 27 pour 17. Je n'examine pas si l'erreur est volontaire ; je dis seulement que les actes authentiques du procès démontrent cette erreur.

« Betfort crut nécessaire de flétrir la Pucelle , pour ranimer ses Anglois. Elle avoit feint un miracle, il feignit de la croire sorcière. »

La conjecture de M. de Voltaire sur les sentiments du duc de Betfort est assez vraisemblable. Sa décision sur la prétendue imposture de la Pucelle n'a pas l'ombre de raison. Cette fille est d'une innocence de mœurs admirable , elle parle de guerre à l'âge de dix-huit ans comme les plus habiles capitaines. Elle a si peu d'ambition , qu'après le sacre du roi elle veut retourner à la garde de ses troupeaux¹. Qu'est-ce qui auroit pu l'engager à feindre des miracles ? Qu'est-ce qui peut autoriser M. de Voltaire à lui imputer cette intention ?

Il n'y a guère que trois historiens qui aient cherché à affoiblir le merveilleux de l'histoire de la Pucelle : Enguerrand de Monstrelet , du Haillan , et Rapin de Thoiras. Monstrelet , sujet de ce duc de Bourgogne qui avoit in-

¹ Recueil de Godefroi.

roduit les Anglois en France, ne pouvoit savoir de la Pucelle que ce qu'en disoient les Bourguignons et les Anglois, qu'elle avoit si souvent battus. Ils étoient intéressés à la rabaisser, et à faire évanouir le prodige. La source n'étant pas sûre, peut-on prudemment s'en rapporter à son témoignage ?

Girard du Haillan, qui vivoit cent soixante ans après le règne de Charles VII. dit qu'il a été découvert par le temps, qui découvre les choses, que tout le miracle de la Pucelle avoit été composé et aposté par quelques seigneurs, qui l'instruisirent. Il ne cite aucun auteur. Il n'y a que le temps qui lui a découvert ces belles anecdotes. C'est apparemment le temps qui lui a découvert que Baudricourt se trouvoit à Chinon lorsque la Pucelle y arriva, et qu'il la présenta lui-même au roi. Cependant les monuments les plus authentiques nous apprennent qu'il resta à Vaucouleurs, lorsque la Pucelle partit pour Chinon avec les gentilshommes qu'il lui avoit donnés, et les lettres dont il l'avoit chargée. C'est encore le temps qui lui a découvert que le comte de Dunois se trouva à la première entrevue de la Pucelle avec Charles VII. Cependant les lettres de ce comte attestent qu'il ne s'y trouva point, parce qu'il étoit alors du côté de Poitiers. Je ne sais pas comment Bayle n'a pas fait ces observations sur du Haillan.

M. Rapin de Thoiras, François réfugié en Angleterre, s'épuise en raisonnemens pour rendre suspect le prodige. Il écrivoit dans un pays protestant. Il avoit sous les yeux le pro-

cès informe que les Anglois , toujours battus par la pucelle , lui firent à Rouen. Il n'étoit ni de son goût , ni sûr pour lui de se déclarer pour elle.

Tout ce qu'on peut dire de l'histoire de la Pucelle , c'est que ceux qui y reconnoissent de l'inspiration et du miraculeux , ont les probabilités et les raisons les plus fortes , et que ceux qui n'y en connoissent point n'ont que des raisonnemens vagues , et bien aisés à détruire. Ceux qui l'ont révoquée en doute font des raisonnemens qui ont paru plus d'un siècle après la mort de cette fille extraordinaire. Ceux qui regardent ces doutes comme téméraires et improbables sont soutenus par le témoignage d'un très-grand nombre d'auteurs contemporains , de tout état , de toute qualité , de toute nation. On trouve des seigneurs , des magistrats , des docteurs , des gens de guerre , des religieux. On peut voir tous ces témoignages dans le discours sur la Pucelle , à la fin du seizième tome de l'Histoire de l'Eglise Gallicane.

CHAPITRE XXIII.

Des Héros Turcs.

LA révolution qui acheva de soumettre l'empire des Grecs au joug des Ottomans, est le dernier tableau par lequel Voltaire nous représente les malheurs de l'Europe dans le quatorzième et au commencement du quinzième siècle. Ce tableau devient intéressant par les héros qui le remplissent. L'un est surnommé le Foudre, l'autre le Philosophe, et un troisième le Grand. Les Chrétiens n'y paroissent que comme l'ombre, qui sert à rendre encore plus brillant ce tableau. Ces héros de M. de Voltaire sont Bajazeth I, Amurath II, Mahomet II.

Tous les historiens nous représentent Bajazeth comme un prince qui avoit de grands talents pour la guerre, mais qui la faisoit d'une manière barbare. C'étoit le plus violent et le plus fier de tous les hommes; cette fierté fut la première cause des désastres qu'il éprouva, et qui furent les plus humiliants et les plus cruels que jamais prince ait éprouvés. Il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Pruse par Tamerlan, dont l'Empereur de Constantinople avoit imploré le secours¹. Ce vainqueur voyant Bajazeth à ses pieds, lui

¹ Annales Turques, trad. par Lewnclavius.

demanda comment il l'auroit traité s'il l'avoit vaincu et pris. Le fier Ottoman lui répondit qu'il ne le regarderoit que comme un misérable brigand, et que s'il l'avoit vaincu et pris, il l'auroit fait enfermer dans une cage de fer, et l'auroit toujours fait conduire avec lui, pour le montrer à tous les peuples de l'univers. Eh bien ! lui répondit Tamerlan, c'est ainsi que tu seras traité toi-même.

On dit que ce malheureux Sultan se cassa la tête de rage contre les barreaux de la cage où il étoit enfermé. Les Annales turques ne disent ni de quel genre de mort, ni en quel temps il mourut. Voltaire, sur la foi de quelques Arabes, proteste que ce qu'on a débité de la cage de Bajazeth, n'est qu'une fable méprisable.

C'est ce Bajazeth qui gagna en 1396 la fameuse bataille de Nicopolis sur les Chrétiens. Après la victoire, il fit massacrer à ses yeux tous les prisonniers, et sur-tout les François qui étoient allés au secours de l'empereur Sigismond. Il n'épargna que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels étoit le comte de Nevers, qui fut ensuite duc de Bourgogne. C'est ce Duc, qui fit assassiner le Duc d'Orléans, frère de Charles VI, et qui fut après lui-même assassiné par l'ordre de Charles VII. encore dauphin. Voltaire dit que Bajazeth en recevant la rançon de ce prince, lui dit : Je pourrois t'obliger par serment de ne plus t'armer contre moi ; mais je méprise tes sermens et tes armes. Ce mot insultant, que Voltaire rapporte avec affectation, n'est

ni vrai ni vraisemblable. Ce corps de quinze mille François, commandé par le comte de Nevers, avoit fait périr dans le combat plus de vingt mille Turcs. Quelques historiens font monter ce nombre beaucoup plus haut¹. Bajazeth ne peut en venir à bout qu'en les accablant par une multitude innombrable de troupes nouvelles qu'il envoyoit continuellement. Est-il probable qu'il méprisa les armes de semblables guerriers ?

Amurath II. est représenté comme un philosophe qui n'avoit d'autre but que la retraite. Cependant ce n'étoit qu'un philosophe à la Turque ! Il commença son règne par faire étrangler son frère ; il fit empoisonner les enfans du roi d'Albanie², qu'il avoit en ôtage ; il envahit tout ce qu'il put de provinces en Europe et en Asie. Voltaire dit que c'étoit une chose bien rare qu'un philosophe Turc, qui abdiqua deux fois la couronne ! C'est un bonheur pour l'univers, que les philosophes comme Amurath II. soient bien rares !

Quant à ces abdications de l'empire que Voltaire propose à notre admiration³, Calcondyle nous apprend ce qu'il en est. Il nous dit qu'il prit un jour fantaisie à Amurath de renoncer au monde. Il se retira dans un couvent de Dervis ; mais il ne tarla guère à s'ennuyer parmi eux. Il fit bientôt venir

¹ Le Laboureur, Histoire de Charles VI. livre 16, Pontus heureras, de rebus Burgund. — ² Calcondyle, livre 5. 6. — ³ Calcondyle, livre 7.

quelques-uns de ses anciens officiers , et prit de concert avec eux des moyens pour remonter sur le trône. On n'en trouva point de meilleur que de faire une grande partie de chasse , à laquelle le jeune Mahomet devoit se trouver. Pendant que le jeune prince couroit le cerf , Amurath assembla le Divan , ou grand conseil , donna différents ordres , partit pour aller se remettre à la tête de l'armée , et fit reconduire son fils à Pruse par les officiers qui avoient soin de sa personne et de son éducation. Ainsi l'abdication fut suivie de si près par le rétablissement , qu'on n'avoit pas eu le temps d'en être informé dans l'empire. Ce que Voltaire nous vante comme un acte héroïque , n'est donc qu'une double foiblesse dans le philosophe Amurath.

Il veut que nous admirions également ce fait singulier et unique : que Mahomet n'écoutant que le devoir de fils , remit aussitôt l'empire à son père. Mais on ne sera pas si tenté de l'admirer , si l'on fait attention que Mahomet n'avoit alors que quatorze ans , et qu'il n'étoit soutenu par aucun officier de nom. On en sera même fort éloigné , si l'on fait attention que ce même Mahomet étant parvenu huit ans après à l'empire , fit étrangler aussitôt celui qui avoit eu le plus de part au rétablissement d'Amurath. Il seroit bien dangereux de s'en fier à M. de Voltaire pour les panégyriques qu'il fait des héros de Turquie.

Je dirai encore un mot de la fameuse ba-

taille de Varne , qui fut si funeste aux Chrétiens. Le cardinal Julien Césarini , légat du pape Eugène IV. avoit formé une ligue , par laquelle il réunissoit les Hongrois , les Polonois , l'empereur de Constantinople , les Vénitiens , et le prince de Caramanie contre Amurath. Le Pape étoit le chef de cette ligue , et entretenoit une grosse armée navale. Le Sultan fut effrayé , et proposa une trêve de dix ans à Ladislas , roi de Hongrie , avec les conditions les plus avantageuses aux Chrétiens. Ladislas accepta la trêve , et Amurath tourna toutes ses forces contre le prince de Caramanie.

Dès que le légat fut informé des engagements que Ladislas avoit pris , il en fut extrêmement affligé. Mais il ne désespéra pas de la regagner. Il lui remontra qu'il n'avoit pas pu prendre des engagements particuliers avec les Turcs , sans le consentement des autres puissances liguées ; qu'Amurath ne cherchoit qu'à les désunir , pour les attaquer ensuite chacun séparément ; et que s'il étoit retenu par le serment qu'il avoit fait , il étoit en droit , lui légat , de lui en donner la dispense , comme il la lui donnoit en effet. Le jeune Roi se laissa persuader ; mais au lieu d'attendre la réunion de toutes les forces , il alla imprudemment , à la tête de vingt mille hommes , attaquer Amurath qui en avoit plus de soixante mille. Il fit , pendant toute la bataille , des prodiges incroyables de valeur ; mais enfin accablé par le nombre il fut percé de coups , et sa mort acheva

la déroute de son armée. Voici comment Voltaire s'exprime sur cette bataille.

« A peine la paix est jurée , que le cardinal
 » Julien Césarini veut qu'on la rompe. On
 » a déjà vu que la maxime s'étoit introduite ,
 » de ne pas garder la foi aux hérétiques. On
 » concluoit qu'il ne falloit pas la garder aux
 » Mahométans. Ladislas séduit par de faus-
 » ses espérances , entra sur les terres du Sul-
 » tan. La bataille se donna près de la ville
 » de Varne. Amurath , dans un temps où ses
 » troupes plioient , pria Dieu , qui punit les
 » parjures , de venger cet outrage fait aux
 » lois des nations. Le parjure reçut cette fois
 » le châtiment qu'il méritoit. Les chrétiens
 » furent vaincus après une longue résistance.
 » Le cardinal Julien , qui avoit assisté à la
 » bataille , voulant dans sa fuite passer une
 » rivière , y fut , dit-on , abymé par le poids
 » de l'or qu'il portoit. »

Il est sûr que Ladislas , dans tout le cours de cette guerre , montra plus de valeur que de sagesse , et le cardinal Julien plus de zèle que de respect pour la loi du serment. Trois siècles plus tard on n'auroit pas manqué de trouver les plus fortes raisons pour rompre la trêve. On auroit démontré par un beau manifeste qu'on y étoit autorisé , et même obligé. Je remarque ensuite qu'Aubery , dans son Histoire des Cardinaux , nous représente Julien Césarini comme un des plus grands hommes de ce siècle , et sur-tout comme un homme d'une piété , d'un désintéressement

et d'une charité admirables : il cite les auteurs dont il tire ce caractère.

M. de Meaux¹ ne craint pas de dire que ce cardinal étoit le plus grand homme de son siècle. Il faut bien que le cardinal Julien fût en effet un grand homme, puisque Voltaire en dit tant de mal.

Mahomet II est le troisième héros qui fait l'objet de l'admiration et du zèle de M. de Voltaire. Il est surpris qu'on le connoisse si peu, ou qu'on le connoisse si mal. C'est pour cela qu'il recherche avec plus de soin tout ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime et de plus héroïque, dans ses sentiments, ses desseins, ses entreprises, ses succès.

Il faut l'avouer, que si d'heureuses qualités, une ambition vaste, des succès brillants font le grand prince ; et que si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, un mépris constant de toutes les lois les plus respectables, font le méchant homme ; il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre : c'est le jugement que Bayle en a porté². Mahomet II, dit ce critique, a été un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérants ; car pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie.

« Les moines, nous dit Voltaire, ont peint
» ce Mahomet comme un barbare insensé.
» Mais toutes les annales Turques nous ap-

¹ Histoire des Var, livre 1. — ² Dictionnaire de Bayle art. Mahomet.

» prennent qu'il étoit le prince le mieux élevé
 » de son temps. Il laissa aux Chrétiens vain-
 » cus la liberté d'élire un patriarche. Il l'ins-
 » talla lui-même avec la solennité ordinaire.
 » Ce qui montre évidemment qu'il étoit plus
 » sage et plus poli qu'on ne croit.

Mais tous les historiens contemporains nous apprennent¹ que ce prince si bien élevé, si poli et si sage, fit d'abord étouffer son frère, et mourir celui qui avoit été l'exécuteur de cet ordre, afin de cacher son crime; qu'il fit massacrer David Comnène et ses trois enfants², après la prise de Trébizonde, et malgré la foi donnée; qu'il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Metelin; qu'il donna lui-même la bastonnade à son amiral, qui n'avoit pas pu empêcher quelques vaisseaux de secours d'entrer dans le port de Constantinople, durant le siège de cette ville; qu'il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avoit refusé d'accorder un de ses fils à la brutale volupté de ce sultan.³ Il y a une infinité de semblables traits de ce prince si sage, si poli, si bien élevé. Je ne parle pas ici du courage barbare qu'il montra, en abattant lui-même d'un coup de sabre la tête à sa maîtresse Irène, pour faire cesser les murmures de ses soldats. Voltaire regarde cela comme une chose faussement imputée à son héros. Mais ne pouvant donner aucune preuve de

¹ Calcondyle. livre 8. — ² Calcondyle. livre 8. —

³ Constantin Ducas.

fausseté, il se contente de dire en gémissant :
 « A quoi bon multiplier les horreurs ?

Après avoir parlé de la politesse et de la bonne éducation de Mahomet, voici comment il nous parle de son génie. « Il étoit âgé de » vingt-deux ans quand il monta sur le trône » des sultans.¹ Et il se prépara dès-lors à se » placer sur celui de Constantinople. Dès les » premiers jours d'avril 1453, la campagne » fut couverte de soldats, que l'exagération » fait monter à trois cent mille, et le détroit » de la Propontide d'environ trois cents ga- » lères et de cent petits vaisseaux. Un des » faits les plus étranges et les plus attestés, » c'est l'usage que Mahomet fit d'une partie » de ces navires. Ils ne pouvoient entrer dans » le port de la ville, fermé par les plus for- » tes chaînes. Il fait en une nuit couvrir deux » lieues de chemin sur terre, de planches de » sapin enduites de suif et de graisse, dispo- » sées comme la crèche d'un vaisseau : il » fait tirer à force de machines et de bras » quatre-vingt galères et soixante et dix al- » lèges, et les fait couler sur ces planches. » Tout ce grand travail s'exécute en une » seule nuit, et les assiégés sont surpris le » lendemain de voir une flotte entière des- » cendre de la terre dans leur port. »

M. de Voltaire trouve qu'il y a de l'exa-
 gération à faire monter l'armée de Mahomet
 à trois cent mille hommes. Mais quelle preu-
 ve nous donne-t-il qu'elle n'alloit pas là ?

¹ 1453.

Le nombre prodigieux de soldats qu'il sacrifioit dans les assauts , où il perdoit quelquefois des dix et douze mille hommes , ne prouve-t-il pas qu'il devoit entraîner après lui une multitude innombrable ¹ ? Il en perdit quarante à cinquante mille dans les assauts inutiles qu'il donna à Belgrade , défendue par le brave Huniade. Il en perdit encore davantage à Rhodes , défendue par le fameux d'Aubusson , sans pouvoir s'en rendre maître. Cette milice Turque , si vantée par Voltaire , a été vaincue très-souvent par les Chrétiens en moindre nombre , et elle n'a jamais été victorieuse que lorsqu'elle a en une supériorité excessive. Faut-il être surpris que Mahomet ait rassemblé jusqu'à trois cent mille hommes , pour se rendre maître d'une ville aussi forte , aussi grande et aussi peuplée que Constantinople ?

Il reproche l'exagération aux Chrétiens ; qui font monter à trois cent mille hommes l'armée de Mahomet. Mais s'il y eut jamais d'exagération risible , c'est celle qu'il fait lui-même , en disant que l'ouvrage immense du transport des cent cinquante vaisseaux fut entrepris , commencé et fini en une seule nuit. Un faiseur de contes peut débiter des choses pareilles. Un homme sage se gardera bien de les croire. Il est probable qu'on prit du temps pour préparer le plancher en crèche sur lequel on devoit faire passer les vaisseaux , et qu'on employa ensuite une nuit

¹ Calcondyle livre 99

seulement à ce transport ; mais il ne l'est nullement que la construction et le transport aient eu lieu dans une seule et même nuit.

· Pour nous faire connoître la touchante humanité de Mahomet, M. de Voltaire fait un autre conte, dont l'homme le moins accoutumé à discuter les faits, sent d'abord la fausseté.

· « Constantinople fut prise, dit-il, mais » d'une manière entièrement différente de » celle dont tous nos auteurs le racontent. » L'empereur Constantin fut obligé de capituler. Il envoya plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de plusieurs articles. Mais dans le temps que les envoyés grecs retournoient à la ville, Mahomet qui voulut leur parler encore, fait courir après eux. Les assiégés qui voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur les Turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un grand nombre. Les envoyés grecs rentrent par une poterne. Les Turcs entrent avec eux, et se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. Mahomet, maître d'une partie de la ville, eut l'humanité d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avoit voulu accorder à la ville entière, et il la garda religieusement. »

Voltaire ne veut point admettre la manière dont tous les auteurs chrétiens rapportent la prise de Constantinople. Il prétend qu'il y eut une capitulation, ensuite un mal-entendu, qui fut cause qu'une partie de la ville ne put

pas profiter de ce bénéfice de la capitulation. Mais on peut observer là-dessus que :

1^o. C'est de Démétrius Cantemir qu'il tire sa nouvelle relation de la prise de Constantinople ; et dans la page qui suit celle où il rapporte cette relation, il avoue que Démétrius Cantemir est un grand débiteur de fables.

2^o. Les Annales turques apportées de Constantinople par le baron de Leopoldstorff, et traduites par Lewnclavius, marquent que la ville fut emportée de force, et ne parlent d'aucune capitulation.

3^o. Cantacuzène, qui étoit sur les lieux, et qui après la prise de la ville, eut plusieurs occasions de conférer avec les visirs, qui reconnut toutes les différentes attaques, rapporte avec un grand détail comment chacun des postes fut assailli et emporté. De-là l'on doit conclure que la capitulation que Voltaire imagine, est aussi chimérique que l'humanité du héros qu'il admire.

Ce que les historiens¹ les plus authentiques nous apprennent, c'est qu'à la prise de Constantinople il y eut environ quarante mille personnes égorgées, soixante mille faites esclaves, et que le nombre des dispersés fut si prodigieux, que le sultan fut obligé de faire venir du monde des différentes provinces de son empire pour repeupler cette malheureuse ville : qu'on juge par-là de l'humanité de Mahomet !

¹ Cantacuz.

Pour se faire une idée juste du caractère de ce prince , il faut avouer qu'il avoit de très-grandes qualités , mais qu'il avoit aussi des vices encore plus grands ; qu'il avoit toute l'ambition qu'on regarde comme le caractère des grandes âmes , mais qu'il en avoit rarement les sentiments et les vertus ; qu'il étoit naturellement violent et inhumain , mais que la politique arrêtoit quelquefois l'impétuosité de son naturel : et c'est cette politique qui lui fit quelquefois ménager les Chrétiens , qui l'engagea à installer un Patriarche à Constantinople , à laisser aux Chrétiens quelques Eglises , de peur qu'ils n'abandonnassent tout le pays. M. de Voltaire , qui ne manque jamais d'exagérer les défauts et les vices des princes chrétiens , ne représente Mahomet que par les endroits les plus beaux ; il n'oublie rien pour le justifier , le défendre , le faire admirer. Il paroît que Mahomet a été heureux de n'être pas chrétien !

M. de Voltaire nous donne ensuite une idée du gouvernement des Turcs. Il nous le représente comme un gouvernement doux , modéré , équitable , sous lequel le peuple est tranquille et en assurance , où il n'y a de danger que pour quelques grandes têtes ; enfin comme un gouvernement tout contraire à l'idée que nous nous en faisons en Europe. Je ne m'arrêterai pas à réformer toutes les fausses idées qu'il veut nous en donner. La foiblesse de l'Empire Ottoman , la misère , l'ignorance et la grossièreté du peuple qui le remplit , démontrent combien ce qu'il veut

nous faire croire, est contraire à la vérité. Qu'on lise l'ouvrage curieux que M. Quer a donné, il y a quelques années, sur les mœurs et usages des Turcs; on ne trouvera rien de si différent que les Turcs, tels que M. Quer nous prouve qu'ils sont aujourd'hui, et ces mêmes Turcs, tels que Voltaire nous les peint.

CHAPITRE XXIV.

De l'Eglise, sous le Pontificat de Léon X.

AVANT de parler de la grande révolution qui se fit dans la Religion au commencement du seizième siècle, voyons d'abord l'idée que M. de Voltaire veut nous donner de l'état où se trouvoit alors l'Eglise. Selon lui, la Cour de Rome ne respiroit alors que les délices et le goût des plaisirs; les Evêques ne vivoient presque par-tout qu'en princes voluptueux; la dissolution des mœurs étoit générale parmi les prélats, les curés et les moines. On trouvoit par-tout des bureaux ou comptoirs établis, où l'on vendoit publiquement des indulgences, des absolutions et des dispenses à tout prix. Enfin l'on vivoit dans l'ignorance la plus honteuse dans presque toutes les parties du monde Chrétien. Tels sont les traits du tableau que nous fait Voltaire, de l'Eglise

au commencement du seizième siècle. Nous examinerons chacun de ces traits séparément.

Je remarque qu'il ne parle jamais de Maimbourg, qu'en l'appelant par mépris le Déclamateur; et lui, toutes les fois qu'il parle de l'Eglise romaine, est le copiste fidèle de ces déclamateurs protestants, qui se sont efforcés d'en faire des portraits ou si affreux ou si ridicules. J'avoue qu'il ne dit pas comme eux, que Rome est la Babylone, le Pape l'antechrist, le culte catholique une idolâtrie. Il montre plus de goût, et il n'a pas moins de malignité.

Il est vrai que la Cour romaine ne fut jamais si brillante que sous le Pontificat de Léon X. Tous les historiens conviennent que ce Pontife montra toujours les inclinations et les sentiments d'un grand prince; mais nul ne lui reproche cette indécence de volupté que M. de Voltaire laisse entrevoir. Paule Jove¹, qui condamne comme les autres écrivains les dépenses excessives et les profusions de ce Pontife, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. A la vérité il y eut quelques comédies jouées devant sa Cour; mais elles ne furent jouées que par des jeunes gentilshommes romains, et elles ne respiroient pas l'impiété, comme certaines pièces de quelques auteurs de nos jours. D'ailleurs ce goût pour les fêtes magnifiques ne l'empêcha pas de donner les soins nécessaires au gouvernement de l'Eglise. Tous les historiens² nous ra-

¹ Hist. des var. Hist. de Lut. — ² P. Jove, Vit. Léon X.

content ce qu'il fit pour arrêter les écarts de Luther, les habiles gens qu'il employa pour cela, les démarches qu'il fit auprès de l'Empereur pour étouffer les hérésies dès leur naissance. Ainsi le goût de la magnificence ne lui fit point négliger la religion.

Les cardinaux que Léon créa après la mort de ceux qui avoient conspiré contre lui, Voltaire ne nous les représente que comme des hommes de plaisir. Cependant parmi ces cardinaux, on trouve un Laurent Campagne, l'un des plus savants, des plus habiles et des plus saints prélats de son temps; le fameux Cajetan, qui fut ensuite employé contre Luther; le cardinal Trivulce, qu'on appelloit le modèle de la vertu et de la probité; le cardinal d'Utrecht, qui fut ensuite pape sous le nom d'Adrien VI; le respectable Gilles de Viterbe, général des Augustins. Jugez par-là du discernement du critique, et de la fidélité de l'historien.

Après avoir parlé du chef de l'Eglise, Voltaire en vient aux évêques. Excepté dans l'Espagne, dit-il, par-tout ailleurs les prélats vivoient en princes voluptueux. Il y en avoit qui possédoient jusqu'à huit ou neuf évêchés.

Il paroît que M. de Voltaire ne sait guère l'histoire de son siècle. Il est vrai qu'il y eut alors un archevêque de Cologne, Gebhard Trusches, qui épousa une religieuse, et qui fut chassé de son siège par les chanoines, qui en élurent un autre à sa place. Un cardinal, évêque de Beauvais, se maria de même peu

de temps après, et fut également chassé. Un évêque de Nevers, Jacques Spisam, se maria aussi, et alla mourir ensuite misérablement à Genève. Mais tout cela ne regarde point l'Eglise catholique. Ce furent les premiers fruits et les plus beaux trophées de la réforme. Ces prélats furent les premières conquêtes que firent les réformateurs.

Dans le même temps où l'on voyoit ces scandales, on vit aussi le plus grand nombre des prélats, en Allemagne et en France, édifier l'Eglise par la régularité de leur conduite, ou l'éclairer par leur science. On vit en Allemagne le cardinal de Brandebourg, archevêque de Mayence, être le modèle des prélats les plus zélés. On vit en France des de Selve, Danez, de Beaucaire, de Saintes, des Pierre Berland, d'Albert, Sadolet, tous dignes d'être mis au rang des prélats des premiers siècles. Pourquoi M. de Voltaire, en recherchant curieusement ce qu'il y eut alors de scandaleux, garde-t-il un profond silence sur ce qu'il y avoit d'édifiant? Est-ce faire connoître les véritables mœurs du siècle?

Quant à la pluralité des bénéfices, c'est un abus qui fut alors très-grand, on l'avoue. Alexandre VI, dont Voltaire loue autant le pontificat que les Catholiques le désapprouvent; Alexandre VI. l'autorisa beaucoup, par une politique toute opposée aux règles de l'Eglise et aux canons; mais ce scandale fut bientôt arrêté par le Concile de Trente.

Après le portrait qu'on vient de voir des pasteurs, on ne doit pas s'attendre à en avoir

un plus avantageux du troupeau. » Tous les
 » écrivains catholiques et protestants se ré-
 » crient contre la dissolution des mœurs de ce
 » temps-là. Ils disent que rien n'étoit plus
 » commun que des prêtres qui élevoient pu-
 » bliquement leurs enfans, à l'exemple
 » d'Alexandre VI. Les protestants n'ont pas
 » manqué de recueillir les preuves, que dans
 » plusieurs Etats d'Allemagne, les peuples
 » obligeoient toujours leurs curés d'avoir des
 » concubines, afin que les femmes mariées
 » fussent en sûreté. »

Ces déclamations calomnieuses contre les mœurs des catholiques ont été mille fois répétées, et mille fois réfutées; et malgré leur réfutation, il se trouve encore des hommes qui osent les rappeler.¹ Le Laboureur, écrivain très-exact, dit qu'il a vu plus de quarante volumes entiers de médisances faites par les nouveaux évangelistes. C'est apparemment là que M. de Voltaire a puisé. Le Laboureur ajoute, qu'il ne faudroit point d'autres pièces pour juger le différend de la religion, et pour éluder le beau prétexte de réformation de ces premiers novateurs.² Le Cardinal de la Bourdaisière, ministre du roi à Rome, en dit incomparablement plus encore.

Les protestants avoient intérêt de décrier les mœurs des catholiques. On comprend assez pourquoi Luther après avoir été religieux pendant plus de quinze ans, et environ dix ans après avoir reçu l'ordre de prêtrise, Lu-

¹ Add. aux mém. de Casteln. — ² Add. aux mém.,

ther déclara dans un de ses sermons, qu'il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger¹. Et tout de suite il se maria avec une religieuse qu'il avoit tirée de son monastère depuis deux ans. Quelques-uns ont écrit qu'elle accoucha peu de jours après ses noces.²

Le cordelier qui contribua tant à l'établissement de l'hérésie dans Genève, pensa comme le moine défroqué de Saint Augustin.³ Après avoir fait soutenir des thèses contre les dogmes de l'Eglise, il finit cet acte comme finit la comédie. Il se maria dans la salle même avec la fille d'un imprimeur.

Calvin ne cessa de prêcher l'impossibilité de garder la continence. Tous ces nouveaux Apôtres et leurs disciples ont séduit quantité de prêtres, de religieux et de religieuses; et ils n'ont pas manqué de calomnier ceux qu'ils n'ont pu séduire.

Un peu plus de critique et d'équité eût empêché M. de Voltaire d'être ici leur écho. Nous savons bien qu'il y a eu des prêtres et des religieux qui ont manqué à leurs engagements et à leurs vœux; mais il y en a toujours eu un nombre incomparablement plus grand qui y ont été constamment fidèles.

J'ajoute maintenant qu'il n'y a guère de siècles où les princes, rois et princesses, aient fait plus d'honneur à la Religion. Louis XII, la duchesse de Bourbon, Jeanne de France sa

¹ Luther. sermon du mariage. — ² Erasme Ed. —
³ Hist. du Calv. de Maimb. livre 1.

sœur, qui a été canonisée, Marie d'Anjou épouse de Charles VII, la reine épouse de François I, se distinguèrent, et firent le plus grand honneur à la religion par leur piété. Outre cela, c'est alors que s'établirent plusieurs réformes édifiantes dans un grand nombre d'abbayes et de monastères. M. de Voltaire, pour faire juger des mœurs de ce siècle, n'emploie que les traits de la satire. Nous, nous n'empruntons que le témoignage de la vérité.

Le dernier trait du tableau, c'est l'établissement du bureau public d'indulgences, d'absolutions et de dispenses à tout prix. « Ce qui » révoltoit le plus, dit-il, c'étoit une vente » publique d'indulgences, d'absolutions et de » dispenses à tout prix. Un meurtrier sous- » diacre étoit absous pour vingt écus. Un » évêque, un abbé pouvoient assassiner pour » trois cents livres. Toutes les impudicités » les plus monstrueuses avoient leurs prix » faits. »

Quand on a des choses aussi extraordinaires à avancer, il faudroit ou en donner de bonnes preuves, ou ne pas trouver mauvais qu'on se récrie sur l'ignorance ou l'infidélité. Voltaire n'est ici que le copiste de l'impudent déclamateur et calomniateur Henri Etienne, et de quelques autres écrivains semblables.

Qu'on lise la Pragmatique-Sanction¹ faite au concile de Basle, et reçue en France sous

¹ Pragmatique. titre 19.

Charles VII, on verra quelle étoit la sévérité de l'Eglise contre les prêtres concubinaires, contre leurs concubines, et contre leurs enfans. Peut-être la trouveroit-on aujourd'hui excessive. Le concordat sous Léon X ne diminua rien de cette sévérité. Les conciles et les synodes tenus en France, avant le concile de Trente, ont encore ajouté à ces rigueurs. Où est donc cette licence déshonorante et cette taxe honteuse, ces prix faits dont parle Voltaire, et qui, à ce qu'il ose dire, avoient passé en coutume, en droit et en loi.

“ On obtenoit même des dispenses, ajoute-t-il, non-seulement pour des péchés passés, mais pour ceux qu'on avoit envie de faire. On a trouvé dans les archives de Joinville une indulgence expectative pour le Cardinal de Lorraine, et douze personnes de sa suite, laquelle remettoit à chacun d'eux, par avance, trois péchés à leur choix. La duchesse de Bourbon, sœur de Charles VIII, eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tous péchés, elle et dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l'année, sans compter les dimanches. Les prédicateurs prêchoient hautement, que quand on auroit commis les crimes les plus abominables, on seroit absous en achetant des indulgences ”

Sur ce premier fait, rapporté par Voltaire, j'avoue que je n'ai jamais pu découvrir la prétendue indulgence trouvée dans les archives

* Concile d'Avignon, Concile de Soissons en 1457.

de Joinville ; et très-probablement, il ne l'a pas plus vue que moi.

Sur le second, M. de Voltaire fait voir qu'il n'est pas fort instruit de la science du droit canonique. La duchesse de Bourbon, régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII, fut une princesse également admirable par son génie et ses talents, et respectable par sa piété et par sa vertu. Elle obtint du pape la permission de se choisir un confesseur pour elle, et pour une partie de sa maison, en quelque endroit qu'elle fût. Qu'y a-t-il dans cette indulgence accordée à une grande princesse, qui doit révolter les esprits, comme le prétend Voltaire ?

Le troisième fait est une imputation grossière. Elle est bien digne d'un homme formé à l'école de Luther, lequel donnoit dans les grossièretés les plus basses et les plus dégoûtantes. Ce sont les termes de Voltaire. Mais il est surprenant qu'avec sa politesse et son goût, il déshonore lui-même son ouvrage.

Il est vrai qu'il y a eu trop de facilité dans la concession, et des abus criants dans la publication des indulgences et des dispenses. Tous les catholiques en conviennent. Mais cela n'autorise pas plus aujourd'hui les déclamations de certains écrivains, qu'il autorisoit alors les extravagances, les écarts, et les erreurs de Luther.

CHAPITRE XXV.

De Luther, et du Luthéranisme.

ON ne peut pas regarder d'un œil plus philosophique que le fait M. de Voltaire, la grande révolution qui arriva dans le Christianisme par l'hérésie de Luther. A la manière dont il en parle, on ne pourroit pas seulement deviner s'il est Chrétien lui-même. Il examine les avantages et les inconvénients, le bien et le mal que cette révolution a produits. Il ne se déclare pas d'une manière bien claire, mais il ne déguise pas trop non plus ses sentiments. Il s'exprime de la manière la plus forte sur les désordres de l'Eglise romaine, sur la dureté du joug dont elle accabloit les puissances du nord, l'Angleterre, l'Allemagne, etc.; sur les vexations des Légats, Nonces et autres Emissaires de la Cour de Rome; sur le bon emploi qu'on fit des revenus qui furent ôtés à l'Eglise, et sur le bien qu'a produit la suppression des monastères.

On fait remarquer ensuite combien les Hérésiarques se sont rendus recommandables : ou l'on ne dit rien de leurs défauts, ou l'on ne les touche que légèrement : on les excuse même tant qu'on peut, tandis qu'on exagère horriblement ceux des ministres de l'Eglise romaine. Après cela on laisse

au lecteur à décider. Afin qu'on soit mieux en état de juger de tout ce que dit Voltaire sur cette révolution , nous allons d'abord faire connoître le caractere de celui qui en fut l'auteur.

Luther étoit un de ces hommes ardents et impétueux , qui lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet , s'y livrent tout entiers , n'examinent plus rien , et deviennent en quelque manière incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte , secondée par l'esprit , et nourrie par l'étude , le rendait naturellement éloquent , et lui assuroit toujours les applaudissemens de ceux qui l'entendoient tonner et déclamer. Il sentoit bien sa supériorité et ses avantages ; et ses succès en flattant son orgueil , le rendoient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnoit dans quelque écart , les remontrances , les objections , les condamnations n'étoient pas capables de le faire rentrer en lui-même ; elles ne servoient qu'à l'irriter. Il ne répondoit à ses adversaires qu'avec une aigreur méprisante ; aux puissances que par les injures les plus grossières ; à ses amis même , que par des hauteurs et une indomptable opiniâtreté. Fier de la protection de quelques princes Allemands , et extrêmement rempli de lui-même , il ne craignoit pas de se faire des ennemis , et il attaquoit indifféremment quiconque étoit assez hardi pour ne pas plier à ses sentimens. Cependant comme il n'avoit ni douceur dans le caractère , ni goût dans la manière de penser

et d'écrire, il donnoit souvent dans les grossièretés les plus impudentes, ou dans les bouffonneries les plus extravagantes et les plus basses; et l'on ne conçoit pas comment il y avoit des hommes qui pussent l'écouter et le supporter, et encore moins comment il put opérer une aussi étonnante révolution.

Tel fut le grand réformateur de l'Allemagne. On voit dans ce caractère le fond de tout ce que l'histoire nous apprend de sa personne et de sa réformation. Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il dit de l'un et de l'autre. Nous nous contenterons de quelques observations sur certaines choses qu'il avance, et qui nous ont paru plus dignes d'être remarquées. Ce ne sera qu'un commentaire critique, fort court pour ne pas ennuyer.

« Luther, dit M. de Voltaire, après avoir » décrié les indulgences, examina le pouvoir » de celui qui les donnoit. Un coin du voile » fut levé. Les peuples animés voulurent » juger ce qu'ils avoient adoré. »

Voltaire emploie des paroles mystérieuses pour des choses bien simples. Le dogme des indulgences n'est point caché sous un voile, puisque Jésus-Christ a dit à Saint Pierre : Je vous donnerai la clef du royaume des cieux. Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié au ciel. Les réformateurs disoient : N'en croyez point à l'église de Rome, qui vous dit qu'une partie de la peine des péchés vous sera remise à cause de vos prières et de vos aumônes. Il faut s'en fier à nous, qui vous disons que ni l'un ni l'autre ne

sont nécessaires. Croyez fermement que vos péchés vous sont remis, et ils vous seront remis en effet.

Il faut avouer que cette autorité est bien forte, et cette preuve bien convaincante !
 « Qu'importoit-il à Stokholm, à Londres et
 » à Dresde qu'on eût du plaisir à Rome ?
 » Mais il importoit qu'on ne payât point de
 » taxes exorbitantes ; que l'archevêque d'Up-
 » sal ne fût pas le maître d'un royaume.
 » Les revenus de l'archevêché de Magde-
 » bourg, ceux de tant de riches abbayes
 » tentoient les princes séculiers. »

Et qu'importe aux peuples de Magdebourg qu'ils soient maintenant sujets du roi de Prusse, ou qu'ils soient encore sujets d'un prince archevêque ? Qu'importe aux habitans de Wurtzbourg, de Fulde ou de Cologne, que leurs Princes soient ecclésiastiques ou séculiers ? Cela ne fait rien au monde : pourquoi le trouver mauvais ? Qui oseroit dire que l'Angleterre, la Suède sont plus heureuses, parce qu'elles sont devenues protestantes ? La France qui est toujours demeurée catholique, a plus augmenté en puissance et en gloire, que n'ont fait ces états protestants.

« Luther, caché dans une forteresse de
 » Saxe, brava l'empereur, irrita la moitié
 » de l'Allemagne contre le Pape, répondit
 » au roi d'Angleterre comme à son égal.

Comme M. de Voltaire ne dit qu'un mot de cette magnanimité de Luther, nous y suppléerons par des traits tirés des lettres

même de ce grand réformateur , afin qu'on connoisse mieux ses sentiments , sa douceur , sa sainteté , ses vertus vraiment apostoliques : Si j'étois le maître de l'Empire , dit-il , je ferois un même paquet du pape et des cardinaux , pour les jeter tous ensemble dans la mer. Ce bain les guériroit , j'en donne ma parole. J'en donne Jésus-Christ pour caution. Que cela est décent ! Et que le nom de Jésus-Christ est bien placé là !

Voici comme il parle ensuite du roi d'Angleterre¹ : Je ne sais si la folie elle-même peut être aussi insensée que la tête du pauvre Henri. Oh ! que je voudrois bien couvrir cette Majesté Anglaise de boue et d'ordure ! J'en ai bien le droit. C'est sur cette lettre , que Voltaire juge que Luther répondit au Roi d'Angleterre comme à son égal.

Après l'Apôtre fougueux Luther , paroît l'Apôtre guerrier Zuingle. Ce Zuingle étoit un jeune chanoine de Constance , lequel , s'étant marié à l'imitation de Luther , voulut encore à son imitation réformer le Christianisme. Mais il alla encore plus loin. Non content d'admettre presque toujours les erreurs de Luther² , il rejetta encore l'Eucharistie , cassa toute la hiérarchie ecclésiastique , et dit enfin que pour être sauvé il suffisoit d'être honnête homme ; que les hommes , tels que les Caton , les Sénèque , les Antonin , auroient aussi bien leur part

¹ Luth. contra Regem Angl. — ² Hist. des var. l. 2.

du Paradis que ceux qui auroient cru en Jésus-Christ et qui avoient été baptisés. C'est à Zurich qu'il commença de prêcher cette belle réforme. Voici comment en parle M. de Voltaire :

« Zuingle, dit-il, s'attira des invectives
 » du clergé. L'affaire fut portée aux Magis-
 » trats. Le sénat de Zurich examina le procès.
 » La pluralité fut pour la réformation. Le peu-
 » ple attendoit en foule la sentence du sénat,
 » lorsque le greffier vint annoncer que Zuin-
 » gle avoit gagné sa cause. Tout le peuple fut
 » dans le moment, de la religion du sénat.
 » Une bourgade suisse jugea Rome. Heureux
 » peuple après tout, qui dans sa simplicité
 » s'en remettoit à ses magistrats sur ce qui
 » regardoit la Religion. »

On ne peut pas voir un style plus bour-
 soufflé et plus vuide de sens que celui-là. M.
 de Voltaire dit que Zurich n'est qu'une
 bourgade, et il appelle du nom pompeux
 de Sénat l'assemblée de quelques bourgeois
 et de leurs bourgmestres. Quel sénat qu'un
 sénat de village ! Et quelle humiliation pour
 Rome, d'être citée, jugée et condamnée par
 ce sénat ! Heureux peuple, ajoute-t-il, qui
 dans sa simplicité s'en remettoit à ses magis-
 trats sur ce qui regarde la religion ! Que
 cette exclamation s'accorde bien avec les
 beaux sentiments de sa lettre à son imprimeur
 de Genève ! Ce que j'ai à vous dire, Monsieur,
 c'est que je suis né François et Catholique ;
 et c'est principalement dans un pays protestant,
 que je dois vous marquer

mon zèle pour ma patrie , et mon profond respect pour la religion dans laquelle je suis né. On n'est pas embarrassé à Genève de savoir à quoi il faut s'en tenir par rapport à cette protestation de M. de Voltaire. Nous ne devons pas l'être davantage.

« Quelque temps après , le Sénat de Berne » jugea plus solennellement encore le même » procès. Après avoir entendu pendant deux » mois les deux parties , il condamna la re- » ligion Romaine. On érigea une colonne , » sur laquelle on grava en lettres d'or ce » jugement solennel. »

Voilà ce qu'affirme Voltaire , et voici ce que nous apprennent les monuments historiques les plus incontestables ¹. Les Ministres du nouvel évangile engagèrent les Bernois à indiquer une dispute publique sur la Religion. Les autres cantons qui étoient encore Catholiques s'y opposèrent vivement , parce qu'on étoit convenu à l'assemblée générale de Bade , qu'on ne permettroit plus ces sortes de disputes. Cependant les ministres prévalurent. Les Bernois indiquèrent l'assemblée. L'Evêque refusa d'y envoyer des Théologiens. Personne n'y parut de la part des Catholiques. Il s'y trouva seulement par hasard , et pendant peu de jours , un religieux Augustin qui ne fut point écouté , mais qui fut fort maltraité. C'est Sleidan , historien protestant , qui rapporte cette suite de faits. Voilà comment le sénat de Berne ,

¹ Sleidan. l. 16.

après avoir entendu pendant deux mois les parties, condamna la Religion romaine, et porta son jugement solennel.

« Cinq cantons des plus petits et des plus » pauvres étant demeurés attachés à la Com- » munion romaine, commencèrent la guerre » civile. »

Il falloit bien que Voltaire chargeât les catholiques de l'odieux des guerres civiles. Mais il faut bien se garder de prendre ce qu'il dit pour des vérités. Ce n'est que sur les Bernois et sur les Zuriquois qu'il faut rejeter la cause de la première guerre.¹ Ce furent eux qui y donnèrent occasion, en interdisant le commerce des catholiques, malgré les lois de l'union et de la confédération, et en travaillant à séduire et à débaucher leurs sujets. Les cantons Catholiques firent leurs représentations, et demandèrent des satisfactions. On les leur refusa avec hauteur et mépris. Ils furent forcés à se les faire eux-mêmes. C'est encore Sleidan, auteur protestant, qui rapporte lui-même en cette manière les causes de cette guerre.

Il arrive souvent à M. de Voltaire de relever les erreurs de ceux qui ont écrit avant lui. Nous allons lui rendre le même service à lui, et à ceux qui liront son ouvrage.

C'est une erreur de dire que Luther² fut chargé par ses supérieurs de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avoient pu vendre. Jean Stupitz, vicaire général des Augustins,

¹ Sleid. livre 10. — ² Histoire du Luth. livre 1.

ne le chargea de prêcher que contre les désordres des quêtes et prédicateurs d'indulgences. C'est de lui-même que Luther alla plus loin.

C'est une erreur de dire que l'archevêque d'Upsal Trolle, une bulle du pape à la main, fit massacrer tout le sénat et quatre-vingt quatorze seigneurs de Suède.¹ Le luthérien Pufendorff, historiographe de Suède, n'en accuse que le tyran Christien II. L'historien des archevêques d'Upsal, qui étoit contemporain, n'en dit pas le mot. Mais Voltaire a cru qu'un archevêque, qui, une bulle à la main, ordonne et fait exécuter sous ses yeux de si horribles massacres, feroit un bel effet dans le tableau.

C'est une erreur de dire que Valentinien I eut deux femmes à la fois, Sévéra et Justine. Ammien Marcellin² historien payen, et qui vivoit du temps de cet Empereur, le loue en particulier sur sa chasteté. Auroit-il fait un éloge pareil d'un Empereur chrétien, qui auroit violé ouvertement une loi des plus respectées dans l'empire?

Zozime³ qui vivoit peu de temps après, et qui est toujours furieux contre les princes chrétiens, ne dit pas un mot de ce crime de polygamie. Il n'y a que Socrates, qui vivoit un siècle après Valentinien, qui en ait parlé. Mais son témoignage est évidemment faux, car il dit que Justine étoit une jeune fille

¹ Histoire de Suède, livre 111. Pufendorff — ² Amm. Marcellin. livre 30. — ³ Zozime. livre 4.

vierge, et d'une charmante beauté; tandis qu'il est sûr que cette Justine, épouse de Valentinien après Sévéra, étoit veuve de Magnence¹. Il est surprenant qu'un critique aussi bon que Voltaire, n'ait pas remarqué cette bévue, et qu'il en fasse une plus grossière encore.

C'est une erreur de dire que plusieurs rois de France ont eu deux ou trois femmes à la fois. Plusieurs ont eu des maîtresses. Aucun n'a eu plusieurs femmes à la fois, reconnues pour épouses².

Il est bon de dire ici la raison pour laquelle Voltaire cite ces prétendus exemples de polygamie.³ Philippe, Landgrave de Hesse, trouvoit que ce n'étoit pas assez d'une femme pour un homme robuste et vigoureux comme lui. Mais comme il étoit dévot, et qu'il craignoit d'offenser Dieu, il s'adressa avec confiance à son directeur, qui étoit Luther. Celui-ci touché de sa peine, consulta le Seigneur; et après bien des prières et des méditations, il connut que la loi évangélique n'ordonnoit pas la monogamie. Moyennant cela, il mit au large la conscience du Landgrave, et lui permit, de la part de Dieu même, la pluralité des femmes.

C'est sur cette décision remarquable, que Voltaire s'écrie: Hélas! si les nouveautés n'avoient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux!

¹ Baron. en 1370. — ² Voyez le ch. de Charlemagne.
— ³ Voyez les pièces origin. Histoire des variat. livre 6.

CHAPITRE XXVI.

De Calvin , et du Calvinisme.

“ **A**UTANT que les anabaptistes méritoient
 ” qu’on sonnât le tocsin sur eux , autant les
 ” protestants devinrent respectables aux yeux
 ” des peuples par la manière dont leur ré-
 ” forme s’établit. Les magistrats de Genève
 ” firent soutenir des thèses durant tout le
 ” mois de juin. On invita tous les Catholiques
 ” et les Protestants de tous pays à y venir dis-
 ” puter. Quatre secrétaires rédigèrent par
 ” écrit tout ce qui se dit d’essentiel pour et
 ” contre. Ensuite le grand conseil de la ville
 ” examina pendant deux mois le résultat des
 ” disputes : après quoi il proscrivit la Reli-
 ” gion Romaine.”

Qui pourroit s’imaginer que ce grave début que fait M. Voltaire de la naissance du Calvinisme à Genève , n’a pas l’ombre même de la vérité¹? La Ville étoit déjà presque toute protestante lorsqu’on fit cette ridicule démarche de l’indication des thèses. Le duc de Savoie et les évêques voisins avoient défendu à leurs sujets de s’y trouver. Il n’y eut que deux hommes qui combattirent les thèses : un jacobin , qui réduisit plusieurs fois au silence le moine défroqué qui y présidoit ; et un

¹ S. de Jussie , commencement de l’hérésie.

protestant déguisé, qui ne les combattit que pour faire triompher l'hérésie. J'appelle moine d'froqué¹ le président des thèses, parce que bien qu'il fût prêtre, religieux et supérieur d'un convent, il termina la séance comme on finit la comédie, c'est-à-dire par un mariage. Il épousa alors même, et en présence de tout le monde, une fille à qui il faisoit l'amour depuis long-tems, et à qui il porta pour douaire tout ce qu'il put voler dans le convent.

Sied-il donc bien après cela à M. de Voltaire, de dire que les protestants devinrent recommandables aux peuples par la manière dont la réforme s'établit; et que les Genevois procédèrent très-juridiquement et avec beaucoup de maturité à la proscription de la Religion Romaine?

Il continue et dit: « Les catholiques peu instruits, qui savent que Luther, Zuingle, Calvin se marièrent, pensent que ces fondateurs s'insinuèrent par des séductions flatteuses, et qu'ils ôtèrent aux hommes un jong très-pesant, pour leur en donner un très-léger. Mais c'est tout le contraire. S'ils condamnèrent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des convents c'étoit pour changer en convent la société humaine. Le jeu, les spectacles furent défendus chez les réformés. Genève, pendant plus de deux cents ans, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils

¹ Jacques Bernard, Gardien des Cordeliers.

» la voulurent publique. Dans la Suisse, dans
» l'Ecosse, et à Genève, elle l'a été ainsi que
» la pénitence. »

M. de Voltaire compte bien sur l'ignorance de ses lecteurs, quand il s'exprime comme il fait. Les catholiques les moins instruits savent bien que les réformateurs proscrivirent les jeûnes, les abstinences, la confession auriculaire, les œuvres de mortification et de pénitence ; mais on ne sait pas ce qu'ils ont établi pour remplacer ou pour surpasser ces œuvres pénibles. Et devoit-il en coûter beaucoup aux Genevois de s'emparer des biens de l'évêché et du chapitre de Genève ; aux princes et seigneurs allemands, de dépouiller les églises ; à tous les protestants en général, de dire publiquement leur *Confiteor*, de manger gras toute l'année, de se dispenser du carême, des vigiles et des quatre-temps ? car c'est à cela qu'aboutit toute la réforme.

Genève, ajoute-t-il, pendant plus de deux cents ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. C'est qu'apparemment les Genevois n'ont point de goût pour la musique. Ils sont naturellement sombres et sérieux. A peine rient-ils une fois en un an. Cela ne vient que de leur caractère, et non pas de la réforme. Elle n'empêche pas qu'on ne se divertisse autant à Londres et à Berlin, qu'on le fait à Paris.

Il ne parle ensuite qu'avec admiration et avec extase, des succès qu'eurent par-tout ces réformateurs. S'ils ouvrirent les portes des

couvents, dit-il, c'étoit pour changer en couvent toute la société humaine. Mais il faut avouer que ces réformateurs, tout habiles qu'ils étoient, n'y ont guères réussi ; car leurs couvents sont encore moins édifiants que nos villes non réformées. Les discours chrétiens de l'éloquent Saurin, pasteur à la Haye, nous en fournissent des témoignages qui ne sont pas suspects¹.

« La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avoient fait le sacrifice. Mais ils ne furent point libertins, et on ne peut pas leur reprocher des mœurs scandaleuses. »

Il est fort naturel de croire que ces gens-là firent comme les autres, et qu'ils gardèrent la fidélité conjugale comme ils purent. On ne tient pas registre de toutes les infidélités que les maris font à leurs femmes. On n'en a pas tenu de celles que peuvent avoir fait aux leurs ces prêtres et ces moines mariés. Voltaire seroit bien embarrassé de prouver que ceux qui n'ont pas voulu garder le vœu de continence, ont bien gardé la foi conjugale.

D'ailleurs les apôtres du défroquement n'ont pas été fort délicats². La belle religieuse que Luther convoitoit, et qui sauta les murs du couvent pour passer deux ans parmi

¹ Voyez le discours sur les larmes de la Pécheresse.

² Coelhaeus Act. Luth.

les Légistes de Vittemberg, avant son mariage avec cet apôtre, est une preuve qu'ils n'y regardoient pas de si près.

Erasme¹, en parlant des mariages des réformateurs, observoit que les apôtres de la Religion avoient tout quitté, et leurs femmes même, pour s'attacher à Jésus-Christ; et que les nouveaux apôtres de l'Allemagne renonçoient aux engagements qu'ils avoient pris devant Dieu, pour avoir des femmes. Cette remarque auroit été plus à sa place que les réflexions de Voltaire.

« On a remarqué, dit-il encore, dans tous
 » les pays où l'on cessa d'exorciser, qu'il n'y
 » eut plus de possessions, ni de sortilèges;
 » tandis que le nombre des sorciers et des
 » possédés a été prodigieux dans l'Eglise ro-
 » maine jusqu'à nos derniers temps. »

Les choses ont toujours été sur le même pied chez les catholiques et les protestants. Luther lui-même peu de temps avant sa mort exorcisa encore une fille. Depuis lors on est devenu plus éclairé sur ces matières. On a reconnu la fourberie ou l'imbécillité qui donnoient souvent lieu à ces sortes d'opinions; et l'on a cessé presque en même temps par-tout d'être aussi crédule.

Il y a eu des possessions et des sortilèges. Les Livres divins en font foi. Il y en a eu après la prédication de Jésus-Christ, puisqu'il a déclaré que ceux² qui croiroient en lui chasseroient les démons. Il peut donc y en avoir

¹ Erasme Epist. — ² Marc. I. 16.

encore maintenant. C'est être trop hardi et trop inconsidéré, que d'affirmer que Dieu permettoit autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui. Il y a une grande imbécillité à tout croire, et une grande témérité à tout nier. La sagesse est entre ces deux excès. Le sage élevé au-dessus du peuple examine, et ensuite il juge.

CHAPITRE XXVII.

De Henri VIII. et de la Révolution de la Religion en Angleterre.

S'IL faut en croire M. de Voltaire, les amours fougueux de Henri VIII ont procuré à l'Angleterre le plus grand bonheur, en renversant la Religion catholique. Dans la fameuse Anne de Boulen, qui passa de l'état de simple demoiselle sur le trône, et du trône à l'échafaud, il ne fait voir qu'une sainte; dans la reine Marie, qui voulut rétablir la religion catholique, qu'une fanatique sombre et sanguinaire; dans l'impudique et impie archevêque Cranmer, qu'un martyr plus héros que les plus illustres Martyrs de l'Eglise; dans la reine Elizabeth, qu'une princesse toujours juste, et toujours ennemie de la persécution.

Ensuite il rapporte quelques traits des plus ridicules et des plus odieux, que les protestants ont imaginés pour décréditer la Religion romaine, et pour faire valoir la réformée.

C'est par-là qu'il veut nous apprendre à juger de la révolution qui arriva, il y a deux siècles, en Angleterre, en matière de Religion.

Il y avoit cinq cents ans, selon notre critique, que les papes vexoient et rançonnoient les Anglois, par des vexations toujours combattues par les parlements et par les murmures des peuples. Le pouvoir des papes étoit un colosse vénérable, dont la tête étoit d'or et les pieds d'argile. Il étoit depuis longtemps ébranlé par la haine publique. Un amour passager le renversa. On abolit les annates, le denier de Saint Pierre, les provisions de bénéfices. Les peuples prêtèrent avec alégresse le serment par lequel ils reconnoissoient Henri pour le pape des Anglois.

Ne croiroit-on pas, après ce que vient de dire M. de Voltaire, que les Anglois devinrent alors les plus heureux des peuples, en comparaison de ce qu'ils étoient auparavant? Cependant l'histoire nous apprend que ce peuple ne fut jamais aussi malheureux et aussi vexé par les impôts, qu'il le fut alors. Malgré tant d'églises pillées et de biens ecclésiastiques envahis, les Anglois ne furent jamais plus misérables, et le Roi fut obligé de recourir aux plus honteux expédiens pour tirer de l'argent de ses peuples.

L'altération des monnoies fut un des premiers qu'il employa. Il affoiblit d'un quart l'aloï des espèces. Il retira toutes les anciennes au prix ordinaire, et les remplaça par les nouvelles; et par ce changement il fit revenir à profit près d'un quart de tout

l'argent monnoyé d'Angleterre. Ensuite il établit l'impôt de bienveillance , par lequel il exigeoit des dons gratuits proportionnés aux facultés d'un chacun. Enfin il força les aisés à lui faire des prêts ¹, dont le remboursement n'étoit pas même incertain. M. Rapin de Thoiras, François réfugié qui a fait l'histoire d'Angleterre , raconte encore d'autres expédiens dont se servoit Henri VIII pour tirer de l'argent de ses peuples².

Voilà quel fut le bonheur des Anglois après la révolution de la religion dans ce royaume. Aussi disoient-ils que les exactions du pape de Londres étoient incomparablement plus onéreuses que celles du pape de Rome, et qu'on avoit encore bien perdu au change. Le royaume fut épuisé sous ce règne dur et cruel de Henri; il fut troublé par les rébellions et les séditions sous celui de son successeur. La misère et le besoin mirent de toute part les armes à la main des peuples; et le conseil convint qu'il falloit moins songer à les combattre qu'à les soulager.

Les peuples, dit notre critique, prêtèrent avec alégresse le serment de suprématie; et dans la page suivante il dit qu'Henri faisoit brûler dans la même place ceux qui ne vouloient pas le reconnoître pour pontife, et ceux qui soutenoient les dogmes Luthériens. En effet, le célèbre Morus, grand chancelier d'Angleterre, le saint Evêque de Rochester,

¹ Du Chesne Hist. d'Anglet. Sander hist. du schisme. Rap. de Thoir. l. XV. Camd. — ² Rap. de Thoir. l. 16.

Fisher, la mère du cardinal Polus, qui étoit du sang royal et proche parente de Henri, furent les premières têtes immolées à ce nouveau chef suprême de l'Eglise. Comment accorder cette alégresse avec les bûchers et les sanguinaires exécutions?

Je ne veux pas répondre à ce qu'il dit ensuite de la haine des peuples contre la puissance de Rome, de ces miracles feints, de ces reliques supposées, dont on se servoit pour attirer les offrandes. Ce sont-là de ces déclamations vagues et sans preuves qui ne méritent que du mépris. Il est probable qu'il y a eu de ces abus en Angleterre comme il y en a eu en France. Les catholiques les avouent et les corrigent. Les protestants les multiplient et les exagèrent à l'excès.

CHAPITRE XXVIII.

D'Anne de Boulen.

UN événement des plus singuliers dans l'histoire de Henri VIII, est le soin qu'il eut de faire annoncer par un arrêt du parlement, à toute l'Angleterre, l'honneur que lui avoit fait la Reine sa femme, en poussant au dernier point les complaisances pour ses amants. Et une chose aussi singulière, c'est l'effort que fait Voltaire pour nous faire regarder comme une sainte, cette femme infidelle au roi son époux. Il est vrai qu'une canonisa-

tion faite par l'autorité de M. de Voltaire à Berlin, n'est pas tout-à-fait aussi respectable que celles qui se font à Rome par l'autorité des Souverains Pontifes. Et si Anne de Boulen est une Sainte, elle ne l'est guère que comme l'étoient autrefois les Lais et les Corinnes.

Si l'on en croit M. de Voltaire, Anne Boleyn, ou de Boulen, comme nous le prononçons en François, n'étoit guère coupable que de quelques légèretés, que son enjouement naturel rendoit assez excusables. « Ce ne fut, » dit-il, que jalousie de la part de Henri ; » les accusations furent sans preuves : il n'y » eut que des indices si légers, qu'un citoyen » qui se brouilleroit avec sa femme, pour si » peu de chose, passeroit pour un homme » injuste. »

M. Bayle¹ est bien éloigné de penser si avantageusement de cette reine. Il avoue franchement la dette, et dit qu'on pouvoit assez en médire, sans passer les bornes d'un fidèle historien. Parmi les historiens protestants qui étoient intéressés à la défendre, parce qu'elle étoit protestante elle-même, les uns la donnent comme véritablement coupable², les autres avouent qu'il est bien difficile de la justifier. Plusieurs assurent que son père fut du nombre des juges qui la condamnèrent. Son apologiste M. Brunet, évêque de Salisbery, dit que cela est faux, et il cite en preuve un registre du procès, que personne

¹ Dict. Anne Boleyn. — ² Sleid. l. 10.

n'a jamais vu¹. On fit passer par la main des bourreaux quatre seigneurs, entre lesquels étoit Rochefort, frère de la reine, accusés d'avoir eu part à ses adultères et à ses incestes. Son cher musicien Smeton, moins respectable, et peut-être plus criminel, eut aussi le même sort². Après cela il est assez surprenant que M. de Voltaire en veuille faire une sainte.

Anne de Boulen étoit encore fort jeune quand elle fut amenée en France par la sœur de Henri VIII femme de Louis XII.³ Lorsque cette reine retourna en Angleterre, Anne s'arrêta au service de Claude, femme de François I. Elle entra ensuite chez la duchesse d'Alençon. On feroit une longue liste des amants qu'elle eut, et des surnoms hounêtes dont elle fut décorée pendant son séjour en France. De retour en Angleterre, elle fut placée chez la reine Catherine en qualité de fille d'honneur.

C'est-là qu'Henri VIII la vit, et il ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut éperduement amoureux. Anne étoit trop coquette pour ne pas prendre tous les moyens d'irriter la passion du roi, et trop ambitieuse pour se contenter du titre de maîtresse. Elle ne répondit aux empressements de Henri que par des protestations de devoir et de vertu. Elle l'enflamma davantage. C'est alors que ce prince commença à chercher en lui-même comment il pourroit faire pour faire casser son mariage

— ¹ Rapin de Thoiras, livre 16. Sander. — ² Bayle.

³ Candemi appar.

avec Catherine d'Espagne, et pour épouser la Boulen. Afin de la faire respecter à la Cour, il lui donna un rang distingué ; et peu de temps après il envoya des ambassadeurs à Rome pour demander la cassation de son premier mariage. Cependant le pape, qui voit évidemment l'injustice et l'impossibilité de cette cassation, temporise, pour laisser le temps à la passion du roi de se ralentir. Le roi de son côté impatient de ces délais, qui durèrent près de sept ans, eut recours à d'autres moyens. Il convint avec Cranmer, Luthérien caché, de le nommer archevêque de Cantorbéry, et primat d'Angleterre, à condition qu'il porteroit la sentence de cassation.¹

Cranmer trouva le parti trop bon pour rien refuser. Il promit tout, il fut fait archevêque de Cantorbéry, il cassa le mariage du roi ; et Henri, malgré toutes les représentations de son conseil, épouse Anne, qui accoucha quatre mois après d'une princesse, qui fut la célèbre Reine Elizabeth². C'est ainsi qu'une petite Demoiselle chassa du lit et du trône du roi, une Princesse d'une vertu admirable, et qui étoit fille des rois d'Espagne, et tante de l'empereur Charles V. Cependant la nouvelle Reine devenue moins réservée, et portant le désordre toujours plus loin, passa au bout de trois ans du trône à l'échafaud³, avec les complices de ses adultères et de ses incestes. Voilà quelle étoit la Sainte de M. de Voltaire !

¹ Rap. de Thoir. — ² Bayl. Ann. de Boul. — ³ Sl. l. 10.

 CHAPITRE XXIX.

De Marie , Reine d'Angleterre.

MARIE d'Angleterre monta sur le trône après la mort de son frère Edouard VI : et pendant son règne elle fit tous ses efforts pour rétablir la religion Catholique ¹. Elle montra quelle étoit sa fermeté , en faisant toujours célébrer le Service divin à la Catholique dans son château de Framingham , durant les sept ans que régna son frère , et en se faisant toujours respecter comme la sœur du roi , et l'héritière présomptive de la couronne. Elle fit paroître son courage , en se faisant hardiment proclamer Reine d'Angleterre , dès qu'elle eut appris la mort d'Edouard. Par son activité , elle prévint les Ducs de Northumberland et de Suffolc , qui vouloient lui ravir la couronne , et qui avoient déjà fait proclamer Reine d'Angleterre , Jeanne Gray , fille du duc de Suffolc , et belle-fille du duc de Northumberland. Elle marcha à la tête de trente mille hommes. Elle dissipa l'armée des conjurés , et sa victoire fut sans effusion de sang.

Tous les conspirateurs étoient criminels de lèze-majesté au premier chef. Les principaux furent condamnés à la mort. Voltaire ne dit rien de ces conspirations. Il se contente

* Duchêne , livre 22. Rapin de Thoiras.

de faire de tendres lamentations sur la mort de cette jeune Reine , et sur celle de son père , de son beau-père et de son époux. Il est vrai que Jeanne Gray parut plus malheureuse que coupable ; mais elle pouvoit être encore une occasion de conspiration ; la sévérité parut nécessaire. Ce sont ces exécutions de rigueur qui allument la bile de Voltaire contre Marie. « Elle étoit , dit il , » aussi cruelle qu'Henri VIII. Sombre et » tranquille dans ses barbaries , autant que » Henri son père étoit emporté , elle eut » un autre genre de tyrannie.

Ce critique faisoit auparavant une Sainte de la nouvelle Messaline , Anne de Boulen. Maintenant il fait une sanguinaire fanatique de Marie , une des plus respectables Princesses que l'Angleterre ait eues.

Mais sa bile s'allume bien davantage encore , lorsqu'il parle de ceux qui furent condamnés à mort sous ce règne pour cause de religion , et cet échauffement lui fait perdre de vue la vérité. » On compte , » dit-il , environ huit cents personnes » livrées aux flammes sous Marie. »

Il faut remarquer là-dessus premièrement qu'Houced , auteur Anglais , n'en compte que deux cent soixante et dix-sept ¹ ; et le réfugié M. Rapin de Thoiras , dans sa grande histoire d'Angleterre , n'en compte que deux cent quatre-vingt-quatre. Il ajoute ensuite , que ceux qui en ont compté huit

¹ Histoire d'Ang. livre 16. Extrait de Rymer.

tents , l'ont fait sans preuves. Mais ces écrivains ne sont pas assez ennemis des Catholiques , pour être suivis par Voltaire. Secondement , en exagérant ces cruautés de la reine Marie , il ne dit rien de celles d'Elizabeth , qui fit périr un nombre incomparablement plus grand de catholiques , comme nous le verrons après.

M. de Voltaire donne à son ouvrage le titre d'Essai sur l'histoire générale , et sur les mœurs et l'esprit des nations. Il faut avouer que son ouvrage n'est en effet qu'un essai , et même bien hasardé. Il y auroit bien à y changer encore , pour en faire un ouvrage parfait.

Il finit en disant que « Marie mourut paisible , mais méprisée de ses sujets , qui lui reprochent encore la perte de Calais , laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'âme de persécuteur. »

Un critique sage et équitable auroit dit que le grand duc de Guise profita en habile homme des circonstances pour reprendre Calais. L'Angleterre étoit alors épuisée par les rapines et les vexations de Henri VIII. et par les factions et les séditions qui avoient rempli le règne de son successeur. Marie en montant sur le trône alla au plus pressé , qui étoit de rétablir la paix dans ses états. Elle pensa bien à la conservation de Calais ; mais elle fut mal servie par ses généraux et par ses amiraux. D'ailleurs , s'ils n'avoient pas eu à faire ce reproche à Marie , ils auroient eu sûrement lieu de le faire à quelqu'un de ses successeurs.

Quant à la mémoire odieuse qu'elle a laissée , on sait bien qu'elle a été fort haïe et détestée des protestants ; et M. de Voltaire est toujours de leur sentiment.

CHAPITRE XXX.

De Cranmer , archevêque de Cantorbéry.

VOICI le grand objet de l'admiration et des plus sublimes louanges de M. de Voltaire, Cranmer dans les flammes.

« Ce Primat , dit-il , qui avoit eu la foiblesse d'abjurer , reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mouroit protestant , et fit réellement ce qu'on a écrit , et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avoit signé l'abjuration , et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée. Action plus louable et aussi intrépide que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglois se punissoit d'avoir succombé à ce qui lui paroissoit une foiblesse , et le Romain d'avoir manqué un assassinat. »

Voltaire n'a jamais fait tant d'honneur aux plus illustres Martyrs de l'Eglise. Il ne les traite le plus souvent que de rebelles et de factieux. Mais pour Cranmer , c'est l'exemple de la magnanimité la plus héroïque. Cependant l'histoire de sa vie ne s'accorde guère

avec le magnifique portrait qu'on fait ici de lui.

Ce grand homme n'eut pas honte d'enlever, tout archevêque qu'il étoit^a, une fille en Allemagne, de l'emmener en Angleterre, et d'en faire sa concubine. Il n'osa pas l'épouser publiquement du vivant de Henri VIII, qui ne vouloit point de semblables éclats dans les chefs du clergé. Il se contenta alors de la conduire avec lui dans une litière fermée, quand il alloit dans quelque-une de ses maisons de plaisance. Les noces publiques de l'archevêque n'eurent lieu que sous le règne d'Edouard.

Cet homme si ferme avoua dans son interrogatoire, qu'il avoit changé très-souvent de créance sur différents articles de la religion. Quelques-uns prétendent qu'il en changea dix-sept fois. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut d'abord catholique sous Henri VIII, ensuite schismatique avec ce prince; Luthérien, et après Anglican sous Edouard; enfin il rede-
vint catholique sous Marie. On ne peut guère savoir ce qu'il étoit quand il fut condamné au feu. Cet homme admirable devant faire serment de conserver les droits de l'Eglise d'Angleterre, pour être pourvu de l'archevêché de Cantorbéry, ne fut point du tout embarrassé. Il fit en même temps et le serment requis, et une protestation par-devant notaire, qu'il ne garderoit jamais son serment.

M. de Voltaire, pour rendre sa narration

^a Histoire du Schisme. Sander.

plus admirable, dit que Cranmer étendit sa main sur les flammes, et la laissa brûler jusqu'à ce qu'elle tombât, avant que de s'élançer dans le bûcher. Cette punition de sa main auroit été bien souvent réitérée, si elle avoit eu lieu toutes les fois qu'il avoit signé et qu'il s'étoit parjuré. Mais le merveilleux de ce beau trait ne paroîtra que ridicule à celui qui fait l'histoire. Cranmer fut enchaîné au bûcher avant qu'on n'y mît le feu. Comment donc put-il attendre que sa main fût consumée, pour s'y élancer?

CHAPITRE XXXI.

De la reine Elizabeth.

ELIZABETH, cette Princesse qui fut si habile dans l'art de régner, qui mit les forces de l'Angleterre sur un pied si respectable, qui fut le plus ferme soutien de la rébellion Hollandoise, et qu'on peut regarder comme la fondatrice de la religion Anglicane; Elizabeth est encore un des plus grands objets de l'admiration de M. de Voltaire. Il la loue comme tous les autres écrivains, quand il parle de ses talens; et beaucoup plus que ne le font les protestants mêmes, quand il parle de ce qu'elle fit pour la Religion, ou pour mieux dire, contre la Religion.

Pendant quarante-quatre ans de règne, elle laissa toujours la liberté à toutes les

sectes de s'établir en Angleterre, et elle n'oublia rien pour en proscrire la Religion catholique. Il est évident que ce ne fut que la politique qui l'y engagea. La sentence pour le divorce de son père avec Catherine d'Arragon, n'ayant été prononcée que par le luthérien et toujours variable Cranmer, sa mère Anne de Boulen ne pouvoit être regardée que comme une concubine, et elle ne devoit elle-même être regardée que comme fille naturelle de Henri VIII. Alors la couronne d'Angleterre appartenoit à Marie Stuart nièce de ce prince, et après elle aux enfans de la duchesse de Suffolc, qui en étoit la nièce également. Aussi Henri II, beau-père de Marie Stuart, fit prendre à sa belle-fille le titre de Reine d'Angleterre, d'abord après la mort de la reine Marie.

Il falloit donc qu'Elizabeth proscrivît une Religion, selon laquelle elle étoit incapable de succéder. Voilà la véritable source de la haine d'Elizabeth contre la Religion romaine et contre la Reine d'Ecosse. M. de Voltaire auroit mis plus de vérité dans son histoire, s'il avoit fait cette attention. Mais la vérité ne fut jamais son but en écrivant.

Il ne peut se lasser de peindre avec les couleurs les plus noires la sévérité de la reine Marie contre les protestants, et il relève par les plus grands éloges la sagesse et la modération d'Elizabeth envers les catholiques. « Personne, dit-il, ne fut persécuté pour » être catholique. Mais ceux qui voulurent » troubler l'Etat par principe de conscience, »

» furent sévèrement punis. Il est sûr qu'Elizabeth ne fut point sanguinaire avec les Catholiques de son royaume, comme l'avoit été Marie avec les protestants. »

Il est bien vrai en effet, qu'Elizabeth ne fut pas sanguinaire comme Marie, mais elle le fut avec bien plus de finesse, et bien plus d'efficacité¹. Elle persécuta les Catholiques, comme Julien l'apostat persécuta autrefois les Chrétiens ; c'est-à-dire, en prenant des moyens qui pussent les détruire sûrement, sans lui attirer le nom odieux de persécutrice déclarée.

Elle fit un grand nombre de lois, pour interdire l'exercice de la religion catholique, et pour obliger tout le monde à se trouver à ceux de la religion Anglicane. Les premières contraventions à ces lois étoient punies par de grosses amendes. Ensuite on venoit à la confiscation de tous les biens, et enfin à une prison perpétuelle, où l'on laissoit périr les Catholiques de misère. Dès le commencement de son règne, les évêques qui ne voulurent pas la reconnoître pour Chef de l'église, furent tous dépouillés de leurs dignités ; ils furent la plupart confinés en différentes prisons, et quelques-uns y périrent. Elle fit déclarer criminels de lèze-majesté tous les prêtres Anglois catholiques qui reviendroient en Angleterre. Un grand nombre furent pris et pendus après les plus affreuses tortures. On trouve la plupart de ces lois dans Camden, historien Anglois et

¹ Camden, an 1582. Spond. Sander.

protestant. On les trouve en plus grand détail encore dans Sander. Elles sont encore rappelées par M. Hume, dans son excellente histoire de la maison Stuart sur le trône d'Angleterre.

C'est de cette reine que Voltaire dit hardiment, que personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa créance sous son règne, mais qu'on poursuivoit sévèrement selon sa loi, ceux qui violoient la loi. Qui pourroit ne pas adhérer au jugement du sage et véridique Voltaire ?

Les protestants, comme les catholiques, se moquèrent du titre que prit Elizabeth, de chef de l'Eglise anglicane, c'est-à-dire, de Papesse des anglois. M. de Voltaire trouve que le badinage est très-mal placé.

« On pouvoit considérer, dit-il, que cette
 » femme règnoit, qu'elle avoit les droits at-
 » tachés au trône par la loi du pays; qu'au-
 » trefois les souverains de toutes les nations
 » connues avoient l'intendance des choses de
 » la Religion; que les Empereurs romains
 » furent Souverains Pontifes, et qu'enfin une
 » Reine d'Angleterre qui nomme un arche-
 » vêque de Cantorbéry, et qui lui prescrit
 » des lois, n'est pas plus ridicule qu'une ab-
 » besse de Fontevrault qui nomme des prieurs
 » et des curés; qu'en un mot chaque pays a
 » ses usages. »

Il est étonnant que Voltaire, avec tout son esprit, ne se soit pas aperçu combien de pareils raisonnements lui faisoient peu d'honneur à lui, et quelle pitié ils devoient faire

à des gens éclairés. Mais dans la mauvaise humeur, on dit bien des choses qu'on ne voudroit pas ensuite avoir dites. Il faut l'avouer, qu'une comparaison des absurdités payennes avec la Religion du Fils de Dieu, et d'un Souverain Pontife établi par Jésus-Christ, avec une femme intruse par le fanatisme, est tout-à-fait heureuse. Parlons sérieusement : n'est-ce pas là une insulte également impie et grossière, faite à tout le Christianisme ? Les religions payennes n'étoient que des établissemens humains, où l'homme pouvoit changer ou ajouter ce qu'il lui plaisoit. La religion chrétienne a été établie par Jésus-Christ, qui en a confié le gouvernement au premier de ses apôtres Saint Pierre, et à tous ses successeurs.

Si les protestants ont tant badiné sur la prétendue papesse Jeane, les catholiques n'ont-ils pas bien plus de raison de le faire sur la véritable papesse Elizabeth ?

Mais cette femme régnoit, dit M. de Voltaire. Mais il n'est dit nulle part dans le livre divin de la religion des Chrétiens, qu'une femme régnaute eût rien à commander ou à prescrire en ce qui concerne le gouvernement de leur église. C'étoient des droits attachés au trône par la loi du pays. Ce fut une loi de violence de Henri VIII, cimentée du sang de plus d'un millier de Catholiques, et qui avoit été abolie sous le règne de sa fille Marie. Ainsi on ne pouvoit pas la regarder comme une loi du pays.

La comparaison qu'on fait d'une reine

d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, avec une abbesse de Fontevrault, qui nomme des prieurs et des curés, renferme deux choses qui ne se ressemblent guère. L'abbesse de Fontevrault n'a point d'autorité spirituelle par elle-même. Elle n'a que celle que l'Eglise lui a communiquée, qui est extrêmement bornée, et qui peut être révoquée et supprimée. Mais la papesse angloise étoit le principe et le centre de toute l'autorité, même spirituelle, que l'on ne pouvoit recevoir que d'elle seule.

Jamais les papes n'ont parlé d'une manière plus forte, qu'on le fait dans l'article V de l'ordonnance de 1559. Il est trop curieux pour ne le pas rapporter. « La reine seule aura » le pouvoir de créer les évêques. Toute autre élection ou nomination sera nulle; les » quels évêques ne pourront exercer aucun » droit ni juridiction épiscopale, que sous » le bon plaisir, et en vertu du pouvoir » émané de Sa Majesté. » Voilà ce qui fait également rire les Catholiques et les protestants : et M. de Voltaire trouve mauvais qu'on en rie !

Les politiques regarderont toujours la reine Elizabeth comme une des plus habiles princesses qui ait paru; les protestants, comme une des plus zélées protectrices de leur secte; les catholiques, comme une des plus dangereuses ennemies de la catholicité. Sa mémoire sera toujours chère aux Anglois, parce que c'est par ses soins et son habileté que leur puissance est devenue plus respectable, leur

commerce plus étendu, et leur liberté plus douce.

Les écrivains catholiques n'ont rien oublié pour faire regarder avec horreur la persécution d'Elizabeth contre la religion romaine. Les protestants ont fait tous leurs efforts pour la justifier et la défendre. Bayle plus sincère avoue qu'elle fit exécuter de sévères édits contre les Catholiques romains. Il ne la trouve excusable, qu'en disant qu'elle y fut contrainte par des raisons d'Etat. Mais M. de Voltaire l'emporte encore sur ce protestant, par le zèle pour la gloire de cette reine.

CHAPITRE XXXII.

De Marie Stuart.

LE cinique historien et poète Buchanan, qui après avoir abjuré la religion catholique finit par ne plus rien croire, est le guide qu'a choisi M. de Voltaire pour faire connoître la reine d'Ecosse Marie Stuart. Ce misérable apostat, après avoir couru le monde et séjourné quelque temps dans les prisons du Portugal, revint en Ecosse. Il s'attacha au comte de Murray, calviniste zélé, frère naturel et ennemi déclaré de la Reine. Tous les historiens catholiques et protestants conviennent que ce comte étoit un des plus méchants hommes de son siècle. Ce fut auprès de lui que Buchanan composa son his-

toire d'Ecosse. La partie de cette histoire qui traite du règne de Marie Stuart , a toujours été regardée comme la plus impudente satire qui soit sortie de la plume d'un écrivain ¹.

Marie Stuart s'étoit vue pendant quelques années dans le plus haut point de gloire et de bonheur. Elle étoit la plus belle personne de son siècle , et elle fut ensuite la plus malheureuse. Reine de France par son mariage avec François II; reine d'Ecosse par sa naissance ; héritière véritable de la couronne d'Angleterre , en qualité de fille de la sœur aînée de Henri VIII , elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes , et mourut sur un échafaud par la main du bourreau.

Son attachement à la religion Catholique et ses droits sur l'Angleterre , firent tous ses crimes ; et les efforts des Seigneurs catholiques Anglois et de quelques princes , pour la sauver des mains d'Elizabeth , hâtèrent ses malheurs. La plupart des accusations intentées contre elle ne furent que des calomnies inspirées par la haine des protestants contre une héritière Catholique.

Le premier trait par lequel ils se déclarèrent contre elle , fut l'assassinat de son secrétaire Rizzio. Ce Rizzio étoit fils d'un musicien de Turin , et Catholique très-zélé. C'étoit un petit homme mal fait , mais de beaucoup d'esprit , et qui rendoit de grands services à la Reine par ses conseils. Voltaire dit , après l'impudent Buchanan , qu'il étoit

¹ Voyez Camden.

trop avant dans les bonnes grâces de cette princesse. Les seigneurs Ecossois protestants concurent de la jalousie du crédit de Rizzio, et ils ne furent point contents qu'ils ne s'en fussent défaits. Le mari de la reine Stuart ¹, Darley, qui avoit aussi peu de sagesse que de reconnaissance pour sa bienfaitrice, entra à la tête des assassins, dans l'appartement de son épouse, et fit massacrer Rizzio aux yeux de cette princesse.

Ce seroit une erreur de croire que Rizzio étoit alors seul avec elle ². M. de Voltaire le dit, mais les historiens contemporains disent le contraire. Ils assurent qu'il y avoit une nombreuse assemblée chez elle. Darley fut lui-même assassiné quelque temps après. On accusa la reine d'avoir eu part à cet assassinat, et l'on ne put jamais trouver la moindre preuve contre elle. Murray et les calvinistes n'oublièrent rien pour brouiller les affaires. Camden³ raconte que ce fut ce bâtard comte qui engagea ensuite la reine à épouser le comte de Bothwel qui étoit accusé d'avoir fait tuer Darley; et que par-là il vouloit les rendre odieux l'un et l'autre, afin de se faire déclarer régent. Ce fut là le commencement des troubles et des rébellions, qui forcèrent enfin Marie à aller chercher un asyle en Angleterre. Mais au lieu d'un asyle, elle n'y trouva qu'une prison, et enfin la mort après dix-huit ans de misères et de captivité.

¹ Le Labour. — ² Camdenus. — ³ Camden. an 1569.

M. de Voltaire nous assure que Bothwel fit signer aux principaux seigneurs , un écrit qui portoit expressément que la reine ne pouvoit se dispenser de l'épouser , puisqu'il avoit couché avec elle. Il prétend que cela est avéré par les lettres de Marie elle-même.

Il faut remarquer que dans le procès qu'Elizabeth fit faire à cette reine¹, on n'osa jamais lui représenter ni ses propres lettres , ni cet écrit prétendu. Ces lettres et cet écrit n'ont donc été fabriqués qu'après , pour noircir la réputation de Marie et pour disculper Elizabeth. Il est surprenant que M. de Voltaire ose les citer.

Il conclut ce chapitre de Marie Stuart, d'une manière bien conforme à l'esprit de Buchanan. Il insinue légèrement que la mort de cette reine infortunée fut une tache qui déshonora le beau règne d'Elizabeth. Mais il laisse toute la noirceur des crimes les plus énormes sur Marie. Il lance même encore des traits piquants sur ceux qui auroient du respect pour cette princesse, ou qui seroient touchés de son sort. « Si cette action, dit-il, » flétrit la mémoire d'Elizabeth , il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart, » comme une martyre de la religion. Elle » ne le fut que de son adultère, du meurtre » de son mari, et de son imprudence. »

J'observe que , de l'aven de M. de Voltaire lui-même , ce fut Elizabeth qui fomenta les divisions, et anima les factions des Ecossois

¹ Mémoire de Castelnau,

contre leur reine, et que ce n'étoit jamais que des calvinistes qu'elle employoit pour cela. Marie ayant été forcée par les rebelles de se retirer dans les états de sa cousine ; celle-ci, sous prétexte d'asyle, la traîna pendant près de dix-neuf ans, de prison en prison. Enfin, pour se délivrer des craintes qu'elle avoit toujours de cette rivale, qui avoit des droits si évidents sur la couronne d'Angleterre, elle nomma des commissaires pour instruire son procès. On accusoit Marie d'avoir voulu faire révolter l'Angleterre en sa faveur, d'avoir attenté à la vie d'Elizabeth, et d'avoir voulu soulever contre elle les princes catholiques de l'Europe. Jamais il ne fut parlé des horreurs dont M. de Voltaire la noircit, et jamais on ne put rien prouver des accusations qu'on faisoit contre elle. Cependant elle n'en fut pas moins condamnée à la mort.

Alors elle demanda son confesseur : on eut la cruauté de le lui refuser¹ ; et on lui envoya en place un hérétique qu'elle ne voulut pas écouter. Après avoir communiqué avec une hostie que lui avoit envoyée le pape, elle sortit pour aller à l'échafaud, un Crucifix d'ivoire entre les mains. Un seigneur protestant lui dit alors, qu'il suffisoit de l'avoir dans le cœur. Elle lui répondit d'un air doux et tranquille, qu'elle l'auroit bien plus aisément dans le cœur, quand elle l'auroit encore entre les mains, et sous les yeux. Dès

¹ Camdens, an 1582. Rapin.

qu'elle fut sur l'échafaud, elle déclara qu'elle étoit innocente de tout ce qu'on lui avoit supposé de desseins contre la reine d'Angleterre, et qu'elle mouroit dans la Religion catholique. Après quoi elle se fit ôter ses habits par ses filles, récita un pseaume, recommanda son âme à Dieu, et tendit le cou au bourreau. Voilà des faits avérés. Camden, l'historien d'Elizabeth, en convient. Voici la manière dont cet écrivain parle de cette princesse, après avoir fait le récit de sa mort. Telle fut la fin de Marie Stuart¹, princesse d'une constance inébranlable dans la religion, d'une piété admirable envers Dieu, d'une grandeur d'âme et d'une prudence au-dessus de son sexe, d'une beauté extraordinaire, et qu'on doit mettre au rang des princes qui ont passé du plus haut degré des honneurs au comble des calamités. Après cela, il faut avouer que la conclusion par où finit Voltaire, on pourroit à peine la pardonner à l'impudent Buchanan.

¹ Camden. en 1532.

CHAPITRE XXXIII.

De la Religion sous François Premier, etc.

On ne trouve dans Voltaire, sur cet article, qu'un enchainement d'imputations fausses, de raisonnements foibles, d'infidélités et d'altérations, que nous allons présenter et réfuter dans le même ordre qu'il les présente et qu'il expose lui-même. Voici comme il commence :

« Les François, depuis Charles VII, étoient
 » regardés à Rome comme des schismatiques,
 » à cause de la pragmatique-sanction faite à
 » Bourges conformément aux décrets du con-
 » cile de Bâle, ennemi de la papauté. »

Il faut remarquer que sous Charles VII¹, il n'y eut point de différend entre la Cour de France et celle de Rome ; que Louis XI, en montant sur le trône, déclara qu'il ne vouloit point s'en tenir à la pragmatique, et il sut bien faire tout plier à ses sentiments ; que Charles VIII fut très-bien avec les papes de son temps ; et que les différends de Louis XII avec Jules II, ne regardoient nullement la pragmatique. D'ailleurs la France n'avoit presque jamais eu tant de cardinaux, qu'elle en eut sous ces règnes. Comment Voltaire ose-t-il dire que les François étoient regardés

¹ Histoire de l'Eglise Gallicane.

comme des schismatiques par la Cour de Rome ?

« La religion n'embarrassoit guère François I. Aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques, qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements allumèrent des bâchers ; il ne les éteignit pas. »

Qu'on lise ces deux traits, et qu'on juge si François I. avoit aussi peu de religion que l'annonce Voltaire. Ce prince ayant appris qu'une statue de la Sainte Vierge avoit été profanée et outragée par les hérétiques, en témoigna d'abord la douleur la plus vive. Il promit une grande récompense à celui qui découvriroit les auteurs de cet attentat. Mais pour faire une ample réparation à la Mère de Dieu¹, il fit faire une statue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été profanée ; il indiqua une procession solennelle pour mettre la nouvelle statue à la place de l'ancienne, et voulut lui-même, à la vue de tout son peuple, faire cette nouvelle dédicace, pendant laquelle on le vit répandre des larmes de dévotion et de piété.

Le même prince² apprenant qu'on avoit affiché par tout Paris des placards remplis de blasphèmes contre l'Eucharistie, fit, un flambeau à la main, à la tête de tous les princes et princesses de sa maison, et à la vue de tout le peuple, une solennelle amende honorable, en réparation de ces outrages et de ces blas-

¹ Du Douai. — ² Florimon de Raymond.

phèmes. Il finit par un discours qui marquoit bien sa vive foi, et sa tendre piété. Et quant à moi qui suis votre roi, dit-il les larmes aux yeux, si je savois un de mes membres maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper, mais davantage; si j'apercevois aucun de mes enfans entaché, je le voudrois moi-même sacrifier. Cette amende honorable fut suivie du supplice de six hérétiques condamnés aux flammes. Quoique ses mœurs n'aient pas toujours été bien réglées, il n'y eut jamais la moindre altération de sa foi; et il mourut, après avoir reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante piété.

Tel étoit le Prince, à la religion duquel M. de Voltaire ose donner atteinte. Il dit, en parlant de Julien l'apostat, que les chrétiens débitoient beaucoup de fables sur ce prince, et que ces fables étoient toutes calomnieuses. Comment doit-on regarder celles qu'il a la hardiesse de débiter sur François I?

« Nous avons vu les juges d'Angleterre » sous Henri VIII et sous Marie, exercer » des cruautés qui font horreur. Les Fran- » çois, qui passent pour un peuple plus » doux, surpassèrent beaucoup ces barbaries » faites au nom de la religion et de la jus- » tice. » Les hérétiques sont toujours chers à la religion odieuse à Voltaire. Les huguenots commencèrent par renoncer à l'ancienne religion, méprisèrent les remontrances des supérieurs ecclésiastiques, refusèrent d'obéir au roi, prirent les armes, saccagèrent

et pillèrent plus de huit cents villes , portèrent le fer et le feu aux quatre coins du royaume , y introduisirent les étrangers , firent périr une multitude immense de sujets fidèles au roi¹. Ce que l'on fit pour punir les auteurs de tant de désastres , c'est ce que Voltaire appelle des énormes barbaries faites au nom de la religion et de la justice. D'Aubigné , tout protestant qu'il est , ne peut pas les excuser ; et Voltaire condamne ceux qui ont fait légitimement punir un petit nombre de ces criminels.

« Il faut savoir qu'au douzième siècle ,
 » Pierre Valdo , dont la piété et les erreurs
 » donnèrent , dit-on , naissance à la secte
 » des Vaudois , s'étant retiré avec plusieurs
 » pauvres qu'il nourrissoit , dans des vallées
 » incultes , entre la Provence et le Dauphiné ,
 » il leur servit de pontife comme de
 » père. Il les instruisit dans sa secte , qui
 » ressembloit à celle des Albigeois , de Wic-
 » clef , de Jean Hus , de Luther et de
 » Zuingle , sur plusieurs points principaux.
 » Les Vaudois jouissoient du calme , quand les
 » réformateurs d'Allemagne et de Genève
 » apprirent qu'ils avoient des frères. Aussi-
 » tôt ils leur envoyèrent des ministres.
 » Alors ces Vaudois furent trop connus. Les
 » édits nouveaux contre les hérétiques les
 » condamnoient au feu. »

Voici une preuve des plus convaincantes de la hardiesse de M. de Voltaire à parler

¹ Histoire des Variat. mémoire de Castelnau.

sur des choses qu'il ignore entièrement. Il dit que ces différentes sectes dont il vient de rassembler les noms, se ressembloient sur plusieurs points principaux. Qu'on en juge par les caractères distinctifs que nous allons donner des unes et des autres !

Les erreurs des Vaudois étoient de croire que les ministres de la Religion devoient imiter la pauvreté de Jésus-Christ et des Apôtres, et que les mauvais prêtres ne pouvoient pas exercer les fonctions du ministère ; que tout le monde, les laïques, hommes et femmes avoient droit de prêcher, de confesser, d'absoudre, et de consacrer le Corps de Jésus-Christ.

Les Albigeois rejettoient l'ancien testament¹, condamnoient le mariage et la plupart des Sacraments ; ils ne parloient de la Trinité que d'une manière très-équivoque, ce qui leur fit donner aussi le nom d'Ariens.

Les Wicléfistes disoient que Dieu n'étoit pas libre, qu'il étoit l'auteur de tous les crimes, et qu'il les approuvoit ; qu'une femme vertueuse pouvoit être Pape ; qu'un roi cessoit d'être roi dès qu'il étoit en péché mortel. Jean Hus n'étoit pas tant auteur de secte, que disciple de Wicléf sur plusieurs articles.

Luther enseignoit que l'homme n'étoit pas libre ; que tous les péchés des justes sont des péchés mortels ; que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie avec la substance du pain ; que le vicaire de Jésus-Christ n'a nulle

¹ Voyez histoire des Variat. livre 11.

autorité dans l'Eglise; que la justification, c'est-à-dire, la justice ou sainteté chrétienne, consistoit à croire fermement que tous nos péchés nous étoient remis par les mérites du Sauveur; il rejettoit aussi plusieurs Sacrements, la nécessité des bonnes œuvres, l'invocation des Saints, les vœux monastiques, etc.

Les Calvinistes n'admettoient que deux sacrements; le Baptême et la Cène; encore nioient-ils la nécessité du baptême pour les enfants. Ils nioient la présence réelle, le libre arbitre, condamnoient toutes les cérémonies de l'Eglise, et mettoient parmi leurs articles de foi, que le Pape étoit l'Ante-Christ.

Telles étoient les différentes sectes qui, selon M. de Voltaire, se ressembloient sur plusieurs points principaux, qui, selon le jugement qu'il en porte encore en un autre endroit, avoient à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les protestants. S'il avoit lu l'excellent ouvrage de M. de Meaux sur les Variations, il auroit évité les erreurs grossières où il tombe. Continuons à le suivre, pour reconnoître ses écarts.

« Le conseil de France croyoit que toute
 » nouveauté en religion, traîne après elle des
 » nouveautés dans l'état. Le conseil avoit rai-
 » son, en considérant les troubles d'Allema-
 » gne. Peut-être avoit-il tort, s'il sougeoit à
 » la facilité avec laquelle les rois de Suède
 » et de Danemarck établissoient alors le lu-
 » théranisme. La véritable Religion s'étoit
 » par-tout introduite sans les guerres civiles;
 » dans l'Empire romain, sur un édit de Cons-

» tantin; en France, par la volonté de Clovis;
 » en Angleterre, par l'exemple d'un petit roi
 » de Kent nommé Ethelbert. »

Il est aisé de faire voir que tout cet article n'est rempli que de misérables sophismes et de faussetés.

Le conseil de France pensoit certainement mieux que Voltaire. Il voyoit alors le sang ruisseler dans toutes les provinces des Pays-Bas, les gibets dressés et les bûchers allumés en Angleterre depuis Henri VIII et pendant tout le long règne d'Elizabeth; la moitié de l'Allemagne armée contre l'autre, à cause des nouvelles religions. Ce même conseil voyoit l'Espagne, l'Italie, la Lorraine paisibles et tranquilles, parce qu'on avoit empêché les nouvelles religions d'y pénétrer; Soliman II lui-même, comme le marque M. de Castelnau dans ses mémoires, défendant sous de grièves peines de recevoir des prédicants luthériens dans ses états. Faut-il donc être surpris que le conseil craignît que la nouveauté en religion ne traînât après elle des nouveautés dans l'Etat.

Le maréchal de Strozzi pensoit encore de la même manière¹. L'Amiral de Coligni lui disant un jour que la France étoit parvenue à un point de force et de puissance que rien ne pourroit ébranler; il ne faudroit qu'un changement de religion, répondit le maréchal, pour la mettre à deux doigts de sa

¹ Mémoire de Castelnau.

ruine. Moins de vingt ans après, on vit combien la pensée de ce seigneur étoit juste.

L'exemple que cite M. de Voltaire de la Suède, ne prouve guère ce qu'il ose affirmer. Tout le règne de Gustave Vasa ne fut qu'un enchaînement de guerres, de proscriptions et d'usurpations. M. de Pufendorff en convient.

M. de Voltaire n'y pense pas, quand il dit que la religion s'étoit introduite dans tout l'empire romain sur un édit de Constantin¹. L'édit de 315 n'obligeoit point à embrasser la religion Chrétienne². Il laissoit seulement la liberté aux Chrétiens de faire une profession publique du Christianisme, et il laissoit aussi aux idolâtres la liberté de fréquenter leurs temples et de faire leurs sacrifices comme auparavant. D'ailleurs, il oublie ce qu'il a dit au commencement de son histoire, que c'étoit les Chrétiens qui avoient le plus contribué à mettre Constantin sur le trône.

Il se trompe en disant que la religion s'étoit introduite en France par la volonté de Clovis. Les Gaules étoient déjà toutes chrétiennes, lorsque Clovis y vint établir la monarchie. De même l'Angleterre l'étoit déjà presque toute, lorsque les Saxons idolâtres s'en emparèrent. Saint Athanase, au quatrième siècle, nous parle des évêques de cette Isle. Pélage y fut moine dans le siècle suivant. Si l'on a appelé ensuite le roi Ethelbert et le Saint moine Augustin, apôtres des Anglois, c'est parce qu'ils convertirent les Anglo-Saxons.

¹ Histoire de Suède, l. 1 — ² Hist. des Emp. Const.

« Il ne restoit qu'un parti à prendre : c'étoit
 » d'imiter Charles-Quint, qui finit, après
 » bien des guerres, par laisser la liberté de
 » conscience; et la reine Elizabeth, qui, en
 » protégeant la religion dominante, laissoit
 » chacun adorer Dieu suivant ses principes,
 » pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'Etat. »

La reine Elizabeth étoit vraiment un bel exemple à proposer à un roi de France, qui a le titre de roi très-chrétien, et de Fils aîné de l'Eglise. Cette princesse, dit Voltaire, en protégeant la religion dominante, laissoit chacun adorer Dieu selon ses principes. Et cependant il assure ailleurs¹ qu'elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre tout le royaume protestant. Voltaire souhaiteroit-il que les rois de France eussent pris le même parti, et qu'à l'exemple d'Elizabeth, ils eussent fait passer en loi de l'Etat de ne faire profession que de la seule religion protestante, et qu'ils eussent fait sévèrement punir quiconque ne se seroit pas conformé à cette loi de l'Etat? C'est-là cependant ce qu'ils eussent été obligés de faire, s'ils eussent suivi le beau modèle que leur présente Voltaire dans la reine Elizabeth.

On cite fort mal-à-propos l'exemple de Charles-Quint. Ce prince n'accorda jamais la liberté de conscience dans les pays où il étoit vraiment souverain comme les rois de France le sont dans leurs états. Il ne l'accorda jamais, ni dans les Pays-Bas ni dans

¹ Histoire Général. chapitre 139.

Le Comté de Bourgogne , ni en Espagne , ni en Italie. Si après vingt-cinq ans de guerres , il céda enfin pour la liberté de conscience dans l'empire , ce ne fut que pour ces Etats où il n'avoit que l'autorité de chef de l'empire , sans y être maître absolu , et sans pouvoir y régler les choses à son gré. La manière de penser de Voltaire n'est donc pas plus juste pour la politique , que pour la religion.

« On pendit et on brûla dans la Grève ,
 » Anne du Bourg , ce prince magistrat , esprit
 » trop inflexible , mais juge intègre , et d'une
 » vertu reconnue. Les martyrs font des pro-
 » sélites. Le supplice d'un homme fit plus de
 » réformés en France , que les livres de
 » Calvin. La sixième partie du royaume étoit
 » calviniste sous François II. »

C'est apparemment du martyrologe calviniste qu'est tiré cet éloge d'Anne du Bourg. Ce magistrat , neveu d'un chancelier , étoit un des plus furieux déclamateurs contre l'Eglise romaine , et des plus ardens défenseurs des protestants. Il le fit bien voir par son discours fanatique , fait en plein parlement , en présence même et contre la volonté du roi. Cette vertu si reconnue est cependant fort suspecte. Il dit au président Minard ¹ , que s'il ne se désistoit pas de sa poursuite contre les réformés , on trouveroit le moyen de l'empêcher de continuer². Le président fut assassiné peu de temps

¹ Mé noire de Castelnau. — ² Le Laboureur. Add.

après. On n'a jamais cru que cet homme vertueux fût l'auteur de l'assassinat. Mais quand il fit cette menace, pouvoit-il ignorer qu'il se préparoit ?

CHAPITRE XXXIV.

De l'Inquisition.

» **I**L faut être bien mal adroit pour calomnier
 » l'Inquisition, et pour chercher dans le
 » mensonge de quoi la rendre odieuse, » dit
 M. de Voltaire. Et il a raison. Mais pourroit-
 on se persuader qu'après avoir prononcé cette
 belle sentence, il tombe aussitôt lui-même
 dans le défaut qu'il reprend ? On ne doit pas
 cependant être surpris qu'il se déchaîne si
 fort contre ce tribunal. Il a ses raisons pour
 le hair, et encore plus pour le craindre.

Il faut convenir que le tribunal de l'Inquisition est un tribunal redoutable. Mais il n'est pas aussi détestable que le font les misérables auteurs que Voltaire copie. Voici comme en parle le judicieux abbé de Vayrac, dans son ouvrage de l'état présent de l'Espagne.

« J'avoue que si ceux qui se déchaînent
 » contre le tribunal de l'Inquisition, avoient
 » égard à la qualité de ceux qui le composent,
 » ils en penseroient tout autrement. Ils ver-
 » roient à sa tête, un cardinal, ou, pour le
 » moins, un prélat du premier ordre. Ils trou-
 » veroient dans ses membres tout ce que

» l'Espagne a de plus distingué dans l'état
 » ecclésiastique et religieux, et dans la ma-
 » gistrature. Et peut-être ne seroient-ils pas
 » assez hardis pour peindre de semblables
 » sujets comme des juges barbares et impla-
 » cables, plus disposés à punir des innocents,
 » qu'à faire grace à des coupables; plus avides
 » du bien de ceux qui ont le malheur de
 » tomber entre leurs mains, que zélés pour
 » le salut; plus propres à entretenir une dé-
 » votion fantastique, qu'à faire régner une
 » solide piété. Mais, par une fatalité que je
 » ne puis comprendre, il est sûr qu'ils font
 » du Saint Office un lieu où l'innocence ni
 » la fortune des hommes ne sont jamais en
 » sûreté, par les injustices criantes qui s'y
 » commettent. Et ce qu'il y a de plus déplo-
 » rable, c'est que la prévention a tellement
 » prévalu, que je désespère en quelque ma-
 » nière de pouvoir faire convenir mes com-
 » patriotes, que la circonspection, la sagesse,
 » la justice, l'intégrité sont les vertus qui
 » caractérisent les Inquisiteurs. J'entrepren-
 » drai pourtant de le faire. »

Après cela M. l'abbé de Vayrac explique la
 manière dont se font les procédures. Elle est
 bien différente de celle que Voltaire a copiée
 d'après les libelles. « La forme des procédu-
 » res, dit Voltaire, devient un moyen infail-
 » lible de perdre qui l'on veut. On ne con-
 » fronte point les accusés aux délateurs, et il
 » n'y a point de délateur qui ne soit écouté.
 » Un criminel public et flétri par la justice,
 » un enfant, une courtisane sont des accu-

» sateurs graves. Enfin l'accusé est obligé
 » d'être lui-même son délateur ; de deviner
 » et d'avouer le délit qu'on lui suppose , et
 » que souvent il ignore . »

Ce sera l'abbé de Vayrac qui répondra à ces impostures. « 1.^o Tous les officiers de l'in-
 » quisition, dit cet abbé, sont obligés de faire
 » des preuves authentiques de bonnes mœurs
 » et de capacité. 2.^o Le Saint Office ne fait
 » jamais arrêter personne , sans avoir bien
 » examiné la qualité du dénonciateur , sans
 » avoir pris de grandes précautions pour bien
 » approfondir si c'est par haine ou par ven-
 » geance qu'il fait sa dénonciation. D'ailleurs ,
 » il faut remarquer qu'il y a la peine du ta-
 » lion contre le dénonciateur. 3.^o Ceux qui
 » disent que ceux qui sont arrêtés dans les
 » prisons de l'inquisition, sont obligés de de-
 » viner le crime dont ils sont accusés , en
 » imposent à ce tribunal. Il est certain que
 » dès qu'ils sont arrêtés , on leur donne un
 » procureur et un avocat , pour défendre leur
 » cause. 4.^o Aucun tribunal inférieur ne peut
 » célébrer d'acte de foi , sans une permis-
 » sion expresse du Conseil suprême , lequel y
 » envoie ordinairement un Conseiller. » Com-
 parez l'autorité de ces auteurs sans aveu
 d'après lesquels parle M. de Voltaire , avec
 celle de l'auteur que nous citons. Comparez
 et jugez !

Il semble que ces faits odieux que rapporte
 Voltaire pour faire encore plus détester l'in-
 quisition , sont assez réfutés par ce que nous

avons dit après l'abbé de Vayrac. Cependant nous en discuterons encore quelques-uns.

« Après la prise de Grenade , dit Voltaire ,
 » le cardinal Ximénès voulut que tous les
 » Maures fussent chrétiens. C'étoit une entre-
 » prise directement contre le traité par le-
 » quel les Maures s'étoient soumis. On les
 » pressa , on les persécuta , on les soumit , et
 » on les força de recevoir le baptême. »

M. de Voltaire est toujours très-décidé à accuser les chrétiens de mauvaise foi , et à justifier et à plaindre les infidèles. Les deux grands historiens d'Espagne démontrent que ce furent les Maures qui manquèrent les premiers aux articles de la capitulation de Grenade. Ils invitoient les Mahométans d'Afrique à venir faire des descentes en Espagne ; ils les favorisoient , et partageoient le butin avec eux. Ferdinand jugea que tout le mal venoit de la différence de religion. Il ordonna que les Maures se fissent chrétiens ou quittassent l'Espagne dans quatre mois. Cette ordonnance étoit pour le bien de l'Etat , mais elle étoit aussi en faveur de la religion : voilà pourquoi Voltaire la désapprouve.

« Le grand Inquisiteur Torquémada fit en
 » quatorze ans le procès à plus de quatre-
 » vingt mille hommes , et en fit brûler six
 » mille avec l'appareil et la pompe des plus
 » augustes fêtes. Tout ce qu'on nous racon-
 » te des peuples qui ont sacrifié des hom-
 » mes à la Divinité , n'approche pas de ces
 » exécutions. On reprochoit à Montézuma

» d'immoler ses captifs à ses dieux. Qu'au-
 » roit-il dit, s'il avoit vu un Auto-da-Fé !

Avec l'appareil et la pompe des plus grands mots, Voltaire ne débite ici que de grandes faussetés. S'il avoit consulté des auteurs sûrs et instruits, comme Mariana et Ferréras¹, il auroit vu qu'il falloit retrancher les deux tiers de ces exécutions qu'il fait faire au redoutable Torquémada; il auroit ajouté que presque tous ceux qui sont condamnés au feu, sont étranglés auparavant; et quant au personnage de Montézuma qu'on met ici en contraste, l'homme sensé voit ce que ce prince auroit pu dire : C'est que les Espagnols faisoient mourir des criminels, et lui des innocents.

« Après la mort de Charles-Quint, l'inqui-
 » sition osa faire le procès au confesseur de
 » cet empereur, Constantin Ponce. »

C'est encore une fausseté, que Constantin Ponce ait été confesseur de Charles-Quint². Cet homme fut mis à l'inquisition du vivant de l'empereur qui le connoissoit, et qui dit alors que si Constantin étoit hérétique, c'étoit certainement un grand hérétique.

Avant de finir, nous remarquerons un petit défaut de calcul, par lequel M. de Voltaire tombe en contradiction. Il commence le chapitre où il parle de l'Inquisition, en disant qu'il y avoit cinq cent mille religieux combattant sous l'étendart de Rome. Et dans le chapitre précédent, où il parle des ordres religieux, il fait un calcul par où il paroît

¹ Ferréras XII. P. Mariana. l. 29. — ² Voyez Bayle.

qu'il ne peut pas y en avoir deux cent mille. Il est surprenant qu'il oublie sitôt dans un endroit ce qu'il vient de dire dans un autre.

CHAPITRE XXXV.

De Philippe II, Roi d'Espagne.

Ce successeur de Charles-Quint avoit poursuivi trop vivement les hérésies, pour n'être pas maltraité par les écrivains protestants; et il avoit été trop attaché à la Religion, pour être bien traité par Voltaire. Il met Philippe II au-dessus de Tibère pour la méchanceté, et au-dessous pour les talents. Ainsi, selon Voltaire, l'île de Caprée où Tibère étoit toujours environné de bourreaux, de courtisannes et de gladiateurs; les empoisonnements de presque tous les princes du sang d'Auguste: Rome, toujours dans la terreur et l'effroi par les délations et par les exécutions sanglantes qui suivoient les délations; tout cela est moins horrible que les scènes de Madrid et de l'Escorial sous Philippe II.

Présenter ce prince sous ces horribles traits, c'est sacrifier sans pudeur la vérité à la passion. Philippe fut redoutable à l'hérésie, par l'aversion qu'il avoit pour elle; à la France, par sa puissance et par ses forces; à plusieurs états de l'Europe, par une politique taciturne, et dont chacun avoit à se défier. Cette politique échoua souvent, parce qu'elle

s'étendoit à trop d'objets à la fois. Il fit quelquefois la guerre presque en même temps en Afrique, dans le nouveau monde, en Italie, en Allemagne, en Flandres, en Angleterre. Il fut toujours redoutable, mais jamais tyran tel que le peint Voltaire.

Philippe proscrivit Guillaume de Nassau, prince d'Orange, comme l'auteur des troubles des Pays-Bas¹, comme sujet rébelle, traître, parjure et ingrat. Le prince répondit par un manifeste, où il accusoit Philippe des plus grands crimes, mais sans en donner aucune preuve. Voltaire fait un grand fond sur cette accusation, qui fut méprisée par Philippe.

« Etoit-ce l'orgueil, dit-il, étoit-ce la
 » force de la vérité qui empêchoit Philippe
 » de répondre? Pouvoit-il mépriser ce terri-
 » ble manifeste, comme on méprise tant de
 » libelles obscurs, composés par d'obscurs
 » vagabonds, auxquels les particuliers même
 » ne répondent pas plus que Louis XIV n'y
 » a répondu? Qu'on joigne à ces accusations
 » trop authentiques, les amours de Philippe
 » avec la femme de Ruigomez, l'assassinat
 » d'Escovédo, la persécution d'Antonio Pe-
 » réze, qui avoit assassiné Escovédo par son
 » ordre; qu'on se souviene que c'est là ce
 » même homme qui ne parloit que de son
 » zèle pour la religion, etc. Alors on pourra
 » se former un portrait de Philippe. »

Voilà une déclamation bien forte. On peut

¹ Strada, Chronique de Hollande.

dire que Maimbourg, contre lequel Voltaire se récrie tant, n'a jamais déclamé si fortement, ni si vainement.

Il est vrai que le prince d'Orange, pros-
crit par Philippe, lui répondit par un mani-
feste très-vif. Il envoya ce manifeste dans
presque toutes les Cours, et pas une n'y eut
égard.¹ Les Etats même de Hollande, où
Guillaume étoit tout-puissant, refusèrent d'y
souscrire. C'est Meteren, auteur Flamand,
protestant et contemporain, qui le dit expres-
sément dans sa grande histoire des Pays-Bas.
On ne peut pas douter de la vérité de son
témoignage. Mais étoit-ce l'orgueil ou la force
de la vérité, qui empêchoit Philippe de ré-
pondre, demande Voltaire? Mais seroit-il de
la dignité d'un souverain de répondre aux
accusations d'un sujet rébelle? et d'un vassal
coupable de félonie? Le faire, ce seroit trai-
ter d'égal avec lui, et par-là même se dégrader.

Le fier Antonio Perez, dont M. de Voltaire
plaint le sort pour rendre Philippe odieux;
le fier Antonio Perez², secrétaire d'Etat, fut
accusé de péculat, de trahison et de malver-
sations les plus odieuses par les autres minis-
tres. Il fut privé de ses emplois. Il voulut se
sauver, il fut arrêté; il s'échappa de la pri-
son, et alla exciter une révolte en Arragon;
de-là il passa en France, où il fit imprimer
quelques ouvrages. Doit-on se fier à son té-
moignage, à ses relations, et à tout ce qu'il
a écrit contre son prince?

¹ Meteren, livre 12. — ² Ferréas. p. XV.

Quant aux amours de Philippe, ce sont là de ces choses dont les petits auteurs des romans auroient pu embellir leurs frivoles ouvrages. Il est bien surprenant que le grave Voltaire les adopte dans son histoire. Nous ne ferons plus qu'indiquer certains points qu'il affirme aussi hardiment que s'ils étoient incontestables, et qu'il ne fût pas bien aisé d'en démontrer la fausseté. Ces faits sont principalement le refus de secours de la part de Philippe à son neveu le roi de Portugal, pour la malheureuse expédition d'Afrique, les exécutions barbares de l'inquisition, et le commencement de la défaite de la fameuse flotte l'invincible.

Mais il est faux que Philippe ne donna point de secours au roi Dom Sébastien pour l'expédition d'Afrique¹. Philippe fit ce qu'il put pour détourner ce jeune prince de cette entreprise dangereuse : mais quand il vit qu'il ne pouvoit pas vaincre son obstination, il lui donna deux mille hommes de ses meilleures troupes, avec d'excellents officiers.

Il est faux qu'il ait fait brûler à petit feu à Valladolid tous ceux qui étoient soupçonnés d'hérésie, et que de son palais il contemploit leurs supplices et entendoit leurs cris. Ferreras, historien plus exact qu'élégant², dit qu'il n'y eut qu'un seul criminel brûlé vif, et que les autres furent étranglés auparavant.

Il est faux que la fameuse flotte Espagnole, appelée l'invincible, ait d'abord été

¹ Ferreras. — ² Ferreras, *ibid.*

attaquée et battue par les Anglois, et que ce ne fut qu'après le combat que la tempête acheva de la ruiner. Les Anglois se vantent moins que Voltaire ne les vante¹. Leurs historiens conviennent avec les Espagnols, que la tempête qu'essaya cette flotte précéda son entrée dans la Manche, où les combats se donnèrent.

M. de Voltaire a fait un examen juste et ingénieux sur quelques mensonges imprimés. Il est étonnant qu'après avoir si bien pensé, il ait fait lui-même réimprimer tant de mensonges dans son histoire générale. Parmi ces mensonges réimprimés, on peut mettre la mort de Dom Carlos et l'empoisonnement d'Isabelle de France, troisième épouse de Philippe II.

Les Espagnols sont toujours surpris, quand ils entendent les François raconter la mort de Dom Carlos; ils sont surpris qu'on en ait fait une aventure de roman, dont les intrigues du prince avec la reine, sa belle-mère, ont été le nœud, et dont la sombre jalousie de Philippe a fait la catastrophe². Le premier auteur françois qui en ait parlé, est un poëte gascon qui fit un millier de vers sur ce sujet, et qui les adressa à Henri III, pour l'engager à venger la mort de la reine sa sœur, qu'il supposoit avoir été empoisonnée après la mort de Dom Charles³. Son imagination a été le flambeau à la lueur duquel ont marché nos

¹ Histoire navale d'Angleterre. — ² Mémoire de Castelnau. — ³ Le Laboureur.

faiseurs de nouvelles, et ensuite nos historiens.

Louis de Foix, ce fameux architecte qui bâtit l'Escorial, raconta à M. de Thou¹ tout ce qu'il avoit remarqué dans Dom Carlos; les transports de fureur où il entroit fréquemment; les efforts qu'il fit plusieurs fois pour se donner la mort; ses tentatives pour se sauver en Flandres, se mettre à la tête des états, et jouer le même rôle qu'avoit joué Louis XI, encore dauphin. Mais il ne dit pas le mot ni de la mort tragique du prince, ni de l'empoisonnement de la reine. Le poète est le guide que les historiens ont suivi comme des moutons, et Voltaire a été mouton comme les autres.

M. de Thou et les autres historiens démontrent la fausseté de cet empoisonnement. Voltaire croit en voir la vérité. La parole du prince d'Orange est son garant. Mais quelques pages après, il assure que ce garant étoit un homme sans religion.

¹ Histoire de M. de Thou.

CHAPITRE XXXVI.

De la fondation de la République de Hollande.

UN petit coin de terre presque noyé dans les eaux, habité par un peuple laborieux et paisible, qui n'avoit guère d'autres richesses que le produit de ses prairies et de la pêche, et qui, dans l'espace de trente années, devient une des plus redoutables puissances de l'Europe, lève de grandes armées, couvre la mer de ses flottes, fait la conquête d'une grande partie des Indes orientales, se fait reconnoître pour Etat souverain, et devient enfin l'appui de ses anciens maîtres, dont il avoit secoué le joug : voilà ce qu'a vu le seizième siècle par l'établissement de la république de Hollande.

Les troubles que causent ordinairement les changements de religion, la dissimulation profonde d'un Seigneur, qui étoit luthérien de naissance, qui fut ensuite catholique par politique, et enfin calviniste pour faire réussir les projets de son ambition ; la jalousie des principales puissances de l'Europe, qui, pour traverser les desseins des Espagnols, soutenoient les rebelles de Hollande ; la fermeté incroyable et la valeur de ce peuple, auparavant peu connu et redouté. Tels ont été les moyens qui ont concouru tous ensemble à l'établissement des Etats généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles hérésies s'étoient secrettement glissées dans quelques cantons des Pays-Bas , malgré toutes les précautions et les soins de l'empereur Charles-Quint ; et ce prince avoit fait les édits les plus sévères pour les proscrire. Il avoit résolu de faire ériger de nouveaux évêchés en Flandres , pour y mieux assurer la religion. Philippe , duc de Bourgogne , Charles-le-Hardi , et ensuite Maximilien , ayeul de Charles-Quint , avoient déjà eu le même dessein ; mais les guerres continuelles dont ces princes avoient été occupés , les avoient empêchés de les exécuter. Charles-Quint , en abdiquant tous ses états , communiqua ses vues et ses desseins à Philippe II , son successeur et son fils , et lui en recommanda l'exécution. Philippe entra dans toutes les vues de l'empereur son père , et prit du temps pour le faire réussir.

En partant pour l'Espagne , il laissa le gouvernement général des Pays-Bas à la duchesse de Parme sa sœur , et lui donna pour son principal conseil le cardinal de Granvelle. Ce cardinal étoit un des plus grands hommes d'état de son siècle , homme d'un esprit infiniment pénétrant , incapable de se laisser jamais surprendre , capable de tout prévoir , de tout pénétrer , et d'arrêter toujours les desseins des autres ; enfin le seul homme qu'on connoisse dans l'histoire , qui ait possédé pendant quarante ans de suite , et sans aucune altération , la confiance et les bonnes graces de ses maîtres , et de maîtres tels que Charles V et Philippe II.

Tous les grands seigneurs des Pays-Bas qui avoient aspiré à la charge de gouverneur général, le prince d'Orange sur-tout, et le comte d'Egmout furent mécontents au départ du roi. Mais comme il leur laissoit pour gouvernante la duchesse sa sœur, ils n'osèrent pas faire paroître d'abord leur mécontentement.

La proposition que fit cette princesse de la part du roi, pour l'érection des nouveaux évêchés, fournit aux mécontents la première occasion et le premier prétexte pour s'opposer aux vues et aux desseins de leur souverain. Ce prétexte n'étoit pas cependant fort plausible, puisqu'on ne mettoit aucun impôt sur les Provinces pour cela. On ne faisoit, ainsi qu'on l'a souvent pratiqué en France, qu'assigner quelque bénéfice pour les revenus de l'évêque. Mais les seigneurs craignirent que ce grand nombre d'évêques n'affoiblît leur autorité, et les hérétiques ou leurs fauteurs craignirent qu'il n'empêchât les progrès de l'hérésie. Ce fut là la première source des oppositions que la gouvernante trouva dans les seigneurs aux ordres du roi.

Le prince d'Orange étoit celui qui paroissoit le moins dans ces oppositions, et qui agissoit le plus. La première chose qu'il fit demander par les états à la gouvernante, fut l'éloignement des troupes espagnoles qui étoient dans les Pays-Bas. Son intention étoit que par cet éloignement la gouvernante fût moins en état de faire respecter et exécuter ses ordres. La princesse consulta le roi son frère sur un point si délicat. Philippe, de

peur d'aigrir les Flamands, consentit au départ des troupes, malgré l'avis d'une partie du conseil, et malgré les représentations du cardinal, qui en prévoyoit les suites. Les troupes espagnoles étant parties, le prince d'Orange proposa en plein conseil qu'on donnât un gouverneur particulier à la province de Brabant, qui n'en avoit jamais eu d'autre que le gouverneur général des dix-sept provinces. Il avoit agi sous main pour se faire nommer lui-même gouverneur de ce duché, et pour réunir ce gouvernement à ceux de Hollande, de Zélande, de Frise, d'Utrecht et du comté de Bourgogne, qu'il avoit déjà. Granvelle pénétra ses vues¹, et il lui dit qu'il n'avoit plus qu'à demander à s'asseoir sur le trône, et à côté de la personne même du roi.

Le prince d'Orange comprit bien qu'il n'y avoit personne qui pénétrât mieux ses desseins secrets, et qui fût plus en état de les traverser que Granvelle. Il s'appliqua donc à chercher toute sorte de moyens pour l'éloigner des Pays-Bas. Il le représenta à la haute noblesse comme un nouveau parvenu et un étranger, qui, sous le nom de la gouvernante, commandoit dans tout le pays. Il ne parla aux peuples, aux bourg-mestres et aux communautés des villes, que de la sévérité et de la hauteur de cet impérieux ministre. Il écrivit au roi d'Espagne, que tous les troubles ne venoient que de l'aversion qu'on avoit pour Granvelle; enfin il fit entendre à la

* Strada,

gouvernante, que les peuples étoient tellement animés contre le cardinal, que sa vie n'étoit pas en sûreté, et qu'il n'y avoit que l'éloignement de ce ministre qui pût calmer les esprits et ramener la paix.

La gouvernante effrayée en écrivit au roi Philippe, qui se défioit de ces demandes si pressées, et qui connoissoit la fidélité et la capacité de Granvelle, eut bien de la peine à accorder ce qu'on lui demandoit. Cependant il se détermina à tout sacrifier au desir qu'il avoit d'entretenir la paix dans les Pays-Bas. Le cardinal se retira à Besançon pour assister à la mort de madame la chancelière de Granvelle sa mère. Il passa bientôt après en Espagne par ordre du roi, pour être ministre d'Etat pour les affaires d'Italie, et ensuite vice-roi de Naples.

Les troupes espagnoles et le cardinal ne furent pas plutôt hors des Pays-Bas, que les hérétiques se répandirent dans toutes les provinces, et tinrent des assemblées de toute part. La hardiesse croissant ensuite avec le nombre, ils entrèrent dans les villes, pillèrent les églises, profanèrent les tabernacles, brisèrent les statues des Saints, renversèrent, brûlèrent tout ce qui s'offrit à leur fureur, chassèrent les religieuses de leurs monastères, massacrèrent quantité de catholiques, de prêtres, de religieux, et commirent tous ces affreux désordres que les historiens protestants¹

¹ Emm. de Meteren. Histoire des Pays-Bas. Seb. le Clerc, Histoire des Provinces-Unies.

eux-mêmes n'ont osé ni dissimuler, ni excuser.

La princesse de Parme fut pénétrée de la douleur la plus vive, en apprenant ces épouvantables désordres. Elle assembla le conseil des états, et l'avis du prince d'Orange fut que l'on accordât la liberté de conscience. La gouvernante ne put y consentir. Elle se détermina, au contraire, à faire publier de nouveau les édits de Charles-Quint son père contre les hérétiques. Cette publication, au lieu de guérir le mal, ne servit qu'à l'aigrir. Alors elle écrivit au roi, que les Pays-Bas n'avoient plus besoin de la douceur d'une princesse pour appaiser les esprits, mais de la vigueur d'un général à la tête d'une armée pour punir les rebelles. Elle demanda sa démission du gouvernement; et Philippe lui donna pour successeur le duc d'Albe, qui se rendit en Flandres à la tête de douze à quinze mille hommes.

Ce fameux guerrier, naturellement dur et sévère, ne fut pas plutôt à Bruxelles, qu'il fit arrêter plusieurs des principaux seigneurs des Pays-Bas. Quand on annonça cet emprisonnement au cardinal de Granvelle, il demanda si l'on avoit aussi arrêté le Taciturne. C'est ainsi qu'il nommoit le prince d'Orange. Comme on lui eut répondu que non : Hé bien ! répondit-il aussitôt, le duc d'Albe n'a rien fait.

Le duc fit instruire le procès des prisonniers. Il y eut plus de justice peut-être que de prudence dans les arrêts qui furent pro-

noncés. Le comte d'Egmont, le comte de Hornes, et quelques gentilshommes, eurent la tête tranchée; et le prince d'Orange condamné par coutumace, se sauva en Allemagne pour y lever une armée.

Il rentre bientôt dans les Pays-Bas à la tête de près de trente mille hommes, en partie soudoyés par les princes protestants d'Allemagne, fait entrer dans sa rébellion les provinces de son gouvernement, en bannit la religion catholique, se fait déclarer stat-houder de ces provinces, et de quelques autres encore. Les huguenots de France vont servir sous ses étendarts avec le même empressement que les protestants d'Allemagne. Tous les ennemis de Philippe II ou de la religion catholique, le favorisent secrètement ou le soutiennent tout ouvertement. Il fit la guerre avec divers succès, jusqu'à ce qu'il fût assassiné par Balthasar Gerard.

Son successeur fut plus heureux que lui à la guerre, et il fut mieux soutenu. Henri IV et la reine Elizabeth l'aidèrent souvent de troupes et d'argent : enfin l'Espagne, lassée d'une guerre ruineuse, fit avec ces rebelles une trêve qui fut bientôt convertie en traité de paix; et c'est alors que la république de Hollande fut reconnue pour état libre et souverain par l'Espagne même, comme elle avoit déjà été reconnue de presque toute l'Europe.

Cette idée que nous avons donnée de l'origine et de l'établissement de la république des Provinces-Unies, est appuyée sur les faits les plus authentiques, et qui ne peuvent pas être

désavoués par les protestants. Cela pourroit suffire pour détruire l'idée que M. de Voltaire veut donner de cette fameuse révolution. Cependant nous examinerons encore quelques articles, qui feront voir combien ses graves sentences et ses récits sont faux et hasardés.

« On ne peut pas nier, dit-il, que ce ne
 » soit Philippe II lui-même qui força les
 » Hollandois à jouer un si grand rôle. Son
 » despotisme sanguinaire fut la cause de leur
 » grandeur; il voulut abroger toutes les lois,
 » imposer des taxes arbitraires, créer de nou-
 » veaux évêchés, établir l'inquisition. »

Voltaire en impose ici au lecteur. Les exécutions sanguinaires, et l'imposition des taxes n'eurent lieu que sous le gouvernement du duc d'Albe, qui succéda à Marguerite de Parme; et ce fut long-temps auparavant, et sous le gouvernement de cette princesse, que se forma la fameuse confédération qui donna naissance aux troubles et à la rébellion. Jamais Philippe II ne porta aucun édit pour l'abrogation d'aucune loi ni d'aucun privilège: on peut en voir les preuves dans Strada.¹ Quant à l'érection des évêchés, Philippe ne faisoit que suivre le projet qui avoit déjà eu l'Empereur son père, et que les guerres l'avoient empêché d'exécuter².

« Le roi d'Espagne dans son édit de pros-
 » cription (contre le prince d'Orange), avoue
 » qu'il a violé le serment qu'il avoit fait aux

¹ Strada, livre 2. 3. — ² Strada, livre 3.

» Flamands, et il dit que le pape l'a dispensé
» de ce serment. »

C'est là une insigne calomnie contre le pape et contre Philippe II. Il n'est pas dit un mot de la violation ni de la dispense du serment dans l'édit. On peut consulter la pièce entière, dans les chroniques de Hollande par Jean le Petit¹.

« Guillaume de Nassau étoit comte dans
» l'empire, comme Philippe II étoit comte
» de Hollande ; mais il étoit sujet de Phi-
» lippe, en qualité de son stadtholder. »

Il faut avouer que la comparaison est heureuse. Qui oseroit dire qu'un seigneur françois qui auroit quelques fiefs en Allemagne, seroit dans l'empire comme le roi de France dans son royaume ? C'est cependant le cas où se trouvoit Guillaume de Nassau vis-à-vis de Philippe II.

« Les Espagnols, au siège de Harlem, ayant
» jeté dans la ville la tête d'un de leurs pri-
» sonniers, les habitants leur jetèrent onze
» tête d'Espagnols avec cette inscription :
» Dix têtes pour le dixième denier, et l'on-
» zième pour l'intérêt. Harlem s'étant rendue
» à discrétion, les vainqueurs firent pendre
» tous les magistrats, tous les pasteurs, et
» plus de quinze cents citoyens. »

L'envie de rendre les catholiques odieux fait multiplier les faussetés. Le protestant Meteren² dit expressément que la tête jetée dans Harlem par les Espagnols, n'étoit point

¹ Chronique. de Holl. tom. II. — ² Meter, Hist. l. 4.

la tête d'un prisonnier, mais celle d'un officier Hollandois qui avoit été tué au combat d'Ouyckerque, en tentant le secours de la ville. Mais ce même historien avoue bien la barbare représaille des assiégés, qui assassinèrent onze prisonniers Espagnols pour envoyer leurs têtes aux assiégeants. L'ignorance peut faire mépriser un historien, les erreurs peuvent le décréditer; la calomnie de sang froid, et avec connoissance, doit le faire détester.

Pour ce qui est du nombre de ceux qu'on fit mourir après la prise de Harlem, Strada¹, le plus exact et le plus sûr des historiens, avoue bien qu'on fit mourir les ministres, et ceux des magistrats et des bourgeois qui avoient fomenté avec plus d'ardeur la rébellion; mais il n'en fait monter le nombre qu'à quatre cents en tout. Meteren², qui a décrit jusqu'aux moindres particularités de ce siège, dit la même chose à-peu-près. On regardera cette sévérité comme barbare. Cependant on sera tenté de l'excuser, si l'on fait attention aux cruautés, aux profanations, aux dérisions impies de la Religion catholique, que firent, durant tout le siège, les assiégés sur leurs remparts, pour insulter les Espagnols. On en peut voir le détail dans Strada.

¹ Strada, livre 7. — ² Meteren, livre 4.

CHAPITRE XXXVII.

De la Conspiration d'Amboise.

LA conspiration d'Amboise a été regardée comme un attentat des plus horribles et des plus hardis que les huguenots aient jamais résolu. Il s'agissoit de se rendre maître de la personne du roi ¹, et de massacrer les princes de Guise, qui avoient en main toute l'autorité royale, et qui étoient en même temps les plus zélés défenseurs et les plus fermes soutiens de la religion. Près de deux mille hommes, parmi lesquels on comptoit plus de cinq cents gentilshommes, devoient se rendre par différentes routes dans les environs d'Amboise, pour exécuter cette importante entreprise. Les Guises massacrés, le roi captif entre les mains des huguenots, le prince de Condé, chef secret de la conspiration, se déclarant alors ouvertement, il devoit s'ensuivre nécessairement une révolution et un bouleversement entier dans la religion et dans l'état.

Cette horrible conspiration, M. de Voltaire dit qu'elle pouvoit paroître excusable à certains égards. D'ailleurs, il trouve que jamais entreprise ne fut plus hardie, mieux conçue, et accompagnée d'un secret plus

¹ François I.

prodigieux. Sans témoigner qu'il l'approuve, il n'oublie rien pour la justifier.

« Il y eut, dit-il, dans cette conspiration, »
 « une audace qui tenoit de celle de Cati- »
 « lina, un manège, une profondeur, un »
 « secret qui la rendoit semblable aux Vê- »
 « pres Siciliennes. Le prince Louis de Condé »
 « en fut l'âme invisible, et conduisit cette »
 « entreprise avec tant de dextérité, que »
 « quand toute la France sut qu'il en étoit »
 « le chef, personne ne put l'en convaincre. »
 « Le secret fut gardé par tous les conjurés »
 « pendant près de six mois. L'indiscrétion »
 « du chef, nommé la Renaudie, qui s'ouvrit »
 « dans Paris à un avocat, fit découvrir la »
 « conjuration. »

Voilà l'ouverture frappante que nous fait M. de Voltaire de cette fameuse conspiration. Il veut que nous en admirions le manège et la profondeur ; et un grand homme d'état, qui se trouvoit pour-lors à Amboise, dit ¹ que ce fut une entreprise tout-à-fait mal conduite et encore pirement exécutée. Le Laboureur ² ajoute qu'elle fut si mal arrangée, qu'on en étoit instruit en Italie, en Suisse et dans les Pays-Bas, et qu'il en vint des avis de toute part au duc et au cardinal de Guise. Voilà donc tout le merveilleux de M. de Voltaire, évanoui. D'ailleurs, il est faux que le secret ait été gardé pendant six mois. Il ne pouvoit y en avoir que deux, puisque la conspiration se trâma

¹ M. de Castelnau. — ² Voyez addit. de le Laboureur.

en janvier , et que le jour de l'exécution fut fixé au 10 du mois de mars suivant.

On sera bien aise de savoir qui étoit ce la Renaudie , chef de la conjuration. La Renaudie étoit un gentilhomme Limosin , bien propre à être à la tête d'une troupe de séditieux et de bandits ¹. Il avoit déjà été condamné à Dijon à être pendu , pour avoir falsifié des pièces qu'il devoit produire dans un procès. Le duc de Guise , touché de compassion pour lui , le fit évader de prison. Peu de temps après avoir échappé au gibet , il se mit par reconnoissance , à la tête de la conjuration qui avoit désigné pour une des premières victimes ce même duc auquel il devoit la vie. Comme cette anecdote honorable regardoit un anti-catholique , M. de Voltaire a cru devoir la supprimer. Voici comment il tâche ensuite de pallier l'horreur de cette noire entreprise :

« La conjuration pouvoit paroître excusable , en ce qu'il s'agissoit d'ôter le gouvernement à François duc de Guise , et au cardinal de Lorraine son frère , tous deux étrangers , qui tenoient le roi en tutelle , la nation en esclavage , et les princes du sang éloignés. Elle étoit très-criminelle , en ce qu'elle attaquoit les droits d'un roi majeur , maître , par les lois , de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les Guises. »

¹ Le Labourneur.

Voltaire montre là des sentiments bien dignes d'un citoyen ! Des attentats aussi horribles , et dont la suite devoit être aussi funeste à la religion et à l'état , pouvoient , à son avis , être excusables ! Il dit que les princes de Guise étoient étrangers ; mais ils étoient établis en France depuis deux ou trois générations , ils y possédoient de très-grands biens , ils étoient alliés à la maison royale , et oncles de la reine régante ; ils avoient rendu de plus grands services à l'état qu'aucun autre seigneur du royaume qui fût alors : ils étoient en état d'en rendre de plus grands encore. Quelle excuse de dire qu'ils étoient étrangers !

Ils tenoient le roi en tutelle , ajoute Voltaire ; mais cette tutelle auroit-elle été mieux entre les mains du prince de Condé et des Coligni ? et d'ailleurs les Coligni n'étoient pas moins étrangers que les Guises¹. Quant à l'esclavage de la nation sous ces princes Lorrains ; ce que l'histoire nous apprend , c'est que François , duc de Guise , le plus grand homme , et le plus généreux prince de son siècle , faisoit l'amour et les délices des catholiques , l'admiration et la terreur des huguenots.

Ce n'est pas assez de dire que la conspiration étoit criminelle , en ce qu'elle attaquoit les droits d'un roi majeur : elle ne l'étoit pas moins en ce qu'elle attaquoit la Religion². On vouloit forcer le roi à permettre la liberté

¹ Brantome. — ² Histoire des Variat.

de conscience et à autoriser le calvinisme¹. Bèze avoue ce point dans le troisième livre de son Histoire ecclésiastique : elle l'étoit encore en ce qu'on se proposoit de massacrer les Guises. Quel droit les huguenots avoient-ils sur la vie de ces princes ?

M. de Voltaire a beau dire qu'il n'a jamais été prouvé qu'on eût résolu de les tuer. M. de Castelnau², témoin oculaire, dit expressément que plusieurs des conjurés avouèrent, avant de mourir, que le dessein étoit d'exterminer toute la maison de Guise ; et Brantome rapporte toute la conversation qu'eut le duc de Guise avec le capitaine Mazères, qui s'étoit chargé de tuer ce prince, et qui le lui avoua à lui-même. Ces écrivains étoient sur les lieux ; ils savoient les choses par eux-mêmes ; ils les voyoient se passer sous leurs yeux. Voilà donc Voltaire encore atteint et convaincu de mensonge et d'infidélité.

Il finit par un magnifique éloge du chancelier de l'hôpital ; mais on ne sera pas surpris de cet éloge, quand on saura que le chancelier étoit lui-même de la conjuration. C'est l'historien d'Aubigné, qui nous apprend cette anecdote.

¹ Le Laboureur. — ² Mémoire de Castelnau.

 CHAPITRE XXXVIII.

Des mœurs des Protestants sous les derniers Valois.

JE doute fort si les protestants eux-mêmes pourront se reconnoître dans le beau portrait que fait d'eux M. de Voltaire. Voici comme il en parle :

« Les huguenots , sous les règnes de
 » François I et de Henri II , n'avoient su
 » que prier et souffrir. On pouvoit les tolérer ,
 » comme Elizabeth , en Angleterre ,
 » toléroit les catholiques. On pouvoit con-
 » server de bons sujets en leur laissant la li-
 » berté de conscience. Il eût imposé peu
 » à l'état qu'ils eussent chanté à leur ma-
 » nière , pourvu qu'ils eussent été soumis aux
 » lois de l'état. On les persécuta et on en fit
 » des rebelles. Ils ne demandoient que la
 » sureté de leur religion ; il eût été aisé de
 » les contenir. »

« Les pratiques de dévotion des catholi-
 » ques se mêloient à la débauche effrénée.
 » Les protestants , au contraire , qui se pi-
 » quoient de réforme , opposoient des mœurs
 » austères à celles de la Cour ; ils punissoient
 » de mort l'adultère : les spectacles , les jeux ,
 » étoient aussi en horreur que les cérémonies
 » de l'Eglise romaine.

Il est bien vrai que sous les règnes vi-

goureux de François I et de Henri II, les huguenots n'osoient encore guère remuer¹ : mais ils savoient cependant quelque chose de plus, que souffrir et prier ; témoin Clément Marot, qui débaucha à Genève, la femme de son hôte² ; Jacques Spifame, qui quitta son évêché pour épouser une belle huguenote³ ; Théodore de Bèze, qui s'enfuit de Paris par la crainte d'être échaudé en place de Grève pour ses débauches, et qui, en se sauvant, emmena avec lui à Genève la femme d'un bourgeois de Paris ; Pierre Martir, qui, las d'être chanoine régulier, débaucha une religieuse, et mérita de devenir ministre du nouvel évangile. Mais si les docteurs et législateurs de la réforme avoient des mœurs si pures, que doit-on penser des mœurs des peuples qui les écoutoient ?

Le cardinal de la Bourdaisière, ministre du roi Henri II à la cour de Rome, qui connoissoit bien les huguenots, n'en faisoit pas de si grands éloges. Voici comment il en parle dans une de ses lettres ⁴ : « Je ne veux parler de ceux que je ne connois point. Mais en tous ceux dont j'ai eu quelque connoissance, soit hommes, soit femmes, je n'y ai vu que toute impareté, abomination et énormité de vices. Si, ai-je vécu par le monde autant qu'un autre. » C'est ainsi qu'un ministre d'état dépeint ces hommes,

¹ Florimond de Raymond, l. 8. — ² Spond. — ³ Spond. au. 15 j9. — ⁴ Addit. aux mémoires de Castelnau.

de qui M. de Voltaire assure qu'ils ne sa-
voient que prier et souffrir !

« On pourroit les tolérer, continue-t-il,
» comme Elizabeth, en Angleterre, tolé-
» roit les catholiques. » Oh ! certainement
les huguenots n'auroient pas été contents
de ce parti. La condition des catholiques
étoit trop dure en Angleterre¹. Quant à
cette fidélité qu'il loue dans les huguenots,
remarquez combien cette louange est ap-
puyée sur des faits. Ils livrèrent le Havre
aux Anglois, ils inondèrent le royaume de
troupes étrangères pour se soutenir dans leur
rébellion² : ils furent cause de la perte de plus
d'un million d'hommes, pendant les quinze
premières années des guerres civiles, comme
l'assure M. de Castelnau : ils enlevoient les
revenus du roi pour lui faire la guerre, et les
cloches pour fondre de l'artillerie, etc. Tels
étoient ceux dont M. de Voltaire loue la
fidélité.

On dit ensuite hardiment, qu'ils ne furent
rébelles que parce qu'on les persécuta. La
différence qu'il y a entre les premiers chré-
tiens et les huguenots, c'est que ceux-là étoient
persécutés et soumis. Les huguenots portoient
par-tout le fer et le feu, et vouloient, les ar-
mes à la main, donner la loi à leurs maîtres.

Quant à l'austérité de mœurs des calvi-
nistes, et cette sévérité qui punissoit de mort
l'adultère, cela étoit bon dans le code des

¹ Voyez chap. 24. d'Elizabeth. — ² Mémoire de Cast.
Histoire du Calv. par Soulier. livre 1.

lois ; mais on se gardoit bien de le mettre en pratique. Une pareille sévérité eût été plus efficace que toute la puissance des rois , pour détruire bientôt le calvinisme¹. Bayle lui-même en convient. Les amours du prince de Condé avec mademoiselle de Limeuil étoient publiques. Combien d'autres traits ne pourrions-nous pas rapporter pour prouver l'aversion des huguenots pour la continence¹ ! Consultez les chroniques de la Rochelle, d'Agen et d'Angoulême. Genève ne reçut pas moins volontiers Bèze , quoiqu'il fût coupable de rapt , d'adultère et de concubinage. Le grand nombre des ministres, qui étoient des moines fugitifs, et qui avoient jeté leurs frocs pour prendre des femmes, ne devoient pas être en fort bonne odeur sur l'article. Ainsi il est fort probable que M. de Voltaire ne prétend pas qu'on croie tout ce qu'il dit des mœurs sévères que les protestants opposoient à celles des catholiques. On ne doit regarder cela que comme un roman qu'il a imaginé pour flatter les uns et insulter les autres.

D'Aubigné³, qui étoit un protestant dévot, n'est pas si extasié que Voltaire, de la régularité des mœurs des huguenots : il avoue, en gémissant des débordements qui étoient parmi eux, que de réformés ils s'étoient rendus bien difformés.

¹ Pensée de Bayl. Voy. S. Cire. — ² Bayl. Henri IV.
— ³ D'Aubigné, livre 3. chapitre 8.

CHAPITRE XXXIX.

De la France sous Charles IX et sous Henri III.

TRENTE années de guerres civiles, de ravages et d'assassinats; les François dans toutes les villes et toutes les provinces, s'égorgeant en furieux les uns les autres; les étrangers attirés par les différentes factions, et qui les aident à déchirer et à épuiser l'Etat; l'autorité souveraine également méconnue et méprisée par tous les partis; les poignards enfoncés dans le sein des princes et des rois, les temples dépouillés, brûlés ou renversés; tout ce que la religion a de plus saint, profané. Voilà l'horrible tableau de l'état de la France sous les règnes de Charles IX et de Henri III.

L'infidèle Voltaire peint, avec les couleurs les plus fortes, ce qu'il y eut de criminel dans le parti catholique. Les anecdotes les plus odieuses ou les plus méprisables, il les rapporte gravement; et à peine pourroit-on soupçonner, par son récit, que les huguenots eussent jamais été rebelles ou séditeux; les excès affreux qu'ils commirent, sont entièrement supprimés. En parlant des causes des guerres civiles, il n'y fait entrer la religion pour rien; il ne laisse voir que la jalousie des seigneurs catholiques, qui excita celle des

princes et seigneurs protestants. Nous exposerons d'abord les véritables causes des guerres civiles ; nous ferons ensuite quelques remarques sur les anecdotes qu'il met sous ces deux règnes.

Ce ne fut que sous les foibles successeurs de Henri II, que les huguenots osèrent sortir des caves et des souterrains obscurs où ils tenoient leurs secrettes assemblées. Leurs premières sorties furent marquées par l'audace, et suivies de massacres. En 1561 ils entrèrent, les armes à la main, dans l'église de Saint Médard, la pillèrent et massacrèrent quelques-uns de ceux qui s'opposèrent à leur fureur. La même année la Religion catholique fut bannie de Millhau en Rouergue, de Sainte-Foi en Agénois, et ceux qui refusèrent d'aller au prêche furent égorgés : quelque temps après, le clergé de Nîmes fut précipité dans un puits que l'on montre encore aujourd'hui : une partie des catholiques fut jetée dans un autre qu'on appelle encore *lou Poutz de Malemort*. L'huguenotisme s'établit en même temps par les mêmes moyens dans plusieurs autres endroits. Ce furent là les étincelles qui allumèrent le feu des guerres civiles. Voici comme il s'étendit, et embrâsa tout le royaume.

Les huguenots ayant manqué leur coup à Amboise¹, crurent avoir trouvé une spécieuse raison de prendre les armes, dans l'émeute de Vassi, où ils étoient les plus coupables.

¹ 1562.

Dès ce moment, toute la France fut en combustion¹; ils s'emparèrent et saccagèrent la moitié des meilleures villes du royaume : toute l'argenterie des églises et les vases sacrés furent enlevés et convertis en monnaie pour faire la guerre au roi et à la Religion. Les seules églises de la petite ville de Saumur leur fournirent cinq cents marcs d'argent et plusieurs marcs d'or, et ils ne quittèrent les armes qu'après avoir forcé Charles IX à leur permettre le libre exercice de leur religion².

Quatre ans après ils tentèrent d'enlever le roi à Meaux : la Rochelle devint leur grand boulevard. Le roi n'y fut plus le maître ; les catholiques en furent chassés ou exterminés ; ils offrirent de mettre bas les armes, pourvu que le roi les mît bas le premier. Cette insolente proposition fut rejetée. La guerre continua ; et malgré les victoires de Moncontour et de Jarnac, elle fut terminée par une paix qui fit de nouveaux avantages aux huguenots, et qui prépara à la France de nouveaux malheurs.

Charles IX, prince vindicatif et violent, donna occasion à une nouvelle guerre par le massacre de la Saint-Barthelemi, et mourut peu de temps après³. Ce fut pendant cette guerre que les huguenots formèrent le projet d'établir une république en France, à l'imitation de la république des Provinces-Unies.

¹ Soulier, histoire du Calvin. l. 111. — ² 1567.
— ³ Histoire du Calvinisme par Soulier. 1574.

Ils travaillèrent tout de suite à en jeter les fondements , par la fameuse confédération d'Anduze en 1574 ; ils déclarent , par cet acte , qu'ils sont résolus , 1.^o d'employer tout les moyens que Dieu leur a donnés pour conserver leur union et confédération.

2.^o De poursuivre , comme schismatiques et apostats , les réformés même qui ne seroient pas fidèles aux engagements de l'union.

3.^o De disposer des deniers royaux pour subvenir aux dépenses de leurs armements , artillerie , garnisons , etc.

4.^o De courre sus aux catholiques qui voudroient s'opposer à leurs entreprises. L'assemblée de Milhau avoit déjà spécifié les autres droits royaux , dont celle d'Anduze ne parle pas expressément¹ ; enfin celle de Montauban proposa plus clairement l'établissement d'un état populaire comme les Pays-Bas , c'est-à-dire , la Hollande. M. de Sully² témoigne qu'Henri IV eut beaucoup de peine à empêcher ce coup.

Le roi Henri III mit le dernier sceau aux malheurs de la France , parce qu'il ne sut ni contenir les huguenots , ni rassurer les catholiques ; c'est ce qui fit naître la fameuse ligue qui faillit à empêcher Henri IV de parvenir au trône. Peu d'historiens ont remarqué que la ligue ne fut qu'une imitation des confédérations huguenotes , qui ne se proposa d'abord autre chose que de faire , pour conserver l'ancienne religion , ce que

¹ Soul. hist. du Calv. 1573 , l. 4. — ² V. mém. Sully.

les huguenots faisoient pour la détruire : ainsi , les attentats dont cette ligue se rendit ensuite coupable , et les désordres qu'elle causa dans l'état , c'est encore aux huguenots qu'on doit les attribuer. Voilà la plus juste idée des causes , des progrès et de l'enchaînement des guerres de religion qui désolèrent la France pendant plus de trente ans. Nous avons cru devoir la donner , parce qu'on ne la trouve pas dans Voltaire. Il ne nous reste qu'à faire quelques observations sur deux ou trois anecdotes de ces temps malheureux , et rapportées par notre fidèle historien.

En parlant de l'assassinat du fameux duc François de Guise par Poltrot , il dit que ce fut le premier meurtre que le fanatisme fit commettre. C'est apparemment pour affoiblir l'horreur des attentats commis par les huguenots , qu'il parle ainsi ; mais ne sait-on pas que le président Minard et Julien Frème avoient déjà été assassinés par le même esprit de fanatisme ? Ne sait-on pas qu'Anne du Bourg , en menaçant ce président , avoit déjà bien fait connoître de quel esprit les huguenots étoient animés ? Ne sait-on pas les meurtres qu'ils avoient déjà commis à Milbau , à Sainte-Foi , et en tant d'autres lieux ?

Coligni , dit-il ensuite avec emphase , soutient seul le poids de la guerre ; manquant d'argent , et cependant ayant des troupes ; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands , sans avoir de quoi les payer. Coligni étoit un grand homme , tout le monde en convient ; mais à cet éloge magnifique qu'en fait ici

Voltaire, il ne manque que la vérité. Les huguenots enlevoient les trésors des églises, pilloient les provinces, s'emparoiérent des revenus et des deniers royaux. C'est donc mal-à-propos qu'on loue l'habileté de l'amiral, comme fournissant à tout, sans avoir aucune ressource. C'est la violence, l'injustice et la rigueur de ses extorsions, qui faisoient son habileté.

« L'affreuse journée de la Saint-Barthélemi » fut préparée et méditée pendant deux années : et l'on égorga environ soixante mille » huguenots en pleine paix. » C'est Voltaire qui parle ainsi ; et la Popelinière, historien protestant, parle d'une manière toute différente : il nous assure que les huguenots voulurent bien répandre ce bruit, mais qu'ils ne purent pas donner la moindre preuve de ce qu'ils avançoient : ce fut un accès de fureur dans Charles IX, qui fut cause de ce massacre, et non pas un dessein réfléchi et médité ; quant au nombre de ceux qui furent égorgés, Mézerai¹ n'en met que vingt cinq mille. Voltaire auroit moins déshonoré sa nation, s'il s'en fût tenu à la vérité.

Cette étude qu'il se fait, pour découvrir des anecdotes remarquables, et pour les rapporter, lui fait admettre indifféremment tout ce qu'il trouve de piquant et d'intéressant, quoique cela soit dénué de preuve et même de vraisemblance. Il dit qu'Henri III, voulant entrer dans une petite ville nommée

¹ Mézerai, Charles IX.

Livron, (ce n'est qu'un village ou petit bourg du Dauphiné), il s'aperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, et qu'on lui cria du haut des murs : Approchez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.

J'ai cherché à vérifier cette anecdote, et je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit Montbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette petite place¹. Deux choses rendent les hommes égaux, répondit-il insolemment au roi lui-même, le jeu et les armes. C'est le ton que les huguenots, si fort loués par Voltaire, prenoient avec leurs souverains.

Je ne dirai plus que deux mots pour ce qui regarde le règne de Henri III : l'un, sur la commission que ce prince donna à Sancé de lever des soldats chez les Suisses ; l'autre, sur la défense que ce même prince fit au duc de Guise d'entrer dans Paris. M. de Voltaire, qui est si heureux en anecdotes, n'auroit pas dû manquer celle qui regarde M. de Sancé. Ce magistrat reçut ordre du roi de se rendre en Suisse pour y négocier quelques levées de soldats. Sancé obéit avec zèle ; il se rendit en Suisse ; il y négocia heureusement, parce qu'il sacrifia généreusement ses biens pour le service de son prince. Lorsqu'il fut arrivé en Bourgogne, avec les soldats qu'il avoit levés, M. de la Guiche, qui devoit les commander, vint se présenter avec sa commission à

¹ Soulier, histoire du Calv., l. 4.

M. de Sanci ; mais celui-ci, sans se mettre en peine de la commission, ni de l'ordre du roi ; lui répondit brusquement : Monsieur, gardez votre papier, je garderai mes hommes. Les réflexions à faire sur cette réponse, se présentent d'elles-mêmes : quant à la défense qu'Henri III fit au duc de Guise, de venir à Paris, Voltaire dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer un courrier. Cette anecdote sent bien le petit bourgeois et l'homme mal instruit. M. de Thou dit que le roi envoya deux fois M. de Pomponne, et ensuite un autre seigneur de la cour, au duc de Guise, pour le détourner du voyage de Paris. Ce grand historien auroit eu honte de recueillir les discours du bas peuple, et d'en déshonorer son histoire. M. de Voltaire auroit dû imiter la sagesse de M. de Thou, et montrer le même discernement.

CHAPITRE XL.

De la Conversion de Henri IV.

IL semble que la conversion de Henri IV devoit être un morceau difficile à traiter par M. de Voltaire ; mais rien ne l'embarrasse, il se décide hardiment. Il assure que cette conversion n'ent point d'autre cause que l'intérêt et la foiblesse ; que la religion n'y entra pour rien, et que ce fut une tache

véritable à la gloire de ce prince. Voilà ce qu'il annonce à tout l'univers, aux catholiques et aux protestants, du grand Henri. Il avance d'abord comme une maxime incontestable, qu'il en coûte toujours à un brave homme de changer de religion.

On voit bien d'abord que cette maxime est une vraie impiété; mais on doit être surpris de la hardiesse avec laquelle il l'avance. Qu'est-ce donc qu'un brave homme dans les idées de M. de Voltaire? Ce qu'on appelle ordinairement un brave homme, un homme d'honneur, pourra-t-il penser comme lui? Regardera-t-il comme une honte de chercher à s'instruire, ou de quitter une erreur où il seroit engagé, pour embrasser la vérité qu'on lui feroit connoître? Ne s'en feroit-il pas au contraire une gloire? Et n'y auroit-il pas une extravagance méprisante, ou un détestable orgueil à penser autrement?

Hé quoi! faudroit-il donc, sur la décision de M. de Voltaire, rayer du nombre des braves hommes et des hommes d'honneur, le grand Turenne, le feu Electeur palatin, et aujourd'hui le Prince héréditaire de Hesse: parce qu'étant nés dans le protestantisme, ils ont embrassé la Religion catholique? Faudroit-il regarder comme une tache à la gloire des Constantins et des Clovis, d'avoir quitté le paganisme pour se faire Chrétiens? Cette maxime est-elle le fruit de la belle philosophie de Voltaire?

J'observe une chose : c'est que ce nouvel

hiérophante ¹ ne blâme pas le changement de religion, précisément en lui-même ; il ne le blâme que quand on quitte la religion fautive pour la vraie , et la protestante pour la catholique. Il ne peut pas approuver la conversion d'Henri IV ; mais il prodigue les plus grands éloges aux Frédéric de Saxe , aux Gustave , aux Nassau , qui de catholiques se firent protestants. C'est ainsi que pense le catholique Voltaire.

Prenant ensuite son ton philosophique , il dit : Les lois de l'honneur , qui ne changent jamais chez les peuples policés , attachent quelque honte à ces changements , quand l'intérêt les dicte. L'application qu'il veut qu'on fasse de cette maxime , est injuste et odieuse ; et la manière dont il l'enveloppe , en fait un misérable sophisme.

Il est bien vrai qu'un changement de religion , qui n'auroit d'autre motif que l'intérêt , auroit quelque chose de honteux ; mais aussi l'intérêt peut obliger une personne à examiner avec plus de soin ce qu'on lui propose. Si , après l'avoir examiné , on découvre la vérité , et qu'on en demeure parfaitement convaincu , alors l'intérêt est bien l'occasion du changement ; mais c'est la connoissance de la vérité qui en est la véritable cause. La conversion peut être sincère , quoique les motifs qui ont occasionné l'examen ne soient pas bien purs. Voilà ce que

¹ Interprète des mystères et des choses secrettes.

M. de Voltaire n'a pas assez bien distingué et analysé.

L'application de cette maxime à la conversion de Henri IV, est aussi injuste qu'odieuse. Ce prince étoit la droiture même ; il eut toujours une extrême horreur pour la duplicité et la dissimulation : c'est l'outrager que de dire , comme Voltaire , qu'il ne se fit catholique que par des vues d'intérêt, et sans être convaincu ni persuadé. Les catholiques regardèrent la conversion du roi comme très-sincère , et ils en louoient Dieu ; les huguenots la regardèrent de même , et ils en gémissaient : il n'y a que les ennemis de la Religion , qui , pour lui ôter ce beau triomphe , puissent penser autrement.

Il ne parut jamais rien , ni dans la conduite , ni dans les discours de ce prince , qui pût faire douter de la sincérité de sa conversion. Qu'on en juge par ce discours qu'il fit au parlement , pour vérifier l'édit de Nantes ; discours vraiment digne de l'immortalité , vraiment digne d'un fils aîné de l'Eglise : on le trouve tout entier dans Daniel. Henri dit à tous ces magistrats rassemblés ; il leur dit : qu'il est roi berger , qui ne veut pas répandre le sang de ses brebis , mais les rassembler avec douceur ; qu'il veut faire un mariage de la paix avec la France , et que ce mariage ne peut être , que son édit ne soit vérifié ; qu'au reste il ne veut pas qu'il y ait personne en son royaume de plus catholique que lui ; et que n'être catholique que par intérêt , c'est ne valoir rien.

Comparez ces paroles du plus sincère et du plus franc de tous les princes, avec les belles réflexions de M. de Voltaire, et jugez.

Mais ce n'est pas encore assez pour lui. Après avoir tâché de persuader que la conversion de Henri fut une démarche dictée par l'intérêt, il veut encore la rendre méprisante, comme si c'eût été une démarche de foiblesse.

« En ce qui regarde la Religion, la populace, dit-il, fait la loi aux grands et aux sages ; elle compose le plus grand nombre ; elle est conduite aveuglément : elle est fanatique, et Henri IV n'étoit pas en état d'imiter Henri VIII et la reine Elizabeth. »

Il n'y a pas là un mot qui ne soit un outrage à la Religion, et qui ne rende bien suspecte celle de M. de Voltaire. Ne serait-il pas bien à souhaiter qu'il fût du nombre des grands ou des sages ?

Il veut nous persuader que si Henri IV se fit catholique, ce ne fut que par foiblesse, et que cela n'arriva que parce que la populace fait la loi aux grands et aux sages ; mais dans le chapitre de la Religion sous François I, il nous fait voir qu'il n'y a rien de si aisé que ces changemens de religion ; que l'empire romain en changea sur un simple édit de Constantin ; les Gaules sur la seule volonté de Clovis ; la Suède et l'Angleterre aux premiers ordres de leurs souverains. Comment représente-t-il ici la même chose, comme presque impossible aux efforts des grands ? Quelles pitoyables variations dans sa manière de penser !

Pour ce qui est des sages ; s'ils avoient les lumières et la fermeté qui doit les caractériser , recevraient-ils la loi de cette populace qui est toujours aveugle et fanatique ? N'emploieraient-ils pas , au contraire , leur sagesse à la détromper , à l'éclairer , à la ramener à la raison et à l'équité ? Cette sagesse que vante ici M. de Voltaire , n'est-ce pas celle dont Saint Paul dit , que la sagesse de ce monde est ennemie de celle de Dieu ?

J'observe encore ici une chose : c'est que les Catholiques sont presque les seuls qu'il appelle des fanatiques aveugles ; ou du moins ils sont ceux qu'il décore le plus souvent de ce beau nom.

Mais que prétend-il encore , en disant que Henri IV n'étoit pas en état d'imiter Henri VIII et Elizabeth ? Veut-il dire qu'Henri IV n'avoit pas assez d'autorité , ou de résolution , ou de sagesse pour cela ? Mais ce seroit le dégrader , et trahir la vérité , que de le mettre au-dessous de ces souverains d'Angleterre. Il leur étoit bien supérieur à tous égards ; il avoit plus d'autorité qu'eux , mais il s'en servoit avec plus de sagesse et de ménagement. Tous ses desseins étoient plus équitables , parce que ses lumières étoient plus étendues , et son cœur plus royal , plus tendre , plus zélé pour le bonheur de ses sujets , et pour le bien de l'état et de la Religion.

Henri VIII et Elizabeth dépouilloient de leurs biens , faisoient emprisonner , pendre , torturer ceux qui s'opposoient à leur volonté. M. de Voltaire en convient pour Henri VIII.

Nous avons prouvé qu'Elizabeth en usoit de même : il est très-sûr qu'Henri IV n'étoit pas en état de les imiter en cela.

Je ferai encore cette observation sur ce que dit Voltaire de la conversion d'Henri IV : il assure hardiment que Henri ne se fit instruire que pour la forme, parce qu'il étoit en effet plus instruit que les évêques même avec lesquels il conféra. Cette réflexion n'est ni honorable pour Henri IV, ni déshonorante pour le clergé, parce qu'on voit qu'elle n'est point fondée sur la vérité. Ceux qui eurent le plus de part à sa conversion, furent l'archevêque de Bourges, un des plus habiles prélats de son siècle, et le cardinal du Perron, le plus grand théologien que la France eût alors, et qui de protestant s'étoit fait catholique après beaucoup de lecture et d'examen. Henri étoit un prince qui, depuis l'âge de seize ans, ne s'étoit occupé qu'à manier les armes : et c'est ce prince qui, selon Voltaire, en savoit plus que les évêques avec qui il conféra. C'est ainsi que la passion fait avancer des choses qui blessent autant le bon sens et la vraisemblance, que la vérité.

CHAPITRE XLI.

Du règne de Henri IV.

DANS la multitude des souverains que l'histoire nous fait connoître, on en trouve qui ont été ou de sages législateurs, ou de grands capitaines, ou des protecteurs zélés des arts, des sciences et du commerce; ou qui ont été honorés de ce nom si beau, et si rarement mérité, de père des peuples. Henri le Grand, ce prince dont le nom sera éternellement cher à la France, a été tout cela, et plus que tout cela: il unit, comme dit M. le président Hénaut, à une extrême franchise la plus adroite politique; aux sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante; et à un courage de soldat, un fond inépuisable d'humanité.

Nul historien ne l'a encore bien fait connoître. Mézerai et Daniel ont fait l'histoire de France sous son règne; mais ils ne nous ont pas donné l'histoire du roi. M. de Pèrefixe nous en a laissé un essai; je ne puis donner que ce nom à son histoire de Henri le Grand, à cause de la multitude de choses importantes dont il n'y est point parlé. L'histoire de Henri le Grand, faite par un habile écrivain, seroit un ouvrage qui feroit honneur à l'humanité, à la nation, et seroit le plus beau livre qu'on pût mettre entre les mains des généraux, des ministres d'état,

des princes et des rois. Nous ne nous arrêterons ici qu'à remarquer, selon notre dessein, quelques-unes des erreurs où est tombé Voltaire, en parlant de ce grand prince.

D'abord il rabaisse beaucoup l'histoire de Daniel ; il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Daniel et Voltaire ont des manières de penser toutes opposées. Daniel sachant qu'Henri IV disoit souvent qu'il ne falloit pas diviser l'état, de la Religion, rapporte avec soin tout ce que ce prince fit pour la Religion pendant les quinze dernières années de son règne. Voltaire n'en dit pas un mot : c'est qu'apparemment il ne croit pas que la Religion mérite tant d'égards et de soins.

« En lisant l'histoire de Henri IV dans » Daniel, on est tout étonné, dit-il, de ne » le pas trouver un grand homme. On y voit » à peine son caractère, rien de ce discours » digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables à Rouen ; aucun détail » de tout le bien qu'il fit à la patrie. »

Si M. de Voltaire a lu Daniel, il faut qu'il ait oublié que cet écrivain emploie cinq ou six pages entières à peindre l'âme, le caractère, les sentimens de Henri le Grand, et qu'il entre dans un détail assez marqué de ce que ce prince fit pour le bien de la France ; mais il ne mêle pas le faux avec le vrai, comme le fait si souvent M. de Voltaire. Henri IV est assez grand, pour que la simple vérité en fasse le plus magnifique éloge.

Ainsi, dans ce que Voltaire dit de ce prince, on peut remarquer qu'il est faux

qu'il ait fait bâtir le Pont-neuf¹. Cette entreprise fut de Henri III en 1578. La guerre civile ayant empêché qu'on ne l'achevât, il fut fini les premières années après la paix. Il est faux que Henri IV soit le fondateur de la bibliothèque royale. C'est François I qui en est le fondateur véritable : Henri ne fit que la transporter de Fontainebleau au Louvre. Il est faux qu'il ait fait creuser le canal de Briare. Ce fut bien lui qui eut l'honneur de ce projet en 1607. Son successeur eut celui de l'exécution en 1635.

Daniel parle encore d'un service important que rendit Henri IV à la république de Venise, en l'avertissant des intrigues qu'employoient les protestants pour s'établir dans les terres de sa seigneurie². Le jugement de Voltaire sur ce point est remarquable. Un pareil service, dit-il, n'auroit été qu'une bassesse et l'action d'un brouillon. D'ailleurs Daniel est le seul qui en parle, ajoute-t-il. Ces petites choses montrent plus de partialité que d'équité.

Mais, peut-on demander à M. de Voltaire, quelle bassesse y a-t-il donc dans un prince catholique, d'avertir de fidèles alliés des intrigues qu'on emploie pour établir l'hérésie chez eux ? Henri IV en connoissoit mieux les conséquences que Voltaire, parce qu'il avoit des lumières plus pures. Il les craignoit davantage, parce qu'il aimoit plus la Religion. Ce service, qu'on appelle action

¹ Histoire de Paris. — ² Daniel. Henri IV.

d'un brouillon, étoit bien digne d'un allié fidèle, et d'un roi très-chrétien.

Il est vrai que Daniel est le seul qui rapporte ce fait ; c'est qu'il est le seul qui ait eu entre les mains les pièces qui en font la preuve ; et il indique les bibliothèques d'où il les a tirées. Voltaire charge son siècle de Louis XIV, d'anecdotes, dont il ne donne d'autres preuves que le ton hardi avec lequel il annonce qu'il a appris cela d'un tel seigneur, d'un tel duc, etc. ; et il ne cite jamais que des morts pour autoriser ses anecdotes prétendues. Daniel est plus sage ; il cite ses autorités : il sait qu'un lecteur a droit de se moquer de ce ton affirmatif, lorsqu'il est destitué de preuves.

Il est bien difficile de parler de Henri IV, sans dire quelque chose de ses amours.

M. de Voltaire touche ce point avec autant d'indulgence, qu'il a eu de sévérité, en traitant de sa conversion. Il blâme son changement de religion ; mais il excuse ses amours : il prétend prouver qu'ils n'eurent point de part à ses grands desseins, et qu'on en trouve la preuve dans les mémoires de M. de Sully. Mais ce que M. de Sully prouve, c'est que l'amour auroit fait faire bien des folies à ce prince, si l'on ne l'eût pas retenu ; et il en cite un exemple auquel il n'y a rien à répondre. Henri IV avoit fait une promesse de mariage par écrit à mademoiselle d'Entragues, et il montra cet écrit à M. de Sully. Celui-ci ne l'eut pas plutôt entre les mains,

qu'il le déchira devant le roi. Comment, lui dit alors ce prince, je crois que vous êtes fou : oui, sire, je le suis, répondit ce généreux et digne confident de son roi; et je voudrois l'être si fort, que je le fusse tout seul en France. Qu'on juge si M. de Sully étoit aussi porté à excuser les amours de Henri IV, que l'est M. de Voltaire.

CHAPITRE XLII.

De Jacques I, Roi d'Angleterre.

M. de Voltaire nous représente Jacques I comme un prince dont l'ambition ne cherchoit qu'à affoiblir la liberté angloise. Il suppose que ce fut alors qu'on examina et qu'on reconnut les limites de l'autorité royale. Il prétend que les entreprises de ce prince avertirent la nation qu'elle se préparât à se défendre; et que la nation le fit avec tant de succès, qu'elle vint enfin à bout d'établir solidement sa liberté.

« Jacques I, dit-il, ne cessoit de dire à
 » son parlement que tous leurs privilèges
 » n'étoient que des concessions de la bonté
 » des rois. Par-là il excitoit les parlements
 » à examiner les bornes de l'autorité royale,
 » et l'étendue des droits de la nation. On
 » chercha dès-lors à poser des limites qu'on
 » ne connoissoit pas bien encore. Henri
 » VIII avoit renversé toutes ces barrières :

Elizabeth en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa ou qu'elle releva avec dextérité. Jacques I disputa ; et la nation avertie , se prépara à les défendre. »

Dans tout ce chapitre , M. de Voltaire expose avec une hardiesse surprenante les principes des presbytériens , ennemis déclarés des rois. Il est vrai qu'il ne parle que de l'Angleterre ; mais l'application est aisée. Si l'imprudenc n'est pas criminelle , elle est au moins bien dangereuse. Il suffit d'une légère connoissance de l'histoire d'Angleterre , pour reconnoître bien des infidélités dans la manière dont il expose les droits de la nation , dont il enveloppe les rébellions , et dont il prépare le récit des malheurs de la maison Stuart.

Le gouvernement anglois étoit d'abord comme celui de la plupart des autres nations. Les droits des parlemens ne sont venus que peu-à-peu , et n'ont été , quoi qu'en dise M. de Voltaire , que des concessions des rois. Les uns ont été accordés par bonté , les autres par foiblesse. Lorsque Guillaume le bâtard conquit l'Angleterre , il y introduisit quantité de lois et de coutumes normandes¹. Il la gouverna à-peu-près comme il gouvernoit ses pays d'en deçà la mer. Il se fit un conseil de ceux qu'il jugeoit à propos d'admettre dans sa confiance. Le fier Anglois plia sous les volontés de ce

¹ Rapin de Thoiras.

prince , comme les lâches Asiatiques sous celles des empereurs Grecs et des Ottomans.

Henri I l'usurpateur , flatta ses sujets pour les engager à favoriser son usurpation sur Robert , son frère aîné. Il fit beaucoup de promesses à la nation , et il n'en tint aucune.

Jean Sans-Terre , prince dont tout le monde sait l'histoire , s'attira tout-à-la-fois sur les bras la France , son clergé et sa noblesse ; il ne se sauva qu'en se rendant vassal du pape , et en signant , malgré lui , une chartre de privilèges qu'on lui extorqua , et qu'il n'étoit pas dans la volonté de confirmer.

Le roi Henri III , esclave de ses favoris , ne vouloit rien tenir de ce qu'avoit promis Jean , son père. Poussé à outrance par sa noblesse , il vint plaider sa cause devant Saint Louis. Mais cette noblesse aima mieux profiter de la foiblesse de son roi , que d'écouter la sagesse du roi de France , qu'elle avoit choisi pour juge. C'est sous ce prince , qu'on prétend que quelques députés des communes commencèrent d'entrer au parlement. Edouard III fut presque aussi absolu que Guillaume le Conquérant !

Henri VIII ne se servit de son parlement , que comme les Caligula et les Néron se servoient de leurs affranchis.

Elizabeth amusa souvent son parlement , elle le consulta rarement , et le méprisa toujours.

Ce parlement ne devint hardi et entreprenant , que quand le calvinisme fut établi

Angleterre. Il s'attaqua aux foibles Stuarts. Il fut honteusement traité, et ensuite dissipé par Cromwel. Charles II ne pouvant mieux faire dans les circonstances critiques où il se trouvoit, le laissa sur le pied où il avoit été durant les règnes de son père et de son ayeul.

Voilà le précis historique de ce parlement qui trouvoit mauvais : 1.^o que l'on dit que ses privilèges étoient des concessions de la bonté des rois. 2.^o Qui entreprit d'examiner les bornes de l'autorité royale. 3.^o Qui chercha à donner à cette autorité des limites qu'on ne connoissoit pas bien encore.

Avec des principes semblables à ceux qu'a suivis le parlement d'Angleterre, il n'est point d'autorité si légitime qui ne puisse être bientôt renversée; il n'est point d'attentat contre les souverains, qu'on ne puisse autoriser.

La conjuration des poudres fut un événement fameux, sous le règne de Jacques I. Voltaire touche ce morceau avec complaisance, et avec la malignité qui lui est ordinaire, quand les Catholiques y sont intéressés. Voici le fait. Quelques seigneurs catholiques, d'une mélancolie à l'angloise, c'est-à-dire, sombre et désespérée, formèrent le plus horrible projet dont on ait jamais ouï parler. Pour se délivrer de la persécution protestante, ils entreprirent d'exterminer tout-à-la-fois, le roi, la famille royale et les pairs du royaume. Ils firent mettre trente-six barils de poudre dans une cave

qui étoit sous la salle où le roi devoit haranguer le parlement, et résolurent d'y mettre le feu, dès que le parlement seroit assemblé. Un des conspirateurs écrivit un mot à un pair de ses amis, pour l'empêcher d'aller au parlement ce jour-là. La lettre fut remise au roi. On fit des réflexions, on examina tout, on découvrit cet amas de poudre. Huit des conjurés furent pris et exécutés, et les autres périrent les armes à la main, lorsqu'on entreprit de les saisir.

Pour rendre les catholiques plus odieux, Voltaire affirme que les conjurés s'étoient confessés, et que les confesseurs avoient écarté les remords.

Les lettres des confesseurs, écrites à Rome, disent qu'ils avoient fait tout le contraire, et qu'ils n'avoient rien oublié pour les empêcher d'en venir à l'exécution : mais qu'ils n'avoient jamais rien pu gagner sur ces sombres atrabillaires.

« Les deux jésuites Oldcorne et Garnet » furent punis du même supplice que les » conjurés dont ils avoient entendu les » confessions. Le roi soutint publiquement » qu'ils avoient été légitimement condamnés. » Leur ordre les soutint innocents, et en fit » des martyrs. »

Les lettres des ministres étrangers¹ à leurs cours respectives, annoncent qu'on ne put pas convaincre les confesseurs d'avoir eu aucune part à la conjuration. Celles de

¹ Fudaomen. Joan.

Personne disoit qu'on avoit défendu aux catholiques anglois de rien attenter sur la personne du roi, ni de rien entreprendre contre le gouvernement. M. Rapin de Thoiras n'a pu trouver aucune preuve de la conviction de ces deux Jésuites¹. Jacques déclara que les catholiques romains d'Angleterre n'avoient point eu de part à la détestable entreprise de quelques furieux d'entre eux. Voltaire ne dit pas le mot de toutes ces preuves justificatives des catholiques. Il faut donc qu'il les haïsse encore plus que ne faisoit Jacques I.

CHAPITRE XLIII.

Révolution de la Religion chrétienne au Japon.

CELUI qui a déchiré avec fureur les Constantin, les Charlemagne, et tous ceux qui ont été zélés pour la Religion, emploie ici toute son éloquence pour justifier les Japonois qui l'ont exterminée chez eux. Il fait, pour cela, de graves raisonnemens, et cite des faits importants. Nous ferons voir combien ses raisonnemens sont foibles, et combien les faits qu'il avance sont faux.

« Il est évident, dit-il, que la raison d'état fut la seule cause des persécutions,

¹ Rapin de Thoiras, livre 18.

» et qu'on ne se déclara contre la Religion
 » chrétienne , que par la crainte de la voir
 » servir d'instrument aux entreprises des
 » Espagnols. Jamais on ne persécuta la re-
 » gion de Confucius au Japon , quoiqu'ap-
 » portée par un peuple dont les Japonois
 » étoient jaloux. »

Il est évident que ce que Voltaire dit là est faux. Il y avoit déjà près d'un siècle que la Religion chrétienne fleurissoit au Japon , lorsqu'elle en fut proscrite. Pendant tout ce temps-là , ceux qui gouvernoient le Japon , ne prirent jamais cette crainte ; jamais il n'y eut parmi les Chrétiens le moindre remuement en faveur des Espagnols. Comment la raison d'état fut-elle la seule cause de la persécution ? Où est cette évidence dont parle M. de Voltaire ? S'il avoit suivi les faits historiques :

1.^o Il auroit appris que les premières plaintes furent portées au trône par les Bonzes, qui voyoient leurs filouteries découvertes , leurs superstitions confondues , et sur-tout leurs rentes diminuées¹.

2.^o Il auroit connu que la jalousie des Hollandois , dont le commerce au Japon étoit fort inférieur à celui des Portugais , leur fit faire bien des démarches funestes à la Religion , comme l'avoue Koempfer lui-même , tout protestant qu'il est.

3.^o Il auroit été forcé d'avouer que ce fut pour la Religion seule qu'on persécuta

¹ Charlevoix , histoire du Japon , livre 18.

les Chrétiens , puisqu'on laissoit la vie à ceux qui l'abjuroient ; et que les Hollandois , pour pouvoir continuer leur commerce , furent obligés d'en faire une abjuration apparente , en jurant qu'ils n'étoient pas de la religion des Portugais¹. Où est donc , encore une fois , cette évidence dont parle M. de Voltaire ? Ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'il rapporte lui-même la plupart de ces faits. Jugez donc de la solidité de ses raisonnemens.

» Il paroît , dit-il ensuite , que si les
» Portugais et les Espagnols s'étoient con-
» tentés de la liberté de conscience , ils
» auroient été aussi paisibles dans le Japon
» que les autres religions. »

Sa probabilité est contredite par les faits les plus notoires. Un an après la proscription , les Portugais de Macao envoyèrent une ambassade à l'empereur , pour tâcher d'obtenir la permission de continuer leur commerce au Japon. L'empereur leur proposa d'abjurer le christianisme. Ces Chrétiens , plus généreux que les Hollandois leurs rivaux , eurent horreur de cette proposition. Ils sacrifièrent leur vie à leur religion. Ils furent tous mis à mort , excepté quelques-uns qui devoient reconduire à Macao ces saints martyrs , et annoncer la cause de leur mort. On les reçut à Macao avec les honneurs qu'on doit aux corps des Martyrs. Le jour de leur arrivée fut un jour

¹ Koempfer.

de fête solennel , et les femmes et les enfans de ces généreux Chrétiens ne songèrent qu'à remercier Dieu de la grâce qu'il avoit faite à leurs pères et à leurs époux.

Voici maintenant comment M. de Voltaire arrange le conte de la conspiration des Chrétiens du Japon. « Les Hollandois » prirent en 1637, vers le Cap de Bonne- » Espérance , un vaisseau espagnol qui fai- » soit voile du Japon à Lisbonne. Ils y » trouvèrent des lettres d'un officier por- » tugais , nommé Moro , espèce de consul » de la nation. Ces lettres renfermoient » tout le plan d'une conspiration des Chré- » tiens du Japon contre l'empereur. On spé- » cifioit le nombre des vaisseaux et des » soldats qu'on attendoit d'Europe et des » établissemens d'Asie. Les lettres furent » envoyées à la cour du Japon. Moro re- » connut son écriture , et fut brûlé publi- » quement. Alors le gouverneur aima mieux » renoncer à tout commerce avec les étran- » gers , que de se voir exposé à de telles » entreprises ; et l'empereur porta le fameux » édit de proscription. »

Ce qu'il faut observer dans cette grave narration , c'est 1.^o qu'il n'y eut jamais au Japon de consul Portugais appelé Moro. Il y avoit bien un Japonois de ce nom , qui faisoit beaucoup d'affaires pour les Espagnols et les Portugais ; mais il n'étoit pas sujet d'Espagne.

2.^o Il est bien surprenant qu'on ne sache le nom ni du vaisseau ni du capitaine es-

pagnol qui fut pris, ni de celui qui fit cette prise, et qui envoya les prétendues lettres interceptées à la cour du Japon. Mais c'est qu'on sauve bien mieux l'imposture, lorsqu'on n'articule pas des circonstances qui pourroient servir à prouver la supposition du fait.

3.^o Ce fut un an après l'édit de proscription, que les Portugais envoyèrent à l'empereur l'ambassade dont nous avons parlé¹. Est-il probable qu'ils eussent eu cette hardiesse, s'ils avoient été les auteurs d'une conspiration pareille; si leurs lettres avoient été interceptées, et leur consul brûlé publiquement, comme le dit Voltaire? On n'a peut-être jamais fait en écrivant, une bévue plus forte que celle-ci.

4.^o Aucun des missionnaires, de quelque ordre ou de quelque nation que ce soit, n'a rien écrit qui donne la moindre idée de cette conspiration. Cependant ces missionnaires avoient la coutume d'écrire presque toutes les années en Europe ce qui se passoit dans leurs missions. Ils étoient quelquefois jaloux les uns des autres; comment est-il possible qu'ils n'aient rien fait connoître de la cause de cette étrange révolution?

5.^o La rélation d'où Voltaire a tiré ce qu'il dit, est d'un auteur qui n'a été dans l'orient que plus de quarante ans après la révolution: elle est remplie d'anachronismes,

¹ Histoire du Japon. livre 18.

comme il a été démontré ; quelle créance peut-elle donc mériter ?

« Mais ce qui rend la preuve complète ,
 » poursuit Voltaire , c'est que les Chré-
 » tiens du pays , avec quelques Portugais
 » à leur tête , s'assemblèrent au nombre
 » de plus de trente mille hommes. Mais
 » ils furent battus , et se retirèrent dans
 » une forteresse sur les bords de la mer. »

Mais il est un peu fâcheux pour M. de Voltaire , qu'il y ait presque autant d'erreurs que de mots dans la preuve complète qu'il donne de la conspiration du Japon. Il affirme que les Chrétiens du pays s'assemblèrent en armes. On doit naturellement croire par-là , que tous les Chrétiens du Japon se révoltèrent. Mais point du tout. Il n'y eut que ceux du petit canton d'Arima , dont le gouverneur , ou , comme on le dit dans le pays , le roi , plus sanguinaire que le sanguinaire empereur qui régnoit pour-lors , traitoit les Chrétiens avec la dernière cruauté. Ces infortunés , désespérés et aveuglés , prirent les armes , Ils pensèrent comme les Hollandois sous Philippe II. Ils firent les mêmes démarches , mais ils n'eurent pas les mêmes succès. C'est un fait absolument faux , qu'ils eussent alors des Portugais à leur tête , comme le dit Voltaire. Ils avoient à leur tête un seigneur du pays , comme les Hollandois avoient des Nassau et des Marnix.

« Le gouvernement somma un vaisseau
 » hollandois de tirer son canon contre la
 » forteresse. Le capitaine Kockbecker ren-

» dit ce funeste service. Les Chrétiens furent
» bientôt forcés, et périrent dans d'affreux
» supplices, »

Il falloit ajouter que les Hollandois ser-voient dans l'armée japonoise qui assiégea la forteresse, dernier asyle des Chrétiens. Ils fournirent un train d'artillerie pour ce siège, et laissèrent encore au camp presque toute celle du vaisseau de Kockbecker qui partoit pour les Indes. Ainsi ces mêmes Hollandois, rebelles en Europe contre leurs maîtres légitimes, faisoient un personnage entièrement opposé en Asie, où ils servoient dans l'armée du maître légitime contre des rebelles¹. Au reste, cette conduite si opposée des Hollandois en Europe et en Asie, ne doit point être regardée comme une contradiction dans l'homme. C'étoit l'intérêt qui faisoit soutenir la rébellion aux Hollandois en Europe, et qui les faisoit servir contre des rebelles en Asie.

Il est vrai qu'ils n'en eurent pas toute la récompense qu'ils en attendoient, qu'ils furent obligés de renoncer à toutes les marques extérieures du christianisme, et de se laisser traiter comme d'indignes esclaves, pour conserver une petite partie de leur commerce.

C'est ce qui fait dire au protestant Koempfer, avec une espèce d'enthousiasme et une véritable indignation : « Infame avarice, » à quel point n'avilis-tu pas le cœur de

¹ Histoire du Japon. livre 18.

» l'homme ! Des Chrétiens consentent à
 » ne faire aucun exercice de religion ; à sup-
 » primer le service divin, les dimanches ;
 » à ne pas prononcer seulement le nom
 » de Jésus-Christ ; à fouler le crucifix aux
 » pieds ; à n'oser faire le signe de la croix,
 » de peur qu'on ne leur interdise le com-
 » merce dans un petit canton de la terre ! »
 Telle est la réflexion de Koempfer¹. Vol-
 taire l'appelle un écrivain judicieux : je ne
 sais pas si c'est pour avoir pensé et parlé
 ainsi de la conduite des Hollandois.

CHAPITRE XLIV.

De la Suède, au seizième siècle.

LA Suède étant devenue presque toute luthérienne sous le règne de Gustave-Vasa, son fils Jean III tenta de rétablir la Religion catholique. Mais il fut toujours si traversé par son frère Charles, duc de Sudermanie, qu'il ne put y réussir. Sigismond, fils et successeur de Jean, roi de Suède, et qui fut en même temps roi de Pologne, ne put pas seulement obtenir la liberté de conscience pour ce qui restoit de Catholiques en Suède. L'ambitieux Charles fit tant par ses intrigues, ses violences, et enfin par une révolte ouverte, qu'il enleva la cou-

¹ Histoire du Japon, livre 18.

ronne à son neveu , et proscrivit entièrement la Religion catholique. Il prit le nom de Charles IX , et fut le père du fameux Gustave-Adolphe.

Voltaire , en parlant de cette révolution , suppose qu'on ignore absolument l'histoire de Suède. Il altère , il déguise les faits ; il excuse , il pallie les crimes les plus odieux , dans ceux qui ont introduit le luthéranisme dans ce royaume : enfin des attentats et des révoltes aussi criminelles , que le furent ceux de la ligue , il les représente comme des démarches très-légitimes. C'est la manière de penser de Voltaire.

« Les rois de Suède , dit-il , n'étoient
» pas plus despotiques qu'en Danemarck.
» Quatre états , composés de mille gentils-
» hommes , de cent ecclésiastiques , de cent
» cinquante bourgeois et d'environ deux
» cent cinquante paysans , faisoient les lois
» du royaume. Eric , fils et successeur de
» Gustave-Vasa , étoit bien loin de régner
» avec un pouvoir absolu : il laissa au monde
» un nouvel exemple des malheurs , qui
» peuvent suivre le desir d'être despotique ,
» et l'incapacité de l'être. Le fils du res-
» taurateur de la Suède fut accusé de plu-
» sieurs crimes devant les états assemblés ,
» et déposé par une sentence unanime. On
» le condamna à une prison perpétuelle , et
» on donna la couronne à Jean , son frère.
» Il faut savoir que ce roi Jean , qui
» étoit catholique , craignant que les par-

» tisans de son frère ne le remissent sur
 » le trône, lui envoya publiquement du
 » poison, comme le sultan envoie un cor-
 » deau. Le jésuite Possevin, nonce du pape,
 » imposa au roi Jean, pour pénitence de cet
 » empoisonnement, de ne faire qu'un repas,
 » pénitence tournée en ridicule. Les crimes
 » d'Eric furent bien plus rigoureusement
 » punis. Ni ce prince, ni le nonce Possevin
 » ne purent réussir à faire donner la Re-
 » ligion catholique en Suède.

» Sigismond, fils du roi Jean, fut élu
 » roi de Pologne¹, huit ans avant la mort
 » de son père. La Suède pouvoit alors de-
 » venir très-puissante. Sigismond pouvoit
 » conquérir toute la Moscovie. Mais ce
 » prince étant catholique, et la Suède lu-
 » thérienne, il ne conquit rien, et perdit
 » la couronne de Suède. Les mêmes états
 » qui avoient déposé son oncle Eric, le
 » déposèrent aussi, et déclarèrent roi un
 » autre de ses oncles, qui fut Charles IX,
 » père du grand Gustave-Adolphe. Charles
 » IX n'étoit regardé que comme un usur-
 » pateur par les princes alliés de Sigismond ;
 » mais en Suède, il étoit roi légitime. »

Voilà l'infidèle récit que fait Voltaire de la dernière révolution de la Religion en Suède. Nous allons en opposer un véritable. Nous suivrons principalement Pufendorff. Cet écrivain étoit historiographe de

¹ Voltaire se trompe de trois ans. Sigismond fut élu en 1597, et son père mourut en 1582.

Suède : il étoit luthérien. On doit le regarder comme un homme instruit, et comme n'étant pas prévenu pour les Catholiques.

Eric , selon Pufendorff , a été peut-être le plus extravagant de tous les princes , le plus imbécille , le plus cruel¹. D'abord il voulut épouser toutes les princesses de l'Europe dont il entendoit parler. Il fit des demandes , et envoya des ambassadeurs , tantôt à la reine Elizabeth , tantôt à la reine d'Ecosse , tantôt à la cour de Hesse-Cassel , tantôt à celle Lorraine. Quelquefois il traitoit de mariage en plusieurs cours en même temps ; enfin ce chercheur infatigable de princesses , finit par épouser une simple paysanne de Suède.

Sa conduite , dans le gouvernement de son royaume , répondoit parfaitement à celle qu'il tenoit dans ses amours ; il prit pour premier ministre , et donna toute sa confiance à Joram Person , un des plus grands scélérats qui fût en Suède , et qu'on fit mourir ensuite dans les tourments. Son frère Jean , duc de Finlande , ayant épousé Catherine Jagellon , fille du roi de Pologne , Eric se saisit de sa personne , les confina dans une étroite prison , lui et la duchesse sa femme , alla plusieurs fois dans la prison pour l'égorger de sa propre main , fit tous ses efforts pour lui enlever sa femme , et la faire épouser au duc de Moscovie qui la demandoit ; il poignarda lui-même ¹ quel-

¹ Histoire de Suède. — ² Nils. Sture , Helsing.

ques seigneurs dont il étoit mécontent, et fit mourir ceux qui lui représentoient que de pareilles actions étoient indignes d'un roi; enfin n'ayant pu réussir à dépouiller ses frères de leurs appanages, il résolut de les faire assassiner dans un festin. Les princes qui avoient été avertis, se gardèrent bien de s'y trouver; ils prirent les armes, poussèrent Eric jusqu'à Stockholm, où ils l'assiégèrent et le firent prisonnier. Voltaire ne dit rien de la conduite du roi Eric; c'est que ce roi étoit luthérien.

Dès que le roi Jean fut monté sur le trône, Charles, son frère, fâché de ne pas partager avec lui l'autorité souveraine, commença à remuer; il s'opposa continuellement à toutes les vues et à tous les desseins du roi: ce fut là la première origine des troubles; ils augmentèrent pendant la guerre qu'il fallut soutenir contre le Danemarck, et par les intrigues du duc de Moscovie, qui soutenait toujours Eric. Jean, pour se délivrer de ses inquiétudes, donna ordre à ceux qui avoient la garde du roi détrôné, de le faire mourir, s'il tentoit de s'évader; et comme les intrigues continuoient, il lui fit donner la communion, et deux jours après il le condamna au même genre de mort que les Athéniens ordonnèrent pour Socrate. L'arrêt étoit doux pour tant de crimes; mais il étoit odieux, étant émané d'un frère.

Le nonce Possevin imposa pour pénitence au roi Jean de jeûner pendant toute sa vie le mercredi, qui étoit le jour auquel il avoit fait

mourir le roi son frère. Le luthérien Pufendorff dit que Jean accomplit exactement cette pénitence jusqu'à la fin de ses jours, et fit de plus, de grandes aumônes. Le catholique Voltaire tourne en ridicule cette pénitence. Ne diroit-on pas que c'est Pufendorff qui est catholique, et que c'est Voltaire qui est luthérien ?

Dès l'instant de la mort du roi Jean, Charles, son frère, songea à se mettre la couronne de Suède sur la tête ; il profita de l'absence de son neveu Sigismond, qui étoit alors en Pologne, pour gagner les troupes, changer les commandants des places, en bannir ceux qui étoient catholiques ; il chassa du royaume, ou força de s'en retirer, tous les sénateurs qui étoient attachés au roi ; s'empara des vaisseaux de guerre, des ports, des arsenaux, et poussa la guerre jusqu'à ce qu'enfin il se fit déclarer roi. Voltaire méprise et blâme le roi Sigismond de n'avoir pas conquis la Moscovie, et il loue le rébelle Charles, son oncle, qui, par ses révoltes continuelles et ses intrigues, l'en avoit toujours empêché.

Charles, après avoir dévasté la Suède par douze ans de guerres civiles ; après en avoir chassé ou fait périr, par la main des bourreaux, les gentilshommes fidèles au roi ; après s'être rendu maître de toutes les forces du royaume, Charles assembla les états, comme Cromwel assembloit le parlement d'Angleterre, et se fit déclarer roi.

C'est sur les suffrages d'une telle assemblée

que Voltaire ose prononcer que Charles étoit en Suède roi légitime. Les usurpateurs et les rebelles, qui sont en même temps ennemis des Catholiques, sont toujours sûrs de trouver grace devant lui.

CHAPITRE XLV.

De la Hollande au dix-septième siècle.

Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il répète ici sur la fondation de la république de Hollande, sur l'héroïsme de ces hommes qui osèrent les premiers secouer le joug de la Religion et de leurs souverains légitimes, sur l'injustice et les cruautés de Philippe II, qui les força à devenir un peuple libre. Nous en avons déjà assez parlé dans le chapitre vingt-neuvième de cet ouvrage ; nous ferons seulement de courtes observations sur quelques erreurs et contradictions où tombe M. de Voltaire dans le chapitre cent cinquante-sixième de son histoire ; sur les éloges outrageants pour la France, qu'il fait des états-généraux, et sur quelques réflexions par lesquelles il semble vouloir insulter la Religion.

« La Hollande, dit-il, ne pouvoit ad-
 » mettre ceux qui s'engagent par serment
 » à laisser périr, autant qu'il est en eux,
 » l'espèce humaine ; on avoit l'exemple de
 » l'Angleterre, qui étoit plus peuplée d'un

» tiers depuis que les ministres des autels
 » jouissoient de la douceur du mariage ,
 » et que les espérances des familles n'étoient
 » pas ensévelies dans le célibat du cloître. »

M. de Voltaire nous assure ici que l'Angleterre , depuis la révolution de la Religion , c'est-à-dire , depuis une cinquantaine d'années , étoit plus peuplée d'un tiers ; et dès le commencement de son histoire , dans le premier chapitre , il dit qu'il faut que les circonstances soient bien favorables pour qu'une nation augmente d'un vingtième par siècle. Comment accorder ces deux propositions ? Comment accorder cette population subite et prodigieuse de la nation angloise , avec les observations des calculateurs de la propagation humaine , qui ne mettent qu'un vingtième d'augmentation par siècle , dans les circonstances les plus favorables ? Ces deux propositions se contredisent évidemment ; et cependant M. de Voltaire les soutient également l'une et l'autre.

D'ailleurs , le nombre des ministres des autels , et des personnes réléguées dans le célibat du cloître , n'alloit pas à un centième de la nation. Comment ce centième l'a-t-il multipliée d'un tiers en si peu de temps ? Il paroît que M. de Voltaire ne se souvient pas dans un endroit , de ce qu'il a dit dans l'autre.

Il ne s'en souvient pas mieux lorsqu'il dit que le commerce du Japon fut interdit aux Hollandois jusqu'en 1609 par les Portugais¹ ;

¹ Histoire générale. chapitre 156.

et que six lignes plus bas il dit, qu'en cette même année 1609, des ambassadeurs du Japon furent à la Haye pour conclure un traité de commerce avec la Hollande. Voilà un voyage qui se fit bien vite : il faut toujours plus d'un an, et quelquefois près de deux, pour venir du Japon en Hollande. Comment, dans une même année, ces Hollandois furent-ils introduits au Japon, firent-ils assez de connoissances, et obtinrent-ils assez de considération à la Cour, pour faire envoyer à la Haye une ambassade qui y arrivât avant que cette même année fût finie ? C'est une chose difficile à comprendre.

M. de Voltaire nous représente ensuite la Hollande comme la première, la plus respectée et la plus redoutée de toutes les puissances de l'Europe. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668, dit-il. Louis XIV est obligé, par elle, à faire sa paix avec l'Espagne. M. de Voltaire s'est décidé apparemment par la fière inscription d'une médaille que les Hollandois firent alors frapper ; mais il a eu grand tort : il doit bien savoir que les inscriptions, les légendes des médailles, les panégyriques et autres pièces de ce genre-là, ne sont pas des mémoires bien sûrs pour l'histoire.

Il est vrai que les Hollandois, effrayés de la rapidité des conquêtes de Louis XIV, firent, en 1668, la triple alliance, dont le but étoit d'empêcher ou la continuation de la guerre, ou les progrès de la France. Les Espagnols acceptèrent la paix, et les Hol-

landois firent frapper cette orgueilleuse médaille, par laquelle ils se vantoient d'avoir affermi les lois, épuré la religion, secouru, défendu et réuni les rois, assuré la liberté des mers, pacifié l'Europe. *Assertis Legibus, emendatis Sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.*

Mais trois ans après, ces fiers arbitres des couronnes furent obligés, par Louis XIV, à faire les soumissions les plus humbles; ils offrirent toutes les satisfactions qu'on voudroit exiger: tout cela n'empêcha pas qu'ils ne vissent presque tout leur pays subjugué, et leur république à deux doigts de sa ruine entière. Ainsi il y eut bien peu d'intervalle entre ce suprême honneur où Voltaire prétend que cette république s'étoit élevée, et le pitoyable état où elle fut réduite, et sur lequel il se tait également.

Nous ferons encore une remarque sur ce qu'il dit du socinianisme. Voici comment il en parle: « Le déclamateur Maimbourg » prétend que les unitaires se réfugient en » Hollande, où il n'y a, dit-il, que les » catholiques qu'on ne tolère pas. Le déclama- » teur Maimbourg se trompe sur cet ar- » ticle comme sur bien d'autres. Les catho- » liques sont si tolérés dans les Provinces- » Unies, qu'ils y composent plus d'un tiers » de la nation; et jamais les unitaires, ou » les sociniens, n'y ont aucun lieu d'assem- » blée publique. On peut compter parmi les » révolutions de l'esprit humain, que cette

» religion qui a dominé dans l'Eglise pen-
 » dant trois cent cinquante années depuis
 » Constantin, se soit reproduite dans l'Europe
 » depuis deux siècles, et soit répandue dans
 » tant de provinces, sans avoir aujourd'hui de
 » temple en aucun endroit du monde. Il sem-
 » ble qu'on ait craint d'admettre, parmi les
 » communions du Christianisme, une secte
 » qui avoit autrefois si long-temps triomphé
 » de toutes les autres communions. »

M. de Voltaire est bien ici dans le cas qu'il reproche à Maimbourg ; il se trompe dans l'article que nous venons de rapporter, comme dans bien d'autres.

Il se trompe en disant que les sociniens ou unitaires n'ont jamais eu un lieu d'assemblée publique en Hollande ¹ ; ils en ont un à Amsterdam vis-à-vis la comédie, comme les Quakers, qui ne valent guère mieux, en ont un sur le canal impérial. C'est la Martinière, témoin oculaire, qui nous l'apprend.

Il se trompe en disant que la religion Arienne a dominé dans l'Eglise pendant trois cent cinquante années depuis Constantin. Elle ne commença à être puissante dans l'Eglise que vers l'an 340, à la mort de Constantin, et fut presque entièrement abattue en 390 sous l'empire de Théodose. Quarante ans après elle se releva, sous les Goths et les Vandales, et fut enfin entièrement éteinte sous le règne de Recarède sur la fin du sixième siècle ; ainsi, cette religion n'a duré

¹ La Martinière. Voyez Amsterdam.

guère plus de deux cents ans, et non pas trois cent cinquante, comme l'assure M. de Voltaire.

La réflexion par laquelle il conclut cet article, est remarquable. « Il semble, dit-il, » qu'on ait craint d'admettre parmi les com- » munion du Christianisme, celle qui avoit » autrefois si long-temps triomphé de toutes » les autres. »

Cette réflexion, insultante pour les catholiques, est très-fausse. L'arianisme, soutenu par les empereurs, les rois Goths et les rois Vandales, a vivement persécuté l'Eglise catholique, il est vrai; mais il ne l'a pas vaincue, il n'en a pas triomphé. Les promesses de Jésus-Christ à son Eglise ont toujours été vérifiées par les événements; il lui a prédit des persécutions et des victoires; il l'a assurée que les puissances de l'enfer l'assailliroient, mais qu'elles ne prévaudroient jamais contre elle. La prédiction seroit fausse, si l'arianisme avoit jamais triomphé.

Maintenant, si l'on ne paroît pas admettre les unitaires parmi les Chrétiens, ce n'est pas sans raison. Les unitaires ne croyant point la Trinité, ne baptiseront pas au nom des trois Personnes divines, s'ils suivent leurs principes. S'ils ne baptisent pas au nom des trois Personnes, ils ne donnent point le caractère de Chrétien. Ils ne doivent donc être regardés que comme des hommes qui n'appartiennent pas plus à l'Eglise chrétienne, que lui appartiennent les disciples de Confucius ou de Mahomet.

CHAPITRE XLVI.

Remarques sur l'introduction à l'histoire du siècle de Louis XIV.

LE siècle de Louis XIV sera toujours regardé comme un des plus beaux siècles. La révolution qui se fit alors dans l'esprit humain, par la création ou le renouvellement de tant d'arts utiles ou gracieux; les découvertes de la philosophie, les progrès étonnants qu'on fit dans presque toutes les sciences; la politesse et les agréments introduits dans la société; la police établie dans les villes et dans les provinces; la puissance et la gloire où s'éleva alors la France: tout cela rendra ce siècle à jamais mémorable.

L'idée qu'en donne M. de Voltaire est à la vérité, des plus brillantes; mais souvent on y retrouve bien plus le poëte qui imagine, que l'historien qui raconte. Pour relever l'éclat du siècle qu'il peint, il charge les autres d'ombres trop fortes; il paroît plus amateur de contrastes frappants, que de la vérité; il oublie quelquefois, dans cette histoire, ce qu'il a attesté dans l'histoire générale, et affirme avec assurance les deux contradictoires: enfin, la manière dont il parle des affaires qui concernent l'Eglise et la Religion, se sent bien plus de l'homme né à Londres, et protestant, que de l'homme

né à Paris, et élevé dans la Religion catholique.

Il annonce d'abord que pendant neuf cents ans avant Louis XIV, la France n'a eu qu'un gouvernement gothique, sans lois ni coutumes fixes, les nobles vivant dans l'oïveté, les ecclésiastiques dans le désordre et dans l'ignorance, et les peuples dans la misère.

Mais en faisant cet affreux portrait de l'état où fut la nation durant neuf siècles, il manque également à la décence et à la vérité : il semble qu'il ignore quelle fut la gloire du règne de Charlemagne, les admirables réglemens et les établissemens de Saint Louis¹, la sagesse de Charles cinquième, la tendresse paternelle de Louis XII pour ses peuples, la renaissance des lettres et des arts sous François I, les sages ordonnances faites sous les derniers Valois, et qui sont encore une des plus belles parties de notre jurisprudence. Il est donc bien faux que le gouvernement de France ait été, pendant neuf cents ans, tout gothique, sans coutumes fixes et sans lois.

Quant à l'ignorance et au désordre des ecclésiastiques, on ne s'attend pas à d'autre jugement de la part de Voltaire.

Pour ce qui regarde l'état et la misère du peuple, elle a toujours été à-peu-près la même dans tous les temps, à moins qu'elle n'ait encore augmenté², comme le prétend

¹ Choisi, histoire de Saint Louis. — ² Dans les mémoires sous le nom de Boulainvilliers.

M. de Fougerolles dans son mémoire sur les finances, fait en 1711.

Cet homme, qui aime mieux amuser par des contrastes frappants, qu'instruire en présentant la vérité, nous dit qu'à l'avènement de Louis XIII à la couronne, Paris n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices. Mais il ne fait donc pas attention qu'une partie de ceux qu'on admire encore le plus aujourd'hui dans cette belle ville, n'ont été faits ni par Louis XIII, ni par Louis XIV. Les Tuileries sont de Catherine de Médicis. La moitié de ce beau Louvre, dont on desire tant l'achèvement, et auquel le roi fait travailler maintenant, est de Henri II et de ses successeurs jusqu'à Henri IV; le Luxembourg est de Marie de Médicis; le fameux portail de Saint Gervais est du même temps.

La superbe colonnade du Louvre et la porte de Saint-Denis, bâties sous Louis XIV, sont peut-être les seuls édifices qui puissent le disputer pour le goût, les graces, l'air majestueux, avec ceux dont nous avons parlé. L'église des Invalides n'est qu'une église de citadelle; le diamètre du dôme est trop petit pour son élévation: le superbe château de Versailles présente des beautés frappantes et des défauts choquants; la lourde masse de l'église de Saint Sulpice offense les yeux d'un homme qui a du goût.

Voltaire a beau nous dire que François I encouragea les savants, mais qu'il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio; cependant il est sûr que ni les Michel-Ange, ni les Pal-

radio, n'auroient pas rougi qu'on eût mis à leurs côtés les Jean Bullan, les Philibert de l'Orme, les Lescot, qui ne tardèrent pas à enrichir la France des plus beaux édifices qu'on y voit encore aujourd'hui. Si l'on en excepte la colonnade du Louvre, les architectes du siècle de Louis XIV n'ont presque rien fait d'aussi beau que les architectes du siècle précédent.

Le goût pour les beaux arts et pour les sciences, a été plus universel et plus répandu dans la nation sous Louis XIV, que sous aucun autre prince. On en voit d'abord la raison. Sa sagesse et ses libéralités encouragèrent les talens ; il eut de grands ministres qui le secondèrent ; la durée de son règne affermit ses beaux établissemens. On eut des génies dans tous les genres, tout cela est vrai ; mais il ne faut pas dire pour cela que notre nation ait été une nation toute gothique jusqu'au siècle de Louis XIV.

M. de Voltaire nous assure, dans ce chapitre, que l'argent des François fut une des raisons qui attira Gustave Adolphe du fond de la Suède en Allemagne ; et, dans son histoire générale, il nous assure que cela est faux. Comparez ces deux textes ¹. « L'inté-
 » rété, la vengeance et la fierté appelloient
 » Gustave Adolphe en Allemagne ; il étoit
 » vainqueur en Poméranie, quand la France
 » fit son traité avec lui. Neuf cent mille
 » francs une fois payés, et douze cent mille

¹ Histoire générale. chapitre IV. page 133.

» francs qu'on lui donna, n'étoient ni un
 » grand effort de politique, ni un secours
 » suffisant : Gustave Adolphe fit tout par
 » lui-même.» Et dans le siècle de Louis XIV
 il dit ¹ : » L'argent des François et les cris
 » de tous les protestants, appellèrent enfin
 » du fond de la Suède Gustave Adolphe,
 » le seul roi de ce temps-là qui pût pré-
 » tendre au nom de héros ! » Comparez ces
 textes, et jugez combien Voltaire mérite
 d'être cru.

Il est ensuite fort indigné que le cardinal de Richelieu ait eu la foiblesse de croire aux diables de Loudun, ou de faire périr un innocent dans les flammes. Je n'examine pas si le fameux curé de Loudun, Grandier, étoit magicien ou non ; mais Voltaire seroit fort embarrassé de prouver que ce prêtre fût innocent ². Il avoit déjà été condamné, par sentence de l'évêque, à jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau, à cause de sa vie scandaleuse. Il fut, par une autre sentence, interdit des fonctions sacerdotales pour cinq ans dans le diocèse de Poitiers, et pour toujours dans la ville de Loudun, malgré sa qualité de curé. Il fut convaincu d'entretenir, depuis plusieurs années, une fille de joie qui étoit sa paroissienne. Voilà l'homme dont M. de Voltaire déplore le malheur, et garantit l'innocence.

Il observe aussi qu'Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de

¹ Siècle de Louis XIV. ch. I. — ² Mém. chron. d'Abt.

la Valette, qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittoit les armes; mais que réuni avec la France, il le comble de bénédictions.

Et nous, nous pouvons observer que le pape Urbain VIII ne pouvoit souffrir que des cardinaux et des prêtres, qui ne doivent être que les ministres du Dieu de la paix, endossassent la cuirasse, et se trouvassent au milieu du carnage des batailles. Il avoit souvent fait des remontrances sur cela au cardinal de la Valette; il l'avoit même menacé. Ensuite apprenant que ce cardinal étoit mort à la tête d'une armée, il ne voulut point qu'on fit pour lui à Rome les prières qu'on a coutume de faire pour les cardinaux décédés. Telles sont les bénédictions dont Urbain VIII combla le cardinal de la Valette¹.

CHAPITRE XLVII.

Minorité et Règne de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin.

L'HOMME d'imagination sera frappé des belles images et des grands contrastes que présente ce commencement du règne de Louis XIV. L'homme qui réfléchit et qui est instruit, y trouvera bien des faits altérés,

¹ Mémoire chronol.

des contradictions, et quelquefois de méprisables anecdotes, qui ne peuvent venir que des sources les plus misérables. L'on y voit aussi paroître les plus fameux personnages, les Condé, les Turenne, les Cromwel, les cardinaux de Mazarin et de Retz. Mais les portraits qu'il nous en fait sont si infidèles, que ces personnages ne sont plus reconnoissables. Nous en parlerons en détail dans les chapitres suivans.

« On ne s'attachera dans cette histoire ;
 „ dit M. de Voltaire, qu'à ce qui mérite
 „ l'attention de tous les temps, à ce qui
 „ peut peindre le génie et les mœurs des
 „ hommes, à ce qui peut servir d'instruction,
 „ et conseiller l'amour de la vertu,
 „ des arts, et de la patrie. »

Qui croiroit que cet historien philosophe, après ces graves promesses, nous rapporte de ces basses pasquinades qui ne pouvoient avoir cours que sur le Pont-Neuf, et qui n'étoient propres à être que dans la bouche de la vile populace qu'on y trouve ? La reine régente, Anne d'Autriche, n'étoit, dit-il, appelée que dame Anne. « Le prince de
 „ Condé, écrivant au cardinal Mazarin, lui
 „ mettoit cette adresse : *All'illustrissimo*
 „ *signor Faquino*. La tête du cardinal Mazarin ayant été mise à prix par le parlement, on fit imprimer une répartition de
 „ la somme, tant pour qui lui couperoit le
 „ nez, tant pour une oreille, tant pour un
 „ œil, tant pour qui le feroit eunuque. »
 On passeroit ces misérables anecdotes à cer-

tains faiseurs d'historiettes et de mémoires, ouvrages ordinairement aussi méprisables que leurs auteurs : mais auroit-on dû les attendre de celui qui ne veut s'attacher qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie ?

Après avoir rapporté ces méprisables anecdotes, il altère ensuite, avec hardiesse, les faits les plus constants. « Le duc d'Enguien, » dit-il, après la bataille de Fribourg, retourne à Paris, laisse son armée au maréchal de Turenne ; mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal : le prince revole à l'armée, et joint à la gloire de commander encore Turenne, celle de réparer sa défaite. »

A la manière dont parle Voltaire, on diroit que cette armée, battue sous Turenne, étoit la même qui avoit été, peu de temps auparavant, victorieuse sous Condé, et que le retour subit, et la présence du prince, rétablirent seuls les affaires ; mais l'histoire parle tout différemment que ne le fait M. de Voltaire. Elle nous apprend : 1.^o Qu'il y avoit près d'un an d'intervalle entre l'une et l'autre actions, puisque l'une étoit du 5 août, et l'autre du 5 mai de l'année suivante¹. 2.^o Que M. de Turenne n'avoit qu'une partie de l'armée qu'avoit commandé M. le prince, qui ne lui avoit guère laissé que quelques régiments nouvellement levés. 3.^o Que M. le

¹ Histoire de Turenne. livre 3.

prince mena avec lui les secours que M. de Turenne avoit inutilement demandés, et qui faisoient un corps de huit mille hommes.

4.^o Que M. de Turenne, malgré sa défaite, fit encore respecter les armes du roi, le reste de la campagne, par la plupart des princes allemands.

La gloire du grand Condé est assez bien établie pour n'avoir pas besoin d'être relevée par l'obscurcissement de celle de Turenne. Ce prince auroit méprisé celui qui auroit pris ce tour pour le louer.

CHAPITRE XLVIII.

Du Cardinal Mazarin.

LE cardinal Mazarin étoit un de ces hommes qui semblent être nés pour régir et gouverner des états. Ses desseins étoient toujours justes et réguliers, et toujours intéressants pour le roi et pour la nation. S'il rencontroit des obstacles, il ne se piquoit pas de les surmonter par la force. Il s'en détournoit avec habileté, et parvenoit toujours heureusement à son but. Jamais on ne lui fit prendre le change, et il ne manqua presque jamais de le faire prendre aux autres. Il fut souvent outragé, et il dédaigna les outrages. Il s'en crut assez dédommagé par la plénitude d'autorité qu'il conserva toujours dans l'état, malgré l'animosité jalouse des grands, et la puis-

sance des factions ennemies. Les traités de Westphalie et des Pyrénées sont les plus avantageux que la France eût faits depuis plus de quatre cents ans. Mazarin eut beaucoup de part au premier, et fit seul le second. La réunion de l'Alsace, du comté de Bourgogne et d'une partie des Pays-Bas à la couronne, et ensuite la succession à la monarchie espagnole, en ont été les fruits. Voilà ce qu'a été et ce qu'a fait un homme que Voltaire méprise.

Il reproche au cardinal Mazarin son avidité insatiable. C'est le reproche que tous les autres écrivains lui ont fait, et ce reproche est juste. Il s'étoit enrichi autant que le cardinal de Richelieu; mais il dépensa moins. C'est ce qui fit qu'on lui trouva des richesses exorbitantes à sa mort. Il ne s'étoit pas fait bâtir des palais immenses, comme son prédécesseur; il n'avoit pas fait élever de superbes temples; il n'avoit pas fait construire des villes de son nom. C'est la différence qu'il y a de lui au cardinal de Richelieu.

Les raisonnemens que fait M. de Voltaire en parlant du cardinal Mazarin sont remarquables. C'est une erreur, dit-il, de supposer une étendue d'esprit prodigieuse dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de nos âmes, et nos succès dépendent de la fortune.

Il seroit bien difficile de deviner ce que

signifient tous ces grands mots de M. de Voltaire. Les passions de l'homme, voilà ce qui forme le caractère de l'homme, et ce qu'on peut appeler la trempe de l'âme. La pénétration, la sagesse, la fécondité et la variété des vues, la connoissance des ressources et des moyens, c'est ce qui fait le génie. Est-il donc bien vrai que ce n'est que de la trempe de l'âme que dépendent nos entreprises, et que ce n'est que le caractère qui fait les grands hommes d'état? Le génie n'y entre-t-il pour rien?

« Les hommes, ajoute-t-il, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à-peu - près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne, en fait sur ce point autant que Séjan, Ximenès, Buckingham, Richelieu ou Mazarin. »

C'est comme si l'on disoit qu'un sergent qui conduit une escouade, en fait autant pour la guerre qu'un Condé, un Turenne, un Gonzalve; ou bien qu'il ne faut pas plus de génie, de lumières, de pénétration, de force d'esprit pour faire mouvoir avec justesse et avec succès tous les ressorts d'un grand état, que pour gouverner avec économie une famille bourgeoise: c'est ainsi que raisonne Voltaire.

C'est par l'effort d'une semblable logique, qu'il veut persuader que le traité des Pyrénées n'a été ni aussi glorieux à Mazarin, ni aussi avantageux à la France qu'on le croit. Depuis quatorze ans le cardinal avoit en vue ce traité, et sur-tout le principal article du

traité , qui étoit le mariage de l'infante avec le roi , et il prévoyoit toutes les suites de cette alliance. On a encore la lettre où elles sont toutes développées. « Si le roi Très-
» Chrétien , disoit-il dans cette lettre , pour-
» roit avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté
» en dot , en épousant l'infante , alors nous
» aurions tout le solide , car nous pourrions
» aspirer à la succession de l'Espagne , quel-
» que renonciation qu'on fit faire à l'infante.
» Et ce ne seroit pas une attente fort éloi-
» gnée , puisqu'il n'y a que la vie du prince
» son frère , qui pût l'en exclure. »

Voici maintenant comment raisonne M. de Voltaire. « Le cardinal , dit-il , se trompoit
» évidemment en pensant qu'on pourroit don-
» ner les Pays-Bas et la Franche-Comté en
» mariage à l'infante. On ne stipula pas une
» seule ville pour sa dot. »

Mais n'est-ce pas M. de Voltaire qui se trompe évidemment lui-même , faute de pénétrer dans la politique du cardinal ? Mazarin se mettoit peu en peine de stipuler des villes pour la dot de l'infante. Il vouloit acquérir des droits sûrs à Louis XIV , bien résolu de les faire valoir à la première occasion. Ce fut en conséquence de ces droits , que Louis XIV , quelques années après , conquit et se fit céder en effet le Comté de Bourgogne et une partie des Pays-Bas. Lorsqu'on traitoit du mariage , la stipulation de quelque pays pour l'infante eût été dangereuse. L'acquisition des droits étoit intéressante : Mazarin étoit trop habile pour prendre le change. Ainsi ; le

raisonnement de M. de Voltaire est aussi faible, que le génie du cardinal étoit pénétrant.

« Loin que ce mariage, continue-t-il, apportât aucun avantage présent et réel, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourroit jamais avoir sur aucunes des terres de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation, de la manière la plus solennelle. »

Ce que Philippe IV appelloit en riant une clause de bibus, ce que les deux plénipotentiaires regardoient comme une formalité fort inutile, Voltaire le rapporte sérieusement et gravement, comme une preuve que le traité ne fut nullement avantageux à la France. Voilà comment il rend son histoire instructive.

CHAPITRE XLIX.

De Cromwel.

M. de Voltaire laisse le cardinal Mazarin dans la foule des hommes ordinaires, et il ne voit rien de plus grand que Cromwel, le plus odieux de tous les tyrans, et le plus fanatique de tous les imposteurs. Il fait le détail le plus pompeux de ses qualités et de ses talents, et il ne dit pas un mot de ses vices.

« Cromwel, dit-il, cet usurpateur digne de régner, affermit son pouvoir en sachant

* Histoire de Louis XIV. livre LI.

„ le réprimer à propos. Il n'entreprit point
 „ sur les privilèges dont le peuple étoit
 „ jaloux ; il ne mit aucun impôt dont on
 „ pût murmurer, il n'offensa point les yeux
 „ par trop de faste, il ne se permit aucun
 „ plaisir, il n'accumula point de trésors, il
 „ eut soin que la justice fût observée avec
 „ cette impartialité impitoyable qui ne dis-
 „ tingue point les grands des petits.»

« Le frère de l'ambassadeur de Portugal fit
 „ assassiner un citoyen de Londres, et fut
 „ condamné à être pendu. Cromvel qui pou-
 „ voit lui faire grâce, le laissa exécuter, et
 „ signa le lendemain un traité avec l'ambas-
 „ sadeur. »

« Jamais le commerce ne fut ni si libre,
 „ ni si florissant. Jamais l'Angleterre n'avoit
 „ été si riche : ses flottes victorieuses faisoient
 „ respecter son nom dans toutes les mers.
 e Toutes les nations de l'Europe qui avoient
 „ négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jac-
 „ ques I et sous Charles, la briguerent sous le
 „ Protecteur. Il mourut avec la fermeté d'âme
 „ qu'il avoit montrée toute sa vie. Il fut en-
 „ terré en monarque légitime, et laissa la ré-
 „ putation d'un grand roi, qui couvroit les
 „ crimes d'un usurpateur. »

Outre cela, M. de Voltaire nous fait voir
 toute l'Europe tremblante devant Cromvel,
 la Hollande humiliée, l'Espagne vaincue, le
 Portugal obéissant, la France forcée à bri-
 guer son appui. Tels sont les magnifiques traits
 par lesquels on nous peint Cromvel. Voyons

s'ils s'accordent avec la vérité, et si M. de Voltaire s'accorde avec lui-même.

Cromwel, dit-il, affermit son pouvoir en sachant le réprimer; il n'entreprit point sur les privilèges dont le peuple étoit jaloux. Et il nous dit, dans son ¹ histoire générale, que ce même Cromwel traita le parlement, c'est-à-dire, les états généraux de la nation, avec la dernière indignité. L'usurpateur, dit-il encore, se rendit au parlement, suivi d'officiers et de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place: je crois dit-il, que ce parlement est assez mûr pour être dissous. Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il les chargea d'injures. Il dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse;.... ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. Qu'on emporte la masse du parlement, dit-il; qu'on nous défasse de cette marotte. Il fait ensuite sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferme la porte, et emporte les clefs dans sa poche.

Il nous dit ici que Cromwel ne mit aucun impôt dont on pût murmurer. Et dans ² l'histoire générale, il dit que ce même Cromwel mène son armée à Londres, saisit toutes les portes, fait payer à l'armée quarante mille livres sterling, c'est-à-dire, près d'un million. Il mourut, dit encore ici Voltaire, avec la fermeté d'âme qu'il avoit montrée toute sa vie.³ Et ailleurs il dit qu'il mourut d'une fiè-

¹ C. 150. — ² C. 147. — ³ C. 149. Histoire Génér.

vre occasionée probablement par l'inquiétude causée par la tyrannie. Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être assassiné, et il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Croiroit-on que ces textes, qui se contredisent ainsi, soient du même auteur? Après cela, avec une hardiesse dont il est lui seul capable, il vous entasse faussetés sur faussetés, pour embellir le brillant panégyrique de son héros.

Il est faux, par exemple, que Cromwel signa un traité avec l'ambassadeur de Portugal, le lendemain du jour qu'il avoit fait exécuter à mort le frère de cet ambassadeur¹. Il y eut deux ans d'intervalle entre l'exécution et le traité.

Il est faux qu'il n'entreprit point sur les privilèges du peuple, puisqu'il n'oublia rien pour se faire déclarer roi, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire de la maison Stuart sur le trône d'Angleterre, par M. Hume, et dans celle de M. Rapin de Thoiras².

Il est faux que le commerce n'ait jamais été si florissant que sous Cromwel³, puisque ce fut la reine Elizabeth qui fit les plus grands établissemens en Amérique, et qui donna naissance à la plupart des manufactures d'Angleterre⁴. Voltaire en convient lui-même dans son histoire générale, en parlant d'Elizabeth.

Il est faux que Cromwel força la France à briguer son appui. Les Espagnols, avec

¹ La Beaumelle. — ² l. 10. — ³ Hist. d'Anglet. l. 22.

— ⁴ Le même. livre 17.

qui nous étions en guerre , traitoient d'une alliance avec le Protecteur contre la France. L'habile Mazarin profita si bien des circonstances, qu'il fit déclarer pour nous celui que les Espagnols pressoient de se déclarer contre nous. Voilà ce que Voltaire représente comme une humiliation pour la France, et comme une preuve de la supériorité de l'Angleterre.

Il est vrai que les Hollandois furent obligés de baisser le pavillon devant les Anglois dans les mers Britanniques. Mais ce ne fut que le rétablissement de l'ancien usage, que quelques Hollandois n'avoient pas voulu observer. La guerre se fit avec des succès assez balancés. La victoire demeura souvent indécise entre l'amiral Anglois et l'amiral de Hollande. Enfin ce différend se termina par une paix plus étroite que jamais entre l'Angleterre et les Etats-généraux. Qu'on juge si l'on peut compter sur ce qu'assure M. de Voltaire.

Au portrait infidèle que M. de Voltaire nous a fait de Cromwel , nous en allons substituer, en peu de mots , un qui sera plus ressemblant.

Cromwel étoit un de ces hommes extraordinaires , dont le génie étoit aussi grand que l'ambition , et que nul crime ne pouvoit effrayer. Hypocrite profond , soldat intrépide, capitaine aussi juste et aussi vif dans ses vues, que prompt et actif dans l'exécution ; politique impénétrable dans ses desseins , et qui pénétrait toujours les desseins des au-

tres , il conçut les projets les plus hardis , et il les exécuta. Il renversa un trône ; il fit périr son roi sur un échafaud ; il s'attribua l'autorité souveraine , sans prendre cependant le titre de roi , pour tromper ses nouveaux sujets , et pour ménager et ne pas soulever contre lui toutes les puissances de l'Europe. Il n'est aucune sorte de perfidies qu'il n'employât pour réussir , et ses succès furent aussi grands que ses crimes.

M. de Voltaire n'a pas osé lui donner le surnom de Grand. Il s'est contenté de le représenter sous des traits qui annoncent le grand homme et le grand roi. C'est une égale infidélité dans l'histoire , ou de ne représenter un heureux scélérat que par ses qualités brillantes , ou de donner pour vraies des choses absolument fausses. Si Voltaire a voulu faire sa cour aux Anglois , il n'y a pas trop bien réussi ; car les Anglois détestent autant Cromwel qu'ils l'admirent. S'il n'a voulu écrire que pour notre nation , il n'aura pas le suffrage de ceux qui pensent , qui ont des mœurs , et qui sont citoyens.

CHAPITRE L.

Du Grand Condé.

SOIXANTE ans après la mort du grand Condé, M. de Voltaire nous apprend de ce prince, des anecdotes dont les auteurs n'avoient point encore parlé. Il nous dit que ce feu dévot, qui en avoit fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, il éprouva la caducité avant le temps. Son esprit, dit-il encore, s'affoiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux dernières années de sa vie. Il ne nous dit pas de qui il tient cette belle anecdote ; mais il seroit bien à souhaiter pour M. de Voltaire, qu'il eût un peu de ce prétendu affoiblissement. Voici tout le mystère :

Le génie du grand Condé pour les sciences, pour les beaux arts, et pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presque unique pour conduire et commander les armées. Ce feu et cette vivacité qui faisoient son caractère, le portèrent à examiner toutes les différentes religions. Il lut avec avidité les plus fameux livres de tous les sectaires, des athées, déistes, impies et libertins. Il avoit souvent conféré avec les plus habiles docteurs et les plus grands phi-

losophes qu'il avoit pu rencontrer. Enfin, après des lectures immenses et des discussions infinies, il conclut qu'il n'y avoit point de véritable religion¹ que la Religion catholique, et que toutes les autres n'étoient que des inventions d'hommes frippons, visionnaires et imposteurs : c'est le témoignage qu'on lui entendit rendre mille fois.

La vie de ce prince n'avoit guère été conforme à sa créance ; mais dans la douce tranquillité de sa retraite de Chantilly, il songea sérieusement à mettre ordre aux affaires de sa conscience. Il parut alors aussi grand par sa fidélité à tous les devoirs de la Religion², qu'il l'avoit été à la tête des armées. L'on ne vit jamais une conduite plus édifiante et plus chrétienne que celle qu'il mena les deux dernières années de sa vie. Ce sont ces deux années que M. de Voltaire appelle des années d'affoiblissement d'esprit. Une pareille réflexion est un outrage à la mémoire du grand Condé et à la Religion.

¹ Mémoire chronol. tom. 3. — ² Mém. chron. *idem*.

CHAPITRE LI.

Du Vicomte de Turenne.

DANS le siècle le plus fécond en habiles généraux, M. de Turenne a été regardé comme un des plus grands hommes de guerre qui eût jamais paru. Jamais homme n'entreprit et ne fit de si grandes choses avec si peu de secours et de moyens, ne tira plus de ressource de son génie, ne ménagea mieux ses soldats, ne montra une science plus profonde de la guerre, et ne la fit avec plus d'humanité : enfin Turenne est le seul des généraux qui ait eu deux fois la gloire d'être, en bataille rangée, le vainqueur du grand Condé.

Montécuculi, le plus grand général qu'eut alors l'empire, apprenant que M. de Turenne venoit d'être tué, s'écria : Il vient de mourir un homme qui faisoit honneur à l'homme. Il ne voulut plus commander, parce qu'après la mort de Turenne, il ne trouvoit plus de rival digne de lui. Louis XIV, qui l'avoit regardé comme un des plus fermes appuis de sa couronne, voulut qu'il eût son tombeau parmi ceux même qui l'avoient portée. Tel fut M. de Turenne.

Peut-on pardonner à un François la manière dont M. de Voltaire parle d'un si grand homme ? Il auroit houte d'en dire du mal ;

et il ne peut presque se déterminer à en dire du bien. Ce qu'il est forcé d'en avouer, est toujours artificieusement mêlé de réflexions sur ses fautes et sur ses défauts, qu'il exagère excessivement et presque toujours contre la vérité.

Il dit que Turenne fut battu à Mariendal, à Réthel et à Cambrai. Pour faire bien connoître ce que fut M. de Turenne en ces trois occasions¹, il falloit ajouter qu'à Mariendal il commandoit des troupes dont il n'étoit pas entièrement le maître. Il y avoit dans cette petite armée beaucoup d'étrangers, de Suédois et d'Allemands, qui s'étoient mis au service de la France après la mort de leurs généraux, et qui aimoient mieux le brigandage qu'une guerre réglée.

A Réthel, il fut trompé par le commandant de cette place, lequel se rendit deux jours avant le temps marqué pour le secours.

A Cambrai, il ne fut point battu, comme le dit Voltaire; mais ayant su que cette place étoit dégarnie, il s'en approcha avec un petit corps de troupes, et en tenta le siège. Alors Condé, effrayé du danger où étoit Cambrai, se jeta dedans avec dix-huit cents hommes, ce qui détermina Turenne à lever le siège. En ajoutant ces circonstances que nous marquons, il auroit fait juger plus avantageusement de M. de Turenne et de l'historien.

Les vertus civiles étoient en un degré aussi haut dans M. de Turenne, que les talents

¹ Histoire de Turenne. livre 3.

militaires. Il y joignit depuis sa conversion, une piété très-édifiante. M. de Voltaire tâche de rendre suspecte la pureté des motifs de sa conversion : ces soupçons injurieux ne font point tort à M. de Turenne ; son désintéressement et sa modestie sont assez reconnus ; ils ne montrent que la passion de l'écrivain.

On demandoit un jour à quelqu'un, pourquoi Voltaire, qui est si prodigue des plus magnifiques éloges pour le duc de Malboroug, en est si avare pour M. de Turenne. C'est, répondit-on, que l'un étoit Anglois et l'autre François, l'un protestant et l'autre catholique.

CHAPITRE LII.

De Jacques II, Roi d'Angleterre.

IL paroît que les catholiques et les protestants ont donné dans un excès égal, en parlant de Jacques II : les uns, par les éloges qu'ils ont faits de ce prince ; les autres, par le déchaînement où ils se sont laissés aller contre lui.

Jacques II étoit naturellement brave, bon par caractère, plein de probité et de droiture ; mais il manquoit de prudence et de politique. Il ne sut ni ménager avec adresse les préjugés de ses sujets, ni se défier de l'ambition de son gendre, le prince d'Orange, ni profiter à temps des offres de Louis XIV.

Ce ne furent point ses fautes qui firent ses malheurs, mais la haine des Anglois pour la

religion qu'il professoit, et la perfidie de son gendre et des seigneurs qu'il avoit le plus aimés. Le zèle de la Religion anglicane n'en fut que le prétexte. L'ambition et l'amour de l'indépendance en furent la véritable cause. M. de Voltaire lui-même en convient, en disant que ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa alors les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple. On pourroit demander où étoit ce droit de la nation de régler et de fixer ces bornes, et de changer l'ancienne constitution de l'état. Ces funestes maximes, si souvent insinuées dans les ouvrages de Voltaire, font voir qu'il n'est pas meilleur citoyen qu'historien.

Pour ce qui est de la religion, M. de Voltaire convient également qu'elle ne fut que le prétexte de la révolution. Si Jacques II, dit-il, eût été Mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglois n'eussent jamais troublé son règne; mais le catholicisme étoit regardé avec horreur comme la religion de l'esclavage. M. de Voltaire dit là deux choses, dont la première ne fait guère d'honneur aux Anglois, et la seconde est un outrage fait sans fondement à la Religion catholique. Les Polonois catholiques sont plus libres que les Anglois protestants; et les protestants des états de Saxe, de Prusse et de Brunsvick, sont pour le moins aussi esclaves que les sujets d'aucun état catholique. Les réflexions de Voltaire se sentent souvent bien plus de

L'anticatholicisme que de la vérité. On y voit presque toujours le républicain séditieux, et presque jamais le fidèle sujet.

Il nous assure que Jacques II s'y prit si malheureusement pour rétablir la Religion catholique, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il est cependant très-faux que ce prince ait entrepris de rétablir la Religion catholique en Angleterre. Il avoit promis à son avènement à la couronne¹, de conserver l'état et les privilèges de l'Eglise anglicane, et il ne manqua jamais à sa promesse. Il demanda que les catholiques fussent tolérés, comme on toléroit tant de sectes dont l'Angleterre est remplie, et il fut refusé; sa modération ne servit qu'à enhardir les factieux, qu'un peu plus de vigueur auroit arrêtés.

Si ce prince fit quelques fautes par imprudence et par foiblesse, il soutint au moins ses malheurs avec une fermeté digne des plus grandes âmes et digne de sa Religion. L'archevêque de Rheims, à ce que rapporte encore Voltaire, dit tout haut, dans l'antichambre de ce prince à Saint-Germain : Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe. Ce n'est-là qu'une impiété qui ne fait guère d'honneur à cet archevêque; il passoit pour être extrêmement vif; on ne l'avoit pas encore fait passer pour impie : mais on peut se dispenser de croire cette anecdote; le garant n'est pas trop sûr.

Quant à ce qu'il ajoute, que Louis XIV

¹ Révolution d'Angleterre. livre 11.

encourageoit Jacques II à devenir absolu, et les Jésuites à rétablir leur religion et leur crédit; qu'on se moquoit de ce prince à Paris, et qu'on faisoit des pasquinades contre lui à Rome: ce sont-là de ces méprisables discours qui pouvoient bien amuser la vile populace de Londres, mais qui ne méritent pas d'être relevés, et qui ne méritoient pas d'être rapportés.

CHAPITRE LIII.

Parallèle de Louis XIV avec le Prince d'Orange.

IL faut avoir toute l'autorité et la plénitude de génie qu'a M. de Voltaire, pour oser proposer un parallèle entre Louis XIV et le prince d'Orange. Voltaire ne sait lequel de ces deux princes a mieux mérité le surnom de Grand. Il examine, il doute; enfin il laisse la chose indécise. Voici, en peu de mots, ce qu'ont fait et ce qu'ont été ces deux princes.

Le prince d'Orange, sans avoir aucun droit à la couronne d'Angleterre, fomenta les rébellions et les perfidies pour l'enlever à son beau-père. Louis XIV se sacrifia pour placer son petit-fils sur le trône d'Espagne, où les droits de la naissance, le testament de Charles II, et les vœux des Espagnols l'appeloient.

Le prince d'Orange perdit presque autant de batailles qu'il en donna, et l'on ne connoît point de général qui ait été si souvent battu. Louis XIV n'a jamais attaqué de villes qu'il n'ait prises ; il a créé une marine qui est devenue la terreur de ceux qui se disoient les maîtres de la mer : il a soutenu , avec les plus brillants succès , les efforts de l'Europe liguée contre lui.

Le prince d'Orange n'a fait aucun établissement qui ait augmenté la puissance , la force et la gloire de l'Angleterre. Louis XIV , en établissant toute sorte de manufactures dans toute l'étendue de ses états , en protégeant les sciences et les arts , en encourageant les talents , a vu tout parvenir à la perfection sous son règne : il a fait de la France le centre du bon goût , de l'industrie et des richesses.

Le prince d'Orange avoit une politique sombre , qui n'étoit fondée que sur une dissimulation profonde , qui sacrifioit quelquefois les droits les plus sacrés pour parvenir à ses fins , qui ne fut mêlée d'aucune de ces qualités qui peuvent faire respecter et aimer un prince. Louis XIV eut une politique qui respecta toujours le droit des gens , qui se fit souvent admirer de ceux même de qui il triomphoit , qui ne prit jamais d'autres moyens que ceux qu'un grand prince peut avouer sans honte.

C'est entre ces deux princes que Voltaire paroît incertain , et il n'ose pas décider lequel des deux a mieux mérité le surnom de Grand. Les écrits de quelques réfugiés fran-

çois, qui ont fait de si grands éloges du prince d'Orange, et des plaintes si amères de Louis XIV, n'ont pas fait changer de sentiment à l'Europe. Celui qui n'est ici que l'écho de ces écrivains chagrins, n'en fera pas changer non plus. En outrageant la mémoire de Louis XIV, il se déshonore lui-même.

CHAPITRE LIV.

De la Philosophie et des beaux Arts sous Louis XIV.

RIEN ne pouvoit nous donner une idée plus frappante des progrès des sciences et des arts sous Louis XIV, que la manière dont Voltaire présente ce beau sujet. On y trouve des images vives, des réflexions justes, des remarques intéressantes et glorieuses à la nation. Ce morceau auroit été parfait, si l'auteur n'y eût pas parlé de la religion, s'il avoit eu le courage de rendre justice à tout le monde, et s'il n'eût aimé que la vérité.

S'il en faut croire cet écrivain, ce ne fut que dans le siècle de Louis XIV qu'on commença, avec le secours de la philosophie, « à » dessiller les yeux du peuple sur les supers- » titions qu'il mêle toujours à la religion. » Les saints supposés, les faux miracles, les » fausses reliques commencèrent à être dé-

» criées; la saine raison, qui éclairait les phi-
 » losophes, pénétrait par-tout; quelques au-
 » tres superstitions, attachées à des usages
 » respectables, ont subsisté.

Ne diroit-on pas que la Religion, telle qu'on l'avoit pratiquée jusques alors, étoit toute obscurcie et défigurée par la superstition, et que c'est la philosophie qui a eu la gloire de lui rendre sa pureté? Je ne crois pas qu'on puisse mieux répondre à cette indécente prétention, qu'en empruntant les paroles du sage et judicieux auteur de l'abrégé chronologique¹ de l'histoire de France. La philosophie, dit-il, par l'abus qu'on en a fait est coupable de bien des maux; mais dès qu'elle est soumise à la Religion, la Religion en est plus pure et plus éclairée. On la soupçonne, cette philosophie, on la soupçonne quelquefois, et avec raison, quand elle entre dans des têtes mal disposées, de n'être point favorable à la Religion. Voilà ce qu'on ne reconnoît que trop dans la plupart des écrits philosophiques de ce siècle.

Il est bien vrai que dans les siècles d'ignorance, il s'étoit introduit des abus dans la religion; mais il n'est pas également vrai qu'on ait attendu la philosophie du siècle de Louis XIV pour les corriger; on y avoit déjà travaillé heureusement depuis les sages ordonnances du concile de Trente. Notre siècle, à la vérité, a fourni beaucoup de critiques; les meilleurs ne sont pas ceux qui

¹ Hénaut, Histoire chronolog. Louis XIV.

sont allés le plus loin, comme les Dupin, les Baillet, etc. dans lesquels on a trouvé tant d'erreurs et tant de points dignes de censure. Dupin fut obligé de se rétracter, et Baillet fut condamné sur certains points, par quelques évêques.

Je n'entreprends pas de réfuter tout ce qu'il dit des erreurs dont le monde étoit aveuglé : sorcelleries, amulettes, anneaux constellés, secrets magiques, horoscopes; il représente tout cela comme étant très-commun; il charge le tableau au point qu'on croiroit qu'il n'y avoit presque personne qui ne donnât dans ces extravagances; et il conclut que presque tout étoit illusion, et que, jusqu'à ce temps-là, on n'avoit guère adopté que des erreurs en tout genre.

N'en déplaise à M. de Voltaire, ce monde presque tout ensorcelé, n'a jamais existé que dans certaines imaginations hardies et sans règle; frappées d'un objet, elles le multiplient sans examen et sans réflexion, et quelquefois même sans vraisemblance. Les soupçons, les craintes, les imputations de sorcelleries étoient autrefois beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui; on en parloit plus, et l'on n'en voyoit peut-être pas davantage.

Il est difficile de trouver une proposition plus extravagante et plus insensée que celle qui dit que l'on n'avoit guère adopté que des erreurs de l'antiquité; on avoit adopté, de l'antiquité, des lois, des règles de mœurs, la connoissance de la religion. Doit-on mettre cela parmi les erreurs? L'erreur la plus

méprisable est celle de ces orgueilleux philosophes, qui, regardant en pitié le reste du genre humain, se croient au-dessus de toutes les erreurs.

Parmi les jugements que porte M. de Voltaire sur la plupart de nos grands écrivains, il y en a qui sont justes, il y en a dont on doit se défier; les uns montrent un goût sûr, les autres une basse jalousie. Que penseront les hommes éclairés, en voyant Rousseau mis dans la foule des écrivains médiocres, en parallèle avec la Mothe-Houdard, et même au-dessous de lui?

« Rousseau, dit-il, avec moins d'esprit, » moins de finesse et de facilité, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. »

Voilà tout le bien qu'il en a pu dire : il fait assez peu de cas de ses épîtres; il ne dit mot de ses inimitables cantates, genre de poésie dont Rousseau est comme le créateur : il auroit corrompu la langue Française, ajoute Voltaire, si le style marotique, qu'il employa quelquefois, avoit été imité.

On peut demander ici où est le goût et l'équité; le style marotique plaît infiniment dans le naïf et le familier; personne, dans le sublime et le gracieux, ne s'exprime avec plus de noblesse et de légèreté que Rousseau; mais Rousseau a été contemporain de Voltaire; ses ouvrages ont toujours été lus et admirés de tout le monde. M. de Voltaire auroit-il pu gagner sur lui de le louer? Rousseau sera toujours regardé comme le premier des poètes lyriques, et comme un des poètes

les plus parfaits que la France ait donnés. Ce que Voltaire ose en dire, le fera regarder comme le plus jaloux des critiques et le plus inique des juges. Il dit encore qu'il faut imputer à Rousseau les fameux couplets, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui.

Il est surprenant que Voltaire n'ait pas aperçu le faux d'un raisonnement pareil : la calomnie peut être conduite avec tant d'artifice, qu'elle ne puisse pas être découverte. Les juges sont obligés de prononcer selon les preuves alléguées et les dépositions faites; ils peuvent donc prononcer des sentences légitimes pour la forme, injustes pour le fond, mais dont tout l'odieux doit retomber sur les calomniateurs et les faux témoins. Rousseau n'auroit pas été le premier innocent qui eût succombé à la calomnie.

Le duc régent lui permit, en 1719, de revenir dans sa patrie; il eut assez de courage pour refuser cette grace, à moins qu'on ne fit la révision de son procès; il protesta de son innocence jusqu'à la mort : avant de recevoir le viatique, il déclara, en prenant Dieu à témoin, que l'imputation des couplets étoit une noire calomnie. Tout cela fera plus d'impression sur un homme sensé que les déclamations de Voltaire; on regardera toujours comme une indigne bassesse de persécuter, jusques dans le tombeau, un homme si cher à la république des lettres, et de répandre le fiel jusques sur ses cendres.

Le même critique qui a mis Rousseau parmi

les génies médiocres, met Quinault au même rang que les Corneille, les Racine, les Molière et les Boileau. Qu'on juge par-là de l'équité et de la sagacité de ses jugements ! Il y a de la douceur et des graces dans les vers de Quinault, mais il n'y a ni feu ni imagination : presque toutes ses pièces sont jetées dans le même moule ; peu de personnes en peuvent soutenir la lecture ; elles avoient besoin, comme le dit M. Boileau, que Lulli les réchauffât des sons de sa musique ; elles ne passent qu'avec ce secours : aussi l'opéra n'est-il supportable que par le spectacle, la musique et les danses ; tout le monde éprouve que le reste y ennuie.

« On sait par cœur des scènes entières de » Quinault, dit encore Voltaire ; c'est un » avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pour- » roit obtenir. »

Si on le sait, cela marque la beauté de la musique : les *Aria de Metastasio* sont plus chantés en Italie que les scènes de Quinault ne le sont en France : l'éloge de Quinault et le mépris de l'Italie, sont également outrés ; l'équité et le goût y manquent.

En parlant des beaux ouvrages en prose qui ont distingué le siècle de Louis XIV, Voltaire s'écrie : Qui croiroit que tous ces beaux ouvrages n'auroient probablement jamais existé, s'ils n'avoient été précédés par la poésie ? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain chez toutes les nations.

On peut répondre à M. de Voltaire que personne ne le croiroit : les plus grands

écrivains en prose, chez les Romains, ont été avant les grands poètes. Hortensius, Cicéron, César, ont précédé les Virgile, les Horace, les Tibulle. Parmi les François, les Bossuet et les Bourdaloue ont été contemporains des Corneille et des Racine. Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, dont M. de Voltaire vante tant l'éloquence, les avoit précédés. Les vives images de la poésie, les grands traits de l'éloquence, la justesse et la précision de la philosophie, peuvent s'aider mutuellement; mais l'une ne donne pas naissance à l'autre.

CHAPITRE LV.

Des Finances.

ON dit que M. de Voltaire avoit eu grande envie d'être fait ministre d'état; je ne sais pas s'il eût bien réussi dans la partie des finances. Il dit que dans les dernières années de Louis XIV, on avoit poussé jusqu'à quarante livres la valeur numéraire du marc d'argent, qui n'étoit auparavant qu'à vingt-huit. Ressource fatale, s'écrie-t-il, par laquelle le roi étoit soulagé un moment, pour être ruiné ensuite! Cependant les personnes qui pensent, jugeront que dans les besoins pressants, le roi prenoit un moyen très-efficace pour subvenir aux nécessités de l'état, parce que 1.^o si le roi perdoit trois

dixièmes de ce qu'il tiroit de ses peuples ; il pouvoit réparer cette perte par quelque impôt qui auroit remplacé ces trois dixièmes ; et cet impôt alors n'eût pas réellement plus chargé les peuples qu'ils ne l'étoient auparavant. Mais il se libéroit en même temps de trois dixièmes de toutes les charges de l'état, appointements, pensions et autres choses semblables ; ce qui faisoit un avantage évident.

2.^o Le roi fit cette augmentation de la valeur numéraire du marc d'argent¹, dans un temps où les charges excédoient de beaucoup ses revenus. Il gagna donc beaucoup plus par cette diminution réelle des charges, qu'il ne perdoit par la diminution réelle de la recette.

3.^o Désapprouver l'augmentation de la valeur du marc d'argent, c'est ce qu'on ne peut faire que par rapport aux pertes des particuliers qui avoient placé leur argent à constitution de rente ; elle leur a été très-funeste, il est vrai ; mais elle a été très-utile au roi. La réflexion de M. de Voltaire est donc fautive, et l'exclamation vaine.

Il traite souvent et hardiment d'absurdités certaines choses qui sont racontées par d'autres auteurs ; mais comment faudra-t-il traiter cette anecdote qui se trouve au chapitre des Finances ?

« Le roi, dit-il, se priva de toutes ces tables d'argent, de ces grands guéridons,

¹ Mémoire du comte de Boulainvilliers,

» de ces consoles, de ces grands canapés
 » d'argent massif, et de tous ces autres meu-
 » bles qui étoient des chefs-d'œuvre de cise-
 » lure de la main de Balin. Ils avoient coûté
 » dix millions, on en retira trois. »

Il falloit donc qu'il y eût dans ces ouvrages pour plus de sept millions de façon, tandis qu'il n'y avoit pas pour trois millions de valeur de matière. C'étoit bien là le cas de dire avec Ovide : *materiam superabat opus*. Voltaire ne dit pas quel est le duc ou le prince de qui il tient cette belle anecdote !

CHAPITRE LVI.

De la Cour de Rome, et des affaires ecclésiastiques.

LORSQU'UN homme comme M. de Voltaire traite des affaires ecclésiastiques, le clergé et la cour de Rome ne doivent pas s'attendre à être fort ménagés, ni les lecteurs à être sûrement instruits. Un mélange de beaucoup de traits piquants, et de quelques ménagements artificieux pour la cour de Rome; un aveu de la décence du clergé de ce siècle, pour rendre méprisable le clergé des siècles précédents; des imputations incertaines et mal prouvées; des décisions où il y a plus de hardiesse que de sagesse et de raison : voilà ce qui se trouve répandu parmi quel-

ques vérités dans les chapitres où M. de Voltaire traite des affaires ecclésiastiques. Nous nous bornerons à quelques observations fort courtes.

Les hommes sages, François ou étrangers, n'approuveront jamais tout ce que les papes ont fait ; les papes eux-mêmes ont souvent désapprouvé et réparé ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs. Les fautes d'un roi n'autorisent pas un écrivain à déclamer contre la puissance royale, qu'on doit toujours respecter : les fautes de quelques papes ne l'autoriseront pas non plus à déclamer contre la puissance pontificale, que l'on doit respecter également, dès que les droits des couronnes n'y sont point intéressés.

C'est une injustice qu'on fait à la cour Romaine, de la représenter comme un bureau où tout se délivre à prix d'argent, où toutes les graces sont taxées, et où l'on achète des dispenses à tout prix.

Voltaire ne sait pas apparemment qu'il y a une infinité de graces qui ne s'accordent qu'avec cette clause, qu'on n'aura rien donné et qu'on ne donnera rien pour l'obtenir, sans quoi elles sont déclarées nulles et de nul effet. Pour ce qui est des dispenses dans les matières graves, un des plus habiles canonistes ¹ François, regarde les renvois à Rome comme un des moyens les plus propres à assurer la liberté épis-

¹ Gabalsut Theoria, et praxis Jur-Can.

copale, et à empêcher que l'autorité ne soit jamais compromise.

« L'autorité spirituelle du pape , dit-il en » un autre endroit , est abhorrée dans la » moitié de la chrétienté ; et la maxime de » la France est de le regarder comme une » personne sacrée et entreprenante , à la- » quelle il faut baiser les pieds , et lier » quelquefois les mains. »

On n'ignore pas que l'autorité spirituelle du pape est abhorrée parmi les protestants ; mais les François catholiques et instruits ne reconnoîtront pas leurs sentiments dans cette maxime : qu'il faut baiser les pieds au pape et lui lier les mains.

S'il ne s'agit que de choses spirituelles , la Cour , qui est aussi intéressée , et même qui y est plus intéressée que les peuples , a toujours donné l'exemple de l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ. S'il s'agit de la puissance temporelle , on ne regarde en France le pape que comme un prince étranger. Si le spirituel et le temporel sont mêlés , la Cour , le clergé , les cours souveraines , ne manquant pas d'annoncer aux peuples ce qu'ils doivent , les peuples obéissent avec docilité et avec plaisir.

« Les religieux , ajoute Voltaire , dont les » chefs résident à Rome , sont encore autant » de sujets immédiats du pape , répandus » dans tous les Etats. Prêter serment à un » autre qu'à son souverain , est un crime » de lèse-majesté dans un laïque : c'est un » acte de religion dans le cloître.

Voilà un galimathias où il n'y a pas l'ombre de bon sens. Jamais religieux n'a regardé le pape comme son souverain ; jamais religieux ne lui a prêté serment de fidélité. Un religieux fait vœu d'obéissance à son supérieur selon sa règle et son institut. Ce qui regarde la puissance pontificale n'entre pour rien dans ce serment ; l'exercice de l'obéissance n'a point de rapport à la puissance civile ; elle ne s'étend pas au-delà des observances monastiques. Voilà à quoi aboutit le vœu d'obéissance. Etoit-ce la peine d'enfiler ces grandes paroles : Qu'on fait dans le cloître un acte de religion de ce qui deviendrait un crime de lèse-majesté dans un laïque. Disons maintenant un mot des affaires ecclésiastiques de France.

M. de Voltaire fait, sans le vouloir, le plus bel éloge de la sagesse et de la religion de Louis XIV ; il assure que si ce prince l'avoit voulu, il n'avoit qu'à dire un mot ; qu'on auroit créé un patriarche, rompu avec Rome, établi en France une église catholique, apostolique, et qui n'auroit pas été Romaine.

C'est-à-dire, que si Louis XIV l'avoit voulu, on auroit établi une église Gallicane sur le modèle de l'église Anglicane.

Cette idée de la création d'un patriarche en France, est une idée qui n'a point été approfondie, et qui ne peut point soutenir un sage examen. Cette idée peut surprendre dans la spéculation, mais elle auroit trouvé de très-grandes difficultés dans l'exécution : car, premièrement, peut-on supposer que les

évêques de France eussent jamais consenti à reconnoître un de leurs pairs pour leur supérieur? Et quand même ils y auroient consenti, auroient-ils pu s'accorder sur le choix? L'archevêque de Vienne, qui prend le titre de primat des primats; et celui de Lyon, qui se porte pour primat des Gaules, auroient-ils voulu le céder aux autres?

L'archevêque de Bourges, qui se dit primat d'Aquitaine, et celui de Rouen, qui prend ce même titre pour la Neustrie, n'auroient-ils pas fait valoir leurs prétentions et soutenu leurs droits? Qui est-ce qui auroit eu l'autorité pour décider? Qui est ce qui se seroit cru obligé de se soumettre?

Secondement, ce patriarche auroit été dépendant du pontife romain, ou il en auroit été indépendant: s'il eût été dépendant du pontife romain, on ne gagneroit rien à l'érection du patriarchat; s'il en eût été indépendant, on rompoit l'unité qui est essentielle à l'Eglise de Jésus-Christ; on n'étoit plus de l'Eglise de Jésus-Christ. La distinction de la discipline et du dogme ne fait rien ici, puisque la France ne se croit pas obligée de recevoir rien de ce que Rome ordonne pour la discipline, qu'avec certaines précautions, et après beaucoup d'examens et de formalités, et qu'elle ne pourroit pas rejeter le dogme sans tomber dans l'hérésie: ainsi on voit bien le mal que l'érection d'un patriarchat en France auroit pu faire, mais on n'en voit pas le bien.

Quelque mécontent que fût Louis XIV du

pape Innocent XI, il eut cependant toujours en horreur ce qu'on lui laissa entrevoir d'un projet de séparation d'avec l'Eglise de Rome ; on assure même qu'il s'en exprima d'une manière à ôter à qui que ce fût la hardiesse de lui parler sur ce sujet.

Ce grand prince, vraiment digne du titre de Fils aîné de l'Eglise, savoit que la religion chrétienne est une ; que le successeur de Saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, en est le chef nécessaire ; que l'Eglise de Rome est la mère et la maîtresse de toutes les Eglises particulières, et le centre de l'unité, et qu'il étoit à craindre qu'une séparation n'entraînât bientôt une altération dans la foi. Il pensoit en cela plus chrétiennement et plus judicieusement que M. de Voltaire.

Le premier dépit de Henri VIII n'occasionna d'abord qu'une séparation en Angleterre ; mais la séparation entraîna bientôt le bouleversement entier de la religion. Personne n'ignore que les guerres civiles, le mélange monstrueux de toute sorte de sectes, l'impiété, l'irréligion, ont été depuis lors le partage de l'Angleterre. Le bonheur de la France voulut que Louis XIV fût plus maître de ses ressentiments, que Henri VIII ne l'avoit été des siens.

M. de Voltaire le blâme de n'en avoir pas fait assez, et de n'avoir pas voulu consentir à une démarche qui étoit plus aisée qu'elle ne paroisoit hardie, et qui étoit le vœu de toute la nation. Mais il fait voir par-là, ou que la pureté de la religion ne l'intéresse guère,

ou qu'il n'a pas vu les suites dangereuses d'une démarche qui lui paroît si aisée. C'est donc manquer de pénétration ou de religion.

Il nous parle ensuite beaucoup de tout ce qui se passa aux derniers états-généraux tenus en 1614. Mais ce qu'il nous en dit, l'homme ennemi de la Religion et du clergé le lira avec plaisir; l'homme ignorant, avec surprise; et l'homme éclairé, avec indignation. Rien de plus aisé que de démontrer la fausseté de ce qu'il avance sur cette matière.

Il dit : « 1.^o Que la chambre ecclésiastique, en avouant que la personne de nos rois étoit sacrée, persista à soutenir que la couronne étoit dépendante. 2.^o Que le cardinal du Perron s'emporta jusqu'à dire que la puissance du pape étoit pleine, plénissime, directe au spirituel, indirecte au temporel, et qu'il avoit charge de dire qu'on excommunieroit ceux qui avanceroient que le pape ne peut pas déposer les rois. 3.^o Que l'esprit du clergé étoit alors le même que celui qui avoit autrefois déposé Louis le Débonnaire. »

On donne hardiment le défi à M. de Voltaire de citer un seul endroit du procès-verbal de l'assemblée ecclésiastique, où il soit parlé de ce qu'il ose imputer au corps respectable du clergé. Tout ce qui s'y passa y est rapporté. La source est sûre et infaillible.

On sait bien que le clergé refusa de recevoir la loi que proposoit le tiers-état¹, parce

¹ Procès-verbal des Etats de 1614.

que le tiers-état la proposoit comme conforme à la parole de Dieu. Le clergé soutint que ce n'étoit point au peuple, mais au clergé seul à décider si une chose étoit conforme à la parole de Dieu, et par conséquent de foi. Mais il n'y eut jamais un mot contre l'indépendance des rois.

Le cardinal du Perron, l'un des plus grands théologiens et des plus savants hommes de son siècle, l'homme de confiance du roi Henri le Grand, et le plus redoutable fléau des hérétiques, eut beaucoup de part à ce qui se passa aux états de 1614. Dans le discours qu'il fit à l'occasion de la loi proposée par le tiers-état, il établit d'abord les droits sacrés de la personne de nos rois, et leur souveraineté indépendante. Ensuite il fait voir les inconvénients du serment qu'exigeoit la loi proposée ; mais il n'y a pas la moindre chose de ce que Voltaire lui fait dire avec tant d'emportement. Il est vrai qu'on fit courir le bruit quelque temps après, que le cardinal avoit osé tenir ces propos ; mais ces bruits étoient sans vraisemblance, comme sans preuves. Il n'y avoit que de misérables écrivains, mal intentionnés contre le cardinal et contre le clergé, qui pussent les répandre et les recueillir.

Le troisième article qu'avance encore M. de Voltaire, n'est qu'une insulte grossière faite de gaieté de cœur au corps épiscopal, et qui est bien détruite par les déclarations que fit plusieurs fois le clergé durant la tenue des états. Elles se trouvent dans le pro-

cès-verbal de la chambre ecclésiastique aux états de 1614.

CHAPITRE LVII.

Du Calvinisme.

LA nouvelle découverte qu'a fait le philosophe Voltaire de l'origine des hérésies, est bien digne de remarque. Jamais les plus furieux ennemis de la catholicité n'ont fait couler de leur plume un fiel si amer, que celui qui coule de la sienne; et jamais ils ne sont tombés dans des contradictions plus évidentes.

« Il est affreux sans doute, dit-il, que
» l'Eglise chrétienne ait toujours été déchirée
» par ses querelles, et que le sang ait coulé
» pendant tant de siècles par des mains qui
» portoient le Dieu de la paix. J'ai recherché
» long-temps comment et pourquoi cet es-
» prit dogmatique, qui divisa les écoles de
» l'antiquité payenne sans causer le moin-
» dre trouble, en a produit parmi nous de
» si horribles. Ne pourroit-on pas trouver
» l'origine de cette nouvelle peste qui a ra-
» vagé la terre, dans l'esprit républicain qui
» anima les premières Eglises? Les assem-
» blées secrettes, qui bravoient d'abord dans
» des caves et dans des grottes l'autorité des
» empereurs romains, formèrent peu-à-peu
» un état dans l'état. C'étoit une république

» cachée au milieu de l'empire. Constantin
 » la tira de dessous terre, pour la mettre à
 » côté du trône. »

Voyons si cette déclamation s'accorde avec la raison, avec les faits, et si le déclamateur s'accorde avec lui-même.

Sur quoi M. de Voltaire ose-t-il affirmer que les premières Eglises chrétiennes étoient animées d'un esprit républicain? Est-il une religion qui impose des préceptes plus forts et plus pressants d'obéir aux souverains, de respecter leur puissance, de se conformer à tous leurs ordres, quelque fâcheux et incommodes qu'ils puissent être, sauf le seul cas où ces ordres seroient contraires à la loi divine?

L'esprit républicain s'est bien retrouvé chez les presbytériens et puritains d'Angleterre, chez les révoltés de Hollande, chez les huguenots de France. Les Cromwel, les Nassau surent bien en profiter. Les Rochelois les soutinrent pendant près de quatre-vingts ans. C'est là l'esprit de la réforme. Mais attribuer cet esprit à l'Eglise vraiment chrétienne, qui est l'Eglise catholique, c'est la calomnier. Elle leur apprend à obéir, quoi qu'il en coûte, et à être plutôt les victimes que les vengeurs de l'iniquité.

Cette chimère de l'esprit républicain des premières Eglises chrétiennes, n'est-elle pas encore détruite par les faits les plus constants? Tertullien, qui vivoit dans le deuxième siècle, ne défie-t-il pas le sénat romain de citer un seul cas où l'on ait trouvé

les Chrétiens rebelles et réfractaires aux ordres des empereurs? Voltaire lui-même, en parlant de la Religion catholique, qui est vraiment la Religion chrétienne, ne dit-il pas qu'elle n'est regardée par la plupart des protestants, que comme une religion d'esclavage? Comment donc accuse-t-il maintenant cette même religion et cette même église, d'être animées d'un esprit républicain?

Parce que les Chrétiens se cachent autrefois dans des grottes, pour exercer le culte divin durant les persécutions, Voltaire les accuse d'avoir bravé l'autorité des empereurs. Croit-il donc qu'ils auroient mieux fait de renoncer entièrement à leur religion, et d'obéir? Mais oublie-t-il qu'il est chrétien lui-même? Et pourquoi leur fait-il un crime de ce que Dieu exigeoit comme un devoir, et qu'il récompensoit comme une héroïque vertu?

Il nous représente ici la Religion chrétienne comme une Religion qui ne put exercer son culte que dans des assemblées secrètes et tenues à la dérobée dans des grottes et dans des caves, et que Constantin tira enfin de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Et dans le premier volume de l'histoire générale, il nous représente cette même religion comme ayant été assez libre sous les empereurs, protégée par le plus grand nombre, et qui ne fut persécutée par quelques-

* Histoire générale. ch. 5.

uns que pour des raisons d'état, et parce que les chrétiens étoient des factieux.

D'où vient cette différence de sentiments dans le même homme ? C'est que dans l'histoire générale il veut ôter à la religion le merveilleux de son établissement, malgré tant de persécutions sanglantes. Ici il veut la rendre responsable de tous les maux de l'univers. Les sentiments changent comme les vues qu'on se propose. On ne trouvera pas un écrivain qui en change aussi aisément que Voltaire.

Dans la manière dont il présente l'origine, les progrès et la décadence du calvinisme, il enchaîne admirablement bien les faits ; c'est un talent qu'on ne peut trop louer dans lui. Il se fait l'écho de tous les cris et des lamentations des réfugiés, sur les persécutions de Louis XIV. C'est une chose qui est toujours de son goût. Il donne souvent dans le faux, et tombe dans des contradictions sensibles. C'est un inconvénient inévitable à celui qui se laisse plus entraîner par le plaisir de maltraiter les puissances ennemies de l'hérésie, que par l'amour de la vérité. Il plaint la France des pertes qu'elle a faites par l'imprudente révocation de l'édit de Nantes ; et il fait voir qu'il n'est ni bon politique, ni bon philosophe, ni bon François.

Il nous dit à la fin d'une page¹, que si Henri IV avoit voulu dissiper la faction des huguenots, il ne l'auroit pas pu. Et il assure

* Histoire générale, tome 7. p. 53.

dans la page suivante, qu'il ne leur laissa leurs privilèges que par bonne volonté. Il affirme que les huguenots faisoient tout au plus la douzième partie de la nation, c'est-à-dire, quinze à seize cents mille ames; et tout de suite il ajoute que dans le seul Dauphiné ils avoient quatorze villes de sûreté, c'est-à-dire, quatorze villes toutes calvinistes, et où ils étoient les maîtres; que Louis XIII soumit plus de cinquante de leurs villes en 1621. Or, il ne parcourut cette année que la Saintonge, la Guienne et le Languedoc, qui étoient des provinces presque toutes calvinistes, et qui ne faisoient qu'une cinquième partie du royaume. La Normandie, l'Isle-de-France, la Bourgogne et presque tous les pays que parcourt la Loire, étoient encore pleins d'huguenots. Comment ne faisoient-ils qu'un douzième de la nation? Mais a-t-il oublié ce qu'il assure dans l'histoire générale, que sous François II, les calvinistes faisoient déjà la sixième partie de la nation?

Il affirme hardiment qu'on forçoit les huguenots de communier. Il fait voir par-là qu'il a la foiblesse de débiter les contes que lui ont faits les réfugiés de Londres et de Berlin, et qu'il ignore la manière dont on en use en France envers eux. Il y a certains exercices de catholicité qu'on exige des protestants. On n'exige point qu'ils communient; il suffit d'avoir fait quelque séjour dans le Languedoc, pour en être convaincu. Ou si quelques ecclésiastiques ou officiers indiscrets

l'ont exigé, ils ont alors agi contre l'ordonnance.

Les tristes lamentations, ou les furieuses déclamations des Larrey, des Bayle, des Saurin, contre Louis XIV, sont des oracles pour Voltaire. C'est d'eux qu'il emprunte ses plus énergiques expressions. Ces malheureux, dit-il en un endroit, étoient livrés aux soldats qui eurent toute licence, et plusieurs en furent si maltraités qu'ils en moururent. C'étoit, dit-il en un autre, un contraste étrange, que du sein d'une cour voluptueuse, il partit des ordres si durs et si impitoyables. Les dragonades, les roues, les bûchers sont rappelés; mais on ne rappelle pas les crimes qui méritent ces supplices. On laisse tout cela sur le zèle inhumain de la Religion.

L'édit de Nantes donnoit aux huguenots des privilèges et des droits d'abord extorqués par les armes, et ensuite accordés à la nécessité. Cette tolérance étoit déshonorante pour la religion et pour la majesté royale; mais elle étoit nécessaire dans les circonstances. Ainsi on ne peut pas blâmer Henri IV de l'avoir accordée, ni Louis XIV de l'avoir révoquée. On usa, dans la révocation de l'édit, de la modération qu'on devoit attendre d'un prince sage et équitable. On ne suivit pas toujours l'esprit et les vues de Louis XIV. Mais les vexations furent bien moindres que ne les annoncèrent les cris des réfugiés.

CHAPITRE LVIII.

De la Révocation de l'Édit de Nantes.

LA révocation de l'édit de Nantes a été la matière de bien des raisonnements et de bien des dissertations. Des hommes intéressés et passionnés ont poussé des cris ; des politiques à vue courte ont hardiment donné leurs décisions. On a crié à la dureté et à l'injustice ; on a exagéré les pertes que cette révocation a causées à la France. Cependant, quand on l'examine avec soin, on trouve qu'il y a bien plus de prévention que de raison et de vérité, dans ces déclamations, ces plaintes et ces cris. On a fait quelques pertes, il est vrai ; mais ces pertes sont bien moindres qu'on ne le veut faire entendre ; elles ont été compensées par des avantages bien considérables, qu'on n'aperçoit pas ou dont on ne dit mot : elles ont été bientôt réparées. Enfin les étrangers n'en ont pas tiré de si grands secours qu'on ose l'annoncer.

Quand Louis XIV n'auroit pas eu en vue l'honneur de la religion en révoquant l'édit de Nantes, il auroit dû cependant le faire pour assurer l'autorité royale et la tranquillité de l'état. Pendant cinq règnes de suite, les huguenots avoient presque toujours eu les armes à la main : ils avoient arraché

successivement aux rois une infinité de privilèges qui ne les laissoient plus sujets qu'à demi. Ils avoient établi une espèce de république dans le sein même de la monarchie. Dès le commencement des guerres civiles, ils inondèrent la France de troupes étrangères; ils donnèrent plus de combats et de batailles, saccagèrent plus de villes, ravagèrent plus de provinces que n'ont jamais pu faire les ennemis de la France pendant ses plus grands malheurs.

Ils se révoltèrent contre Louis XIII, et ne furent arrêtés que par les coups que leur porta le cardinal de Richelieu. Ils n'osèrent rien entreprendre sous le gouvernement ferme et vigoureux de Louis XIV. Mais que n'avoit-on pas à craindre dans une minorité, sous un gouvernement foible, ou avec des ministres qui n'auroient pas eu la vigueur des Richelieu, ou l'habileté des Mazarin? Le passé devoit toujours faire craindre pour l'avenir. Ainsi, indépendamment de l'avantage de la religion, Louis XIV, en révoquant l'édit de Nantes, faisoit encore celui de l'état. Il en assuroit la tranquillité, en arrachant les racines de ces dangereuses factions. Il affermissoit l'autorité royale, en supprimant une secte qui lui avoit donné de si terribles atteintes.

Il étoit donc de la bonne politique de donner le dernier coup au calvinisme, par la révocation du fameux édit.

Il est vrai que la France fit par-là quelque perte; mais cette perte avoit été prévue

au moins en partie , et l'on crut avoir de bonnes raisons de faire ce sacrifice. Que l'on compte , si l'on veut , quatre à cinq cent mille ames , hommes , femmes et enfans , qui sortirent du royaume. C'est le nombre que met Voltaire lui-même. Cette perte , à la bien évaluer , n'est pas si grande que celle que l'on fait quelquefois dans une seule guerre. On y perd quelquefois des deux ou trois cents mille hommes , qui sont tous dans la fleur de la jeunesse , ou dans la force de l'âge. Si la guerre est de longue durée , la perte va encore plus loin. Blâmera-t-on Louis XIV d'avoir fait , pour l'honneur de la religion et pour assurer la tranquillité de l'état , des sacrifices pareils à ceux que font si souvent les princes par ambition ou par caprice ?

Quant à ce détail que fait Voltaire des manufactures d'étoffes , de galons , de chapeaux , de bas , qui furent transportées chez les étrangers , ce n'est-là qu'une déclamation d'un avocat , qui soutient une mauvaise cause. Les Anglois avoient les métiers de bas avant nous ; et ils ne se sont jamais guère fournis de nos étoffes. L'Allemagne et tout le nord continuèrent à tirer les leurs de France. Quelques étrangers y ont un peu gagné ; mais notre commerce en a si peu souffert , qu'il s'est trouvé encore plus étendu sous Louis XV , qu'il n'avoit jamais été sous Louis XIV.

Pour cet or de France , qu'on trouve encore très-communément en Allemagne , à ce que dit Voltaire , et que les réfugiés y répandirent il y a soixante et dix ans , on

peut dire hardiment qu'il n'existe que dans l'imagination de Voltaire. L'homme raisonnable comprend bien qu'on doit trouver en Allemagne beaucoup d'argent de France, à cause des armées qu'on y a de temps en temps, et des subsides qu'on paie assez souvent à divers princes de l'empire. Mais il ne s'avisera pas de dire, que c'est l'argent que les réfugiés y ont porté il y a déjà si long-temps.

L'autorité de Voltaire ne sera pas assez forte pour nous persuader une autre chose qu'il nous assure encore à l'occasion de l'édit de révocation : C'est que presque tout le nord de l'Allemagne n'étoit alors qu'un pays agreste, sans industrie ; et qu'il reçut une face nouvelle de ces multitudes transplantées qui y peuplèrent des villes entières.

Les Allemands seront bien éloignés d'en convenir. Ils nous fourniront des détails convaincans de la richesse de ces pays que Voltaire appelle agrestes, et qui, selon lui, n'ont commencé d'être quelque chose que depuis les transmigrations des huguenots. Brême, Hambourg, Lubeck, et plusieurs autres villes du nord de l'Allemagne, étoient déjà des villes très-puissantes et très-riches long-temps avant ces transmigrations.

Bien plus, Voltaire lui-même nous en fournit des preuves dans son histoire générale, en nous parlant des richesses immenses de l'Eglise dans ces pays-là du temps de Luther. Mais dans l'histoire générale il falloit exciter la jalousie contre l'Eglise. Ici il

falloit condamner le zèle de Louis XIV. Il se contredit, il est vrai; mais il se contente.

Enfin, ce que la France a fait de perte par la révocation de l'édit de Nantes a été bientôt réparé, et les étrangers n'en ont pas tiré ces profits immenses, qu'on fait sonner si haut. Le commerce est aujourd'hui plus florissant qu'il n'a jamais été; les villes commerçantes sont plus peuplées et plus riches; et l'on ne peut citer aucune branche de notre commerce, que la transmigration des huguenots ait fait manquer.

Pour l'Angleterre et la Hollande, elles n'en sont pas devenues plus puissantes qu'elles n'étoient auparavant. La Hollande sur-tout l'est bien moins qu'elle ne l'étoit du temps de Louis XIV. La Prusse est presque le seul état où les réfugiés aient eu un peu plus de consistance. Les autres établissemens ne furent ni si considérables, ni si bien soutenus. Un grand nombre de ces fugitifs périrent de misère, ou ils furent forcés de s'enrôler.

Je passe sur beaucoup d'autres choses qui mériteroient encore d'être relevées. Je me contenterai de faire encore deux petites observations. Voltaire, en parlant du ministre Claude Brousson, qui avoit conspiré contre l'état et qui fut pris et condamné à la roue par M. de Bâville, dit que ce ministre mourut comme mouroient les premiers martyrs. Tous les étrangers, ajoute-t-il, loin de le regarder comme un criminel d'état, ne voyoient en lui qu'un saint qui a scellé sa foi de son sang. Il faut avouer que l'expression est bien dé-

céte et bien digne de Voltaire. Le parallèle d'un conspirateur avec les Saints Apôtres, avec les Etienne, les Polycarpe, les Irénée, est bien juste ! Ces étrangers qui ne voyoient qu'un Saint dans le ministre révolté, n'étoient certainement pas les Espagnols, ni les Allemands ou Flamands catholiques. Les Anglois et les Hollandois, en se servant de ce rébelle, n'alloient pas, comme Voltaire, jusqu'à le canoniser.

Il dit encore que Louis XIV voulut à la fois humilier le pape d'une main et écraser le calvinisme de l'autre. Ces belles expressions auroient été bonnes dans ces vers boursofflés, où l'on ne cherche ni la raison ni la vérité. Ici elles ne signifient rien. Louis XIV malgré ses différends avec Innocent XI, avoit pour lui une estime et un respect qu'il seroit à souhaiter que tous les catholiques prissent pour modèle ; et Innocent, malgré ses mécontentements, avoit la plus haute estime pour la personne de Louis XIV. Jamais pape n'a donné à un roi des éloges plus flatteurs et plus glorieux, que ceux que donna Innocent à Louis, dans le bref qu'il lui adressa après la révocation de l'Edit de Nantes.

CHAPITRE LIX.

Du Jansénisme.

LE chapitre que nous donne M. de Voltaire sur le jansénisme , pourroit être regardé comme un petit chef-d'œuvre, si l'auteur eût été aussi entendu dans les matières qu'il traite , et aussi véridique dans les faits qu'il rapporte , qu'il est heureux dans l'expression , le style et les liaisons. En lui rendant la justice qu'il mérite , nous allons faire quelques remarques sur l'altération et la supposition de certains faits, qu'il avance aussi hardiment que s'il disoit la vérité avec certitude et avec sincérité.

En parlant de la bulle de Pie V , qui condamna les écrits de Baïus , il dit que le grand-vicaire du cardinal de Granvelle , archevêque de Malines , déclara qu'il falloit recevoir la bulle du pape , quand même il y auroit des erreurs. C'est là une de ces anecdotes secretees, qu'on ne peut croire que sur la parole de Voltaire. Car il n'y en a pas la moindre preuve , ni dans les mémoires , ni dans la longue histoire du baïanisme , où l'on a ramassé tout ce qui s'est dit pour et contre dans l'affaire de Baïus.

Il n'est personne qui n'ait oui parler du fameux M. Arnaud , qui fut pendant soixante ans le chef des jansénistes. Il avoit été exclu

de la Sorbonne , à l'occasiou d'un écrit intitulé : *Lettre à un duc et pair , etc.* dans lequel il y avoit une proposition qui fut condamné. Voltaire rapporte cette proposition , et il dit qu'il est vrai que saint Augustin et saint Jean Chrisostôme avoient dit la même chose que M. Arnaud ; mais que les conjonctures qui changent tout rendirent Arnaud coupable.

Il est très-probable que M. de Voltaire n'a jamais lu les Saints Pères , et qu'ainsi il décide sans connoissance. Saint Augustin et saint Jean Chrisostôme n'ont jamais dit ce qu'il leur fait dire ; et cela est si vrai , que M. Arnaud , malgré toute son érudition , ne put jamais justifier sa proposition par aucun témoignage de ces saints docteurs.

M. de Voltaire ne laisse pas de dire que la condamnation de M. Arnaud fut un effet du despotisme , parce que le chancelier y fut présent , et qu'on admit à l'assemblée beaucoup de moines qui étoient docteurs. Il rapporte à cette occasion le bon mot de Pascal dans ses provinciales : qu'il étoit plus aisé de trouver des moines que des raisons.

Mais il falloit donc que la cause de M. Arnaud fût bien mauvaise , puisqu'on ne put pas la défendre , et qu'on ne trouva pas assez de raisons pour confondre ces moines , et pour convaincre le plus grand nombre des autres docteurs qui portoient des collets au lieu de capuchons.

Il ne paroît pas plus au fait de ce qu'on appella la paix de Clément IX , quand il dit

que *l'accortise italienne calma la vivacité françoise*. Il auroit parlé plus juste, en disant que l'habileté janséniste dupa le raffinement italien. Clément IX fut trompé, parce qu'il regarda comme sincères et prises dans un sens naturel, les expressions artificieuses et enveloppées des quatre évêques. Ni les Italiens ni les François ne firent en cela leur vrai personnage.

“ Je sais, dit M. de Voltaire, que l'abbé Renaudot allant un jour chez le pape Clément XI, le trouva lisant le livre de Quesnel. Voilà, lui dit le pape, un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome, qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrois attirer l'auteur auprès de moi. ”

Le pape Clément XI étoit un des plus grands génies et des meilleurs théologiens de son siècle. Il étoit très-instruit sur les matières dont on disputoit dans ce temps-là. Est-il vraisemblable qu'il ait lu le livre de Quesnel, sans s'apercevoir de ce qu'il y avoit de répréhensible dans cet ouvrage? L'abbé Renaudot ne reviendra pas de l'autre monde pour garantir les contes que fait M. de Voltaire.

Il nous assure ensuite que, lorsque les prélats acceptèrent la bulle dans leur assemblée de 1714, l'acceptation pure et simple fut envoyée au pape, et les modifications furent pour les peuples.

Les cardinaux, archevêques, évêques, qui composoient l'assemblée de 1714, déclarent dans leur lettre au pape, qu'ils ont reçu sa

bulle avec la plus grande vénération; et qu'ils ont arrêté un modèle uniforme d'instruction pastorale, pour ôter aux esprits remuants toute occasion de dispute: et le pape leur en marqua son contentement. Où est donc cette duplicité que leur prête ici Voltaire? Croira-t-on sur sa parole, que tant de prélats respectables aient été capables de cette bassesse et de cette lâcheté?

Le roi, dit-il encore, accabla les deux partis du poids de son autorité suprême. Mais un ministre¹ protestant nous assure que les évêques furent aussi libres à Paris en 1714, qu'ils avoient été libres autrefois à Nicée sous Constantin. Cet écrivain ne parle que comme le procès-verbal de cette fameuse assemblée. Voltaire a puisé apparemment dans d'autres sources.

On peut remarquer en général dans tout ce chapitre du jansénisme, que Voltaire a plutôt pris le style satyrique, pour divertir son lecteur, que celui de la vérité pour instruire; qu'il parle hardiment des systèmes théologiques, sans en donner une idée vraie; qu'il traite quelquefois avec indécence les personnes les plus respectables; qu'il paroît avoir puisé plutôt dans les gazettes amusantes, pour composer ce chapitre, que dans les pièces authentiques. Il a cru apparemment cette manière plus propre à divertir le public, et il s'y est tenu.

¹ M. Basnage.

CHAPITRE LX.

Du Quiétisme.

QUELQUES méprises qu'il y ait dans le chapitre du Quiétisme, je n'en aurois pas parlé si l'on n'eût pas affecté de flétrir la mémoire du grand archevêque de Cambrai, M. de Fénélon. On avoue bien que M. de Cambrai tira de sa défaite un plus beau triomphe que M. de Meaux de sa victoire; qu'il vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, et que la douceur de ses mœurs lui fit de tendres amis de tous ceux qui le virent.

Mais, n'est-ce pas manquer au respect et à la justice qu'on doit à ce grand homme, de dire, comme Voltaire, que M. de Fénélon avoit je ne sais quoi de romanesque dans le caractère; que l'ambition régnant toujours dans son cœur, il n'avoit pas pu se défaire de son goût pour la cour, et de l'espérance d'y reparoître et d'y tenir un rang distingué; que Louis XIV lui-même ne le regardoit que comme un esprit chimérique, et comme un homme aussi romanesque en fait de religion qu'en politique; et qu'enfin il ne se déclara contre le cardinal de Noailles dans les querelles du jansénisme, que parce que ce cardinal s'étoit déclaré contre lui dans les affaires du livre des maximes des saints. Oser

flétrir une vertu aussi pure et aussi aimable que celle de M. de Fénélon, c'est se déclarer ennemi de la vertu elle-même.

Le livre des maximes des saints, composé par ce grand archevêque, fut condamné, il est vrai; mais cette condamnation, sans faire tort à son esprit, donna un nouvel éclat à sa vertu. La postérité n'ignorera pas que le roi fut prévenu, le pape forcé malgré ses répugnances, à prononcer; l'univers chrétien dans l'admiration de la docilité et de la soumission du prélat condamné. Et l'on dira toujours ce qu'on disoit dans le temps de cette fameuse querelle entre ces deux grands rivaux, que l'un pécha par un excès, et l'autre par un défaut de charité.

L'archevêque de Cambrai, dit Voltaire, parodia ainsi sur la fin de sa vie un air de Lulli :

Jeune , j'étois trop sage
 Et voulois trop savoir :
 Je ne veux en partage
 Que badinage ,
 Et touche au dernier âge ,
 Sans rien prévoir.

Comme ces vers sentent un peu le libertinage philosophique, on est bien aise de répandre ce petit nuage sur la vertu de M. de Cambrai. Ce grand homme a-t-il fait ces vers? et s'il les a faits, a-t-il voulu y exprimer les sentimens de certaines personnes, telles qu'on en trouve quelquefois : c'est ce

qu'on ignore. Ce qui est sûr, c'est que ce ne furent jamais là les sentimens de M. de Cambrai. Les ouvrages et les lettres qu'on a de lui, des dernières années et même des derniers jours de sa vie, font voir que sa vertu devint toujours plus pure. Il n'y a qu'une malignité odieuse qui ose entreprendre de la flétrir.

Cependant M. de Voltaire, qui est toujours riche en anecdotes, et qui emprunte toujours le témoignage des morts pour appuyer ce qu'il avance de singulier, nous garantit la certitude de celle-ci. Il la tient, dit-il, du neveu même de cet archevêque, le marquis de Fénelon, tué, il y a une vingtaine d'années, à la bataille de Raucoux. On demande si la garantie est suffisante.

Avant de finir ce chapitre, je remarque que Voltaire affirme qu'il y eut trente-sept propositions condamnées dans le livre des maximes des Saints. Il n'y en eut que vingt-huit. Il dit que M. de Fénelon, sur la fin de sa vie, méprisa toutes les disputes; et l'on a cependant plusieurs ouvrages sur le jansénisme, faits peu de temps avant sa mort. Il traite de conte absurde, ce que dit Reboulet dans son histoire de Louis XIV, que l'abbé de Fénelon s'opposa au dessein qu'avoit le roi de faire déclarer reine madame de Maintenon. Reboulet n'est pas le seul auteur qui l'ait écrit. Il y a un grand nombre d'écrivains qui ont dit la même chose.

Quand on contredit la voix publique, dit M. de Voltaire lui-même, il faut avoir été

témoin, et témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance. Nous croirons ce qu'il avance ici, lorsqu'il aura fourni pour lui-même les preuves qu'il exige pour les autres.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERREURS
DE
VOLTAIRE,

PAR M. L'ABBÉ NONNOTTE.

NOUVELLE ÉDITION,
AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME VOLUME, INTITULÉ :
L'ESPRIT DE VOLTAIRE DANS SES ÉCRITS.



TOME SECOND.

BESANÇON,
GAUTHIER FRÈRES, LIBRAIRES,
GRANDE - RUE, N.º 87.

M. DCCC. XVIII.

DE L'IMPRIMERIE DE TAULIN.

AVANT-PROPOS.

ON auroit tort de regarder M. de Voltaire comme un incrédule , qui n'est ni touché, ni convaincu de ce que nous annonce la Religion. Il ne peut pas goûter la funeste consolation de l'incrédulité : les principes qu'il reçut autrefois des maîtres habiles auxquels il fut confié dans sa jeunesse , n'ont pu être déracinés ; et il a trop de pénétration et de lumières , pour ne pas reconnoître les absurdités , les extravagances , les impostures que renferment , et sur lesquelles sont fondés les systèmes d'irréligion et d'impiété.

Cependant on reconnoît aisément par ses écrits , que malgré sa pénétration et ses lumières , il n'est aucune de ces absurdités et de ces impostures , à laquelle il ne s'efforce de donner du crédit , qu'il n'entreprenne de justifier et de soutenir , et qu'il ne tâche d'insinuer. Bayle , Hobbes , Barclay , Collins , Spinosa , de Maillet , Telliamed , quelques auteurs satyriques

ou médisants, ceux qui ont écrit avec plus de malignité contre l'Eglise, contre ses Ministres, contre la Religion, sont toujours les sources respectables où il va puiser : ce sont les heureux champs où il va glaner de temps en temps.

Car il sent son infécondité, quoiqu'il soit bien éloigné d'en convenir ; et comme Maharbal disoit autrefois au vainqueur de Cannes : *Les dieux n'ont pas tout donné à un seul homme¹ ; vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Ainsi, on peut dire à M. de Voltaire : Le Ciel ne verse pas tous ses dons sur un seul homme ; vous avez le talent d'embellir, Voltaire : vous n'avez pas celui de créer.

Ses recherches ainsi faites, il exerce ensuite son style en toute liberté. Avec ce secours, il fait des Pièces fugitives, des Poèmes, des Mélanges de Philosophie, de Littérature, d'Histoires, de Fables, d'Allégories ; et il n'est aucune de ces pièces, dans lesquelles il ne s'étudie à porter quelque coup à la Religion. Il varie ses

¹ Tite-Live.

attaques de toutes les manières imaginables ; tout est bon pour lui , pourvu qu'il arrive à son but : *Dolus an virtus , quis in hoste requirat !* Il vous cite hardiment des auteurs qui n'ont jamais existé ; il fait dire à d'autres , ce qu'ils n'ont jamais dit ; il vante l'autorité des calculs , dont on a démontré la fausseté : aussi tous ses écrits attestent-ils bien que la chose dont il se pique le moins , c'est de passer pour un homme qui respecte la vérité*.

Cependant , malgré ce caractère hardi , il n'ose pas toujours attaquer la Religion

* Ainsi , il vous donne pour le plus ancien livre du monde le Hanscrit des Indiens ; livre que personne n'a jamais vu ni connu , qui n'a jamais existé que dans son imagination : il vous cite un texte d'un autre livre indien , traduit par Pachymère , sur le mépris qu'on doit faire de toutes les disputes de Religion. Lisez Pachymère , vous ne trouverez ni le livre ni le texte ; il affirme qu'Alexandre envoya de Babylone en Grèce les observations des astronomes chaldéens , lesquelles remontoient deux mille cinq cent cinquante-cinq ans avant l'ère chrétienne , c'est-à-dire , avant Jésus-Christ ; mais remarquez que ces observations furent envoyées trois cent trente ans avant la naissance de Jésus-Christ , et qu'elles ne remontoient qu'à mille neuf cent trois ans , selon Simplicius , le seul auteur qui rapporte ce fait. Or ces deux sommes , trois cent trente , et mille neuf cent trois , ajoutées ensemble ,

d'une manière trop ouverte : plus les coups qu'il veut lui porter sont violents, plus il a soin de cacher la main, ou de se ménager une espèce de défense auprès de ceux que la hardiesse auroit révoltés ; et c'est en cela, plus qu'en toute autre chose, qu'on remarquera dans lui la plus heureuse fécondité.

C'est pour cela qu'il emprunte des personnages étrangers ou imaginaires, qu'il fait paroître sur le théâtre, dans ses poèmes, dans ses pièces fugitives ; mettant sans pudeur et sans décence, dans leur bouche, la noirceur des plus affreux sen-

ne sont que deux mille deux cent trente-trois. L'erreur est donc de trois cent vingt-deux ans qu'il plaît à M. de Voltaire d'ajouter, pour mettre Moïse en défaut. Il dit que les Croisés françois ayant pris Constantinople, portèrent par-tout le ravage, pillèrent le temple de Sainte Sophie, et dansèrent ensuite dans le sanctuaire de ce même temple, avec les femmes avec lesquelles ils avoient couché. L'abbé Velly écrivit à Voltaire, pour savoir en quel endroit il avoit déterré cette anecdote curieuse. Qu'importe, lui répondit Voltaire, que l'anecdote soit vraie ou fausse. Quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux à ne dire que la vérité ? On pourroit citer des milliers d'exemples semblables ; mais nous nous contentons de renvoyer à notre premier volume, et à la Réponse aux Eclaircissements.

timents. Que d'impiétés révoltantes sur les lèvres de Philoctète, de Jocaste, d'Alzire, de Zamore, de Mahomet ! Que de dérisions indécentes du Baptême, dans la bouche de ses Quakers ! Que de railleries contre la sagesse du Créateur, dans son songe de Platon ! Mais on auroit tort de lui faire pour cela aucun reproche, vous dira-t-il ; ce n'est point lui qui parle, ce ne sont point là ses sentiments ; ce sont les sentiments qui conviennent naturellement aux personnages de ses pièces.

C'est pour cela qu'il adopte toutes les calomnies des auteurs les plus méprisables, les plus cyniques, les plus justement détestés ; les amplifie encore, les exagère, pour faire de son Histoire générale un ramas d'horreurs contre le Christianisme. Sa défense est bientôt prête ; il vous assure qu'il ne dit rien de lui-même, qu'il rapporte les faits avec sincérité ; que tout ce qu'on a à faire en lisant ces horreurs, c'est de plaindre ces siècles malheureux, où les Chrétiens, entraînés par le fanatisme et dominés par la superstition, ne respirèrent que le crime et la fureur.

C'est pour cela qu'il ressuscite toutes

les extravagances des anciens et nouveaux Philosophes sur la matière, sur l'âme, sur la Divinité, sur l'éternité du monde, sur la Religion, sur les principes de morale : il ne paroît ni les adopter ni les combattre ; il semble se contenter de les exposer. Mais on voit que dans le fond il s'efforce de donner à ces opinions toute la probabilité, et à ces objections toute la force dont elles sont susceptibles, pour faire révolter la raison contre la foi, et les passions contre la morale qu'enseigne la Religion.

C'est pour cela, qu'affectant une érudition dont il n'a que l'apparence, il vous parle du ton le plus décidé sur les antiquités chinoises et indiennes : on le prendroit d'abord pour un prodige de savoir. Qu'on entreprenne de vérifier quelques points, qu'on cherche des preuves de ce qu'il a affirmé, on est surpris de ne plus trouver en lui qu'une hardiesse de romancier ou une continuelle infidélité*.

* Du Halde, le compilateur des meilleurs mémoires que nous ayons de la Chine, ne fait commencer cet

Après avoir ainsi déguisé sa marche , et masqué son personnage , il croit s'être mis dans une entière liberté de tout dire , de tout combattre , de tout condamner : aussi , qu'on parcoure ses écrits , et l'on trouvera qu'il n'est aucun des fondemens de la foi qu'il ne s'efforce d'ébranler , aucune des preuves de la Religion qu'il ne tâche d'affoiblir , aucun des dogmes , préceptes , observances du Christianisme , sur lesquels il ne répande le fiel de la satire ou la malignité de la raillerie. Que pense-t-il donc , que tient-il , qu'enseigne-t-il sur la Religion ? Voici quelques-uns des articles principaux de la doctrine qu'il nous débite.

empire que long-temps après le déluge. On doit juger après lui , que les mémoires des premiers temps ne sont ni authentiques , ni sûrs , puisqu'il donne pour un fait certain que toutes les bibliothèques furent brûlées , par l'ordre d'un empereur , peu de siècles avant Jésus-Christ ; cependant , Voltaire fait commencer cet empire plusieurs milliers d'années , non-seulement avant le déluge , mais même avant la création. Il faut , en vérité , qu'il compte bien sur la simplicité et l'ignorance de ses lecteurs. Pour les antiquités indiennes , un des anciens écrivains , qui réunit le plus de lumières , d'érudition et de critique , nous apprend que les Indes n'ont commencé d'être un peu connues que vers le temps des conquêtes d'Alexandre , et qu'on ne peut pas même compter sur les relations de ces temps-là. (Str. G. l. 15.)

I.

Y a-t-il un Dieu Créateur? Ce qui est certain, c'est que tous les anciens philosophes ont enseigné l'éternité du monde; c'est que toute l'antiquité a cru la matière éternelle. L'argument de la succession des êtres ne prouve rien pour la création; car les athées soutiennent qu'il n'y a point de générations, qu'il n'y a point d'êtres produits, qu'il n'y a pas plusieurs substances¹.

II.

Les plus grands hommes, les oracles de l'humanité entière², ne sont point de l'avis de Saint Athanase sur la Trinité; ils vous disent nettement que le Père est plus grand que le Fils. Les Unitaires (ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ) raisonnent plus géométriquement que les catholiques^{*}.

¹ Mél. poèm sur la Loi nat. — ² Mél. c. des Soc. et Ar.

* Ce *géométriquement* vient bien, en parlant de la nature de Dieu.

III.

Les écritures des chrétiens, sont l'ouvrage de la nation la plus ignorante et la plus méprisable qui fût jamais : ces livres sont remplis d'absurdités, de faussetés, de traits qui ne prouvent que l'ignorance¹.

IV.

La chute d'Adam, sa punition, le péché originel, ne sont que des fables dignes de mépris².

V.

Il n'est pas démontré que la matière ne puisse pas penser : tous les anciens philosophes ont cru l'âme corporelle ; plusieurs des pères de l'Eglise l'ont cru de même : il faut donc mettre la spiritualité de l'âme au rang des choses problématiques. Au reste ce point n'influe en rien dans la société civile, et l'on peut

¹ Mélange, ch. des Juifs. — ² Sixième discus. phil.

être Matérialiste , et en même-temps très-vertueux¹,

VI.

Si l'on admet une âme corporelle , il est fort inutile de supposer son immortalité et sa liberté².

VII.

Les disputes scholastiques (c'est-à-dire dogmatiques), sont de vénérables billevesées³.

VIII.

Les martyrs , dont les chrétiens se font tant d'honneur , n'ont guère été que des hommes factieux , des emportés , des rebelles , des fanatiques : le nombre en est petit , et d'ailleurs les fausses religions ont eu aussi les leurs⁴.

IX.

Ce n'est pas au sang de ses martyrs que le christianisme doit ses grands pro-

¹ Mém. ch. 27. — ² *Ibid.* — ³ Ch. des Sociniens.

— ⁴ Mélanges , chapitre 61. Histoire générale , ch. 5.

grès ; c'est aux violences de Constantin ,
aux barbaries de Charlemagne¹, etc.

X.

Les prières, les sacrifices, les offran-
des religieuses, ne sont que d'adroites
inventions des prêtres avides, pour leur-
rer et dépouiller un peuple d'imbécilles².

XI.

Le clergé n'est qu'un amas d'hommes
vicieux, inutiles, à charge à l'état, pour
la réformation duquel on devrait suivre
les exemples qu'ont donnés l'Angleterre
et le Nord au seizième siècle³.

XII.

Le célibat de Religion ne doit son
origine qu'à la fainéantise ; c'est une perte
pour l'état, une charge pour les peuples,
un scandale pour la société⁴.

XIII.

Rien de plus mal imaginé que les con-

¹ Hist. gén. c. 6 etc. — ² Mém. c. 78. — ³ Hist.
gén. Pens. — ⁴ Mélanges.

ciles , qui ne sont que des cabales de prêtres pour décider sur des mots. Rien de plus pernicieux à la Religion ; rien de plus sage que la conduite des payens , qui laissoient à chacun la liberté de penser , de croire et de parler comme il vouloit¹.

Ce n'est là qu'un échantillon de ce que débite M. de Voltaire contre le Christianisme ; mais , après avoir travaillé à détruire , il songe à réédifier : au Christianisme , il substitue la religion naturelle , la loi naturelle ; c'est-à-dire , qu'il y substitue ces grands mots que les philosophes emploient pour masquer leur impiété , dont ils seroient bien embarrassés de donner une définition juste , claire et satisfaisante , et par lesquels ils séduisent une multitude de ces petits êtres suffisants , à qui la Religion est à charge , dont la lecture de quelques ouvrages ténébreux fait toute la science , et qui trouvent que c'est bien plutôt fait de fronder que de sonder des vérités qui dérangeront infailliblement tout leur système d'indépendance et de libertinage.

¹ Histoire générale, ch. 7.

Si l'on vouloit donner une définition de la loi naturelle, on pourroit dire que c'est une lumière que Dieu met dans toutes les âmes pour leur faire découvrir les premières vérités, connoître les premiers devoirs, et discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas.

C'est-là à-peu-près l'idée qu'en donne un des plus grands hommes de l'antiquité¹; mais nos philosophes à la mode ne l'admettroient pas : elle est trop juste et trop féconde en conséquences qui détruiroient tous leurs principes. Voici la sage et lumineuse doctrine que donne M. de Voltaire sur ce point fondamental.

I.

Toute la Religion consiste à reconnoître un Dieu et à être juste ; le reste est arbitraire².

II.

Le déisme est la religion du bon sens, la religion des philosophes et des sages³.

¹ Cicero de leg. — ² Poème sur la loi naturelle.

³ Mélanges, chapitre 11.

III.

Le déisme est une religion répandue dans toutes les religions : c'est un métal qui s'allie avec tous les autres, et dont les veines s'étendent sous terre ; le secret n'est que dans les mains des adeptes¹.

IV.

On peut abjurer le Christianisme, devenir le scandale de l'Eglise, sans s'écarter ni de la raison ni de la loi naturelle².

V.

Le préjugé nous représente Dieu comme injuste, emporté, jaloux, séducteur et barbare : idée absurde. Dieu ne se plaît point à déchirer l'ouvrage de ses mains : s'il est infini, c'est dans les récompenses : et il ne punit point, par des tourments affreux et éternels, quelques moments de foiblesse et quelques plaisirs passagers³.

¹ Mélanges, chapitre 11. — ² Poème sur la loi nat.

³ — Henriade chant 7.

VI.

Comme le Créateur conduit la matière par le mouvement, ainsi il conduit les hommes par le plaisir : les hommes n'ont point d'autre moteur ; c'est par la voie du plaisir que Dieu nous appelle¹.

VII.

Les philosophes, (tels qu'ont été l'athée Spinoza, l'impie Hobbes, le sceptique Bayle, le fataliste Collins, le téméraire auteur des Pensées philosophiques, et toute cette multitude d'écrivains modernes, copistes ou échos d'impiétés.) Les philosophes ne parlent qu'en faveur de la raison ; ils aiment la Religion, ils détruisent la superstition².

Il faut donc non-seulement les tolérer, mais les regarder comme les maîtres et les bienfaiteurs du genre humain.

VIII

La tolérance, qui est également ennemie

¹ Discours de la nature du plaisir. — ² Pensées.

de la persécution et de la superstition, ramène l'âge d'or dans un Etat; la raison la conseille, l'exemple des payens nous y autorise¹.

IX.

Chez les Grecs et les Romains, aucune secte ne fut persécutante; toutes étoient paisibles : c'est ce qui nous confond ; c'est ce qui nous fait voir que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres. et que ceux de l'antiquité étoient des hommes².

X.

Le plus cruel ennemi de la société c'est l'intolérance³; c'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis Constantin, qui a allumé les bûchers, excité les fureurs des persécutions, rempli l'Univers d'assassinats, de meurtres, de perfidies, etc.

XI.

L'intolérance est le vice et le péché des Prêtres et des Théologiens⁴.

¹ Let. au roi de Prusse, Mém. ch. 27. — ² Mém. ch. 7.
— ³ Mém. Hist. génér. — ⁴ Lettre au Roi de Prusse.

XII.

Les Prêtres et les Théologiens sont des âmes gonflées de vices et d'orgueil, à proportion qu'elles sont vides de vérités; ils voudroient troubler toute la terre pour un sophisme, et intéresser tous les Rois à venger, par le fer et par le feu, un argument *in barbara*.

Ce n'est-là qu'un léger coup d'œil, un petit extrait de la doctrine enseignée dans les Ecrits de Voltaire: ce sont-là les erreurs, ou plutôt les monstrueuses horreurs que nous allons combattre. A ce seul coup-d'œil, on sent d'abord que tout réclame contre l'Ecrivain; la raison, la Religion, les sentiments gravés dans tous les cœurs, de justice, de décence, de respect pour la vérité: ce seront aussi la raison, la Religion et ces précieux sentiments, qui nous fourniront les armes contre lui.

La raison est le premier flambeau dont Dieu nous éclaire, pour nous découvrir les lumières et les plus importantes vérités; pour le connoître et nous connoître nous-mêmes, apprendre notre véritable ori-

gine, la noblesse et l'excellence de la substance qui pense dans nous, son immortalité, le don précieux de notre liberté. Avec ce flambeau, nous apercevons déjà tous les principes de la Religion naturelle, des vertus morales, nous sommes déjà Chrétiens à demi: *anima naturaliter christiana*¹.

Et c'est ce flambeau que Voltaire s'efforce de dérober au monde: ce sont ces précieuses lumières qu'il tâche d'étouffer par ce jargon séducteur, qu'il appelle Philosophie; par ces sophismes méprisables, qui ne sont propres qu'à faire mépriser ceux qui s'y laissent prendre; parce ton hardi qui n'est appuyé que sur la présomption et l'infidélité; par ces déclamations de fureur contre tout ce qui combat et condamne le libertinage philosophique de nos jours: ce sont-là les moyens qu'il prend.

Pour obscurcir l'idée d'un Dieu Créateur, dont la sagesse et la puissance infinies éclatent dans toutes ses œuvres;

Pour établir, malgré les preuves vic-

¹ Tertull.

tôrieuses de la révélation, un monstrueux déisme, c'est-à-dire, cette Religion si commode qui vous dispense de tout, et qui ne vous oblige ni à rien croire, ni à rien faire;

Pour rendre problématiques les dogmes de la spiritualité de l'âme, de son immortalité, de sa liberté;

Pour faire adopter la licence la plus extravagante de toute sorte d'Ecrivains, quoique cette licence soit la plus dangereuse pour la société, la plus funeste aux mœurs, la plus outrageante à la Religion.

Ce sont-là les premiers monstres contre lesquels nous allons combattre, pour rendre à la raison ses droits et son empire, et pour lui faire suivre ces premières lumières qu'elle a reçues de Dieu, ces lumières précieuses qui la conduiront infailliblement jusqu'à la porte du Sanctuaire de la Religion et de la révélation: c'est là le premier objet des discussions dogmatiques de cette seconde Partie.

Elle est renfermée, cette révélation, dans nos Livres sacrés, c'est-à-dire, dans

la collection des divines Ecritures: collection où l'on trouve ces Livres, que l'on démontre être les plus anciens et les plus authentiques qui soient dans le monde; qui nous donnent les plus sublimes et les plus pures idées de la Divinité; qui enseignent la morale la plus saine; qui nous fournissent seuls de vraies lumières sur la naissance du monde, la première origine des Nations, le commencement des anciens Empires: collection qui, présentant une suite historique de plus de quatre mille ans, présente en même-temps l'harmonie et la liaison la plus parfaite entre toutes ses parties; les Ecrits postérieurs confirmant toujours ce que les précédents avoient annoncé: collection où éclatent de toute part les plus brillans caractères de la Divinité, par les prodiges les plus frappants que l'esprit humain puisse concevoir; par une multitude innombrable de prophéties lumineuses, qui, perçant dans les profondeurs obscures de l'avenir, monstroient, comme déjà présent, ce que les siècles suivans devoient voir, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont attesté: collection la plus

précieuse que l'homme en société, l'homme religieux, le Philosophe, le Savant, puissent consulter, étudier, méditer, à cause des lumières sûres qu'on y puise pour tout ce qui peut et qui doit intéresser l'homme : collection enfin, contre laquelle les ennemis du Christianisme et de la vérité ne s'élèvent continuellement avec une malignité infernale, que parce que ces Livres sacrés sont les flambeaux de la Religion, la règle des mœurs, le fléau de l'orgueil philosophique, la censure la plus redoutable et la plus effrayante du dérèglement des passions.

- Voltaire n'ose pas les attaquer de front; mais ses attaques, pour être indirectes, ne s'en font pas avec moins de violence et d'animosité. Pour inspirer du mépris de ces Livres divins, il fait la satire la plus insensée et la plus impie, contre la Nation qui en a été la dépositaire il y a plus de trente siècles; qui a été l'objet des prophéties qui y sont annoncées, des prodiges qui y sont rapportés; qui a soumis ces grands Hommes que Dieu avoit choisis et inspirés pour annoncer ses Lois et ses volontés: il ca-

l'omnie les Ecritures, il altère les faits, il suppose des horreurs, des contradictions qui n'existent que dans son imagination échauffée par la haine et par l'impiété.

En suivant toujours ce même plan, il ne voit dans le dogme du péché originel, qu'une fable puérile; dans l'histoire du déluge, qu'une absurdité; dans la population de l'Univers, telle que nous l'apprennent les Livres saints, que la preuve d'une ignorance méprisable. Les autres points de la Révélation, quand l'occasion s'en présente, ne sont pas autrement traités.

Tout ce qu'il y a de téméraire, d'absurde, de calomnieux dans ces imputations; c'est ce qui fera le second objet de nos discussions dans cette seconde Partie: c'est ce que nous détruirons. Nous en démontrerons la fausseté et la témérité. Nous jetterons déjà quelques rayons de ces preuves lumineuses, que le Dictionnaire anti-Philosophique, que nous préparons, présentera bientôt dans tout leur détail, et avec toute leur clarté.

Enfin c'est l'Eglise Chrétienne, qui est chargée par l'Autorité divine, de nous

présenter ces Livres sacrés, de nous les expliquer, d'en faire la matière de son enseignement et de notre instruction. A ces titres, on peut juger combien elle doit être odieuse à un homme qui se montre comme l'ennemi déclaré de la Religion et de la Révélation. Aussi ses ministres sont-ils continuellement l'objet des satyres les plus violentes. Ses augustes Assemblées, ses Conciles, qu'on peut appeler les Etats-généraux de la Religion Chrétienne, sont regardés avec le dernier mépris. Ses Observances et les pratiques de son culte, sont la matière de la raillerie la plus indécente. L'usage de son autorité contre les séducteurs, les hommes sans foi et sans mœurs, est traité de fanatisme, de barbarie, de persécution intolérable.

Et quel est celui qui ose s'ériger ainsi en censeur de tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré, qui ose se donner pour l'oracle, le réformateur, le nouveau maître de l'univers? A Dieu ne plaise que je prenne ici le ton qu'il a pris lui-même dans la réponse qu'il m'a faite par ses Eclaircissements. Je ne me départirai jamais de cette sage décence dans

laquelle je me renferme par goût, et que les honnêtes gens exigent toujours des écrivains ; j'aime mieux mériter leur suffrage par ma modération, que plaire à d'autres, en faisant de mon adversaire un portrait où il y auroit trop de vérité ; mais on le reconnoitra suffisamment par le reste de ses erreurs, que nous allons combattre et dévoiler.

TABLE.

LES ERREURS DOGMATIQUES.

AVANT-PROPOS.	v
CHAPITRE I. — Remarques sur les pensées de Voltaire sur l'administration publique.	1
CHAP. II. — Des preuves de l'Existence de Dieu.	19
CHAP. III. — Du Déisme.	31
CHAP. IV. — De la Tolérance des Philosophes.	38
CHAP. V. — Du Matérialisme, ou Dissertation sur l'Ame.	45
CHAP. VI. — De la Nature de l'Ame.	53
CHAP. VII. — De Locke.	56
CHAP. VIII. — Des Sentiments des anciens Philosophes sur l'Ame.	61
CHAP. IX. — De l'Immortalité de l'âme.	64
CHAP. X. — De la Morale des Philosophes.	67
CHAP. XI. — De la Liberté.	75
CHAP. XII. — Des vérités révélées, et des Livres divins.	82
CHAP. XIII. — Du péché originel.	87
CHAP. XIV. — De la Population de l'Univers.	92
CHAP. XV. — De la Population de l'Amérique.	94
CHAP. XVI. — De la Population du Nord.	99
CHAP. XVII. — De la nation Juive.	103
CHAP. XVIII. — Des Conciles.	114
CHAP. XIX. — De la Politique attribuée à quelques Papes sur les matières de Foi.	122
CHAP. XX. — Des sectes persécutantes.	126

CHAP. XXI. — Des Offrandes consacrées par le motif de Religion.	131
CHAP. XXII. — Du Célibat de Religion.	133
CHAP. XXIII. — De la Subordination.	140
CHAP. XXIV. — Des Richesses et de la Puissance du Clergé.	155
CHAP. XXV. — Des Mœurs et de l'Esprit du Clergé.	165
CHAP. XXVI. — De la Nation Française.	179
CHAP. XXVII. — Examen du Poème sur la loi naturelle.	185
ARTICLE I. — D'un Dieu Créateur.	187
ART. II. — De la Nature de l'Âme.	193
ART. III. — Du Culte de Religion.	201
ART. IV. — De la divinité de la Religion.	207
ART. V. — Du Tolérantisme.	210
ART. VI. — Des avantages du Tolérantisme.	215
ART. VII. — De l'Intolérance.	219
ART. VIII. — Des Guerres et des Persécutions pour cause de Religion.	224
ART. IX. — Du Gouvernement de la Religion.	229
ART. X. — Des Vertus des Payens.	232
ART. XI. — Analyse du poème sur la Loi naturelle, avec de courtes observations sur divers endroits de ce poème.	236
CHAP. XXVIII. — De quelques Ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués.	254
CHAP. XXIX. — Résumé général de toute cette réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, et comment on doit regarder les Ouvrages de M. de Voltaire.	256
RÉPONSES AUX Éclaircissements historiques de M. de Voltaire.	260
RÉPONSES AUX Additions aux Observations sur	

le Libelle intitulé : <i>les Erreurs de M. de Voltaire</i> , par M. Dam... .	328
ARTICLE I. — De l'établissement du Christianisme.	331
ART. II. — Des différentes espèces d'hommes.	335
ART. III. — De Michel Seryet.	339
ART. IV. — De Cromwel.	341

LES ERREURS

DOGMATIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

*Remarques sur les Pensées de Voltaire sur
l'Administration publique.*

Nous proposons d'abord ces remarques sur les pensées de Voltaire, parce qu'elles peuvent répandre un grand jour sur ce que nous aurons à dire ensuite. Il les appelle : **Pensées sur l'administration publique.** Le titre auroit été plus juste, s'il les eût appelées : **Pensées sur toutes sortes de sujets, et principalement contre la Religion.**

I.

« Les philosophes n'ayant aucun intérêt
» particulier, ne peuvent parler qu'en faveur
» de la raison et de l'intérêt public. Ils
» aiment la religion, et ils rendent service

» aux princes, en détruisant la superstition,
 » qui est toujours l'ennemie des princes. »

Pour comprendre les pensées de M. de Voltaire, il faut savoir ce qu'il entend par ces mots : philosophe, religion, superstition.

Le philosophe, selon l'esprit de Voltaire, c'est celui qui ne reconnoît aucune loi divine, et qui déchire toutes les lois humaines.

La religion, c'est la liberté de penser comme on veut, et un mot dont on couvre l'irréligion.

La superstition, c'est un nom général qu'on donne à tous les cultes, et qu'on n'emploie jamais plus volontiers, que quand on veut décrier le seul véritable culte. La suite de ces remarques, prouvera la vérité des définitions que je donne maintenant.

Voltaire dit que les philosophes aiment la religion : et tout de suite il met au rang des philosophes, les plus fameux impies que l'on connoisse : il y met Spinoza, Hobbes, le lord Shaftsbury, Tolland, Bayle, Collins, Becker, l'auteur des pensées philosophiques, et d'autres dont on verra le caractère et les impiétés dans le chapitre de la tolérance des philosophes. Est-ce au nombre de ces philosophes-là, que M. de Voltaire veut être mis lui-même ? Est-ce comme eux qu'il aime la religion ?

I I.

« La superstition est le plus horrible
» ennemi du genre humain. »

Tout ce qui n'est pas philosophe, est superstitieux aux yeux de Voltaire. Tout ce qui n'est pas selon les dogmes de la philosophie moderne, est superstition. La Religion est très-opposée à cette philosophie. Que conclure de-là? C'est que c'est la religion qui, selon Voltaire, est le plus horrible ennemi du genre humain.

I I I.

« Quand la superstition domine le prince,
» elle l'empêche de faire le bien de son
» peuple; quand elle domine le peuple,
» elle le soulève contre son prince. »

Il faut donc que les Anglois, dont Voltaire fait de si grands éloges, soient bien superstitieux; car il n'est point de peuple qui se soit soulevé si souvent contre ses princes.

I V.

« C'est la superstition qui a fait assassiner
» Henri III, Henri IV, Guillaume, prince
» d'Orange, et tant d'autres: c'est elle qui
» a fait couler des rivières de sang depuis
» Constantin. »

Il y a eu des crimes affreux et des assas-

sinats détestables, commis par des chrétiens; mais ces crimes ont été beaucoup plus rares parmi eux, que parmi les payens et les mahométans. De plus de cinquante empereurs romains qu'il y a eu avant Constantin, il en est très-peu qui n'aient été assassinés. En moins d'un siècle, après Mahomét, cinq ou six califes périrent de la même manière. La plupart de ces crimes, loin d'être détestés et punis, furent approuvés et récompensés; les chrétiens ont détesté et vengé presque tous ceux qui ont été commis chez eux. C'est donc un outrage sans fondement, que Voltaire fait ici au christianisme.

Observez, que ce n'est que chez les catholiques qu'il va rechercher les exemples des grands crimes. Le duc de Guise est assassiné par Peltrot de Mère; Charles I est jugé et décapité par les ordres de Cromwel; Jacques II, roi d'Angleterre, et Sigismond, roi de Suède, sont détrônés par des sujets rebelles. M. de Voltaire ne parle point de ces crimes détestables: c'est qu'ils ont été commis par des protestants, et ce n'est point sur eux qu'il veut faire tomber l'odieux de la superstition.

C'est encore par une exagération calomnieuse, qu'il reproche aux chrétiens les rivières de sang qu'ils ont fait couler depuis Constantin. Il y a eu quelquefois, de la part des hérétiques, de grandes rébellions. Voltaire trouve-t-il mauvais que des princes légitimes aient pris les armes

pour punir des rébelles, venger la religion, et maintenir leur autorité? D'ailleurs, l'univers a-t-il autant souffert de ces guerres, qu'il souffrit autrefois de celles dont l'empire de Rome payenne fut agité, pendant trois siècles qu'il dura? Pendant trois cents ans ne vit-on pas, presque sans interruption, les légions romaines acharnées les unes contre les autres, et se détruire avec fureur? Pendant trois cents ans ne vit-on pas, presque toujours, la moitié de l'univers armée pour désoler l'autre moitié, et presque tous les règnes marqués par les troubles des guerres civiles? Et n'est-ce pas la religion chrétienne qui commença d'arrêter ces rivières de sang qui avoient coulé jusqu'à Constantin?

- Je demande à ces ignorants déclamateurs, échos de Voltaire, qui ne cessent de parler de ces rivières de sang que la religion a fait couler depuis Constantin: je leur demande quelle guerre de religion ils pourroient citer durant les douze cents premières années du christianisme? La première que nous connoissons, n'est-ce pas celle qu'on fit au treizième siècle contre les furieux et détestables Albigeois, qui ne dura que quelques années, et qui ne fut que dans le Languedoc seul et dans quelques cantons voisins? La seconde, ne fut-ce pas celle des Hussites au quinzième siècle, et qui ne se fit sentir qu'en Bohême? En pourroient-ils citer d'autres avant les dernières suscitées par les sectateurs de

Luther et de Calviu? Comment donc ose-t-on affirmer que la religion a fait couler des rivières de sang depuis Constantin?

Une malignité aussi calomnieuse et aussi manifeste que celle que montre ici M. de Voltaire, peut produire un grand bien : c'est de le décréditer.

V.

« Il n'y a pas un seul exemple, sur la terre, de philosophes qui se soient opposés aux lois du prince; il n'y a pas un siècle où la superstition n'ait causé des troubles qui font horreur. »

Il n'y a pas un seul exemple de ces philosophes, selon l'esprit de Voltaire, qui n'aient parlé ou écrit contre les lois. Montesquieu et Boulainvilliers blâment assez ouvertement, quoiqu'indirectement, les lois de leur patrie. Tolland fut pris les armes à la main contre son roi; Becker fut dépossédé de sa charge, pour avoir résisté aux puissances; Spinoza ne connoissoit point d'autres lois que celles du plus fort.

Si les philosophes n'ont pas excité des rébellions éclatantes, c'est qu'on n'a pas tenu compte de leurs beaux raisonnements, et le monde n'en a été que plus heureux.

VI.

« La raison, en se perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion ;

„ c'est l'esprit philosophique qui a banni
„ cette peste du monde. „

Les guerres de religion ont désolé l'Allemagne, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas. Qu'on examine quel a été le germe de ces guerres, on verra que ç'a été la hardiesse de quelques hommes qui ont entrepris de bannir ou d'altérer l'ancien culte : une indocilité orgueilleuse, qui n'a point voulu reconnoître d'autorité en ce qui regarde la foi et la morale ; une vanité insensée, qui a cru avoir en partage les lumières et la raison, et qui n'a regardé le reste des hommes que comme les stupides esclaves des préjugés.

C'est ainsi que pensèrent, au seizième siècle, les prétendus réformateurs de la religion. Nos philosophes modernes pensent-ils autrement aujourd'hui ? Avec quelle pitié ne regardent-ils pas ceux qui ont encore le courage de respecter l'autorité de la foi, et de remplir les devoirs de la religion ? Quels efforts ne font-ils pas pour les rendre méprisables ou odieux ? Que ne souffre pas leur orgueil, quand on dévoile l'extravagance de leurs pensées, l'absurdité de leurs raisonnements, la fausseté de leurs calomnies et de leurs mensonges ? Que n'auroit pas à craindre d'eux l'univers chrétien, s'ils avoient autant de pouvoir et d'autorité, qu'ils ont d'audace et de présomption ? Ce n'est que par impuissance qu'ils sont pacifiques ; il n'y auroit certainement point de peste plus dangereuse et plus funeste au

monde, que celle qu'y répandroit l'esprit philosophique, s'il étoit jamais dominant.

L'homme qui pense et qui réfléchit, reconnoitra toujours que c'est à la religion à perfectionner la raison, et que rien, en effet, ne l'a plus perfectionnée que les lumières que la religion lui a fournies. Aussi, depuis l'établissement du christianisme, on connoît beaucoup mieux la divinité, la morale, les différens devoirs de l'homme, que ne les avoient connus les philosophes de l'antiquité; mais rien n'est plus propre à égayer la raison, que l'esprit philosophique : on en pourra juger par les dogmes extravagants qu'ont enseignés les philosophes, dont nous parlerons bientôt.

VII.

« Si Luther et Calvin revenoient au monde ;
 » ils ne feroient pas plus de bruit que les
 » Schotistes et les Thomistes., Pourquoi ?
 » Parce qu'ils viendroient dans un temps
 » où les hommes commencent à être éclairés. »

La sentence et le fondement sur lequel elle est appuyée, sont également faux. Arius vint dans un siècle éclairé; et cependant, quels troubles n'excita-t-il pas? Les écrits de Jansénius n'ont guère paru que dans le beau siècle de Louis XIV; et cependant quels bruits et quels troubles n'ont-ils pas occasionnés en France et dans les Pays-Bas?

VIII.

« Ce n'est que dans des temps de bar-
 » barie , qu'on voit des sorciers , des pos-
 » sédés , etc. »

Jésus-Christ est venu dans le beau siècle
 d'Auguste. Les apôtres Saint Pierre et Saint
 Paul ont été dans le même temps : ils
 ont délivré des possédés , confondu des
 magiciens ; les livres sacrés en font foi.
 M. de Voltaire assure qu'il n'y a jamais
 eu ni possédés , ni sorciers dans les siècles
 éclairés. Qui est-ce qui mérite la préfé-
 rence ? Qui est-ce qui doit avoir le plus
 d'autorité , ou nos livres divins , ou M. de
 Voltaire ?

IX.

« Ce gouvernement seroit digne des Hot-
 » tentots , dans lequel il seroit permis à un
 » certain nombre d'hommes de dire : c'est à
 » ceux qui travaillent de payer ; nous ne
 » devons rien , parce que nous sommes
 » oisifs. »

C'est le gouvernement de tous les pays.
 Le paysan travaille et paie ceux qui ne
 font rien ; le noble , le magistrat , l'homme
 d'église , vivent de leurs revenus ? et ils
 ne servent que quand ils sont payés , ou
 qu'ils s'attendent de l'être.

X.

« Ce gouvernement outrageroit Dieu et
» les hommes, dans lequel des citoyens
» pourroient dire : l'état nous a tout donné,
» et nous ne lui devons que des prières. »

Quel outrage y auroit-il pour Dieu, que l'état fournisse à l'entretien de ceux qui sont chargés du culte divin, comme il fournit à l'entretien du soldat? Le soldat défend la patrie, et assure la paix de l'état : les gens d'église ne se contentent pas de prier, ils instruisent, ils règlent les mœurs. Si Voltaire veut dire que le clergé, en possédant de grandes terres, ne paie rien, je n'ai rien à lui répondre. Tout le monde sait que le clergé a déjà payé plus de deux cents millions dans ce siècle.

XI.

» Il y a tel couvent inutile au monde, à
» tous égards, qui jouit de deux cent mille
» livres de rente; la raison démontre que,
» si on donnoit ces deux cent mille livres
» à cent officiers qu'on marieroit, il y au-
» roit cent bons citoyens recompensés,
» quatre cents personnes, au moins, de
» plus dans l'état, au bout de dix ans, au
» lieu de cinquante fainéants. Voilà ce que
» tout le monde desire, depuis le prince
» du sang jusqu'au vigneron. La supersti-
» tion seule s'y opposoit autrefois; mais

» la raison , soumise à la foi , doit écraser
 » la superstition. »

Le célibat de religion , inspiré par Jésus-Christ , conseillé par Saint Paul , devenu respectable par le grand nombre de héros chrétiens qui l'ont embrassé , a donné lieu à l'établissement des monastères. M. de Voltaire ne les regarde que comme l'asyle de la fainéantise , et l'ouvrage de la superstition.

Ce qu'il appelle des démonstrations , est évidemment détruit par les faits ; car les faits démontrent :

1.^o Qu'il n'est point de couvent en France , où les religieux aient deux cent mille livres de rentes ; ce qui est en com-mende ne doit pas être compté , puisqu'il est comme en la main du Roi , pour récompenser ou gratifier les familles de ceux qui servent l'état.

2.^o Que les bénéfices des couvents sont taxés très-haut , souvent à un cinquième pour les charges publiques de l'église et de l'état. Ils ne sont donc pas inutiles à l'état , à tous égards.

3.^o Que ces couvents font des aumônes très-considérables , et qui sont d'une grande ressource pour les pauvres sujets dont l'état est rempli. Un particulier qui a cent mille livres de rentes , ne paie pas tant à l'état que ces couvents , ne fait pas de si grandes aumônes : il contribue donc moins au bien général. Faut-il pour cela lui ôter ses biens ?

4.^o Que dans les familles , même bour-

geoises , et encore plus dans les familles nobles , on n'est guère en usage de marier plusieurs garçons. Il y en a donc qui sont forcés au célibat ; on ne doit donc pas condamner absolument celui de la religion. S'il y a des monastères qui paroissent inutiles , il faut avouer aussi qu'il y en a de nécessaires.

XII.

„ Le prince peut , d'un seul mot , empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans , etc. „

Que gagneroit le prince à empêcher qu'on ne fit des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans ? Y auroit-il par-là beaucoup plus de mariages ? Il y a en France plus de deux millions de personnes libres et nubiles qui vivent dans le célibat , hors des couvents ; les unes , parce qu'elles n'ont pas suffisamment de bien pour s'établir selon leur état ; les autres , par libertinage. Les sujets pour le mariage ne manquent donc pas ; il n'est donc pas encore nécessaire de casser les lois de la religion , pour favoriser la population.

D'ailleurs , on travaille à la population avec une économie qui est aussi funeste aux mœurs qu'à l'état. On se contente d'un héritier ; on a plus de goût pour une volupté libertine : on a vu un grand nombre des premières maisons de Paris , n'être appuyées que sur la tête d'un seul enfant.

Les familles se soutenoient mieux autrefois, parce qu'on étoit assez sage pour ne pas craindre d'avoir un grand nombre d'enfants, et assez réglé pour trouver le moyen d'en établir plusieurs. Rien ne favorise plus la population que les bonnes mœurs ; rien ne lui est plus contraire que le libertinage.

M. de Voltaire ajoute qu'en supprimant les convents, les filles de condition deviendroient en France ce qu'elles deviennent en Angleterre, en Hollande, etc. ; qu'elles seroient des citoyens. Mais, 1.^o de l'aveu de M. de Voltaire lui-même, la France, malgré les convents, est beaucoup plus peuplée, à proportion, que l'Angleterre : la comparaison est donc inutile. 2.^o Il y a en France incomparablement plus de filles de condition qui sont condamnées à un célibat forcé dans le monde, qu'il n'y en a dans les convents, engagées au célibat de la religion. La suppression des convents ne produiroit donc pas le bien que le philosophe se propose ; ses grands mots ne sont donc qu'une vaine déclamation. On peut voir ce qui se dit encore sur cette matière, dans le chapitre XXII du célibat de religion.

XIII.

« C'est un très-grand bonheur pour le prince et pour l'état, qu'il y ait beaucoup de philosophes qui impriment toutes ces maximes dans la tête des hommes. »

Depuis que ces raisonneurs, qui se disent philosophes, débitent leurs belles maximes, il y a moins de mœurs chez les peuples; la population diminue comme le libertinage augmente. Les états de Suède viennent de le reconnoître, et ils sont à chercher des moyens de faire renaître le respect pour les mœurs et pour la religion, pour assurer par-là le bien de l'état. Que les princes et les peuples seroient à plaindre, s'ils n'avoient, pour se conduire, d'autre sagesse que celle de nos philosophes!

XIV.

« Tous les hommes sont nés égaux. »

Cette sentence est une vérité dans la bouche d'un sage. Dans une autre bouche, elle est un cri de sédition et de fureur : c'est elle qui mit les armes à la main à une multitude prodigieuse d'anabaptistes, et qui inonda de sang la moitié de l'Allemagne, il y a deux siècles.

XV.

« La liberté consiste à ne dépendre que
 » des lois; sur ce pied, chaque homme est
 » libre aujourd'hui en Angleterre, en Hol-
 » lande, en Suisse, à Genève, à Ham-
 » bourg; on l'est même à Venise et à
 » Gênes, quoique ce qui n'est pas du corps
 » des souverains y soit avili; mais il y a
 » encore des provinces et de vastes royaumes

» chrétiens, où la plus grande partie des
 » hommes est esclave. »

Voltaire ne connoît d'hommes libres qu'en Suède, en Angleterre, en Hollande, etc. On est donc esclave par-tout ailleurs. Il veut toujours rendre odieux le joug de la royauté; il voit par-tout le despotisme, et il dit nettement que le despotisme est l'abus de la royauté¹. Ainsi pense ce philosophe, ce citoyen, ce sujet.

XVI.

» Un républicain est toujours plus at-
 » taché à sa patrie, qu'un sujet à la sienne,
 » par la raison qu'on aime mieux son bien
 » que celui de son maître. »

Les François sont donc malheureux d'avoir des rois. Cette pensée de Voltaire n'est ni chrétienne, ni prudente, ni vraie à bien des égards.

XVII.

» Qu'est-ce que l'amour de la patrie?
 » C'est un composé d'amour et de pré-
 » jugés, dont le bien de la société fait
 » la plus grande des vertus. »

Tout ce qui ne se rapporte pas à l'intérêt personnel est préjugé, selon les philosophes modernes. Une pareille maxime anéantit toutes les vertus et presque tous les devoirs.

¹ Mélanges. ch. 2. p. 24.

XVIII.

« Le calvinisme et le luthéranisme sont
 » en danger dans l'Allemagne; ce pays est
 » plein de grands évêchés, d'abbayes sou-
 » veraines, de canonicats tous propres à
 » faire des conversions. Un prince protestant
 » se fait catholique, pour être évêque ou roi
 » d'un certain pays, comme une princesse
 » pour se marier. »

Ce que dit Voltaire du danger de ces sectes, est vrai; ce qu'il dit des motifs de conversion, est souvent très-faux. Aujourd'hui le prince héréditaire de Hesse fait de grands sacrifices pour rester catholique : le feu électeur palatin se fit catholique, sans avoir aucune de ces espérances; mais plusieurs princes d'Allemagne se firent protestants pour envahir les biens d'église. L'oracle de Voltaire est bien sujet à errer.

XIX.

« Si la religion romaine reprend le dessus,
 » ce sera par l'appas des gros bénéfices,
 » et par le moyen des moines. Les moines
 » sont des troupes qui combattent sans
 » cesse. »

Les moines combattent pour la religion catholique : voilà pourquoi les philosophes voudroient les détruire, et pourquoi ils s'efforcent tant de les rendre méprisables.

XX.

« Qui eût dit, à la paix de Nimègue,
 » qu'un jour l'Espagne, Naples, la Sicile,
 » Parme appartiendroient à la maison de
 » France? Prévoyoit-on, lorsque Charles
 » XII gouvernoit despotiquement la Suède,
 » que ses successeurs n'auroient pas plus d'au-
 » torité que les rois n'en ont en Pologne? »

Voilà des réflexions bien dignes d'un profond philosophe! Qui ne sait que l'avenir est un abyme impénétrable, et que les changements dépendent d'une infinité de choses que la sagesse humaine ne peut prévoir? Mais que conclure de ces grands mots? Qu'on cherche le fruit de ces pensées philosophiques!

XXI.

« Autrefois les Russes se vendoient eux-
 » mêmes; à présent ils s'estiment assez pour
 » ne pas recevoir dans leurs troupes des
 » soldats étrangers, et ils ont pour point
 » d'honneur de ne désertir jamais; mais il
 » leur faut encore des officiers étrangers. »

Cela prouve que la nation étoit barbare, et qu'elle ne fait encore que de sortir de la barbarie.

XXII.

« Un compilateur des lettres de la reine

» Christine , a fait au genre humain l'outrage
 » de justifier le meurtre de Monaldesqui ,
 » assassiné à Fontainebleau par l'ordre d'une
 » suédoise , sous prétexte que cette suédoise
 » avoit été reine. »

La reine Christine , après son abdication , fut toujours qualifiée et traitée de reine. M. de Voltaire , en parlant d'elle , ne l'appelle qu'une suédoise. Est-il décent de parler ainsi d'une tête couronnée ? Eût-il été décent d'appeler l'empereur Charles-Quint , après son abdication , un flamand , un homme de Gand ? Vouloir justifier le meurtre de Monaldesqui , c'est la sottise d'un écrivain qu'on méprise ; mais donner les plus sublimes louanges au parricide Cromwel , n'est-ce pas outrager la royauté ? C'est cependant ce que fait Voltaire.

XXIII.

» Pufendorff , et ceux qui écrivent comme
 » lui sur les intérêts des princes , font des
 » almanachs défectueux pour l'année cou-
 » rante , et qui ne valent absolument rien
 » pour l'année d'après. »

Pufendorff a fait une introduction à l'histoire générale , qui est fort estimée : on en a fait plusieurs éditions et plusieurs traductions. M. de Voltaire , qui a fait un essai sur l'histoire générale , méprise l'ouvrage de Pufendorff. C'est la jalousie d'un homme qui débite la même marchan-

dise qu'un autre ; il fait tous ses efforts pour décrier celle de son rival.

CHAPITRE II.

Des preuves de l'existence de Dieu.

IL y a un Dieu. Il y a un Être éternel , créateur , premier principe de toutes choses , et auquel toutes les créatures doivent l'hommage et l'obéissance. C'est une vérité à laquelle jamais un homme qui pense et qui réfléchit n'a pu se refuser. C'est le fondement de toutes les lois , et le lien le plus nécessaire de la société. Quelques philosophes extravagants ont voulu autrefois la combattre. Les hommes de l'esprit le plus médiocre , suffisoient aujourd'hui pour les confondre , et l'on se déshonoreroit en niant cette vérité.

En effet , les preuves en sont très-simples , très-claires ; et lorsqu'on les présente sans employer le jargon scholastique , elles sont à la portée de tout le monde , et font sur tous les esprits une impression à laquelle il est impossible de se refuser. Nous en allons retracer l'idée en peu de mots.

PREMIÈRE PREUVE.

Il est nécessaire de reconnoître un premier Être , une première cause , qui ayant l'existence par elle-même , soit aussi le principe

de l'existence de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous connoissons.

Car l'homme, qui existe aujourd'hui, sent bien qu'il n'a pas pu se donner l'être, et que celui de qui il le tient, n'a pas eu plus de pouvoir de se le donner à lui-même. En remontant de générations en générations, il ne trouve jamais que des êtres semblables à lui et aussi impuissants que lui. Admettre une succession infinie de générations, c'est choquer et révolter la raison; c'est se précipiter en désespéré, en insensé, dans un abyme où l'on ne voit plus rien. Il faut donc recourir à un Être existant nécessairement par lui-même, et capable de donner l'être aux autres. Alors, la raison a un point fixe qui la contente, et auquel elle sent qu'elle se doit arrêter : elle se confirme encore dans sa découverte, par la vue de l'ordre qui règne dans l'univers.

SECONDE PREUVE.

L'homme qui pense et qui réfléchit, ne peut jeter les yeux sur aucune partie de l'univers, sans être ébloui de sa magnificence, et sans reconnoître aussitôt, que c'est une intelligence et une sagesse infinie, qui a établi et qui conserve ce bel ordre et cette harmonie admirable qu'on y voit régner avec tant de constance et de régularité. Au plus léger coup-d'œil, il ne peut s'empêcher de s'écrier, comme cet ancien roi, philosophe et prophète :

Toutes vos œuvres, grand Dieu, attestent votre sagesse infinie; et les cieux sont les monuments les plus éloquents de votre puissance et de votre gloire¹.

Mais, comment cet homme regarderoit-il le stupide ignorant qui viendrait lui dire : toutes ces merveilles que nous présente l'univers ont été formées par le hasard; ou l'extravagant épicurien qui les attribuerait au mouvement de ses atômes imaginaires?

Attribuer une chose au hasard, c'est faire l'aveu de l'ignorance la plus grossière, parce que le hasard n'est rien; parce qu'il ne peut point y avoir d'effet sans cause, ni de production sans une puissance productrice.

Il n'y a pas plus de bon sens et de raison dans le système des atômes d'Epicure. Tout y est des suppositions imaginaires, et l'on ne présente que des causes ridicules pour rendre raison des effets les plus admirables. On ne fait des suppositions dans un système, que quand on a établi des principes, et ces suppositions doivent être des conséquences des principes. Mais où Epicure a-t-il appris, ou comment prouveroit-il qu'il y a des atômes éternels et doués d'un mouvement éternel? Comment a-t-il apperçu que ces atômes, ou du moins une partie de ces atômes, déclinoient un peu, afin qu'ils pussent s'accrocher? Comment ces atômes, cette poussière inerte et

¹ Pages 18 et 105.

sans vertu, a-t-elle pu former cette multitude et cette variété admirable d'êtres que nous connoissons ; donner à toutes les espèces, ces germes et ces semences, qui font qu'elles se conservent avec tant d'uniformité ; au corps humain cette variété inconcevable de fibres, d'organes, de vaisseaux, qui jettent dans l'étonnement les observateurs les plus intelligents et les plus éclairés ; aux corps célestes cette marche si rapide et si régulière, et qui ne se dément point depuis six mille ans ? Comment ces atômes qui, par leur mouvement, ont fait éclore tant de merveilles, ne produisent-ils plus rien de nouveau, puisque leur mouvement est toujours le même ? Comment, en conséquence de ce mouvement aveugle, ne voit-on pas des mélanges de différents êtres, des êtres ébauchés, manqués, à demi-faits, etc. ?

Il faut avouer qu'en vérité Epicure est aussi digne de mépris par son ridicule système de physique, que par son système indécemment de morale.

TROISIÈME PREUVE.

Tous les siècles, toutes les nations connues, tous les peuples les plus policés et les plus éclairés ; tous les hommes qu'on a mis au rang des sages ; des hommes vertueux, des hommes qui faisoient l'honneur de l'humanité ; tous se réunissent à reconnoître un premier Être, un Être suprême, une Divi-

nité. Quelle impression doivent faire sur un homme, cette réunion, ce concert, cette attestation générale ! Aussi le plus grand génie, le philosophe le plus éclairé qu'ait eu Rome encore payenne, nous dit-il qu'il ne croit pas devoir mettre au nombre des hommes raisonnables, ceux qui nieront cette vérité¹.

. Dira-t-on qu'il y a eu autrefois des athées ; qu'on en a vu successivement en différents siècles ; qu'on trouve encore aujourd'hui des hommes qui demandent qu'on leur prouve l'existence de Dieu ?

. Il est bien vrai qu'il y a eu quelques hommes qui se sont donnés pour athées, qui ont écrit comme s'ils eussent été de vrais athées ; mais les uns ont été regardés comme des insensés, et c'est ainsi que fut regardé Diagoras² ; les autres ont été punis comme des hommes dangereux, et c'est pour cela que Prothagoras fut banni d'Athènes et que ses livres furent condamnés au feu³. Il y a eu quelques hommes soi-disant athées, comme il y a eu un Erosstrate, un Catilina, un Julien, un Cromwel ; mais ce sont là des phénomènes de folie ou de scélératesse, si singuliers et si rares, qu'ils ne prouvent rien au tribunal de la raison et du bon sens.

. Ajouterait-on, avec Bayle, qu'on a trouvé des sauvages qui n'avoient aucune idée d'un Dieu, ainsi que l'attestent certains voyageurs dans leurs relations⁴ ?

¹ Cicero, de nat. Deor. lib. 2. — ² Id. lib. 3. — ³ Id. lib. 7. — ⁴ Voyez pensées sur le Com.

Mais seroit-ce donc auprès de quelques sauvages brutes, et peut-être aussi brutes que les animaux parmi lesquels ils vivent, que nos judicieux critiques et nos sages philosophes iront puiser des lumières sâres pour éclairer leur raison? Leurs tristes forêts seront-elles les lycées et les académies, que ces messieurs choisiront pour s'instruire? Seroit-ce par les relations incertaines de quelques aventuriers, qu'ils croiront pouvoir contre-balancer le témoignage de tous les siècles et de tout l'univers?

Doit-on beaucoup déférer à l'autorité de ces écrivains, qui affirment sans preuves, qui citent des faits sans témoins, qui décident de la manière de penser de quelques hommes dont ils ignoroient le langage, qu'ils n'ont vu que rapidement, et que bien souvent même ils n'ont point vu du tout? Ne doit-on pas faire de leurs relations le même cas que faisoit autrefois Strabon de celles que les Grecs de la suite d'Alexandre faisoient des Indes? Le texte de ce judicieux écrivain est trop intéressant, pour n'être pas rapporté tout au long.

« Il faut être extrêmement circonspect et
 » attentif, dit-il, quand on traite de ce
 » qui regarde les Indes¹. Il est peu de
 » personnes parmi nous qui aient vu ce
 » pays. Ceux qui y ont été, ne l'ont vu
 » qu'en partie; ils ne parlent presque que
 » sur des oui-dire. Ce qu'ils en ont re-

¹ Strabo. Geogr. lib. 15.

« connu, ils ne l'ont vu que dans des
 « excursions militaires. Ceux qui se piquent
 « d'en avoir écrit avec plus d'exactitude,
 « sont sans cesse en contradiction les uns
 « avec les autres. On ne voit ni accord, ni
 « conformité dans ce que nous attestent
 « ceux qui accompagnèrent Alexandre dans
 « son expédition des Indes. Et si tous ces
 « écrivains sont si opposés dans le récit des
 « choses qu'ils ont vues, peut-on se fier
 « à ce qu'ils nous disent avoir appris par
 « les autres? » Ceux qui courent le monde
 aujourd'hui, sont-ils plus dignes de foi que
 ces anciens conteurs de fables? De sem-
 blables témoignages peuvent-ils donner quel-
 que atteinte à la vérité?

La raison nous démontre l'existence d'un
 premier Être; le spectacle de l'univers nous
 prouve qu'il est l'ouvrage d'une intelligence
 et d'une sagesse infinie: tous les siècles
 et toutes les nations se réunissent pour
 reconnoître une Divinité. Ainsi, douter de
 l'existence de Dieu, c'est prouver qu'on ne
 mérite pas d'être mis au rang des hommes!

M. de Voltaire n'a jamais paru avoir aucun
 doute sur ce point; et l'on ne pourroit pas
 plus le soupçonner d'être athée, qu'on ne
 pourroit le soupçonner d'être bon chrétien.
 Il nous apprend que Newton étoit intimé-
 ment persuadé qu'il y a un Dieu, et que
 la preuve de l'existence de Dieu, par la
 vue des causes finales, étoit la plus forte
 aux yeux de ce grand homme.

Cette preuve est très-bonne en effet,

parce qu'elle est la plus sensible et la plus à portée de tout le monde ; mais puisque c'est la seule que M. de Voltaire admette dans sa philosophie, pourquoi fait-il ensuite tous ses efforts pour la détruire ? Pourquoi, dans son songe de Platon, fait-il une raillerie si impie et si indécenté sur l'ouvrage du Créateur ? Ce songe n'est qu'une fiction, il est vrai ; mais Voltaire mépriseroit beaucoup le lecteur qui s'arrêteroit à la lettre du texte, qui ne saisiroit pas le sens de l'allégorie, et qui ne devineroit pas ce qu'il faut entendre par ce génie aveugle et étourdi, ce démo-gorgon qui se charge d'arranger ce morceau de boue que nous appellons terre, et qui y réussit si mal. Je ne rappelle point ici les fades railleries et les minces objections qu'on trouve dans cette pièce. Je me contente de renvoyer au savant commentaire de M. l'abbé d'Asfeldt, sur l'ouvrage des six jours. Les observations curieuses et sûres, les réflexions judicieuses, la sagesse, l'esprit de religion qui brillent dans cet ouvrage, feront mieux sentir l'ignorance, l'impiété et l'indécence qui règnent dans tout ce songe de Platon.

Il y a dans ce monde un ordre si admirable, et des caractères si brillants d'une sagesse infinie, qu'on ne peut pas les examiner sans reconnoître aussitôt l'existence d'un Dieu créateur. Il y a aussi des désordres réels, et des désordres apparents, dont la raison, la tradition et la foi nous

apprennent les causes. On ne peut pas raisonner juste, si l'on ne consulte et si l'on ne réunit ces différentes sources de vérité.

La révélation nous apprend que la terre, telle que nous la voyons aujourd'hui, est bien différente de ce qu'elle étoit au sortir des mains du Créateur. Lorsqu'elle eut été souillée par le péché du premier homme, Dieu la maudit¹. Il la priva de cette admirable fécondité qui devoit fournir aux besoins et aux délices de l'homme innocent ; et la laissa d'une stérilité qui ne devoit plus rien produire, qu'à force de sueur et de travail, à l'homme coupable.

Cette première altération ne fut rien en comparaison de celle qu'y apporta le déluge. On peut en juger par la différence de la vie des hommes, qui vivoient sept ou huit fois plus long-temps avant le déluge, qu'ils n'ont fait après. Il faut donc que ce qui servoit à entretenir la vie, n'eût plus tant de force et de vertu qu'il en avoit auparavant. Je ne prétends pas répondre sur tous ces prétendus inconvénients qui se trouvent dans ce monde. Nous avons déjà d'excellents ouvrages sur ce sujet. Je me contente de dire à un homme qui pense en chrétien, que l'homme pécheur et maudit ne méritoit pas de conserver tous les agréments du séjour qui n'avoit été préparé que pour l'homme juste et innocent.

« Newton, dit M. de Voltaire, ne goût

¹ Gen. 3.

» toit pas beaucoup la grande preuve qui
 » se tire de la succession des êtres. Il trou-
 » voit que cet argument n'étoit fondé que
 » sur l'équivoque de génération et d'êtres
 » formés les uns par les autres. Car les
 » athées qui admettent le plein, répondent
 » qu'à proprement parler, il n'y a point
 » de génération, il n'y a point d'êtres pro-
 » duits, il n'y a point plusieurs substances. »

Je ne sais pas si M. Newton avoit du goût pour cette preuve ; mais ce grand génie ne pouvoit pas manquer d'en sentir la force : elle est simple, claire et pressante. Nous venons de le démontrer dans la première preuve de l'existence de Dieu. Voltaire, en combattant cette preuve, fait bien voir qu'il manque de droiture ou de pénétration. Il jette ensuite un mot sur le spinosisme, qui nous oblige d'en dire notre sentiment.

Courte digression sur le Spinosisme.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un homme assez extravagant pour croire aux rêveries de Spinosà, que les savants méprisent, et qui ne sont vantées que par les ignorants. Je suis également surpris que quelques philosophes se soient donné la peine de les réfuter, et que M. de Voltaire ait la hardiesse de les répéter.

Car, que l'on propose cet absurde système à un métaphysicien habile, capable de pénétrer les vérités les plus abstraites, d'analyser toutes les propositions, de disséquer

toutes les idées , de tout rapprocher des principes sûrs et incontestables ; ou qu'on le propose à un homme qui n'est nullement exercé aux discussions philosophiques, mais qui a une raison droite et un jugement sûr ; je dis que ni le métaphysicien , ni l'homme d'une raison droite , ne seront touchés ni ébranlés de tout ce qu'un spinosiste osera proposer.

Premièrement, le métaphysicien ne trouvera pas un seul principe sûr , ni une seule notion claire , ni une seule proposition prouvée , dans tout ce qui fait le fond du système de Spinoza : ainsi il pourra d'abord arrêter le spinosiste , en lui demandant des définitions claires , intelligibles et principielles ; en rejetant toutes les suppositions qui seront sans fondement et sans preuves suffisantes ; en n'admettant aucun terme dont le spinosiste n'ait donné une notion claire ; en exigeant que toutes les propositions soient ramenées à des principes évidents : mais alors tout le système de Spinoza tombera nécessairement ; il sera impossible au spinosiste de prouver qu'il ne doit y avoir qu'une seule et unique substance dans le monde , et de faire remonter ses preuves jusqu'aux premiers principes : il lui sera impossible de prouver que ses définitions d'attributs sont justes : cependant , le métaphysicien lui dira toujours que ce sont-là des préliminaires absolument nécessaires à la dispute , et qu'il est fort inutile de l'entâmer , si l'on n'est d'abord convenu de ces points. Si le spinosiste est obligé de se tenir

sur la défensive, et de fournir des preuves, il sera nécessairement forcé de reculer.

Je suis fort surpris que Bayle, dans ses longues dissertations contre Spinoza, n'ait pas employé cette voie si simple et si sûre; c'étoit couper en un moment le nœud gordien.

Secondement, l'homme qui n'est point accoutumé à cet obscur langage, qu'on appelle métaphysique, et dont il est si facile et si ordinaire d'abuser; l'homme, qui n'a d'autres armes qu'un jugement sûr et une droite raison, sera surpris qu'un spinosiste affirme gravement qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'une seule et unique substance.

Vous voulez, lui dira donc cet homme de bon sens; vous voulez que je croie qu'il n'y a qu'une seule et unique substance dans l'univers? Vous voulez donc que je croie que l'eau et le feu ne font qu'une même chose, et que toute la différence qu'il y a entre ces deux éléments, ne vient que de quelques modifications, que nous ne comprenons ni vous ni moi? Vous voulez que je croie que ce qui pense dans l'homme est de la même nature que le caillon que roulent les eaux. Je ne comprends rien à vos termes et à votre jargon philosophique: tout ce que je puis vous dire, c'est que vous raillez quelquefois et avec raison, des sottises de la philosophie ancienne; mais comment doit-on regarder celle de votre philosophie nouvelle?

Vous dites encore, qu'à proprement parler, il n'y a point de génération; mais quelle

est la preuve que vous en donnez ? En vérité, monsieur le spinosiste, votre philosophie est admirable ; mais je trouve qu'il vaut encore mieux être raisonnable, que d'être philosophe à votre manière ; et toute votre philosophie subtile paroît trop opposée au bon sens, pour avoir des sectateurs, et pour faire tort à la Religion.

CHAPITRE III.

Du Déisme.

LE Déisme ou Téisme est l'opinion de ceux qui ne peuvent pas nier l'existence de Dieu, qui frondent tous les cultes de religion. La distinction de déisme et de téisme, si vantée par l'abbé de Prades, et nouvellement adoptée par Voltaire, est sans aucun fondement ; puisque le *Téos* de la langue grecque, et le *Deus* de la langue latine, ne signifient pas plus l'un que l'autre.

Le déisme est, selon M. de Voltaire, la religion du bon sens, la religion des philosophes et des sages. Il n'est personne dont il fasse de si beaux éloges, et pour qui il marque tant de vénération, que pour les déistes : il a d'abord la prudence de dire que la Religion chrétienne est la meilleure de toutes les religions, et il a ensuite l'adresse

de détruire tout ce qu'il a dit. Voici comment il s'exprime :

« Le déisme est une religion répandue
 » dans toutes les religions : c'est un métal
 » qui s'allie avec tous les autres, et dont
 » les veines s'étendent sous terre : cette mine
 » est plus à découvert à la Chine : par-tout
 » ailleurs elle est cachée, et le secret n'est
 » que dans les mains des adeptes. Cette reli-
 » gion est beaucoup meilleure que toutes les
 » sectes qui sont hors de notre Eglise ; car
 » toutes ces sectes sont fausses, et la loi natu-
 » relle est vraie. Notre religion révélée n'est
 » même, et ne pouvoit être que cette loi
 » naturelle perfectionnée ; ainsi le déisme
 » est le bon sens qui n'est pas encore instruit
 » de la révélation, et les autres religions sont
 » le bon sens perverti par la superstition.

« Toutes les sectes sont différentes, parce
 » qu'elles viennent des hommes ; la morale
 » est par-tout la même, parce qu'elle vient
 » de Dieu ; enfin les déistes, qui sont par-
 » tout si nombreux, n'ont jamais causé le
 » moindre tumulte, parce que ce sont des
 » philosophes. »

Voilà la doctrine de M. de Voltaire ; voici quelques réflexions sur cette belle doctrine :

1.^o Assurer que notre religion révélée n'est et ne peut être que la loi naturelle perfectionnée, c'est tomber dans une contradiction des plus sensibles ; car la révélation nous découvre et nous fait connoître des vérités que la raison seule, quelque perfectionnée qu'elle

soit, ne pourroit jamais découvrir; et la loi naturelle ne nous fait connoître que des vérités qui sont toujours du ressort de la raison, ou qui peuvent être découvertes par la raison; ainsi, dire que la religion révélée n'est autre chose que la loi naturelle perfectionnée, c'est la même chose que si l'on disoit, que la religion révélée n'est pas une religion révélée; ce qui est une contradiction évidente.

Ainsi, M. de Voltaire, en faisant semblant d'admettre la révélation, la rejette réellement et l'anéantit absolument; car puisque notre religion, avec toute sa révélation, n'est et ne peut être que la loi naturelle perfectionnée, elle ne peut donc pas aller plus loin que ne peuvent aller les lumières naturelles de l'homme. Il faudra donc rejeter tout ce qui est supérieur aux lumières naturelles de l'homme; il faudra donc regarder comme de pures chimères, les vérités surnaturelles et les mystères de la religion chrétienne. Voilà le premier principe de la religion des philosophes modernes. M. de Voltaire semble l'avoir emprunté de l'abbé de Prades, et l'abbé de Prades, de Spinoza.

La loi naturelle est pour régler la conduite et les mœurs; la révélation est pour régler la foi et la créance. La loi naturelle est parfaite en elle-même: la révélation ne la rend pas plus parfaite; mais elle fournit des lumières, des connoissances, des motifs qui peuvent déterminer l'homme à l'observer plus parfaitement. L'entortillement des propositions de

M. de Voltaire n'est pas suffisant pour en excuser ou pour en cacher l'impiété.

2.^o Toutes les sectes sont différentes, parce qu'elles viennent des hommes ; la morale est par-tout la même , parce qu'elle vient de Dieu.

Si dans toutes ces sectes dont parle ici M. de Voltaire, il ne comprend pas les sectes chrétiennes ni la juive, sa proposition n'est pas plus intéressante que s'il disoit qu'il fait jour à midi : s'il y comprend la religion chrétienne , sa proposition renferme l'impiété la plus absurde ; car, s'il n'y a que la morale qui vienne de Dieu, et que tout le reste vienne des hommes, il s'ensuit, 1.^o que toutes les sectes ou religions sont aussi divines les unes que les autres, qu'elles sont toutes également bonnes ou également mauvaises, et qu'il est fort indifférent d'être chrétien, ou idolâtre, ou juif, ou mahométan : il s'ensuit, 2.^o que la révélation des chrétiens n'est qu'une invention humaine ; que les mystères, le baptême, les sacrements, le dogme de la Divinité de Jésus-Christ, et les autres vérités surnaturelles, ne doivent être regardées que comme des chimères et des fables méprisables ; mais l'extravagance est trop forte pour avoir besoin de réfutation, et l'impiété trop hardie, pour ne pas exciter l'horreur et l'indignation.

On observera encore, qu'il est faux que la morale soit par-tout la même ; car la polygamie est permise chez les Mahométans et chez plusieurs peuples de l'orient, et elle a tou-

jours été défendue chez les occidentaux. La fornication n'étoit point regardée comme un crime chez les payens, et elle est pros-
crite par les lois évangéliques : il est bien
d'autres points par lesquels nous pourrions
prouver que la morale n'est pas la même
par-tout.

3.^o Le théisme ou déisme est la religion
du bon sens, qui n'est pas encore instruit
de la révélation : or, la révélation, selon les
articles précédents, ne propose que des choses
qui sont des inventions purement humaines,
c'est-à-dire, de pures chimères ; donc le
théisme est la seule religion qui ne propose
point de chimères. On est donc chrétien à
pure perte ; il vaudroit donc bien mieux
anéantir le christianisme.

4.^o En mille endroits de ses *Mélanges* et
de son *Histoire générale* il reproche aux
catholiques leurs superstitions ; il dit ici que
le déisme est beaucoup meilleur que toutes
les sectes remplies de superstitions. Il faut
croire, pour l'honneur de M. de Voltaire,
qu'il n'a pas pensé aux conséquences et aux
applications qu'on peut faire de ce qu'il avance
si inconsidérément.

5.^o Il dit que le déisme est une mine
cachée sous terre, que le secret n'est que
dans les mains d'un petit nombre d'adeptes ;
il en étoit de même autrefois chez les abo-
minables manichéens¹. S'il n'y a rien dans le
déisme de contraire aux intérêts de la reli-

¹ Aug. de moribus Manich.

gion et de la société, pourquoi ce secret mystérieux? Les adeptes manichéens étoient les hommes les plus détestables de toute la secte. Faut-il penser la même chose des adeptes déistes?

6.^o Les impies, les déistes, les philosophes, car aujourd'hui tous ces termes sont synonymes, regardent comme insupportable le joug de la religion, et cependant ils n'osent pas le secouer ouvertement. C'est cet embarras hypocrite, que Voltaire représente assez bien, quand il dit :

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Par des sentiers secrets le sage doit marcher¹.

Voilà leur ressource et leur retranchement, et voilà en même temps leur opprobre et leur honte; car s'ils ont la vérité pour eux, pourquoi n'en font-ils pas une profession ouverte? pourquoi montrent-ils tant de foiblesse et de lâcheté? Ces déguisements ne font guère d'honneur à leur philosophie; mais s'ils ne peuvent pas nous convaincre qu'ils ont pour eux la vérité, n'est-on pas autorisé à regarder comme souverainement odieux et détestables les ténébreux sentiers par où ils marchent? N'est-on pas autorisé à dire, que ce sont-là les voiles avec lesquels ils couvrent le libertinage et les débauches dont ils s'enivrent en secret, et dont ils rougiroient en public?

¹ Poème de la loi naturelle.

7.^o Ces voiles seront bientôt levés, si l'on veut chercher le sens enveloppé dans la légère allégorie de Socrate¹ : on verra aussitôt que l'éloge du déisme, et le mépris de tout ce qui est regardé comme devoir dans le christianisme, en est l'unique but. Après avoir raillé de l'adoration dans les temples, des craintes de l'éternité, des offrandes faites à Dieu, des austérités de la pénitence, Voltaire demande, en faisant toujours parler son Socrate : Un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler, autant que le peut la foiblesse humaine, et qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme ? C'est une âme très-religieuse, lui répond-on. Fort bien. On pourroit donc adorer l'Être suprême, et avoir, à toute force, de la religion. Voilà le véritable esprit du déisme, développé ; voilà le déiste présenté comme l'homme le plus religieux, comme la vraie image de la Divinité ; mais ce n'est que Voltaire qui le dit.

8.^o Tout ce qu'il reconnoît de déistes, ou tous ceux qu'il veut faire passer pour déistes, il les honore du nom de sages ; il les loue d'avoir porté la fermeté philosophique jusqu'au tombeau. C'est ainsi qu'il parle des Chaulieu, des Leibnitz, des Newton, etc. Leibnitz, dit-il, mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu comme le grand Newton, sans consulter les hommes ; mais ceux qui, revenant enfin de leurs égarements, rentrent dans les

¹ Mélange. ch. 78.

vues de la religion, il les regarde comme des hommes dont l'esprit s'est affoibli. C'est le jugement qu'il porte du grand Condé¹. Malheur à Voltaire, s'il porte la force d'esprit et la fermeté philosophique, jusqu'à la mort!

CHAPITRE IV.

De la tolérance des Philosophes.

M. de Voltaire ne trouve rien de plus injuste et de plus déraisonnable que de ne pas tolérer toute sorte de philosophes². Quelles que soient les extravagances qui leur pourront venir dans l'esprit, il prétend qu'on doit les leur laisser débiter; il nous assure même que les hommes n'ont jamais été plus vertueux et plus sages, que lorsque les philosophes ont joui de cette précieuse liberté.

« Croyez-moi, nous dit-il avec le ton d'une
 » douce insinuation, il ne faut jamais crain-
 » dre qu'aucun sentiment philosophique puis-
 » se nuire à la religion. Nos mystères ont
 » beau être contraires à nos démonstrations,
 » ils n'en sont pas moins révéés par nos phi-
 » losophes chrétiens, qui savent que les ob-
 » jets de la raison et de foi sont de différente
 » nature. Jamais les philosophes ne seront
 » une secte de religion. Pourquoi? C'est qu'ils
 » sont sans enthousiasme. »

¹ Siècle de Louis XIV. — ² Mélanges ch. 27.

Que ces philosophes soient athées, matérialistes, déistes; qu'ils ne croient ni Dieu ni diables, qu'ils ne reconnoissent ni conscience, ni lois, ni devoir; n'importe: l'avis de M. de Voltaire est qu'il faut les tolérer. Toutes les sectes, dit-il, étoient admises chez les Grecs et chez les Romains. « Aucune de ces sectes » ne fut persécutante; mais toutes étoient » paisibles: c'est ce qui nous confond; c'est » ce qui nous fait voir que la plupart des » raisonneurs d'aujourd'hui sont des mons- » tres, et que ceux de l'antiquité étoient des » hommes. »

Après cela, il nous fait une brillante liste des philosophes, qu'il faut chérir et respecter. On y trouve Spinoza, Hobbes, Bayle, Pomponace, le comte de Boulainvilliers, Tolland, Becker, l'espion turc, l'auteur des lettres persannes, celui des lettres juives, des pensées philosophiques, etc. Enfin il n'omet presque aucun des auteurs qui ont attaqué le plus hardiment la religion.

Il nous fait observer la sagesse avec laquelle se conduisirent les Grecs et les Romains, chez qui on toléroit toutes les sectes, et chez qui aucune secte ne devint persécutante.

Mais un autre observateur, plus judicieux, pourroit bien lui faire cette réponse: il est vrai, monsieur, qu'on toléroit toutes les sectes chez les Grecs et chez les Romains, cela n'est pas surprenant; les sectes les plus extravagantes ne faisoient rien chez eux à la religion; parce que la religion chez eux n'étoit pas plus respectable et ne valoit pas mieux

que ces sectes : mais vous avez bien tort d'assurer qu'elles ne furent jamais persécutantes ; elles le furent avec la cruauté la plus excessive , dès qu'on voulut en démontrer la fausseté. Les chrétiens en firent une bien terrible épreuve pendant trois siècles.

Vous prétendez , continue cet observateur judicieux , que nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations , qu'ils n'en sont pas moins révévés par nos philosophes chrétiens ; mais faites attention , que raisonner ainsi , c'est montrer une souveraine impiété ou une souveraine extravagance ; car si ces démonstrations philosophiques sont vraies , les mystères auxquels elles sont contraires , sont nécessairement faux ; et alors les objets de la foi ne sont plus qu'un amas de faussetés ; mais si les mystères sont vrais , il faut donc que ces prétendues démonstrations , dont vous vous vantez , soient absolument fausses.

Ainsi , M. de Voltaire , vous devez avouer l'une de ces trois choses : ou que vos philosophes prétendus chrétiens sont des aveugles , qui prennent pour des démonstrations ce qui est contraire à la vérité ; ou qu'ils sont des imbécilles , qui révèrent sincèrement des faussetés démontrées ; ou enfin des impies qui osent attaquer les vérités les plus respectables et les plus sacrées.

Il ne faut pas craindre , dites-vous encore , qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la religion ; mais en parlant ainsi , vous feriez presque croire que vous ne con-

noissez point du tout la religion, ou que vous ne connoissez point vos philosophes ; car ces mêmes hommes, que vous louez excessivement, anéantissent dans leurs écrits, tous les principes, les fondemens et les dogmes de la religion. Donnons un moment à examiner et à reconnoître quelle étoit la manière de penser de ces philosophes.

Spinosa, par exemple, étoit athée et matérialiste ; il ne connoissoit point d'autre règle de mœurs que l'amour-propre et l'intérêt personnel ; il disoit que chacun étoit en droit de se procurer tout ce qu'il pourroit de biens, de plaisir et de satisfaction. C'étoit la seule règle de mœurs, qu'il crût primitive. Pensez-vous donc, M. de Voltaire, que ces opinions ne puissent point nuire, et ne soient point contraires à la religion ? Bayle ne pensoit pas comme vous¹ ; il regardoit le spinoïsme comme l'entassement de toutes les extravagances qui se puissent dire ; comme la plus monstrueuse hypothèse qui se puisse imaginer, la plus absurde et la plus diamétralement opposée aux notions les plus évidentes de notre esprit.

Hobbes rejettoit la révélation², parce qu'elle n'étoit pas, à son avis, un moyen suffisant pour parvenir à la connoissance de la vérité. Il approchoit fort du matérialisme ; et il n'admettoit d'autre religion que celle qui est autorisée par le prince, et d'autre règle de mœurs, que l'intérêt particulier.

¹ Bayle. art. Spinosa. n. 1. — ² Leviathan. ch. 33.

Croyez-vous que toutes ces impiétés et ces extravagances, puissent bien s'accorder avec la religion ?

Tolland¹ parle de Moïse comme il parle de Numa Pompilius, de Licurgue, de Minos, etc. Il dit que tous ces législateurs ont également feint d'être inspirés. Le dogme de l'immortalité de l'âme n'est selon lui qu'une invention humaine ; et il est aussi matérialiste que Spinoza.

Becker² regardoit comme une absurdité l'opinion de ceux qui croyoient qu'il y avoit eu des possédés et des magiciens. Les protestants le déposèrent de sa charge de ministre, parce qu'il ne voulut pas rétracter ce sentiment, qui contredit les divines écritures.

Antoine Collins, dans un ouvrage qu'il a intitulé la *Liberté de penser*, prend hardiment la défense de tous les impies, les athées et les libertins ; et il les honore, comme vous faites vous-même, du beau nom de philosophes.

Pomponace a fait un traité de l'immortalité de l'âme. On ne sait guère si on doit regarder ce traité comme fait pour ou contre. Le livre sur les prestiges et les miracles est dans le même goût. Ce philosophe fait comme les autres raisonneurs modernes. Ils disent qu'il faut se soumettre à la foi, et ils s'épuisent en raisonnements et en sophismes, pour l'affoiblir.

Bayle combat quelquefois avec succès pour

¹ Tolland. *Atefidamon*. — ² Becker *mundus incant.*

certains points de la religion. Mais il tourne plus souvent ses armes contre elle, qu'il ne les emploie pour elle. Ses déclamations contre le gouvernement, les ministres et les dogmes de l'Eglise catholique, sont toujours violentes; ses critiques sur cette matière, toujours séduisantes, ou par les sophismes qu'il présente, ou par les citations dont il accable. Les témoignages contre les catholiques sont entassés avec affectation, et presque toujours admis sans examen. Ceux qui sont en leur faveur, sont supprimés ou discutés avec la défiance la plus outrée. Il n'y a que des hommes bien instruits, et d'un bon esprit, qui puissent le lire sans danger.

L'auteur des *Lettres Persannes* emprunte un personnage étranger, pour répandre un ridicule odieux sur divers points et divers usages de la religion, et pour présenter des tableaux très-indécents. Celui des *Lettres juives* s'efforce d'ébranler les dogmes fondamentaux du christianisme. L'auteur des *Pensées philosophiques* n'a presque de raisonnable et de vrai que la réflexion qu'il met à la tête de son ouvrage : c'est que, si on goûte ses pensées, il les tient pour détestables.

Je pourrois caractériser de la même manière tous ces autres philosophes que vous citez encore, et que vous nous présentez comme devant faire l'objet du respect et de l'amour des sages. Ils deviennent une preuve bien sensible de ce que vous venez de dire; que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres. Rien n'est plus vrai que

cela. Vous affirmez cependant hardiment qu'il n'est pas à craindre que leurs sentiments puissent nuire à la religion. Mais avouez que si la religion n'avoit pas d'autres législateurs que ces messieurs, elle seroit bientôt le ramas de toute sorte d'extravagances et d'absurdités : et que c'est un grand bonheur pour la religion et pour la raison, que tous ces grands raisonneurs aient si peu d'autorité et de crédit.

Enfin vous concluez toujours qu'il faut les tolérer. Je crois, monsieur, que la société doit en user envers eux, comme elle en use envers tous les autres membres dont elle est composée. Elle tolère tous ceux qui observent et qui respectent ses lois, ses usages, sa religion, son culte, et tous les devoirs auxquels chacun est tenu envers la Divinité et envers ses semblables. Mais elle arrête, elle réprime, elle punit ceux qui manqueroient à quelqu'un de ces devoirs. Il y a quarante ans qu'on s'aperçoit bien en France, que les plus grands raisonneurs ne sont pas toujours les plus respectables.

CHAPITRE V.

Du Matérialisme, ou Dissertation sur l'âme.

DOUZE bons philosophes, et qui le sont devenus on ne sait comment¹, qui sont dans une île où ils n'ont jamais vu que des végétaux, et qui néanmoins ont lu nos écritures, sont remplis d'une foi édifiante, connoissent tous les systèmes philosophiques, toutes les différentes sectes qu'il y a jamais eu dans le monde, toutes les histoires, et qui sont parvenus à cette variété admirable de connoissances, on ne sait comment : voilà la supposition vraisemblable que fait M. de Voltaire, et les personnages qu'il introduit pour disserter sur l'âme.

Ces philosophes sont subtils ; mais malgré leur subtilité, ils font des raisonnements bien pitoyables, qui paroissent d'abord fort instruits et fort éclairés, et de temps en temps ils montrent qu'ils ne sont que de hardis ignorants. Enfin, leur sublime raison ne les conduit qu'au matérialisme. Voici comment ils procèdent :

Ils voient des plantes qui végètent, qui poussent ; et comme ils ne comprennent rien à cela, ils concluent que la végétation est un don que Dieu a fait à la matière. Voilà

¹ Mélanges. ch. 27.

l'âme végétative. Ils apperçoivent ensuite des animaux, ils y voient des marques de sentiment et de connoissance; mais ne pouvant pas savoir si ces animaux ont des âmes, ni ce que c'est que ces âmes, ils concluent encore que la connoissance et le sentiment pourroient bien être des propriétés données de Dieu à la matière. Pour s'instruire davantage, des hommes pénétrants et judicieux font des expériences sur les insectes, sur les vers de terre. Ils les coupent en plusieurs parties, et ils sont étonnés qu'au bout de quelque temps il vienne des têtes à toutes ces parties coupées.

Ces âmes, disent-ils entr'eux, seroient-elles comme celles des arbres et des plantes? Il n'y a pas d'apparence. Il est donc très-probable que ces âmes sont d'une autre espèce, que c'est encore une nouvelle faculté que Dieu a daigné donner à la matière. Voilà l'âme des bêtes.

Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matière, continuent ces philosophes sauvages, c'est-à-dire, des présents de Dieu, dont nous n'avions pas d'idées. Ainsi, il nous paroît que la pensée pourroit bien être aussi un présent que le Créateur a fait à la matière, à ces êtres que nous nommons pensants. Voilà l'âme raisonnable. La difficulté consiste moins à deviner comment la matière pourroit penser, qu'à deviner comment une substance quelconque pense. L'âme est une horloge que Dieu nous donne à gou-

verner ; mais il ne nous a point dit de quoi le ressort de cette horloge est composé.

Voilà la manière dont procèdent nos philosophes. Par cette manière, il paroît qu'on devroit les envoyer s'instruire auprès de quelque maître plus raisonnable et plus sûr. Je les renvoie au plus aimable et au plus chrétien des philosophes, l'inimitable auteur du *Spectacle de la nature*.

Le premier raisonnement de ces philosophes insulaires est admirable. Ils ne comprennent pas ce que c'est que ce pouvoir secret qu'ont les plantes d'attirer le suc qui les nourrit, et ils concluent que ce pouvoir est un don que Dieu a fait à la matière. C'est raisonner comme le feroit un sauvage, qui, voyant une montre, diroit : Je ne comprends pas ce pouvoir secret qu'ont les heures d'un cadran d'attirer l'aiguille ; donc ce pouvoir est un don que Dieu a fait aux heures de ce cadran.

Les observations ont appris aux philosophes attentifs et raisonnables, que chaque graine a un germe, qui renferme la plante qui en doit sortir. Ce germe est ordinairement renfermé entre deux lobes, qui sont comme le sein d'une mère, laquelle le nourrit de sa propre substance, jusqu'à ce qu'il ait assez de force pour prendre une nourriture plus solide. Les lobes épuisés, le germe se trouve déjà pourvu de chevelus qui, semblables à de petites mains, vont chercher leur nourriture. Ils la trouvent dans l'humidité, les sels, les huiles répandus dans la terre. Ces

sels étant mis en mouvement par la chaleur, et poussés par le ressort de l'air, s'insinuent par les pores de la plante, et lui donnent des accroissemens successifs.

Ce ressort, ce mouvement, cette insinuation des sels est démontrée par ses effets, quoiqu'on ne connoisse pas la proportion de l'action. La formation de ces germes est l'ouvrage de la puissance du Créateur. La nutrition est l'effet du mécanisme dont nous parlons. Mais ce don fait à la matière d'attirer les sucs, n'est qu'une rêverie de ces philosophes sauvages; puisque, si les germes étoient ôtés de la graine, on auroit une matière, qui malgré ce don de Dieu, ne pourroit plus rien attirer.

Nos philosophes, poussant plus loin leurs recherches, sont forcés de reconnoître des êtres qui ressemblent à la matière en quelque chose, sans avoir tous les autres attributs dont la matière est douée, comme le feu, la lumière; ils jugent qu'il est très-vraisemblable qu'il y a une chaîne de substances qui va jusqu'à l'infini, sans cesser de ressembler à la matière.

Usque adeò quod tangit idem est, tamen ultima
distant^f.

Rien ne leur paroît plus digne de la grandeur de Dieu, qui a bien pu choisir une de ces substances pour la loger dans nos corps. Voilà ce que les profondes méditations de

^f Lucret.

nos philosophes sauvages leur ont enfin découvert.

Mais un vrai philosophe n'auroit pas beaucoup de peine à leur faire quitter leurs rêveries, s'ils étoient de bonne foi; et voici comment il pourroit s'y prendre.

J'avoue, leur diroit-il, que nous ne connoissons pas toutes les propriétés de la matière. Mais vous devez aussi avouer qu'on ne peut pas concevoir une matière sans parties. L'or, l'air, le mercure, le feu, l'eau, la lumière sont bien différents les uns des autres. Cependant vous le concevez toujours comme des amas de parties. Divisez, subtilisez, mettez en organes ces matières; vous concevrez des parties toujours plus petites et plus délicates, mais ce seront toujours des parties. Voilà la première chose que la raison nous montre dans la matière.

Ce premier point une fois décidé, examinons l'action de la matière. Puisque vous ne pouvez point concevoir de matière sans parties, vous ne pouvez point concevoir d'action de matière sans action de parties. Lorsque vous avez une fleur entre les mains, sa beauté, l'éclat de ses couleurs, la finesse de ses nuances vous frappe, parce que les rayons de lumière, réfléchis de la fleur à vos yeux, vont peindre son image avec ses graces au fond de votre rétine. Vous êtes flatté de son odeur, parce que des parties imperceptibles s'en détachent, et vont causer d'agréables ébranlements dans les fibres de votre odorat. Le goût délicieux que vous trouvez à un

fruit, n'est que l'action des sels dont ce fruit est pénétré, et qui se répandent sur les marmelons ou extrémités des fibres dont le palais est tapissé. Les sons ne vous deviennent sensibles que par les vibrations qui sont causées dans l'air, et qui en s'étendant se communiquent par vos oreilles jusqu'aux nerfs de l'ouïe. Je pourrois faire une énumération infinie de ces actions de la matière, qui ne sont autre chose que l'action des parties de la matière.

Ainsi, si l'on prétend que la matière peut penser, il faudra avouer que la pensée peut être l'effet de l'action des parties de la matière.

Maintenant, nous ne concevons pas que la matière puisse agir autrement que par le mouvement, la figure, la coupe de ses parties. Il faut donc que la pensée puisse être l'effet de ce mouvement, de cette figure, de cette coupe. Tous ces principes paroissent très-simples, très-clairs, très-liés. Il n'y a qu'à voir si l'on en peut faire l'application à la pensée.

Toute action de la matière est divisible comme la matière. Le mouvement d'une masse quelconque est le mouvement de toutes les parties de cette masse. Ce mouvement lui-même peut être conçu comme divisible, relativement à ces différentes parties qui sont mues. Si donc la pensée est l'action de la matière, elle pourra donc être divisée en plusieurs parties. Cela étant, je prends la liberté de vous faire quelques petites questions :

voyez ce que vous pouvez raisonnablement y répondre.

Croyez-vous que ce sentiment qui est dans votre âme, lorsque vous saisissez une vérité, lorsque vous venez à bout de résoudre un problème abstrait; croyez-vous que ce sentiment puisse être partagé en deux, en trois, en quatre parties, et chaque partie se subdiviser encore en d'autres? Cela doit être nécessairement, si la pensée est l'effet de l'action de la matière.

Quand on vous fait une question, et que vous répondez oui ou non; ce sentiment de l'âme en affirmant, ou en niant, est-il divisible? Pouvez-vous concevoir ce que ce seroit, qu'une moitié, un quart d'affirmation ou de négation? Ne concevez vous pas au contraire, que l'affirmation ou la négation, est une chose infiniment simple et incapable de partage?

Croyez-vous que les comparaisons que vous faites de plusieurs vérités, et les conclusions que vous en tirez, puissent être l'effet du mouvement, de la figure ou du choc de quelques corpuscules qui s'élèvent, s'abaissent, accélèrent ou retardent leurs courses, et que ce soit là le principe de toutes vos connoissances, vos pensées et vos sentiments? Une pareille philosophie peut-elle contenter la raison?

Mais voici une autre chose, qui est encore bien plus inconcevable. Comment expliquerons-nous la mémoire et la ressouvenance? Passez-moi cette expression. Si nos pensées

ne sont que l'effet de l'action de la matière, elles ne durent donc pas plus que dure cette action. Comment donc conservons-nous nos connoissances ? Comment ce qu'on appelle *esprit* s'enrichit-il de tant de vérités ? Comment retenez-vous la notion de tant de choses que vous savez ? Qu'est-ce que cette raison qui est dans vous le juge des vérités, qui admet, qui rejette, qui approuve, qui condamne ? Avouez qu'il est bien aisé de dire que la matière peut penser ; mais qu'il est bien difficile de concevoir comment elle seroit capable de penser.

En admettant avec les philosophes chrétiens une substance intelligente dans l'homme, ce qu'il y a de plus effrayant dans ces difficultés s'évanouit.

C'est une pitoyable défaite, de dire que la pensée pourroit bien être un présent que le Créateur auroit fait à la matière ! La pensée est un mode ou une manière d'agir ; elle suppose donc une substance modifiée. Elle est une action, elle suppose donc un agent. Elle ne peut donc pas s'appliquer à une matière préexistante, comme le vernis s'applique à une boiserie, ou comme le poli se donne à un diamant.

Ce n'est pas satisfaire un homme raisonnable, de dire : il n'est pas démontré que la matière soit incapable de penser. Il est démontré, qu'on ne peut pas concevoir une matière, qu'on ne conçoive des parties. Il est démontré qu'on ne peut pas concevoir

l'action de la matière, qu'on ne conçoive l'action des parties. Il est démontré que si la pensée est l'action de la matière, elle sera divisible comme la matière. Il ne faut qu'un peu de bon sens pour apercevoir l'absurdité d'un pareil sentiment, et pour connoître que tout y répugne.

CHAPITRE VI.

De la nature de l'Ame.

LES philosophes insulaires firent encore plusieurs questions au philosophe raisonnable, qui leur répondit ainsi ¹ :

Nous pensons. Le sens intime nous l'apprend. Notre pensée ne peut pas être l'action de la matière : la raison le prouve. Il faut donc qu'il y ait dans nous un être tout-à-fait différent de la matière. C'est ce que nous appelons une âme spirituelle. Nous n'en connoissons pas parfaitement la nature. Nous disons seulement, que c'est une substance intelligente et immatérielle, parce qu'il n'y a qu'une semblable substance qui soit capable de penser en nous. Cette substance pense-t-elle toujours ? c'est ce que nous ne pouvons pas décider.

Vous nous faites plusieurs questions, d'un air aussi suffisant que si vous aviez des dé;

¹ Mélanges, ch. 27.

monstrations géométriques à donner. Nous vous avouons que nous n'avons pas assez de pénétration, pour entrevoir même quelque lueur de vérité dans tout ce système matérialiste.

Vous nous dites : Vous n'avez des idées, que parce que Dieu a bien voulu vous en donner : pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres espèces ? Nous vous répondons modestement que nous avons des idées, parce que nous avons une âme intelligente ; que Dieu n'en donnera qu'à ce qui est capable d'intelligence ; et que nous ne comprenons pas qu'un morceau de bois ou une pierre puissent avoir des idées aussi sublimes que les Voltaire ou les Newton.

Vous nous demandez, si nous serions assez intrépides pour oser croire que nos âmes sont précisément du même genre que les substances qui approchent le plus près de la Divinité. Nous répondons que nous ne connoissons pas assez ces substances pour décider de ce qu'elles sont. Nous nous en tenons à ce que nous en disent les livres saints, sans nous comparer à elles.

Vous nous dites que l'âme est une horloge que Dieu nous a donnée à gouverner. Et nous, nous vous disons que votre proposition n'est qu'un amas de paroles inintelligibles, parce qu'il n'y a que deux choses dans l'homme, l'âme et le corps. L'âme étant une horloge, et le corps un amas de matière, nous ne devinons pas quelle est cette troisième chose, *ce nous* que vous établissez pour gouverner.

cette horloge. Une horloge ne peut pas se monter et se régler elle-même. La matière est incapable de le faire. Quelle est donc cette troisième chose, qui la règle et qui la gouverne ?

Vous concluez votre discours par des sentiments qui paroissent également religieux et modestes. Vous bornez, vous dites-vous, la puissance du Créateur, et nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire tout-puissant, comme nous vous pardonnons de restreindre son pouvoir. Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, et nous n'en savons rien. Vivons en frères : adorons en paix notre Père commun ; vous, avec vos âmes savantes et hardies ; nous, avec nos âmes ignorantes et timides.

Je veux bien croire que ces beaux sentiments sont sincères. Mais ne seroit-il pas à craindre que quelque esprit plus amateur de la vérité que des égards trompeurs, ne vous dît que vos sentiments religieux ne sont qu'une véritable impiété, puisque vous ne cherchez qu'à rétablir le matérialisme, qui est l'anéantissement de la piété : que votre tendresse de charité n'est qu'une enveloppe de railleries injurieuses : qu'enfin il ne manque à votre modestie que d'être sincère, et qu'on a grande raison d'être modeste quand on a raisonné comme vous l'avez fait ?

CHAPITRE VII.

De Locke.

C'EST de Locke, que M. de Voltaire emprunte encore des armes pour favoriser le matérialisme, ou pour rendre au moins problématique la question de la spiritualité de l'âme. Ce philosophe Anglois a fait un très-long et très-ennuyeux ouvrage sur l'entendement humain. Aussi est-il bien peu de personnes qui aient le courage de le lire. M. de Voltaire fait un grand cas de l'ouvrage et de l'auteur. Voici comment il en parle¹ :

« Jamais il ne fut peut-être un esprit plus
 » sage, plus méthodique, un logicien plus
 » exact que Locke. Avant lui, de grands phi-
 » losophes avoient décidé positivement ce
 » que c'est que l'âme de l'homme. Mais puis-
 » qu'ils n'en savoient rien du tout, il est bien
 » juste qu'ils aient tous été de différents avis.
 » Ces raisonneurs ayant fait le roman de l'âme,
 » le sage Locke est venu qui en a fait modestement l'histoire.

« C'est dans cet ouvrage, qu'il ose avancer
 » modestement ces paroles : Nous ne serons
 » peut-être jamais capables de connoître si
 » un être matériel pense ou non. Ce discours
 » parut une déclaration scandaleuse. On cria

¹ Mélanges, ch. 26,

» que M. Locke vouloit renverser la religion.
 » Il ne s'agissoit pourtant pas de la religion
 » dans cette affaire. C'étoit une question pu-
 » rement philosophique, très-indépendante
 » de la foi et de la révélation. Il ne falloit
 » qu'examiner sans aigreur, s'il y a de la
 » contradiction à dire : la matière peut penser,
 » et Dieu peut communiquer la pensée à la
 » matière. »

Après cela, Voltaire traite de superstitieux ceux qui entreprirent de combattre le sentiment de Locke ; et il donne le sentiment de ce philosophe, comme une vérité qui a toujours été vainement attaquée.

Il est vrai que Locke a avancé ces paroles remarquables que M. de Voltaire rapporte avec affectation. Mais on ne doit les regarder que comme une grossière contradiction dans Locke, ou plutôt comme des paroles inconsidérément échappées ; puisqu'en mille endroits de son essai, il établit des principes par lesquels il démontre que la matière ne peut pas penser. Nous en allons faire des extraits fidèles, par lesquels on pourra juger si M. de Voltaire est bien sincère, ou s'il est bien instruit.

M. Locke établit pour principes : 1.^o Que la matière ne pourroit pas nous donner l'idée de la pensée. Comme nous avons l'idée de la pensée, il faut donc qu'il y ait en nous autre chose que la matière. 2.^o Qu'il est aussi impossible au mouvement et à la matière de produire la pensée, qu'il est impossible au néant de produire la matière. Il y a donc de l'absurdité à dire que la matière

pense, ou qu'elle puisse penser. 3.^o Que la pensée est un mode de l'esprit, et que la matière n'a point d'autre mode que le mouvement. La pensée ne peut donc pas être un mode de la matière. Voici comment s'exprime cet Anglois¹.

1.^o Il paroît avec la dernière évidence, que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matière, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités qui frappent nos sens; de même, nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existe la pensée, la connoissance, le doute, etc. que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit que de celle du corps.

Donc, selon M. Locke, l'idée que nous avons de la matière ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée; et l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matière. Donc on ne peut pas supposer en aucun cas que la matière pense.

2.^o Il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connoissance². Car, divisez-la en autant de petites parties qu'il vous plaira; (cette division seroit le seul moyen que nous pourrions regarder comme propre à la spiritualiser et à en faire une matière pensante); divisez-la tant qu'il vous plaira; donnez-lui tous les mouvements et figures que vous voudrez: ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre manière sur des corps d'une

¹ Livre II. ch. 25. — ² Livre IV. ch. 10. § 10.

grosseur qui leur soit proportionnée, que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diamètre. Les parties d'un pouce ou d'un pied de diamètre se poussent l'une l'autre; c'est tout ce qu'elles peuvent faire: les petites parties n'ont pas plus de pouvoir.

Donc si les grosses parties ne peuvent pas faire naître la pensée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage. Donc la matière non-seulement n'est pas un être pensant, mais elle est encore incapable de penser.

3.^o Le mouvement ne peut jamais faire naître la pensée, quelque changement qu'il puisse produire dans la figure et la grosseur des parties de la matière: et il sera toujours autant au-dessus des forces du mouvement et de la matière¹, de produire la connoissance, qu'il est au-dessus des forces du néant de produire la matière. Donc il est absolument impossible que la pensée soit jamais produite par la matière.

4.^o La pensée est un mode ou une action de l'âme, c'est-à-dire, de l'esprit²: or la matière ne peut pas produire ce mode ou cette action, puisqu'elle n'est capable que de mouvement. Donc elle ne peut pas produire la pensée; donc il y a une contradiction dans ces mots: matière pensante.

5.^o Il s'ensuit de tous ces raisonnements, fidèlement extraits de Locke, que non-seulement la matière ne pense pas, mais qu'elle n'est pas capable de penser; car elle ne peut

¹ Liv. IV. ch. 10. § 10. — ² Livre II. ch. 19.

produire que du mouvement ; et le mouvement est aussi incapable de produire la pensée, que le néant est incapable de produire la matière. Donc ces mots : matière pensante, matière capable de penser, ne présentent qu'une absurdité. Voilà la conséquence naturelle des principes de Locke , que Voltaire vante si fort en faveur des matérialistes.

S'il n'a pas lu la doctrine de Locke , je suis surpris qu'il en parle si hardiment. S'il l'a lue , et qu'il ne l'ait pas comprise , j'en suis plus surpris encore. S'il l'a lue et comprise , combien doit-on se défier de sa parole et de son autorité ?

Il trouve fort mauvais que les théologiens se soient élevés contre cette proposition de Locke , laquelle , dit-il , est une question purement philosophique , très-indépendante de la foi et de la révélation. Mais les théologiens avoient lu dans nos livres divins ¹ , que le corps doit retourner dans la terre d'où il a été tiré , et que l'esprit doit retourner à Dieu qui l'a créé. Ils avoient appris des conciles généraux , que l'âme de l'homme étoit spirituelle. Ils étoient donc bien mieux fondés à regarder la spiritualité de l'âme , comme un article révélé , que ne l'est M. de Voltaire à dire que c'est une question purement philosophique.

Il annonce ensuite que l'évêque de Worcester, M. Stillingflét, entra en lice contre Locke , mais qu'il fut battu , parce que cet

¹ Eccl. 22.

évêque , dit-il , raisonnoit en docteur , et Locke en philosophe instruit.

C'est ainsi que nos ennemis annoncent leurs avantages quand nous les avons battus. Stillingfléet poussa Locke en philosophe éclairé et sûr dans sa marche. Locke se défendit en philosophe qui fait pitié. Car , qu'y a-t-il de plus pitoyable , que de dire qu'on ne sait pas si un caillou ne peut pas avoir des pensées aussi sublimes que Voltaire , et faire un aussi beau poème que l'Enéide ou le Paradis perdu , ou d'aussi beaux vers qu'on en trouve dans la Henriade ?

CHAPITRE VIII.

Des sentimens des anciens Philosophes sur l'Ame.

Nous ne dirons plus qu'un mot sur ce point des opinions philosophiques. M. de Voltaire met encore au rang des matérialistes la plupart des philosophes fameux de l'antiquité. Les ignorants pourront le croire sur sa parole , et les libertins lui applaudir. Nous allons mettre le lecteur à même de connoître la vérité.

« Le divin Platon , maître du divin Aris-
 » tote , et le divin Socrate , maître du
 » divin Platon , disoient l'âme corporelle et
 » éternelle. Le démon de Socrate lui avoit
 » appris sans doute ce qu'il en étoit. »

Je ne sais pas ce que le démon de Socrate lui en avoit appris ; mais je sais que la raison seule avoit donné à ces grands hommes , des idées de l'âme plus justes et plus nobles , que ne nous en ont présenté certains raisonneurs de nos jours. Parmi les erreurs de ces grands hommes , on voit encore de grandes lumières et des vérités très-brillantes.

Ce n'étoit pas la révélation , c'étoit la raison seule qui avoit appris à Platon que l'âme de l'homme est un être simple , inaltérable , sans composition , sans parties , et qui a plus de rapport et de ressemblance avec l'Esprit éternel qu'avec les choses corporelles et sensibles. Voici comment il s'exprime dans le dialogue sur l'âme.

« Il ne faut pas être surpris , que tout
 » ce qui est corporel et sensible ¹ soit sujet
 » à s'altérer , à se détruire , et qu'il ne
 » reste jamais dans un même état : les par-
 » ties dont il est composé s'évaporent , se
 » détachent , se dissipent continuellement ;
 » mais l'âme est un être simple , indivisible ,
 » inaltérable : les sens peuvent bien la dis-
 » traire quelquefois , et être pour elle une
 » occasion d'erreur ; mais elle peut rentrer
 » en elle-même , s'appliquer à la connois-
 » sance de ce qui est pur , éternel et im-
 » mortel. L'homme qui médite conçoit aisé-
 » ment qu'elle a plus de ressemblance avec
 » la beauté intelligible , immuable et éter-

¹ Phædon sive de animâ. p. 2.

» nelle , qu'avec toutes les autres choses
 » qui peuvent agir sur nos sens. »

Son disciple Aristote ne s'explique pas avec moins d'énergie : » La pensée, nous
 » dit-il¹, la perception, l'intelligence, le
 » raisonnement, le sentiment, ne peuvent
 » venir d'aucun des principes desquels sont
 » formées toutes les choses corporelles et
 » sensibles. Il faut admettre une substance
 » d'une cinquième espèce, toute différente
 » des autres ; une substance qui ait en elle-
 » même et par elle-même, sa force, son
 » activité, et qui puisse produire ces actes
 » dont les principes matériels sont inca-
 » pables. » Et cette substance que désigne
 Aristote, est précisément ce que nous appe-
 lons l'âme ou l'esprit.

Tels sont les sentimens de ces philoso-
 phes que Voltaire met au rang des vrais ma-
 térialistes. Il a cru qu'en grossissant le nom-
 bre de ceux qui ne reconnoissoient pas la
 spiritualité de l'âme, il rendroit cette cause
 plus triomphante ; il n'a fait que perdre en-
 core un peu plus de son autorité.

Si l'on veut connoître encore plus en
 détail les sentiments de ces philosophes sur
 l'âme, qu'on lise l'excellent commentaire de
 Macrobie sur le songe de Scipion. Macrobie
 ne doit pas être suspect à nos philosophes ;
 il étoit payen².

¹ Apud. Cic. Tuscul. quæst. l. 1. — ² Macr. lib. 1.
 c. 9. 10. 11. 12. 17.

CHAPITRE IX.

De l'Immortalité de l'âme.

POUR le coup, M. de Voltaire pense comme les chrétiens ¹. Il croit comme eux l'immortalité de l'âme ; mais pour consoler les matérialistes qui combattent ce dogme , il fait de leur fondateur Epicure le plus grand saint du paganisme , et de ses disciples, des modèles accomplis en toute sorte de vertus. Il avoue bien qu'Epicure étoit dans l'erreur ; mais il le plaint , il l'excuse , et fait voir qu'après tout , son ignorance étoit presque invincible. « P'aignez-moi , lui fait-il dire , » d'avoir combattu une vérité que Dieu a » révélée cinq cents ans après ma naissance. » J'ai pensé comme tous les premiers légis- » lateurs payens du monde , qui tous igno- » roient cette vérité. »

Il est bien étonnant que M. de Voltaire , qui sait si bien l'histoire , l'écriture , la chronologie , la philosophie , fasse parler ainsi ce héros des matérialistes. Il y a presque autant d'erreurs que de mots dans ce qu'il lui fait dire ; car

1.^o Epicure ne vivoit que trois cents ans avant Jésus-Christ , et non pas cinq cents , comme le dit Voltaire.

¹ De l'Anti-Lucrèce.

2.^o Parmi les législateurs payens, comme les Lycurgue, les Solon et ceux qui ont policé l'Égypte, Rome et l'Italie, on n'en trouve aucun qui ait établi pour principe le matérialisme. Et de tous les philosophes, il n'y a guère eu que ceux qui étoient de la bande d'Épicure, qui aient nié l'immortalité de l'âme.

3.^o M. de Voltaire se contredit encore ici lui-même, comme dans bien d'autres endroits. Il donne à entendre, par les paroles qu'il met dans la bouche d'Épicure, que ce dogme de l'immortalité de l'âme avoit été ignoré de tous les premiers législateurs; et dans le chapitre quatrième de l'Histoire générale, il dit que ce dogme est de la plus haute antiquité; il affirme que les anciens Orientaux ne l'ignoroient point. Un second Zoroastre, dit-il, sous Darius, fils d'Histaspes, n'avoit fait que perfectionner l'ancienne religion des Persans. C'est dans ces dogmes qu'on trouve les premières notions de l'immortalité de l'âme et d'une autre vie, heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on voit expressément un enfer, Zoroastre, dans ses écrits conservés par Sadder, feint que Dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées aux méchants.... Ce trait fait voir l'espèce de philosophie qui régnoit dans ces temps reculés; philosophie toujours allégorique, et quelquefois très-profonde.

Les matérialistes peuvent donc se plaindre à M. de Voltaire qu'il les trompe, et qu'il est un mauvais défenseur de leur cause.

4.^o Faire dire à Epicure que le dogme de l'immortalité de l'âme n'a été révélé que cinq cents ans après sa naissance, ce n'est pas défendre heureusement sa cause; c'est montrer une grande ignorance ou une impudence impardonnable. Lorsque ce philosophe débitoit toutes ces extravagances, pour lesquelles certaines personnes n'ont que trop de goût aujourd'hui, il y avoit déjà plus de douze ou quinze siècles, que ce dogme important avoit été le plus clairement révélé: il y avoit plus de dix à douze siècles que Job en avoit parlé de la manière la plus frappante. Les psaumes de David et les livres sapientiaux du roi Salomon, dans lesquels ce même dogme est si souvent et si clairement annoncé, existoient déjà depuis plus de neuf cents ans. Les prophètes, qui ont tous vécu plusieurs siècles avant Epicure, avoient parcellément annoncé cette vérité.

Quelle intention avoit donc Voltaire, en insinuant qu'il n'est point parlé dans l'Ancien Testament, de l'immortalité de l'âme? C'étoit apparemment une petite consolation qu'il vouloit donner aux matérialistes. Qu'on juge si cette consolation est bien fondée. Les philosophes anti-chrétiens sont bien sujets à errer, et ceux qui les écoutent, à s'égarer.

Avant de finir ce chapitre, nous ferons une petite remarque sur les portraits que M. de Voltaire nous fait des épicuriens ou matérialistes.

« Un véritable épicurien, nous dit-il, » étoit un homme doux, modéré, juste;

„ aimable , et ne payoit pas des bourreaux
 „ pour assassiner en public ceux qui ne
 „ pensoient pas comme lui. „

Je crois que les épicuriens, les déistes, les libertins ou philosophes, trouveront que le portrait qu'on fait d'eux est trop flatté. Ils se connoissent trop bien les uns les autres pour le croire fidèle. On en a vu dans ce siècle déchirer avec rage et avec fureur leurs rivaux en littérature. Voilà la preuve de leur caractère doux et aimable. Ils ne cessent de déclamer avec emportement, et de répandre les satyres les plus cruelles contre les puissances qui emploient la force des lois, et qui osent sévir contre les impies, et leur ôter la liberté de répandre leurs impiétés. Voilà leur douceur et leur modération.

CHAPITRE X.

De la Morale des Philosophes.

ON entend par le mot de *morale*, ces principes qu'une raison pure présente à l'homme pour lui faire connoître ses devoirs, et servir de règle à sa conduite. Les philosophes payens nous ont laissé des ouvrages admirables sur cette matière. On trouve sur-tout dans les trois livres des *Offices* de Cicéron, une sagesse, une équité, une décence qui peuvent instruire des chré-

tiens , et qui doivent faire rougir nos philosophes modernes. Eclairés des seules lumières de la raison , ces payens ont plus respecté ce que la raison nous présente , que ne le font des hommes élevés dans une religion divine. Ils n'ont jamais présenté un code de lubricité pour règle de mœurs ; ils n'ont point donné les plaisirs pour l'unique ressort du cœur vertueux ; ils n'ont pas déshonoré à ce point la vertu , l'honnêteté , l'humanité : cela étoit toujours réservé aux philosophes de nos jours. Voltaire a cru aussi cette matière digne de lui. Après avoir attaqué les dogmes de la religion , il a voulu aussi attaquer la pureté et la sainteté de la morale.

Son discours sur la nature du plaisir , n'est qu'un vrai épicurisme qu'on prétend établir par principes , qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement , qu'on présente comme autorisé et conseillé par la Divinité. On garde une certaine décence dans l'expression , et l'on donne une licence entière pour la conduite : on veut de la vertu dans l'homme , et l'on veut que le plaisir soit l'unique ressort du cœur vertueux. Un homme qui sait se vaincre , qui s'élève au-dessus des sentiments les plus vifs et les plus délicats , qui aime la vertu pour la vertu même , et qui fait les efforts les plus généreux pour y parvenir , l'orateur romain le regarde comme la plus vive image de la Divinité ; et notre philosophe l'annonce , comme un rêveur fanatique , comme un ennemi du

moude, comme un destructeur de l'humanité. Enfin, le plaisir est le seul moteur des hommes ; Dieu veut qu'on s'y livre, et c'est une extravagance et une folie de se défendre de ses attraits. Telle est la morale qu'enseigne Voltaire.

Il n'est pas certainement difficile de faire voir combien cette doctrine est opposée à l'esprit du christianisme et à la raison. C'est les combattre l'une et l'autre, de dire :

La Nature attentive à remplir vos desirs ,
 Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs.
 Nul encor n'a chanté sa bonté toute entière.
 Par le seul mouvement il conduit la matière ;
 Mais c'est par le plaisir qu'il conduit les
 humains....

Les mortels, en un mot, n'ont point d'autre
 moteur.

Les sages disoient auparavant : Résistez à l'attrait du plaisir ; soutenez courageusement la peine et la douleur : *abstine et sustine*. L'intrépide Scévola disoit que c'étoit à la fermeté dans les travaux et dans la souffrance, qu'on reconnoissoit le caractère vraiment romain. *Pati et facere fortia, romanum est*. Cicéron emploie un livre entier de ses *Tusculanes*, à prouver que c'est dans ce courage qui nous élève au-dessus de la douleur, et dans le mépris du plaisir, qu'est la vraie grandeur d'âme. Rien ne nous paroît plus digne de notre admiration, que ces hommes à qui l'amour du devoir fait dédaigner les

cris et les besoins les plus pressants de la nature. C'est cette force qui fait les grands hommes dans tous les états, les hommes de ressource dans la société. C'est par cette force, que nous jugeons de la vertu, et que nous décidons des récompenses que mérite la vertu. Mais notre moraliste ne prêche et ne conseille que la sensibilité et le plaisir.

Et il se donne pour le premier homme qui ait été admis dans le conseil de Dieu, qui soit instruit de ses décrets, qui ait chanté sa bonté toute entière !

On avoit cru jusqu'à présent, que Dieu conduisoit les hommes par les lumières de la raison. Voltaire nous dit qu'on s'est trompé, que c'est par le plaisir qu'il les conduit ; et que le plaisir est le divin ressort qui fait agir l'homme, comme le mouvement est le ressort qui fait agir la matière. Les mortels en un mot n'ont point d'autre moteur. Il faut avouer que c'est là un moyen admirable de former de grandes âmes, des âmes véritablement vertueuses, respectables et dignes de notre vénération !

Mais encore, quel est ce plaisir qui est le grand ressort qu'emploie le Créateur pour conduire les hommes ? C'est l'amour, c'est-à-dire, la passion qu'on a le plus de peine à arrêter dans l'ardente jeunesse, qui met le plus de trouble dans les familles, qui fait perdre plus efficacement le goût de tous les devoirs de la religion, qui cause le plus de dévèglement dans les mœurs, qui altère le plus la paix de la société. La plus grande

partie du discours, est pour vanter les douceurs de l'amour, ou pour railler ceux qui s'en défendent.

L'amour-propre, qui est si fortement condamné par le législateur divin, est encore ~~un~~ don céleste, à ce que nous dit Voltaire. Puisque cet amour est proscrit par l'évangile et par la raison, il falloit bien qu'il fût adopté et loué par ce philosophe.

Chez les sombres dévots l'amour-propre est
damné ;

C'est l'ennemi de l'homme ; aux enfers il est né.

Vous vous trompez, ingrats ! c'est un don de
Dieu même.

Tout amour vient du ciel. Dieu nous chérit,
il s'aime.

On ne s'étoit pas encore avisé de dire que Dieu avoit de l'amour-propre : c'est une découverte de Voltaire, on pourroit dire une impiété, ou une sottise. Il auroit évité l'une et l'autre, s'il avoit su distinguer l'amour-propre de l'amour de soi-même.

L'amour-propre est cet amour par lequel nous rapportons tout à nous-mêmes, nous nous recherchons nous-mêmes jusques dans les devoirs que nous remplissons. Cet amour, sans être toujours criminel, est cependant toujours vicieux. La vraie vertu ne s'arrête point à ce qui est créé, elle a une fin plus noble, elle s'élève jusqu'à Dieu, qui doit être la fin de tout, comme il est le principe

de tout. Voilà pourquoi l'amour-propre est toujours vicieux.

L'amour de soi-même est naturel et essentiel à l'homme. On ne pourroit pas concevoir une créature qui ne s'aimât point. Ce n'est pas s'exprimer avec justesse, de dire que c'est un don de Dieu. Ce ne peut être un don, que comme l'existence même est un don. Cet amour peut être éclairé ou aveugle, sage ou imprudent, vertueux ou criminel. C'est pour cela que le Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit sa doctrine aux hommes, leur disoit : Celui qui aime son âme dans ce monde, la perd pour l'éternité; et celui qui hait son âme en ce monde, la sauve pour l'éternité. Il y a donc différents amours; et c'est donc une erreur d'affirmer que tout amour vient du Ciel. Le beau don du Ciel, que celui d'une volupté libertine qui s'attache à tous les objets qu'elle peut séduire pour se contenter!

On devoit bien s'attendre que notre moraliste seroit encore l'orateur des passions. Il affecte d'abord le langage de la raison; et il reprend aussi-tôt celui de la lubricité. Enfin, il conclut que les efforts qu'on fait pour réprimer les passions, et pour s'élever à ces héroïques vertus que nous proposent les conseils évangéliques, c'est vouloir détruire l'homme, et non le rendre parfait.

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a par bonté, donné les passions;
Tout dangereux qu'il est, c'est un présent céleste.

L'usage en est heuux , si l'abus est funeste...
 Vous qui vous elevez contre l'humanité ,
 N'avez-vous jamais lu la docte antiquité ?
 Ne connoissez-vous point les filles de Pélie ?
 Dans leur aveuglement voyez votre folie.
 Elles croyoient dompter la nature et le temps ,
 Et rendre leur vieux père à la fleur de ses ans.
 Leurs mains , par pitié , dans son sein se plongèrent ;
 Croyant le rajeunir , ses filles l'égorèrent.
 Voilà votre portrait , Stoïques abusés.
 Vous voulez changer l'homme , et vous le détruisez.

Tous les nouveaux philosophes ont fait l'apologie des passions : et à la faveur de quelques équivoques, ils autorisent tout dans les passions. Il est bon de dissiper ces équivoques, et de présenter la pure vérité.

Les Romains n'avoient point de mot propre pour exprimer ce que nous entendons par passion. Ils l'appelloient les troubles de l'âme , *animi perturbationes*. En effet , les passions sont une effervescence et une chaleur dans le sang , qui donne à l'âme des desirs plus vifs , et lui font faire de plus grands efforts pour parvenir au but où elle vise. C'est ce qui se remarque sur-tout dans les passions de la colère , de l'amour , de la gloire , de la vengeance , de l'ambition ; et ceux qui n'éprouvent point ces ardens desirs , on les appelle apathiques ou insensibles.

Cependant quand on desire passionnément une chose , on est tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. L'injustice peut donc se trouver non-seulement

dans ce qui fait l'objet des desirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ses desirs. L'effervescence et la chaleur du sang donnent de la force à l'âme. Cette force est un présent de Dieu; et c'est la seule chose qu'on puisse reconnoître comme louable dans les passions. Pour ce qui regarde les objets où elles se portent, et les moyens qu'elles emploient, on y trouve plus souvent le vice et l'injustice, que l'équité et la raison. Les fastes de l'univers n'en fournissent que trop d'exemples.

Aussi tous les législateurs, tous les sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juste, irréprochable, de se rendre maître de ses passions, et de les réprimer. L'expérience nous prouve la sagesse de ces préceptes et de ces conseils. La doctrine évangélique ne nous annonce pas autre chose; mais elle entre dans de plus grands détails, et présente des motifs bien plus sublimes. Les philosophes séduisent donc le genre humain, et ils combattent également la raison et le christianisme, lorsqu'ils se font les panégyristes des passions.

On ne cesse de nous rebattre les oreilles de ces grands mots, que ce sont les passions qui élèvent l'âme aux grandes actions. Mais combien admirons-nous d'actions vraiment héroïques, qui ne se doivent qu'au courage qu'a eu l'homme d'arrêter l'impétuosité de ses passions? On ne voit rien de plus grand que le pardon accordé à un ennemi dont on

pouvoit se venger. Cependant on ne lui pardonne qu'en réprimant la passion de la vengeance. On pourroit citer une infinité d'exemples semblables, qui prouvent évidemment que ces grands mots ne présentent que l'illusion, au lieu de la vérité.

Et quand même les passions donneroient naissance à quelques actions louables, ne donnent-elles pas aussi naissance à une multitude incomparablement plus grande de désordres et de crimes odieux ?

La lumière naturelle éclaire tous les hommes sur les vrais principes des mœurs. L'évangile a infiniment ajouté à ces lumières. Quantité d'hommes sages, éclairés, vertueux, ont développé tous ces principes. Les philosophes aujourd'hui s'efforcent de les obscurcir et de les combattre. Ils travestissent le vice en vertu, et la vertu en vice. Voilà le service qu'ils rendent à la religion, aux mœurs, à la société. Voilà l'obligation que leur a l'univers.

CHAPITRE XI.

De la Liberté.

ON n'auroit jamais eu de doute sur la liberté, s'il n'y avoit jamais eu de philosophes, de cette espèce d'êtres raisonnans qui répandent l'obscurité sur les idées les plus claires, et qui, bien-loin de se faire entendre et de se

faire comprendre, ne s'entendent et ne se comprennent pas le plus souvent eux-mêmes.

Qu'on demande à un homme de bon sens, s'il est libre; il répondra qu'il est surpris qu'on ose faire une pareille demande. Je sens, dira-t-il, que je me porte à ce qu'il me plaît; que je suis le maître de m'appliquer à une chose ou à une autre; d'employer ma puissance, mes moyens à ce que je veux, et parce que je veux. Je sens que je veux, par le pouvoir qu'a ma volonté de se déterminer et de choisir. Quelquefois je me sais bon gré, et quelquefois je me repens des choix que j'ai faits. Cette satisfaction ou ce repentir seroient déraisonnables, si je n'étois pas libre. Ce sont-là pour moi des preuves intimes et évidentes de ma liberté.

D'ailleurs, ce pouvoir de se déterminer et de choisir, est le seul fondement des lois civiles et de tous les réglemens qui servent à former et à lier la société. On ne peut faire raisonnablement des promesses ou des menaces; on ne peut raisonnablement proposer des récompenses et des peines qu'à ceux de la volonté desquels il dépend de mériter les unes et d'éviter les autres. Or si cela dépend de la volonté, ils sont donc libres, puisque, par le mot de liberté, on n'entend autre chose que le pouvoir de se décider et de choisir comme l'on veut.

Ainsi raisonneroit l'homme de bon sens. M. de Voltaire pense autrement: il dit que le sage Locke n'osoit pas prononcer le nom

de liberté, et qu'une volonté libre ne lui paroît qu'une chimère.

Qui ne croiroit pas, sur ce témoignage, que Locke ne reconnoissoit point de liberté dans l'homme? Cependant, qu'on lise Locke lui-même, on sera charmé de la manière dont il analyse, établit et prouve la liberté. La liberté, dit-il, consiste dans le pouvoir que nous avons d'agir ou de ne pas agir en conséquence de notre choix¹. Mais qu'est-ce qui nous détermine et nous fait choisir? c'est uniquement la satisfaction présente que nous trouvons à la chose que nous choisissons; ainsi, l'homme est libre, autant qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, si je puis m'exprimer ainsi. C'est ainsi que parle ce philosophe que M. de Voltaire veut nous faire envisager comme un destructeur de la liberté.

Il est vrai que Locke dit que c'est une question absurde de demander si la volonté est libre; c'est qu'il regarde la volonté comme une puissance qui appartient à un agent; or, cet agent, c'est l'homme; ainsi, la question ne doit pas être si la volonté est libre, ce qui est parler d'une manière fort impropre; mais il faut demander si l'homme est libre.

M. de Voltaire nous propose ensuite gravement ses doutes sur la liberté; c'est ce qu'il fait de mieux, parce que ses doutes sont plus propres à affermir dans la créance raisonnable et chrétienne, qu'à ébranler. Un moment d'examen suffira pour en convaincre.

¹ Livre II. ch. 21.

« 1. Si l'on étoit libre, quel est l'homme
 » qui ne changeât son naturel? Mais a-t-on
 » jamais vu sur la terre un homme se donner
 » seulement un goût?

Mais diroit-on qu'un bossu n'est pas libre, parce qu'il ne peut pas effacer sa bosse; ou un borgne, parce qu'il ne peut pas voir des deux yeux; ou un Esope, parce qu'il ne peut pas se rendre aussi beau que Narcisse? C'est-là cependant le raisonnement que fait M. de Voltaire? La liberté est le pouvoir que nous avons de nous servir de nos facultés, de nos biens, de nos forces, et de tout ce qui dépend de nous: or il ne dépend pas de nous de changer nos goûts, notre figure, etc.

« 2. Cet univers n'est-il pas assujetti dans
 » toutes ses parties à des lois immuables? Si
 » un homme pouvoit diriger à son gré la vo-
 » lonté, n'est il pas clair qu'il pourroit alors
 » déranger ces lois immuables?

Cela n'est nullement clair. On ne conçoit pas comment il s'ensuivroit, si l'homme étoit libre, que sa volonté pût avoir prise sur les lois immuables établies par la volonté de Dieu. Il y a trop loin de l'un à l'autre.

Ces lois immuables ne sont point les objets de la liberté de l'homme; et Dieu n'a point assujetti l'homme à des lois immuables quant aux objets de sa liberté.

« 3. Par quel privilège l'homme ne seroit-
 » il pas soumis à la même nécessité que les
 » autres animaux, les plantes, et tout le reste
 » de la nature?

Parce que Dieu l'a créé libre.

« 4. A-t-on raison de dire, que dans le
 » système de cette fatalité universelle les
 » peines et les récompenses seroient absur-
 » des? N'est-ce pas plutôt évidemment dans
 » le système de la liberté? En effet, si un
 » voleur de grand chemin possède une vo-
 » lonté libre, se déterminant uniquement par
 » elle-même, la crainte du supplice peut fort
 » bien ne le pas déterminer à renoncer au bri-
 » gandage; mais si les causes physiques agis-
 » sent uniquement; si l'aspect de la potence
 » et de la roue fait une impression nécessaire
 » et violente, elle corrige alors nécessairement
 » le scélérat, témoin du supplice d'un autre
 » scélérat. »

Tout le monde convient de ce principe, que nécessité n'a point de loi. Si l'homme est entraîné par la nécessité, il est fort inutile de faire des lois qui l'encouragent par l'espérance des récompenses, ou qui l'effraient par la crainte des peines. Comment l'aspect de la potence corrigera-t-il le scélérat, s'il est enchaîné par une nécessité fatale? Malgré les roues et les gibets, ne sera-t-il pas toujours tel qu'il doit être nécessairement?

Ne faut-il pas en convenir, qu'il ne lui sera pas plus possible de n'être pas brigand, qu'il est possible à une pierre lancée de ne pas retomber? Il parait qu'il y a quelque défaut de logique dans le raisonnement de M. de Voltaire: il tombe souvent dans cette espèce de défaut.

« 5. Pour savoir si l'âme est libre, ne faut-

» droit-il pas savoir ce que c'est que l'âme ?
 » Y a-t-il un homme qui puisse se vanter
 » que la raison seule lui démontre la spiri-
 » tualité et l'immortalité de cette âme ?

Pour raisonner sur la nature de l'âme, il faudroit savoir ce que c'est que l'âme pour savoir si on est libre, le sentiment expérimental suffit ; pour être sûr qu'on voit, qu'on a le sens de la vue, il n'est pas nécessaire de connoître les nerfs optiques, ni la manière dont les rayons de lumière se brisent dans les différentes humeurs de l'œil. On a la perception des objets, il n'en faut pas davantage pour n'avoir pas le moindre doute ; de même on sent qu'on fait ce qu'on veut, et parce qu'on le veut ; on sent qu'on choisit, qu'on se détermine, qu'on fait usage de ses facultés, de ses forces et de tout ce qui dépend de nous ; il n'en faut pas davantage pour s'assurer qu'on est libre. Tous les raisonnemens contraires d'un philosophe sont à pure perte.

Courte digression sur la prescience de Dieu.

M. de Voltaire sent quelquefois la vérité : il avoue, dans une lettre au roi de Prusse, que l'homme est libre ; mais il donne dans un nouvel écart, en voulant expliquer la manière dont Dieu connoît les choses qui dépendent de la liberté de l'homme. Il est fort d'avis de ne donner à Dieu qu'une science conjecturale ; il est vrai qu'il en fait un conjectureur plus fin que ne sont les hommes.

Un théologien philosophe auroit pu l'instruire, un petit logicien eût suffi pour le redresser sur ce point.

Dieu est un Être infini ; son intelligence est donc infiniment parfaite. Elle ne peut donc être sujette à aucune erreur. Elle est infiniment simple ; elle ne peut donc ni perdre ni acquérir ; elle doit donc avoir tout-à-la-fois toutes les connoissances qu'elle peut jamais avoir dans toute l'éternité ; elle doit donc voir tout-à-la-fois toutes les déterminations libres des créatures, les présentes qui existent, les passées qui ont existé, les futures qui existeront. Toutes ces déterminations sont représentées dans son intelligence comme les objets sont représentés dans une glace. La glace présuppose l'existence des objets ; l'intelligence divine présuppose la détermination libre d'une créature : dès-lors la liberté n'est plus un danger.

Voilà ce que l'analyse la plus précise peut présenter. Ma raison ne me permet pas de douter que Dieu ne soit infini, et par conséquent infailible dans ses connoissances. Mon expérience ne me permet pas de douter que je ne sois libre en agissant ; mais comment s'accorde cette infailibilité de connoissance avec notre liberté ? Dieu est trop grand, et l'homme est trop petit, pour que nous puissions le décider.

CHAPITRE XII.

Des Vérités révélées, et des Livres divins.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ces principes généraux de religion, sur lesquels la raison nous donne déjà les plus belles lumières, et que M. de Voltaire s'efforce d'obscurcir. Nous traiterons maintenant de quelques dogmes particuliers, que nous n'avons appris que par la révélation, et sur lesquels il parle aussi hardiment que si c'étoient des opinions purement philosophiques, et que l'on pût rejeter et combattre à son gré.

Il est vrai qu'il n'attaque jamais ouvertement l'autorité des livres divins. Il montre même quelquefois pour eux une espèce de respect. Mais cela ne l'empêche pas ensuite d'essayer toute la force de sa philosophie contre les vérités qui y sont le plus clairement annoncées. Ainsi en usent quelquefois des sujets rébelles à leurs princes. Ils font des protestations de soumission, d'obéissance et de fidélité, au même temps qu'ils prennent les armes contre lui.

L'Écriture ne pouvoit pas s'exprimer d'une manière plus claire qu'elle le fait sur le péché originel, sur la propagation du genre humain, tout sorti d'un même homme, quoique divisé en tant de nations, sur l'état

des anciens Juifs, sur l'autorité de l'église, etc. M. de Voltaire trouve en tout cela bien des préjugés, des erreurs, des incertitudes. Les assemblées générales tenues pour décider des dogmes de la religion, ont été, selon lui, la source de tous les troubles de l'église chrétienne. Sa philosophie dédaigne et condamne bien des usages que nous respectons comme fondés sur l'esprit de Jésus-Christ, et comme autorisés par l'Évangile. L'Évangile même, il ne le regarde que comme un ouvrage fait par les hommes, et qui n'a pas la clarté et la précision requises pour une fin aussi importante que celle pour laquelle il a été écrit. La simplicité des premiers temps¹ disparut, dit-il, sous le grand nombre des questions que forma la curiosité humaine. Car le fondateur de la religion n'ayant rien écrit, et les hommes voulant tout savoir, chaque mystère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du sang.

C'est une impiété de regarder l'Évangile comme l'ouvrage des hommes. C'est cependant ce que M. de Voltaire ose insinuer. Ce livre et les autres livres divins ont été inspirés de Dieu. Les évangélistes et les autres écrivains sacrés, n'ont été que des secrétaires sous la direction et la dictée du Saint-Esprit. Ces livres ne sont donc pas moins respectables, que si le fondateur de la religion les eût laissés lui-même par écrit. On

¹ Histoire générale. ch. 7.

a donc toujours été obligé de croire d'une foi divine tout ce qui y est contenu. On n'a jamais pu se tromper en le prenant pour la règle de sa créance. Si l'on y rencontre des endroits obscurs et difficiles, il faut premièrement adorer avec respect ce que nos faibles lumières ne nous permettent pas de pénétrer, parce que les pensées de Dieu¹ sont aussi élevées au-dessus des pensées des hommes, que les cieux sont élevés au-dessus de la terre. Il faut ensuite écouter avec humilité l'Eglise, à qui le Saint-Esprit, qui enseigne toute vérité, a donné l'intelligence infailible de tous ces livres divins. Toute autre voie est une voie d'orgueil, d'erreur et d'impicité.

C'est encore orgueil, erreur et impicité, de prétendre que les connoissances physiques sont la règle infailible pour discerner les livres qui sont véritablement divins, de ceux qui ne le sont pas : ou plutôt, c'est extravagance et absurdité. Telle est cependant la règle que donne M. de Voltaire. En parlant de l'Alcoran, il dit : Les contradictions, les absurdités, les anachronismes sont répandus en foule dans ce livre. On y voit sur-tout une ignorance profonde de la physique la plus simple et la plus connue. C'est là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la Divinité. Car Dieu n'est ni absurde, ni ignorant. Mais le vulgaire, qui ne voit point ces fautes, les adore.

¹ Isaïe. ch. 55.

Après ce beau principe qu'il vous présente, examinez ce qu'il vous dit lui-même des livres de l'Écriture sainte. Jetez les yeux sur le chapitre soixantième des mélangés, qui est de la nation juive; parcourez le soixante-septième, qui est de la population de l'Amérique; faites attention à plusieurs endroits de sa philosophie de Newton; lisez le chapitre second de l'Histoire générale, où il s'efforce de prouver que l'empire des Chinois est beaucoup plus ancien que le déluge; et vous verrez que, selon Voltaire, l'ignorance de la physique, les contradictions, les absurdités, les anachronismes, ne sont pas moins répandus dans les livres que les chrétiens regardent comme divins, que dans l'alcoran. C'est cependant ce qui caractérise les livres des fausses religions.

Cette extravagante absurdité avoit déjà été présentée par le fameux abbé de Prades. Il rejetoit les livres de Moïse pour la chronologie, la physique et l'histoire, parce que cela ne s'accordoit pas, disoit-il, avec les systèmes des philosophes. Quelques sentences, quelques maximes, quelques réglemens de police et de discipline, quelques règles de mœurs: voilà presque tout ce qu'il vouloit admettre, comme inspiré par l'Esprit divin.

Ce n'est pas sur des principes aussi véritables que le sont les opinions humaines; ce n'est pas sur des fondemens, aussi ruineux que le sont les systèmes de physique, que le respect des chrétiens pour les divines Écritures est appuyé.

Ils reconnoissent l'inspiration divine dans les livres de l'ancien Testament, à ce caractère de prophétie qui y règne continuellement, et à cette concorde admirable de cet ancien Testament et du nouveau, dont ce premier étoit la préparation; la vie des patriarches, les oracles des prophètes, les cérémonies, les sacrifices de l'ancienne loi, n'étant que des figures, des annonces, des prédictions, qui ont eu leur parfait accomplissement dans la loi nouvelle et dans la personne de Jésus-Christ, comme l'ont si clairement et si éloquemment démontré les Eusèbe, les Bossuet, et tant d'autres grands théologiens. Aussi ce législateur divin, pour prouver sa mission, son droit de législation, sa divinité aux juifs, les renvoyoit toujours à Moïse et aux prophètes, par lesquels il avoit été annoncé¹. *Si enim crederitis Moysi, crederitis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit.*

Mais ce n'est point sur cet esprit de prophétie, sur cet enchaînement de prédictions non interrompues pendant trois ou quatre mille ans, toutes liées ensemble, toutes tendantes au même but, toutes vérifiées dans le temps marqué, que Voltaire veut que nous jugions si un livre est divin ou non; c'est sur la connoissance des systèmes de physique.

On est dispensé de faire aucune réflexion sur une absurdité et une extravagance pareille.

Je ne puis pas m'empêcher de dire encore un mot sur les dernières paroles du texte de

¹ Joan. 5.

Voltaire. Le vulgaire, dit-il, qui ne voit point ces fautes, les adore. Tout ce qui n'est pas philosophe, est confondu avec le vulgaire. Tous ceux qui adorent les oracles des livres divins, et qui se soumettent à l'autorité de la foi, ne sont pas philosophes. Ainsi tout le corps de l'Eglise enseignante, les évêques, les docteurs, les souverains pontifes, tous les chrétiens de tous les états et de toutes les conditions, toute l'Eglise chrétienne de tous les siècles depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, n'a renfermé et ne renferme qu'un méprisable vulgaire. Voilà ce qu'annonce l'orgueil philosophique de Voltaire.

CHAPITRE XIII.

Du Péché originel.

IL est bien sûr que la philosophie moderne ne s'accommode guère du dogme du péché originel, et de ses suites. Elle paroît assez le regarder comme une fable. On n'ose pas le dire tout haut; on se contente de le penser et de l'insinuer adroitement.

Si quelqu'un venoit dire à nos philosophes ce que la Bible nous apprend, que la terre au sortir des mains du Créateur n'étoit qu'un jardin gracieux, qui devoit faire le séjour et les délices de l'homme innocent¹; et qu'après

¹ Gen. 5.

le péché , cette même terre fut maudite , qu'elle ne devoit plus produire que des ronces et des épines , que l'homme pécheur ne pourroit rien en tirer qu'à la sueur de son front et par le travail de ses mains ; ces sages philosophes se moqueroient des bonnes gens qui s'en fient aux vieux contes de la Bible. Peut être , diroient-ils d'un ton railleur :

Peut-être qu'autrefois

De longs ruisseaux de lait serpentaient dans nos
bois.

La lune était plus grande , et la nuit moins
obscur.

L'hiver se couronnait de fleurs et de verdure.

L'homme , ce roi du monde et ce roi fainéant ,
Se contemplant à l'aise , admirait son néant¹.

Après avoir intimidé par la raillerie, ils prendroient ensuite le ton de maîtres. Ils débiteroient gravement leurs sentences, leurs dogmes et leurs oracles. Ils vous diroient d'un ton ferme et décidé :

Tout est ce qu'il doit être.

D'un parfait assemblage instruments imparfaits,
Dans votre rang placés, demeurez satisfaits.²

Cependant il ne faut qu'un peu de bon sens pour découvrir l'absurdité de cette grave sentence, et pour connoître que tout n'est pas dans ce monde ce qu'il doit être.

¹ Sixièm. discours ph. — ² Voltaire. discours. phil.

Qu'on examine l'homme. Qu'on fasse attention à l'état où il se trouve. On verra d'abord dans lui des dérèglements et des contradictions, qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de la sagesse et de la sainteté du Créateur. On y verra ensuite une universalité, et des excès de misères qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de sa bonté.

En effet, si l'homme est dérégulé dans ses desirs, ses goûts, ses passions, il faut avouer l'une de ces deux choses : ou que l'ouvrage du Créateur a été vicié et altéré, ou que le Créateur n'est pas un être infiniment saint et infiniment sage, puisqu'il met dans son ouvrage des dérèglements, qui sont si opposés à sa sainteté et à sa sagesse.

Si l'homme est si malheureux, il faut donc qu'il y ait quelque faute, quelque crime qui le rende coupable dès sa naissance, qui ait vicié son origine, et pour lequel il soit condamné à tous ces différents genres de souffrances, à cette universalité et cet excès de misères auxquelles il est sujet maintenant. Sans cela, on ne retrouvera plus, on ne reconnoîtra plus la bonté du Créateur.

Voilà la difficulté. Saint Augustin en sentoit bien toute la force, quand il disoit que sous le gouvernement d'un Dieu juste et bon, nul ne pouvoit être malheureux, qu'il ne fût coupable.

Cette difficulté, il n'y a que le dogme du péché originel qui nous fournisse le moyen de la résoudre. La raison nous fait déjà en-

trevoir ce dogme, et la révélation nous l'a clairement développé.

C'est à l'occasion de ce dogme, que les théologiens distinguent trois états de la nature humaine : l'état de la nature élevée par la grace, l'état de la nature pure, l'état de la nature déchue par le péché. Dans le premier état, l'homme élevé par la grace à une adoption divine, auroit eu en partage l'innocence et l'immortalité ; et les souffrances et la douleur lui auroient toujours été inconnues. L'état de pure nature eût été celui de la nature qui n'auroit été ni élevée par la grace, ni viciée par le péché. Alors la liberté de l'homme eût été plus forte qu'elle n'est dans l'état présent, la raison plus pure, les connoissances plus parfaites. L'homme auroit été capable du bien et du mal ; mais sans avoir pour l'un la répugnance, et pour l'autre le penchant que nous sentons maintenant. Dans l'état de la nature déchue, les ténèbres d'une ignorance plus épaisse, l'affoiblissement de la liberté, la supériorité des penchants au vice, ont été la suite du péché.

Le premier état est celui que Dieu préparoit à l'homme : le second, celui où Dieu pouvoit nous mettre : le troisième est celui où nous sommes, et dans lequel les crimes sont plus fréquents et plus énormes. Il faut donc que les peines et les châtimens soient aussi plus grands et plus rigoureux.

Il ne faut que connoître l'homme, pour convenir qu'il est comme naturellement déréglé, et presque nécessairement malheureux.

La belle philosophie moderne ne peut ni l'éclairer, ni le corriger, ni le consoler; il n'y a que la religion qui puisse fournir ces lumières, ces remèdes, ces secours.

Le tout est ce qu'il doit être; le tout est bien, de M. de Voltaire, n'est donc qu'une absurdité qui choque la raison et une impiété qui outrage la religion. Il l'a senti lui-même après, parce que l'iniquité ne sait pas se soutenir, comme le Saint-Esprit le déclare : *Mentita est iniquitas sibi*. Il l'avoue dans ses vers sur le désastre de Lisbonne¹.

Vous criez, tout est bien, d'une voix lamentable.

L'Univers vous dément, et votre propre cœur

Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.

La révélation nous apprend que Dieu avoit créé l'homme juste et heureux, qu'il l'avoit placé dans un lieu de délices, qu'il lui avoit permis de se nourrir du fruit des arbres qu'il avoit plantés de ses divines mains. Pour lui faire reconnoître son souverain empire, et pour exiger un léger hommage de son obéissance, il lui interdit l'usage des fruits d'un seul arbre, et il le menaça de le rendre sujet à la mort, dès le jour même qu'il auroit osé y toucher. Adam ne respecta point les ordres du Seigneur, il désobéit; et voici la sentence que Dieu porta contre lui²: Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois interdit, la terre, chargée de malédiction pour ton péché,

¹ Page 26. — ² Gen. 3.

ne te fournira plus rien qu'à force de travail ; tu seras obligé de gagner , à la sueur de ton front , le pain que tu mangeras , jusqu'à ce que tu retournes dans cette terre dont tu as été formé. Voilà la cause de l'état présent de l'homme.

Si au lieu de donner dans les rêveries de tant de vains philosophes, M. de Voltaire eût puisé dans la source des vraies lumières, qui est la révélation, il eût évité bien des impiétés, des absurdités, des contradictions.

CHAPITRE XIV.

De la Population de l'Univers.

QUAND on examine avec soin l'idée qu'ont la plupart des nations de leur première origine, on reconnoît aisément que le genre humain doit n'être sorti que d'un seul auteur, dont les descendants se divisèrent en plusieurs familles, et ensuite en plusieurs peuples; s'étendirent de proche en proche, et habitèrent peu à peu une grande partie de la terre. La multiplication de l'espèce humaine augmentant toujours, on continua de multiplier aussi les colonies. Cette idée, si simple et si naturelle sur la manière dont la terre s'est peuplée, s'accorde parfaitement bien avec les monuments historiques, et avec ce que nous en apprend la révélation.

L'Écriture sainte nous montre dans l'Asie

une famille sauvée du déluge, et destinée à repeupler l'univers. Les personnes dont cette famille est composée se séparent; les uns tirent vers le midi, les autres vers l'occident, d'autres enfin restent dans les régions, où elles se trouvèrent au sortir de cette arche ou gros vaisseau, qui avoit conservé ces seuls rejetons de l'espèce humaine.

On sait que l'Égypte fut peuplée par des colonies venues de la Chaldée. Les peuples de la Syrie et de la Phénicie, s'attribuèrent la même origine; l'Égypte envoya ensuite des colonies en Grèce; la Grèce en envoya en Italie et en d'autres parties de l'Europe. C'est toujours de l'orient que sont venues les colonies qui ont formé les nations qui nous sont les plus connues.

Cette manière d'expliquer la population de l'univers, qui est fondée sur l'autorité des divines Ecritures, qui est si conforme à la raison, si bien établie par les témoignages de l'histoire, et si nécessairement liée avec les dogmes de la religion; cette manière n'est point du tout du goût de M. de Voltaire. Il aime mieux faire venir les hommes dans chaque pays, comme la mousse vient sur les rochers, ou comme les arbres viennent dans les forêts; il nous insinuc qu'il y a différentes espèces d'hommes, comme il y a différentes espèces de plantes et d'animaux, et qu'elles varient selon les climats. Nous examinerons, dans les deux chapitres suivants, les fortes raisons qu'il a de penser ainsi.

CHAPITRE XV.

De la Population de l'Amérique.

« **U**N nombre prodigieux d'écrivains, dit
 » M. de Voltaire¹, s'est efforcé de prouver
 » que les Américains étoient une colonie de
 » l'ancien monde. Quelques métaphysiciens
 » modestes ont dit que le même pouvoir
 » qui a fait croître l'herbe dans les campa-
 » gnes de l'Amérique, y a pu mettre aussi
 » des hommes; mais ce système, nu et simple,
 » n'a pas été écouté. »

Après cela, il rapporte les impertinences qu'il suppose avoir été dites par ces premiers écrivains, et il finit en assurant qu'ils ne méritent que la pitié et le mépris. Voyons si son nouveau système mérite beaucoup d'estime et de respect. La première chose que je remarque dans ces métaphysiciens modestes, c'est la hardiesse avec laquelle ils donnent le démenti à la révélation. Elle nous apprend² que c'est des fils de Noé que sont venues toutes les nations qui habitent et remplissent l'univers. Cette généalogie des nations est exposée de la manière la plus claire par une quantité de savants écrivains, qui n'affirment rien qu'ils ne le soutiennent par des

¹ Mélanges, population de l'Amérique, chapitre 67.

— ² Gen. 9. v. 19.

preuves incontestables. L'aimable auteur du Spectacle de la nature, M. l'abbé Pluche, en rapporte une partie, avec cette clarté, cette modestie et ces graces qui lui sont si naturelles; et MM. les métaphysiciens modestes trouvent qu'il est mieux de faire venir les hommes en Amérique, comme les plantes viennent dans les campagnes; ils assurent que le même pouvoir qui y fait croître l'herbe, y peut faire croître aussi des hommes. Il faut avouer que cette idée marque bien de la supériorité dans ces sublimes génies, et qu'ils sont bien autorisés à regarder avec pitié ceux qui n'approuvent pas leur système.

Je remarque ensuite, que ces métaphysiciens modestes doivent être bien embarrassés, si on leur fait certaines questions sur la religion; par exemple : Les Américains ont-ils la tache du péché originel ? S'ils ne sont pas une colonie de l'ancien monde, il faudra bien dire que non, puisqu'il n'y a que la postérité d'Adam qui y ait participé.

Peut-on en conscience faire embrasser le christianisme aux Américains ? Nos livres divins semblent le défendre, puisqu'ils déclarent qu'il n'y aura de vivifiés en Jésus-Christ que ceux qui sont morts en Adam : or, les Américains, selon le système de nos métaphysiciens, n'étant pas une colonie de l'ancien monde, ils ne sont pas descendants d'Adam; ils ne sont pas morts en Adam; ils ne peuvent pas être vivifiés en Jésus-

† Saint Paul.

Christ. C'est donc perdre son temps que d'en faire des chrétiens.

Parmi toutes ces différentes espèces d'hommes qu'admettent nos philosophes modestes, comment distingue-t-on celle qui vient d'Adam, pour laquelle seule doit être la religion de Jésus-Christ? Et ne sommes-nous pas peut-être chrétiens à pure perte? Il faut attendre la réponse de ces métaphysiciens modestes.

Au sentiment de M. de Voltaire, la population de l'Amérique, par le moyen des colonies de l'ancien monde, est une chose inconcevable. C'est une opinion risible, absurde et ridicule.

Cependant, si l'on veut examiner la chose avec quelque attention, elle ne paroîtra pas plus inconcevable, que la première population des îles de l'Europe et de l'Asie. L'île de Chypre et les îles Baléares ont été peuplées probablement, l'une par des colonies Egyptiennes ou Asiatiques, les autres par des colonies Espagnoles ou Africaines. On ne peut guère douter que le Japon n'ait été peuplé par des colonies Tartares. L'Amérique peut avoir été peuplée de la même manière. Les côtes orientales de la Tartarie et du Japon, peuvent bien avoir fourni des colonies, qui, en s'avancant d'îles en îles, soient arrivées jusqu'au continent de l'Amérique.

Il est vrai que M. de Voltaire fait une furieuse objection contre cet arrangement de colonies; et il est si assuré de ce qu'il op-

pose, qu'il n'y emploie que le ton railleur.
« A l'égard des Japonois, dit-il, comme ils
» sont les plus voisins de l'Amérique, dont
» ils ne sont guère éloignés que de douze
» cents lieues, ils y ont été sans doute
» autrefois; mais ils ont depuis négligé ce
» voyage. »

Il faut que M. de Voltaire ait travaillé sur des mémoires bien infidèles, pour prendre un ton aussi assuré en débitant des choses dont la fausseté est démontrée. Selon nos meilleurs géographes, il peut bien y avoir près de neuf cents lieues, et non pas douze cents, depuis le Japon jusqu'en Amérique, et huit cents depuis les côtes de la Tartarie orientale. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce grand espace ne soit qu'une mer immense. Il est rempli par des terres ou des îles d'une grande étendue.

La terre de Jeço, découverte par Drack, il y a déjà plus d'un siècle, et qu'il nomma la nouvelle Albion, en occupe une grande partie. La carte que M. de l'Isle nous donna après le voyage qu'il fit dans ces mers, nous y fait voir une grande quantité d'îles, à peu de distance l'une de l'autre, depuis la côte orientale de la Tartarie, jusqu'à la côte occidentale de l'Amérique. Les géographes et ingénieurs Russiens ont encore fait de nouvelles découvertes de grandes terres et d'îles dans ces mêmes mers, l'année 1764. Ces découvertes continuent tous les jours. La communication n'est donc pas aussi difficile qu'on pourroit le croire sur l'autorité de M.

de Voltaire. Que doit-on penser de celui qui prend le ton railleur, et qui fait les plus grosses bévues, au même temps qu'il croit donner les meilleures raisons?

Lorsque Copernic disoit qu'on verroit un jour les phases de Vénus, comme on voit celles de la lune, on traitoit de rêveries toutes ses idées; on en dira un jour de même des systèmes de nos métaphysiciens modestes, lorsqu'on connoitra encore plus parfaitement les terres qui sont entre le Japon ou la Tartarie orientale, et le continent de l'Amérique.

Il est bien probable que l'idée des gros bâtimens pour aller sur les eaux, se conserva assez long-temps parmi les descendants de Noé, qui avoient vu l'arche. Ils purent bien construire quelques bâtimens à peu près semblables, pour traverser quelques petits bras de mer, et imaginer quelque moyen de les gouverner; il est très-probable aussi, que quelques-uns de ces navigateurs auront été poussés par les vents jusqu'à des terres qu'ils ne cherchoient point, et qu'ils auront alors habitées et peuplées. C'est ce qui arriva, il y a environ un siècle, à quelques Anglois. Un vaisseau de cette nation ayant fait naufrage, un homme et quelques femmes abordèrent à une île déserte.¹ Ils s'y établirent. Ils se regardèrent échappés à ce naufrage, comme se regardèrent les enfans de Noé, échappés au déluge. Ils prirent aussi pour eux ce précepte que le Seigneur fit aux en-

¹ Pufendorff, introduct.

sants de ce patriarche : *Crescite et multiplicamini, et replete terram*¹ ; et ils l'accomplirent si parfaitement, qu'en peu de temps l'île fut très-peuplée. On aura certainement bien pu, après le déluge, en allant de terre en terre, et d'îles en îles, parvenir jusqu'au continent de l'Amérique.

Si ce système n'est pas aussi ingénieux que celui de certains philosophes, du moins il n'a rien de contraire à la révélation, et il vaut bien celui qui fait venir les hommes en chaque pays, comme la mousse sur les rochers, les herbes dans les campagnes.

Avant de finir ce chapitre, j'avertirai ceux qui liront M. de Voltaire, d'une faute de géographie assez grossière. Il met une partie de la Tartarie, appelée le pays de Kamkatska, au nord de la Sibérie. C'est comme si l'on mettoit la Provence au nord de la Bretagne.

CHAPITRE XVI.

De la Population du Nord.

LES Lapons, selon M. de Voltaire, ne sont pas plus descendants d'Adam que les Américains². « C'est encore une nouvelle espèce d'hommes qui s'est présentée à nous, » tandis que l'Amérique et l'Asie nous en

¹ Genèse. — ² Histoire générale, ch. 98.

» faisoient voir tant d'autres. Les Lapons
 » ne paroissent point tenir de leurs voi-
 » sins. La nature qui n'a mis des rennes
 » que dans leurs contrées, semble y avoir
 » aussi produit des Lapons. Et comme leurs
 » rennes ne sont point venues d'ailleurs,
 » ce n'est pas non plus d'un autre pays
 » que les Lapons y sont venus. »

Les raisons qu'apporte M. de Voltaire pour appuyer son système, sont tout aussi surprenantes que le système même. Ces raisons sont que les Lapons n'ont pas cinq pieds de haut ; qu'ils ont les yeux et le nez différents de leurs voisins ; qu'ils aiment le climat qu'ils habitent ; qu'il n'est pas probable que des hommes d'un autre pays se soient allés établir en Laponie. Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus concluant que ces preuves.

Cependant un railleur pourroit dire : Voilà une plaisante idée, de décider des différentes espèces d'hommes par la différence de taille. Selon ce principe, il arriveroit souvent que le père et le fils ne seroient pas de la même espèce ; que dans une même nation, il y auroit autant de différentes espèces qu'il y a de tailles différentes. Les Arabes et les Espagnols, qui sont généralement petits, ne devroient pas non plus être regardés comme des hommes de la même espèce que les Suédois, qui sont généralement d'une haute stature.

La seconde raison est de la même force que la première. Les Lapons, dit ce critique, ont les yeux et le nez différents de leurs voisins ; ils ne sont donc pas de la même espèce. Si

cette différence des yeux et du nez suffit pour faire des espèces différentes; alors les Chinois, qui au lieu de nez n'en ont que la place, et dont les yeux ne sont ouverts qu'à demi; les Grecs qui ont généralement les traits beaucoup plus grands et plus marqués que les Occidentaux; les Américains qui ne ressemblent ni aux uns ni aux autres, seront encore des hommes d'espèces différentes. Si la différence de la figure, du nez et des yeux suffit pour cela, la différence du teint ne suffira-t-elle pas aussi? L'Anglois au teint frais et aux couleurs vives, sera-t-il de la même espèce que l'Espagnol basané, ou l'Indien olivâtre? Alors la variété des espèces humaines ne sera-t-elle pas plus grande que celle des plantes et des simples qu'on trouve dans les prairies et sur les montagnes? Rire de cette philosophie grotesque, n'est-ce pas tout ce qu'elle mérite?

« Il n'est pas vraisemblable, dit encore
 » M. de Voltaire, que les habitants d'une terre
 » moins sauvage aient franchi les glaces et
 » les déserts, pour se transplanter dans des
 » terres si stériles. On ne quitte point des ha-
 » bitations qui produisent quelques nourritu-
 » res, pour aller s'établir sur des rochers cou-
 » verts de mousse. »

On sait bien qu'un Africain ne regardera pas l'Allemagne comme un pays délicieux, et qu'un François ne préférera pas le séjour de la Laponie à celui de Paris. Le changement des climats se fait par une progression pres-

que insensible. On ne s'en aperçoit qu'après un certain nombre de degrés.

Usque adeò quod tangit idem est , tamen
ultima distant.

Il n'y a pas plus de différence entre certains cantons de Suède ou de Russie, et certains cantons de la Laponie, qu'il y en a entre la Bourgogne et la Champagne. On ne dira pas pour cela que les Bourguignons et les Champenois sont des espèces humaines différentes. Il est aussi naturel de croire que les Lapons sont des colonies, ou de Russes ou de Suédois, que de croire que Carthage étoit une colonie Tyrienne, ou Marseille une colonie Grecque. La différence qu'il y a entre les Russes et les Lapons, pour les usages, la taille, le tempérament, ne sera qu'une suite nécessaire de l'éducation, des nourritures et du climat qu'on ne quitte jamais.

Un peu plus de respect pour les livres divins, et d'égards pour les traditions constantes et universelles de toutes les nations, auroient épargné à M. de Voltaire bien des écarts et bien des pensées qui ne se sentent point du tout de la bonne philosophie. Il auroit été beaucoup plus raisonnable, s'il n'eût point négligé ce que la religion lui avoit appris autrefois.

CHAPITRE XVII.

De la Nation Juive.

LES Juifs sont ce peuple que Dieu choisit autrefois pour en faire le dépositaire de ses oracles, le conservateur de son culte, le témoin et l'objet de ses prodiges, le premier maître et le premier docteur des autres peuples, quand le temps seroit arrivé d'établir le culte nouveau, et de l'annoncer à toute la terre.

Tout a été singulier chez ce peuple, le gouvernement, les lois, les mœurs, les désordres, les châtimens. Son gouvernement fut, pendant quatre cents ans, la théocratie. La nation ne dépendoit que de Dieu, Dieu étoit son roi. Chacun pouvoit cultiver en paix sa vigne et son champ, et en recueillir les fruits, dont il jouissoit entièrement, n'en réservant qu'une petite partie pour l'entretien des ministres de la religion, qui n'avoient point eu de part à la distribution des terres. Les chefs et les juges du peuple avoient les honneurs et les embarras du gouvernement, et rien de plus.

C'est un exemple unique, que cette nation dès ses commencemens ait eu un code de lois si complet, qu'on ne fut jamais obligé d'y rien ajouter et d'y rien changer, pendant plus de quatorze cents

ans qu'elle subsista en corps. On ne fit pas une seule ordonnance, ni pour la religion ni pour le civil. Tout avoit été prévu et réglé. Moïse n'avoit été que le promulgateur de ces lois ; les lois elles-mêmes venoient de plus haut.

Dieu voulut que ce peuple fût distingué de tous les autres peuples, non-seulement par la sainteté de son culte (il étoit le seul qui connût le vrai Dieu), mais encore par la singularité de certains usages religieux, et par une séparation entière d'avec les étrangers. Cela devoit nécessaire à l'accomplissement des prophéties. Il falloit cela pour conserver la connoissance des caractères et des signes par lesquels on distingueroit l'envoyé divin promis par les oracles.

Jamais nation ne fut plus heureuse que la nation juive, tant qu'elle fut fidelle à la religion. Jamais aucune ne fut plus sévèrement punie, dès qu'elle y fut infidelle. Mais ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire le bonheur ou les châtimens, ne devoient les surprendre, parce que tout étoit clairement prédit dans la loi.

Leur état présent, chez tous les peuples chrétiens, mahométans et idolâtres, a quelque chose de bien étonnant aux yeux des sages. Il ne reste pas aujourd'hui le plus léger vestige de ces nations autrefois si puissantes, les Assyriens, les Perses, les Romains. La petite nation juive subsiste toujours depuis dix-sept siècles de dispersion, d'esclavage et de désolation. Elle pourroit

en sortir , en s'incorporant aux autres peuples parmi lesquels elle vit ; mais ni l'avilissement ni les avantages ne la touchent. C'est qu'il y a une sagesse supérieure qui conserve miraculeusement ces témoins perpétuels de la vérité des divins oracles et de nos livres sacrés , et qui , par-là , rend toujours plus sensible la divinité de la religion.

C'est ainsi qu'on doit envisager la nation juive. Le tableau que nous en présente Voltaire n'est pas propre à faire naître ces pensées : il semble n'avoir en vue que d'affaiblir l'autorité des livres divins , en représentant, en supposant des impossibilités, des absurdités dans les choses qui y sont annoncées ; en altérant les faits, les dogmes, les lois et la connoissance véritable des usages et des mœurs. C'est ce que nous allons démontrer par un petit nombre d'observations.

« Les savans , dit-il , ont agité la question : si les Juifs sacrifioient des hommes à la divinité ; et il remarque que le Lévitique défend de racheter ceux qu'on aura voués , et que c'est en vertu de cette loi que Jephthé égorgea sa fille, et que Samuel coupa par morceaux le roi Agag.

Ces savans ont agité une question fort impertinente , puisque l'homicide est si sévèrement défendu dans le code des lois judaïques. Les scélérats habitans de Chanaan furent condamnés à la mort par le Seigneur , qui voulut les punir de leurs crimes par le fer de ces Hébreux. Il ne s'agit donc point là d'immolation d'hommes à la Di-

vinité, comme l'affirme témérairement Voltaire.

Les deux autres exemples qu'il cite, montrent plus de malignité que de discernement. Il est faux que Jephthé ait égorgé sa fille; la consécration qu'il en fit n'étoit que pour l'état de virginité, ce qui étoit un grand sacrifice, et non pas pour la mort. L'Écriture le marque bien clairement ¹. Pendant deux mois elle pleura sa virginité avec ses compagnes : après ces deux mois, elle retourna dans la maison de son père, qui fit la consécration qu'il avoit promise par son vœu, et sa fille resta dans l'état de virginité.

Le motif de la condamnation d'Agag, fut sa barbare cruauté : Comme tu as fait couler les larmes de tant de mères en massacrant leurs enfans, lui dit le prophète, ainsi fera-t-on couler les larmes de celle qui t'a donné le jour. La conduite de Samuel n'est donc pas aussi détestable que M. de Voltaire voudroit nous le persuader ².

Enfin, à la malignité il ajoute le mensonge, quand il dit que le Lévitique défend de racheter ceux qu'on aura voués, et que c'est en vertu de cette loi, que Jephthé égorgea sa fille; car,

Premièrement, le Lévitique dit tout le contraire. Voici le texte même de la loi :
 « Un homme qui aura voué sa vie au Sei-
 » gneur, paiera l'estimation qui est réglée.

¹ Livre des Juges, ch. II. — ² Livre des rois. ch. 15.

• Si le voué est un homme depuis l'âge
 • de vingt jusqu'à soixante ans , il donnera
 • cinquante sicles d'argent , selon la mesure
 • du sanctuaire ; si c'est une femme , elle
 • en donnera trente. Pour le vœu d'une
 • personne depuis l'âge de cinq ans jusqu'à
 • vingt , on donnera vingt sicles pour un
 • garçon , et dix pour une fille : s'ils sont
 • depuis l'âge d'un mois jusqu'à cinq ans ,
 • on donnera cinq sicles pour un garçon ,
 • et pour une fille on en donnera trois¹.

Voilà le prix, l'équivalent, l'acquit pour
 la vie. C'est ainsi que le Lévitique ordonne
 d'égorger les hommes².

: Secondement la même loi , au même cha-
 pitre , entre dans le plus grand détail des
 choses qui peuvent être vouées et consac-
 rées au Seigneur , hommes , terres , champs ,
 maisons. Elle ordonne d'immoler les ani-
 maux qui peuvent être offerts en victimes ,
 et de vendre tout le reste , pour en remettre
 le prix dans le trésor du sanctuaire.

: Troisièmement , la loi conclut toutes ses
 ordonnances par ces paroles remarquables :
 Tout ce qui est consacré au seigneur , soit
 homme , soit animal ³ , soit terre , ne sera
 point vendu , et il ne pourra point être
 racheté , c'est-à-dire , qu'on n'en pourra
 point faire d'autre disposition que celle qui
 est déclarée par le texte même de la loi :
 Et toute chose offerte et consacrée par un

¹ Lévit. 27. v. 2. etc. — ² Lévit. 27. v. 9. 10. etc.

— ³ Lévit. 27. v. 28. 29.

homme ne sera point rachetée, elle sera immolée. Il faut donc examiner sur quelles choses doit tomber ce terme d'immoler. D'abord il est évident qu'il ne peut pas être question de maisons, de terres et de champs : on ne les tue, on ne les égorge pas. Il ne s'agit pas non plus d'animaux impurs ou immondes ; il étoit défendu par la loi de les sacrifier au Seigneur. Il ne faut pas non plus en faire l'application aux hommes, puisque, dès le commencement du chapitre, il est marqué comment l'homme doit acquitter de semblables vœux. Le terme d'immolation ne peut donc tomber que sur ces espèces d'animaux que la loi permettoit d'offrir à Dieu en sacrifice.

Il faut avouer que l'auteur des *Mélanges* est un homme bien éclairé et bien véridique, et qu'il est bien autorisé à affirmer que c'est en vertu de cette Loi du Lévitique, que Jephthé égorgea sa fille.

« Salomon hérite de David de vingt-cinq
 » milliards six cent quarante-huit millions
 » en argent comptant. Ses flottes lui rap-
 » portoient par an soixante-huit millions
 » en or pur, sans compter l'argent et les
 » pierreries : cependant, il n'avoit ni bois ni
 » ouvriers pour bâtir son temple ; il em-
 » prunta même de l'or du roi de Tyr. Les
 » commentateurs soupçonnent quelque erreur
 » de chiffre. »

Il n'y a point d'erreur de chiffre dans ce que dit l'écriture : l'erreur n'est que dans l'esprit ou dans le récit de Voltaire.

David, après quarante ans de règne et de victoires continuelles, laissa à son fils cent mille talents d'or, et un million de talents d'argent pour la construction du fameux temple. A faire l'estimation de ces sommes par le grand talent d'or des Hébreux, l'exagération seroit déjà de plus des deux tiers : mais à la faire par le petit talent d'or, ce qui étoit la manière de compter la plus commune, l'exagération seroit incomparablement plus exorbitante. C'est de la même manière qu'il faut évaluer les six cent soixante-six talents que la flotte rapportoit chaque année : alors l'absurdité que Voltaire prétend faire voir dans l'écriture, disparoit entièrement ; il ne lui reste que la honte de son mauvais calcul et de sa vaine malignité.

Il est faux que Salomon n'eut ni bois ni ouvrier pour bâtir son temple¹ ; il avoit environ cent cinquante-trois mille ouvriers qui étoient ses propres sujets : il ne demanda au roi de Tyr que certains bois plus précieux qui ne se trouvoient qu'en Phénicie, quelques manœuvres qui s'entendoient mieux à la coupe de ces bois que ne s'y entendoient les hébreux, et un certain artiste fameux pour diriger les ouvriers Israélites.

C'est donc bien vainement que M. de Voltaire s'efforce de faire voir du contradictoire, de l'incroyable et de l'impossible dans le texte sacré. Ce n'est donc pas ce texte,

¹ Paralip. ch. 2

mais son calcul et ses remarques, qui sont erronées.

« On avoit consacré à Sichem deux veaux ,
 » et on avoit consacré à Jérusalem deux ché-
 » rubins, qui étoient deux animaux ailés, à
 » double tête, placés dans le sanctuaire. »

La comparaison des deux veaux d'or qu'on adoroit chez les tribus schismatiques, et des deux chérubins qui étoient des ornements pour décorer l'arche d'alliance, est tout-à-fait heureuse. On peut juger par-là de la droiture, du goût et de la judicieuse critique de M. de Voltaire.

« Les juifs, esclaves à Babylone, s'y
 » enrichirent; leurs gains les mirent en état
 » d'obtenir sous Cyrus la liberté de rebâtir
 » Jérusalem; il n'y eut que la plus vile
 » partie de la nation qui revint avec Zoro-
 » babel : on ne put ramasser que soixante
 » et dix mille écus pour relever ce temple,
 » qui devoit être le temple de l'univers. »

M. de Voltaire fait entendre que les juifs achetèrent la permission de rebâtir Jérusalem et le temple; et l'écriture dit que Cyrus le fit rebâtir par l'ordre de Dieu : il dit qu'il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui retourna en Judée; et l'écriture nous apprend que les prêtres et tous les chefs des tribus accompagnèrent Zorobabel. Elle ajoute que les quarante deux mille personnes qui furent du premier voyage étoient suivies de sept mille domestiques, et de huit à neuf mille bêtes de charge. Cela n'annonce-t-il qu'une vile populace? Il dit qu'on ne ramassa

que soixante et dix mille écus pour relever le temple ; et l'écriture dit qu'il y eut cinq mille mines d'argent, qui faisoient plus de quatre cent mille livres, et soixante et un mille sous d'or, qui faisoient une somme encore plus considérable, outre ce que les rois de Perse firent donner pour cette grande entreprise.

Est-ce aux divines écritures qu'il faut en croire, ou à M. de Voltaire ? Nous avons vu plus haut qu'il grossissoit le calcul des richesses de Salomon, pour les rendre incroyables ; il diminue maintenant celui des contributions pour le rétablissement du temple, pour les rendre méprisables. C'est ainsi qu'il montre son goût pour la vérité et pour la fidélité historique.

« Vous demandez quelle étoit la philosophie des hébreux. L'article sera bien court. » ils n'en avoient aucune. »

La réponse est en effet bien courte, mais en même temps elle est bien fautive. Que Voltaire réunisse tout ce que les philosophes et les poètes ont dit ou écrit de plus remarquable et de plus beau, il ne trouvera rien qui égale la beauté des livres de la Sagesse, de l'Ecclésiaste, des Proverbes, de l'Ecclésiastique, pour régler la religion, les mœurs et toute la société. Tous les divins philosophes qu'il admire, n'étoient que de très-petits hommes devant les docteurs hébreux qu'il méprise. Quand il s'agissoit de donner des idées magnifiques et vraies de la Divinité, ils ont infiniment surpassé tous les autres. Ils

n'ont point eu d'hommes à système parmi eux : c'est qu'ils étoient plus sages. Le monde en est-il bien mieux aujourd'hui, pour savoir toutes les extravagances qui ont passé par le cerveau des philosophes grecs ?

L'écriture sainte nous représente toujours le pays des Hébreux comme un des meilleurs pays du monde, où les ruisseaux de miel et de lait couloient de toute part, et qui étoit d'une admirable fertilité.

M. de Voltaire nous assure que c'étoit un pays sec, misérable, qui ne valoit pas la Suisse. Il appelle Joseph un exagérateur, pour avoir dit qu'il périt un million d'âmes au dernier siège de Jérusalem, et qu'il y avoit en Judée des villages de quinze mille âmes.

Mais, en parlant si hardiment et si inconsidérément, il ne savoit donc pas qu'il n'y a presque point de pays au monde qui ait jamais nourri tant d'habitants que la Judée. Or la multitude des habitants est la plus grande preuve de la bonté et de la fertilité d'un pays. Il ne savoit donc pas que du temps de David¹ on y comptoit plus de deux millions d'hommes en état de porter les armes. C'est l'écriture qui le marque expressément. Il devoit donc y avoir en tout plus de huit millions d'habitants. Cependant la Palestine n'est pas plus grande que la province de Languedoc. Il ne savoit donc pas ce que rapporte Dion Cassius sous le règne d'Adrien. Cet

¹ 2. Livre des rois. ch. 24.

historien payen dit, que malgré l'affreuse dépopulation arrivée sous Tite et Vespasien, on comptoit encore du temps de l'empereur Adrien plus de quarante châteaux, villes ou citadelles dans cette province, et plus de neuf cents bourgs très-considérables et très-peuplés.

Toutes ces autorités ne sont-elles pas encore un peu plus fortes que celle de M. de Voltaire ?

« Il résulte, ajoute-t-il, de ce tableau raccourci, que les Hébreux ont presque tous jours été ou brigands, ou esclaves, ou séditieux, et que le caractère de ce peuple étoit d'être cruel, et son sort d'être puni.

Leur monarchie a duré plus de quatre cents ans sur un pied respectable. Leur république subsista cinq cents ans après le retour de Babylone, et pendant ce temps-là ils furent plutôt sous la protection que dans la dépendance de leurs souverains. Ils eurent plus de deux siècles de prospérités sous leurs juges. Il paroît donc que leur état a été florissant plus long-temps que beaucoup d'autres.

Pour ce qui est de la révolte qu'il leur attribue sous Antiochus Épiphanes, c'est travestir l'histoire d'une manière bien indigne, de faire un crime aux Juifs des barbaries horribles et des inhumanités affreuses que le plus cruel des tyrans exerça jamais contre des sujets dociles et innocents.

Tous les désastres arrivés à la nation juive

dans l'espace de quinze cents ans, Voltaire les réunit sous un seul point de vue, et il appelle cela le tableau de la nation juive. C'est comme si on réunissoit sous un seul point de vue, les brigandages de Romulus, les révolutions des Tarquins, les factions des Gracques, les fureurs de Sylla, les proscriptions des Triumvirs, les massacres continuels de presque tous les empereurs, depuis César jusqu'à Constantin, les trois ou quatre saccagements de Rome jusqu'à la ruine entière de l'empire, et qu'on dît que c'est là le tableau de l'esprit et du caractère du peuple romain. Le tableau seroit-il bien fidèle? Après cela, adorez l'oracle de Voltaire.

CHAPITRE XVIII.

Des Conciles.

Nous venons de voir les Essais de M. de Voltaire pour combattre et contredire les divines écritures, et en affoiblir l'autorité. Nous allons voir maintenant les tentatives pour décréditer l'Eglise, son autorité, ses ministres, son gouvernement et ses usages les plus respectables; c'est le troisième objet de nos discussions dogmatiques.

D'abord, il ne trouve rien de plus mal imaginé que les conciles. Il est surpris qu'on ait eu l'imprudencce d'en assembler, pour décider des dogmes les plus importants de

christianisme. Il regarde les conciles comme la source de toutes les divisions et de tous les troubles dont les chrétiens ont été agités. Il assure que si l'on eût abandonné ces dogmes aux grammairiens¹, l'église eût été dans une paix inaltérable.

Ainsi, selon sa pensée, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable, si l'on avoit laissé à Arius la liberté de détruire le dogme de la Divinité de Jésus-Christ; à Nestorius, de traiter d'absurdité le mystère de l'Incarnation; à Pélage, d'anéantir la grace et le dogme du péché originel; aux Manichéens, d'enseigner leur polythéisme ou leurs deux principes, et de nier le libre arbitre, etc.

M. de Voltaire trouve que cela auroit bien mieux valu que les soins que se donnoient les conciles pour proscrire les erreurs, et pour conserver dans toute sa pureté le dépôt de la foi. L'écriture nous dit bien qu'il ne doit y avoir qu'un Dieu², une foi, un baptême, un troupeau, un pasteur. M. de Voltaire n'est point de cet avis-là. Il croit qu'il seroit plus sage de laisser à chacun la liberté de dire, de croire, d'enseigner tout ce qu'il voudra. Ce seroit, dit-il, le moyen d'avoir une paix inaltérable. Il faut avouer, qu'en suivant cette belle idée, nous aurions bientôt un christianisme d'une espèce toute nouvelle.

Il nous donne assez à entendre³, qu'en ce qui regarde les affaires de la religion, les

¹ Histoire générale ch. 7. — ² Ephes. 4. Joan. 10.
— ³ Histoire générale, ch. 7.

payens furent bien plus heureux que les chrétiens. « De pareils troubles, dit-il, n'avoient point été connus dans le paganisme. La raison en est que les payens n'avoient point de dogmes; et que les prêtres des idoles, encore moins les séculiers, ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour discuter. »

Voilà une comparaison entre le christianisme et le paganisme, qui est bien juste, bien décente et bien digne de Voltaire. Ceux qui consacroient les adultères de Jupiter, les prostitutions de Vénus, les fureurs de Mars, les vols de Mercure, l'humeur acariâtre de Junon, n'avoient pour leur religion que les sentiments qu'elle méritoit. Ils ne devoient guère s'intéresser pour des fables grossières, qui choquoient le bon sens, ou pour les divinités auxquelles les honnêtes gens auroient été bien fâchés de ressembler. Voltaire veut-il que les chrétiens regardent aussi leur religion, comme les payens regardoient la leur? S'applaudira-t-il encore de cette heureuse comparaison?

Enfin, il considère d'un même œil, et il déteste comme également funeste, tous les partis; les catholiques qui défendoient la pureté de leur foi, et les hérétiques qui s'efforçoient de l'altérer.

« Toutes ces disputes, dit-il, excitèrent des séditions. Un parti anathématisoit l'autre. La faction dominante condamnoit à l'exil, à la prison, à la mort et aux peines éternelles après la mort, l'autre faction, qui

« s'en vengeoit à son tour par les mêmes armes. » On voit que M. de Voltaire parle de la religion en homme très-neutre.

Il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'esprit pour bien traiter les matières de religion ; il faut outre cela les avoir étudiées avec beaucoup d'application : il faut avoir une connoissance profonde des divines écritures ; être bien convaincu du respect qu'elles méritent , et bien instruit de la manière dont procède l'Eglise dans les décisions de foi. Sans cela , on s'expose à donner des erreurs grossières , pour des pensées justes et raisonnables. Si M. de Voltaire savoit sa religion , auroit-il la témérité d'avancer , comme il le fait , que les dogmes de la consubstantialité du verbe , de l'unité de personne en Jésus-Christ , etc. sont des disputes de mots , des querelles de sophistes , des questions que forma la curiosité humaine ? N'auroit-il pas compris que toute l'économie de la religion chrétienne est nécessairement appuyée sur ces dogmes essentiels ; et que les regarder comme des points frivoles ou indifférens , c'est renverser cette religion même ?

Il ose blâmer la coutume de tenir des conciles. Mais par quelle autorité ou par quelle raison ose-t-il la blâmer ? Ne doit-il pas savoir que cette coutume a été introduite par les fondateurs de la religion , par les Apôtres eux-mêmes , formés et instruits par Jésus-Christ ? L'homme qui a un esprit juste et solide , qui joint à cette justesse et à cette solidité la science des divines écritures , et

qui sait la manière dont on procède dans les conciles, ne trouvera rien que de divin dans la religion; il ne verra rien que de très-sage dans la conduite que tient l'Église pour décider des points qui appartiennent à la religion; mais la témérité impudente des philosophes ne lui donnera jamais que de l'horreur et de l'indignation.

La religion chrétienne a pour auteur la sagesse éternelle, le Verbe de Dieu, annoncé et promis au monde par une suite de prophéties non interrompue pendant quatre mille ans, et fait homme au temps marqué dans les conseils de Dieu. Tout est donc nécessairement divin dans cette religion, ses mystères, ses dogmes, ses maximes, son gouvernement, son autorité, son langage même, ses jugements, ses décisions: tout y est donc nécessairement divin, ou émané de l'autorité divine, ou fondé sur l'autorité divine? Il ne peut donc rien y avoir d'arbitraire? Il n'y a donc rien qui soit abandonné aux sentiments, aux opinions, aux jugements des particuliers. Il doit donc y avoir une soumission et une uniformité parfaite, constante et universelle dans la foi et dans le langage, dans les objets de la créance et dans les expressions que l'on doit employer.

C'est pour conserver cette uniformité et cette soumission, que se sont tenus les conciles; c'est-à-dire, ces assemblées générales des pontifes, des évêques, des pasteurs, des ministres de la religion, lorsque des particuliers ont voulu introduire des nouveautés

on changer et altérer quelque chose dans les points de créance, dans le langage, dans les expressions. Rien de plus respectable que les jugements de ces augustes assemblées.

1.^o Ces jugements sont revêtus de la plus grande autorité que l'homme puisse connoître sur la terre, parce que ces ministres sont établis par l'Esprit saint pour régler et gouverner l'Eglise¹; parce que le divin législateur ordonne que ceux qui n'écouteront pas l'Eglise, et qui ne se soumettront pas à ses décisions, soient regardés comme des payens², c'est-à-dire, comme des hommes étrangers à la société chrétienne; parce qu'il déclare qu'on doit avoir pour leur parole le même respect qu'on auroit pour la sienne, et que ce seroit un crime égal de le mépriser lui-même, et de mépriser son père.

2.^o Ces jugements sont portés d'un ton de majesté inconnu dans tous les tribunaux humains: c'est au nom de Dieu que parlent les pontifes dans les conciles; ils prononcent comme collègues et associés de l'Esprit saint. Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous d'ordonner, etc: *Visum est Spiritui Sancto et nobis*. Ainsi parlent les Apôtres dans le premier concile; ainsi parlent encore leurs successeurs. A-t-on jamais vu cette majesté dans les tribunaux humains?

3.^o Ces jugements sont prononcés par des juges infailibles, lesquels ne peuvent jamais, dans ces assemblées générales, ni

¹ Act. 20. — ² Matth. 18. — ³ Act. 15.

enseigner l'erreur ni décider en faveur de l'erreur ; parce que Jésus-Christ a promis qu'il seroit avec son église ¹ jusqu'à la fin des siècles ; parce qu'il a déclaré que l'enfer ne prévaudroit jamais contre elle ² ; parce que ces juges sont présidés , dirigés et inspirés par le Saint-Esprit : *Sacro-sancta Synodus Spiritu Sancto congregata.*

4.^o Et quand même on n'envisageroit les conciles que comme des assemblées formées et dirigées par la sagesse et la prudence humaine , ne devoit-on pas encore avoir le plus grand respect pour leurs jugemens et leurs décisions ? Examinez la manière dont on procède dans ces assemblées.

Des hommes consommés dans l'étude des divines écritures, de l'histoire ecclésiastique et de la religion , estimables et respectables par les talents , les lumières , les mœurs , la vertu. Tels sont ceux qui sont employés pour préparer , éclaircir , discuter les points et les matières qui doivent être traitées dans des congrégations particulières , avant de les porter à l'assemblée générale où l'on doit décider. Les examens les plus exacts , les plus profonds, les plus réfléchis, pour les choses même qui paroissent d'abord les plus claires et les plus simples ; pour peser et choisir les termes qu'on emploiera dans les décisions ; pour tout prévoir, tout prévenir, tout assurer ; des assemblées nombreuses et fréquentes , où l'on fait les rapports de tout

¹ Matth. 28. — ² Matth. 16.

ce qui a été préparé et discuté ; une liberté entière de répondre, de combattre et d'opposer ; les discours les plus éloquents, les plus profonds, les plus lumineux, la facilité à accorder ou à obtenir des suspensions, des délais, des renvois, jusqu'à ce que ceux qui doivent prononcer soient parfaitement rassurés, convaincus et intimément persuadés. Telle est la manière de procéder dans les conciles.

Ce n'est qu'après ces profonds examens, ces préparatifs, ces précautions, que les pontifes s'assemblent, et qu'ayant de nouveau imploré les lumières divines, ils portent leurs jugemens et donnent leurs décisions.

Qu'on envisage donc les conciles, d'abord par les seules vues et par les seules règles de la sagesse humaine, et qu'on me dise s'il est des jugemens plus sûrs et plus respectables que ceux que portent des assemblées si augustes, si sages et si éclairées. Mais si on s'élève plus haut, et qu'on les envisage par les vues de la religion, comme des assemblées présidées, dirigées et inspirées par le Saint-Esprit, avec quelle respectueuse vénération recevra-t-on leurs jugemens, leurs oracles, leurs décisions ? Que M. de Voltaire a bonne grace de traiter de disputes de mots et de querelles de sophistes, ce qui a occupé ces assemblées augustes ; de comparer les intérêts de la religion payenne à ceux de la religion de Jésus-Christ, et de préférer la sagesse des prêtres idolâtres à celle des pontifes chrétiens !

CHAPITRE XIX.

De la Politique attribuée à quelques Papes sur les matières de la Foi.

IL est certains papes dont M. de Voltaire fait de magnifiques éloges ; cela paroît d'abord assez surprenant. Mais la surprise cesse , dès qu'on voit le motif qui l'engage à les louer. Ces papes qu'il estime , qu'il considère , à qui il prodigue ses louanges , sont précisément ceux que des hommes ignorants ou prévenus ont accusés , ou d'avoir favorisé quelques erreurs , ou de n'avoir pas montré toute la vigueur et la fermeté nécessaires pour proscrire certaines erreurs.

« Si on se donne la peine de lire la
 » fameuse lettre pastorale¹, dans laquelle
 » Honorius n'attribue qu'une volonté à Jé-
 » sus-Christ, on verra un homme très-sage.
 » Nous confessons, dit-il, une seule volonté
 » dans Jésus-Christ. Nous ne voyons point
 » que les conciles ni l'écriture nous auto-
 » risent à penser autrement ; mais de savoir
 » si, à cause des œuvres de divinité et d'hu-
 » manité qui sont en lui, on doit entendre
 » une ou deux opérations : c'est ce que je
 » laisse aux grammairiens, et ce qui n'im-
 » porte guère. » En faisant de ce pape un

¹ Histoire Générale, ch. 7.

hérétique monothélite , M. de Voltaire l'appelle un pontife très-judicieux.

Adrien I est un des plus grands hommes qui ait rempli le siège pontifical. Voltaire le loue beaucoup sur la conduite qu'il lui attribue , au sujet du culte des images et de l'addition filioque au symbole de Nicée.

« Ce pape , dit-il , prit un tempérament
 » politique , qui devoit servir d'exemple
 » dans toutes ces malheureuses disputes. Il
 » laisse au temps à abolir ou à confirmer
 » un culte encore douteux ; il appaise la
 » dispute en ne décidant rien ; il traite en
 » un mot les affaires spirituelles en prince ;
 » et trop de princes les ont traitées en
 » évêques. »

Il dit que Jean VIII ne croyoit pas que le Saint-Esprit procédât du Père et du Fils ; et ensuite il fait son éloge. Il assure que ce pape se conduisit avec beaucoup de prudence et de sagesse , dans les déférences qu'il eut pour le schismatique Photius.

On voit par-là , que les louanges que Voltaire donne à ces pontifes sont bien suspectes : je vais faire voir que les accusations qu'il leur intente sont bien fausses.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait ouï parler du pape Honorius , et de sa fameuse lettre au patriarche monothélite de Constantinople. Ce pape dit bien qu'il confesse une seule volonté en Jésus-Christ, c'est-à-dire , une seule volonté humaine , et non pas deux volontés humaines , comme les éprouvent si souvent les enfans d'Adam. Jé-

sus-Christ n'a pas eu une volonté humaine qui porte au bien, et une volonté humaine qui porte au mal. Voilà tout ce qu'a voulu dire ce pape, et tout ce qu'il a dit en effet.

Cela est démontré par les textes de sa lettre même. Le Verbe¹, dit-il, s'est uni à la nature humaine, telle qu'elle étoit avant le péché, et non pas telle qu'elle fut après avoir été corrompue par le péché. Le Sauveur n'a pas éprouvé dans ses membres, comme nous l'éprouvons nous-mêmes, une loi, c'est-à-dire, une volonté contraire à la loi, c'est-à-dire, à la volonté de l'esprit.

Après une explication aussi claire et aussi authentique, M. de Voltaire peut-il accuser Honorius d'avoir été monothélite? Et peut-il lui donner de si grandes louanges?

Ce qui regarde le pape Adrien, est encore plus aisé à expliquer. Il décide bien clairement le point contesté, en réfutant avec beaucoup de force toutes les raisons qui étoient rapportées dans les livres carolins contre le culte des images. Quoique ces livres fussent sous le nom de l'empereur lui-même, à qui le pape avoit tant d'obligation, il n'en montra pas moins de fermeté à défendre le dogme.

Quant à l'addition filioque, le pape Léon III ne l'admit point dans l'église romaine, quoique tout l'occident l'eût déjà admise. Cela ne doit point surprendre. L'église romaine est, de toutes les églises, celle qui

¹ Voyez la lettre dans Baron.

conserve le plus fidèlement les usages anciens, et qui admet plus difficilement les nouveaux, quelque louables qu'ils soient. Il sera bon de remarquer ici une nouvelle erreur de Voltaire. La réponse du souverain pontife à l'empereur est de l'an 809; et Voltaire l'attribue au pape Adrien, qui étoit mort il y avoit déjà quinze années. C'est le pape Léon qui la donna: jugez si l'on peut être bien instruit avec un historien aussi exact. Voyez encore sur ces mêmes matières, le tom. I. chap. du schisme des Grecs.

Jean VIII, dont Voltaire loue tant la sagesse et la prudence, a été condamné par tous les écrivains, pour avoir trop facilement absous des censures le patriarche Photius. C'est lui qui a été, à ce qu'on croit, appelé la papesse Jeanne, à cause de son peu de fermeté. On a blâmé sa foiblesse, on n'a jamais condamné sa foi. Il est démontré par les actes même du faux concile que Photius tint à Constantinople, que ce patriarche falsifioit les lettres du pape Jean VIII. C'est sur une de ses lettres falsifiées, que ce pontife est accusé d'avoir traité de blasphême le dogme de la procession du Saint-Esprit. L'accusation est-elle bien autorisée? Voltaire est-il bien véridique?

CHAPITRE XX.

Des sectes persécutantes.

IL est sans doute affreux que les querelles de religion aient fait répandre tant de sang chrétien ; mais c'est une injustice bien criante dans Voltaire, d'en rejeter toujours l'odieux sur l'église catholique. Il parle sans cesse de la douceur raisonnable de la tolérance, et des injustes rigueurs des persécutions ; mais ce n'est qu'en faveur des hérétiques et des libertins qu'il parle. On peut lui applaudir dans une assemblée d'impies, plus empressés à déchirer la religion qu'à chercher la vérité. Des lecteurs judicieux ne verront dans ses écrits que des déclamations insensées, des sophismes odieux, des faits altérés.

Les états chrétiens ont vu souvent couler des rivières de sang, il est vrai ; c'est qu'il y a eu souvent, ou des sectaires furieux qui soulevoient les peuples contre l'autorité légitime, ou des rebelles hardis qui ont osé, les armes à la main, renverser les anciennes lois, et traiter d'égal avec leurs souverains. C'est ce qu'ont fait les huguenots en France, les anabaptistes et les luthériens en Allemagne, les puritains en Ecosse, les calvinistes dans les Pays-Bas. Il y a eu quelquefois de sanglantes exécutions ; c'est qu'il y a eu de temps en temps de grands crimes et de grands

criminels : enfin, on ne peut envisager qu'avec horreur ce qui s'est passé en certains siècles, où une barbarie plus que gothique étoit universelle, soit dans les tribunaux, soit dans les armées, soit dans les cours, et influoit jusques sur les ministres de la religion. Ce qui est arrivé alors de répréhensible et de condamnable, doit être moins attribué à la religion, qu'à la barbarie des mœurs du siècle.

Nous ne rapporterons pas ici les paroles mêmes de Voltaire. Ce fiel dont son âme est remplie contre l'Eglise catholique, se distille dans tous ses ouvrages. On le retrouve partout. Trois ou quatre observations fort courtes, suffiront pour en prévenir les impressions funestes.

1.^o Les princes sont les protecteurs et les défenseurs de l'Eglise. Ils doivent arrêter par le frein des lois tous ceux qui troublent la paix de l'état ; et ils sont étroitement obligés de punir les crimes de rébellion, qui entraînent toujours tant d'autres ; et les crimes d'impiété, qui outragent et qui bouleversent la religion.

2.^o La France, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont été les plus grands théâtres des guerres de religion. Les Ziska, les Poggo-brack, les Coligny, les Nassau, ont été les principaux personnages qui ont paru sur ces théâtres. Mais ils n'ont jamais été autorisés ni par le droit naturel, ni par la religion, à lever des armées pour faire la guerre à

leurs légitimes souverains, et pour défendre leurs sectes.

3.^o Il y a eu autrefois en France, contre les Albigeois, des expéditions où la justice étoit accompagnée de trop de cruauté. Ces Albigeois étoient des rebelles, des scélérats, des impies, il est vrai ; mais leurs juges et leurs vainqueurs furent souvent des barbares. La religion ne prêche que la douceur, et a en horreur les violences. Mais elle oblige les souverains et les magistrats à prendre des voies efficaces pour arrêter l'impiété, et empêcher la séduction. C'est entre ces deux principes de direction, qu'on doit toujours marcher.

Ultra citràque nequit consistere rectum.

4.^o Un petit nombre d'hérétiques ont été condamnés au feu sous les règnes de François I et de Henri II. Un moindre nombre encore périt par le même supplice en Espagne et en Italie. Les règnes de François I et de Henri II, ne furent point troublés par les guerres civiles. L'hérésie n'osa se montrer à découvert, ni en Espagne, ni en Italie, ni dans le comté de Bourgogne. Ce fut l'effet de ce que M. de Voltaire appelle du nom de persécutions barbares, et contre lesquelles il ne cesse de faire ses furieuses déclamations. Mais les guerres de religion ont fait périr plus de trois millions d'hommes en Allemagne, et ont désolé pendant près d'un siècle toutes ses provinces ;

la France en a perdu plus de deux millions , et a été dévastée pendant plus de trente ans pour la même cause ; les Pays-Bas ont été inondés de sang pendant cinquante ou soixante années , pour les mêmes raisons. Voilà les suites de la foiblesse , des ménagements , et sur-tout de la tolérance qu'on demande. Comparez et jugez.

5.^o Les catholiques se sont quelquefois portés à des cruautés affreuses contre les hérétiques. Mais il faut observer : 1.^o Qu'elles n'ont jamais égalé celles de Ziska en Bohême , du baron des Adrets en France , des anabaptistes en Westphalie , et de tant d'autres chefs barbares en Allemagne , en France et des Pays-Bas. 2.^o Que les catholiques ne s'y portèrent presque jamais qu'après avoir vu leurs ministres et leurs prêtres massacrés , ou leurs églises , leurs autels , leurs tabernacles pillés , brûlés ou profanés. 3.^o Qu'elles n'étoient point accompagnées du crime de rébellion contre les légitimes souverains , comme l'étoient presque toujours celles des hérétiques. Je ne parle point ici de la ligne , dont la religion fut le prétexte , et dont l'ambition fut la véritable cause. J'en parlerai dans la suite.

6.^o Le protestantisme , quoique établi par la rébellion et par la force des armes , n'a jamais été poursuivi en France avec autant de violence , que l'on en a employé en Allemagne , en Angleterre , en Danemarck , en Suède , pour en exterminer la religion catholique. Ce n'est cependant qu'à la religion

catholique, que Voltaire donne sans cesse le titre odieux de persécutrice.

C'est par ces principes, qu'on doit décider de ce qui mérite le nom de persécution et de violence, et de ce qui ne doit être regardé que comme un acte de justice ou une légitime punition. Voltaire ne les a pas suivis, ces principes. Avec lui toutes les rébellions des hérétiques sont justifiées, leurs violences excusées, leurs barbaries palliées ou supprimées : tout ce que les catholiques ont fait par représailles, ou pour une juste défense, est outré et envenimé ; toutes les démarches des souverains et des supérieurs légitimes, désapprouvées, condamnées, détestées.

L'homme qui pense, gémera des malheurs de la religion et du genre humain. Il aura en horreur les moyens que les sectaires ont employés pour s'établir, et ceux que les princes ont été forcés de prendre pour les réprimer. Mais il ne trouvera qu'infidélité, injustice, calomnie et partialité dans la manière dont Voltaire ose en parler.

CHAPITRE XXI.

Des Offrandes consacrées par le motif de Religion.

M. de Voltaire voudroit bien guérir les chrétiens¹ de la superstition des sacrifices et des offrandes qu'on fait à la divinité, et de certains exercices de piété prescrits ou autorisés par la religion. Il emploie pour cela le secours d'une légère allégorie, et c'est sous le nom du sage Socrate, qu'il se couvre pour dévoiler ses horribles sentiments.

« Le moule est-il cassé, demande-t-il, de ceux qui aimoient la vertu pour elle-même, un Confucius, un Pythagore, un Socrate? Il y avoit de leur temps des foules de dévots à leurs pagodes, qui couroient les pèlerinages, les mystères, et qui se ruinoient en offrandes. Les macérations étoient en usage; les prêtres de Cybèle se faisoient châtrer, pour garder la continence. D'où vient que, parmi tous ces martyrs de la superstition, l'antiquité ne compte pas un seul grand homme, un sage?

Après cela il introduit deux Athéniens dévots, à qui le sage et religieux Socrate démontre qu'on peut bien avoir de très-belles moissons, sans donner de l'argent aux prêtres

¹ Mélanges, ch. 78. Socrate.

de Cérès, ou de très-beaux fruits, sans faire d'offrande à Pomone, et qu'il suffisoit de remercier le souverain Être qui fait tout.

Pour achever de les convaincre, il leur fait voir que ce n'est que l'intérêt qui a fait naître l'usage des offrandes; que les hommes du commun n'y prennent pas garde, mais qu'il n'est aucun philosophe qui ne l'apperçoive aisément. Est-ce aux payens ou aux chrétiens, que M. de Voltaire a voulu donner des leçons de sagesse, pour les garantir de la superstition ?

Un philosophe sage reconnoitra sans peine, et il approuvera toujours l'esprit de religion et de piété qui a donné naissance aux sacrifices et aux offrandes. Il les regardera toujours comme un juste hommage que la créature rend au Créateur. Ces sacrifices et ces offrandes doivent, selon leur institution, être employés à la décoration et à la splendeur du culte divin, et alors c'est un acte de religion; ou à l'entretien des ministres, et c'est un acte de justice; ou au soulagement des pauvres, et c'est alors un acte de charité.

L'usage des offrandes et des sacrifices a été dans toutes les religions. Il a toujours été approuvé par les sages, et toujours condamné par les libertins.

Il y a toujours eu et il y aura toujours des abus jusques dans les choses les plus saintes. Mais c'est l'abus qu'il faut blâmer, et non pas les choses elles-mêmes. On dira peut-être que Voltaire ne blâme ici que les supersti-

ions payennes. Voltaire mépriseroit fort celui qui s'arrêteroit aux termes de l'allégorie et qui n'en saisiroit pas le sens. L'application en est assez facile aux plus saints usages des chrétiens. Et il y a certainement plus d'impiété que d'imprudence dans l'allégorie.

CHAPITRE XXII.

Du Célibat de Religion.

PRESQUE tous nos philosophes modernes vivent dans le célibat. Et ils s'accordent presque tous à condamner le célibat que la religion consacre et autorise. Ils ne trouvent rien de plus déraisonnable que ce célibat, rien de plus préjudiciable à un état, rien de plus digne de l'attention des philosophes et des souverains. Ainsi ils vous disent hardiment d'un célibataire, qui l'est par religion :

Quel bien fait-il au monde ?

Malgré la sainteté de son auguste emploi,

C'est n'être bon à rien, de n'être bon qu'à soi.

Mais ces sages n'ont-ils pas à craindre qu'on leur demande aussi à eux-mêmes : Quel bien ils font au monde ? Ne pourroit-on pas dire d'eux, comme ils disent des célibataires de

* Sixième discours philosophique.

la religion, que c'est n'être bon à rien, de n'être bon qu'à soi ?

Il est vrai que plusieurs pourroient répondre qu'ils savent bien se mettre à couvert de ce reproche. On sait assez que leur vertu n'est pas fort rigide. Mais un engagement autorisé par les lois ne seroit-il pas bien plus décent pour la philosophie, et bien plus utile à l'état ? Des amours errants et incertains ne lui sont-ils pas encore plus préjudiciables que le célibat de la religion ? Y a-t-il quelque chose qui arrête plus la population ?

Les empereurs romains furent obligés de faire des lois contre les célibataires qui n'avoient de l'éloignement pour le mariage, que parce qu'ils s'accommodoient mieux d'une volupté libertine. Quel avantage pour l'état, si on portoit aujourd'hui de semblables lois contre les philosophes modernes, et contre ceux qui suivent leurs maximes, leurs exemples ! Il n'est point de grande ville qui ne vît bientôt de nouvelles familles se former par milliers.

Mais portons nos vues plus haut. Envisageons les choses par des endroits plus respectables et plus sacrés. Comment le souvenir du baptême qu'il a reçu, et le respect dû au divin Auteur de la loi chrétienne, n'ont-ils pas arrêté la plume de Voltaire, lorsqu'il a osé répandre un ridicule impie sur le célibat évangélique ? Le détour qu'il prend, fait voir qu'il sent lui-même toute l'horreur de ce sentiment. Il tâche de l'envelopper et de la couvrir ; mais

cette enveloppe légère ne dérobe presque rien à ce que lui suggère l'impiété.

Jésus-Christ nous dit dans son Evangile¹ : Il y en a qui sont forcés à un célibat cruel par l'inhumanité de leurs tyrans. Il y en a qui s'engagent volontairement à un célibat de piété, pour se rendre plus dignes du royaume des Cieux. Que ceux qui seront capables de ces efforts généreux, les fassent. Loin de respecter ce conseil divin, Voltaire ne représente que comme un misantrope extravagant, celui qui inviteroit les autres hommes à suivre le conseil de Jésus-Christ. Il voudroit en faire regarder la pratique comme déraisonnable, injuste, impossible. Voici comment il en parle dans ses discours philosophiques.

Le Ciel nous fit un cœur, il lui faut des desirs.
 Des stoïques nouveaux le ridicule maître
 Prétend m'ôter à moi, me priver de mon être.
 Dieu, si nous l'en croyons, seroit servi par nous,
 Ainsi qu'en son serail un musulman jaloux,
 Qui n'admet près de lui que ces monstres d'Asie,
 Que le fer a privés des sources de la vie.

Quelle glose affreuse sur un texte divin, sur un conseil évangélique ! Voilà les excès dont sont capables les libertins qui se nomment philosophes. Malgré leur attention à s'envelopper, à se tenir cachés, il faut cependant que l'horreur de leurs principes,

¹ Matth. ch. 19.

la noirceur de leurs ames , le révoltant de leur impiété échappe toujours par quelque endroit. Rien ne leur est plus odieux que les vertus évangéliques ; et plus ces vertus sont pures , courageuses et sublimes , plus elles leur deviennent odieuses.

Ce maître ridicule dont parle ici Voltaire , c'est M. Pascal ; et M. Pascal ne fait que répéter les paroles de Jésus-Christ. Mais c'est là le ton de la philosophie moderne , de traiter de ridicule ce que Jésus-Christ conseille , ce que les Apôtres et tant de grands saints ont courageusement pratiqué , ce que les hommes animés de l'esprit évangélique conseilleroient à quelques âmes privilégiées. Car le célibat n'est pas un précepte de l'évangile ; c'est un conseil qui ne regarde qu'un petit nombre de chrétiens plus courageux et plus parfaits.

Enfin Voltaire trouve fort mauvais que ceux qui sont destinés au culte et aux ministères de la religion , vivent dans le célibat évangélique.

Mais pourquoi refuse-t-il pour le bien de la religion , ce que les princes exigent pour le bien de leurs armées ? Un prince qui n'a pas dans ses états mille célibataires de religion , entretient plus de cent mille hommes qui sont forcés au célibat par la profession des armes. Il ne convient pas de désapprouver ce que les princes ordonnent. Mais il convient encore moins de désapprouver ce que Jésus-Christ conseille et ce qu'ordonne l'Église. Il y auroit une té-

mérité punissable dans le premier cas. Dans le second, il y a une impiété qui doit faire horreur.

Les réflexions que fait Voltaire sur le même sujet en divers endroits de son histoire, sont dans le même esprit que les conseils qu'il donne en qualité de poète-philosophe. Il n'y a pas plus de sagesse dans les unes que de décence dans les autres.

« Il n'est point de royaume¹, dit-il, où
» l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'état
» une partie des citoyens que les monastères
» lui enlèvent. Mais ceux qui gouvernent
» sont rarement touchés d'une utilité éloi-
» gnée, quand elle est balancée par les dif-
» ficultés présentes. »

A cette proposition on pourroit en opposer une autre qui seroit bien plus avantageuse encore. Je l'ai déjà insinuée. Ce seroit de faire une loi, qui obligât tous les célibataires libres et nubiles de se rendre utiles à l'état. Il n'y auroit pas alors une année où il ne se fit en France au moins vingt mille mariages de plus qu'il ne s'en fait. Paris seul peupleroit bientôt une partie de nos colonies désertes; et le nombre des personnes débauchées de l'un et de l'autre sexe diminuant toujours, à quel point n'iroit pas la population? Mais, dit M. de Voltaire, ceux qui gouvernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée, quand elle est balancée par les difficultés

¹ Histoire générale, ch. 117.

présentes. Je ne vois pas quelles sont ces difficultés. Je vois seulement qu'il y auroit alors moins de libertinage et plus de mœurs.

Les philosophes qui veulent réformer le monde, portent toujours leurs premières vues sur la religion. Que ne les portent-ils aussi sur le luxe ! Il y a à Paris cent mille domestiques, hommes jeunes et pleins de force, qui étant célibataires, sont comme perdus pour l'état. Quelle matière de réforme ! Quelle acquisition à faire pour l'état ! Dirait-on que leur condition exige qu'ils soient libres ? Je répondrai que le service de la religion exige encore bien plus que ses ministres le soient aussi.

« Une femme, dit encore cet écrivain » pensant ; une femme qui nourrit deux » enfants, et qui file, rend plus de services » à la patrie, que tous les couvents n'en » peuvent jamais rendre. »

On doit avouer aussi qu'un artisan qui a un métier, un négociant qui fait un grand commerce, un magistrat qui remplit bien une charge, rendent plus de services à la patrie, que tous les philosophes réformateurs, dont le monde est rempli maintenant. Le ton hardi et décisif ne suffit pas pour régler un état ; il faut encore des lumières étendues, et une sagesse pénétrante. Nos philosophes montrent bien que la hardiesse ne leur manque pas. Mais ont-ils le reste, c'est-à-dire, les lumières et la sagesse ?

« La politique semble exiger qu'il n'y ait » pour le service des autels, et pour les

» autres secours, que le nombre nécessaire.
» L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande n'en
» ont pas vingt mille : la Hollande, qui
» contient deux millions d'habitants, n'a pas
» mille ecclésiastiques. »

Il étoit bien naturel que les Anglois et les Hollandois ayant réformé la religion, ils réformassent aussi les ministres de la religion ; mais nous, qui respectons encore les conseils évangéliques, qui admettons sept sacrements, qui reconnoissons une hiérarchie établie par Jésus-Christ, nous sommes obligés d'avoir un plus grand nombre de ministres. J'avoue bien qu'il y en a d'inutiles parmi eux : mais y a-t-il quelque société humaine, où il n'y ait pas quelque membre inutile ? Quand on parle de réforme, il ne faut jamais séparer la religion, de l'état ; c'étoit la pensée d'Henri IV : c'est celle de tous les sages, mais ce n'est pas celle des philosophes modernes.

Il y a de la différence entre penser à l'Angloise et penser à la catholique. M. de Voltaire a beaucoup de goût pour la manière de penser des Anglois, et quelquefois sur les matières les plus délicates : nous en verrons les preuves dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE XXIII.

De la Subordination.

QUE penseront l'homme citoyen, le sujet fidèle, le politique sage, de ce que raconte avec affectation, M. de Voltaire, du succès des guerres civiles d'Angleterre; des louanges qu'il donne à certaines rébellions, et à certains rebelles plus fameux; des maximes qu'il rapporte et qu'il approuve sur l'égalité entre tous les hommes; de ce qu'il dit des terreurs du despotisme et des douceurs de la liberté? Tout cela est-il bien propre à entretenir les sentiments de soumission dans les sujets, et la paix dans les états?

La loi chrétienne ordonne de respecter les souverains, de payer fidèlement les impôts, de nous soumettre aux lois, de remplir tous ces devoirs, non par un esprit de crainte, mais par principe de conscience, de les remplir envers les maîtres même qui seroient les plus fâcheux. On ne trouvera pas chez nos philosophes réformateurs, des règles si sages et si propres à maintenir l'ordre, l'union, la tranquillité et la paix dans la société. Voici la manière dont M. de Voltaire parle des guerres civiles d'Angleterre.

§. I.

« Le fruit des guerres civiles de Rome a
 » été l'esclavage ; celui des troubles d'Angle-
 » terre, la liberté. La nation anglaise est la
 » seule de la terre qui soit parvenue à régler
 » le pouvoir des rois en leur résistant. C'est
 » dans des mers de sang qu'elle a noyé l'idole
 » du pouvoir despotique. Les autres nations
 » n'ont pas moins versé de sang qu'eux ; mais
 » ce sang qu'elles ont répandu pour la cause
 » de leur liberté, n'a fait que cimenter leur
 » servitude. »

Qu'est-ce que les peuples apprendront par ces contrastes frappants, ces grandes images, ces expressions si fortes de M. de Voltaire ? Qu'est-ce qu'ils doivent en conclure ? C'est qu'il faut résister aux rois pour venir enfin à bout de régler leur pouvoir ; c'est qu'il ne faut pas craindre de faire couler des fleuves de sang, pourvu qu'on y puisse noyer leur despotisme ; c'est que la liberté ne peut être le fruit que de ces horribles carnages. Tous ces beaux principes sont-ils bien dignes d'un philosophe et d'un chrétien ?

Mais examinons un peu plus en détail tout ce qu'avance ici M. de Voltaire. Quelles sont donc ces guerres dont il admire avec extase les succès ? Ce sont celles qui se firent contre Charles I, le plus doux et le plus modéré des princes, qui le conduisirent jusques sur l'échafaud, qui mirent sur son trône et en sa place un homme de rien, à qui de grandes

qualités ne servirent que de moyen pour commettre heureusement les plus grands crimes, et qui remplirent toute l'Europe d'étonnement et d'horreur. Ce sont ces guerres qui, se renouvelant quarante ans après avec le fanatisme, ont enfin entièrement chassé du royaume, les princes qui en étoient les seuls et légitimes héritiers. Voilà ce que M. de Voltaire loue et admire.

Venons maintenant à un autre point. Est-il bien vrai que la liberté ait été le fruit de ces guerres civiles ? Je remarque d'abord que le parlement d'Angleterre avoit autant d'autorité sous les règnes du dernier Edouard et de Jacques I, qu'il en a eu ensuite sous les deux réines Stuart et sous les princes de la maison d'Hanovre. Je remarque encore que le peuple Anglois a été, pendant ces deux derniers règnes, incomparablement plus vexé par les impôts, qu'il ne l'avoit été sous les règnes qui précédèrent les guerres civiles. En quoi consiste donc cette liberté acquise par tant de sang ?

Il nous dit enfin, que c'est en résistant à ses rois, que la nation Angloise est parvenue à régler leur pouvoir. Mais quel droit avoit donc cette nation de résister à Charles I. et de lui faire couper la tête ? Quel droit avoit-elle de chasser Jacques II, et de déshériter Jacques III ? Que l'on consulte sur cela la raison et la conscience. N'est-il pas bien étonnant que M. de Voltaire, né François et écrivant en France, ose proposer et louer de pareils attentats ?

§. II.

Pour faire connoître sa manière de penser sur les rébellions , je ne parlerai que de celle de Hollande et de celle d'Angleterre. Il n'est pas assez imprudent pour s'exprimer bien clairement. Mais tout ce qu'il loue ou qu'il blâme , tout ce qu'il approuve ou qu'il censure , tout ce qu'il admire ou qu'il déteste , ne tend qu'à justifier la rébellion. Il ne laissera entrevoir que par un mot, les heureux effets de la rébellion. Il se contentera de faire remarquer que c'est là la vraie époque de la liberté angloise ¹. Il représentera les Hollandois comme de pauvres pêcheurs, simples dans leurs mœurs, devenus, depuis la rébellion, une des plus redoutables puissances de l'Europe. Après cela peut-on, selon Voltaire, regarder la révolte contre le souverain comme un crime si odieux ? Avec de tels succès, ne doit-on pas encore s'en glorifier et s'en réjouir ? Avec de pareils exemples, ne s'y sent-on pas encouragé et animé ?

Pour mieux éloigner l'horreur de ce crime, il ne fait presque rien remarquer que de grand, de généreux et de juste dans les démarches des peuples révoltés, et dans celles de leurs chefs. Il ne voit presque rien que de tyrannique, d'injuste et de méprisable dans celles des souverains légitimes.

¹ Siècle de Louis XIV.

Ainsi Cromwel , selon M. de Voltaire ; n'abusa jamais de son pouvoir. Il fit respecter les lois , protégea le peuple , mit l'Angleterre au plus haut degré de puissance où elle fût encore parvenue ¹ , et mourut avec la réputation d'un grand roi , qui couvrait les crimes d'un usurpateur ; mais Charles I ne fut qu'un prince foible , et qui ne fut précipité du trône que parce qu'il visoit au despotisme.

Le prince d'Orange Guillaume de Nassau , selon M. de Voltaire , étoit un de ces esprits fiers et profonds , un de ces hommes d'une intrépidité tranquille et opiniâtre ² , à qui il suffisoit de son mérite et du secours de ses amis , pour trouver des soldats. Proscrit par Philippe , il lui est supérieur , en ce que pouvant le proscrire à son tour , il abhorre cette vengeance , et n'attend sa sûreté que de son épée. Mais Philippe II est un prince superstitieux , hypocrite , cruel , sanguinaire , voluptueux , et digne d'être mis en parallèle avec Tibère , plus méchant même que Tibère.

Charles , duc de Sudermanie , soulève la Suède contre le roi Sigismond³ ; il chasse tout ce qu'il y a de sujets fidèles au souverain légitime ; il se fait déclarer roi par une troupe de factieux et de révoltés. Charles , dit M. de Voltaire , n'étoit regardé que comme un usurpateur par les alliés de Si-

¹ Siècle de Louis XIV. — ² Hist. générale ch. 135.
— ³ *Ibid.*

gismond ; mais en Suède , il étoit roi légitime. Avec M. de Voltaire , les légitimes souverains sont toujours coupables , condamnés et détestés ; et les rebelles sont toujours justifiés , loués et admirés.

Il n'y a que l'histoire , lorsqu'elle est sûre , lorsqu'elle est écrite sans passion , qui puisse nous apprendre à rectifier ces odieuses décisions.

§. III.

Nous avons déjà dit , dans notre discours préliminaire , que ces maximes , si équivoques et si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes , ne devoient jamais être proposées que par des sages , qui en fissent connoître l'étendue et les bornes , l'usage et l'abus ; qui fissent bien comprendre en quoi consiste cette égalité , et qui en donnassent une connoissance claire et précise : sans cela ces maximes ne sont propres qu'à inspirer le fanatisme , la rébellion et la fureur ; et c'est l'effet qu'elles produisirent , il y a deux siècles , dans la Vestphalie et dans plusieurs autres provinces d'Allemagne.

Ce sont ces maximes que M. de Voltaire propose cependant , sans précautions et sans ménagements : « Les anabaptistes , dit-il , » développèrent cette vérité dangereuse qui » est dans tous les cœurs : » c'est que tous les hommes sont nés égaux ; et pour les mieux imprimer dans tous les cœurs , il ajoute aussi-tôt : « Il faut convenir que les de-

„ mandes faites par les anabaptistes , et ré-
 „ digées par écrit au nom des hommes qui
 „ cultivent la terre , étoient toutes très-jus-
 „ tes ; mais c'étoit déchaîner des ours , en
 „ faisant , en leur nom , un manifeste rai-
 „ sonnable¹. „

Nous allons d'abord expliquer ce que c'est que l'égalité qui est entre tous les hommes, et nous ferons ensuite quelques observations sur les paroles de M. de Voltaire.

Tous les hommes sont nés égaux , parce qu'ils sont tous également sortis des mains du Créateur ; qu'ils en ont tous également reçu la liberté et la raison ; qu'ils sont tous créés pour une même fin , et qu'ils ont tous , chacun dans leur état , le moyen de parvenir à la même fin : ils sont tous nos égaux , parce qu'ils sont tous sortis d'une même souche , et qu'il n'y a pas des hommes de différentes espèces , comme l'ont rêvé quelques philosophes extravagants , et comme le prétend souvent M. de Voltaire. Ils sont donc tous également hommes ; et c'est ce qui fait naître dans nos cœurs les précieux sentiments d'humanité , ce qui fait que nous nous intéressons et que nous devons nous intéresser mutuellement les uns pour les autres ; mais il ne s'ensuit pas de-là que tous les hommes soient hommes égaux. C'est ce que M. de Voltaire n'a pas su distinguer. Il a fallu nécessairement de l'inégalité à bien des égards ; il a fallu une inégalité de pouvoir et d'autorité pour

¹ Histoire générale. ch. 110.

établir et maintenir l'ordre dans le monde ; il a fallu de la différence entre les conditions pour se procurer et se rendre des services nécessaires et mutuels ; il a fallu des partages de biens, pour entretenir la tranquillité et la paix.

M. de Voltaire a bien senti que son texte avoit besoin de glose. Il l'a donnée dans ses pensées sur l'administration publique. Tous les droits naturels, dit-il, appartiennent également au sultan et au hostangi. L'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir, de leurs personnes, de leurs familles et de leurs biens.

Mais il faut avouer que cette glose ne vaut guère mieux que le texte. Car qui est-ce qui pourra décider sûrement de tout ce qui appartient au droit naturel ? A qui appartiendra-t-il d'en décider ? Les souverains le resserreront ; les sujets l'étendront. Si chacun peut disposer, avec le même pouvoir, de sa personne, de sa famille et de ses biens, il faut donc casser presque toutes les lois des princes, et les regarder comme autant d'attentats au droit naturel. On ne retrouve dans ces belles sentences de M. de Voltaire, ni la sage pénétration d'un vrai philosophe, ni les pensées raisonnables d'un bon citoyen.

M. de Voltaire nous assure que les demandes des anabaptistes étoient toutes très-justes. Qu'on en juge par quelques-unes que nous allons rapporter.

Nous voulons, disent ces paysans révoltés ; nous voulons avoir désormais nous seuls le

droit de choisir nos ministres¹, lesquels ne nous expliqueront que la pure parole de Dieu; et nous voulons avoir aussi le droit de les déposer, s'ils le méritent.

Nous ne voulons plus payer d'autre dîme que celle du froment. Un de nous sera choisi pour la lever; elle ne sera employée qu'à l'entretien de nos ministres, au soulagement des pauvres, et au paiement des charges publiques.

Nous voulons avoir par-tout le droit de chasse et de pêche. Si quelqu'un prétend avoir acheté la propriété d'une rivière, il faut qu'il nous le prouve par de bons titres.

Nous prétendons la même chose pour les forêts. Nous prétendons en tirer tout ce que nous voudrons de bois de charpente et de bois de chauffage.

Nous voulons qu'on remette en commun les prairies et les champs qui appartenoient autrefois aux communautés; sauf toutefois les droits d'achat, qu'il faudra alors justifier et prouver par des pièces authentiques.

Si dans nos demandes il y a quelque chose contre la pure parole de Dieu, qu'on nous le fasse voir, et nous nous en désisterons. Si la parole de Dieu nous découvre encore quelques nouveaux droits, nous les ajouterons dans la suite.

Telles furent les demandes des anabaptistes ou paysans révoltés. M. de Voltaire les trouve toutes très-justes. Je doute que les juriscor-

¹ Ulemberg. Vit. Luth.

stultes les plus éclairés en pensent de même ; que ceux qui sont bien instruits de l'origine des privilèges et des servitudes, les trouvent raisonnables ; que les seigneurs et les souverains les approuvent, puisqu'elles ne tendent qu'à anéantir tous leurs droits.

Il n'est pas surprenant qu'il y ait eu de l'excès dans quelques-uns de ces droits. Plusieurs n'ont point eu d'autre origine que la force, que l'autorité barbare de ces Francs, de ces Goths et de ces Bourguignons, qui se jetèrent sur l'empire romain dans les cinquième et sixième siècles, et qui ne connoissoient point d'autre droit que le droit du plus fort, et point d'autre loi que celle de l'épée. Une jurisprudence plus équitable a réformé dans la suite une partie de ces excès. Mais ce mal ne fut jamais comparable à celui qu'éprouveroit la société, s'il n'y avoit ni privilèges, ni droits, ni réserve, ni prohibitions. Les forêts dégradées, les rivières épuisées, l'état sans ressource dans les besoins pressants : tels seroient les premiers effets et les moindres désordres que produiroit le fanatisme de l'égalité. Les provinces d'Allemagne en éprouvèrent de bien plus grands, lorsqu'on osa prêcher ces fanatiques maximes. Tout cela nous fait voir combien il y a de différence entre un vain déclamateur, et un vrai philosophe ; entre un homme raisonneur, et un homme raisonnable.

§. IV.

Le despotisme est l'abus de la royauté, dit M. de Voltaire. Cette pensée est fort raisonnable. Mais n'est-il pas bien dangereux pour les rois, et bien outrageant pour eux, qu'on les représente presque tous comme changeant, ou comme ne cherchant qu'à changer leur autorité en un véritable despotisme? N'est-ce pas leur susciter autant d'ennemis qu'ils ont de sujets? N'est-ce pas tenter les sujets de travailler sans cesse à affaiblir l'autorité de leurs maîtres et de leurs souverains? N'est-ce pas souffler le feu des révoltes et des séditions?

Maintenant, qu'on parcoure l'histoire de M. de Voltaire : on verra qu'il n'inspire aux peuples autre chose que ces terreurs. Tantôt il accuse Philippe II d'un despotisme sangui-naire². Tantôt il remarque que Charles-Quint n'étoit pas aussi despotique dans ses états, que l'étoit François I dans les siens³. Charles XII, dit-il, régnoit despotiquement en Suède. Il représente Jacques I et Charles I comme des princes qui ne cherchoient qu'à établir le despotisme en Angleterre. Louis XI est accusé d'avoir eu les mêmes vues par rapport à la France. On adoucit un peu les termes pour Louis XIV⁴. On se contente de le représenter comme absolu. Mais ailleurs

² Mélanges, ch. 2. — ³ Histoire générale, ch. 135.
— ⁴ *Ibid.* ch. 102, 104. — ⁴ Mélanges, ch. 2.

on confond le gouvernement absolu avec le despotisme. Et ce qui mérite d'être encore plus remarqué, c'est que le même auteur qui ne cherche qu'à répandre l'odieux du despotisme sur la plupart des princes chrétiens, n'oublie rien pour en justifier les Ottomans. Il semble que les chrétiens devroient gémir de n'être pas sous un gouvernement turc.

C'est ce qu'il paroît vouloir encore confirmer par ses belles pensées sur l'administration publique. Un républicain, dit-il, est toujours plus attaché à sa patrie, qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître. Mais comment les hommes instruits regarderont-ils cette belle sentence? Excepté la république des Suisses, où le gouvernement et les mœurs sont uniques à cause du caractère et de la situation du pays, y a-t-il donc tant de différence entre les républiques et les monarchies? Est-on plus libre à Venise, en Hollande, à Gènes, qu'on ne l'est en Espagne, en France, en Danemarck? Y est-on moins soumis aux lois? Y a-t-on moins d'impôts à payer? Ne semble-t-il pas que M. de Voltaire ait voulu inspirer de l'horreur pour la monarchie?

§. V.

Il semble que M. de Voltaire veuille faire un crime aux François de n'avoir pas pris les armes pour se donner une sage liberté, comme ont fait les Anglois. On a vu au con-

mencement de ce chapitre comment il parle des guerres civiles d'Angleterre ; voici comment il s'exprime sur celles de France. Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes que celles d'Angleterre¹. Mais de toutes ces guerres, aucune n'a eu une liberté sage pour objet. Dans le temps détestable de Charles IX et de Henri III, il s'agissoit de savoir si l'on seroit l'esclave des Guises.

Mais en quoi consistoit donc cette sage liberté que se sont donnée les Anglois par les guerres civiles ? Est-ce de proscrire et de chasser leurs rois, et de les faire périr publiquement comme des scélérats et des malfaiteurs ? Est-ce de pouvoir trahir indignement et impunément leur foi et leur serment, comme fit le fameux duc de Marleborough, en quittant le parti de son bienfaiteur Jacques II ? Est-ce de mettre une indolence toujours suspecte dans les officiers de leurs armées et de leurs flottes, comme plusieurs Anglois le reprochent à leurs compatriotes ? Est-ce de pouvoir se déchirer mutuellement dans leurs états-généraux qu'on appelle parlements ? Est-ce de pouvoir former de temps en temps des factions, exciter des séditions, qui sont presque toujours suivies d'exécutions sanglantes, comme on l'a vu sous les règnes de Charles I et de Jacques II ? Si cela est, les François ne sont point jaloux de la liberté angloise.

¹ Mélanges, ch. 21.

Il est bien vrai qu'on est moins libre en France, à certains égards, qu'on ne l'est en Angleterre; mais qu'on compare les désavantages de ces lois et de cette police, qui sont quelquefois un peu gênantes, avec le bien qui ne laisse pas d'en résulter; et l'on verra que la tranquillité des citoyens, la paix de l'état, la sûreté des fortunes, en est la suite: c'est un mal léger qui procure un grand bien. M. de Voltaire, à qui la vérité échappe quelquefois, ne peut pas s'empêcher de dire, en parlant du François, que

De l'Anglois libre et sage il est encor l'envie¹.

En effet, la liberté de l'Anglois ne consiste guère que dans la liberté de penser, qui est la source de l'irrégion et des plus absurdes impiétés, et dans la liberté de parler du gouvernement, laquelle est presque toujours le principe des séditions et des troubles.

Après tout cela, si nous remontons aux principes de la religion, de la raison et de l'humanité, pourrons-nous, comme M. de Voltaire, donner le nom de sagesse aux affreuses entreprises des guerres et des dissensions civiles? La religion les défend, et nous avertit de ne nous pas laisser vaincre par le mal², mais de vaincre le mal par le bien. La raison les abhorre à cause des secousses qu'elles donnent toujours aux états, et des maux qu'elles entraînent. L'humanité

¹ Mélanges, ch. 2. — ² Ad. Rom. 12.

en gémit , à cause des fureurs , des crimes , des désastres qui les accompagnent toujours.

Lorsque M. de Voltaire parle des rigueurs des tribunaux ecclésiastiques contre les hérétiques , et de la sévérité des princes chrétiens contre des sectaires dangereux ou rebelles , il ne présente , il ne montre que des horreurs ; sa plume ne distille que le fiel et l'amertume ; il déclame avec fureur contre ces lois et ces exécutions sangninaires ; les expressions dont il use alors , font frémir ; et quand il nous présente les mers de sang formées par les guerres civiles , alors il s'adoucit , il s'apaise ; il dit qu'elles ont eu pour objet une sage liberté. Quel philosophe ! Quel citoyen ! Quel homme pour nous apprendre à juger et à penser !

Avant de finir , je ferai encore une observation sur les qualifications qu'il donne aux guerres civiles de France , en les comparant à celles d'Angleterre. Il nous dit qu'elles furent plus longues , plus cruelles , plus fécondes en crimes ; et moi je lui dis qu'aucune de ces qualifications ne s'accorde avec la vérité.

Nos plus longues guerres civiles furent sous Charles IX et Henri III , et elles ne durèrent qu'environ trente ans , en y comprenant des intervalles longs et fréquents. La guerre civile qui divisa en Angleterre les maisons d'York et de Lancastre , et qui , par intervalle , se suspendoit et se renouveloit , dura près de quatre-vingts ans. Nos

guerres civiles ont occasionné des cruautés et des crimes qui font frémir. Dans les guerres civiles d'Angleterre ¹, on a vu périr quatre-vingts princes en trente-six ans, et des rois jugés par leurs sujets, et mourants sur des échafauds. Je ne parle point des fureurs particulières : on en peut juger par le caractère des deux nations. Il paroît donc que les horribles qualifications qu'a imaginé M de Voltaire, conviennent bien mieux aux guerres civiles des Anglois, qu'à celles que nos ancêtres ont essuyées.

CHAPITRE XXIV.

Des Richesses et de la Puissance du Clergé.

ON ne peut guère parcourir les ouvrages de M. de Voltaire, sans s'apercevoir qu'il y a deux choses qui l'offensent et le choquent toujours : les richesses du clergé, l'autorité et la puissance dont sont revêtues quelquefois les personnes d'église. Il trouve qu'il est contre le bien de l'état de laisser à l'église les richesses qu'elle possède ; et il voudroit que tout ce qui est prêtre, moine ou religieux, demeurât toujours caché dans les couvents, dans les cures, dans les monastères, et ne fût jamais revêtu d'aucune autorité. Voyons d'abord comment ce réfor-

¹ Mémoire de Castelnau.

mateur zélé s'exprime sur ces objets, et nous examinerons ensuite si ses décisions et ses arrêts, sont bien raisonnables et bien fondés.

Tantôt il met sur la scène un presbytérien pour railler de ces églises¹, où quelques ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, et où le peuple est assez bon pour le souffrir et pour les appeler : Monseigneur, votre Grandeur, votre Eminence. Tantôt il loue la sagesse des usages qu'on a faits des biens d'église envahis par les protestants. En général, dit-il, toute nation qui a converti les couvents à l'usage public, y a beaucoup gagné, humainement parlant, sans que personne y ait perdu. En les dépouillant, c'étoit une injustice d'un jour, qui a produit un bien pendant des siècles. Les biens des monastères ont été mis presque par-tout entre les mains de l'état, et appliqués aux hôpitaux².

Ensuite pour vous frapper encore davantage, il vous présente le contraste du faste des catholiques et de la modestie des ministres protestants³. Les prélats, dit-il, vivoient en princes voluptueux ; on voyoit, avec douleur, des moines entourés du faste et du luxe des souverains. Un religieux oisif, devenu abbé, et non moins oisif, possède une fortune immense, et il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces

¹ Mélanges, ch. 78. — ² Histoire générale, ch. 111

³ Ibid. ch. 106. — ⁴ Siècle de Louis XIV. ch. 32.

abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, et sur-tout en Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Voilà comment M. de Voltaire parle du clergé catholique. Voici la circonspection avec laquelle il s'exprime sur les protestants. Les pasteurs calvinistes et luthériens s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient¹ ; ils ont eu par-tout des appointements qui ne leur ont point permis le luxe². Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestants. Nous ferons quelques réflexions sur ces différents traits d'éloges ou de satire, après que nous aurons traité ce qui fait ici notre principal objet.

D'abord, malgré cette assurance avec laquelle Voltaire décide de tout, il n'est pas difficile de montrer que les biens du clergé ne sont pas moins utiles à l'état, et qu'ils sont beaucoup plus utiles à la société que s'ils étoient entre les mains des laïques ; que l'abus que l'on en fait quelquefois, est du nombre de ceux contre lesquels on crie quelquefois par raison, souvent par envie, et plus souvent encore par aversion pour l'église ; et qu'enfin rien n'est plus mal conçu, ni plus indécent, que l'opposition que l'on fait des ministres protestants au clergé catholique.

Un homme instruit et sincère sera bien éloigné de regarder les richesses du clergé

¹ Histoire générale, ch. 115. — ² *Ibid*, 107.

comme des biens perdus pour l'état, puisque l'état en tire habituellement de si grands secours. En effet, nous voyons que pour la seule guerre de 1741, le clergé a fourni cinquante-quatre millions dans l'espace de sept années; douze millions en 1742¹, quinze en 1745, onze en 1747, et seize en 1748; depuis lors, le clergé en a encore accordé presque autant au roi : auparavant, il avoit toujours montré le même zèle à secourir l'état. On ne doit donc pas dire que ces richesses soient, par rapport à l'état, comme un bien inutile et perdu.

Outre cela, les abbayes et les autres bénéfices qui sont de nomination royale, ne sont-ils pas encore un secours réel et très-considérable pour l'état? Le roi ne récompense-t-il pas quelquefois un officier qui a bien servi, dans la personne d'un fils, d'un frère, d'un neveu, à qui on donne un bénéfice, qui devient un secours pour toute une famille, et pour l'éducation et l'établissement des enfants? Lorsque quelques évêques ou quelques autres personnes du clergé sont employées par le roi, ne trouve-t-on pas, dans les bénéfices auxquels on les nomme, de quoi fournir à une partie des dépenses nécessaires, et de quoi récompenser les services, sans qu'il en coûte presque rien d'ailleurs à l'état?

Mais, ces richesses du clergé deviennent un secours bien plus considérable encore par

¹ Procès-verbaux des assemblées du clergé.

les aumônes immenses que font quantité d'évêques. On a vu M. de Saléon, archevêque de Vienne, abandonner aux pauvres de son diocèse tous les revenus de son archevêché, ne vivre que de ses biens patrimoniaux, dont la moitié étoit encore employée en aumônes : M. de Janson, archevêque d'Arles; de quarante-cinq mille livres de rente qu'il avoit, ne s'en pas réserver quinze mille, et employer tout le reste à nourrir les pauvres, et plusieurs honnêtes familles qui étoient sans ressource; M. de Rochebonne, évêque de Carcassonne, vivre plus pauvrement qu'un religieux dans un cloître, et consacrer tous ses biens au soulagement des indigents et des malheureux; M. de Mareville, évêque de Chartres, abandonner pendant plusieurs années, presque tous ses revenus, s'en priver pour fournir aux dépenses des hôpitaux : je ne parle que des évêques morts depuis peu d'années. Nous en avons encore aujourd'hui qui donnent le spectacle d'une charité aussi héroïque. Combien de citoyens, combien de familles périroient sans ces secours? L'homme qui examine, qui réfléchit, qui calcule, en sera aisément convaincu. Ce n'est donc pas l'amour de la vérité, ce n'est donc que la jalousie, la malignité et la haine, qui fait parler ces aigres censeurs et ces aveugles réformateurs du clergé.

Si des évêques nous passons aux religieux, nous pourrons démontrer aussi aisément que les liens des monastères sont également

d'une ressource immense pour la société. Quelle prodigieuse quantité de grain ou de pain ne distribuent pas les PP. Bénédictins aux pauvres dans plusieurs de leurs abbayes ? Combien n'y a-t-il pas de monastères et de couvents où les malades des environs trouvent et reçoivent gratuitement tous les remèdes qui leur sont nécessaires ? J'ai vu à l'abbaye de Sept-Fonts les paysans venir de trois ou quatre lieues, demander toute sorte de remèdes, les recevoir gratuitement de ces respectables solitaires, et s'en retourner en comblant de bénédictions leurs charitables bienfaiteurs. Faites de ces sortes d'abbayes et de ces couvents les biens de quelques particuliers, vous laissez dès-lors les pauvres de ces cantons sans ressource. Voilà ce que nos censeurs et nos déclamateurs ne savent ni marquer, ni respecter.

J'avoue bien que tous les riches bénéficiers n'imitent pas cette charité ; j'avoue même qu'il y en a qui excitent l'indignation publique par l'usage qu'ils font des biens de l'église, et par le faste orgueilleux avec lequel ils paroissent. Il y auroit des moyens de les forcer d'employer ces biens selon leur véritable destination ; mais ce n'est point à moi de toucher aux principes de la plupart de ces abus, ni d'en prescrire les remèdes ; il en est cependant qu'on pourroit employer aisément, et par lesquels les pauvres, les artisans, les vieillards et les autres membres foibles de la société seroient secourus et en-

couragés, sans qu'on s'éloignât des fins auxquelles ces biens ont été originairement destinés. C'est d'une semblable réforme qu'on pourroit dire, avec bien plus de raison que Voltaire ne le dit de la suppression des monastères : voilà ce que tout le monde desire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron¹.

. Si, au lieu de corriger, on supprimoit tout ce qui est sujet à l'abus, il n'est aujourd'hui aucun établissement, aucune autorité, aucune société qui méritât d'être conservée. Il ne faut pas être surpris de voir des abus, lorsqu'on voit des hommes. Le sage ne s'en étonne pas, mais il les réforme avec prudence. Il redresse, mais il ne détruit pas.

. M. de Voltaire oppose ensuite doucement la modestie des ministres protestants au faste du clergé catholique. Mais y a-t-il de la décence à faire des comparaisons, des parallèles, des oppositions semblables? Une partie de ce qu'il y a de plus grand dans le monde, pour la naissance, le génie, les talents, les vertus, fait aussi une partie du corps épiscopal. On voit à la tête du clergé catholique les mêmes noms qu'on trouve à la tête des armées, à la tête du gouvernement des empires et des royaumes, quelquefois même sur les trônes les plus augustes. On y voit des hommes qui relèvent encore l'éclat de leur naissance par les lumières, la science, l'érudition la plus étendue, et qui honorent la noblesse et les talents par les

¹ Pensée.

plus hautes vertus. Quel corps trouvera-t-on dans les états catholiques ou protestants, qui soit, à tous égards, aussi digne d'être révérencé, estimé, respecté, que le corps épiscopal?

Mais que trouve-t-on ordinairement parmi les ministres protestants? De la bourgeoisie, quelques gens de lois. La comparaison est-elle décente, est-elle raisonnable¹? Le connétable de Lesdiguières étant encore huguenot, parloit des évêques avec une considération, que plusieurs de nos écrivains, prétendus catholiques, devoient au moins imiter. Mais il n'avoit pas pour les ministres protestants, un respect et des égards si grands qu'en a M. de Voltaire. Le connétable savoit bien les faire ressouvenir qu'ils n'étoient la plupart que des gens de rien en comparaison des prélats catholiques.

C'est une affectation bien méprisable dans M. de Voltaire, d'oser dire que les ministres calvinistes et luthériens s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient. Il n'y avoit guère alors que des princes et des seigneurs de la plus haute noblesse, qui possédassent leurs grands bénéfices d'Allemagne. Voltaire vouloit-il donc qu'un petit moine défroqué, comme Luther, les fit chasser par les armes du duc de Saxe et du landgrave de Hesse, pour se mettre lui-même à leur place? Vouloit-il que Calvin, qui n'étoit qu'un petit bourgeois de Noyon, engageât les Genevois à le mettre

¹ Vie de Saint François de Sales par Masolier.

en la place du cardinal de la Baume-Montrevel? Vouloit-il que Pierre Martir, ou que Bucher prit la place du prince Albert de Brandebourg, archevêque et électeur? Des hommes comme ceux-là n'étoient pas faits pour remplir de semblables sièges, ni leurs successeurs non plus.

C'est leur faire un honneur qu'ils ne méritent point, de dire qu'ils se contentèrent par bienséance d'appointemens médiocres. Ce furent les princes qui les y réduisirent. Cranmer sut bien allier le luthéranisme avec les revenus immenses de l'archevêché de Cantorbéry. Les protestants crièrent contre les biens de l'église pour rendre les ecclésiastiques odieux, et pour gagner la faveur des princes. Les princes les tinrent dans la modestie qui convenoit à leur condition, et qui étoit selon leurs principes.

M. de Voltaire dit encore avec indignation, qu'un religieux oisif, devenu abbé et non moins oisif, possède une fortune immense, et reçoit des titres fastueux. Il ajoute que cet abus va beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne et en Allemagne. Je ne veux point parler ici des pays étrangers. Mais je voudrois bien que M. de Voltaire nous citât quelques-uns de ces abbés réguliers du clergé de France, qui sont dans le cas. L'abbé de Citeaux, général de tout l'ordre des Bernardins, est celui des abbés réguliers de France, qui est le plus distingué par les honneurs et par les revenus dont il jouit.

Cet abbé a sous sa juridiction un grand

nombre d'abbayes de religieux et de religieuses ; c'est à lui que se rapportent continuellement une grande multitude d'affaires qui intéressent ces différentes maisons. Cet abbé, selon M. de Voltaire, n'est cependant qu'un religieux oisif. On sait bien qu'il ne fait pas grand cas de ces sortes d'occupations. Mais en doit-on faire davantage de celles d'un philosophe, qui fait des volumes de tout ce qu'une imagination sans frein enfante, sans respecter ni la religion, ni les mœurs, ni la décence, ni les devoirs de l'homme et du chrétien ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'il demeurât oisif ?

Tous les souverains catholiques sont en usage d'accorder des honneurs distingués aux généraux des ordres religieux. C'est une preuve de la piété des princes et de leur religion. On accorde des honneurs aussi grands à bien des personnes qui ont moins de mérite que les généraux d'ordre. M. de Voltaire décide que les honneurs et les distinctions ne conviennent point à ceux qui se sont voués à l'humilité. Mais Jésus-Christ a dit que ceux qui s'humilieroient seroient honorés. Les princes catholiques vérifient cette prédiction. J'aime mieux croire qu'ils ont raison, et que M. de Voltaire a tort, que de croire qu'ils ont tort, et que M. de Voltaire a raison.

Rien ne nous irrite plus, dit-il encore, qu'un religieux devenu puissant. Je ne dirai qu'un mot sur cela. C'est que cette parole montre beaucoup d'orgueil et fort peu de raison. Car, s'il se trouve un religieux qui

soit un homme d'un grand mérite ; et si un prince vient à le connoître , qu'il veuille s'en servir , et lui confier une partie de son autorité et de sa puissance , seroit-on raisonnable de s'en irriter ? Les François devoient-ils s'irriter , lorsque Louis le jeune déclara le moine Suger régent du royaume ? Jamais régence ne fut plus sage et plus douce. Les Espagnols devoient-ils s'irriter lorsque la reine Isabelle nomma le père de Cisneros , ensuite le cardinal de Ximenès , à l'archevêché de Tolède ? Jamais ministre ne fit plus d'honneur , ne procura de plus grands avantages à l'Espagne , et ne servit mieux ses maîtres , que ce religieux devenu archevêque , ministre , et enfin régent de toute la monarchie espagnole. Mais , dit M. de Voltaire , nous regardons cela comme une violation de son vœu. Je lui répondrai , pour le rassurer , qu'il n'est pas assez au fait de ces matières pour en juger ; que sa conscience est trop délicate , sa morale trop austère , et son zèle trop rigoureux.

CHAPITRE XXV.

Des Mœurs et de l'Esprit du Clergé.

L n'est point de crime si noir et si odieux ; dont le clergé ne se soit rendu coupable. Il n'est point de fanatisme si extravagant et si funeste , où le clergé n'ait donné. Il n'est point d'hommes aussi méprisables et aussi inutiles

que ceux qui forment ce corps nombreux. Tel est le jugement de Voltaire sur le clergé. Tout ce que le fiel, la satire, le mensonge, la calomnie, la fureur peuvent enfanter, il en charge les prêtres. Ce nom seul est le grand objet de son mépris et de ses haines. C'est-là ce qui retentit le plus dans ses chants, ce qu'il rebat presque toujours dans son histoire, ce qui fait le plus souvent l'objet de ses réflexions philosophiques. Qu'il traite ainsi le clergé, cela n'est pas surprenant. Le clergé enseigne la religion, la venge, la soutient; il doit donc être infiniment odieux à tous les ennemis de la religion.

C'est le clergé qui a porté la religion dans tous les climats où elle est connue, et qui dans tous les climats l'a cimentée et scellée de son sang. Il y eut peu de villes dans l'empire romain, qui ne vissent immoler ceux par qui elles avoient été éclairées des lumières de l'évangile. Dans les trois premiers siècles de l'église, plus de cinquante papes périrent dans les tourments pour la foi. Ce sont des prêtres qui, dans ces deux derniers siècles, ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang les immenses régions de l'Amérique et des Indes, pour y établir le christianisme. Est-ce à cause de ces travaux évangéliques, que Voltaire se déchaîne avec une fureur si opiniâtre contre le clergé?

C'est le clergé, qui, dans les siècles de barbarie et d'ignorance, a conservé ces précieux restes de lumières, à la faveur desquelles les connoissances et les sciences se

sont ranimées. C'est aux prêtres et aux moines qu'on est redevable de presque tout ce que nous possédons encore de monuments de l'antiquité, en lois, en histoire, en poésie, en éloquence; parce qu'ils étoient presque les seuls alors qui sussent écrire et instruire, au moins selon la portée du siècle.

C'est le clergé qui a toujours instruit le peuple grossier et ignorant de tout ce qui concerne les mœurs, la foi, les devoirs du christianisme. C'est le clergé qui a toujours fait tête aux hérésiarques et aux hérétiques. C'est au clergé qu'on doit tant d'ouvrages admirables, qui font la gloire et le triomphe de la religion, dont ils démontrent invinciblement la vérité, la sainteté, la divinité; ouvrages qui démasquent la fausse sagesse de nos philosophes, manifestent leur ignorance, confondent leurs calomnies, les livrent au mépris que méritent leurs honteux égarements et leur vaine malignité, et auxquels ces orgueilleux et suffisants génies n'osent pas entreprendre de répondre.

Voilà les services que rend le clergé; c'est par-là qu'on peut juger de l'esprit du clergé.

Nos philosophes nous disent que dans ce clergé, il est des hommes qui, engraisés des biens de l'état, ne se font remarquer que par leur inutilité, leur vie fastueuse et voluptueuse, leur oisiveté.

Je puis répondre d'abord à ces aigres censeurs, que l'état ne leur demande point leurs lumières, et ne leur sait aucun gré

de leur zèle. On n'ignore pas que leur zèle n'a pour principe que leur aversion pour les ministres de la religion.

Mais je leur demande : Y a-t-il une société humaine dont tous les membres remplissent tous les devoirs, et se présentent avec toutes les qualités qu'on exige d'eux ? Tous ceux qui sont chargés de juger les peuples, ont-ils la science, les lumières, l'intégrité, la constante application, la fermeté qui font les grands magistrats ? Tous les militaires ont-ils cette bravoure, cette noblesse de sentiments, ce dévouement courageux pour le prince et pour la patrie, qui rendent cet état si brillant et si cher à une nation ? Tous les financiers ont-ils la modération, l'humanité et la modestie, qui devroient faire le partage des gens de finances ?

J'avoue que dans l'état ecclésiastique il y a des hommes qui ne sont pas sans reproches. Le sage, le philosophe raisonnable n'en est pas surpris. Il seroit même surpris du contraire. Mais on peut dire qu'on trouve aujourd'hui en général dans le clergé une décence, une vertu, des lumières, qui rendent le sacerdoce respectable à tout ce qui n'est pas corrompu par l'esprit philosophique du siècle ; qu'on verra dans tous les différents grades de l'ordre sacerdotal, des hommes admirables par la pureté de leur zèle, de leur désintéressement, de leur charité, de leur générosité ; que les vices de quelques particuliers ne doivent retomber que sur eux ; que c'est une injustice criante de

s'acharner avec tant d'opiniâtreté à déchirer , à déshonorer tout le corps des ministres de la religion , pour l'inutilité , les vices , l'oisiveté de quelques-uns de ses membres. Au reste , on sait assez que la cause qu'ils défendent et qu'ils vengent , fait tout leur crime ; et l'on ne cherche à les rendre odieux ou méprisables , que pour parvenir plus aisément à ce qui fait le vœu de tous les impies , qui est l'anéantissement de la religion.

Comme Annibal autrefois voua dès son enfance une haine implacable aux Romains ; ainsi Voltaire , dès ses premières années , a voué une haine implacable aux ministres des autels. Ses premiers chants dans sa jeunesse , furent des déclamations de fureur contre eux. Jugez-en par l'Œdipe et le poème de la ligue. Sa bile est encore plus envenimée dans les tristes jours de sa languissante vieillesse ; et il pourroit compter les années de sa longue et funeste carrière , par les coups qu'il s'est efforcé de leur porter.

On a déjà vu dans la première partie , chapitre vingt-quatrième , la réfutation des calomnies atroces sur les excès de l'incontinence des prêtres. Voyons ici celles dont il les charge sur leur fanatisme sanguinaire. Ce sont d'abord des prêtres qu'il rend coupables de toutes les horreurs de la Saint-Barthélemi.

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre ,
 Ce que vous-même encore à peine vous croirez :
 Ces monstres furieux de carnage altérés ,
 Excités par la voix des prêtres sanguinaires ,

Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères¹,

Oui, j'ai vu les Français massacrés par leurs
 frères ;

C'était vous, prêtres saints, qui conduisiez
 leurs bras ;

Coligny, par vous seuls, a reçu le trépas².

Voilà ce que dit la calomnie, pour faire détester les ministres des autels ; et voici ce que dit la vérité, pour confondre le calomniateur.

La sanglante et horrible scène de la Saint-Barthélemi, fut conseillée par des seigneurs laïques, et ordonnée par un roi atrabilaire. Quelques évêques eurent une charité assez hardie pour en empêcher l'exécution dans leurs diocèses, et pour devenir les défenseurs de ces pauvres huguenots, qu'ils regardoient toujours comme leurs ouailles. On vit, en plusieurs endroits, des prêtres retirer des huguenots, pour les dérober à la furie des massacreurs. Nul mémoire du temps n'a nommé aucun prêtre qui se soit trouvé au massacre de l'amiral. N'importe : le sacerdoce est trop odieux à Voltaire, pour ne le pas charger de ces atroces calomnies.

Il faut avertir que, dans son histoire, il fait monter le nombre des huguenots massacrés à soixante mille : dans le détail des faits qui sont le sujet de la Henriade, il le fait monter

¹ Henriade, chant II. — ² Henriade, chant IV.

à cent mille; et les historiens les plus exacts n'en mettent que vingt-cinq mille.

De ces fanatiques fureurs du clergé François, il passe à celles de l'église romaine; et voici comme il les peint. C'est le fanatisme personifié, qui parle par la bouche du poète.

Du haut du capitolé il criait aux payens :
Frappez , exterminiez , déchirez les Chrétiens :
Mais lorsqu'au Fils de Dieu Rome enfin fut
soumise ,

Du capitolé en cendre il passa dans l'Eglise ;
Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs ,
De martyrs qu'ils étaient , les fit persécuteurs.
Dans Londre il a formé la secte turbulente ,
Qui , sur un roi trop foible , a mis sa main
sanglante.

Dans Madrid , dans Lisbonne , il allume ces
feux ,

Ces bûchers solennels , où des Juifs malheureux
Sont tous les ans , en pompe , envoyés par des
prêtres ,

Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.
Toujours il revêtait dans ses déguisements ,
Des Ministres des Cieux les sacrés ornements*.

Voilà donc ce que nous annoncent ces vers enthousiastes de Voltaire; c'est que ce fanatisme affreux, qui dans Rome seule fit couler le sang de plus d'un million de chrétiens, devint le partage des chrétiens mêmes, dès que Rome adora Jésus-Christ; c'est que la

* *Henriade*, chant V.

barbarie des Césars et de leurs satellites passa toute entière dans l'âme des pontifes romains et de leurs prêtres; c'est que les ornements sacrés des ministres des cieus, sont les voiles dont le fanatisme est toujours enveloppé, et qu'autant qu'on voit de prêtres, autant on voit d'hommes couverts des livrées du fanatisme. Voilà donc le bien que le christianisme a fait au monde. Il est donc aussi détestable et aussi funeste à la société, à la vraie religion, que l'a jamais été le paganisme. Il l'a été encore plus; car, selon le même Voltaire, Rome devenue chrétienne devint encore plus abominable, plus criminelle et plus odieuse, que ne l'avoit été Rome adorant les faux dieux.

Rome, depuis ce temps, puissante et profanée,
 Aux conseils des méchants se vit abandonnée;
 La trahison, le meurtre et l'empoisonnement
 De son nouveau pouvoir fut l'faux fondement.
 Les successeurs du Christ, au fond du Sanctuaire,
 Placèrent, sans rougir, l'inceste et l'adultère;
 Et Rome, qu'opprimait leur empire odieux,
 Sous ces tyrans sacrés regretta ses faux dieux.

Si un écrivain en fureur osoit traiter ainsi quelque puissance, il ne trouveroit aucun asyle nulle part. Toute la société s'intéresseroit à la punition d'un attentat aussi odieux. L'église de Jésus-Christ, la mère de toutes les églises et de tous les chrétiens, est ainsi outragée par un homme élevé dans son sein; les vicaires de Jésus-Christ sont traités de ty-

rans sacrés, d'incestueux, d'adultères; et la société chrétienne ne s'élève pas contre l'audacieux écrivain! et l'on lui applaudit! et il s'applaudit! C'est ici qu'il faut dire avec le prophète¹: Levez-vous donc, Seigneur, et prenez vous-mêmes la défense de votre cause. Prêtez l'oreille aux outrages qu'un insensé ne cesse de vomir contre vous.

Remarquez que celui qui parle ainsi de la religion et de l'église, c'est le même qui, dans sa lettre aux frères Cramer, ses Imprimeurs, proteste de son profond respect pour la religion dans laquelle il est né, et pour ceux qui sont à la tête de cette religion, et qu'il ne croit pas que dans aucun de ses ouvrages il y ait un seul mot qui démente ces sentiments. Qu'on juge après cela Voltaire, et qu'on reconnoisse son atroce malignité.

Il n'y a jamais eu aucun trône où l'on ait vu placés tant de grands hommes, où l'on ait vu si souvent briller les vertus les plus admirables et les plus sublimes, que sur le trône des pontifes Romains. De ce grand nombre de papes que l'on compte depuis Saint Pierre, près de quarante ont donné leur sang pour la religion, plus de soixante autres ont été placés sur les autels. Pendant près de dix siècles, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obscurci les vertus et la sainteté qui avoient toujours distingué ce siège.

Au dixième siècle, tandis que toute l'Europe étoit dans le bouleversement et la confusion,

¹ Pseaume 73.

deux princesses redoutables se rendirent toutes-puissantes dans Rome, disposèrent à leur gré du trône pontifical, y placèrent leurs enfants, leurs amis, et quelquefois même leurs amants; mais ces temps de scandales et de désordres ne furent pas de longue durée, et ce siège reprit bientôt son premier éclat. Les désordres d'Alexandre VI font ensuite un exemple unique. Malgré les oppositions d'intérêt qu'il y a eu de temps en temps entre les princes et les pontifes, on a toujours vu sur ce siège des hommes qui, ou par leurs talents, ou par leur sagesse, ou par leurs vertus, ont été infiniment dignes du respect et de la vénération du monde chrétien. Quelle différence entre ce tableau, que la simple vérité nous présente, et celui que la noire calomnie a tracé dans ces vers!

A ces attaques ouvertes faites au sacerdoce, Voltaire en joint d'autres qui, pour être déguisées, n'en montrent pas moins de haine et de malignité.

Un de ses coups d'essai contre le clergé fut la tragédie d'Œdipe; on y voit un jeune poète qui ne connoît ni raison, ni vraisemblance, ni vérité, et qui, saisi par un enthousiasme infernal, présente en vers pompeux toutes les plus noires horreurs contre les ministres des autels. Les prêtres payens, dans cette pièce, ne sont que des personnages qu'on présente; c'est aux prêtres de la religion chrétienne qu'on en veut. Les expressions sont claires et choisies; l'application en est nécessaire et inévitable. Ecoutez-le dans

L'acte troisième , scène cinquième : c'est Philoctète qui parle à Œdipe.

Mais un prêtre est ici d'autant plus redoutable,
Qu'il vous perce a nos yeux par un trait respect
table.

Fortement appuyé sur des oracles vains,
Un pontife est souvent terrible aux souverains ;
Et dans son zèle aveugle un peuple opiniâtre .
De ses liens sacrés imbécile idolâtre,
Foulant , par piété , les plus saintes des lois ,
Croit honorer les Dieux en trahissant les rois ;
Sur-tout quand l'intérêt , père de la licence ,
Vient de leur zèle impie , enhardir l'insolence.

Rien de tout ce que fait débiter ici le poète
ne pouvoit convenir , ni au peuple de Thèbes ,
ni au grand pretre des Thébains.

Le peuple de Thèbes est plein de respect,
de zèle et d'amour pour ses souverains ; il
est prêt de donner son sang pour eux ; et il
ne parle que de l'amour que ses souverains
ont pour lui , comme on le voit dans la
première scène du second acte , et dans la
quatrième scène de l'acte troisième. Il étoit
donc contre la raison , de représenter ce peu-
ple comme opiniâtre dans son zèle aveuglé,
comme imbécille , idolâtre de ses liens sacrés,
comme foulant , par piété , les plus saintes
lois , comme croyant honorer les dieux en
trahissant les rois. Le poète a donc un autre
peuple en vue , et c'est le peuple chré-
tien.

Rien de tout ce qui se dit dans les mêmes

vers ne pouvoit convenir aux grands-prêtres des Thébains. L'accusation que leur fait Philoctète, d'être souvent des hommes terribles aux souverains, étoit sans fondement et sans exemple. Jamais les grands-prêtres payens ne s'étoient avisés de proscrire les princes, et leur autorité n'étoit ni assez grande, ni assez respectée, pour donner des impressions funestes. On les laissoit bien amuser le peuple; on ne pensoit pas à eux dans le conseil des rois : ainsi, l'on n'apperçoit dans cette pièce ni la raison, ni la vérité; on n'y retrouve que les noirceurs de la méchanceté.

Les Sophocle, les Corneille et d'autres ont traité ce même sujet, mais ils ont gardé les décences, ils ne se sont point écartés du respect pour la religion; on ne voit rien dans eux de ces détestables sentiments. Voltaire ne pense pas comme eux.

Le poëte n'est pas plus excusable, lorsqu'il fait dire à Jocaste, en parlant du grand-prêtre :

Cet organe des dieux est-il donc infailible ?

Un ministère saint les attache aux autels ,

Ils approchent des dieux ; mais ils sont des
mortels

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple
pense ;

Notre crédulité fait toute leur science.

Un comédien disoit un jour, dans une bonne compagnie, qu'il avoit toujours remarqué, lorsqu'on prononçoit ces vers sur la

scène, l'application qu'en faisoient en même-temps les spectateurs. Sans doute que le poète l'a également remarqué, et s'en est applaudi.

Lorsqu'on a représenté à Voltaire la noirceur de ces sentiments, il a répondu que ce n'étoit que dans des bouches payennes qu'il les mettoit : il a protesté, à son ordinaire, de son profond respect pour la religion ; il s'est récrié contre l'injustice de ses ignorants et aveugles calomniateurs ; mais Bayle va lui montrer l'insuffisance de ses défenses et de ses raisons.

« Il n'y a point de gens, dit cet écrivain, qui puissent se donner plus de carrière, en fait de maximes impies et libertines, que ceux qui composent des pièces de théâtre ; car si l'on vouloit leur faire un crime de certaines licences qu'ils prennent, ils peuvent répondre qu'ils ne font que prêter à des profanes, ou à des personnes dépitées contre leur fortune, les discours que le vraisemblable exige. Il est bien certain qu'il seroit injuste d'imputer à l'auteur d'une tragédie tous les sentiments qu'il étale ; mais il y a des affectations qui découvrent ce qu'on doit mettre sur son compte ; et quelque chose qu'on allègue en faveur des poètes, on peut justement interdire le théâtre à certaines pièces, soit que l'auteur y débite, soit qu'il n'y débite pas ses sentiments. »

Si l'on se conformoit à ces réflexions si vraies et si judicieuses de Bayle, à combien

de pièces de Voltaire le théâtre ne seroit-il pas interdit ?

C'est avec le même esprit de malignité, qu'en parlant de la religion de la Chine, il attribue aux bonzes toutes les superstitions de la populace Chinoise¹. Pourquoi, demande Confucius, y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante, que chez les lettrés ? C'est que le peuple est gouverné par les bonzes.

Ce que dit en cet endroit Voltaire, n'est qu'une allégorie. La populace criminelle, c'est le peuple chrétien ; les lettrés, ce sont nos philosophes ; le gouvernement des bonzes, c'est l'autorité ecclésiastique. Mais c'est dommage que ce beau trait ne présente que l'orgueil, l'erreur et la calomnie. L'orgueil : nos philosophes se donnent pour des exemples au genre humain. Quels modèles de vertu ! L'erreur : dans l'énorme et informe compilation de l'histoire de la Chine, on trouve tout ce qui reste de Confucius, et l'on n'y trouve rien de ce que dit ici Voltaire. La calomnie : elle est dans l'application naturelle qui se présente à l'esprit du lecteur. Qu'on juge de la vérité et de la certitude des choses que Voltaire débite contre le clergé.

¹ Histoire générale, ch. 2.

CHAPITRE XXV.

De la Nation Française.

CE chapitre paroît ne point appartenir à l'objet principal que nous nous sommes proposé; mais l'amour de la patrie est si naturel et si doux, que j'ai cru devoir dire quelque chose en faveur de ma nation, si souvent maltraitée. M. de Voltaire prétend que l'amour de la patrie ¹ n'est qu'un composé d'amour-propre et de préjugés. Le reste des hommes pense différemment; c'est pour cela que nous répondons, en peu de mots, à tout ce qu'il dit contre sa nation et contre sa patrie.

On peut dire, sans crainte, que M. de Voltaire, né François et catholique, n'aime pas plus sa nation que sa religion; il n'épargne pas plus l'une que l'autre. Les parallèles qu'il fait des Anglois et des François sont toujours dans le même goût que ceux qu'il fait de la religion catholique avec les autres religions. Il loue quelquefois en général les François; dans les détails il les rabaisse, il les méprise presque toujours. Il nous représente les Anglois comme ayant le génie et la liberté en partage, et il laisse à deviner quel est le partage des François.

¹ Mélanges, ch. 2.

L'homme judicieux et équitable sera aussi éloigné de rabaisser les Anglois, que de s'en fier aux décisions de M. de Voltaire. Il respectera toujours ces illustres et dignes rivaux de notre nation pour les sciences et les arts : il se fera un plaisir de leur rendre justice ; il admirera toujours les sublimes génies que l'Angleterre a fournis, et les savants hommes qu'elle a donnés ; il avouera qu'elle a eu des Newton, des Pope, des Milton ; mais il ne lui donnera pas le privilège exclusif de produire les grands génies : il ne trouvera, parmi les Anglois, ni des Molière, ni des Racine, ni des Corneille. Encore moins y trouvera-t-il des hommes d'une éloquence aussi élevée et aussi sublime que celle du grand Bossuet, ou des ingénieurs tels que le marquis de Vauban, ou des architectes tels que Blondel et Bullant. Je ne parle point de certains arts, comme la peinture, la sculpture, la musique. Ils ne prétendent pas même nous le disputer, ni entrer en parallèle avec nous sur ce point-là.

Cette nation, profonde et savante, paroît en général plus propre à s'enfoncer dans les raisonnements, qu'à faire sa cour aux grâces. Elle réussit mieux dans ce qui n'est que pour instruire, que dans ce qui peut plaire : elle a beaucoup plus à nous envier du côté du goût, que nous n'avons à lui envier du côté de la profondeur, de la sublimité, de la fécondité, de l'élévation. Il n'est presque aucun genre où nous ne les ayons égaux ; il en est plusieurs où ils n'ont rien qu'ils puis-

sent nous opposer , et en quoi ils puissent se comparer avec nous.

Que M. de Voltaire cite tant qu'il voudra les Skakespear, les Driden, les Adisson, les Waller; qu'il choisisse les plus beaux endroits de ces auteurs, qu'il traduira et qu'il embellira encore de son mieux, pour les proposer à notre admiration : nous reconnoîtrons avec plaisir et avec équité les beautés qui y brillent. Mais que n'auroient pas à admirer les Anglois, si on leur présentoit en détail les beaux endroits de nos grands auteurs? Les jugemens qu'ils en porteroient sur des morceaux détachés, seroient bien plus sûrs que ceux que nous pourrions porter sur les extraits que M. de Voltaire nous présente. La raison de cela est que nos ouvrages sont généralement mieux soutenus que ne le sont la plupart des ouvrages Anglois. Nous ne retombons pas si aisément, après nous être relevés; nous ne donnons pas si aisément dans les deux extrémités du sublime et du bas, du grand et du puérile, de la décence et de la bouffonnerie.

Dans la comparaison que fait M. de Voltaire, des ouvrages Anglois avec les nôtres, il paroît qu'il juge plus par prévention et par passion, que par raison et par goût. Et si nous en jugeons nous-mêmes par les morceaux qu'il nous cite, nous en concevrons plus de défiance que d'admiration. En effet, la plupart de ces morceaux ne sont que des satyres contre les catholiques, ou des insultes aux François, ou bien des traits d'ina-

piété. On laisse à deviner la raison qui a décidé M. de Voltaire dans ce choix.

Mais il n'est guère de pièces où il marque plus hardiment son mépris outrageant pour sa nation, et son admiration outrée pour les Anglois, que dans l'impie apothéose qu'il a faite de sa comédienne, mademoiselle le Couvreur. Voici comment il s'exprime :

Ah ! verrai-je toujours ma faible nation,
 Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,
 Nos mœurs avec nos lois toujours se contredire,
 Et le Français volage endormi sous l'empire
 De la superstition ?

Quoi ! N'est-ce donc qu'en Angleterre,
 Que les mortels osent penser ?

O rivale d'Athènes ! O Londres ! heureuse terre,
 Ainsi que des tyrans vous avez su chasser
 Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre !
 C'est là qu'on sait tout dire et tout récompenser,
 Quiconque a des talents, à Londres est un grand
 homme,

L'abondance et la liberté

Ont, après deux mille ans, chez vous ressuscité
 L'esprit de la Grèce et de Rome.

Il faut avouer qu'on ne pouvoit dire en plus beaux vers des injures plus grossières à la nation Française, et des injures moins méritées. Ce qui échauffe tant la bile de M. de Voltaire contre les François, c'est le refus qu'ils ont fait de dresser des autels à une comédienne, qui avoit toutes les vertus qu'ont ordinairement les filles qui montent

sur le théâtre. Y avoit-il là un motif suffisant pour nous maltraiter si fort ; et la faute n'étoit-elle pas excusable et pardonnable ? Il est bien plus indulgent pour les Anglois ; il ne les élève pas moins, quoiqu'ils fassent mourir les rois sur les échafauds, et qu'ils raillent de toutes les religions.

Le François catholique n'est, selon M. de Voltaire, qu'un homme volage, superstitieux, foible, honteux, esclave des préjugés. Mais l'Anglois qui ne croit rien, qui tantôt plie avec lâcheté sous le joug d'un tyran comme Cromwel, tantôt entre en fureur contre ses rois légitimes, les détrône et les bannit ; l'Anglois est un homme qui sait, qui ose penser, qui sait se délivrer de ses préjugés, ainsi que de ses tyrans.

La France, selon M. de Voltaire, n'est plus qu'un stérile champ ; elle n'est plus la patrie des talents et de la gloire. Mais Londres qui est si souvent obligée d'emprunter de la France et de l'Italie les beaux arts, et de payer tribut aux habiles artistes qu'elle en tire ; Londres est cependant la rivale d'Athènes, et réunit l'esprit de Rome et de Grèce.

Tout ce qu'on peut dire de ces vers, c'est qu'ils montrent un auteur hardi, qui se met aussi peu en peine de la décence que de la vérité.

Cependant il paroît quelquefois rendre justice à sa nation ; mais ce n'est que pour lancer ensuite des traits encore plus piquants. On le reconnoîtra aisément par ces vers,

qu'il a, dit-il, traduits d'une pièce Anglaise :

Tel est l'esprit Français ; je l'admire et le plains :
 Dans son abaissement quel excès de courage !
 La tête sous le joug, les lauriers dans les mains,
 Il chérit à la fois la gloire et l'esclavage.
 Ses exploits et sa honte ont rempli l'univers :
 Vainqueur dans les combats, enchainé par les
 maîtres,
 Pillé par des traitants, aveuglé par des prêtres,
 Dans la disette il chante, il danse dans les fers.
 Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,
 De l'Anglais libre et sage il est encor l'envie.

Je demandai un jour à un Anglois s'il connoissoit la pièce d'où M. de Voltaire avoit tiré ces belles pensées ; il me répondit que non. Ensuite l'ayant examinée avec un peu d'attention, il me dit qu'il croyoit que les vers dans les deux langues étoient du même auteur ; parce que les Anglois n'auroient dit ni tant de bien, ni tant de mal des François. Ce jugement me parut bon.

Il y a de la différence entre le caractère anglois et le caractère françois ; il est naturel qu'il y en ait dans la manière de penser et de gouverner des deux nations. Les Anglois ont l'avantage sur nous à certains égards ; à certains autres égards nous l'avons sur eux. L'homme sage et judicieux observe la différence des mœurs, des usages, des caractères ; et c'est sur ces observations qu'il décide de ce qui convient à une telle nation, ou de

ce qui convient à une autre. Les déclamations des censeurs à imagination ne le touchent point. L'homme satyrique n'écoute que la malignité, et ne consulte guère la raison.

La hardiesse des expressions n'empêche pas qu'il n'y ait souvent beaucoup de faux dans les pensées, dans les réflexions, dans les portraits qu'on présente. L'homme superficiel et qui ne pénètre rien, se récrie, que cela est beau ! L'homme sensé dit froidement : il y a là beaucoup de brillant et bien peu de solidité.

CHAPITRE XXVII.

Examen du Poème sur la Loi naturelle.

M. de VOLTAIRE peut déjà compter plus de quarante campagnes contre la religion. Il l'a combattue avec un acharnement dont on n'avoit point encore eu d'exemple. Tout ce qu'il a répandu de traits dans ses autres ouvrages, pour la rendre odieuse : tout ce qu'il a donné de principe, pour l'attaquer et pour l'ébranler, il les réunit dans le poème de la loi naturelle. C'est le dernier coup qu'il s'efforce de lui porter ; ce sont les adieux qu'il lui fait : *Extremum hoc munus morientis habeto*¹.

Il en a fait comme le sommaire et l'abrégé

¹ Virg. *Æneid.*

de sa doctrine ; et nous , nous en ferons aussi le sommaire et l'abrégé de notre réfutation. Mais comme il embellit toujours tout ce qu'il touche , nous serons aussi obligés de faire quelque nouvelle remarque. Nous examinerons encore ce qu'il nous proposera de nouveau , et nous tâcherons d'y donner aussi une nouvelle réponse.

Nous analyserons son poëme , nous le partagerons en différents articles , pour mieux conserver l'ordre et la clarté que nous nous sommes toujours proposés dans cette réfutation. Les principaux de ces articles seront , de la création , de l'ame raisonnable , du culte de religion , de la divinité de la religion chrétienne , du tolérantisme , des avantages du tolérantisme , du gouvernement de la religion , des persécutions pour cause de religion , des vertus des païens ; et nous ajouterons quelques observations fort courtes , sur divers endroits de ce poëme.

Voltaire dit dans sa préface , qu'il seroit juste d'avoir de l'indulgence pour cet ouvrage , parce qu'il vient d'un laïque , et non pas d'un théologien ; et qu'il a été tiré de l'obscurité contre l'intention de l'auteur.

Voilà de plaisantes raisons d'indulgence ! Parce qu'un homme est laïque , a-t-il droit d'outrager la religion ? a-t-il droit de débiter toutes les extravagances et impiétés qui lui viendront dans l'esprit ? S'il n'entend pas les matières de religion , pourquoi en traite-t-il ? L'ignorance doit-elle autoriser la licence et assurer l'impunité ?

Cet ouvrage , dit-il , avoit été condamné à l'obscurité , et il s'en répandit quelques copies dans Paris , où il fut imprimé d'une manière aussi fautive , que les autres écrits sortis de la même plume. Ce tour est trop usé pour n'être pas méprisable ; c'est la soixantième fois que Voltaire l'emploie : il n'en impose à personne. Au reste , si son poëme a besoin d'indulgence , le public n'avoit pas besoin de son nouveau code de déisme. Il l'a fait imprimer et réimprimer plusieurs fois : on est en droit de l'examiner et de le juger.

ARTICLE PREMIER.

D'un Dieu Créateur.

QUI le croiroit , qu'un génie aussi sublime et aussi profond que M. de Voltaire, montre de l'incertitude sur la question de la création ; qu'il ne sache pas s'il faut admettre un Dieu créateur de toutes choses ; qu'il n'ose pas se décider sur un point aussi essentiel , que la révélation nous apprend et que la raison elle-même nous découvre ! Telle est cependant l'incertitude de ce grand philosophe. C'est par-là que commence son poëme de la loi naturelle ; c'est ce qu'il annonce dès les premiers vers :

Soit qu'un être inconnu , par lui seul existant ,
Ait tiré depuis peu l'univers du néant ;

Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle ,
 Qu'elle nage en son sein , et qu'il règne loin d'elle .

Un pareil début est-il propre à bien commencer un ouvrage de morale ? Est-il digne d'un philosophe chrétien ? Voltaire lui-même a compris combien il étoit dangereux que cela ne prévînt les lecteurs. Et c'est pour parer à cet inconvénient , qu'il dit dans une note , que comme cet ouvrage est tout philosophique , il a fallu rapporter les sentiments des philosophes.

Mais c'est appliquer un remède insuffisant au mal qu'il fait avec connoissance. Etoit-il donc fort nécessaire de rapporter gravement et sérieusement des sentiments qui peuvent surprendre les ignorants, quoique les hommes éclairés en voient d'abord l'absurdité ? Pour qui prétend-il écrire ? Si c'est pour les ignorants , il les induit en erreur ; si c'est pour les hommes éclairés , qu'il juge lui-même s'il se fait beaucoup d'honneur.

Il avoue ailleurs que , si la Grèce fut le berceau des beaux arts, elle le fut aussi des erreurs. Il avoue qu'il n'est point de pays où l'on ait poussé plus loin la grandeur et la sottise de l'esprit humain¹. Et pourquoi respecte-t-il maintenant ces mêmes sottises et ces mêmes erreurs ? Pourquoi les présente-t-il comme un problème indécis ?

Car , peut-on concevoir une sottise plus grande que de douter de la création ? Doubter

¹ Mélanges , ch. de Locke.

que Dieu ait la puissance du créateur , lui ôter le titre de créateur , c'est douter de son existence , c'est la nier en quelque manière. En effet , réfléchissons un peu sur l'idée que nous avons de Dieu. La première pensée qui se présente à notre esprit , c'est qu'il est , et qu'il doit être nécessairement infini. Nous ne concevons rien de borné dans lui , nous ne concevons rien qui puisse limiter ses perfections , son être , sa puissance.

Or , s'il est infini , il doit avoir l'être par lui-même. Son existence , sa manière d'agir , sa volonté , sa puissance doivent également être infinies. Si sa puissance est infinie , elle peut donc donner l'être , créer , faire que ce qui n'existoit pas , existe. C'est là la plus grande preuve que sa puissance est véritablement infinie.

Un Dieu infini , un Dieu créateur : voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Être-Suprême ; voilà ce que notre raison en peut concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu , qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matière préexistante , et d'un Dieu créateur , qui peut commander à la matière d'exister ? Quelle différence des rêveries des philosophes grecs , et des pensées des philosophes chrétiens , éclairés et guidés par la révélation ! Développons les raisonnements et les pensées de ces philosophes chrétiens.

Si l'on rejette l'idée de création , parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'est que de sortir du néant , et commencer d'exister ;

on sera encore bien plus embarrassé en admettant une matière éternelle. Car, conçoit-on ce que c'est qu'une matière qui, pour exister, n'a nul besoin d'un auteur et d'un créateur, et qui néanmoins a attendu pendant une éternité que Dieu l'arrangeât et la rendit active? une matière qui est elle-même le principe de son être, et qui est d'elle-même incapable de rien produire, qui n'a d'elle-même ni force ni activité. Cette matière éternelle, et éternellement incapable de tout, n'est-ce pas une chose qui contente encore moins la raison, et qui est encore moins concevable que la création?

J'ajoute qu'il n'est pas plus difficile de concevoir la création de la matière, que la fécondité admirable donnée à la matière par la seule volonté de Dieu. Ainsi, dès qu'on est obligé d'admettre l'un, on ne peut refuser d'admettre l'autre.

Il est démontré que la terre ne peut rien produire, que par le secours des germes qu'elle renferme dans son sein; qu'elle ne produit rien, qu'en développant et en nourrissant ces germes préexistants. Cette beauté si touchante de fleurs, ce coloris si tendre et si brillant; ces nuances si fines et si douces, cette utilité, cette variété si prodigieuse de plantes et de productions, dont la terre est embellie et enrichie, on ne les doit qu'aux germes que Dieu a formés en arrangeant la matière. Or, cette formation des germes que Voltaire lui-même est obligé d'admettre en admettant un Dieu ordonnateur, cette for-

mation des germes est aussi admirable et aussi inconcevable que la création. Si elle est aussi admirable et aussi inconcevable , et que d'ailleurs l'idée de Dieu renferme nécessairement l'idée de créateur ; la difficulté de concevoir ce que c'est que la création , ne peut ni ne doit arrêter l'homme qui examine et qui réfléchit ; puisqu'on est toujours forcé d'admettre une chose aussi incompréhensible , qui est le don de fécondité donné de Dieu à la matière.

Bien plus , dès que j'admets un Dieu infini , et par conséquent incompréhensible , un Dieu infiniment parfait et infiniment puissant , je trouve qu'il est bien plus raisonnable d'attribuer à sa puissance infinie la création , que je ne puis pas concevoir , que de supposer l'existence éternelle d'une matière qui a tout d'elle-même , et qui d'elle-même est incapable de tout. Cette supposition d'une pareille matière , présente quelque chose de bien absurde : elle ne contente , et n'éclaire nullement la raison ; elle anéantit ce qu'il y a de plus beau et de plus grand , ce qu'il paroît y avoir de plus essentiel dans l'idée de l'Être-Suprême.

En un mot , refuser de reconnoître un Dieu créateur , c'est mesurer Dieu à nos petites idées , et le faire petit , parce que nous sommes petits nous-mêmes ; c'est se contenter de le concevoir comme un habile architecte , au lieu de s'en former la sublime idée d'un être infini dans sa puissance ; c'est se réduire à la nécessité d'admettre , sans fondement et

sans preuve , une chose aussi peu compréhensible que la création même , qui est cette fécondité inépuisable et toujours uniforme d'une matière qui est d'elle-même sans activité et sans vertu ; ou bien , c'est donner enfin dans l'absurdité et le ridicule des atomes crochus d'Épicure , dans ce système qui fait pitié , et qu'un homme qui raisonne , ne croiroit pas pouvoir défendre sérieusement sans se déshonorer , comme nous l'avons démontré dans le second chapitre de cette seconde partie.

Nos livres sacrés nous parlent d'une manière bien plus digne de Dieu , et bien plus satisfaisante pour la raison de l'homme. Dieu , nous disent-ils , au commencement créa le ciel et la terre¹. La terre étoit d'abord sans force , sans activité et sans parure ; elle étoit toute couverte de ténèbres. Le Seigneur dit : que la lumière soit faite , et la lumière fut faite à l'instant. Il dit : que la terre se couronne de verdure , et produise des herbes , des plantes et des arbres qui renferment ces germes de fécondité , pour se reproduire toujours de nouveau ; et la terre les produisit selon l'ordre du Seigneur. Il dit : que la terre se peuple d'animaux et de reptiles , les eaux de poissons ; les airs , de toute sorte d'oiseaux ; et les ordres du Seigneur furent aussitôt accomplis. Il dit : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; qu'il soit le roi , le maître , le souverain seigneur

¹ Gen 1.

de tous ces biens , dont j'ai enrichi la terre ; et il créa l'homme à son image et à sa ressemblance.

Cette manière de représenter l'origine du monde , est bien plus sublime et bien plus raisonnable , que tout ce que les philosophes ont rêvé et imaginé. Il est surprenant que M. de Voltaire paroisse indécis entre les lumières de nos livres divins , et les erreurs et les sottises de tous les philosophes.

ARTICLE II.

De la Nature de l'Âme.

IL seroit bien difficile de connoître quels sont les sentiments de M. de Voltaire sur l'âme. L'âme est-elle matière , est-elle esprit ? Il doute , il hésite , il n'ose répondre d'une manière nette et précise. Cependant il laisse toujours échapper quelque indice d'inclination pour le matérialisme. Non-seulement il ne cache pas ses doutes ; mais il dit hardiment :

Que l'âme, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Il s'efforce en plusieurs endroits de ses ouvrages , de prouver qu'il est fort indifférent à la religion et à la société, qu'on croie l'âme matérielle ou spirituelle ; et que jamais

ou ne pourra démontrer que la matière soit incapable de penser¹. Ses raisons sont :

1.^o Ce grand oracle que Locke a prononcé : Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non.

2.^o L'impossibilité où l'on est de démontrer qu'il y a de la contradiction à dire : la matière peut penser.

3.^o Qu'on ne pourra jamais assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible au Créateur de donner à la matière la pensée et le sentiment.

4.^o Que si on refuse au Créateur le pouvoir de communiquer la pensée à la matière, il faut avouer de ces deux choses l'une : ou que les bêtes sont de pures machines, ou qu'elles ont des âmes spirituelles. Il paroît démontré que le premier point est faux ; on ne doit pas accorder le second : il faut donc convenir que Dieu peut communiquer à la matière, des pensées, des connoissances, des sentiments.

5.^o Qu'enfin il importe fort peu à la religion de quelle substance soit l'âme, pourvu qu'elle soit vertueuse.

Nous avons déjà fait voir dans le chapitre septième de cette seconde partie, qu'il n'y a qu'une hardiesse assez mal soutenue dans ce ton si décisif que prend ici M. de Voltaire. Cependant nous rappellerons encore en peu de mots les principales réponses. Elles seront

¹ Ch. sur Lock.

dans le même ordre que les cinq objections qui viennent d'être présentées.

Réponse à la première Objection.

Si la matière pouvoit penser, elle pourroit faire naître l'idée de la pensée. Or, M. Locke affirme que la matière ne nous peut donner aucune idée de la pensée ; donc, selon M. Locke, la matière ne peut pas penser¹. Le même Locke affirme qu'il est impossible de concevoir, que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception et la connoissance ; donc il est impossible, selon M. Locke, que la matière ait la faculté de penser².

Toutes ces propositions, ou pour mieux dire, ces démonstrations sont contradictoires à cet oracle, que Voltaire rapporte avec tant de complaisance et d'affectation ; cela est vrai. Locke, par-là, détruit d'une part ce qu'il établit de l'autre ; cela est encore vrai. Mais si l'auteur se contredit lui-même, quel cas devons-nous faire de ses principes ? Devons-nous les regarder comme des principes sûrs ? M. de Voltaire est-il bien autorisé à les vanter comme des oracles ?

Réponse à la seconde Objection.

Il n'est pas aussi difficile que le dit M. de Voltaire, de montrer qu'il y a de la contra-

¹ Locke, l. 21. ch. 21. § 4. — ² Locke, l. 4. ch. 10. § 10.

diction à dire : la matière peut penser. Il n'y a pour cela qu'un raisonnement bien simple à faire, et le voici. Il y a de la contradiction de dire que la matière n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Or, affirmer que la matière peut penser, c'est dire qu'elle n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Il y a donc de la contradiction à dire que la matière peut penser. Examinez, en effet, l'idée que vous avez de la matière; consultez M. Locke lui-même, ce grand philosophe, cet oracle infallible de M. de Voltaire; il vous dira au même endroit, et en même-temps, que la matière n'est capable que de recevoir et communiquer le mouvement; et qu'il est aussi impossible au mouvement de produire la pensée, qu'il est impossible au néant de produire la matière. Donc, selon les principes de M. Locke lui-même, il y a de la contradiction à dire que la matière peut penser¹.

Réponse à la troisième Objection.

M. de Voltaire nous assure qu'il y a une impiété absurde à dire, qu'il est impossible à Dieu de donner la pensée à la matière.

Que M. de Voltaire fasse le dévot, le pieux, l'homme zélé pour les droits de Dieu, cela est beau; mais cela est surpre-

¹ Liv. IV. ch. 10. § 10.

nant , et en même-temps un peu suspect. Il regarde comme impies et absurdes , les raisonnemens et les pensées de ceux qui sont anti-matérialistes : et nous , nous regardons comme absurdes et ridicules , les prétentions de ceux qui disent que la pensée peut être communiquée à la matière. Car la pensée est le mode ou l'action d'une substance , qui ne peut produire que du mouvement. Le mouvement , selon M. Locke , ne peut pas produire la pensée. Comment M. de Voltaire voudroit-il donc que la pensée pût être le mode , ou l'action de la matière ? La véritable absurdité est donc de dire que la matière peut penser.

D'ailleurs , le mode ou l'action d'une substance dépend essentiellement de la substance ; il est essentiellement attaché et inhérent à la substance qui agit et qui est modifiée. Comment pourroit-on concevoir que les pensées fussent attachées à la matière ? Comment pourroit-on concevoir que Dieu attachât à un caillou les actions , les pensées , l'intelligence d'une substance angélique ? Que répondroit M. de Voltaire à un homme qui lui diroit : Monsieur , vous ne pouvez pas assurer , sans une impiété absurde , qu'il est impossible à Dieu de communiquer à un morceau de bois des pensées aussi sublimes que celles du grand Newton ; de le faire raisonner aussi bien que l'admirable Locke ; de lui faire faire des vers aussi remplis de sentiments délicats que ceux du tendre Tibulle. Avec quel mépris ne regarderoit-il pas celui qui

lui proposeroit de pareilles extravagances ? Il n'y a cependant point de différence de cette proposition à celle qu'il a osé faire lui-même.

Enfin , si la pensée peut être communiquée à la matière , il faut avouer de ces deux choses l'une : ou que la pensée est une substance qui peut être unie à la matière , comme l'âme est unie au corps , ou que la pensée n'est précisément que l'effet du mouvement de la matière. Voilà deux grandes absurdités. Que M. de Voltaire choisisse ?

Réponse à la quatrième Objection.

Un des plus grands efforts que fasse M. de Voltaire pour montrer la possibilité du matérialisme , c'est le raisonnement qu'il fait sur la nature des bêtes¹. Il faut , dit-il , nécessairement l'une de ces trois choses : ou que les bêtes soient de pures machines , ou qu'elles aient des âmes spirituelles , ou que la matière soit capable de perception , de sentiment et de connoissance : il paroît démontré que les bêtes ne sont pas de pures machines ; il n'est point d'homme raisonnable qui ose leur donner des âmes spirituelles. Il ne reste donc autre chose à dire , sinon que Dieu a donné à leurs organes , qui ne sont que matière , la faculté de sentir et d'apercevoir. La connoissance et le sentiment peuvent donc être communiqués à la matière.

Voilà une plaisante manière de raisonner.

¹ Œuvres de Voltaire , Edit. de 1748 , ch. sur Locke.

Les bêtes ne sont pas de simples machines ; elles n'ont pas des âmes spirituelles : donc la matière peut avoir des connoissances , des pensées , des sentiments ; mais M. de Voltaire est-il bien assuré , et peut-il nous démontrer qu'il n'y a point de milieu entre une substance intelligente , et une substance purement matérielle ? C'est-là , cependant , ce qu'il devoit démontrer , pour que la conséquence qu'il tire fût juste.

J'avoue bien que l'idée de Descartes , qui ne faisoit que de simples machines de tous les animaux que nous voyons , et qui nous amusent ou qui nous servent ; j'avoue bien que cette idée est plus digne d'un burlesque romancier que d'un grave philosophe. On doit bien regarder comme une absurdité ce qu'ont pensé quelques autres , qui assuroient que les bêtes avoient des âmes spirituelles ; mais faut-il en conclure que la matière peut penser ?

Il y a une différence infinie entre une substance spirituelle et une substance matérielle. Ce sont-là comme deux termes infiniment éloignés l'un de l'autre. Cette distance infinie peut être remplie par une multitude innombrable de substances , qui seront d'une espèce toute différente des deux premières. Et qui oseroit refuser à Dieu le pouvoir de créer quelque espèce de substance , qui ne fût ni étendue ni intelligente ? Qui oseroit lui refuser le pouvoir de créer quelque espèce d'être qui eût une petite portion de sentiments nécessaires à sa conservation , sans avoir cependant ni liberté , ni intelligence ,

ni le pouvoir de penser , de réfléchir , de comparer ? Le hardi Voltaire oseroit-il refuser ce pouvoir à Dieu ?

Et qui empêchera de conjecturer que l'âme des bêtes est une substance à-peu-près de cette espèce que nous indignons ? Faut-il en venir à l'extravagante absurdité d'une matière pensante ? On peut encore voir les chapitres cinquième , sixième et septième de cette seconde partie , où toutes ces preuves sont plus étendues.

Réponse à la cinquième Objection.

Enfin , on nous assure qu'il importe peu à la religion de quelle substance soit l'âme.

Mais il importe beaucoup à la religion de ne pas donner hardiment le démenti aux écritures sacrées , aux conciles généraux , au sentiment de toute l'Eglise chrétienne. C'est cependant ce que font les matérialistes.

Nos livres divins nous apprennent que l'âme de l'homme est un esprit. Souvenez-vous de votre Créateur dès votre jeunesse , et n'attendez pas ces tristes jours où tout finira pour vous , et où votre corps retournera dans la terre , d'où il a été formé , et votre esprit à Dieu , qui l'a créé. Les évangélistes et saint Paul répètent mille fois cette même vérité ; le concile général de Vienne l'a expressément décidé ; les pères de l'église l'ont enseigné : M. de Voltaire ignore-t-il

¹ Eccl. 12.

cela ? Comment donc ose-t-il dire qu'il importe peu à la religion de quelle substance soit l'âme ?

D'ailleurs , en niant l'immatérialité de l'âme , on passeroit bien aisément jusqu'à nier son immortalité. Quel motif et quel secours resteroit-il alors à la vertu , et dans quelles affreuses conséquences n'entraîneroit pas ce matérialisme ?

ARTICLE III.

Du Culte de Religion.

M. de VOLTAIRE ne se déclare pour aucun culte de religion ; mais il les combat tous ; il ne reconnoît aucune autorité divine ou humaine ; il les dédaigne l'une et l'autre avec un mépris égal. Ce que les livres divins décident , ce que la raison découvre , il l'attaque indifféremment ; et dans ses efforts hardis , il s'élève également contre la révélation et contre la raison. Il ne voudroit point de culte de religion ; c'est le vœu de plusieurs philosophes modernes. Rien ne fait mieux voir combien cette philosophie est impie et déraisonnable. Avant d'examiner les pensées de M. de Voltaire sur ce point , nous rappellerons , en peu de mots , les principes sur lesquels le culte de religion est fondé.

Dès qu'on est convaincu qu'il y a un Dieu , on reconnoît aussitôt la nécessité d'un culte

de religion. Dieu est le premier principe de tout , et il est la fin de tout ; il est créateur et bienfaiteur ; il est père et maître souverain. Voilà les titres de ses droits sur les créatures , et en même temps les titres des engagements des créatures envers lui : ces droits sont inaliénables , ces engagements sont indissolubles. C'est sur ces droits et ces engagements , que sont fondés le culte et les hommages que les créatures doivent à l'Être-Suprême ; et c'est ce culte et ces hommages , qu'on appelle du nom de religion. De ces principes si simples , on peut tirer ces deux conséquences : Premièrement , qu'il faut un culte de religion ; secondement , que Dieu n'est pas indifférent à toute sorte de cultes de religion. J'ajouterai un mot , pour montrer que Dieu a prescrit et établi un culte de religion.

Il faut un culte de religion. Cette première conséquence est si clairement renfermée dans les principes que nous venons de proposer , qu'elle n'a pas besoin d'une nouvelle preuve. Reconnoître un Dieu , et avouer qu'il faut lui rendre des hommages , ce ne sont pas , en quelque manière , deux choses différentes ; ce n'en est qu'une , c'est la même : aussi le plus grand homme qui ait été parmi les Romains , disoit-il qu'il n'y avoit point de nation si sauvage et si barbare qui ne reconnoît des Dieux , et qui n'eût par conséquent des rites et un culte pour les honorer. Je ne m'arrêterai donc pas à ce point qui est évi-

† Cicero, Tuscul. quest. l. 1. n. 13.

dent ; je passe tout de suite à la deuxième conséquence.

Dieu n'est pas indifférent à toute sorte de cultes de religion ; car si dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre , il y a quelque chose qui soit opposé à la loi naturelle , ou qui renferme quelque impiété , on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes , et qu'il les regarde du même œil dont il regarderoit un culte pur et innocent : ainsi , les impudicités autorisées et prescrites chez les payens , pour les fêtes de la bonne déesse , pour celles de Vénus , d'Adonis , etc. n'étoient pas des hommages , c'étoient de vrais outrages faits à la Divinité. Les sacrifices de victimes humaines , qui ont été en usage chez les Africains , les Gaulois , les Mexicains , n'étoient que des actes de cruauté et de fureur , et non pas des actes de piété et de religion. On ne peut pas dire que Dieu fût indifférent pour ces sortes de cultes , il les détestoit.

Si du paganisme nous passons aux autres religions , les difficultés ne seront pas moins grandes. Le Juif maudit et déteste Jésus-Christ, fondateur de la religion des chrétiens ; le Socinien ne le regarde que comme un grand homme , chéri de Dieu ; le Musulman le respecte comme un prophète ; le déiste ne tient compte de ses lois ; le chrétien l'adore comme son Dieu , et l'écoute comme un législateur divin , suprême et absolu. Dieu regarde-t-il d'un œil égal les malédictions du Juif , l'indifférence du Soci-

nien , le foible respect du Turc , le mépris du déiste , ou l'adoration du chrétien ? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus , et qu'il juge !

Dieu , en exigeant un culte et des hommages de l'homme , auroit pu absolument laisser à son choix les expressions et les pratiques de ce culte , pourvu qu'elles fussent saintes et innocentes. On pourroit croire que les choses furent en cet état durant les temps de la loi naturelle. Mais afin que le culte fût plus saint , plus parfait et plus digne de lui , il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement , et le régler , et c'est le culte des chrétiens. Il avoit été annoncé par les oracles des patriarches et des prophètes , près de deux mille ans avant son établissement ; et il se soutient depuis plus de dix-sept siècles. Qu'on lise les savants ouvrages d'Eusèbe de Césarée , sur la préparation et sur la démonstration évangélique , ou la huitième partie du spectacle de la nature , par M. l'abbé Pluche , le plus aimable , le plus raisonnable et le plus chrétien des philosophes de ce siècle ; on ne pourra plus douter que le culte des chrétiens ne soit d'institution divine. On ne trouvera rien de plus lumineux , de plus convaincant et de plus persuasif sur un sujet si important. Nous n'avons point parlé du culte des Hébreux , que Dieu avoit d'abord établi. Il étoit saint ; mais il n'étoit que pour une nation et pour un temps ; et il ne devoit servir que de préparation au culte des chrétiens.

Cependant , malgré la force et l'éclat de ces preuves , M. de Voltaire ne paroît pas fort persuadé que Dieu exige effectivement un culte de ses créatures. Il ne croit pas que cela soit fort digne de Dieu. Vous êtes , dit-il au commencement de son poème :

Vous êtes sous la main de ce maître invisible ;
 Mais du haut de son trône obscur , inaccessible ,
 Quel hommage , quel culte exige-t-il de vous ?
 De sa grandeur suprême indignement jaloux ,
 Des louanges , des vœux flattent-ils sa puissance ?

Si Voltaire eût consulté la raison , les divines écritures , les traditions les plus authentiques , il eût compris que les louanges , les vœux , les prières , les sacrifices , et toutes les autres pratiques du culte , ne sont que des expressions d'hommages , d'adoration , de reconnoissance et d'amour des créatures pour l'Être-Suprême. Il auroit appris que tout cela a été en usage dès le commencement du monde , sous la loi naturelle. Abel , Noé , Abraham , Melchisédech nous en ont donné l'exemple. Rien de plus magnifique que les cantiques que composèrent Moïse , David et les autres prophètes , pour faire connoître les grandeurs de Dieu , et les devoirs des créatures. Mais on diroit que Voltaire ignore tout cela , ou qu'il n'en tient compte.

Il demande si l'Être-Suprême est indignement jaloux de sa grandeur , et s'il est flatté par des louanges et par des vœux ? Mais quelle indignité y auroit-il dans Dieu , qu'il

exigeât de ses créatures , 1.^o des hommages , comme les princes en exigent de leurs sujets ; 2.^o de la reconnoissance , comme un bienfaiteur , de celui qui a reçu quelques bienfaits ; 3.^o des témoignages d'amour , comme un de ses enfants ? Et faudroit-il pour cela accuser Dieu d'une indigne jalousie ? Un pareil discours déshonore encore plus celui qui le tient , qu'il n'outrage la religion.

Mais Voltaire s'exprime d'une manière encore bien plus hardie , quand il ajoute :

Usages , intérêts , cultes , lois , tout diffère.

Qu'on soit juste , il suffit ; le reste est arbitraire.

Il n'est point d'impie et de libertin , qui ne doive répéter ce dernier vers avec complaisance. En méprisant tous les exercices du culte divin , en dédaignant les lois les plus respectables et les plus sacrées , il pourra toujours dire , qu'il suffit d'être juste , et que tout le reste est arbitraire. Toute la religion consistera alors à avouer qu'il y a un Dieu ; c'est un point qu'on ne peut plus nier aujourd'hui ; ce sera là son dogme unique. Toute sa morale sera renfermée dans ces deux mots : qu'on soit juste ; et c'est lui-même qui décidera de tous les droits et de toutes les obligations de cette justice , parce que le reste est arbitraire.

M. de Voltaire a entrevu toutes les conséquences affreuses qui suivent de ces principes. Il s'efforce d'en couvrir l'impiété par cette note : il est évident , dit-il , que cet arbitraire

ne regarde que les choses d'institution, les lois civiles, la discipline, qui changent tous les jours selon le besoin.

Mais le baptême et les autres sacrements des chrétiens sont des choses d'institution ; peut-on dire qu'il soit arbitraire d'en user ou de ne pas en user ? Les lois qui furent données autrefois aux Hébreux, ne regardoient, si l'on en excepte le décalogue, que des choses d'institution. Etoit-il arbitraire pour eux de s'y soumettre, ou de ne pas s'y soumettre ? C'est donc une impiété horrible, ou un écart de raison bien pitoyable, de dire qu'il suffit d'être juste ; à moins que dans cette justice on ne comprenne les devoirs de la religion. Que les vers de Voltaire sont beaux ! c'est bien dommage, qu'ils ne renferment que des impiétés ou des absurdités.

ARTICLE IV.

De la Divinité de la Religion.

LES oracles des prophètes, qui plus de mille ans avant la naissance de la religion chrétienne, en avoient déjà annoncé les grandeurs ; la force invincible et toute divine de tant de millions de martyrs, qui ont donné leur sang, et qui ont soutenu les plus horribles tourments, pour en attester la vérité ; l'éclat des miracles qui ont fait voir toute la nature docile et obéissante à la voix de Jésus Christ,

et des adorateurs de Jésus-Christ. Tels sont les principaux points par lesquels les chrétiens prouvent et démontrent aux esprits raisonnables la divinité de leur religion. Nous les indiquons. On peut les trouver magnifiquement développés dans l'admirable discours sur l'histoire universelle du célèbre évêque de Meaux, M. Bossuet ; dans le traité de la vérité de la religion chrétienne, par M. Abbadie ; dans le catéchisme de Louis de Grenade, et dans les ouvrages de plusieurs savants pères de l'Eglise, des Justin, des Origène, des Tertullien, des Chrysostôme, des Augustin, des Lactance.

M. de Voltaire n'aperçoit en tout cela que les préjugés, dont tous les sectateurs des différentes religions ont été susceptibles. Il fait également honneur des prophéties, des miracles, des martyrs, à toutes les religions, c'est-à-dire, à toutes les rêveries et extravagances des diverses superstitions. A l'entendre, toutes les sectes ont eu pour elles, ce que nous croyons être les seuls à avoir pour nous. Il confond tout, pour décréditer tout. Voici comment il débute dans la troisième partie de son poème :

L'Univers est un temple où siège l'Eternel ;
 Là, chaque homme , à son gré, veut bâtir un
 autel :
 Chacun vante sa foi, ses saints et ses miracles,
 Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles.

Ces quatre vers ne renferment que des

absurdités. Ce seroit faire également injustice à M. de Voltaire, de croire qu'il les ait avancés par ignorance ou sans malignité. Mais qu'il ait la bonté de nous dire quels étoient les martyrs, les miracles et la foi que vantoient les idolâtres?

Il nous dit en mille endroits de ses ouvrages, que les prêtres payens n'avoient point de dogmes¹. S'ils n'avoient point de dogmes, quelle étoit donc leur foi? Comment pouvoient-ils vanter leur foi? Pour ce qui est des miracles, ils ne les ont pas vantés davantage. Parmi les payens même, il n'y avoit personne qui ne méprisât le peu de sottises en ce genre, qu'a recueilli Valère-Maxime.

Il n'est point de critique aujourd'hui, qui ne regarde les prodiges dont Tite-Live a rempli son histoire, comme des taches qui gâtent un peu un si bel ouvrage, et comme une foiblesse qui fait un peu tort à ce grand écrivain. Enfin, pour ce qui est des martyrs, il faut attendre que M. de Voltaire déterre quelque martyrologe payen, afin que nous connoissions ceux qui ont souffert la mort pour l'honneur de Jupiter, de Vénus ou de Junon.

Les Mahométans n'ont jamais songé à vanter leurs miracles. Mahomet lui-même avouoit franchement, qu'il n'étoit pas assez habile pour en faire. Ce n'est que long-temps après lui, qu'un dévot musulman dit que Mahomet avoit une fois partagé en deux la lune avec son doigt; mais ce miracle ne fit pas fortune.

¹ Mélanges, ch. 61. — Histoire générale, ch. 7.

Et les musulmans, sans s'embarrasser de miracles et de prophéties, se sont contentés de prêcher leur religion les armes à la main. Ce n'est pas ainsi que les apôtres établirent la religion de Jésus-Christ.

Il est bien odieux de combattre la vérité quand on la connoît, ou de blasphêmer ce qu'on ignore. Il est bien honteux, quand on n'a que des connoissances superficielles, de se laisser surprendre au seul ton de hardiesse qu'affectent certains écrivains qui osent décider de tout. Voilà ce qui convient aujourd'hui à bien des lecteurs et à bien des auteurs !

ARTICLE V.

Du Tolérantisme.

LE tolérantisme, n'est autre chose qu'une indifférence dédaigneuse pour toute sorte de religions, un amour de l'indépendance qui fait qu'on ne se veut asservir à aucune loi de conscience, un air de philosophe qu'on se donne, et par lequel on se croit en droit d'examiner et de juger toutes les religions, quoiqu'on n'en estime et qu'on n'en respecte aucune.

Un tolérant regarde les religions comme les modes. Parmi les hommes, les uns portent des turbans à la turque, les autres des bonnets à la moscovite, et d'autres encore des chapeaux à la française. De même, ceux-

ci sont mahométans, ceux-là idolâtres, d'autres sont chrétiens; on les regarde tous du même œil; on ne fait pas plus de cas des uns que des autres. Telle est la manière de penser des philosophes modernes.

Il n'est pas surprenant qu'ils prêchent avec tant de zèle la tolérance. Il n'est personne qui en ait plus besoin qu'eux, et qui en mérite moins; parce qu'il n'est personne qui fasse plus de mal dans la religion. Le châtiment de leur audace est du ressort des lois. L'exposition des extravagances du tolérantisme est du ressort de la critique. Le magistrat peut punir un séducteur. Le philosophe chrétien doit prévenir ceux qui pourroient se laisser séduire. La chose n'est pas bien difficile. Il n'y a pour cela qu'à exposer ce que pensent ces graves philosophes, peser ce qu'ils disent, développer ce qu'ils ont tant de soin d'obscurcir et d'embrouiller, et montrer quelles sont les affreuses conséquences du tolérantisme. Ces messieurs annoncent toujours avec orgueil le bien que la philosophie fait au monde. On fera voir le mal que leur philosophie fait à la religion.

Un des plus grands hommes qu'ait eu le calvinisme en France ¹, et qui avoit été élevé dans le système du tolérantisme, trouva dans l'examen de ce système, les premiers motifs de son retour à l'église, et de sa conversion. Il comprit et démontra ensuite

¹ M. Papin. — Ouvr. de M. Papin. Exam. de la tol.

dans un excellent ouvrage , que la première conséquence de cet affreux système étoit le renversement entier et l'anéantissement total de la religion. Ce qui effraya Papin, c'est ce qu'enseigne Voltaire. Ce qui parut l'extravagance la plus déraisonnable aux yeux du ministre calviniste , c'est ce que le poète philosophe donne pour la vraie sagesse.

Il commence d'abord par se moquer de ces bonnes gens de chrétiens , qui sont assez simples pour croire que les payens , les infidèles , les hérétiques ne seront pas sauvés. Si les Turcs nous damnent , dit-il ,

Nous le leur rendons bien ; nous damnons à la
fois

Le peuple circoncis , vainqueur de tant de Rois ,
Londres , Berlin , Stockholm et Genève ; et vous-
même ,

Vous êtes , ô grand roi¹ , compris dans l'anathème.
De fort savants esprits jurent sur leur salut ,
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébut.

Après cette petite raillerie, il prend un ton plus sérieux. Il canonise, de sa pleine autorité , les grands saints du paganisme ; mais je ne sais s'il seroit content d'être placé à côté d'eux dans l'autre monde , et s'il borne là toutes ses espérances et tous ses desirs. Penses-tu , dit-il en parlant à un chrétien :

Penses-tu que Socrate et le sage Aristide ,

1 Le roi de Prusse.

Solon, qui fut des Grecs et l'exemple et le guide ;
 Penses-tu que Trajan , Marc-Aurèle , Titus ,
 Noms chéris , noms sacrés , que tu n'as jamais lus ,
 Aux fureurs des démons sont livrés en partage
 Par le Dieu bienfaisant dont ils étaient l'image.

Ensuite , tendrement intéressé pour ses
 chers Anglois et pour tous ceux qui aiment
 leur manière de penser , il demande grace
 pour le socinien ou arien Newton , pour
 Locke , qu'il représente comme l'apôtre du
 matérialisme , etc.

Sois sauvé , j'y consens ; mais l'immortel Newton ,
 Mais le savant Leibnitz , et le sage Adisson ,
 Et ce Locke , en un mot , dont la main coura-
 geuse

A , de l'esprit humain , posé la borne heureuse :
 Ces esprits qui semblaient de Dieu même éclairés ,
 Dans des feux éternels seront-ils dévorés ?
 Porte un arrêt plus doux , prends un ton plus mo-
 deste.

Ami , ne préviens point le jugement céleste ;
 Respecte ces mortels , pardonne à leur vertu ,
 Ils ne t'ont point damné , pourquoi les damnes-tu ?

Je ne sais pas pourquoi , dans ce catalogue
 des saints , il n'a pas encore mis quelques
 comédiens et quelques comédiennes ; car
 ces sortes de personnes ont bien autant de
 droit que des hérétiques et des payens , au
 paradis de Voltaire. Il est vrai qu'il a déjà
 fait l'apothéose de quelques-unes , entr'autres
 celle de mademoiselle Le Couvreur. Cette

actrice fut enterrée dans un champ sur les bords de la Seine. M. de Voltaire, dans la pièce qu'il a faite sur la mort de cette comédienne, s'exprime assez énergiquement sur le culte qu'il croit lui devoir; et il témoigne assez ouvertement le mépris qu'il a pour sa religion et pour sa nation.

M. de Voltaire ose nous avertir de respecter ces illustres payens, déistes et hérétiques, qu'il canonise. Mais ne sommes-nous pas plus en droit de l'avertir lui-même de respecter un peu plus les oracles évangéliques? car nous supposons qu'il n'a pas encore renoncé à son baptême, comme son grand saint, l'apostat Julien, ni abjuré l'évangile, quoiqu'il fasse tant d'efforts pour l'outrager. Jésus-Christ nous dit que ceux qui n'auront pas reçu une seconde naissance spirituelle par le baptême, ne pourront pas entrer dans le royaume des Cieux. Pourquoi donc veut-il y placer, malgré Jésus-Christ, les Tite, les Trajan, les Marc-Aurèle, qui n'ont point reçu la grace du baptême? L'écriture nous apprend que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu; que ceux qui n'auront pas la foi, seront condamnés; et que ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, doivent être traités comme des payens¹. Et pourquoi donc veut-il remplir le Paradis de tout ce qu'il y a d'hérétiques, de payens, de gens qui ne croient ni aux Ecritures ni à l'Eglise?

Qu'on cherche, après ce que nous venons

¹ Marc. 16.

d'exposer, la différence qu'il peut y avoir entre ces philosophes, qui veulent tout tolérer, et des hommes sans religion, et dont les principes ne mènent qu'au mépris et à l'anéantissement de la Religion.

ARTICLE VI.

Des Avantages du Tolérantisme.

APRÈS avoir entrepris de prouver que, de quelque religion qu'on fût, tout étoit égal ; après avoir mis pêle-mêle en Paradis l'idolâtre, l'arien, le déiste, le catholique, le luthérien, M. de Voltaire prend une autre voie pour persuader la tolérance : c'est de la faire regarder comme la mère de la paix et comme le premier des biens.

Que conclure à la fin de tous ces longs propos ?

C'est que les préjugés sont la raison des sots.

Il ne faut pas pour eux se déclarer la guerre :

Le vrai nous vient du Ciel, l'erreur vient de la terre.

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,

Par des sentiers secrets le sage doit marcher.

La paix, enfin, la paix que l'on trouble et qu'on aime,

Est d'un prix aussi grand que la vérité même.

Il y auroit bien des observations curieuses et des questions délicates à faire sur ce

qu'on doit entendre par ces préjugés qui sont la raison des sots ; par ces chardons qu'on ne peut arracher ; par ces sentiers secrets dans lesquels le sage doit marcher. Quel dangereux usage ne peut-on pas faire de ces expressions ? Quelle défiance ne doivent-elles pas inspirer ? Quels abominables principes ne peuvent-elles pas couvrir ? N'est-ce point sous ces mots qu'est caché le détestable secret des déistes adeptes, dont nous parle M. de Voltaire dans son chapitre du déisme ? Ne sont-ce pas nos dogmes respectables qu'on désigne ici par le mot de préjugés ? Ces sots, aux yeux de la cabale philosophique et anti-chrétienne, ne sont-ce pas les fidèles dociles et soumis ? Ces chardons qu'on ne peut arracher, ne sont-ce pas les pratiques du culte et les observances de la religion, dont on voudroit enfin se débarrasser ? N'est-ce pas là le but qu'on entrevoit dans toutes les parties de ce poème ? Mais ne creusons pas davantage dans cet abyme d'horreur ; arrêtons-nous aux deux derniers vers :

La paix, enfin, la paix que l'on trouble et qu'on
 aime,
 Est d'un prix aussi grand que la vérité même.

Il est bien vrai que la paix est un des biens les plus doux et les plus précieux : mais comme il y a des paix solides et honorables, il y en a aussi de funestes et de dangereuses. Si l'on sacrifioit, par exemple, la religion et la vérité pour avoir la paix ; pourroit-on dire

alors que la paix est d'un aussi grand prix que la vérité même qu'on auroit trahie ?

Lorsqu'on vouloit forcer les chrétiens des premiers siècles à regarder l'évangile comme une fable, et les idoles comme de véritables divinités ; lorsqu'on leur faisoit voir les bûchers, les glaives et les roues qui leur étoient préparés, s'ils refusoient de faire ces aveux et ces déclarations, auroit-on pu dire alors qu'en cédant pour le bien de la paix, ils auroient obtenu des avantages d'un aussi grand prix que la vérité même ?

Lorsque les raisonneurs juifs accusoient Jésus-Christ¹ de troubler la paix en annonçant son divin Evangile, auroit-il dû se taire, par égard pour leur fausse sagesse ? et cette paix auroit-elle été d'un prix aussi grand que les vérités mêmes qu'il annonçoit ? Il n'y a que le mépris de la vérité, et l'indifférence pour la religion, qui puissent inspirer et faire goûter cette captieuse maxime que M. de Voltaire ose avancer. Il n'est point d'homme sage qui n'en pénétre aisément les conséquences affreuses, et qui ne voie le but que se proposent les insensés qui l'avancent.

Il est des vérités indifférentes ; il en est de nécessaires ; il est, par exemple, assez indifférent dans les systèmes philosophiques, de tenir pour l'attraction de Newton ou pour les tourbillons de Descartes, nouvellement rajustés par Molière ; il est assez indifférent, dans un système de chronologie, de placer

¹ Luc.

une époque quelques années plus tôt ou plus tard : dans des faits particuliers, de donner une telle cause à un événement, ou d'en assigner une telle autre : de prétendre, par exemple, qu'Ovide fut exilé pour avoir fait des vers licencieux, ou pour avoir paru trop aimable à la fille d'Auguste. Ce n'est pas la peine de troubler la paix, pour établir une de ces opinions sur la ruine de l'autre.

Mais il est des vérités nécessaires et d'un si grand prix, que nul autre avantage ne les peut égaler. Telles sont les vérités fondamentales et essentielles à la religion : c'est de la religion que dépend l'intérêt de l'éternité : tout autre intérêt doit céder à celui-ci. La tolérance, en cette matière, n'est pas seulement une impiété qui outrage Dieu ; c'est une extravagance qui déshonore la raison ; c'est un scandale funeste qui précipite dans l'éternelle damnation.

Le tolérant regarde tout d'un œil égal : calviniste, déiste, socinien, catholique, quaker, musulman. Ce que je dois conclure de son indifférence, c'est que le tolérant est un homme qui n'a point lui-même de religion. Si l'on est persuadé que la religion chrétienne est divine, et que les oracles de l'Évangile sont vrais, on ne verra plus qu'une sagesse insensée dans les grands axiomes et dans les beaux principes des tolérants.

ARTICLE VII.

De l'Intolérance.

LES philosophes ne cessent de déclamer contre l'intolérance de l'Eglise catholique, pour la rendre odieuse; et ils n'observent pas que c'est cette intolérance même qui la rend encore plus respectable aux yeux de quiconque a du discernement, de la droiture, du respect pour la vérité. Toutes leurs déclamations ne servent qu'à manifester l'esprit qui les inspire, les sentiers ténébreux dans lesquels ils marchent, et les détestables principes selon lesquels ils se conduisent; et elles deviennent en même-temps le témoignage le plus glorieux qu'on puisse rendre à l'esprit de vérité et de sainteté, qui dirige invariablement cette Eglise.

Car, qu'est-ce que c'est que cette intolérance de l'Eglise catholique? C'est sa fidélité et sa fermeté à conserver, dans toute sa pureté, le dépôt sacré des vérités divines. Cela étant, l'intolérance lui est aussi essentielle que sa sainteté même.

En effet, si l'Eglise catholique est la dépositaire de la vérité, elle ne peut et ne doit enseigner que la vérité; elle ne peut et ne doit jamais ni la dissimuler, ni la trahir, ni la déguiser, sans quoi elle ne seroit plus ni une dépositaire fidelle, ni une Eglise sainte: et

la religion qu'elle enseigne ne pourroit plus être regardée comme une religion essentiellement vraie, divine, dont tous les dogmes et les préceptes sont émanés de l'autorité de Dieu, et fondés sur la parole de Dieu. Elle doit donc être intolérante; elle est donc essentiellement et nécessairement intolérante: elle doit donc toujours enseigner, soutenir, défendre la vérité, proscrire tout ce qui est opposé à la vérité.

En conséquence de ce principe, et pour éclaircir encore davantage ce principe, remarquons que la tolérance, en matière de dogmes et de morale, ne peut être appuyée que sur deux points, ou l'ignorance de la vérité, ou l'indifférence pour la vérité. Or rien de cela ne peut se trouver dans l'Eglise catholique.

Elle ne peut pas ignorer la vérité, parce qu'elle est dirigée par l'Esprit saint, qui enseigne toute vérité¹; parce que son divin fondateur lui a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles², pour être sa lumière et son soutien, parce qu'il l'a assuré que jamais l'enfer ne prévaudroit contre elle³, c'est-à-dire, qu'elle ne seroit jamais ni séduite, ni entraînée par l'esprit d'erreur.

Elle ne peut pas être indifférente pour la vérité, parce que cette indifférence seroit une infidélité véritable, ce qui est opposé à son caractère de sainteté; parce qu'elle est obligée d'enseigner⁴ tout ce que son divin chef lui a

¹ Joan. 16. — ² Math. 29. — ³ Math. 16. — ⁴ Math. 29.

révélé ; parce qu'elle sait qu'il n'est point libre à l'homme de choisir entre les différents points de créance, tous venant de la même source divine et de la même autorité ; parce qu'enfin elle nous apprend elle-même, après un de ses premiers fondateurs¹, que si un homme, étant soumis à tous les points que nous enseigne la religion, s'écartoit cependant d'un seul, il seroit, pour cette seule infidélité, aussi criminel aux yeux de Dieu, que s'il s'étoit encore écarté de tous les autres.

L'intolérance est donc une suite nécessaire de la sainteté et de la certitude où elle est qu'elle n'enseigne que la vérité. Cette intolérance devient donc la preuve la plus convaincante de la vérité et de la sainteté de tout ce qu'elle nous enseigne.

Il n'est rien, dit Horace¹, qui soit capable d'ébranler l'homme véritablement juste et vertueux. Les fureurs des citoyens factieux, ni les menaces des tyrans les plus cruels, ne l'intimideroient pas ; le ciel même seroit prêt à s'écrouler et à l'ensevelir sous ses ruines, qu'il ne perdrait rien de son intrépidité. Or, si l'amour naturel de la vertu peut inspirer une fermeté si invariable, que ne doit pas inspirer à l'Eglise catholique l'assurance où elle est que le dépôt des vérités divines lui est confié, et l'obligation où elle est de le conserver dans toute sa pureté.

Aussi, ni les puissances les plus redoutables, ni les dangers les plus pressants, ni les

¹ S. Jacques, ch. 2. — ² Horat. od.

pertes, ni les révolutions les plus dommageables, n'ont jamais pu l'amener à aucune composition, ni ménagement, ni tolérance, lorsque quelque chose blessait la vérité. Les Ariens, soutenus de toute la puissance de Constantius, refusent d'admettre le mot de consubstantiel, qui est essentiel à la religion; l'Eglise catholique sacrifie tout l'orient, plutôt que de dissimuler la nécessité de cette expression: les Grecs, quelques siècles après, ne veulent point reconnoître la procession du Saint-Esprit: elle croit devoir sacrifier tout un empire. Luther et Calvin attaquent plusieurs dogmes reçus dans toute l'Eglise; elle aime mieux sacrifier la moitié de l'Europe, que de tolérer la plus légère altération. Dans tous les cas où il s'agit de dogmes, d'enseignement, de déclaration de sa créance, elle montre toujours cette fermeté généreuse que montra son premier chef, lorsqu'il fut cité au grand conseil de Jérusalem. Décidez-le vous-même, dit ce grand apôtre, en répondant aux représentations et aux menaces qu'on lui faisoit: En matière de religion¹, est-ce à Dieu ou à vous que nous devons obéir? Pour nous, nous vous déclarons que rien ne nous empêchera jamais d'annoncer ce que nous avons appris de l'Esprit saint, de notre maître, de notre Dieu, et que nous rendrons toujours avec la même constance le même témoignage à la vérité.

Voilà en quoi consiste l'intolérance de

¹ Act. 4

L'Eglise catholique, dont le libertinage et la philosophie lui font aujourd'hui un si grand crime. Si elle est infiniment respectable par la sainteté de sa doctrine, elle ne l'est pas moins par la qualité de ceux qui se déchaînent contre elle. Des auteurs de pièces de théâtre, de petits écrivains, faiseurs de feuilles périodiques, des hommes voués à la volupté, des politiques indifférents, de petits êtres à lumières courtes, qui croient se donner du relief en parlant fièrement sur la religion : tels sont ceux qui s'élèvent contre les livres sacrés, qui frondent la doctrine de l'Eglise, qui insultent à la soumission de ce qu'il y a encore de chrétiens ; qui osent nous dire que c'est eux qui sont assis sur la chaire de vérité, que c'est eux qu'il faut écouter. Je pourrois en nommer ici un grand nombre. Le beau contraste qu'ils feroient avec les grands hommes, les grands docteurs de l'Eglise et du monde chrétien ! Est-il rien qui fasse plus d'honneur à la religion et à l'Eglise, que d'avoir de pareils ennemis ?

ARTICLE VIII.

Des Guerres et des Persécutions pour cause de Religion.

DES Chrétiens divisés les infames querelles ,
 Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux ,
 Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux ,
 Que le prétexte vain d'une utile balance
 N'a désolé jamais l'Allemagne et la France.

Voici le point où l'enthousiasme de Voltaire s'échauffe toujours le plus ; celui qu'il traite toujours avec plus de satisfaction et de complaisance ; celui qu'on retrouve le plus souvent dans ses pièces fugitives, dans ses Mélanges, sa Henriade, ses pièces de théâtre, dans plus de trente chapitres de son histoire générale. Rien ne lui paroît plus digne d'un grand philosophe comme lui, que de déployer ses justes fureurs contre la religion catholique, et de faire tous les efforts imaginables pour la rendre odieuse et pour en inspirer de l'horreur.

Ce sont-là les déclamations que tous les libertins, échos de Voltaire, ne se lassent jamais de renouveler. Ils ne cessent de crier que la religion chrétienne est une religion de sang. Ils ne cessent de citer les guerres affreuses qui ont désolé l'Europe dans le seizième siècle. Il est vrai que les cruautés et

Les fureurs, où l'on s'est porté durant ces guerres, font horreur. Mais cette horreur doit-elle retomber sur la religion, ou sur les sectaires qui avoient renoncé à la religion? Que Voltaire paroisse, s'il l'ose, qu'il réponde sur ces faits, que l'univers entier peut attester !

Ces guerres n'ont-elles pas commencé en Flandres par les sanguinaires exécutions, les horribles ravages et les saccagemens affreux, que les hérétiques firent à Anvers, à Mons, à Tournai et dans tant d'autres villes, sous le gouvernement pacifique de la fille de Charles-Quint ? N'ont-elles pas commencé en France par la conjuration d'Amboise, en Allemagne par les efforts que firent le Landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe, pour établir leur nouvel évangile les armes à la main ? M. de Voltaire a-t-il bonne grace d'appeler ces guerres les intimes querelles des chrétiens divisés ? Un peu de droiture ne lui eût-il pas fait avouer, qu'elles ne furent l'effet que de la rébellion de quelques apostats, lesquels après avoir renoncé à la foi de leurs pères, renoncèrent aussi à l'obéissance qu'ils devoient à leurs maîtres légitimes ?

Il n'est rien de plus contraire à l'esprit de l'Évangile, que les guerres de religion. Il n'est rien que les vrais chrétiens aient plus en horreur. L'Europe n'en eût pas été désolée pendant près d'un siècle, si les sectai-

1. 2. 3. Strada, de bello Belg. 1. 2. 3. Sébast. Le Clerc. Histoire des Provinces-Unies.

res qui les excitèrent avoient respecté l'esprit du christianisme. C'est l'oubli ou le mépris de la religion, qui en fut la véritable cause, qui viola les droits les plus sacrés, souleva les peuples, et porta le fer et la flamme jusques dans les lieux les plus respectables et les plus saints.

Aux fureurs générales des guerres, Voltaire joint encore les fureurs particulières; et voici comment il les représente :

On vit plus d'une fois, plein d'une sainte ivresse,
Plus d'un bon catholique, au sortir de la messe,
Courant sur son voisin, pour l'honneur de sa foi,
Lui criant : meurs, impie, ou pense comme moi.

Je demande à M. de Voltaire quels sont les graves auteurs, où il a lu que les catholiques alloient s'énivrer de rage et de fanatisme à la messe, et qu'au sortir de là ils couroient, le poignard à la main, sur les premiers huguenots qu'ils rencontroient, pour les massacrer ou les forcer d'être catholiques? Sa noire imagination enfante et multiplie les horreurs dont il charge les catholiques, et son infidélité dérobe la plupart de celles dont se rendirent coupables les huguenots.

L'homme raisonnable sera bien éloigné d'approuver les excès où quelques catholiques ont donné dans les temps malheureux de nos guerres de religion. Mais après tout, ces excès furent-ils comparables à ceux où donnèrent les hérétiques? Les roches de Mornas et de Montbrison, les ruisseaux de sang que

faisoit couler de toute part le furieux Baron des Adrets, et sur lesquels Bayle lui-même ne peut pas le justifier¹, le saccagement de presque toutes les villes du royaume : voilà des excès bien plus horribles que ceux des catholiques, et dont M. de Voltaire ne dit pas un mot. S'il faut citer des exemples de cruauté et de fureur, c'est toujours chez les catholiques qu'il les cherche ; et il les trouve quelquefois. Mais il ne parle point de ceux des huguenots, infiniment plus multipliés et plus criants. Excepté les jours malheureux, où l'on craignit en France de voir sur le trône un roi huguenot, les catholiques ont-ils jamais pris les armes, que par les ordres ou pour la défense de leurs princes ? Armés par ordre de leurs souverains, ils ont massacré souvent sans pitié des sujets révoltés, il est vrai. Mais les huguenots, armés contre leurs souverains, n'ont-ils pas massacré bien plus souvent encore des sujets fidèles ? Cependant ce n'est que sur ces sujets fidèles que M. de Voltaire répand toute l'amertume de son fiel. Il n'y a qu'eux qui soient les objets de ses furieuses déclamations.

L'inquisition ne pouvoit pas manquer d'avoir place dans le tableau des fureurs des catholiques :

Un doux Inquisiteur, un Crucifix en main,
 Au feu, par charité, fait jeter son prochain ;
 Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,

¹ Voyez Bayle. art. F. de Beaunout.

Prend , pour s'en consoler , son argent qu'il s'applique.

Les philosophes modernes ont autant d'intérêt que les plus grands hérétiques , à décrier l'inquisition. Ils ne trouvent pas que la vérité suffise , pour en dire tout le mal qu'ils voudroient. Qu'on consulte ce que nous avons dit dans la première partie , d'après l'abbé de Vayrac sur ce point ; et l'on verra que c'est la calomnie qui a imaginé cette application des biens des condamnés aux inquisiteurs.

Les relations françoises font de si effroyables portraits de l'inquisition , qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir la plus grande horreur : mais elles ne donnent aucune preuve de ce qu'elles affirment. Un homme sage voit à-peu-près ce qu'il peut regarder comme vrai , et ce qu'il doit regarder comme exagéré dans ces sortes de relations. Mais si les rigueurs de l'inquisition sont toujours redoutables , ne sont-elles pas quelquefois utiles et nécessaires ?

Si des hommes d'une lubricité et d'une impiété plus qu'inférieure , osent répandre jusques sur la personne adorable de Jésus-Christ et sur la Vierge sa Mère , des blasphèmes inouis jusqu'à ce siècle , et les infâmes ordures dont leurs cœurs sont remplis ; blasphèmes et ordures pour lesquelles des musulmans feroient empâler ces abominables écrivains ; pourroit-il y avoir des inquisitions trop rigoureuses pour eux ? Y auroit il des supplices assez horribles , pour venger la religion et la société chrétienne , de l'outrage

qui lui est fait par certaines poésies, qui ont paru depuis quelques années. Et si Voltaire a jugé digne du fagot, Rousseau accusé d'être l'auteur des fameux couplets; de quoi jugeront-ils dignes ceux qui sont les auteurs de l'épître à Uranie et de l'infâme poème de la Pucelle? Qu'il prononce lui-même l'arrêt.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de la Religion.

LE fameux Hobbes, aussi téméraire dans ses pensées sur les dogmes, qu'extravagant dans ses principes sur la morale, ne vouloit de la religion, que ce que les princes en permettoient, et ce qu'ils autoriseroient. M. de Voltaire a à-peu-près les mêmes pensées. Il souhaiteroit fort que la religion fût traitée comme les autres choses qui sont du ressort de la politique, et que les princes en fussent les chefs, les maîtres, les législateurs.

Pour donner plus d'autorité et de force à sa pensée, il cite et il propose l'exemple des empereurs romains, qui étoient autrefois les souverains pontifes de l'idolâtrie. Il ne met point de différence entre le culte extravagant des idoles, institué par des hommes aveugles et corrompus, et la religion divine, établie par le Fils unique de l'Eternel. Voici comment il propose sa pensée :

Le Sénat des Romains, ce conseil de vainqueurs,
Présidait aux autels, et gouvernait les mœurs,

Restreignait sagement le nombre des Vestales ;
 D'un peuple extravagant réglait les bacchanales.
 Marc-Aurèle et Trajan mêlaient aux champs de
 Mars,
 Le bonnet de Pontife au bandeau des Césars.

Il ne voudroit pas cependant qu'un roi prît la mitre et la crosse, qu'il allât en mission, et donnât des bénédictions aux peuples. Il laisse tout cela aux prêtres, et donne tout le reste aux rois.

Jésus-Christ avoit bien dit que c'étoit à Saint Pierre et à ses successeurs qu'il confioit le gouvernement de l'Eglise, et il avoit chargé les Apôtres d'enseigner à toutes les nations ce qu'elles devoient croire et ce qu'elles devoient faire. M. de Voltaire a d'autres pensées. Il voudroit qu'on en chargeât maintenant les rois et leurs ministres.

Il y avoit eu, jusqu'à nos jours, une religion dont l'autorité et les lois avoient été respectées et protégées par les maîtres du monde, par les Constantin, les Théodose, les Charlemagne; et les plus grands princes se sont ensuite fait une gloire de les imiter. C'est sur les traces des empereurs payens, qu'il voudroit que les princes marchassent aujourd'hui, afin que le christianisme fût mieux réglé, gouverné et mis sur le pied où il doit être. Voilà ce qu'une raison plus éclairée a découvert à ce grand philosophe. Il faut avouer que ces vues sont nouvelles. Il ne faudra pas une autorité moins res-

pectable que celle de Voltaire, pour les faire adopter. Il continue, et dit :

Le marchand, l'ouvrier, le prêtre, le soldat,
Sont tous également les membres de l'état.
De la Religion l'appareil nécessaire
Confond, aux yeux de Dieu, le grand et le vul-
gaire ;

Et les civiles lois, par un autre lien,
Ont confondu le prêtre avec le citoyen.

C'est encore le vœu de ce sage, qu'on regardât dans l'état politique, le prêtre comme on regarde un artisan, un fantassin, un marchand ; qu'on mît sur ce pied en France les Rohan, les Luine, les Choiseul, les la Rochefoucaut : en Allemagne et en Italie, les Bavière, les Colonne, les Ursin. Aussi pourquoi ces princes et seigneurs se faisoient-ils prêtres ?

Dans un état la noblesse a ses privilèges, les hommes de lois ont les leurs : ces privilèges sont fondés sur les services qu'ils rendent à l'état. Le clergé en rend aussi d'importans ; mais notre philosophe n'en fait pas grand cas. C'est pour cela qu'il ne veut pas que le clergé ait aucun privilège au-dessus du simple citoyen. Tels sont les nouveaux plans de ce réformateur de la religion.

Avant de finir cet article, nous avertirons M. de Voltaire qu'il s'est mépris, en disant que le sénat romain présidoit aux Autels. Le sénat n'y a jamais présidé. C'étoit toujours

des hommes tirés du corps sacerdotal. Il est vrai que parmi les prêtres, il y en avoit qui étoient en même temps sénateurs. Nous avons aussi des prêtres dans les conseils des rois et dans les parlements. Mais nous ne disons pas pour cela que le conseil du roi et que les parlements président aux Autels. Nous parlons d'une manière plus juste.

Il s'est mépris encore, en disant que ce sénat restreignoit sagement le nombre des Vestales. C'est sous les rois de Rome, que les Vestales furent instituées. Loin d'en restreindre le nombre, on étoit souvent embarrassé pour le compléter. Les filles romaines n'avoient pas plus de goût pour un célibat limité, que nos philosophes pour l'engagement perpétuel du mariage.

ARTICLE X.

Des Vertus des Payens.

RIEN n'est plus propre à faire couler dans les cœurs le dégoût du christianisme, et à donner le goût de l'irrégion, que les horribles couleurs dont on peint la vie des chrétiens, et les portraits avantageux qu'on fait de celle des payens. C'est toujours de ceux-ci, que M. de Voltaire prend les modèles des vertus; et c'est toujours de ceux-là qu'il emprunte les exemples des vices. Après

avoir dit que la loi naturelle est gravée dans tous les cœurs, il s'exprime ainsi :

De Socrate en un mot, c'est-là l'heureux génie ;
 C'est-là ce Dieu secret qui dirigeait sa vie ;
 Ce Dieu qui , jusqu'au bout , présidait à son sort ,
 Quand il but , sans pâlir , la coupe de la mort.
 Marc-Aurèle , appuyé sur sa philosophie ,
 Porta cet heureux joug tout le temps de sa vie,
 Julien , s'égarant dans sa religion ,
 Infidèle à sa foi , fidèle à la raison ,
 Scandale de l'Eglise , et des rois le modèle ,
 Ne s'écarta jamais de la loi naturelle.

Il ne parle point ici de Trajan , de Solon , d'Aristide , de Zoroastre , d'Alexandre , parce qu'il leur avoit déjà donné leur place dans le catalogue des saints.

Quoique la plupart de ces princes et de ces philosophes aient eu des qualités très-estimables , on pourroit bien cependant combattre encore leur canonisation. On sait jusqu'où alloit l'intempérance de Trajan , et son goût pour un genre de débauche qui outrage la nature. Marc-Aurèle , tout respectable qu'il étoit par sa sagesse et par sa douceur , se fit mépriser par la foiblesse qu'il eut pour sa famille , et par son entêtement pour les plus ridicules superstitions. Pour Alexandre , personne n'ignore les fureurs où il donnoit de temps en temps , les excès de son intempérance et l'extravagance de son orgueil. Certainement ces princes là n'étoient pas comparables aux Théodose , aux Charle-

magne, aux Saint Louis. Enfin, pour Julien, on peut s'en tenir à ce que M. de Voltaire nous en dit lui-même. Tout est remarquable dans le caractère qu'il en fait.

La première chose qu'il annonce de ce fameux renégat, c'est que bien qu'il eût abjuré le christianisme, et qu'il se fût fait purifier de mille manières par les prêtres payens, pour effacer, s'il étoit possible, son caractère de chrétien; Julien, selon M. de Voltaire, fut cependant toujours fidèle à la raison. C'est donc la raison qui le rendit infidèle à sa foi, et qui lui fit abjurer le christianisme? M. de Voltaire n'a-t-il pas un peu de cette raison du renégat Julien?

Ensuite il le donne pour le scandale de l'Eglise et le modèle des rois. Que cela est bien trouvé, bien pensé et bien dit! Le beau modèle à proposer aux rois, que celui d'un empereur qui a donné au monde chrétien un spectacle unique, et le spectacle le plus horrible et le plus scandaleux qui ait jamais été donné!

Enfin, il assure qu'en s'égarant dans la religion, Julien ne s'écarta jamais de la loi naturelle. Je ne sais s'il faut regarder cette proposition comme une impiété ou comme une extravagance. La loi naturelle nous commande également, et d'adorer un Dieu, et de lui rendre un culte tel qu'il le prescrit, s'il en prescrit effectivement quel'un. Si Dieu a véritablement prescrit le culte des chrétiens, et s'il est prouvé et démontré qu'il l'a prescrit; un esprit raisonnable qui

le connoît, est donc obligé de l'embrasser. S'il ne s'écarte point de la loi naturelle, l'embrassera; et jamais, après l'avoir embrassée, il ne l'abjurera.

Est-ce donc en suivant fidèlement la loi naturelle, que Julien quitta le christianisme? Est-ce la raison qui lui fit embrasser toutes les extravagances de la religion payenne, et la folie de tous ces dieux qui avoient chacun père et mère, femme et enfants; de toutes ces divinités, dont les unes commandoient, les autres obéissoient, etc. Lequel des deux doit être ici regardé comme le plus raisonnable : ou Julien dans ce qu'il fit, ou Voltaire dans ce qu'il loue?

Il a beau citer les Brinvilliers, les Borgia, les Jacques Clément. Cela ne fait ni honneur à son jugement, ni tort à la religion. On sait qu'il y a eu de temps en temps des scélérats chez les chrétiens. Parmi les Apôtres il y en eut un qui fut déclaré par l'oracle de Jésus-Christ¹, comme égalant le démon même en méchanceté. Cela n'est pas surprenant. La religion chrétienne ne change pas la nature de l'homme. Elle fournit des lumières, des secours, des motifs puissants pour surmonter les mauvaises inclinations de la nature. C'est à l'homme à profiter de ces moyens. Il n'en profite pas toujours, et c'est sa faute.

Mais, quoi qu'en dise Voltaire, il ne pourra jamais, malgré tous ses efforts, rien

¹ Saint Jean.

trouver parmi les payens, qui soit comparable à l'héroïsme et la pureté des admirables vertus dont une multitude innombrable de chrétiens ont donné dans tous les siècles le frappant spectacle à l'univers.

ARTICLE XI.

Analyse du Poème sur la Loi naturelle, avec de courtes Observations sur divers endroits de ce Poème.

TOUT ce poème ressemble assez aux vers que la Sybille écrivoit sur des feuilles desséchées que le vent emportoit, et qui les mêloit de telle manière, qu'on n'y trouvoit plus que des paroles sans liaisons; des paroles qui ne présentoient rien qui fût suivi, qui se soutint, et qui pût contenter la raison. Ce beau chef-d'œuvre est composé de quatre parties.

Dans la première, on nous promet de nous développer l'essence de la loi naturelle, et de nous prouver son existence. Une vingtaine de vers sont employés à cela; le reste est pour nous parler de toute autre chose que du sujet.

Dans la seconde, on entreprend de répondre aux objections contre l'existence de la loi naturelle; et le contraste des crimes commis par des chrétiens, et de la sagesse de quelques payens, est ce qu'on y trouvera de plus capable de frapper.

La troisième, est une touchante exhortation à la tolérance, dont on prouve la nécessité, en présentant les spectacles de cruauté et de fureur où l'intolérance a entraîné les catholiques.

Dans la quatrième, on instruit les princes de leur droit sur la religion. On leur apprend que c'est à eux de régler ce qui concerne le culte, le dogme, les devoirs, les observances. On y amène tout, on confond tout, culte, religion, morale, loi naturelle, institutions divines, institutions humaines; et ces quatre pièces cousues ensemble, font ce que Voltaire appelle le poème sur la loi naturelle. Jugez d'abord de l'unité de cet admirable poème.

On ne sera pas moins frappé de l'exécution, que de l'unité. Les hommes sont plongés dans l'erreur, ils ignorent la loi naturelle. Le dessein de Voltaire est de les éclairer; et c'est ce qu'il annonce par ces beaux vers adressés à un grand roi¹.

Philosophe intrépide, affermissiez mon âme,
 Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme
 Qu'allume la raison, qu'éteint le préjugé.
 Dans cette nuit d'erreur où le monde est plongé,
 Apportons, s'il se peut, une faible lumière².

Cette lumière nous est apportée par ce beau vers :

Adore un Dieu, sois juste, et chéris ta patrie.

¹ Le roi de Prusse. — ² Exorde du poème.

Il faut avouer que le vers est beau ; mais il auroit été plus beau encore , et en même temps plus juste , s'il eût dit :

Adore un Dieu , sois juste , et chéris les humains !

C'étoit la pensée de M. de Fénelon : J'aime mieux ma famille que ma personne, disoit-il ; j'aime mieux ma patrie que ma famille ; j'aime mieux le genre humain que ma patrie.

On devoit s'attendre que M. de Voltaire auroit développé ce que la raison nous apprend sur les hommages et le culte que nous devons à Dieu , sur les devoirs de la justice, sur l'amour de la patrie ; mais apparemment que sa raison ne lui a rien appris sur tout cela. Après avoir fait sa proposition , il oublie d'en faire le développement ; il fait même entendre que cela n'est point nécessaire. Car

Usage , intérêts , culte , lois , tout diffère.

Qu'on soit juste , il suffit ; le reste est arbitraire.

Nous voilà bien instruits sur la loi naturelle ! Voilà un dessein bien rempli !

Le raisonnement dans le poème répond parfaitement à l'unité et à l'exécution du dessein. Malgré le ton d'oracle qu'affecte l'auteur , les contradictions , les inconséquences , les absurdités y fourmillent. On y trouve des raisonnements plats en beaux vers , des raisons foibles en termes pom-

peux, des puérités et des erreurs présentées avec l'assurance la plus fière. On en a déjà vu les preuves dans les articles précédents; nous allons en ajouter encore quelques autres dans ces courtes observations.

I.

Dès le premier vers du poème, il parle de Dieu comme d'un être inconnu; et quarante vers plus bas, il assure qu'on ne peut pas le méconnoître. Cela prouve bien que son enthousiasme n'est qu'un égarement.

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré depuis peu l'univers du néant,

Voilà le Dieu inconnu.

Quoi, le monde est visible et Dieu seroit caché!
Non, le Dieu qui m'a fait, ne m'a point fait en
vain :

Sur le front des mortels, il mit son sceau divin !

Voilà le Dieu qu'on ne peut méconnoître.

II.

Selon le nouvel apôtre de la loi naturelle, les mortels ne peuvent ignorer ce qu'ordonna le Seigneur; et selon le même apôtre, les mortels ne le connoissent pas.

Je ne puis ignorer ce qu'ordonna mon maître;
Il m'a donné sa loi, puisqu'il m'a donné l'être . . .

La morale uniforme , en tout temps , en tout lieu ,
 A des siècles sans fin nous parle au nom de Dieu.
 De ce culte éternel la nature est l'apôtre.

Voilà la loi manifestée à tous les mortels.

Des louanges , des vœux flattent-ils sa puissance ?
 Est-ce le peuple altier , conquérant de Bysance ,
 Le tranquille Chinois , le Tartare indomté ,
 Qui connoît son essence et suit sa volonté ?
 Différents dans leurs mœurs , ainsi qu'en leur
 hommage ,
 Ils lui font tous tenir un différent langage.
 Tous se sont donc trompés ; mais détournons les
 yeux
 De cet amas impur d'imposteurs odieux.

Voilà la volonté , c'est-à-dire , la loi du
 Seigneur inconnue à tous les mortels.

Ainsi nous éclaire ce nouvel Orphée ,
 ce sage qui traite la théologie de labyrinthe
 obscur , et les théologiens de docteurs du
 vulgaire.

III.

Notre législateur , en exposant la diversité des lois civiles , ecclésiastiques et religieuses , dit que toutes ces lois sont inconstantes et fragiles , que tous ces usages et ces cultes sont l'ouvrage d'un moment ; et voici la conséquence qu'il en tire :

Qu'on soit juste , il suffit : le reste est arbitraire.

Ce raisonnement, cette conclusion a cela de particulier, c'est qu'elle réunit tous les défauts possibles d'absurdité, d'inconséquence, d'impiété, etc. Il est absurde de dire que tous les devoirs de l'homme se renferment dans la justice sociale, parce qu'il est encore des devoirs envers Dieu. Il est des devoirs de l'homme envers lui-même.

C'est une impiété de traiter d'arbitraire tout ce qui ne se rapporte pas à la justice sociale, parce que les choses d'institution divine sont aussi respectables que la loi naturelle elle-même. Il étoit libre à Dieu de les établir; il n'est pas libre à l'homme de les rejeter.

Il n'est pas nécessaire de montrer l'inconséquence du raisonnement. Ce que nous venons de dire, la rend sensible.

IV.

Aurons-nous bien l'audace, en nos faibles cervelles,

D'ajouter nos décrets à ces lois immortelles!

Hélas! serait-ce à nous, fantômes d'un moment,

Dont l'être imperceptible est voisin du néant,

De nous mettre à côté du maître du tonnerre,

Et de donner en dieux des ordres à la terre!

On ne peut pas voir des vers plus pompeux et plus vides de sens. Voltaire, en parlant des lois données par le Créateur au monde physique, demande si les faibles cervelles des hommes oseront aussi entrepren-

dre de donner des lois à ce même monde ?
A quel homme cette folie est-elle jamais
venue dans la tête ?

Ces vers ne renferment pas cependant
tant d'extravagance que d'impiété, dans le
nouvel interprète de la loi naturelle. Qu'on
examine tout son but : on verra que c'est à
toutes les lois positives, sur-tout ecclésiasti-
ques et divines, qu'il en veut.

V.

Voltaire, en déplorant les maux qu'a
causé dans le monde l'intolérance, en rap-
porte trois causes ; et il s'exprime ainsi :

D'où vient que deux cents ans cette pieuse rage
De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage ?
C'est que de la nature on étouffa la voix ;
C'est qu'à sa loi sacrée on ajouta des lois ;
C'est que l'homme amoureux de son sot esclavage,
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son image.

Voilà une confirmation bien claire de ce
qui a été dit dans l'observation précédente.

Si l'on vouloit rechercher les causes de
l'intolérance payenne, on pourroit dire, avec
bien plus de raison :

D'où vient que trois cents ans cette pieuse rage,
Des Romains furieux fut l'horrible partage ?
C'est que de la nature on étouffa la voix, etc.

Les spectacles sanglants que donna pen-

tant trois siècles Rome payenne, en immolant des hommes admirables par leurs vertus, et les édits cruels qui furent portés contre eux, nous apprennent assez jusqu'à quel point la voix de la nature fut méconnue, et quelles sont les lois qu'on ajouta à la loi sacrée. Des divinités impudiques, barbares, vindicatives, comme Jupiter, Mars, Vénus, Mercure, montrent assez jusqu'à quel point le paganisme fut aveuglé par ses préjugés. Cet aveuglement, cette rage, ces fureurs, le sage Voltaire ne les connoît que dans les chrétiens. Ce n'est que les chrétiens qu'il entreprend de charger de haine et d'horreur.

Nos ayeux grossiers sont les seuls qu'il condamne.

VI.

Le philosophe Voltaire s'empporte avec fureur contre ceux qui damnent les déistes, les payens, les renégats, les sociniens : il leur donne, de sa propre autorité, place dans le Ciel ; il fait une longue liste de prédestinés de cette espèce nouvelle¹.

Et le religieux Voltaire dit en même-temps, dans une note, qu'il respecte cette maxime : hors de l'Eglise point de salut.

Est-ce dérision, est-ce impiété, est-ce hypocrisie dans Voltaire ? C'est tout cela à la fois. Avec cette plate adresse, on se contente en débitant l'impierété ; et l'on croit se

¹ Loi naturelle. III. partie.

sauver en faisant semblant de l'envelopper dans une note trompeuse.

D'où vient que les enfants de Calvin, de Luther,
 Qu'on croit de là les monts bâtards de Lucifer,
 Le Grec et le Romain, l'empesé Quiétiste,
 Le Quakre au grand chapeau, le simple Ana-
 baptiste,
 Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,
 Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous
 bénir ?
 C'est que vous êtes sage, et que vous êtes maître.

La raison nous dit qu'il seroit à souhaiter que tous les hommes fussent réunis dans un même culte, parce qu'il y auroit plus d'union et de paix dans la société. La sagesse dit aux princes, qu'ils doivent faire servir leur autorité à maintenir cette union et cette paix pour le bien de leurs états. La religion leur ordonne d'employer les voies de douceur, et les moyens qui ne blessent point les droits naturels, pour conduire leurs sujets à la vérité. L'indifférence pour la religion ne s'accorde ni avec la raison, ni avec l'esprit de Jésus-Christ; et l'indifférence pour la religion est le vœu de tous les philosophes. C'est bien d'eux qu'il faut dire avec Voltaire :

Tous se sont donc trompés; mais détournons
 les yeux
 De cet amas impur d'imposteurs odieux.

VIII.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'Eglise ,
 Ce poignard qui bientôt égorgea dans Paris ,
 Aux yeux de ses sujets , le plus grand des Henris.

Quelle expression ! Quelle image ! L'Eglise armée d'un poignard ! Quel a été l'Apollon de Voltaire ? Il n'est pas surprenant qu'il annonce aux princes qu'ils doivent s'emparer du gouvernement de l'église ; sans cela, elle est trop dangereuse , trop redoutable. Il a senti l'horreur que devoit inspirer cette expression ; il tâche de l'adoucir par une note , où il dit qu'il ne faut pas entendre par ce mot l'Eglise catholique , mais le poignard d'un ecclésiastique , le fanatisme de quelques gens d'église.

Mais si l'expression fait horreur , pourquoi ne la pas corriger ? Pourquoi ne corrige-t-on pas également un des vers qui précèdent , où il représente Jacques Clément comme imitateur de Judith. L'heureuse comparaison ! Judith ôte la vie à un général ennemi , un agresseur injuste , l'oppresser de son peuple ; et Jacques Clément assassine son roi légitime. On ne rapproche l'exemple de Judith de celui du moine assassin , que pour rendre toujours plus odieuse la religion. L'esprit de Dieu conduisit Judith , canonisa Judith ; ne voudroit-on pas encore la faire passer pour fanatique ? ne seroit-ce pas joindre le blasphême à l'atrocité des expressions ?

IX.

Qui conduit des soldats , peut gouverner des
prêtres.

La sentence est vuidc de sens ou pleine d'absurdité. Veut-il dire qu'un roi qui se fait obéir par cent mille hommes armés, peut bien se faire obéir par des prêtres qui ne savent qu'administrer des sacrements et dire un bréviaire ? C'est une puérilité, une platitude. Veut-il dire qu'un roi qui règle la discipline militaire, et tous les mouvements de ses troupes, peut régler également la discipline ecclésiastique, les sentiments, les dogmes, les fonctions de la religion ? C'est une absurdité. Il est des choses qui sont du ressort de la puissance royale ; il en est qui appartiennent à la puissance ecclésiastique ; il en est qui exigent le concours des deux puissances.

X.

M. de Voltaire nous dit que

L'homme , amoureux de son sot esclavage,
Fit , dans ses préjugés , Dieu même à son image.
Nous l'avons fait injuste , emporté , vain , jaloux ,
Séducteur , inconstant , barbare comme nous.

Ce Dieu , tel que le dépeint ici Voltaire ,
ressemble bien au Dieu de l'atrabilaire Calvin

ou du fougneux Luther ; mais il ne ressemble nullement au Dieu des catholiques. Calvin¹ a bien osé dire que c'est par la volonté et par les ordres de Dieu, que l'homme tombe dans l'aveuglement et dans le péché ; que le péché du premier homme² est une suite des dispositions et du consentement même de Dieu. Bèze³, son fidèle disciple, et son cher confident, ose bien dire que Dieu prédestine les hommes non-seulement à la damnation éternelle, mais encore aux péchés qui sont les causes de la damnation. Luther, dans son livre du Serf-arbitre, c'est-à-dire, de la liberté esclave, débite bien les mêmes blasphêmes ; mais les catholiques n'ont jamais rien dit de semblable. Nos dogmes, nos catéchismes, nos théologiens, les pères de l'Eglise, nous présentent un Dieu tout différent. Si M. de Voltaire se rappelloit encore les leçons de son catéchisme, il pourroit rendre le même témoignage que nous.

XI.

Enfin, grace en nos jours à la philosophie,
 Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,
 Les mortels mieux instruits en sont moins in-
 humains.

On croyoit autrefois que la religion avoit
 beaucoup servi à adoucir les mœurs des

¹ Calvin. Instit. l. 1. c. 18. — ² Idem in Gen. c. 3.
 — ³ Bez. l. de prædest.

hommes, et il paroît qu'on étoit bien fondé à le croire : en effet, depuis l'établissement du christianisme, on ne vit plus, comme auparavant, les empereurs presque tous assassinés, et finir par des morts violentes; les spectacles inhumains de l'amphitéâtre cessèrent; l'autorité dont on usoit si cruellement envers les esclaves, fit place à des sentiments plus humains; l'homme s'accoutuma à regarder un autre homme comme son semblable. C'étoit-là des suites, comme naturelles, des lumières et des vérités évangéliques.

M. de Voltaire n'est point du tout de cet avis : c'est à la philosophie qu'il fait honneur de ces heureux changements; il prétend que c'est elle qui a fait renaître dans les cœurs les sentiments de l'humanité, que les dogmes des différentes sectes chrétiennes avoient détruits.

Malgré la multitude des hérésies, l'Eglise a subsisté pendant plus de mille ans, sans qu'il y eût du sang répandu dans des guerres de religion : il faut donc qu'elles aient eu ensuite quelque autre cause que la religion même; elles ont commencé dans le quinzième siècle par la fureur des Hussites qui désolèrent la Bohême; elles ont continué dans le seizième par les rébellions des luthériens et des calvinistes : or, on ne trouvera rien dans l'Évangile, ni dans les pères de l'Eglise, qui autorise les rébellions. La barbarie et l'indocilité les firent naître, la force les a terminées.

XII.

Un jardinier voisin n'eut jamais la puissance
De diriger des Cieux la maligne influence ,
De maudire ses fruits pendants aux espaliers ,
Et de sécher , d'un mot , sa vigne et ses figuiers.

Tous les philosophes modernes ont pris le ton de Luther et de Calvin, pour déclamer contre le célibat de la religion. Ce sont les modèles qu'imite ici M. de Voltaire. Jésus-Christ a conseillé pour quelques-uns le célibat, afin qu'ils devinssent plus dignes du royaume des Cieux. Saint Paul le représente comme un état plus parfait et plus agréable à Dieu ; cependant, les philosophes et les hérétiques le condamnent et le détestent. Entre cette autorité des philosophes et des hérétiques d'une part, et celle de Jésus-Christ et de Saint Paul de l'autre ; pour laquelle doit-on incliner ? Quelle est celle qui mérite d'être la plus respectée ! Il peut y avoir des abus et des scandales dans les institutions les plus saintes : ce n'est que sur les scandales et les abus que le vrai sage parlera ; mais pour les institutions elles-mêmes, il les respectera toujours.

XIII.

M. de Voltaire témoigne toujours un souverain mépris pour les théologiens ; mais il parle sans connoissance de cause, et il

condamne ceux qu'il n'est pas en état de juger. Cependant il n'en montre pas moins d'assurance. Il dit :

Ne pouvons nous trouver l'auteur de notre vie
 Qu'au labyrinthe obscur de la théologie ?
 Origène et Jean Scot sont chez vous sans crédit :
 La nature en sait plus qu'ils n'en ont jamais dit.
 Ecartons ces romans qu'on appelle systèmes.

Il paroît que M. de Voltaire n'a pas une vraie idée de la théologie : c'est pour cela que nous allons la lui donner. La vraie théologie est la science de la religion ; c'est la connoissance de ses principes, de ses preuves, de ses dogmes, et de tout ce qui est nécessaire pour la démontrer, la défendre, la venger. Cette science suppose nécessairement une profonde connoissance des livres divins, et des traditions apostoliques et dogmatiques. Ces traditions se retrouvent dans les ouvrages des principaux écrivains des quatre ou cinq premiers siècles ; mais c'est là un genre d'étude, dont on peut croire que M. de Voltaire n'a guère essayé, non plus que bien des docteurs. Il peut répéter sans crainte ce qu'il a dit de lui-même dans le poème sur le désastre de Lisbonne :

Je suis comme un docteur, hélas ! je ne sais rien.

Quant à la théologie scholastique qui a enfanté tant de volumes qui ne sont lus de personne, et tant d'opinions inutiles qui

ont absorbé et fait disparoître les points auxquels on devoit s'attacher par préférence, elle a eu des défauts, il est vrai. On ne peut pas nier que les différentes écoles ne s'en soient trop servies pour établir leurs pinions particulières, et trop peu pour faire connoître les sublimes grandeurs et les preuves victorieuses de la religion; qu'elle n'ait répandu quelquefois l'obscurité et l'inintelligibilité sur des vérités très-simples, et poussé trop loin la chicane sur des inutilités; cependant, elle n'a jamais mérité, elle mérite encore moins aujourd'hui que jamais, le mépris qu'on affecte d'en inspirer: elle fournit encore de grandes lumières et de grandes connoissances; mais elle pourroit les mieux dépouiller, et les faire moins acheter.

Il semble que M. de Voltaire ait voulu nous donner dans ce poème un abrégé de théologie dogmatique et morale; mais on voit que cet abrégé n'est ni des mieux raisonnés ni des vraiment raisonnables. Il n'enseigne que les principes du déisme, et son déisme n'est qu'une irréligion sans principes: il combat les vérités les mieux démontrées, et la hardiesse du ton fait toute sa preuve; il ne se soutient pas lui-même, il se contredit. En lisant les graves sentences, qu'il débite de temps en temps, on croit entendre encore ce discoureur dont il est parlé dans le livre de Job, et de qui le Seigneur dit: *Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis?* C'est-là l'écueil où donnent tous ceux qui

ne vont pas à la source de la vérité, laquelle on ne trouve que dans la révélation, et dans une raison soumise à la révélation.

Lorsque l'auteur du *Cid* et de *Cinna* donna son Agésilas, on s'aperçut que le génie du grand Corneille avoit bien vieilli. En lisant le poème sur la loi naturelle, on s'aperçoit que tout a vieilli dans Voltaire, que tout s'est affoibli dans lui, excepté la haine du christianisme. On trouve un poème sans unité, un dessein sans exécution, des raisonnements sans justesse, des imputations odieuses sans preuves, des déclamations toujours violentes, impies, absurdes, et dignes d'un ennemi déclaré du nom chrétien. L'examen que nous venons d'en faire, et l'analyse que nous en avons présentée, en sont des preuves convaincantes. Ce beau poème est terminé par cette dévote prière.

PRIÈRE DE VOLTAIRE.

O Dieu qu'on méconnoit, ô Dieu que tout annonce,

Entends ces derniers mots que ma bouche prononce :

Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi !
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi.

Je vois sans m'alarmer, l'éternité paraître,

Et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,

Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de
bienfaits,

Quand mes jours sont écoulés, me touchente
à jamais !

Un homme qui respecte sincèrement la religion, en lisant cette prière, fit sur le champ cette glose dans son indignation.

O Dieu qu'on méconnoît, et que la cabale philosophique s'efforce de faire toujours plus méconnoître, entends ces derniers mots que ma bouche prononce, c'est-à-dire, toutes ces impiétés et ces blasphêmes que je viens de consigner dans mes vers, comme un monument éternel de mon aversion et de ma haine pour ta religion; si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi, non pas pour la respecter et l'accomplir, mais pour la déshonorer, l'outrager, la combattre; mon cœur peut s'égarer, comme se sont égarés les esprits de ténèbres; mais il est plein de toi, comme en sont pleins ces ministres des enfers. Je vois, sans m'effrayer, l'éternité paroître; car je ne crois rien de toutes ces fables qui nous sont débitées par des prêtres, et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître, qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits, quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais. Quel mal, en effet, te font nos plaisirs et nos badinages? Tu ne penses pas comme les dévots, et tu n'es pas aussi implacable et aussi barbare qu'ils s'efforcent de te représenter.

CHAPITRE XXVIII.

De quelques Ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués.

CE siècle s'appelle aujourd'hui le siècle philosophique. N'est-il pas probable que la postérité l'appellera le siècle des blasphèmes et de l'impiété ? Il n'est plus rien de respectable et de sacré pour certains écrivains. Dieu, la religion, les dogmes, la morale, les pratiques du culte divin ; tout cela est l'objet des raisonnements insensés, du fiel, de la satire, des railleries de plusieurs auteurs de nos jours. On donne le nom de philosophie à l'impiété la plus détestable ; on traite de plaisanterie et de badinage, des écrits dont la lubricité fait frémir les débauchés ; on se repaît avec avidité des ouvrages qui ne respirent que le libertinage et l'indépendance, ou qui ne tendent qu'à éteindre dans les cœurs le respect et l'obéissance dûs à la religion.

Il a paru un grand nombre de ces sortes d'ouvrages, depuis quelques années. L'impunité les fait multiplier tous les jours. Quelques-uns sont attribués à Voltaire, entr'autres l'épître à Uranie et le poème de la Pucelle. Il méconnoît l'un, il s'excuse sur l'autre ; il prétend qu'on a ajouté et inséré dans ce poème bien des choses dont il n'est pas l'auteur. Je n'examine point si cette défense est receva-

ble. On y reconnoît aussi aisément le caractère d'esprit, que le style de Voltaire. On sait d'ailleurs quelle est sa hardiesse à nier en public, ce dont il se fait gloire en secret. Mais quelle que soit la source d'où un si détestable poison est sorti, il est sûr qu'on n'a jamais réuni tant d'impiétés et de blasphêmes, tant d'infamies et d'ordures, tant de grossièretés brutales et d'indécences révoltantes, qu'il y en a dans le poème de la Pucelle.

La différence qu'il y a entre ces deux ouvrages ; c'est que dans l'épître on voit un jeune insensé, à qui une hardiesse infernale tient lieu de génie ; le délire, d'enthousiasme ; le blasphême, d'essor ; et l'impiété, de guide et de raison.

Dans le poème, on voit un vieux scélérat, instruit et expert dans tous les genres de luxure, haletant encore après les ordures les plus honteuses, ne respirant et ne goûtant de joie, que dans les plus sales plaisirs, et qui, mêlant indistinctement le sacré et le profane, le divin et l'humain, enveloppe Jésus-Christ, la Sainte Vierge, les Saints, dans les mêmes infamies ; qui raille en blasphêmes, s'égaie en impiétés, s'extasie en luxure ; capable d'en donner des leçons plus abominables, que celles que donneroit l'enfer même.

On ne réfute point de pareils ouvrages ; ce seroit un nouveau scandale. Les auteurs en rougissent eux-mêmes : ils n'osent s'avouer, ils se cachent, pour se dérober à la vengeance publique. Quelle est en effet la société chré-

tienne, qui pourroit supporter le monstre infernal qui a produit ces détestables chants? Quel est le magistrat qui pourroit arrêter le glaive de la justice? Heureux ceux qui ne connoîtront cet infame poème, que pour le dévouer aux flammes, l'exterminer, et dérober, s'il est possible, à la connoissance de nos descendants, ce qui fait l'exécration de la religion, l'horreur du chrétien et la honte de ce siècle!

CHAPITRE XXIX.

Résumé général de toute cette réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, et comment on doit regarder les ouvrages de M. de Voltaire.

CE que nous avons présenté jusqu'ici des Erreurs de M. de Voltaire, n'en est encore qu'un abrégé. Nous n'avons point parlé des déclamations hardies et scandaleuses qu'on trouve dans plusieurs de ses pièces de théâtre; du libertinage affreux que respirent plusieurs de ses pièces fugitives; des dogmes impies qu'il établit dans plusieurs endroits de sa Henriade. Il est plusieurs morceaux très-considérables dans son histoire et dans ses mélanges, que nous n'avons point discutés, quoiqu'ils fussent également dignes de censure. Nous avons craint de lasser les lecteurs. Ce que nous avons dit, nous a paru suffisant pour

leur donner une idée des ouvrages de ce fameux écrivain.

Qu'on ait l'attention de ne pas se laisser surprendre par ce brillant coloris dont il embellit toutes les matières qu'il traite. Mais qu'on les examine en critique judicieux, et l'on verra que malgré tous ses talents, il est presque toujours sans principes, sans justesse dans le raisonnement, sans respect pour tout ce qu'il y a de plus respectable. C'est presque toujours la hardiesse qui lui tient lieu de lumière, la malignité de guide, une lecture assez variée, mais superficielle, de science et de connoissances; et ce sont des erreurs de toute espèce qui en sont le fruit. Aussi détruit-il souvent dans un endroit, ce qu'il a établi dans un autre. Il se combat lui-même, il se contredit; il se laisse aller au feu, ou plutôt aux écarts de son imagination. Et c'est pour cela, que ses jugemens sur les mêmes points, sont si souvent contraires les uns aux autres, comme on l'a pu remarquer dans plusieurs endroits de cette critique.

Son Histoire générale semble n'avoir été entreprise, que pour faire mépriser et détester la religion des chrétiens. Il débute par les éloges, ou par la justification des princes qui ont persécuté le christianisme avec le plus de fureur. Il ne parle qu'avec extase de l'apostat Julien, il pallie les horreurs de Néron, il excuse les fureurs des Dèce et des Maximin. Mais il ne voit le plus souvent dans nos martyrs, que des hommes factieux, justement condamnés à la mort; et dans les

fastes de l'Eglise, qu'un ramas de fables, qui ne sont dignes que de mépris. Pour les princes qui se sont distingués par leur respect, leur zèle, leur amour pour la religion, comme les Constantin, les Théodose, les Charlemagne : ce n'est qu'avec les traits les plus horribles et les plus noirs, qu'il se plaît à les représenter.

Dans une suite de plus de dix siècles, il ne dit pas un mot des grandes vertus qui ont illustré tant de héros chrétiens ; sa plume se refuse toujours à leurs éloges ; mais elle distille avec abondance le fiel et l'amertume sur les désordres qui ont éclaté parmi eux. Il épuise également ce que la triste vérité fournit, et ce que la noire calomnie a osé inventer.

Les malheurs de la religion et de l'Europe, par les hérésies du seizième siècle, lui ouvrent ensuite un nouveau champ. Il parcourt l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Allemagne, la Suède, pour nous faire déplorer les maux que la religion catholique y faisoit, et nous faire reconnoître les biens que l'hérésie y a procurés. Il n'avoit pas dit un mot de l'édifiante sainteté des fondateurs du christianisme, et des vertus admirables des premiers chrétiens ; mais il est toujours saisi d'un respect religieux, quand il parle des luthériens, des calvinistes, des anabaptistes, des quakers, et de tous ceux qui ont abjuré la religion catholique romaine.

Enfin, dans les derniers morceaux de cette belle histoire, il prodigue les louanges les

plus excessives à ces philosophes et à cette philosophie moderne, qui donnent tout à la raison et rien à la foi; qui ne reconnoissent ni révélation, ni dogmes, ni règles de mœurs; et qui cachent, sous les mots de religion et de loi naturelle, l'irréligion la plus déraisonnable et la plus dangereuse.

On peut regarder une bonne partie de ses *Mélanges*, comme un extrait ou un recueil de tout ce que l'impiété a enfanté dans ce siècle contre la religion. Cependant il faut remarquer qu'alors il n'est plus auteur; il n'est plus que copiste servile, dangereux et séducteur. C'est dans ces *Mélanges*, qu'on verra les maximes les plus pernicieuses pour les mœurs, la religion et l'état, présentées avec hardiesse, mais enveloppées avec tout l'art possible; le déisme par-tout insinué, conseillé, représenté comme le fruit de la raison pure, et le partage des vrais sages; les sophismes sur toute sorte de matières, multipliés; le matérialisme favorisé ou présenté d'une manière problématique; le mépris des dogmes les plus respectables et les plus sacrés, par-tout inspiré. Voilà tout ce qu'on trouvera, et tout ce qu'on apprendra dans une bonne partie des *Mélanges* de Voltaire.

Le jugement que nous portons sur ses ouvrages, est la suite nécessaire de l'examen que nous en avons fait; et la réfutation que nous donnons, fournit les preuves les plus évidentes de la vérité et de l'équité de ce jugement.

Ce qu'il en résulte, c'est que la lecture de ces ouvrages n'apprendra à regarder la religion chrétienne que comme une religion sanguinaire, et la véritable cause de presque tous les désastres qui ont désolé l'univers; la plupart de ses lois et de ses usages, que comme le fruit d'un fanatisme aveugle, imbécille ou furieux; et ses ministres, que comme des hommes ambitieux, ou méprisables, ou inutiles.

Elle apprend à regarder d'un œil égal les différentes sectes, cultes, religions du monde; à les tolérer, à les mépriser toutes, à n'en respecter aucune; à mettre toujours les hérétiques au même niveau que les catholiques pour la foi, et toujours fort au-dessus d'eux pour la sagesse et les mœurs; à élever encore beaucoup au-dessus des uns et des autres, les déistes, les libertins, les prétendus philosophes, et tous ceux qui n'ont point de religion, ou qui ont la hardiesse d'attaquer et de combattre la religion.

Elle n'inspirera que le goût et l'amour de ces orgueilleuses maximes, qui ne tendent qu'à faire mépriser toute autorité religieuse et ecclésiastique, haïr et redouter la puissance civile la plus légitime, regarder comme un vil esclavage l'obéissance la plus raisonnable et la plus juste, admirer et louer les plus criminelles rébellions.

Elle ne remplira l'esprit que des idées funestes, que l'impiété, le libertinage, la satire, la calomnie peuvent inspirer. Enfin, elle fera bientôt excuser, pardonner, chérir

tous les vices les plus odieux , et abhorrer toutes les plus respectables vertus.

J'avoue qu'il y a plusieurs pièces très-belles dans la collection des ouvrages de M. de Voltaire. Mais il y en a un plus grand nombre encore , que l'homme , qui aime et qui respecte la religion , ne pourra pas lire sans horreur , l'homme raisonnable sans indignation , l'homme peu instruit ou peu capable de réfléchir , sans le danger le plus évident d'abjurer bientôt toutes les maximes du christianisme et des bonnes mœurs.

R É P O N S E

AUX ÉCLAIRCISSEMENTS

HISTORIQUES

DE M. DE VOLTAIRE.

*Causa patrocínio non bona pejor erit.
Ovid.*

L'ACCUEIL favorable que le public a fait au livre des Erreurs, et l'impression que cet Ouvrage a faite en particulier sur M. de Voltaire, ont déterminé l'auteur à en donner une seconde édition. Il faut en effet, que le livre ait pris quelque faveur dans le public éclairé et ami du vrai, puisque la première édition est entièrement épuisée. Quant à M. de Voltaire, qu'une vingtaine de sciences, comme il l'annonce lui-même, partagent malgré ses fréquentes infirmités, il a pris la peine de le lire; il l'a lu avec attention, il l'a même cru digne d'une réponse qu'il a rendue publique par la voie de l'impression, sous ce titre: Eclaircissements historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai de l'Histoire générale.

Mais comme il a senti l'insuffisance de

ses éclaircissements , il a fait encore imprimer, pour sa justification , un second écrit sous le nom de M. Dam... ayant pour titre : *Additions aux observations sur le libelle intitulé : les Erreurs de M. de Voltaire par M. Dam...*

La peine qu'il a prise de retravailler et de refondre pendant trois ans ces éclaircissements , et de les faire reparoître en 1765 , tous différents de ce qu'ils étoient en 1762 , donne lieu de croire que ni lui ni le public n'en étoient contents. On les trouve au huitième tome de son édition de cette année-là , chez les frères Cramer. Ce soin de la part de M. de Voltaire à parer les coups que lui porte le livre des Erreurs , a flatté l'auteur. Car , de tous les ouvrages faits pour examiner ceux de ce grand écrivain , celui-ci est peut-être le seul auquel il ait daigné répondre. Mais comment n'a-t-il pas craint de lui donner par-là même quelque célébrité ? Comment cette pensée d'Ajax , dont il a les sentimens élevés , ne l'a-t-elle pas retenu dans le silence ? *Mecum certasse feretur.*

Il dira peut-être , que la lecture du livre des Erreurs l'a ennuyé ; qu'elle lui fait perdre un temps précieux ; et que s'il répond , c'est avec ce ton de supériorité qui lui est propre ; et que ce sera aussi avec le souverain mépris , dont il honore quiconque a la hardiesse d'entrer en lice contre lui.

Je conviendrai sans peine que la lecture du livre des Erreurs l'a ennuyé ; elle auroit

ennuyé tout autre qui eût été à sa place. Il n'y a rien là qui doive surprendre personne. On l'auroit bien pensé, quand même il n'auroit pas pris la peine de nous le dire. Pour ce qui est de la perte de son temps précieux, ce n'est qu'à lui seul qu'il doit s'en prendre. Il ne tenoit qu'à lui de profiter de sa lecture, ou de ne la pas continuer, s'il n'y trouvoit rien dont il pût profiter. Personne ne l'obligeoit de le faire, et encore moins de perdre son temps précieux à fondre et à refondre, à plusieurs reprises, les justifications qu'il a cru nécessaires pour effacer les fâcheuses impressions que le livre des Erreurs faisoit sur le public, indépendamment de l'ennui qu'il lui a causé.

Quant au ton de hauteur, de véhémence et de mépris avec lequel M. de Voltaire traite l'auteur du livre des Erreurs, nous verrons tout-à-l'heure quelle conséquence on doit en tirer. Toujours est-il vrai qu'il a lu et relu avec attention cet ouvrage, et qu'il y a répondu à plusieurs reprises, sans aucune nouvelle attaque de la part de l'auteur.

Nous avons dit que nous verrions quelle conséquence on pourroit tirer du style véhément et du ton de hauteur et de mépris dont il a tâché d'étayer sa réponse. Nous avons déjà reconnu dans notre discours préliminaire les talents de M. de Voltaire. Nous nous sommes fait un devoir de leur rendre toute la justice qu'ils méritent. Nous sommes toujours dans les mêmes sentiments; nous ne rétractons rien de ce que nous avons dit, quoi-

que des personnes éclairées nous aient trouvés trop prodigues d'éloges et de louanges pour ce fameux écrivain. Nous ne dissimulerons pas que l'usage qu'il a fait de ses talents, et sur-tout de la force de son imagination, dans ce ton de hauteur et de mépris qu'il emploie dans sa défense, ne soit ce qu'il y a de plus fort et de plus imposant contre le livre des Erreurs. Mais nous prétendons aussi, que ce moyen de défense, tout séduisant qu'il est pour la multitude qui ne réfléchit pas, et qui est plutôt entraînée par une injure véhémente, que par un raisonnement solide; nous prétendons que ce moyen de défense fait sur le lecteur judicieux une impression toute contraire. Que doit-on penser en effet, si l'on rapproche les traits les plus frappants qui remplissent une bonne partie des cinquante pages qui forment les éclaircissements? L'auteur du livre des Erreurs y est traité de libelliste, de fripon, d'ignorant, de téméraire, d'impudent, d'insolent, de malheureux, de calomniateur, de docteur prétendu, du plus vil des hommes, de fanatique, d'audacieux, de falsificateur, d'oison; et les applaudissements que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge et de l'ignorance, fait par un complice.

Certainement ces termes sont d'une grande énergie, et supposent évidemment que la lecture du livre des Erreurs a fait sur M. de Voltaire d'autres impressions que celles de l'ennui et de l'humeur occasionnées par la

perte d'un temps précieux. Il y a ici de la colère et de l'emportement. M. de Voltaire est hors de son assiette. Il a perdu cette égalité d'âme, qui est le fruit le plus doux de la philosophie. Ceux même qui sont ses plus extasiés admirateurs, et qui lui donnent, dans l'empire des lettres, la même place que Jupiter a dans les Cieux, sentent qu'on est en droit de lui appliquer le bon mot de Lucien : O Jupiter ! tu te fâches ; tu as donc tort ?

Mais ne nous arrêtons pas à ces petites observations amusantes : examinons de plus près les raisonnements de M. de Voltaire. Quoiqu'ils soient comme noyés dans un déluge d'injures, s'ils ont quelque force, je m'efforcerai d'y répondre. Je le considérerai lui-même comme un autre Lucilius, et je lui rendrai la justice qu'on rendit autrefois à ce dernier. *Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.* Je me conformerai aux sages maximes qu'il donne dans sa préface sur la tragédie d'Alzire. Il est bien honteux, dit-il, pour l'esprit humain, que la littérature soit infectée de haines personnelles. Que gagnent les auteurs en se déchirant mutuellement ? Ils avilissent une profession qu'il ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules ; et que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles les jouets des sots, soient les bouffons d'un public, dont ils devraient être les maîtres ? Il est sûr qu'un homme qui n'est

attaqué que dans ses écrits, ne doit jamais répondre aux critiques; car si elles sont bonnes, il n'a autre chose à faire qu'à se corriger; et si elles sont mauvaises, elles meurent en naissant.

Il est des hommes dont on peut suivre hardiment les belles maximes, mais dont il faudroit bien se garder de suivre les exemples. Ces beaux raisonneurs peuvent dire comme Poliphême : *Video meliora proboque, deteriora sequor*¹.

Je commence avec plaisir à reconnoître que M. de Voltaire a adouci dans ses Eclaircissements quelques-uns des traits, dont par méprise il avoit noirci un aussi grand prince que Charlemagne; qu'il a fait quelques efforts pour sauver les contradictions où il est tombé par inadvertance; qu'il a substitué adroitement, à certains textes hasardés, des textes un peu moins censurables. On en trouvera bien des preuves dans la suite de cette réponse.

J'observe encore, et quand je ne l'observerois pas moi-même, tout le monde s'en apercevroit assez, que sur plus d'un millier d'erreurs qui ont été remarquées dans une partie des ouvrages de Voltaire, il ne se défend que sur un très-petit nombre. Son silence est une sorte d'aveu qu'il abandonne les autres. Je dois lui en tenir compte; d'autant plus que, s'il avoit voulu, il auroit trouvé dans son imagination féconde en ex-

¹ Ovid.

pédients , à-peu-près les mêmes moyens pour se tirer d'affaire , qu'il avoit employés pour la défense de ceux que nous allons examiner.

Examen des points sur lesquels M. de Voltaire réclame dans ses Eclaircissements.

Nous suivrons pas à pas les trente-deux articles que renferment les Eclaircissements , après avoir fait une observation nécessaire sur le petit préambule qui les précède.

M. de Voltaire donne au livre des Erreurs , le titre de libelle calomnieux.

Le libelle est un écrit où l'on emploie la médisance , le mensonge , la calomnie , les expressions outrageantes , pour diffamer une personne. Je n'ai écrit que pour relever les erreurs odieuses répandues dans des ouvrages publics , et avoués par M. de Voltaire lui-même. Je n'ai rien avancé que je n'aie prouvé et démontré. J'ai eu pour sa personne tous les égards et les ménagements que l'honnêteté et la décence pouvoient exiger. Lui , de son côté , dans ses Eclaircissements , représente son adversaire comme le plus vil des hommes ; il le décore de tous ces titres honorables qu'on a vus dans ce qui a précédé. Il ne se justifie de rien de ce qu'on lui reproche , il ne prouve rien de ce qu'il avance. Que le public juge lequel des deux ouvrages mérite mieux le nom de libelle calomnieux : lequel des deux écrivains mérite mieux le nom de calomniateur.

Nous allons maintenant entrer dans la dis-

cussion des points. Nous présenterons d'abord le texte de Voltaire, tel que nous l'avons de l'édition de l'année 1765, afin qu'on juge plus aisément des réponses qui suivront toujours le texte.

§. I.

Première calomnie du Libelliste.

« Le libelliste accuse l'auteur de l'Histoire
 » générale d'avoir dit¹ : L'ignorance chré-
 » tienne se représente Dioclétien comme un
 » ennemi sans cesse armé contre les fidèles.
 » Il n'y a point l'ignorance chrétienne ; il
 » y a dans toutes les éditions : L'ignorance
 » se représente d'ordinaire Dioclétien , etc.
 » On voitassez comment un mot de plus ou
 » de moins change la vérité en un mensonge
 » odieux. »

Réponse.

J'ai cru devoir ajouter en italique le mot de *chrétienne* ; en voici les raisons.

1.^o Voltaire, dans le chapitre soixante et unième de ses mélanges, raille des actes des martyrs, écrits par des auteurs chrétiens ; il y remarque des singularités, des impossibilités, des absurdités.

2.^o Il trouve étrange que Fleury², auteur chrétien, ait rapporté un nombre si prodigieux

¹ Texte de Volt. — ² Mélanges, ch. 61.

gieux de faits cités dans ces actes, bien plus propres, dit-il, au scandale qu'à l'édification.

3.^o Il croit¹ que la juste douleur des chrétiens se répandit alors en plaintes exagérées.

4.^o Il dit que le zèle de Lactance², auteur chrétien, contre Dioclétien, n'est pas adroit.

5.^o Il affirme que l'abbé Eucher³ (Saint Eucher, archevêque de Lyon), n'a écrit l'histoire du martyre de la légion thébaine que sur des oui-dire, et qu'il est fort douteux qu'il y ait eu une légion de ce nom.

6.^o Il assure⁴ que le vain plaisir d'écrire des choses extraordinaires, et de grossir le nombre des martyrs, a fait ajouter des persécutions fausses et incroyables, à celles qui n'ont été que trop réelles.

N'est-ce donc pas sur les chrétiens que Voltaire fait toujours tomber le blâme d'ignorance? L'auteur du livre des Erreurs a ajouté, en caractère italique, le mot de *chrétienne* à celui d'ignorance, pour mettre au grand jour la pensée que Voltaire veut en même-temps présenter et cacher. Jugez, par ce qui vient d'être dit, s'il étoit autorisé à le faire.

Si le libraire Fez, qui a fait un nombre prodigieux de fautes dans l'impression de ce livre, n'a pas mis le mot de *chrétienne* en italique, comme il le devoit; que Voltaire aille lui en porter ses plaintes; mais cela n'empêchera pas que ce mot ne paraisse dans cette édition.

¹ Ibid. — ² Ibid. — ³ Histoire génér. ch. 5. — ⁴ Ibid.

§. II.

Petite témérité du Libelliste.

« Il s'agit d'un chrétien qui déchira et qui
 » mit en pièces publiquement un édit impé-
 » rial. L'auteur de l'Histoire générale appelle
 » ce chrétien, indiscret. Le libelliste le jus-
 » tifie et dit : un semblable édit n'étoit-il
 » pas évidemment injuste ? On peut répondre
 » que c'est trop soutenir les maximes tant
 » condamnées par tous nos parlements.
 » L'auteur du libelle devoit savoir qu'il
 » faut respecter les rois et les lois. » Après
 cela M. de Voltaire, avec ce ton de politesse
 et de décence qu'on voit dans quelques-uns
 de ses écrits, dit à l'auteur : « Monsieur,
 » vous êtes un ignorant ou un fripon.....
 » Si vous avez lu Eusèbe, dont Fleury a
 » tiré ce fait, vous êtes un fripon de falsi-
 » fier ce passage pour me calomnier. Si vous
 » ne l'avez pas lu, vous êtes un ignorant ;
 » à quoi j'ajoute que vous êtes un impudent
 » de parler de ce que vous ignorez.... Mais
 » je ne puis m'empêcher de dire à ce Mon-
 » sieur, qu'il me fait perdre un temps pré-
 » cieux à lire son libelle qui m'ennuie. »

Réponse.

Pour moi je ne puis m'empêcher de dire
 à M. de Voltaire, que je suis fâché qu'il se
 montre si sensible, et qu'il se défende si mal.

Les grandes âmes ont plus de modération, et ne se répandent point en expressions pareilles à celles qu'il emploie ici. Si mon livre l'ennuie si fort, comme il le dit, et comme je le crois, il peut le laisser. Les goûts et les intérêts sont différents. D'autres le lisent avec plaisir, et c'est pour cela que le public en a demandé une seconde édition.

Pour venir maintenant au détail de ses déclamations, il cite Fleury, il renvoie à Fleury; il tâche de donner le change. Mais non, on ne le prendra pas, M. de Voltaire. Il ne s'agit point ici de Fleury, mais d'Eusèbe de Césarée, duquel je me suis autorisé pour vous convaincre de vos erreurs.

Vous dites que l'édit de Dioclétien¹ de 303 ne décernoit aucune peine de mort contre les chrétiens. Et moi je vous dis que vous avez ignoré la vérité, ou que vous l'avez trahie. Vous outragez le martyr qui arracha cet édit; et moi je vous dis qu'il n'est pas surprenant que le panégyriste de Dioclétien exhale sa bile contre les chrétiens. Vous traitez votre adversaire de falsificateur, de fripon, de calomniateur, d'impudent, d'ignorant; et moi je puis démontrer que toutes ces accusations retombent sur l'accusateur.

Il falloit profiter de la citation marquée dans le livre des Erreurs, et du renvoi au livre huitième d'Eusèbe; vous auriez vu au chapitre sixième le détail des deux édits donnés presque en même-temps contre les

¹ Histoire générale, ch. 5.

chrétiens, et au chapitre huitième le martyre de celui qui arracha un de ces édits, et auquel Eusèbe donne le titre de *vir illustris*.

Jais puisque vous avez ignoré ces choses, je vais opposer l'historien grec, témoin oculaire, à votre infidelle narration.

Voici comment il s'exprime :

« *Anno decimo nono imperii Diocletiani,*
 » *mense Dystro (qui à Romanis Martius no-*
 » *minatur¹) cùm salutaris Passionis Domi-*
 » *nicæ festum jam pro foribus esset, omni-*
 » *bus in locis per imperatoris litteras palàm*
 » *edictum fuit, ut tùm deturbarentur Ec-*
 » *clesiæ, sòloque æquarentur, tùm Scripturæ*
 » *absumerentur igni, tùm qui honorem fuis-*
 » *sent adepti, de gradu turpiter deponerentur;*
 » *tùm privati, si modò in professione chris-*
 » *tianâ perstarent, libertate penitùs priva-*
 » *rentur. Ac primum Edictum contra egs*
 » *tale fuit. Non longo tempore post, aliis*
 » *litteris exeuntibus, mandatum est ut omnes*
 » *Ecclesiarum præsides ubique gentium in*
 » *vincula conjicerentur, deinde omnibus ma-*
 » *chinis adhibitis, idolis victimas immolare*
 » *cogerentur. Tunc igitur inciderat tempus*
 » *ut sicut plurimi, qui Ecclesiis præerant,*
 » *libentibus animis, verberibus graviter cæsi*
 » *in Christi stadio luctati sunt, et in*
 » *gravibus certaminibus præclarè obeundis*
 » *præclara spectacula hominum oculis sub-*

¹ Eusèbe histoire ecclès. lib. 8. ch. 6.

» *jecerunt ad contemplandum ; sic alii infiniti*
» *formidine percussi succubuerunt. Ex cæteris*
» *autem quisque varia tormentorum genera*
» *alteris subiit. Hic plagis toto corpore dila-*
» *ceratus, ille excruciatu distorsione mem-*
» *brorum, alius acutis et intolerabilibus*
» *novaculis dilaniatus, etc.* La dix-neuvième
» année de l'empire de Dioclétien, au mois
» Dystros, qui est le mois de mars chez les
» Romains, lorsqu'on étoit près de la fête de
» la passion du Seigneur, il y eut un édit
» public qui ordonoit que toutes les Eglises
» fussent par-tout démolies et rasées, que
» les Ecritures fussent brûlées ; que ceux qui
» étoient revêtus de quelque dignité en fus-
» sent dépouillés ; que ceux qui étoient dans
» un état privé, s'ils continuoient à professer
» le christianisme, perdissent leur liberté.
» Tel fut le premier édit contre les chrétiens.
» Peu de temps après il fut ordonné, par un
» second édit, que tous les chefs des Eglises
» dans toute l'étendue de l'empire, fussent
» mis aux fers, et qu'on employât toute sorte
» de moyens pour les forcer à sacrifier aux
» dieux. Ce fut dans ces jours funestes, que
» la plupart des chefs des Eglises furent hor-
» riblement déchirés par les verges, soutin-
» rent courageusement les supplices, com-
» battirent généreusement dans le champ du
» Christ, et donnèrent par leurs glorieux
» combats, les plus frappants spectacles à
» l'univers ; mais il y eut un grand nombre
» d'autres chrétiens que la frayeur et la crainte
» des tourments fit succomber : cependant

« les autres étoient successivement éprouvés
 » par divers supplices ; l'un avoit le corps
 » affreusement déchiré et tout couvert de
 » plaies ; on disloquoit tous les membres à un
 » autre ; on faisoit souffrir à quelques-uns
 » les douleurs les plus aiguës en leur dissé-
 » quant, avec des rasoirs, toutes les parties
 » du corps. » Après cela Eusèbe, continuant
 ces détails, présente une multitude immense
 de chrétiens expirant sous le glaive, dans les
 flammes, sur les roues, et par tous les plus
 horribles supplices qu'on puisse imaginer.
 Ainsi parle Eusèbe.

L'Auteur du livre des Erreurs n'est donc
 ni ignorant, ni fripon, ni impudent, comme
 le dit le poli et modéré M. de Voltaire. Il
 n'est pas ignorant, puisqu'il confirme si bien
 maintenant, par Eusèbe même, ce qu'il avoit
 auparavant avancé sur l'autorité de cet his-
 torien ; il n'est pas fripon ; il ne falsifie pas
 les passages pour calomnier, puisqu'il les
 rapporte entiers, et cite les livres et les cha-
 pitres d'où ils sont tirés ; il n'est pas impudent
 puisqu'il prouve si bien qu'il a parlé avec con-
 noissance de cause. Mais quels titres mérite
 M. de Voltaire ? Et si on lui parloit sur le
 même ton sur lequel il parle à son adversaire,
 qu'auroit-il à dire pour sa défense ?

Il dit qu'il a appelé indiscret le chrétien
 qui déchira l'édit de Dioclétien. Mais s'en
 est-il tenu là ? Ne l'a-t-il pas traité d'em-
 porté et de révolté ? Ne dit-il pas que ce

n'étoit pas là un acte de religion , mais un emportement de révolte ?

Il ajoute que l'auteur du livre des Erreurs justifie encore ce chrétien , et dit : Un semblable édit n'étoit-il pas évidemment injuste ?

Oui , il l'a dit et il le dit encore ; mais il s'est en même temps exprimé d'une manière bien plus sage et bien plus juste que ne fait Voltaire ¹. Il est certain , dit-il , que l'action de ce chrétien fut répréhensible , parce qu'il n'est jamais permis aux sujets de manquer de respect aux puissances , quand même les puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux sujets.

Il fait un procès à son adversaire pour avoir dit : Un semblable édit n'étoit-il pas évidemment injuste ?

Et l'on demande à Voltaire s'il le regarde comme juste ? Etoit-il juste de torturer , brûler , hacher en pièces , faire expirer par des supplices d'une cruauté inouïe , des chrétiens , parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jésus-Christ ? Etoit-il juste , pour la faute d'un seul , d'inonder de sang tout l'univers ? Etoit-il juste de faire passer au fil de l'épée des villes entières , hommes , femmes et enfants , parce qu'ils n'adoroient pas les dieux de l'empire , comme le rapporte Eusèbe ?

Comment Voltaire , ce zéléteur ardent de la tolérance , qui a répandu tant de fiel sur ceux qui ont sévi contre les infames

¹ Erreurs de Volt. L.^{re} édit. , t. 1. p. 20,

Albigéois , ou qui ont poursuivi les rébelles sectateurs de Calvin ; comment change-t-il ici de ton , en se déchainant avec tant de fureur contre les persécutés , et en faisant de si brillants panégyriques des persécuteurs.

L'auteur du libelle , ajoute-t-il , devrait savoir qu'il faut respecter les rois et les lois.

Et vous , M. de Voltaire , qui vous donnez ici pour le vengeur des rois , souffrez qu'on vous le demande : Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous dites que la nation angloise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant¹ ? Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous donnez à nos rois de la première race le beau titre de chefs sauvages² ? Parlez-vous en vengeur des rois , en disant de Louis XI , qu'il y a peu de tyrans qui aient fait périr plus de citoyens par la main des bourreaux et par des supplices plus recherchés , et qu'il augmenta son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs³ ? Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous dites que Louis le Juste étoit cruel ; qu'il avoit commencé à seize ans par faire assassiner son premier ministre ; qu'il souffrit que le cardinal de Richelieu , plus cruel que lui , fit couler le sang sur les échafauds⁴ ; que Louis XI vouloit être absolu ; que Louis XIV l'étoit ; et que vous faites entendre , en divers endroits de vos œuvres , qu'absolu et despote sont à-

¹ Mélanges , ch. 21. — ² Histoire générale , ch. 10.

— ³ Ibid. ch. 20. — ⁴ Mélanges , ch. 2.

peu-près la même chose ? Parliez-vous en vengeur des rois , lorsque vous disiez , il y a quatre ans , dans une assemblée nombreuse en votre maison (un des premiers magistrats de Lyon étoit présent) , qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût dans les monarchies un Cromwel , de cinquante en cinquante ans ? Ne pourroit-on pas vous dire à vous-même , que vous êtes l'ennemi le plus envenimé des monarchies et des monarques , et que vous vous efforcez toujours de les rendre odieux ?

§. III.

Autre insolence du Libelle.

« Un centurion nommé Marcel , près de » Tanger et Mauriante , dans une revue , » jeta sa ceinture militaire et ses armes , et » cria : je ne veux plus servir ni les empe- » reurs , ni leurs dieux. L'auteur du libelle » trouve cette action fort raisonnable. Il fait » un crime à l'auteur de l'histoire générale , » de dire que le zèle de ce centurion n'étoit » pas sage ; mais il n'en est pas dit un mot » dans l'histoire générale , c'est dans un autre » ouvrage qu'il en est parlé. »

Réponse.

Il faut que Voltaire sente fortement qu'il est dans son tort , puisqu'il déguise et pallie ici ce qu'il affirme ailleurs avec hardiesse. Je dis d'abord qu'il est faux que cet officier ait

crié : je ne veux plus servir ni les empereurs , ni les dieux. Voici le fait , tel qu'il est rapporté dans les actes.

Saint Marcel , capitaine dans la légion Trajane , étant en Mauritanie , on ordonna une fête à l'honneur des empereurs. Dans ces fêtes , il falloit sacrifier aux idoles. Comme on pressoit Marcel de sacrifier , il dit : Si telle est la condition des militaires , qu'ils soient obligés de sacrifier aux dieux et aux empereurs , je jette ma baguette et mon ceinturon , je quitte mes drapeaux , et je renonce aux armes. Cette réponse est tirée mot pour mot des actes du procès ; et c'est sur cette réponse qu'il fut condamné à mort. Voltaire , toujours ennemi des martyrs et de la vérité , prononce d'un ton ferme que le zèle de Marcel n'étoit pas raisonnable ; que le christianisme ne lui ordonnoit point de donner l'exemple de la sédition , et qu'il n'est point de pays au monde où l'on ne punit une action aussi téméraire.

Voilà deux articles de suite , où Voltaire tombe dans une double infidélité ; il déguise dans ses éclaircissements ce qu'il a avancé dans son histoire générale , et il impute à son adversaire ce que cet adversaire n'a point dit : dans l'article précédent , il ne donne que le nom d'indiscret au chrétien , qu'il traite de révolté et d'emporté dans l'histoire ; et il dit que je justifie une action que je me suis contenté d'excuser en la condamnant. Ici il déclare seulement , que le zèle de Saint Marcel n'étoit pas sage ; et dans l'histoire , il traite

ce martyr de séditieux, et de téméraire digne de punition.

L'auteur du livre des Erreurs s'est contenté de dire : Qu'y a-t-il dans les paroles de Saint Marcel qui montre un zèle déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable ? Il demande où est l'insolence. Est-ce dans celui qui démontre modestement ce qu'il a avancé avec certitude, ou dans celui qui déguise et qui nie ce qu'il a affirmé, et ce que tout le monde retrouve encore dans ses écrits ?

§. IV.

De l'Histoire admirable de Saint Romain.

« Notre libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune Saint Romain. L'histoire générale ne parle point de ce Saint Romain. C'est dans les mélanges de littérature et d'histoire, etc. »

Réponse.

Les mélanges de littérature et d'histoire sont de Voltaire, et ce sont les erreurs de Voltaire que l'on combat ; sa remarque ne signifie rien.

Pour décréditer les actes des martyrs, donnés par D. Ruinart, savant bénédictin et critique judicieux, il rapporte un conte fait à plaisir, rempli d'absurdités, et il le donne comme une pièce tirée des actes sincères.

L'auteur du livre des Erreurs démontre 1.^o que Voltaire se contredit lui-même pour les dates dans le même chapitre ; 2.^o que les actes du martyre de Saint Romain sont tous différents de ce qu'il rapporte.

On ne s'arrête pas davantage sur ce point, parce que la discussion s'en trouve dans le chapitre III des erreurs historiques, telle que les amateurs de la vérité peuvent la désirer.

Il ajoute à la fin de cet article : « L'auteur du libelle peut aussi croire, s'il le veut, l'apparition du labarum ; mais il ne faut pas injurier ceux qui ne sont pas de cet avis. » Puisqu'il ne dit que ces mots sur ce point, il faut qu'il ne se soit pas trouvé en état de donner une meilleure réponse.

§. V.

De l'Empereur Julien.

« On peut s'épuiser en invectives contre l'empereur Julien, on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures. On peut le plaindre de n'avoir pas été chrétien ; mais il ne faut pas le calomnier. »

Réponse.

On aura beau s'épuiser en éloges pour faire de ce fameux apostat le premier, ou du moins le second des hommes ; on n'empêchera pas

que les païens ne lui aient reproché des vices et des défauts très-méprisables. On peut en dire bien du mal sans le calomnier.

§. VI.

De la Légion Thébaine.

« L'auteur du libelle fait des efforts assez
 » plaisants pour accréditer la fable de la
 » légion Thébaine, toute composée de chré-
 » tiens, toute environnée dans une gorge de
 » montagnes, où l'on ne peut pas mettre cinq
 » cents hommes en bataille au pied du mont
 » saint Bernard, où deux cents hommes
 » arrêteroient une armée; et voici les preu-
 » ves que notre critique judicieux donne de
 » cette aventure. Euchèr, dit-il (qui rap-
 » porte cette histoire deux cents ans après
 » l'événement), étoit riche. Donc il disoit vrai.
 » Euchèr l'avoit entendu raconter à Isac, évê-
 » que de Genève, qui sans doute étoit riche
 » aussi. Isac disoit tenir le tout d'un évêque
 » nommé Théodore, qui vivoit cent ans après
 » ce massacre. Voilà, en vérité, des preuves
 » mathématiques. Je prie le libelliste de venir
 » faire un tour au grand saint Bernard, il
 » verra de ses yeux s'il est aisé d'y massacrer
 » une légion toute entière: ajoutons qu'il est
 » dit que cette légion venoit d'Orient, et
 » que le mont saint Bernard n'est pas assuré-
 » ment le chemin en droiture, etc. »

Réponse.

M. de Voltaire fait des efforts assez plaisants pour se défendre ; il veut que nous croyions les anecdotes qu'il débite et qu'il tient de M. le duc , M. le comte , etc ; et il ne cite jamais que des mots , et il ne veut pas que nous croyions ce qu'un riche et puissant sénateur , que son mérite et sa sainteté placèrent sur le premier siège épiscopal des Gaules , a écrit après les recherches les plus éclairées. Ce sénateur archevêque, en recueillant sur les lieux les monuments de cet événement , y joint les circonstances qu'il a apprises de l'évêque du lieu. Voltaire désapprouve cette manière de s'instruire pour écrire l'histoire ; on sait bien que ce n'est pas la sienne ; il invite son adversaire d'aller faire un tour au mont saint Bernard ; on lui répond qu'il vaut mieux être en France , et qu'il est très-fâché d'être lui-même si près de ces monts. Le reste de sa défense , sur l'espace resserré où il suppose qu'étoit la légion , et sur la direction de la marche , ne vaut pas la peine d'être relevé ; elle tombe d'elle-même.

§. VII.

D'Ammien Marcellin, et d'un passage important.

« Le libelliste s'exprime ainsi : Ammien
» Marcellin ne dit nulle part qu'il ait vu les

» chrétiens se déchirer comme des bêtes
 » féroces. L'auteur de l'histoire générale
 » calomnie en même-temps Ammien Mar-
 » cellin et les chrétiens. Qui est le calom-
 » niateur, de vous ou de l'auteur de l'histoire
 » générale ? Premièrement, vous citez faux ;
 » il n'y a point dans le texte, qu'Ammien
 » Marcellin ait vu : il y a, que de son temps
 » les chrétiens se déchiroient. Secondement,
 » voici les paroles d'Amien Marcellin. *His*
 » *effertis hominum montibus...iram in Geor-*
 » *gium episcopum verterunt viperinis morsi-*
 » *bus ab eo sapiùs appetiti.* On demande au
 » libelliste quel est le caractère des vipè-
 » res. Sont-elles douces ? Sont-elles féroces ?
 » Jusqu'à quand arborera-t-on l'intolérance
 » et le mensonge ? »

Réponse.

Ne diroit-on pas cette fois-ci que Voltaire est sûr de son fait, et qu'il a pris son censeur en défaut ? Mais il est toujours Voltaire. Pour en imposer, il paie d'assurance, lors même qu'il est le moins assuré. Vous citez faux, me dites vous. C'est vous qui errez, vous répondrai-je ; c'est vous qui donnez dans le faux en attribuant à Marcellin ce que vous ne deviez attribuer qu'à Julien, et en mettant sur le compte de Marcellin, ce que Marcellin lui-même met sur le compte de Julien. J'ai rapporté tout le texte en français dans le livre des Erreurs : je veux bien vous le rapporter encore tout entier en latin, de l'édition de

Henri Valois à Paris, chez Camusat, 1636.
 Le voici : « *Ubi verò abolitis quæ verebatur,*
 » *adesse sibi liberum tempus faciendi quæ*
 » *vellet, advertit; sui pectoris patefecit*
 » *arcana, et planis absolutisque decretis*
 » *aperiri templa, arisque hostias admoveri,*
 » *et reparari Deorum statuit cultum. Utque*
 » *dispositorum roboraret effectum, dissiden-*
 » *tes christianorum antistites cum plebe dis-*
 » *cissâ in palatium admissos monebat ut*
 » *civilibus discordiis consopitis; quisque,*
 » *nullo vetante, religioni suæ serviret intre-*
 » *pidus. Quod agebat ideò obstinatè, ut dis-*
 » *sentiones augente licentiâ, non timeret*
 » *unanimantem postea plebem. Nullas in-*
 » *festas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales*
 » *plerique christianorum, expertus. Sæpèque*
 » *dictitabat: audite me quem Alamini audie-*
 » *runt et Franci.*¹ »

Répondez maintenant, M. de Voltaire : ce passage est-il bien d'Ammien Marcellin ? Prouve-t-il ce que j'ai avancé ? Qui est le calomniateur, de vous ou de moi ?

Vous citez ensuite avec votre bonne foi ordinaire un autre passage qui regarde l'évêque George. Hé ! que fait ici cet évêque George ? Ni vous ni moi n'avons rien à faire avec lui. Il s'agit d'un texte qui prouve la méchanceté de l'empereur Julien contre les chrétiens. Je vous rapporte ce texte : je fais voir la vérité de ce que j'ai dit. Les sentiments de ce fameux apostat, vous les attribuez à un

¹ Ammien Marcell. lib. 22.

historien estimable et estimé. Vous vous êtes trompé. Je vous le démontre. Tout est dit. Pour donner le change , vous rapportez un texte étranger à la question ; et vous ne trompez personne.

Vous me demandez si les vipères sont douces. Tout autre que moi vous feroit en un seul mot une réponse personnelle. Je me contenterai de vous dire qu'il est des écrivains dont la plume distille un venin infiniment plus dangereux que celui de la vipère.

§. VIII.

Calomnie du Libelliste sur Charlemagne.

« Il accuse l'auteur de l'histoire générale ,
 » d'avoir dit que Charlemagne n'étoit qu'un
 » heureux brigand. Notre libelliste calomnie
 » souvent. »

Voici comment l'auteur du livre des Erreurs commence son chapitre dixième : Charlemagne , qui étendit les bornes de l'empire françois depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie , et depuis les portes de Rome jusqu'au nord de la Germanie ; qui fut comme le nouveau fondateur de l'empire d'occident ; qui subjuga cette fière Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance romaine ; qui étendit la religion aussi loin que ses conquêtes , et que quelques églises honorent comme un saint ; Charlemagne , si nous en croyons Voltaire , n'étoit qu'un heureux brigand , un

conquérant injuste , et peut-être même un père incestueux.

Non , Monsieur , je ne calomnie point en vous attribuant cette manière de penser et de juger de ce grand prince.

Vous le représentez , tantôt faisant égorger tous les habitans d'Eresbourg , après la prise de cette place , p. 113 ; tantôt faisant massacrer les prêtres , sur les débris de l'idole renversée , p. 113 ; tantôt faisant poignarder par des espions les Saxons qui retournoient à leur ancien culte , page 115. Voilà bien le conquérant inhumain¹.

En parlant de cet acte de sévérité ; lorsqu'après le gain d'une bataille il fit couper la tête à quatre mille cinq cents prisonniers , qui avoient plusieurs fois repris les armes , malgré leurs serments , vous dites que , traiter ainsi des hommes qui combattoient pour leur liberté et pour leurs lois , c'est l'action d'un brigand , p. 115. Voilà encore l'heureux brigand.

Enfin , on a écrit , dites-vous p. 127 , qu'il avoit poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles². Voilà le père incestueux. Oh ! que M. de Voltaire a bonne grace de dire à l'auteur du livre des Erreurs , qu'il calomnie souvent.

¹ Histoire générale , chap. 8. petite édition de 1757.

— ² Chapitre 9.

§. IX.

Des Rois de France, Bigames.

« Notre libelliste assure , à l'occasion de
 » Charlemagne , que les Rois Gontran ,
 » Cherebert , Sigebert , Chilpéric , n'avoient
 » pas plus d'une femme à la fois. Notre libel-
 » liste ne sait pas que Gontran eut pour
 » femmes en même-temps Vénérande , Mer-
 » catrude et Austregile ; que Sigebert épousa
 » Brunehaut du temps de la première femme ;
 » que Cherebert eut à la fois Méroflède ,
 » Marcovèse et Théodegilde , etc. »

Réponse.

Oh ! pour cette fois voici du nouveau. Les historiographes de France ne s'étoient pas encore avisés de faire le chapitre des rois bigames. Cette découverte étoit réservée à M. de Voltaire. Aussi bien a-t-il eu pendant quelque temps le titre d'Historiographe de France. Mais que ce grand écrivain fasse attention à ce que signifie le mot de bigame. Peut-être l'ignore-t-il. On n'est pas bigame, pour avoir plusieurs femmes en même-temps. Cela dépend du titre sous lequel ces femmes seroient avec un homme , c'est-à-dire , de maîtresses ou d'épouses. Si on mettoit au nombre des bigames tous les rois qui ont eu des maîtresses , la liste des rois bigames seroit furieusement grande. Mais on ne doit y mettre

que ceux qui auroient eu en même-temps plusieurs femmes à titre d'épouses et de reines, lesquelles auroient été épousées solennellement et publiquement.

Cela étant, je l'affirme encore, que les rois Gontran, Chérebent, etc. n'ont pas eu plus d'une femme à la fois; que Voltaire se trompe, et qu'il nous trompe en donnant le nom de femmes, c'est-à-dire d'épouses, à celles qui n'étoient que maîtresses ou concubines; que Grégoire de Tours, chez qui il a puisé le nom de ces dames, le condamne clairement. A-t-il véritablement lu cet historien, ou le cite-t-il infidèlement? Peut-il ici se défendre d'ignorance ou d'infidélité? Mais pour assurer les droits de la vérité, je vais présenter les passages de Grégoire de Tours lui-même sur ces faits. Voici comment il s'exprime dans le livre quatrième de son histoire, chapitres 25 et 26, édit. de D. Ruinart 1699.

“ Guntchramnus autem, rex bonus, primò
 ” Venerandam cujusdam suorum ancillam
 ” pro concubina toro subjunxit, de qua Gun-
 ” doaldum filium suscepit. Postea verò
 ” Marcatrudem, filiam Magnarii, in matri-
 ” monium accepit. Gundobaldum verò, filium
 ” suum, Aurelianis transmisit. Non multo
 ” post tempore mortua est. Postquam rex
 ” Austrechildem, cognomento Bobilam,
 ” accepit, de qua duos filios habuit.”

“ Postea Charibertus rex Ingobergam
 ” accepit uxorem, de qua filiam habuit, quæ
 ” postea in Cantiam ad virum est deducta.
 ” Habebat tunc temporis Ingoberga in servi-

» *tium suum duas puellas pauperis cujusdam*
 » *filias, quarum prima vocabatur Marcovesa,*
 » *religiosam vestem habens : alia verò Mero-*
 » *stedis, in quarum amore rex valdè detine-*
 » *batur. Erant enim, ut diximus, artificis*
 » *lanarii filiæ. Æmula ex hoc Ingoberga, quòd*
 » *à rege diligenterur, patrem earum secretius*
 » *operari fecit, futurum credens ut dùm hæc*
 » *rex cerneret, odio filias ejus haberet. Ille*
 » *autem sperans aliquid novi videre, adspicit*
 » *hunc eminùs lanas regias componentem ;*
 » *quod videns commotus in ira, reliquit Ingo-*
 » *bergam, et Merostedem accepit. Habuit et*
 » *aliam puellam opilionis, id est pastoris ovium*
 » *nomine Theudechildem, de quâ et fertur*
 » *filium habuisse. »*

« Le roi Gontran, qui étoit un bon prince,
 » prit d'abord, à titre de concubine ou de
 » maîtresse, Vénérande, qui étoit domestique
 » chez un de ses officiers. Il en eut un fils
 » nommé Gondebaud. Ensuite il épousa
 » Marcatrude, fille de Magnaire ; et son fils
 » Gondebaud fut envoyé à Orléans. Peu de
 » temps après Marcatrude mourut, et après
 » sa mort le roi épousa Austrechilde, sur-
 » nommée Bobila, de laquelle il eut deux
 » fils¹. »

« Ensuite le roi Caribert épousa Ingoberge,
 » de laquelle il eut une princesse¹, qui fut
 » menée dans le royaume de Kent, où elle
 » fut mariée. Ingoberge avoit alors pris à son
 » service les deux filles d'un homme pauvre.

¹ Greg. Tur. l. 4. ch. 25. — ² Ibid. ch. 20.

» L'aînée s'appeloit Marcovèse , et portoit
 » l'habit de religieuse. La cadette avoit nom
 » Méroslède. Le roi devint éperdûment
 » amoureux de ces deux filles. J'ai dit plus
 » haut que leur père étoit un ouvrier en
 » laine. Ingoberge s'apercevant de la vio-
 » lente passion que le roi avoit conçue pour
 » elles , en devint jalouse. Elle s'avisa de
 » mander secrètement leur père au palais
 » pour le faire travailler ; s'imaginant que quand
 » le roi l'auroit vu attaché à un métier , il
 » n'auroit plus que de l'aversion et du mépris
 » pour ses filles. Le roi , à qui Ingoberge avoit
 » fait espérer de voir quelque chose de curieux
 » et de singulier , aperçut de loin le père
 » de ses maîtresses , qui travailloit les laines
 » du palais. Cela le mit en colère contre la
 » reine , et il l'abandonna pour s'attacher à
 » Méroslède. Il eut encore une maîtresse
 » nommé Theudécide , qui étoit fille d'un
 » pâtre , c'est-à-dire , d'un homme qui gar-
 » doit les moutons. On dit qu'il en eut un fils. »

L'on voit donc par les passages de Grégoire
 de Tours , que des trois épouses que M. de
 Voltaire donne en même-temps au roi Gontran,
 Vénérande n'étoit qu'une concubine , que
 ce prince avoit dans sa jeunesse ; que Mar-
 catrude fut ensuite sa véritable épouse, et ne
 vécut pas long-temps avec lui ; et que ce ne
 fut qu'après la mort de cette première reine,
 qu'il épousa Austregilde. Voilà comment le
 roi Gontran eut pour femmes en même-temps
 Vénérande , Marcatrude et Austregilde.

Pour Caribert ou Chérebert M. de Vol-

taire est si bien instruit, qu'il ne nomme pas seulement la véritable épouse de ce prince. Il ne parle que de ses maîtresses, dont il dit les noms, sans savoir qui elles étoient, ni ce qu'elles étoient. Nous ne faisons point d'observations sur cela: il n'y a qu'à l'envoyer étudier un peu mieux l'histoire de Grégoire de Tours.

Enfin, pour ce qui concerne le roi Sigebert qui étoit un grand prince, on peut consulter ce qui est rapporté dans le livre des Erreurs, chapitre de Charlemagne.

Je vous demande pardon, M. de Voltaire, si je démontre si clairement que j'ai raison, et que vous avez tort; et je suis très-fâché de donner au public des preuves si convaincantes, que tout ce que vous affirmez avec le plus d'assurance, et que vous défendez avec tant d'opiniâtreté et de hardiesse, n'est cependant qu'erreur et fausseté.

§ X.

De Choses plus sérieuses.

« Non, Monsieur, la persécution n'étoit
 » pas dans le génie des Romains. Toutes les
 » religions étoient tolérées à Rome, quoi-
 » que le sénat n'adoptât pas tous les dieux
 » étrangers..... Les Romains, ce peuple roi,
 » n'agitèrent jamais la controverse. Ils ne
 » songeoient qu'à vaincre les peuples et po-
 » licer les nations. Il est impossible qu'ils
 » aient jamais puni personne uniquement pour

» la religion. Ils étoient justes..... Ce fut
 » par l'ordre d'un Saducéen, et non d'un
 » Romain, que Saint Jacques, frère de Jésus,
 » fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable
 » que la haine implacable qu'on porte tou-
 » jours à ses frères séparés de communion ;
 » fut la cause du martyre des premiers chré-
 » tiens. J'en parlerai ailleurs. Mais à pré-
 » sent, ô libelliste ! je ne vous en dirai mot.
 » Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire
 » en philosophe, si vous pouvez. »

Réponse.

Je ne devine pas pourquoi M. de Voltaire
 intitule cet article : *De choses plus sérieuses.*
 Ce ne sont là que des paroles vagues et sans
 objet fixe. J'aimerois autant ces titres de
 chapitres, qu'on trouve quelquefois dans Dom
 Quichotte : chapitre où l'on dit des choses
 qu'on saura quand on les aura lues. M. de
 Voltaire fait une proposition, comme un
 docteur de Sorbonne. Il enfile des preuves,
 et il finit par dire une injure à son adversaire.
 C'est le seul point auquel son adversaire ne
 répondra pas.

Sa proposition est que la persécution n'étoit
 pas dans le génie des Romains ; et les pren-
 ves sont, 1.^o que toutes les religions étoient
 tolérées à Rome ; 2.^o que les Romains n'agitè-
 rent jamais la controverse ; 3.^o qu'il est impos-
 sible qu'ils aient jamais puni personne pour
 la religion ; 4.^o que le proconsul Festus dit
 aux juifs qui demandoient la mort de Saint

Paul, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme sans l'avoir entendu ; 5.^o que ce fut par l'ordre d'un juif que Saint Jacques fut lapidé. Il faut avouer que ces preuves sont démonstratives, et qu'on ne peut rien trouver de plus lumineux et de plus convaincant.

Les Romains idolâtres admettoient parmi eux toute sorte d'idolâtres ; donc ils ne persécutèrent pas les chrétiens. Festus dit aux juifs, qui pressoient la mort de Saint Paul, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme avant qu'on lui eût donné la liberté de se justifier ; donc Rome ne persécuta pas les chrétiens. Un Saducéen émeute le peuple de Jérusalem, et fait lapider Saint Jacques ; donc les Romains ne persécutèrent pas les chrétiens. Ces Romains tolérèrent pendant quelque temps les juifs ; donc ils ne persécutèrent pas les chrétiens.

Quelle logique ? Est-ce ainsi qu'on raisonne après avoir étudié l'histoire en philosophe ? En vérité, il n'en faudroit pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une pareille étude, malgré l'invitation que M. de Voltaire m'en fait en ces termes pédantesques : Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez. Je lui répondrai modestement, que je ne le puis pas.

§. XI.

De la Messe.

« Notre Monsieur assure que la Messe
 » étoit du temps de Charlemagne, ce qu'elle
 » est aujourd'hui. Il veut nous tromper. Il
 » n'y avoit point de Messe basse, et c'est de
 » quoi il est question. La Messe fut d'abord
 » la Cène. Les fidèles s'assembloient au troi-
 » sième étage. Ils rompoient le pain ensem-
 » ble selon ces paroles: Toutes les fois que
 » vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire
 » de moi, etc. »

Réponse.

Il n'est point question entre M. de Vol-
 taire et son censeur, ni de messe basse, ni
 de grand'-messe. Il s'agit de la messe pré-
 cisément. Le texte de Voltaire lui-même va
 nous en convaincre. Voyez le chapitre onzième
 de l'histoire générale.... « La Messe dit-
 » il, étoit différente de ce qu'elle est aujour-
 » d'hui, et plus encore de ce qu'elle étoit
 » dans les premiers temps. Elle fut d'abord
 » une Cène. La majesté du culte augmentant
 » avec le nombre des fidèles, elle fut à-peu-
 » près ce qu'est la grand'-Messe aujour-
 » d'hui. »

Or, il est prouvé et démontré dans le livre
 des Erreurs, chapitre onzième, que dès les
 premiers siècles de la paix de l'Eglise, la messe

fut, à quelques prières près, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Il étoit donc fort inutile de faire, dans les *Eclaircissements*, un article d'un point sur lequel on n'avoit rien à répondre.

Parce que dans les pays chauds de l'Orient on soupoit dans des endroits élevés, pour avoir plus d'air et de fraîcheur, et que ce fut pendant le souper, que se fit l'institution de l'eucharistie; M. de Voltaire veut faire entendre qu'on disoit la messe au troisième étage. Cela étoit-il essentiel? le pratiquoit-on-par tout? pouvoit-on le pratiquer par-tout? C'est sur quoi nous attendons les éclaircissements et les découvertes de ce grand historien.

§. XII.

De la Confession.

« Le libelliste dit, p. 85, que la confession » auriculaire étoit établie dès les premiers » temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. » Voici l'histoire fidelle de la confession. » Après ce début, M. de Voltaire emploie deux pages et demie, pour prouver que l'usage de la confession nous est venu des payens; que Saint Jacques ayant dit : Confessez, avouez vos fautes les uns aux autres, les premiers chrétiens établirent aussi cette coutume, comme la gardienne des mœurs; que comme les abus se glissent dans les choses les plus saintes, on fut obligé, sous Théo-

dose I, d'abolir la charge de pénitencier, c'est-à-dire, l'usage de la confession, à l'occasion d'un grand scandale arrivé à Constantinople, et qu'il fût permis à chacun de se présenter à la communion, selon ce que sa conscience lui dicteroit. Il cite, pour ses autorités, deux historiens grecs, Socrate et Sozomène; il finit son grand exposé, en disant que Jean Chrysostôme, qu'il ne juge pas à propos d'honorer du nom de Saint, recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu, et cite de ce docteur deux passages puisés dans des ouvrages calvinistes.

Réponse.

Nous avons été jusqu'ici assez bons pour croire que la confession étoit une institution du Fils de Dieu, du divin législateur des chrétiens; mais M. de Voltaire, dont les découvertes sont toujours curieuses et intéressantes, nous donne une histoire toute nouvelle de la confession; il nous apprend que cet usage nous vient des payens, chez qui elle fut admise de temps immémorial, et quelques absurdités passagères, et même assez incertaines de quelques barbares grossiers, font tout le fondement de son assertion: il prétend ensuite, que les premiers chrétiens, sur un mot de Saint Jacques, adoptèrent cet usage, lequel certainement ils ne connoissoient guère, et que quelques abus donnèrent ensuite occasion de le supprimer. Nous avons prouvé dans le chapitre onzième du livre

des Erreurs, tome I, l'institution divine du Sacrement de pénitence, par des textes clairs de l'Écriture, et par quantité de passages des conciles généraux, et c'est-là que nous renvoyons les lecteurs. Ce que M. de Voltaire rapporte d'après Sozomène, ne regarde que la confession publique, abrogée à cause du scandale qui arriva à Constantinople, pour la faute d'une dame et d'un diacre, du temps du patriarche Nectaire. Les passages de Saint Chrysostôme, son successeur, ne sont relatifs qu'à cette espèce de confession. Quand M. de Voltaire aura tenté de répondre quelque chose aux preuves que nous avons données dans le premier tome, nous lui en fournirons de nouvelles.

§. XIII.

De Béranger.

« L'article de Béranger, dit-il, p. 132, » est très-curieux; il paroît que l'auteur de » l'Histoire générale ne sait point le caté- » chisme des catholiques, mais qu'il est bien » instruit de celui des calvinistes.

« On peut lui répondre qu'il est très-bien » instruit des deux catéchismes, et il sait » que tous les deux condamnent les ignorants » qui disent des injures.

« On passe tout ce que cet honnête homme » dit sur l'Eucharistie, parce qu'on respecte » ce mystère autant qu'on méprise la calom- » nie. Il y a des choses si sacrées et si

» délicates, qu'il ne faut ni en disputer avec
 » des fripons, ni en parler devant des fa-
 » natiques. »

Réponse.

M. de Voltaire dit qu'il est bien instruit des deux catéchismes, le catholique et le calviniste, et qu'il sait que tous les deux condamnent ceux qui disent des injures; et en même-temps il en dit à son adversaire: il le traite d'ignorant, de calomniateur, de fripon, de fanatique; il ne suit donc ni l'un ni l'autre. On voudroit bien savoir quel est aujourd'hui son catéchisme. Seroit-ce celui de Mahomet?

On passe, ajoute-t-il, tout ce que cet honnête homme dit sur l'eucharistie. Il paroît que M. de Voltaire n'est pas absolument incorrigible; il a profité des reproches qu'on lui fait dans le livre des Erreurs, sur la manière indécente dont il a parlé d'un mystère si auguste. On peut consulter les réponses qu'on lui fait dans le chapitre XVII.

§. XIV.

Du second Concile de Nicée, et des Images.

« Nous ne réfuterons pas ce que dit le
 » libelle du second concile de Nicée, du
 » concile de Francfort et des livres carolins;
 » on sait assez que les livres carolins envoyés
 » à Rome, et non condamnés, traitent le

» second concile de Nicée, de synode arrogant
» et impertinent. »

Réponse.

On sait que les livres carolins tombèrent dans l'oubli dès qu'ils parurent, et que le souverain pontife Leon III y répondit d'une manière également lumineuse et efficace, pour instruire l'empereur et les pères du concile de Francfort. Voltaire dit qu'il ne réfutera rien de ce qui est dit sur cet article ; c'est la preuve la plus sûre qu'il n'a rien pu trouver à dire.

§. XV.

Des Croisades.

« Le bon sens de l'auteur du libelle se
» remarque dans les éloges qu'il fait de
» l'entreprise des croisades, et de la manière
» dont elles furent conduites ; mais il per-
» mettra qu'on doute que des Mahométans
» aient voulu choisir pour leur soudan un
» prince chrétien, leur ennemi mortel et
» leur prisonnier, qui ne connoissoit ni leurs
» mœurs, ni leur langue. L'auteur de l'His-
» toire générale dit que Constantinople
» fut prise, pour la première fois, par les
» Francs, en 1204, et qu'avant ce temps-là
» aucune nation étrangère n'avoit pu s'empa-
» rer de cette ville. L'auteur du libelle
» appelle cette vérité une erreur grossière,

» sous prétexte que quelques empereurs
 » grecs étoient rentrés victorieux dans Cons-
 » tantinople après des séditions.

Réponse.

Il eût été de la sagesse de ne pas retoucher ces points, pour ne pas s'exposer à être de-rechef convaincu de faux, et pour ne pas ajouter une basse supercherie à des erreurs grossières. Qu'on lise le chapitre XVIII du livre des Erreurs, on verra le bon sens de l'auteur, qui appelle les croisades des expéditions singulières, qui donne les véritables raisons de leur peu de succès, qui fait remarquer quelques avantages réels qu'elles ont procurés aux occidentaux. Voilà comment il fait l'éloge des croisades, et de la manière dont elles furent conduites.

Que Voltaire, dans son cabinet, et cinq cents ans après l'événement, doute de ce qu'assure un témoin oculaire, respectable par ses lumières et sa sagesse, autant que par sa haute naissance, on ne doit pas en être surpris; il y a des choses plus essentielles, plus évidentes, qu'il auroit un plus grand intérêt de croire, et dont il lui plaît cependant de douter.

Mais voici ce qui est encore plus singulier. Dans le chapitre quarante-cinquième de l'Histoire générale, à l'occasion de la prise de Constantinople par les Francs, il dit que ce fut la première fois que Constantinople fut prise et saccagée, et qu'elle le fut par

des chrétiens qui avoient fait vœu de ne combattre que des infidèles. L'auteur du livre des Erreurs lui dit là-dessus, que sa bile contre les croisés, le fait tomber dans des erreurs grossières; il lui prouve, par le témoignage des historiens grecs, que Constantinople avoit déjà été prise, saccagée, brûlée plusieurs fois par les Grecs même. Voltaire veut faire entendre maintenant, qu'il n'a pas dit cela; qu'il ne s'agit, dans son texte, que de la prise de la ville par des nations étrangères; et que, dans ce que disent les historiens grecs, il n'est question que de quelque sédition.

Que penseront de Voltaire ceux qui rapprocheront le texte de l'Histoire générale, de ce texte des Eclaircissements? On ne doit donc plus être surpris s'il contredit si souvent et si hardiment les plus grands historiens, puisqu'il est assez hardi pour se contredire lui-même!

§. XVI.

Des Albigeois.

« L'article des Albigeois est un de ceux
 » où l'auteur du libelle montre le plus d'igno-
 » rance et déploie le plus de fureur : il est
 » certain qu'on imputa aux Albigeois des
 » crimes qui ne sont pas même dans la nature
 » humaine ; on ne manqua pas de les accuser
 » de tenir des assemblées secrètes, dans
 » lesquelles les hommes et les femmes se

» méloient indifféremment après avoir éteint
 » la lumière. On sait que de pareilles horreurs
 » ont été imputées aux premiers chrétiens
 » et à tous ceux qui ont voulu être réforma-
 » teurs : on les accusa encore d'être mani-
 » chéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu
 » parler de Manès. » Après cela, Voltaire
 répète assez inutilement une partie des choses
 qu'il avoit avancées dans son Histoire générale,
 et qui ont été réfutées ; et il ne se
 justifie sur aucun des points qui font l'objet
 de la réfutation.

Réponse.

Cet article est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance ; et cependant Voltaire ne peut le prendre en défaut sur aucun point. C'est un de ceux où l'on emploie le plus de fureur ; et cependant il n'a rien avancé, qui ne soit soutenu par des preuves authentiques. Il est certain qu'on leur imputa des crimes qui ne sont pas même dans la nature, et il ne fournit aucune preuve que l'imputation fût sans fondement. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens et à tous ceux qui ont voulu être réformateurs ; mais 1.^o les chrétiens ont été justifiés sur ce point, par les payens même. Voltaire veut-il justifier les Albigeois ? 2.^o Les dogmes des Albigeois n'autorisoient que trop cette imputation. 3.^o Il est faux qu'on ait imputé les mêmes horreurs à tous ceux qui ont voulu être

réformateurs : on ne les a jamais imputées ni aux luthériens, ni aux calvinistes, ni aux hussites, ni à une infinité d'autres sectes. 4.^o Il est souverainement indécent de mettre en comparaison d'infames manichéens, avec les premiers chrétiens.

En répétant dans cet article des éclaircissements, ce qu'il avoit déjà rapporté ailleurs des massacres de Carcassonne, il dit : Il se trouve aujourd'hui un homme qui ose canoniser ces abominations, et qui imprime dans Avignon, que c'étoit ainsi qu'il falloit traiter au nom de Dieu les princes et les peuples. Avouons que cet homme est doux et indulgent !

A son épiphonème j'en oppose un autre. Avouons que l'historiographe Voltaire est bien véridique et bien fidèle ! Il n'y a absolument rien ni de ces expressions, ni de ces sentiments, dans le livre des Erreurs. On y trouve des sentiments entièrement opposés. Voici le texte de l'auteur, p. 184 :
 « On ne peut lire sans horreur la sévérité,
 » ou plutôt la cruauté dont on usa envers
 » les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point
 » inspirée par l'Esprit de Jésus-Christ. Plus
 » sieurs Missionnaires s'y opposèrent quel-
 » quefois..... Le massacre de Béziers, le pil-
 » lage de Carcassonne, la prise de Lavaur
 » font horreur. Mais cette horreur semble
 » diminuer, quand on pense aux ravages
 » affreux et aux massacres dont les Albi-
 » geois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. Voilà comment j'ai canonisé ces abo-

» minations , et décidé qu'il falloit traiter
 » ainsi, au nom de Dieu , les princes et les
 » peuples. »

M. de Voltaire , si votre adversaire est assez modéré pour ne pas vous traiter de calomniateur , de etc. : soyez persuadé que tout le public n'aura pas la même modération.

§. XVII.

Des Changements faits dans l'Eglise.

« Le libelliste s'imagine qu'on a manqué
 » de respect à l'Eglise catholique , en rap-
 » portant les diverses formes qu'elle a
 » prises. »

Réponse.

Il faut que le grand historiographe en soit bien convaincu lui-même , puisque , dans cet article , il ne se défend et ne se justifie sur aucun des points sur lesquels il a été repris. Seulement il fait un petit discours d'environ deux pages , dans lequel se trouve une douzaine de nouvelles erreurs , qui apparemment ne s'étoient pas présentées à son esprit , lorsqu'il bâtissoit son histoire générale. Comme on en trouve par-tout la réfutation , il n'est pas nécessaire de nous y arrêter.

§. XVIII.

De Jeanne d'Arc.

« Que cet homme charitable insulte en-
 » core aux cendres de Jean Hus et de Je-
 » rôme de Prague, cela est digne de lui ;
 » qu'il veuille nous persuader que Jeanne
 » d'Arc étoit inspirée, et que Dieu envoyoit
 » une petite fille au secours de Charles VII
 » contre Henri VI, on pourra rire : mais il
 » faut au moins relever la mauvaise foi
 » avec laquelle il falsifie le procès-verbal
 » de Jeanne d'Arc, que nous avons dans
 » les actes de Rymer. »

« Interrogée en 1471, elle dit qu'elle est
 » âgée de vingt-neuf ans. Donc, quand elle
 » alla trouver le roi, elle avoit vingt-sept
 » ans. Donc le libelliste est un assez mau-
 » vais calculateur, quand il assure qu'elle
 » n'avoit que dix-neuf ans. »

Réponse.

Voltaire a représenté Jean Hus et Jérôme de Prague, condamnés comme hérétiques dans le concile de Constance ; il les a représentés comme deux hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, et qui n'avoient été condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres. Je n'ai pas souscrit purement et simplement à cet éloge. Voilà mon premier crime aux yeux

de Voltaire. Venons maintenant à cet événement singulier de la Pucelle d'Orléans.

Qu'est-ce que cette fille extraordinaire, connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans, devenue si célèbre par ses exploits, et qui a joué un rôle si avantageux à la France, et si funeste aux Anglois. C'est la matière de bien des discussions. Un mot tranchant ne suffit pas pour décider cette question.

L'auteur du livre des Erreurs a pris le parti qui lui a paru le plus sage. Voltaire l'accuse d'avoir falsifié le procès-verbal de Jeanne d'Arc, qui se trouve dans les actes de Rymer. Et l'auteur ne dit pas un mot de Rymer, ni de ses actes.

On sait bien que les extraits de Rymer et de Tyndal sont imprimés avec l'histoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras; et ce n'est que de celui-ci que le censeur de Voltaire a parlé. Voici le texte, p. 206 : Quant à son âge, il est certain que M. Rapin de Thoyras a fait une bévue, en mettant 29 pour 19. Je n'examine pas si l'erreur est volontaire. Je dis seulement que les actes authentiques démontrent cette erreur. Où est la falsification annoncée par Voltaire ?

§. XIX.

De Rapin Thoyras.

« Il attaque l'exact et judicieux Rapin

» de Thoyras. Il dit qu'il n'étoit ni de son
 » goût, ni sûr pour lui, de se déclarer
 » pour la Pucelle d'Orléans. Ne voilà-t-il
 » pas un homme bien instruit des mœurs de
 » l'Angleterre? Un auteur y écrit assurément
 » tout ce qu'il veut, avec la plus entière
 » liberté.

Réponse.

D'une multitude innombrable d'auteurs françois, qui ont écrit sur la Pucelle, trois seulement ne sont point pour elle. Moustrolet, sujet du duc de Bourgogne; du Haillan, qui très-souvent se contredit lui-même; et Rapin de Thoyras, réfugié en Angleterre, et ensuite mort à Vézél. L'auteur du livre des Erreurs est bien éloigné de mépriser M. Rapin de Thoyras. Il s'autorise de cet historien contre Voltaire même, au chapitre quarante-deuxième. Mais comme il étoit protestant réfugié, on ne devoit pas s'attendre qu'il parlât de la Pucelle, autrement qu'il en a parlé.

§ XX.

De Mahomet et de la prise de Constantinople.

« L'auteur du libelle renouvelle le beau
 » conte de Mahomet II, qui coupa la tête à
 » sa maîtresse Irène, pour faire plaisir à ses
 » Janissaires. Ce conte est assez réfuté par
 » les annales turques, et par les mœurs du
 » serrail, qui n'ont jamais permis que le se-

» cret du lit de l'empereur fût exposé au rai-
 » sonnement de la milice. Il nie que la moi-
 » tié de la ville de Constantinople ait été
 » prise par composition; mais les annales
 » turques, rédigées par le prince Cantemir,
 » sont d'assez bonnes preuves, que le libel-
 » liste ne connoît pas plus l'histoire turque
 » que la nôtre.

Réponse.

M. de Voltaire traite le prince Cantemir de débiteur de fables; et c'est sur la foi de cet écrivain, qu'il assure que la moitié de la ville de Constantinople fut prise par composition.

Il s'appuie des Annales turques, pour nier que Mahomet coupa la tête à la belle Irène; et les Annales turques ne parlent point de ce fait.

Il dit que son adversaire ne connoît pas plus l'histoire turque, que la nôtre; et cet adversaire lui répond qu'il les connoît assez, pour savoir combien Voltaire les défigure et les altère l'une et l'autre.

§ XXI.

De la Taxe des Péchés.

« L'auteur du libelle, page 207, demande :
 » où est cette licence déshonorante, cette
 » taxe honteuse, ces prix-faits, etc, qui
 » avoient passé en coutume, en droit et pres-
 » que en loi? Qu'on lise donc la taxe de la

» chancellerie romaine , imprimée à Rome ,
 » en 1514, chez Marc Silbert, au champ de
 » Flore , et l'année d'après , à Cologne chez
 » Gosvinus Colinius ; enfin à Paris , en 1520 ,
 » chez Toussaint Denis , rue S. Jacques. Le
 » premier titre est *de causis matrimonialibus*.
 « *In causis matrimonialibus pro contractu*
 » *quarti gradús, taxa est turonenses septem ,*
 » *ducatús unus , carlini sex.* »

« Faut-il que ce pauvre homme nous
 » oblige ici de dire que dans le titre dix-huit
 » on donne l'absolution pour cinq carlins à
 » celui qui a connu sa mère ? Que pour un
 » père et une mère qui auront tué leur fils ,
 » il n'en coûte que six tournois et deux du-
 » cats ? Et si on demande l'absolution du
 » péché de sodomie et de la bestialité , avec
 » la clause inhibitoire , il n'en coûte que
 » trente-six tournois et neuf ducats ? Après
 » de telles preuves , que ce libelliste se taise. »

Réponse.

Le livre de la taxe de la chancellerie romaine , que M. de Voltaire cite sans l'avoir vu , a toujours été un des grands cris de guerre des protestants contre l'Eglise romaine. Ils en ont fait plusieurs éditions et traductions ; ils les ont toujours embellies de gloses , de notes et de remarques ; mais ils ne citent jamais que des éditions faites en Allemagne ou en France. Aucun d'eux n'ose affirmer qu'il ait entre les mains , ou qu'il ait même vu la prétendue édition de

Rome , par Marc Silbert, de 1514 ; laquelle est la première , et sur laquelle les autres se sont faites , ou ont dû se faire. Il faut remarquer que toutes ces éditions sorties des mains protestantes , sont très-différentes les unes des autres , et qu'elles ne s'accordent nullement sur plusieurs points.

Il avoit déjà paru de ces sortes de productions , sous les pontificats de Jean XXII et de Benoît XII , qui furent supprimées dès qu'elles furent au jour. Celle qu'on met sous Léon X , a été condamnée en Espagne et à Rome , comme un ouvrage falsifié par les hérétiques. On trouvera toutes ces preuves dans Bayle , aux articles de Laurent Banck et d'Antoine Dupinet.

C'est là ce qui fait le fondement des fières assertions de Voltaire , et de l'assurance avec laquelle il dit à son censeur : *Après de telles preuves , que le libelliste se taise.*

Sur un grand nombre d'erreurs et de calomnies qui sont réfutées dans le chapitre XXIV du livre des Erreurs , Voltaire ne réclame que sur ce point , sur lequel on lui oppose tous les conciles du seizième siècle. Les actes authentiques de ces conciles valent bien son avorton de livre , dont il n'a pris la notion que dans Bayle.

§. XXII.

Du Droit de confesser , des Séculiers.

« Il demande où l'historien a appris que

» les séculiers et les femmes même avoient
 » droit de confesser. Oh, mon pauvre igno-
 » rant ! dans S. Thomas, pag. 255 de la
 » troisième partie, édition de Lyon 1738 :
 » *Confessio ex defectu Sacerdotis, laico*
 » *facta, sacramentalis est quodam modo.*
 » Ignorez-vous combien d'abbesses confes-
 » sèrent leurs religieuses ?

Réponse.

Oh, mon savant Voltaire ! ignorez-vous donc que tous les critiques soutiennent que cette partie de la somme n'est pas de Saint Thomas ? Ignorez-vous que le *quodam modo* est un correctif, qui nous apprend que cette confession n'est pas véritablement sacramentale ; Pourriez-vous nous citer quelque abbesse qui ait réellement confessé ses religieuses ? Pour moi, je ne connois que la folle institutrice de la congrégation de l'Enfance, rendue célèbre par l'histoire de l'avocat Reboulet.

§. XXIII.

Du Calvinisme.

Cet article n'est qu'une protestation de l'auteur de l'Histoire générale, de son impartialité. Chacun la connoît. Nous passons sur cela. On sait assez ce qu'il en faut croire.

§. XXIV.

De François I.

« L'auteur du Libelle porte l'esprit de
 » persécution, jusqu'à rapporter ce qui est
 » imputé au roi François I, par Florimond
 » de Raimon : Si je savois aucun de mes en-
 » fants entaché (d'opinions contre l'Eglise
 » romaine), je le voudrois moi-même sacrifier.
 » Voilà ce que l'auteur du Libelle appelle
 » une tendre piété. Quoi ! François I, qui
 » accordoit à Barberousse une mosquée en
 » France, auroit eu une piété assez tendre
 » pour égorger le Dauphin, si le Dauphin
 » avoit voulu prier Dieu en françois, et com-
 » munier avec du pain levé et du vin, etc. ! »

Réponse.

Qui le croiroit, que ces grandes exclama-
 tions ne sont fondées que sur une honteuse
 supercherie ! En vérité, M. de Voltaire a bien
 peu de soin de son honneur. Il craint bien
 peu ce que pensera de lui le lecteur, quand il
 sera instruit du fait. Il ne s'agit nullement,
 ni de la communion sous les deux espèces,
 ni de la communion à la Grecque avec du
 pain levé, ni des prières en françois. Il
 s'agit d'un outrage abominable fait au divin
 mystère de l'Eucharistie. Voici le fait : Quel-
 ques fanatiques forcenés firent afficher dans
 tout Paris des placards remplis de blasphèmes

les plus affreux et les plus outrageants contre l'auguste mystère de l'Eucharistie. Le roi l'ayant appris, en fut touché de la plus vive douleur. Il ordonna une procession générale, à laquelle il voulut assister à la tête de toute sa maison; et là, à la vue de toute sa cour et de tout le peuple de Paris, il fit, un flambeau à la main, une solennelle amende honorable, en réparation de ces outrages et de ces blasphêmes. Il fit un discours qui marquoit bien sa vive foi et sa tendre piété¹. Et quant à moi qui suis votre roi, dit-il, en finissant les larmes aux yeux, si je savois un de mes membres, maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper, mais davantage; si j'apercevois aucun de mes enfants entaché, je voudrois moi-même le sacrifier.

Cet exposé suffit pour faire tomber tout le fracas de la déclamation de Voltaire, et pour faire connoître que ses défenses ne sont fondées que sur des détours indignes, et sur d'odieuses infidélités. Il n'est personne qui ne saisisse d'abord le sens des paroles du roi.

§. XXV.

De la Saint-Barthélemi.

« Malheureux, avez-vous été aidé dans
 » votre libelle par l'auteur de l'apologie de
 » la Saint-Barthélemi? Il paroît que vous

¹ Erreurs de Voltaire, tome I. page 290.

» excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne
 » furent jamais prémédités. Lisez donc Mé-
 » zeraï, qui avoue que dès l'année 1570 on
 » continuoit dans le dessein d'attirer les hu-
 » guenots dans le piège. etc.»

Réponse.

Je n'ai été aidé dans mon ouvrage que par la vérité, dont j'ai suivi les lumières. J'ai fait voir que j'avois ces massacres en horreur. J'ai lu Mézeraï. C'est lui qui m'a appris à corriger l'erreur où vous tombez, en disant qu'il y eut soixante mille huguenots de massacrés. Mézeraï n'en met que vingt-cinq mille.

Vous dites que je paroissais excuser ces massacres. Je dis, dans mon petit ouvrage sur les Mœurs, que ce fut une tache à notre nation, et la faute d'un prince séduit par quelques particuliers. Je dis dans le livre des Erreurs, que ce fut un accès de fureur dans Charles IX, qui fut cause de ce massacre. Trouvez-vous là les sentiments d'un fauteur de persécution?

§. XXVI.

Du Duc de Guise et des Barricades.

« Voici les paroles du calomniateur igno-
 » rant, p. 347: Quant à la défense que
 » Henri III fit au duc de Guise de venir à
 » Paris, l'auteur de l'Histoire générale dit
 » que le roi fut obligé de lui écrire par la

» poste, parce qu'il n'y avoit point d'argent
 » pour payer un courrier. Pauvre libelliste !
 » citez mieux. Il y a dans le texte : Il écrit
 » deux lettres , ordonne qu'on dépêche deux
 » courriers. Il ne se trouve point d'argent
 » dans l'épargne pour cette dépense néces-
 » saire. On met les lettres à la poste, etc. »

Réponse.

L'auteur du livre des Erreurs met en substance ce que Voltaire dit d'une manière plus étendue. Le lecteur peut en faire aisément la comparaison, et juger. Où est donc la calomnie ? Où est l'ignorance ? Où est l'infidélité de citation ? J'ai ajouté que cette anecdote du défaut d'argent sentoit bien le petit bourgeois, l'homme mal instruit. M. de Voltaire croit que je veux parler de M. de l'Etoile. Il se trompe. C'est à un autre que ces paroles s'adressent.

§. XXVII.

Du prétendu Supplice de Marie d'Aragon.

« Il est très-utile de détruire tous les
 » contes ridicules dont les romanciers, soit
 » moines, soit séculiers, ont inondé le moyen
 » âge. Un Géofroy de Viterbe conte que
 » deux cents ans auparavant, Othon III
 » ayant épousé Marie d'Aragon, cette impé-
 » ratrice devint amoureuse d'un comte du
 » pays de Modène ; que ce jeune homme ne

» voulut point d'elle; que Marie, irritée,
 » l'accusa d'avoir voulu attenter à son hon-
 » neur; que l'empereur fit décapiter le
 » comte; que la veuve vint, la tête de son
 » mari à la main, demander justice; qu'elle
 » offrit l'épreuve du fer ardent; qu'elle passa
 » sur ces fers sans les sentir; que l'impéra-
 » trice, au contraire, se brûla la plante des
 » pieds, et que l'empereur la fit mourir. Ce
 » conte ressemble à toutes les légendes de
 » ces siècles de barbarie. Il n'y avoit du
 » temps de l'empereur Othon III, ni de
 » royaume d'Aragon, ni de Marie d'Aragon, ni
 » de comte de Modène. C'est assez qu'un
 » ignorant ait écrit de telles faussetés, pour
 » que cent auteurs les copient. »

Réponse.

Voilà le grand service que le savant et
 judicieux Voltaire veut rendre au monde :
 c'est de détruire tous les contes ridicules des
 romanciers, soit moines, soit séculiers. C'est
 apparemment dans cette vue, qu'il a bâti son
 Histoire générale, toute écrite au flambeau
 de la vérité, et avec la plus scrupuleuse
 fidélité. Cependant, sans entrer dans le fond
 de l'aventure de l'impératrice Marie d'Ara-
 gon, je remarquerai quelques erreurs où il
 tombe à cette occasion : il dit que Geofroy
 de Viterbe écrivoit deux cents ans après
 Othon III; et Geofroy naquit peu d'années
 après la mort de ce prince.

Il dit qu'alors, c'est-à-dire, vers la fin du

dixième siècle, et au commencement du onzième, il n'y avoit point de royaume d'Aragon; et dans le chapitre XXXIV de l'Histoire générale, il nomme lui-même les rois d'Aragon existants dans ce même siècle; d'ailleurs, on n'a qu'à lire Mariana.

Il dit qu'il n'y avoit point alors de comte de Modène; il y avoit long-temps que les empereurs donnoient le titre de comte; il y avoit une ville et pays de Modène. Comment M. de Voltaire prouvera-t-il qu'aucun gentilhomme modénois n'avoit alors le titre de comte?

Qu'il est difficile de se soutenir, quand on a d'autres intérêts que celui de la vérité! Qu'il est difficile de ne pas errer, quand on ne suit que l'imagination et la passion.

§. XXVIII.

De la Donation de Pepin.

« Oui, l'on persiste à croire que jamais
 » Pepin ni Charlemagne ne donnèrent ni la
 » souveraineté de l'exarchat de Ravenne ni
 » de Rome; 1.^o parce que, si cette donation
 » avoit eu lieu, les papes en auroient con-
 » servé, en auroient montré l'instrument
 » authentique: 2.^o parce que Charlemagne,
 » dans son testament, met Rome et Ravenne
 » au nombre des villes qui lui appartiennent;
 » 3.^o parce que les Othon ne reconnurent
 » point cette donation; 4.^o parce que Pepin
 » n'avoit pas pu donner des villes sur les-

» quelles il n'avoit ni droit ni prétention ;
 » 5.^o parce que jamais les empereurs grecs
 » ne se plainquirent de cette prétendue dona-
 » tion ; 6.^o parce que le passage d'Eginhart ,
 » qui dit que Pepin offrit la pentapole à
 » Saint Pierre , veut dire seulement qu'il la
 » mit sous la protection de Saint Pierre ,
 » comme Louis XI donna depuis le comté
 » de Boulogne à la Sainte Vierge , etc. »

Réponse.

Permis à M. de Voltaire de croire ce qu'il voudra , et permis à nous de lui montrer que les preuves dont il tâche d'étayer son sentiment , ne sont rien moins que concluantes. Des historiens contemporains , françois et lombards , rapportent le détail de cette donation ; des historiens italiens qui connoissoient les archives de Rome , disent la même chose , et M. de Voltaire ne veut les croire ni les uns ni les autres. Pourquoi le croirions nous lui-même ?

Mais les papes , dit-il , en auroient conservé l'instrument authentique. En quoi a consisté cet instrument ? N'est-ce qu'une lettre ? N'est-ce qu'une cession solennelle faite dans une assemblée et devant des témoins ? Mais il faut bien qu'il y ait eu des pièces , puisque c'est sur ces pièces qu'Anastase le bibliothécaire écrivoit un siècle après Pepin et Charlemagne.

Pepin , ajoute Voltaire , ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Ce

raisonnement n'est pas heureux. Les conquérants prennent bien ce qui ne leur appartient pas ; ils peuvent donc bien aussi le donner. Ils ne connoissent point d'autre droit que le droit du plus fort. Tels furent les droits que firent valoir les Romains, les Alexandre, les César, les Pepin, les Charlemagne, les Mahomet, les Tamerlan.

On assure que les empereurs grecs ne firent aucunes plaintes : ils en firent, comme il est démontré dans le livre des Erreurs, mais elles furent inutiles.

Mais Charlemagne, dans son testament, met Rome et Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent ; c'est qu'il y avoit conservé les droits de suzerain.

Les Othons ne reconnurent point cette donation ; bien d'autres empereurs ne l'ont ni reconnue, ni méconnue. Qu'en conclure ?

Enfin, dit Voltaire, cette donation est comme celle que Louis XI fit à la Sainte Vierge du comté de Boulogne. Il y a bien de la différence entre Louis XI et Charlemagne. Louis XI savoit bien que la Sainte Vierge n'enverroit pas du ciel des gouverneurs, des magistrats, des officiers de finances dans le comté de Boulogne, et qu'elle auroit la complaisance de lui laisser toujours l'utile et l'honorifique ; aussi le tenoit-il toujours en sa garde : il aimoit mieux donner aux habitants du ciel qu'à ceux de la terre ; il ne risquoit pas grand'chose par une pareille donation. Mais en voilà assez pour faire sentir la force des raisons de M. de Voltaire.

En rire , ou les regarder avec pitié , c'est tout ce qu'il y a à faire.

§ XXIX.

D'un Fait concernant le Roi de France Henri III.

« Auteur du libelle , vous dites que vous
 » n'avez jamais pu trouver dans quel livre
 » il est dit qu'Henri III assiégea Livron en
 » Dauphiné ; vous prétendez qu'il n'a jamais
 » été assiégé , parce que ce n'est aujourd'hui
 » qu'un village.... Voyez l'abrégé chrono-
 » logique de Mézerai : vous apprendrez que
 » Livron étoit alors une ville ; qu'Henri III
 » la fit assiéger par Bellegarde ; que ce roi
 » alla lui-même au camp ; que les assiégés
 » lui reprochèrent la Saint-Barthélemi du
 » haut de leurs murs..... Vous les trou-
 » verez dans les mémoires de l'Etoile , p. 117.
 » L'auteur de l'Histoire générale a souvent
 » négligé de citer des autorités sur des faits
 » connus ; il n'a cité que sur des choses ex-
 » traordinaires , qui ont besoin d'être confir-
 » mées : c'est à vous à reconnoître sa fidélité
 » par tous les garants qu'il vous donne , et
 » à rougir d'avoir parlé avec tant d'audace
 » de ce que vous ignorez. »

Réponse.

Voilà bien de la bile et du courroux ; il n'y a pas cependant de quoi s'effrayer. Vol-

taire fait quelquefois comme cet admirable chevalier qui prenoit des moulins à vent pour des géants qu'il falloit combattre. Son censeur n'a presque rien dit de tout ce qu'il lui fait dire : il n'a jamais prétendu que Livron ne fut point assiégé ; il n'a point dit que Livron n'ait jamais été une ville : il parle de l'état où il est aujourd'hui, et il en parle avec certitude et connoissance.

Voici le texte du livre des Erreurs. M. de Voltaire dit qu'Henri III voulant entrer dans une petite ville nommée Livron (ce n'est qu'un village ou petit bourg du Dauphiné), il s'aperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, et on lui cria du haut des murs : approchez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral. J'ai cherché à vérifier cette anecdote, et je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit Montbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette place. Deux choses rendent les hommes égaux, répondit-il insolemment au roi, le jeu et les armes. M. de Voltaire, vous voyez qu'on vous rend anecdote pour anecdote... vous devez être content.

Vous dites que je prétends que Livron n'a jamais été assiégé, et je nomme le commandant qui refusa de rendre la place à Henri III.

Vous donnez pour garant de cette anecdote M. de l'Etoile, et vous méprisez vous-même souverainement cet auteur dont vous vous appuyez. Dois-je en croire, dites-vous,

ce l'Etoile , qui écrivoit le soir tous les contes populaires qu'il avoit entendus le jour¹.

Vous avez souvent négligé, ajoutez-vous, de citer des autorités ; on sait les raisons de votre négligence ; on sait quelle est votre scrupuleuse fidélité : le livre des Erreurs en est garant.

Votre adversaire est-il dans le cas de rougir, ainsi que vous le dites, d'avoir parlé avec tant d'audace de tout ce qu'il ignoroit ? Est-ce lui qui est le falsificateur, l'ignorant, l'audacieux ?

§. XXX.

De la Conversion d'Henri IV.

« C'est mauvaise foi dans le jésuite Daniel,
 » c'est puérilité dans le libelliste, de préten-
 » dre qu'Henri IV changea de religion par
 » conviction Ce grand homme, si lâche-
 » ment persécuté, obligé de plier son cou-
 » rage sous les lois de ses ennemis, ne dai-
 » gna pas seulement signer sa confession de
 » foi, rédigée, après bien des contestations,
 » par David du Perron, telle qu'on la trouve
 » dans les mémoires du duc de Sully, qui
 » en fit supprimer bien des minuties. Henri
 » IV la fit seulement signer par Loménie. On
 » peut, dans un vain panégyrique, représenter
 » ce héros comme converti ; mais l'histoire
 » doit dire la vérité. »

¹ Dissertation sur la mort d'Henri IV. page 241.

Après cela, il traite Daniel avec le dernier mépris.

Réponse.

C'est un outrage à la mémoire de Henri IV, qui étoit la franchise, l'honneur et la probité même, de le représenter comme un dissimulé, qui trompoit également les catholiques et les huguenots; ou comme un libertin qui se moquoit également des deux religions, par une conversion apparente. Quel honneur prétend-il faire à ce grand prince, en disant qu'il ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée par le cardinal du Perron, le plus savant théologien de son siècle? Qu'appelle-t-il ces minuties supprimées par le duc de Sulli?

Henri IV fait solennellement sa profession de foi à la porte de l'église de S. Denis, en présence du plus grand nombre des seigneurs du royaume; et cet acte ne sera qu'un leurre donné aux deux partis! Il se contente de le faire signer par Loménie, comme ne voulant point s'engager, comme n'y prenant nulle part lui-même. C'est bien ici qu'il faudroit citer des autorités! C'est bien ici une de ces choses extraordinaires qui ont besoin d'être confirmées!

Si Voltaire eût fait les attentions convenables, il eût compris que le roi ayant fait publiquement sa profession de foi, il n'étoit pas nécessaire qu'il mît sa signature. Il suffisoit de celle du secrétaire d'état, comme témoin.

Qu'il déclame tant qu'il voudra contre Daniel, mais qu'il respecte Henri le Grand!

§. XXXI.

Du Cardinal du Perron, et des Etats de 1614.

« Le libelliste donne lieu d'examiner une
 » question importante. Tous les mémoires
 » du temps portent que le cardinal du Perron
 » s'opposa à la publication de la loi fonda-
 » mentale de l'indépendance de la cou-
 » ronne ; qu'il fit supprimer l'arrêt du par-
 » lement qui confirmoit cette loi naturelle
 » et positive ; qu'il cabala, qu'il menaça ;
 » qu'il dit publiquement, que si un roi étoit
 » arien ou mahométan, il faudroit le dé-
 » poser.

« On ne dira pas ici ce que le libelliste
 » mérite : mais cette opinion, que l'Eglise
 » peut déposer les rois, est de toutes les
 » opinions la plus absurde et la plus pu-
 » nissable ; et ceux qui les premiers ont
 » osé la mettre au jour, ont été des mons-
 » tres, ennemis du genre humain. »

« Le libelliste demande où l'on trouve les
 » paroles de du Perron ? où ? Dans les mé-
 » moires du temps recueillis par le Vassor,
 » dans l'histoire chronologique du jésuite
 » d'Avrigny, par-tout. »

Réponse.

On demande des autorités à M. de Voltaire, et il cite le Vassor, cet ex-oratoire, qui après avoir renoncé à sa patrie et à sa religion, alla composer en Angleterre une histoire de Louis XIII, laquelle n'est qu'une déclamation de fureur contre la France. Il cite d'Avrigny, qui en rapportant ce qui se passa aux états de 1614, contredit tous les sentiments de l'auteur de l'Histoire générale. Il dit qu'on trouve par-tout les preuves de ce qu'il affirme ; et on lui répond, que qui dit trop ne dit rien.

L'auteur du livre des Erreurs a puisé ce qu'il a dit à l'occasion de ce qui se passa aux états-généraux de 1614, dans le procès-verbal de ces états mêmes. La source est plus sûre que les mémoires obscurs et les libelles sans nom où Voltaire est allé puiser, pour infecter l'univers avec la monstrueuse Histoire générale.

Il calomnie le cardinal du Perron, en lui attribuant les sentiments et les démarches annoncées dans cet article des Eclaircissements. Ce cardinal établit de la manière la plus forte les droits sacrés de la personne des rois, et la souveraineté de la couronne, dans les discours qu'il prononça aux états. On peut voir sur ce point ce qui a déjà été dit dans le chapitre cinquante-sixième des Erreurs, et qu'il est inutile de répéter ici.

On ne dira pas ici, ajoute encore Vol-

taire , ce que le libelliste mérite. Mais tout le monde sait ce que mériterait le panégyriste de Cromwel , qui fit trancher la tête à son roi ; de Charles de Sudermanie , qui enleva la couronne à son neveu Sigismond , roi de Suède ; de Guillaume , prince d'Orange , qui chassa du trône d'Angleterre , son beau-père et son bienfaiteur. Ce n'est pas en lisant l'Histoire générale , qu'on apprendra à respecter les rois. Combien d'écrivains pourroient être mis aujourd'hui au nombre des monstres !

M. de Voltaire doit sentir de quelle modération nous usons ici. Les emportemens déshonorent un écrivain , offensent les honnêtes gens , et ne peuvent plaire qu'aux caractères méchants.

§. XXXII.

De la Population de l'Angleterre.

« Le chevalier Petit a prouvé qu'il faut
 » les circonstances les plus favorables , pour
 » qu'une nation s'accroisse d'un vingtième
 » en cent années. Le libelliste demande
 » comment l'Angleterre a eu un tiers de
 » plus de citoyens depuis la reine Eliza-
 » beth ? On répondra que c'est précisément
 » parce que l'Angleterre s'est trouvée dans
 » les circonstances les plus favorables ;
 » parce que des Allemands , des Français ,
 » des Flamands sont venus en foule s'é-
 » tablir dans ce pays ; parce que soixante

» mille moines , dix mille religieuses, dix
 » mille prêtres séculiers de compte fait, ont
 » été rendus à l'état et à la propagation,
 » parce que l'aisance a été encouragée.....
 » Gouvernez mal votre basse-cour, vous
 » manquerez de volaille. Gouvernez-la bien,
 » vous en aurez une quantité prodigieuse.
 » Oison, qui écrivez contre ces vérités
 » utiles; puisse la basse-cour où vous vous
 » êtes engraisé aux dépens de l'état, n'être
 » plus remplie que de volailles nécessaires!

Réponse.

L'auteur du livre des Erreurs s'exprime ainsi dans le chapitre 45, p. 384 et 385. M. de Voltaire nous assure ici que l'Angleterre, depuis la révolution de la religion, c'est-à-dire, depuis une cinquantaine d'années, étoit plus peuplée d'un tiers; et dans le chapitre premier de son histoire, il dit qu'il faut que les circonstances soient bien favorables, pour qu'une nation augmente d'un vingtième par siècle. Comment accorder ces deux propositions? C'est à cette question que répond M. de Voltaire. Voyons son adresse pour se tirer d'embarras.

L'Angleterre étoit plus peuplée d'un tiers; c'est, dit-il, qu'elle s'est trouvée précisément dans les circonstances les plus favorables. Mais, lui dira-t-on, les circonstances les plus favorables ne donnent qu'un vingtième d'accroissement en un siècle. Dans les époques que vous donnez, il n'y a guère plus d'un

demi-siècle. Cela ne devoit donc faire qu'un quarantième d'accroissement ; et cependant vous mettez treize quarantièmes au lieu d'un. Comment accorder cela ?

Mais des Allemands, des François, des Flamands sont venus en foule s'établir dans ce pays. Le moyen n'est pas suffisant. Des Anglois, des Irlandois, des Ecossois désertoient en même-temps le pays. Ainsi la difficulté reste.

Mais soixante mille moines et dix mille prêtres séculiers ont été rendus à l'état et à la propagation. Mais il n'est pas dit que ces soixante et dix mille hommes, parmi lesquels il y avoit bien des décrépits, se soient tous mariés, et qu'ils aient tous eu lignée. D'ailleurs, ce nombre ne fait guère que le centième de la nation.

Mais l'aisance a été encouragée. Mais aussi les guerres civiles, qui ont désolé l'Angleterre dans cet espace de temps, ont bien fait autant de mal, que l'aisance a pu faire de bien. Ainsi, tout reste encore égal. Avouons que M. de Voltaire est heureux à lever les contradictions qu'on lui reproche.

Il fait ensuite des adieux très-honnêtes à son adversaire, qu'il traite d'oison de basse-cour. Un petit oison devoit-il donc tant allumer sa bile ?

Pour vous, M. de Voltaire, on vous regarde comme un aigle. L'aigle surpasse tous les autres oiseaux par le perçant de sa vue, la fierté de ses regards et sa violence à déchirer.

RÉPONSE

*Aux Additions aux Observations sur le
Libelle intitulé : les Erreurs de M. de
Voltaire , par M. Dam....*

Nous venons de voir les heureux efforts de M. de Voltaire pour se justifier au moins d'une centième partie des erreurs qu'on lui a reprochées. Mais ce fidèle Historien, croyant qu'il se manqueroit à lui-même, s'il ne se justifioit pas encore sur les contradictions où l'on l'accuse d'être tombé, il a jugé à propos de joindre quelques additions à ses lumineux Eclaircissements. Il sait que la variété des personnages plaît sur la scène: il ne veut pas paroître cette fois sous son nom, il emprunte le nom de M. Dam... Quel est ce M. Dam? C'est ce qu'il laisse à deviner; cependant le masque qu'il prend ne le couvre pas assez. On le reconnoît d'abord à ce ton de décence, de modestie et de modération qu'on vient déjà de remarquer dans les Eclaircissements. L'auteur du livre des Erreurs, allant d'une manière plus unie, n'emprunte point de personnage étranger. Il va lui-même donner ses observations sur les additions écloses depuis peu.

L'auteur du libelle, dit le Voltaire déguisé, pages 20, 21 et 22 de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions, dans lesquelles, dit-il, M. de Voltaire a donné, sans compter une infinité d'autres, qu'il ne désigne point.... La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme; la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre; la troisième à Michel Servet, et enfin la quatrième à Cromwel. Tâchons de faire connoître la bonne foi, la sagacité et l'honnêteté de ces messieurs.

Après cet exorde le faiseur d'additions entre en matière, et nous allons le suivre pas à pas.

ARTICLE PREMIER.

De l'Etablissement du Christianisme.

« PREMIÈRE fausseté du libelliste, absur-
dité de ses raisonnements.

« Il est véritablement étonnant, dit-il,
» page 19 de son discours préliminaire, que
» M. de Voltaire, avec l'étendue de son gé-
» nie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste éru-
» dition, ait donné dans des contradictions
» si visibles. Dans son Histoire générale, il
» nous dit, chap. 5, que ce ne fut jamais
» l'esprit du sénat romain, ni des empereurs
» de persécuter personne pour cause de re-

» ligion ; que l'Eglise chrétienne fut assez
 » libre dès les commencements ; qu'elle eut
 » la facilité de s'étendre ; et qu'elle fut pro-
 » tégée ouvertement par plusieurs empereurs.

« Et dans son siècle de Louis XIV, con-
 » tinue le libelliste , chapitre du calvinisme,
 » il dit que cette même Eglise, dès les com-
 » mencements, bravoit l'autorité des empe-
 » reurs, tenant, malgré les défenses, des
 » assemblées secrettes dans des grottes et des
 » caves souterraines, jusqu'à ce que Cons-
 » tantin la tira de dessous terre pour la met-
 » tre à côté du trône.

« Il seroit aussi étonnant que M. de Vol-
 » taire se fût exprimé ainsi, qu'il l'est de
 » voir tant d'ignorance jointe à tant de mau-
 » vaise foi..... M. de Voltaire n'a jamais
 » dit que l'Eglise chrétienne fût assez libre
 » dès les commencements. On sait assez que
 » ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le pre-
 » mier passage défiguré par le libelliste, tel
 » qu'il est dans le texte. »

« Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun
 » César, ni d'aucun proconsul, ni du sénat
 » romain, d'empêcher les juifs de croire à
 » leur loi. Cette seule raison sert à faire
 » cunnoître quelle liberté eut le Christia-
 » nisme de s'étendre en secret. »

« Indépendamment des changements que
 » le libelliste a jugé à propos de faire dans
 » ce passage, on voit qu'il en a supprimé le
 » mot *en secret*, qui ne favorisoit point le
 » sens contraire et forcé qu'il a tâché de
 » lui donner par les expressions fausses et

» plates qu'il a substituées aux véritables.
 » Première preuve de la fidélité de cet hon-
 » nête compilateur!

Réponse.

On ne peut pas douter que les deux textes, extraits du Discours préliminaire, ne présentent une contradiction.

Le premier annonce que l'Eglise chrétienne eut, dès les commencements, la liberté de se former et de s'étendre, parce que ce ne fut jamais l'esprit du sénat ni des empereurs, de persécuter personne pour cause de religion, et que plusieurs empereurs la protégèrent ouvertement.

Le second annonce que cette même Eglise n'avoit point cette liberté, puisqu'elle étoit obligée de se retirer dans des grottes et dans des lieux souterrains, pour y tenir secrètement ces assemblées; que ces assemblées étoient défendues par les empereurs, et qu'elle resta cachée sous terre jusqu'à ce que Constantin l'en tira.

Certainement on ne niera pas que ces deux textes ne présentent une contradiction : l'un annonce la liberté dont jouissoit l'Eglise chrétienne, l'autre la nie; l'un annonce des permissions et des protections, l'autre des défenses et des persécutions. Cela paroît assez contradictoire. Maintenant, ces textes sont-ils véritablement de Voltaire? Rien de plus aisé à démontrer qu'ils sont de lui pour la substance, le sens et les expressions.

Il dit dans l'Histoire générale, chap. 5 : Ce qui est certain, c'est que le génie du sénat ne fut jamais de persécuter personne pour la créance ; Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien, les Antonins, ne furent point persécuteurs ; Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion. Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps de s'étendre et de fortifier leur Eglise naissante. (Voyez Discours préliminaire page xxiv.) Les chrétiens jouirent d'une si grande liberté, qu'ils avoient publiquement, dans plusieurs provinces, des églises élevées sur les débris des temples.

Je le demande maintenant : y a-t-il, dans le premier texte, une expression qui ne soit pas prise de Voltaire, et dans le même sens que présente Voltaire ? Si les expressions sont fausses et plates, comme il le dit, c'est la faute de celui dont on rend les textes. Voilà donc le premier passage du discours préliminaire, authentiquement justifié. Voltaire ne dit rien sur le second, parce qu'apparemment il n'a rien pu trouver à dire.

C'est donc sans fondement qu'il accuse l'auteur du Discours, d'ignorance, d'infidélité et de mauvaise foi. C'est donc en vain qu'il cite un autre texte qu'on n'a point eu en vue ; il ne fait qu'augmenter sa honte en voulant la cacher : c'est donc en vain qu'il appuie tant sur ce mot *en secret*, comme ef-

ficace pour sauver sa contradiction. Elle reste toute entière :

Causa Patrocinio non bona peior crit.

Mais n'est-il pas certain, M. le docteur, dit encore Voltaire, qu'avant Domitien, le Christianisme ne fut point persécuté? On lui répond que non, et que le contraire est démontré dans le livre des Erreurs. D'ailleurs cela ne fait rien au point dont il s'agit, non plus que tous les autres raisonnements vagues et étrangers à la question, qu'il lui a plu d'ajouter; enfin, les deux textes du Discours préliminaire sont contradictoires; ils sont fidèlement extraits des écrits de Voltaire. C'est tout ce qu'il falloit démontrer.

ARTICLE II.

Des différentes espèces d'hommes.

« SECONDE fausseté du libelliste, et témoignage de son ignorance.

« M. de Voltaire, dit-il tom. III de l'Histoire générale, page 193, dit que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. »

« Et, pag. 6 du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière, qui ne paroissent rien

» tenir de leurs voisins ; qu'il est probable
 » qu'il y a des espèces d'hommes différents
 » les uns des autres , comme il y a diffé-
 » rentes espèces d'animaux. »

« Théologien obscur, vous dites des men-
 » songes. M. de Voltaire, en parlant de
 » certaines différences qui se trouvent entre
 » les peuples du Japon et nous, tom. 3 de
 » l'Histoire générale, p. 193, dit : La na-
 » ture humaine, dont le fond est par-tout
 » le même, a établi d'autres ressemblances
 » entre ces peuples et nous. Et dans le
 » second endroit, p. 6 du même volume :
 » Il est probable que les pygmées méridio-
 » naux ont péri, et que leurs voisins les
 » ont détruits : plusieurs espèces d'hommes
 » ont pu ainsi disparoître de la face de la
 » terre, comme plusieurs espèces d'animaux.
 » Les Lapons ne paroissent point tenir de
 » leurs voisins, etc.

« On voit qu'il n'y a presque pas un mot
 » dans ces deux passages, qui soit dans ceux
 » cités par le libelliste ; mais quand M. de
 » Voltaire auroit annoncé que le fond de
 » la nature humaine est par-tout le même,
 » et qu'il y a des espèces d'hommes diffé-
 » rentes, il n'y auroit qu'un ignorant qui
 » pût trouver de la contradiction dans cette
 » proposition, et qui ne sache pas que le
 » fond de la nature est le même pour tous
 » les êtres. »

Réponse.

Ne diroit-on pas que M. de Voltaire a raison pour cette fois ? Cependant il est très-aisé de faire voir que c'est son adversaire seul qui l'a , et qui l'a toute entière.

L'auteur du livre des Erreurs, en présentant les contradictions de M. de Voltaire, n'a point extrait les textes mot pour mot ; il ne les a point mis en *italique* ; il n'en a pris que la substance et le sens. Or le sens de ce premier passage, est que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes ; car ces mots, *autres ressemblances*, ne veulent dire que plus de ressemblances, de nouvelles ressemblances.

Et pour en donner une preuve qui ne laisse aucun doute au lecteur, et qui convainque M. de Voltaire lui-même, je vais rapporter tout le passage, tel qu'il est au commencement du chap. 120 de l'Histoire générale : « Ce que les Turcs ont fait à » Bagdad, ce que les empereurs Allemands » ont voulu faire à Rome, les Taïcofamas » l'ont fait au Japon. La nature humaine, » dont le fond est par-tout le même, a » établi d'autres ressemblances entre ces » peuples et nous ; ils ont la superstition » des sortilèges, que nous avons eue si » longtemps : on retrouve chez eux les péle- » rinages, les épreuves du feu, qui faisoient » autrefois une partie de notre jurispru-

» dence ; enfin ils placent les grands hom-
 » mes dans le ciel , comme les Grecs et
 » les Romains. Leur pontife a seul , comme
 » celui de Rome moderne , le droit de faire
 » des apothéoses , et de consacrer des tem-
 » ples aux hommes qu'il en juge dignes. »

Que M. de Voltaire parle ici lui-même. Ne sont-ce pas les mêmes ressemblances qu'il a voulu établir ? Et ne perd-il pas toutes ses peines , en s'efforçant de se justifier ?

Il a si bien senti l'insuffisance de sa défense , qu'il ajoute que , quand même il auroit avancé ce qu'on lui fait dire , il n'y auroit point de contradiction , parce qu'il n'y a qu'un ignorant qui ne sache pas que le fond de la nature est le même pour tous les êtres.

Mais il ne s'aperçoit pas que se défendre ainsi , c'est tomber de la fièvre en chaud-mal , comme on dit. Pour se justifier d'une contradiction qu'on lui reproche , il donne dans les absurdités extravagantes du spino-sisme , qui ne reconnoît dans l'univers qu'une seule et unique substance , avec différentes modifications. Le parti le plus généreux eût été d'avouer la dette. Le plus prudent au moins étoit de garder le silence.

Il finit , en disant qu'il renvoie l'auteur à son propre témoignage ; qu'il peut juger s'il existe entre M. de Voltaire et lui , d'autres rapports de ce fond de la nature humaine. L'auteur aime le genre humain , respecte la religion , déteste le mensonge ,

ne méprise personne , ne dit point d'injures.
Que M. de Voltaire juge lui-même s'il y a
quelques rapports entre son adversaire et lui.

ARTICLE III.

De Michel Servet.

« TROISIÈME fausseté du libelliste. M.
» de Voltaire assure , à ce qu'il prétend ,
» Histoire générale , tom. III , que Michel
» Servet , qui fut brûlé vif à Genève par
» ordre de Calvin , nioit la divinité éter-
» nelle de Jésus-Christ ; et dans la page
» suivante , il assure aussi que Servet ne
» nioit point ce dogme. »

« C'est une chose merveilleuse que l'au-
» dace avec laquelle ces messieurs imaginent
» des absurdités pour dire des sottises. »

« Il y a dans le texte , Histoire générale,
» tom. III. p. 119 , en parlant de Michel
» Servet : Il adoptoit en partie les anciens
» dogmes soutenus par Eusèbe , par Arius ,
» qui dominèrent dans l'orient , et qui fu-
» rent embrassés au seizième siècle par Lelio
» Socini.

« Et dans la page suivante , après avoir
» rapporté le supplice que Calvin fit souf-
» frir à Servet : ce qui augmente l'indigna-
» tion et la pitié , c'est que Servet , dans ses
» ouvrages publiés , reconnoît nettement la
» divinité éternelle de Jésus-Christ.

« Si M. de Voltaire n'avoit pas eu l'attention d'ajouter que c'étoit dans ses ouvrages publiés, que Servet reconnoissoit la divinité de Jésus-Christ, on pourroit pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradictions ; mais après de telles infidélités, on ne peut que se livrer au mépris qu'il a mérité. »

Réponse.

Comme les Allemands annoncent leurs victoires par nombre de postillons sonnant du cor, ainsi Voltaire annonce les siennes, en faisant retentir les airs de ces grandes expressions, et des titres honorables dont il décore ses adversaires confondus. Audaces, absurdités, sottises, ignorance, infidélités : tels sont les monstres dont il triomphe. Mais voyons si son triomphe est bien assuré.

Il convient d'abord que Servet nioit la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il soutenoit les dogmes d'Arius ; et il assure ensuite qu'il ne la nioit pas, puisque ce ne fut que sur quelques termes hasardés, échappés longtemps auparavant en écrivant à un ami, qu'il fut condamné. Certainement hasarder quelques termes sur un sentiment, ce n'est pas une preuve qu'on le soutienne ; et soutenir un sentiment, c'est quelque chose de plus que hasarder quelques termes. Or, selon M. de Voltaire, tout le crime de Servet fut d'avoir hasardé quelques termes sur ce dogme. Voici le texte entier de l'Histoire générale :

Ce qui augmente l'indignation et la pitié, c'est que Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnoît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ. Calvin, pour le perdre, produisit quelques lettres secrettes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hasardés.

Ainsi, selon le premier texte, Servet adoptoit les dogmes d'Arius; selon le second texte, Servet n'avoit fait que hasarder quelques termes relatifs aux dogmes d'Arius. Il combattoit la divinité de Jésus-Christ, il reconnoissoit la divinité de Jésus-Christ, il ne lui étoit échappé que quelques termes sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ. On est indigné contre Calvin qui le fait brûler comme Arien, quoiqu'il ne le fût pas réellement; il ne l'étoit pas, quoiqu'il en adoptât les dogmes. Il faut attendre que Voltaire nous débrouille lui-même par de nouveaux éclaircissements, le chaos de ses pensées.

ARTICLE IV.

De Cromwel.

« QUATRIÈME fausseté du libelliste. Je voudrois bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature*, etc. qu'il a l'audace de citer, il a pris que Cromwel, selon M. de Voltaire, depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale,

» ne couchoit pas deux nuits dans une même
 » chambre, parce qu'il craignoit toujours
 » d'être assassiné; qu'il mourut avant le
 » temps, d'une fièvre causée par ses inquié-
 » tudes.

« Dans quel autre endroit, chapitre 5 du
 » siècle de Louis XIV, M. de Voltaire a-
 » t-il écrit que Cromwel respecta les lois?

« Il faut avouer, que si ce critique théolo-
 » gien n'est pas fidèle, il est au moins bien
 » fécond en invention.

« De tout ce qu'on vient de voir qu'il attri-
 » bue à M. de Voltaire au sujet de Cromwel,
 » ces mots seuls, qu'il mourut avant le temps,
 » sont vrais; tout le reste est de la composi-
 » tion du libelliste. »

Après cela M. de Voltaire se tourne et se
 retourne de toutes les manières, pour rajuster,
 expliquer, adoucir et justifier ses textes; il
 en rapporte plusieurs qui ne servent de rien
 pour le point dont il s'agit. Il défie toute la
 malice du libelliste de faire remarquer une
 seule contradiction dans ces passages, et il fi-
 nit en disant: « Voilà ce qu'étoit Cromwel,
 » et comment il convenoit à M. de Voltaire
 » de le montrer. Voilà ce que tout le monde
 » reconnoît dans cet homme extraordinaire,
 » et ce que l'imbécillité et la mauvaise foi
 » appellent des contradictions.

« On peut juger du reste du libelle, par
 » les articles qu'on vient de réfuter. Il ne
 » méritoit pas qu'on en prît la peine; mais
 » il étoit bon de prouver que les erreurs at-
 » tribuées dans ce libelle à M. de Voltaire,

» ne sont que les fourberies d'un calomniateur ; et que les applaudissements que lui prodigue son illustre apologiste , ne sont que l'éloge du crime , du mensonge et de l'ignorance , fait par un complice. »

Réponse.

Il s'agit ici de deux points : 1.^o Les deux textes du Discours préliminaire sont-ils contradictoires ? 2.^o Sont-ils, quant à la substance, fidèlement extraits des Œuvres de Voltaire ?

Il ne faut pas certainement beaucoup de pénétration , pour apercevoir la contradiction qu'il y a entre ces deux propositions :

Cromwel passa sa vie dans le trouble , et mourut avant le temps , d'une fièvre causée par ses inquiétudes.

Cromwel mourut avec la fermeté d'âme qu'il avoit montrée toute sa vie.

Car comment accorder ces troubles de sa vie , ces craintes perpétuelles , ces fièvres causées par ses inquiétudes , avec cette fermeté d'âme qu'il montra toute sa vie , et qui l'accompagna jusqu'à sa mort ? Comment accorder encore cette brillante réputation d'un grand roi , avec la cruauté qui se baigne dans le sang ?

Il ne s'agit donc que de démontrer que ces deux propositions sont véritablement et fidèlement extraites de Voltaire.

Il demande d'abord avec fierté à l'auteur du livre des Erreurs , dans quel endroit du

premier volume des *Mélanges*, qu'il a l'audace de citer, il a pris que Cromwel ne couchoit pas deux nuits dans une chambre, parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné, Et l'auteur lui demandera à son tour avec modestie, mais avec assurance, s'il ne reconnoît pas ce passage, comme fidèlement extrait de ses *Œuvres*.

Dans le chapitre quarante-neuvième du livre des *Erreurs*, où il est traité de Cromwel, on cite ce passage avec bien d'autres qui regardent cet usurpateur. On cite à la marge le chap. 149 de l'*Histoire générale*. On y joint un autre passage du chap. trente-huitième des *Mélanges*. Si le négligent imprimeur, dont l'auteur étoit éloigné de plus de cent lieues, a oublié une citation, la cause de M. de Voltaire en devient-elle meilleure? Dira-t-il que ce texte n'est pas de lui?

Il ose affirmer que dans tout ce qu'on lui attribue ici au sujet de Cromwel, ces mots seuls, *qu'il mourut avant le temps*, sont vrais, et que tout le reste est de la composition de son adversaire.

Et que répondra-t-il à ceux qui ont ses *Œuvres* entre les mains, et qui ouvrant le chap. 149 de l'*Histoire générale*, y liront ces paroles : que Cromwel mourut d'une fièvre occasionnée probablement par l'inquiétude causée par la tyrannie? Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être assassiné, et il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Et dans le chapitre trente-huitième des *Mélanges* : qu'il

vécut inquiet jusqu'à quarante-trois ans, se baigna dans le sang, passa sa vie dans l'inquiétude, et mourut avant le temps.

Monsieur de Voltaire, cela est-il de ma composition, ou de la vôtre? N'y a-t-il là de vrai, n'y a-t-il de vous que ces mots: qu'il mourut avant le temps? Ai-je dit autre chose de Cromwel, que ce que vous en avez dit vous-même, soit dans l'Histoire générale, soit dans les Mélanges, soit enfin dans le siècle de Louis XIV? Que penseront maintenant les lecteurs, de votre défense ou de la mienne? Vous applaudirez-vous de vos succès à sauver vos contradictions? Est-ce de votre côté ou du mien, qu'on trouvera la vérité, la décence, la fidélité?

Conclusion.

M. de Voltaire finit sa glorieuse défense par les adieux gracieux qu'il fait à son adversaire, et auxquels on répondra en peu de mots.

On peut juger, dit-il, du reste du libelle, par les articles qu'on vient de réfuter.

On peut dire en effet, que cette réfutation fait l'éloge le plus complet du livre des Erreurs. Elle s'étend sur trente-six articles, tandis qu'il y a encore plus d'un millier d'erreurs présentées et démontrées, et sur lesquelles on n'ose pas dire un mot. Et de ces trente-six articles, il n'y en a pas un qui ne fasse mieux connoître avec quelle certitude l'auteur du livre a prononcé: pas un qui ne

fasse mieux connoître la vive sensibilité de M. de Voltaire , et l'inutilité de ses efforts pour se justifier ; pas un qui ne démontre que les détours, les adresses, les ressources de l'homme le plus ingénieux, sont vaines, quand il n'a pas pour lui la vérité.

Il ne méritoit pas qu'on prît la peine de le réfuter ; mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de Voltaire , ne sont que les fourberies d'un calomniateur.

Il eût été de la gloire de M. de Voltaire d'apporter des raisons , et de ne point dire d'injures. Ces termes d'impudent , de fripon, d'insolent , de calomniateur, d'ignorant , de fanatique , de téméraire , d'audacieux, de libelliste , d'oison, de falsificateur, de malheureux , etc. Ces termes ne sont point du goût des honnêtes gens. L'auteur croiroit se déshonorer d'y répondre. Il reconnoît d'ailleurs volontiers, que c'est un genre de combats , dans lequel M. de Voltaire aura toujours le dessus. Les emportemens et les détours qu'on voit ici d'une part, et la modération et le ton assuré qu'on reconnoît de l'autre , sont un contraste que le public ne manquera pas de sentir.

Les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste , ne font que l'éloge du crime , du mensonge et de l'ignorance , fait par un complice.

Je ne connois ni l'apologie , ni l'apologiste ; et je ne sais pas si j'en suis connu. L'amour de la vérité et le respect pour la religion

m'ont déterminé à écrire. Je crois que les mêmes motifs l'ont animé.

Pour ce qui regarde ces graves accusations de crime et de mensonges, on sait que, quand elles partent de certaines bouches, elles deviennent par-là même des témoignages et des preuves de vertu et de vérités.

FIN DU SECOND VOLUME.

B R E F

DE NOTRE S. P. LE PAPE

A M. L'ABBÉ NONNOTTE,

A L'OCCASION DE L'OUVRAGE INTITULÉ :
LES ERREURS DE VOLTAIRE.

*A notre cher Fils , salut et bénédiction
apostolique,*

CLEMENS PP. XIII.

CLÉMENT PAPE XIII.

DILECTE FILI , *salutem et apostolicam benedictionem. Redditus est nobis liber tuus in duo volumina distributus, quo Scriptoris, non tam ingenio quàm impietate nobilis detegendos errores suscepisti, ut ab ejus legendis scriptis, qui adhuc non legerint, absterentur, et qui legerint, ejus sive scribendi lepore et venustate, sive fallacibus argutiis se deceptos esse demùm agnoscant. Profectò qui in ejus Libris versentur, vehementer extimescendum est ne haustis veneficæ impietatis sensibus, boni civis demùm officia deserant et omnem reli-*

ON Nous a remis votre livre en deux volumes, où vous avez mis au jour les erreurs d'un Ecrivain, moins fameux par son esprit que par son impiété. Votre dessein a été d'éloigner de la lecture de ses Ouvrages tous ceux qui ne les ont point encore lus, comme aussi de convaincre ceux qui les ont lus, qu'ils ont été séduits, ou par les agréments et la beauté du style de l'Auteur, ou par les trompeuses subtilités dont il assaisonne les productions de sa plume.

Certainement il est très à craindre pour toutes les personnes qui le lisent, qu'en avalant le poison de l'impiété qu'il a eu soin d'y répandre, elles n'abandon-

nent les devoirs du bon citoyen, et n'arrachent même de leur cœur jusqu'au dernier germe de la religion : aussi pensons-nous, mon cher Fils, que tant la Religion que tous les états chrétiens, dont l'Auteur, ainsi que vous l'avez clairement démontré, est le plus cruel ennemi, vous seront éternellement redevables.

Au reste, nous avons reçu votre livre comme un présent digne de toute notre reconnaissance. Nous en avons déjà lu avec plaisir presque tout le premier volume, et nous croyons que vous ne pouviez travailler plus utilement pour toute l'Eglise, qu'en composant cet excellent ouvrage. Volontiers nous serions charmés de le voir imprimé et répandu dans les mains de tous ceux qui se piquent de lire, d'écrire et de penser. Nous prions de plus le Seigneur de vous faire part de ses divines lumières, et de vous aider dans la réfutation du Dictionnaire Philosophique, dont, suivant un article de votre lettre, vous avez bien voulu vous charger. Nous vous exhortons même, autant qu'il est en Nous, de presser vivement cet ouvrage. Vous ne pouvez rendre un plus signalé service à la religion, qu'en combattant un livre uniquement composé pour étouffer dans tous les

gionem amittant. Quamobrem multum debere tibi, dilecte Fili, arbitramur, tum Religionem, tum christianam rempublicam; utrique enim Scriptorem illum apparet esse infensissimum; idque te existimamus luculentissime declarasse. Cæterum gratissimo nos animo munus tuum excepimus, et jam ferè totum volumen primum libentissime legimus; nec sanctæ Ecclesiæ utiliore te dare potuissè operam arbitramur, magisque laudabilem, quàm hoc Libro tuo qui summo perè optamus, ut sæpius adhuc recusus, factusque vulgatiore, per manus circumferatur eorum omnium qui aliquo litterarum studio tenentur, Deum precamur tibi ut divino suo lumine præstò sit teque adjuvet in eà quam adversus Dictionarium philosophicum te suscepisse mones scriptione, quam te vehementer hortamur ut alacriter urgeas; sic enim optimè de Religione mereberis, a pestilentissimum refutando Librum, de industria, ut videtur, compositum, ut ex omnium animis omnis pietatis et religionis sensus diruatur. Tibique, dilecte Fili, pignus benevolen-

tiæ nostræ , quam talibus laboribus tibi præcipuam conciliasti , apostolicam benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romæ , apud Sanctam Mariam majorem , sub annulo Piscatoris , die VII Aprilis MDCCLXVIII , Pontificatus nostri anno decimo.

M. A. *Archiepiscopus Chalcedonensis.*

cœurs tout sentiment de religion et de piété.

Quant à vous , notre cher Fils ; pour gage de notre bienveillance que vous avez si bien méritée par vos travaux , Nous vous accordons avec tendresse notre bénédiction Apostolique.

Donné à Rome , à Sainte Marie majeure , sous l'anneau du Pêcheur , le septième d'avril mil sept cent soixante-huit , et de notre Pontificat le dixième.

M. A. Archevêque de Chalcédoine.

Et au-dessus. Dilecto Filio FRANCISCO NONNOTTE.